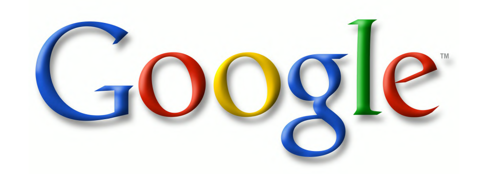




Histoire de France depuis 1789 jusqu'a nos jours

Henri Martin


SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE
BOUGHT WITH THE INCOME
FROM THE BEQUEST OF
CHARLES SUMNER, LL. D.,
OF BOSTON,
(Class of 1830,)
FOR
"BOOKS RELATING TO
POLITICS AND FINE ARTS."
31 Oct, 1883.



HISTOIRE



DE FRANCE

DEPUIS 1789 JUSQU'A NOS JOURS

PAR

HENRI MARTIN

TOME SIXIÈME

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS
LIBRAIRIE FURNE
JOUVET ET Cie, ÉDITEURS
5, RUE PALATINE

HISTOIRE

DE FRANCE

DEPUIS 1789 JUSQU'A NOS JOURS

—

VI

CORBEIL. — TYP. ET STÉR. CRÉTÉ.



NAPOLÉON III

Furne Jouvet et Cie Editeurs

HISTOIRE

DE FRANCE

[illegible]

[illegible] ÉDITION



PARIS

LIBRAIRIE [illegible]

[illegible] ET Cie, ÉDITEURS

5, RUE [illegible]

M DCCC [illegible]

[illegible] traduction [illegible]



HISTOIRE
DE FRANCE

DEPUIS 1789 JUSQU'A NOS JOURS

PAR

HENRI MARTIN

TOME SIXIÈME

DEUXIÈME ÉDITION



PARIS
LIBRAIRIE FURNE
JOUVET ET Cie, ÉDITEURS
5, RUE PALATINE

M DCCC LXXXIII

HISTOIRE
DE FRANCE
DEPUIS 1789

CHAPITRE PREMIER

SECONDE RÉPUBLIQUE (SUITE). — ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (FIN). — PRÉSIDENCE DE LOUIS-NAPOLÉON (SUITE). — LOI DE 1850 SUR L'ENSEIGNEMENT. — LOI DU 31 MAI. — LUTTE ENTRE LE PRÉSIDENT ET L'ASSEMBLÉE.

(Octobre 1849. — 1er Décembre 1851.)

Depuis la réouverture de la session au 30 septembre, le principal objet des préoccupations de l'Assemblée était la loi organique qui se préparait sur l'enseignement. Cette loi devait être, à l'intérieur, le fait capital de cette période, ainsi que la guerre de Rome l'était à l'extérieur. Le ministère Carnot avait projeté la réorganisation de l'enseignement au point de vue d'une philosophie religieuse libre et en harmonie avec les principes de la Révolution française; c'était dans un sens opposé que la loi actuelle s'élaborait. Le parti clérical s'empressait de saisir, pour mettre la main sur l'instruction publique, l'occasion unique que lui offrait l'état de réaction où se trouvaient jetés les esprits dans

l'ancien parti constitutionnel et libéral. M. Thiers, en décembre 1848, avait promis à M. de Falloux, lorsque celui-ci entra au ministère, de préparer et de soutenir avec lui une loi « de liberté d'enseignement ». M. de Falloux et son parti entendaient par là une loi qui ôterait à l'Université ses privilèges.

M. de Falloux avait formé deux commissions extra-parlementaires pour l'enseignement secondaire; les deux commissions s'étaient réunies sous la présidence de M. Thiers.

Quels étaient les motifs qui poussaient M. Thiers dans une voie contraire à la vraie nature de son esprit et aux tendances générales de sa vie? — Nous avons cité sa lettre si remarquable du printemps de 1848. Il revint, devant la commission, sur la nécessité de s'unir contre le socialisme, « qui menaçait de détruire la société. » Il serait injuste de ne voir, dans ses concessions au clergé, que la peur matérielle d'un bouleversement, peur qui l'eût poussé à s'associer aux prêtres pour faire croire au peuple des choses que lui-même ne croyait pas. On peut constater, soit dans les débats de la commission, soit dans le livre de M. Thiers sur la *Propriété*, un sentiment plus sincère et plus élevé. Maints sectaires socialistes promettaient de supprimer la souffrance et la misère, et de donner le bonheur à tous à coups de décrets. A ces utopies, qui eussent renversé et n'eussent pas remplacé l'ordre social, M. Thiers jugeait nécessaire d'opposer le sentiment religieux, qui, sans imposer une résignation inerte, fait supporter à l'homme les maux inévitables, le fait concourir volontairement à l'ordre établi dans le monde par une volonté suprême et lui rend supportables les souffrances présentes, par la foi dans une destinée qui dépasse la vie actuelle.

Ces idées-là, M. Thiers ne les croyait pas seulement utiles, il les croyait vraies; il n'a jamais varié là-dessus. Il cherchait donc appui là où ces idées étaient organisées sous la forme catholique; mais, dans la préoccupation exclusive du moment, il perdait de vue qu'à ces idées fondamentales, communes aux diverses religions, se joignaient, parmi le clergé catholique, des idées particulières qui s'écartaient de plus en plus de la pensée moderne; l'ultramontanisme envahissait comme une marée montante; un pacte, en ce qui regardait l'enseignement, eût été,

sinon facile, du moins possible entre les hommes qui partageaient les vues de M. Thiers et l'ancienne église gallicane; avec l'Église dirigée par les jésuites, ce pacte était une duperie ou une impossibilité; on ne partage pas avec l'infaillibilité; elle veut tout ou rien. Les hommes du parti clérical capables de transiger dans une certaine mesure, les Falloux, les Dupanloup, les catholiques politiques, étaient poussés et déjà dominés par le parti jésuitique, qui devait les submerger, vingt ans plus tard, au concile de Rome.

M. Thiers allait si loin en ce moment, qu'il était disposé à livrer au clergé toute l'instruction primaire. Nos 40,000 instituteurs laïques lui apparaissaient comme l'état-major d'une grande armée socialiste qui allait dévorer la société. Ce fut l'organe le plus énergique du parti clérical dans la commission, l'abbé Dupanloup, qui recula. M. Dupanloup et M. de Falloux ne voulaient que ce qu'ils croyaient possible dans le présent, tout en préparant les développements de l'avenir. Ils savaient bien que le clergé n'était en mesure de suffire présentement ni à l'instruction primaire ni à l'instruction secondaire; ils voulaient donc miner l'Université et l'enseignement laïque, mais non les abolir brusquement, ne pouvant les remplacer. M. Dupanloup ne demandait, quant à l'enseignement secondaire, que la liberté des séminaires et des collèges ecclésiastiques, en d'autres termes, leur indépendance vis-à-vis de l'Université et de l'autorité laïque ; quant à l'instruction primaire, MM. de Falloux et Dupanloup entendaient enlever aux instituteurs laïques les garanties que leur donnait la loi et les mettre dans la main des curés; s'en faire des instruments et non les supprimer.

M. Thiers, qui sacrifiait l'enseignement primaire, se montra tout autre sur la question de l'enseignement secondaire. Là, il resta fidèle à ses opinions antérieures et son langage différa très peu de celui qu'il avait tenu en 1845. Il resta, avec M. Cousin, le défenseur des droits de l'État sur l'enseignement secondaire et supérieur et sur ce qui regardait les congrégations non autorisées. Il n'admit pas qu'elles fussent en dehors de la loi sur les associations. Il n'admit pas que les an-

ciennes lois contre les jésuites fussent abrogées de fait. Il résulta, de cette opposition de M. Thiers et de M. Cousin, que la question des congrégations non autorisées fut réservée : on n'en parla pas dans le projet de loi. M. Thiers entendait que ce point fût décidé par la loi future sur les associations.

Le projet de loi qui sortit des longs débats de la commission, et que M. de Falloux présenta, le 18 juin 1849, à l'Assemblée, ne s'expliqua donc ni sur ce point ni sur bien d'autres; il fallait y regarder de près pour apercevoir le but sous les réticences.

Le projet fut remanié par une commission de l'Assemblée, que présida encore M. Thiers. Il traitait : 1° des autorités préposées à l'enseignement; 2° de l'enseignement primaire; 3° de l'enseignement secondaire. Dans le conseil supérieur de l'Université étaient introduits trois archevêques ou évêques élus par leurs collègues (on en admit ensuite quatre), un ministre protestant (on en admit deux), un rabbin juif, trois membres de la cour de Cassation, trois du conseil d'État, trois de l'Institut; dans les conseils académiques, un évêque et un autre ecclésiastique, avec le préfet, un conseiller général (puis quatre), deux magistrats. Il y aurait désormais, par département, un conseil académique et un recteur, ce qui annulait les recteurs en les multipliant, au grand dommage de l'administration universitaire. Au conseil supérieur comme aux conseils académiques, les universitaires, les hommes spéciaux, étaient noyés dans les éléments étrangers à l'enseignement. M. Cousin avait lutté en vain contre cette désorganisation.

Quant aux écoles primaires, le droit d'inspection y fut donné aux curés.

Tout citoyen français, moyennant garanties de capacité et de moralité, pourrait désormais ouvrir un établissement d'enseignement. Chez les congrégations autorisées, la lettre d'obédience délivrée par les supérieurs était considérée comme l'équivalent de ces garanties. La surveillance de l'État sur les établissements libres serait limitée à ce qui concerne l'ordre public.

M. Beugnot, fils du spirituel homme d'État de l'Empire et de la Restauration, présenta, le 6 octobre, le rapport de la commission à l'Assemblée. Contrairement à M Thiers, il considérait les

anciennes lois contre les congrégations non autorisées comme abrogées de fait : il montrait clairement, non seulement ce que disait le projet de loi, mais ce qui s'y trouvait sous-entendu. Néanmoins, ce ne furent pas seulement l'Université et, avec elle, la gauche qui protestèrent. Il y eut de vives réclamations de la part des ultramontains exaltés : le fameux rédacteur de l'*Univers*, Veuillot, et une grande partie des évêques avaient compté en finir tout de suite avec l'Université.

Sur ces entrefaites eut lieu le changement de ministère. M. de Falloux eut pour successeur à l'instruction publique M. de Parieu. Ce nouveau ministre avait montré, l'année précédente, des vues très saines sur l'organisation des pouvoirs; mais, quant à l'enseignement, ses opinions et ses relations l'engageaient avec le clergé. Il continua M. de Falloux et devança même la loi en supprimant le certificat d'études universitaires qui était réclamé des candidats aux grades, et que le projet de loi proposait d'abolir (16 novembre); puis il demanda à l'Assemblée de ne pas attendre la discussion de la loi de l'enseignement pour voter des dispositions spéciales relatives à ces instituteurs primaires qui inspiraient tant d'effroi à la majorité. Ces dispositions furent adoptées, le 11 janvier 1850, par 385 voix contre 223. Les instituteurs, d'après la loi de 1833, ne pouvaient être révoqués ou suspendus que par des comités d'arrondissement : si la surveillance de ces comités ne paraissait pas suffisante, on eût pu soumettre les instituteurs aux autorités universitaires ; on n'en faisait rien ; on les livrait à l'arbitraire de l'autorité administrative, c'est-à-dire des préfets. Le ministre avait présenté cette loi comme une mesure de salut public : elle ne devait durer que six mois ; reprise par le second Empire, elle lui a survécu, appliquée dans un esprit très divers.

L'Assemblée passa, immédiatement après, aux débats de la grande loi organique. Il est impossible d'exposer, même de résumer ici les longues phases de cette discussion restée si fameuse. Les hommes de la gauche qui étaient restés fidèles aux principes nationaux et qui ne se laissaient pas entraîner par un libéralisme et un individualisme abstraits à seconder les adversaires de la liberté, combattirent sans espoir, mais avec fermeté,

jusqu'à la dernière heure. M. Barthélemi Saint-Hilaire, philosophe spiritualiste, nourri des maximes des anciens, alla jusqu'à revendiquer le droit intégral de l'État, de la patrie, sur l'enseignement, dans un sens aussi absolu que l'avait fait, sous la Restauration, le philosophe chrétien et gallican Royer-Collard. Edgar Quinet demanda que l'enseignement public fût donné en dehors des dogmes particuliers des diverses religions, en d'autres termes : que l'État n'enseignât que la morale religieuse universelle. Victor Hugo esquissa le tableau d'un immense enseignement qui serait réglé et donné par l'État et partirait de l'école primaire pour aboutir à l'Institut. Il conclut par ces mots : « l'Église chez elle et l'État chez nous. » Plusieurs députés de la gauche réclamèrent, avec Victor Hugo, l'instruction gratuite et obligatoire et l'établissement d'une école normale primaire dans chaque département.

Tout cela fut repoussé ; on devait s'y attendre. La majorité fit plus : elle autorisa les conseils généraux à supprimer les écoles normales dans les départements où on les avait établies !

M. Thiers domina le débat, mais en se laissant, pour ainsi dire, emporter hors de lui-même. Il fit entendre des généralités éloquentes sur le rapprochement nécessaire de « deux sœurs immortelles, la religion et la philosophie, nées le même jour, le jour où Dieu a mis la religion dans le cœur de l'homme et la philosophie dans son esprit. » Les principaux des orateurs qui combattaient la loi admettaient, aussi bien que M. Thiers, la coexistence naturelle et indestructible du sentiment religieux et de la pensée philosophique dans le genre humain ; mais ces idées générales ne décidaient rien sur la question toute spéciale dont il s'agissait. M. Thiers avait, devant la commission, maintenu résolument les droits de l'État, la validité des anciennes lois contre les jésuites, l'assimilation des congrégations à toute autre association. Tout en continuant à soutenir que ce qui regardait les congrégations non autorisées devait être réglé par la future loi sur les associations, il prétendit que la Constitution de 1848 et la liberté d'enseignement et d'association qu'avaient introduite les républicains ne per-

mettaient pas a ceux-ci d'interdire l'enseignement aux jésuites. — « Nous pouvions le faire, dit-il, avec une expression de regret, en faisant allusion au régime de 1830; — nous le pouvions; vous ne le pouvez pas! »

La gauche ne fit pas la réponse qu'elle eût dû faire et que M. Thiers lui-même eût faite dans un autre temps. — La liberté d'association entre citoyens n'autorise pas les associations entre Français et étrangers, sous des chefs étrangers, dans un esprit et en vue d'un but contraire aux principes nationaux. Il en est de même de la liberté d'enseignement : il faut être citoyen et libre d'engagements contraires aux devoirs du citoyen pour préparer des citoyens à la patrie. »

Quatre membres de la gauche proposèrent d'interdire l'enseignement à toute congrégation non autorisée. L'amendement fut rejeté par 450 voix contre 148.

On pourrait s'étonner que les défenseurs des droits de l'État eussent été réduits à une minorité si faible même pour une telle assemblée. C'est qu'un bon nombre de représentants, qui ne faisaient point partie de la majorité, avaient admis, avec M. Thiers, que la question des congrégations n'était point ici à sa place et « qu'il appartenait à la loi sur les associations seule de déterminer les associations, soit religieuses, soit politiques, soit littéraires, qu'il serait utile de reconnaître. »

La loi de l'enseignement fut votée par 399 voix contre 237 (15 mars). Les débats s'étaient prolongés deux mois entiers.

La loi sur les associations, qui devait décider sur ce qui regardait les congrégations, n'a jamais été faite, et les anciennes lois, dont M. Thiers soutenait devant la commission la validité, n'ont jamais été abrogées; mais les gouvernements ont laissé, trente années durant, aux congrégations non autorisées une pleine liberté de fait, pendant que l'on continuait d'appliquer aux autres associations de tout genre l'article 291 du Code pénal.

Le président de la République promulgua la loi de l'enseignement sans observations. Le saint-siège, même dans le courant de réaction où il était engagé, restait plus politique que nos ultramontains français : il les fit inviter à tempérer leur

opposition au nouveau régime de l'enseignement, et Pie IX fit exprimer sa satisfaction aux principaux auteurs de la loi.

Les premières conséquences de la loi de 1850 furent la fondation de 257 établissements ecclésiastiques d'enseignement avant la fin de 1851. Nombre de collèges communaux furent remis dans les mains des évêques. En 1853, les jésuites avaient déjà plus de vingt maisons d'éducation. Tandis que l'admission à titre légal des lettres d'obédience enlevait à l'autorité toute action sur les maîtres congréganistes, les instituteurs laïques, non seulement publics, mais soi-disant libres, étaient, comme nous l'avons dit, dépouillés de toute garantie. Quant à la surveillance maintenue en droit aux inspecteurs de l'État sur les petits séminaires et les collèges ecclésiastiques, elle fut absolument annulée en fait. Dans ces établissements, on ne permit aux inspecteurs généraux ni d'assister aux classes, ni d'interroger les élèves, ni de prendre connaissance des livres scolaires. Il y eut même deux diocèses où on ne leur laissa pas franchir la porte des établissements religieux. Pendant ce temps, les évêques, dans le conseil supérieur de l'instruction publique, devenaient, suivant l'expression d'un historien très attaché à la loi de 1850 (M. Victor Pierre), « les arbitres incontestés de toutes les affaires qui touchaient, même de très loin, aux matières religieuses. » Ce qui dans la loi favorisait le parti clérical était dépassé dans la pratique ; ce qui le contrariait n'était point observé.

La loi de l'enseignement avait, autant que la guerre de Rome, creusé le fossé qui séparait les républicains des anciens libéraux. Des incidents journaliers accroissaient l'irritation et les alarmes des partisans même les plus modérés de la République. Au commencement de février, la police avait coupé dans Paris les arbres de la Liberté plantés en 1848 : elle y avait procédé de la façon la plus provocante, et comme si l'on eût cherché à susciter des mouvements qu'on se croyait assuré d'étouffer.

Le gouvernement, par décret du 12 février, partagea la France entre cinq grands commandements militaires ; le ministre de la guerre affirma que c'était une précaution contre le socialisme ; cela suffit à l'Assemblée La majorité semblait d'ailleurs

s'entendre avec le pouvoir pour défier l'opinion démocratique. Elle refusa dédaigneusement de célébrer l'anniversaire du 24 Février, puis celui même du 4 Mai, de ce jour où la République, sortie d'une insurrection, avait été ratifiée légalement par les élus du peuple. La majorité reniait la République, au profit de quel gouvernement? elle eût été incapable de le dire.

L'attitude du Gouvernement et de l'Assemblée eut pour résultat d'opérer un rapprochement, déjà tenté l'année précédente, entre les républicains modérés et les démocrates-socialistes. Ce qui aida fort à cet accord, ce fut, chez les républicains modérés, l'évidence des périls de la République et la conviction que bien des gens qui s'intitulaient socialistes, tout en aspirant à des réformes sociales plus ou moins vagues, n'étaient nullement des sectaires fanatiques ni des destructeurs de la société.

Des élections devaient avoir lieu pour remplacer les trente représentants déchus à la suite du 13 juin. Les réunions préparatoires, à Paris, eurent un caractère satisfaisant pour les partisans éclairés de la République; sauf exception, elles furent bien moins tumultueuses et montrèrent plus d'esprit politique que les clubs et les comités de 1848. Les délégués des réunions d'arrondissement s'assemblèrent de nuit au faubourg Saint-Antoine, empruntant, d'une façon un peu bizarre, au sacré-collège des cardinaux le titre de conclave, pour annoncer qu'ils ne se sépareraient pas sans avoir définitivement arrêté leurs choix. Il y avait trois députés à nommer à Paris. Les trois noms qui sortirent du conclave furent ceux du ministre de l'instruction publique de 1848, Carnot, et de deux démocrates-socialistes, Vidal, homme instruit, nullement violent, et Paul de Flotte, ancien officier de marine, issu d'une famille de haute noblesse. Celui-ci, esprit exalté, âme généreuse, s'était laissé entraîner dans la fatale insurrection de juin, mais se présentait au nom de la conciliation et non de la vengeance; il était réservé à une mort glorieuse en combattant pour la liberté de l'Italie.

Les journaux les plus ardents de la démocratie invitèrent « prolétaires et bourgeois à se donner la main sur l'urne du

scrutin. » Leurs voix furent entendues. Les trois candidats furent élus, le ministre de l'instruction publique de 1848 en tête avec 132,000 voix ; c'était une protestation contre la loi sur l'enseignement. On remarqua que l'ancien insurgé de juin, Paul de Flotte, avait eu plus de voix dans l'armée de Paris que le général de la Hitte, ministre des affaires étrangères. (10 mars.)

Dans les départements, la gauche perdait 10 voix sur 28; mais cela ne compensait pas l'effet moral de l'élection de Paris. Parmi les 18 représentants que la gauche était parvenue à faire passer dans les départements figurait un jeune ex-sous-lieutenant, Valentin; il avait été élu par cette ville de Strasbourg qu'il devait disputer héroïquement à l'invasion, dans les jours de malheur attirés sur la France par l'homme qui était en 1850 président de la République.

Vidal, deux fois élu, n'ayant pas opté pour Paris, les électeurs parisiens eurent à choisir un nouveau représentant le 28 avril. On nomma un écrivain, Eugène Sue, qui avait débuté par des romans aristocratiques et sceptiques, puis avait passé avec grand éclat à la démocratie.

Dans ces deux élections, le 28 avril comme le 10 mars, la petite bourgeoisie parisienne s'était unie aux ouvriers; l'armée, dans les départements comme à Paris, avait voté en majorité dans le même sens. L'espoir d'avoir le dessus dans les futures élections générales grandissait au sein de la démocratie : les journaux naguère les plus violents recommandaient l'ordre, le calme et la patience.

Cette attitude nouvelle effrayait bien plus la droite que n'avaient fait les émeutes : elle prévoyait que le suffrage universel se retournerait contre elle. Elle se résolut à l'attaquer hardiment. Les meneurs de la majorité s'entendirent avec un nouveau ministre de l'intérieur, l'avocat Baroche, libéral avant 1848, révolutionnaire après Février, maintenant réactionnaire. Le ministre forma, parmi les députés, une commission « chargée de préparer un projet de loi sur les réformes qu'il serait nécessaire d'apporter à la loi électorale. » La commission alla vite en besogne; elle entra en fonctions le 5 mai; dès le 8, le projet de loi fut présenté à l'Assemblée. Il avait été préparé par une

autre commission ministérielle formée dès le 17 mars; les ministres étaient donc et le président semblait être en parfait accord avec la majorité sur ce point capital.

La commission de l'Assemblée ne montra guère moins de célérité que la commission ministérielle. Le rapport fut présenté par Léon Faucher le 18 mai. Il fut accueilli à gauche par des cris d'indignation, qui n'empêchèrent pas l'urgence d'être déclarée par 451 voix contre 239. Le domicile exigible pour l'inscription sur la liste des électeurs était reporté de six mois à trois ans, et ce n'était rien encore! les preuves spéciales qu'on exigeait pour constater le domicile devaient écarter des listes un très grand nombre de citoyens domiciliés depuis trois ans et davantage. C'était la guerre ouverte à la démocratie.

Le général Cavaignac prit la parole le premier, afin de protester contre l'atteinte portée à la Constitution. La gravité et la simplicité de son langage donnaient d'autant plus de poids au jugement qu'il énonçait sur la loi. Il laissa tomber une parole prophétique : « Une fois le suffrage universel ainsi mutilé, quelle serait l'autorité des pouvoirs qui en seront issus! Ne craignez-vous pas qu'on ne vienne vous dire un jour : — « Vous avez pro-« clamé votre propre déchéance en brisant la loi qui vous avait « fait ce que vous êtes? »

Le discours de Victor Hugo contrasta avec celui de Cavaignac par sa forme imagée et retentissante; mais la conclusion était pareille. Le suffrage universel, disait le poète-orateur, substitue le droit à la violence; il dit au peuple : « — Vote et ne te bats « plus! »

Lamartine combattit aussi la loi. Montalembert, en la soutenant, jeta un défi audacieux à la démocratie; il déclara que la loi n'était qu'un point de départ, non un but, et qu'il fallait « refaire une expédition de Rome à l'intérieur. »

Le ministre de l'intérieur, Baroche, défendit aussi le projet avec passion. Il en revendiqua la responsabilité pour le gouvernement.

M. Thiers, comme dans le débat de la loi de l'enseignement, prononça un éloquent et malheureux discours. Il expliqua que ce qu'il craignait du suffrage universel, tel qu'il était organisé,

ce n'était pas le communisme, en tant que suppression de la propriété foncière; les paysans l'accueilleraient à coups de fusil. Ce qu'il redoutait, c'était le communisme industriel, l'expropriation des usines, des instruments de travail, au profit d'une communauté ouvrière, ce qui ne profiterait point aux ouvriers et amènerait la ruine publique. C'est là le danger qu'il voulait écarter par la réforme de la loi électorale; il n'était pas rassuré par l'invraisemblance de l'adoption d'une telle mesure dans une assemblée nationale quelconque. Il prétendait ne point atteindre le vrai peuple et n'exclure que les vagabonds, que les classes dangereuses, et ce qu'il appelait « la vile multitude », mot fatal qui devait lui être longtemps et amèrement reproché; en réalité, c'était bien la grande majorité des ouvriers des villes qui allait se trouver exclue.

Ce discours éleva, pour bien des années, une barrière entre M. Thiers et la démocratie ; il fallut, pour la faire tomber, les immenses services de sa vieillesse.

Les trois ans de domicile furent votés à une forte majorité. Le cens fut rétabli indirectement par un article qui n'admettait comme preuve du domicile que l'inscription au rôle de la taxe personnelle ou de la prestation en nature, ou bien la déclaration des parents électeurs, des maîtres ou des patrons.

Odilon Barrot avait tenté de s'opposer à ce projet de loi dans les réunions intérieures du parti conservateur : il n'intervint pas à la tribune ; quelques membres de la majorité se refusèrent à cette violation manifeste du suffrage universel. Un membre de la droite, M. Vesin, dit un mot qui touchait au fond des choses : « La majorité, qui veut à tout prix une victoire, pourrait bien donner cette victoire à qui garde le silence et attend en paix ! »

Louis-Napoléon, en effet, se taisait, si ses ministres parlaient.

La majorité passa outre. La loi fut votée par 433 voix contre 241. Le vote eut lieu le 31 mai. Pour la seconde fois, cette date devait marquer tristement dans l'histoire de France.

L'Assemblée, en dépouillant du droit d'élection près de trois millions de citoyens, presque un tiers des électeurs, s'aliénait irrévocablement le peuple des villes : on en devait voir les suites !

Des pétitions, couvertes de 527,000 signatures, étaient venues protester contre la loi. Il y en aurait eu bien davantage, si la discussion n'eût été si rapide. C'était la contre-partie des pétitions qui avaient provoqué la dissolution de la Constituante; mais la Législative n'eut pas les mêmes égards que la Constituante pour les voix du dehors.

La majorité s'abandonnait à une joie aveugle; Louis-Napoléon regardait l'Assemblée s'enfoncer dans l'impopularité; il la laissait se complaire dans son règne d'un moment et se préparait pour le lendemain, en continuant sa propagande bonapartiste sous toutes les formes. L'armée, les ouvriers, les paysans, tous avaient part à ses avances.

L'Assemblée poursuivait sans trêve sa politique réactionnaire; elle votait la prorogation de la loi qui non seulement interdisait les clubs, mais autorisait le pouvoir à interdire les réunions même électorales.

Elle votait des secours et des pensions aux défenseurs de l'ordre en juin et à leurs familles, ce qui était fort légitime; mais, en même temps, elle refusait des secours aux blessés de Février. Elle votait, sur la presse, une loi qui doublait le cautionnement, rétablissait le timbre et rendait obligatoire la signature des articles.

Le timbre fut exigé pour les brochures de moins de six feuilles.

Les avertissements ne manquaient pas. — « Vous travaillez pour l'Empire, dit un jour à la majorité le général Lamoricière: — l'Empire, moins le génie, moins la grandeur et la gloire! »

L'imprévoyance de l'Assemblée était d'autant moins concevable que les rapports commençaient à devenir difficiles entre elle et le président, comme au temps de la Constituante.

Louis-Napoléon, prodigue et entouré de partisans besogneux et avides, était endetté et aux prises avec de grands embarras financiers.

Il avait fait demander à l'Assemblée d'élever ses frais de représentation à 3 millions par an: cette prétention fut mal accueillie, fort débattue, et l'allocation eût été rejetée sans l'intervention assez hautaine du général Changarnier, qui eut l'air de

prendre le président sous sa protection. Les 3 millions furent votés, pour une fois, à une vingtaine de voix de majorité (24 juin). Changarnier s'était décidé à prendre ce parti sur le conseil d'Odilon Barrot, qui ne jugeait pas que l'Assemblée dût rompre avec le président à cette occasion.

Louis-Napoléon se montra plus blessé que reconnaissant. Les journaux à sa solde attaquèrent injurieusement l'Assemblée et les assemblées en général; l'une de ces feuilles, *le Pouvoir*, fut citée à la barre de l'Assemblée et condamnée à une amende. Cela ne rendit pas ses confrères plus modérés. Une nouvelle attaque d'un journal bonapartiste souleva un orage qui se dissipa sans effet. L'Assemblée se laissa apaiser par les phrases du ministre Baroche.

L'Assemblée se donna des vacances à partir du 9 août, laissant derrière elle, pendant la prorogation, une commission de permanence, composée à peu près exclusivement de légitimistes et d'orléanistes : elle avait mêlé à ses lois réactionnaires quelques mesures utiles sur les caisses de retraite, les sociétés de secours mutuels, les caisses d'épargne, etc., pour tâcher de disputer aux socialistes l'opinion populaire; mais tout cela comptait peu devant la loi du 31 mai.

La première prorogation de la Législative avait été assez tranquille ; la seconde vit se produire incidents sur incidents.

La gauche de l'Assemblée, même dans ses éléments extrêmes, s'était abstenue de pousser à un soulèvement contre la nouvelle violation de la Constitution. Elle ajournait tout à 1852, à l'époque des élections générales. Les exilés à Londres s'irritaient fort de cette circonspection. Ils avaient formé en Angleterre un comité révolutionnaire européen, où Ledru-Rollin et ses amis s'étaient associés à Mazzini et à des réfugiés allemands et polonais. Kossuth, l'ancien dictateur de la Hongrie, vint les rejoindre plus tard. Le journal *la Voix du Proscrit*, organe de Ledru-Rollin et du comité, tonnait contre la faiblesse et « l'indignité » de cette Montagne qui avait subi, sans combat, la destruction du suffrage universel. Louis Blanc faisait écho, sous des formes moins violentes, dans son recueil mensuel, *le Nouveau Monde*. Les excitations de Londres aboutirent à l'organisation d'une

société, dite « de la Jeune Montagne », dans l'Est et le Sud-Est de la France. Quelques meneurs furent arrêtés comme accusés de préparer une insurrection, et leur tentative parut avortée.

Il n'en était rien : la Jeune Montagne persista et se développa largement à l'état de société secrète, mais en ajournant l'action à 1852 et en donnant ainsi raison aux hommes de Paris contre ceux de Londres.

Tandis qu'une fraction de la démocratie se remuait sans résultat immédiat, les notabilités légitimistes allaient saluer à Wiesbaden, sur la rive droite du Rhin, l'héritier de Charles X, le comte de Chambord. Quelques orléanistes se joignaient à eux, visant à la réunion des deux branches des Bourbons, à la « fusion », comme on disait dès lors. Quelques légitimistes rêvaient une fusion d'un autre genre avec la démocratie, en soumettant au suffrage universel, sous forme d'appel au peuple, « le retour du roi de France ». Le comte de Chambord rejeta bien loin cette idée, incompatible avec « le droit héréditaire » ; il n'était pas mieux disposé aux transactions qui eussent rendu possible avec la branche cadette un arrangement que repoussait d'autre part le testament du duc d'Orléans.

Le chef de la branche d'Orléans, Louis-Philippe, s'éteignait en ce moment dans l'exil, à Claremont, à l'âge de 76 ans. Il mourut avec sérénité, en pleine possession de lui-même, entouré des siens. Une sorte de consomption l'enleva sans maladie douloureuse. Il avait exprimé le désir que son corps fût transporté à Dreux, dans la sépulture de sa famille. Ce vœu a été et devait être exaucé, vingt ans après sa mort ; la France n'a pas gardé de sentiments hostiles à sa mémoire ; s'il a erré dans sa politique, il l'a durement expié (26 août).

On remarqua, avec peu de satisfaction, à la présidence, que le général Changarnier avait fait célébrer un service funèbre pour Louis-Philippe aux Tuileries, où résidait l'état-major de l'armée de Paris. M. Guizot et ses anciens collègues y avaient assisté. Les relations entre le président et le général Changarnier s'étaient fort refroidies. Le général a dit et écrit depuis que Louis-Napoléon lui avait offert l'épée de connétable, s'il voulait se mettre au service de son ambition, et qu'il avait refusé.

La fusion avec la branche aînée ne s'opérant pas, les espérances des orléanistes continuèrent à se porter sur le fils aîné du malheureux duc d'Orléans, le comte de Paris, encore enfant; mais légitimistes et orléanistes avaient peu d'autorité sur les masses françaises; ce n'était pas là qu'était le péril pour la République. Les menées de Louis-Napoléon avaient une tout autre portée; il jouait jeu double; sa présidence expirant en 1852, il se préparait à deux fins: obtenir la révision légale de l'article de la Constitution qui interdisait la réélection du président, ou suppléer à la révision légale par un coup d'État. Il fit travailler les conseils généraux par les préfets, afin de leur faire émettre des vœux pour la révision de la Constitution. 52 conseils généraux sur 85 exprimèrent le vœu de la révision totale ou partielle.

Il se mit en campagne pour agir personnellement sur l'opinion des départements. Il parcourut d'abord l'est de la France, de Dijon et de Lyon à Strasbourg, en revenant par Nancy et Reims, tantôt bien, tantôt mal accueilli par ces populations chez lesquelles les opinions démocratiques et républicaines étaient puissantes. Il prononça des discours qui dépassaient parfois ses facultés littéraires; il avait près de lui un habile écrivain, M. Mocquart, dont la main se décelait dans ses élucubrations. A Lyon, il se déclara « le représentant des deux grandes manifestations nationales qui, en 1804 comme en 1848, ont voulu sauver par l'ordre les grands principes de la Révolution française. » Il évoquait donc, non pas même le 18 Brumaire et le Consulat, mais la date de l'Empire, 1804. Il est vrai qu'un peu plus loin, il renouvelait ses protestations contre les bruits de coup d'État. Il assurait que le titre qu'il ambitionnait le plus était celui d'honnête homme; il se disait, avant tout, « l'homme du devoir! »

Il visita ensuite la Normandie. Dans ce pays où dominait la crainte des agitations sociales, il voila un peu moins sa pensée. « Si des jours orageux devaient reparaître, dit-il à Caen, et que le peuple voulût imposer un nouveau fardeau au chef du gouvernement, ce chef serait bien coupable de déserter cette haute mission! »

A Cherbourg, où il inspecta la flotte française, il dit qu'on lui demandait partout des mesures qui pussent vivifier l'agriculture, l'industrie et le commerce. « Ces résultats ne s'obtiendront que si vous me donnez le moyen de les accomplir; ce moyen est tout entier dans votre concours à fortifier le pouvoir. »

Louis-Napoléon avait agi sur les départements en vue de la révision légale; de retour à Paris, il agit sur l'armée pour la disposer à l'autre solution. Il s'adressa directement aux masses militaires par des revues et des banquets. Il passa en revue, à Saint-Maur, une partie de l'armée de Paris et fit distribuer du vin de Champagne aux soldats. Plusieurs régiments crièrent: « Vive Napoléon! » et même: « Vive l'empereur! »

La Commission de permanence s'émut: elle décida de mander le ministre de la guerre. Odilon Barrot s'y opposa. — « Il faut, dit-il, convoquer immédiatement l'Assemblée et aller jusqu'au bout, ou ne rien faire. » Il avait raison. On ne l'écouta pas; on fit venir le ministre, le général d'Hautpoul. Comme l'avait prévu M. Barrot, on ne put rien tirer du ministre, qui prétendit qu'il ne s'agissait là que de l'enthousiasme spontané de quelques soldats; que « de misérables folliculaires » (les journalistes) avaient exagéré des faits insignifiants.

Il s'avisa, là-dessus, de prendre à témoin le général Changarnier de l'impossibilité d'empêcher quelques cris isolés dans une revue.

Changarnier répondit nettement qu'on empêcherait ces cris quand on le voudrait; que c'était contre son avis que ces acclamations avaient été « non seulement encouragées, mais provoquées. »

C'était grave. Le commandant de l'armée de Paris rompait avec le président (7 octobre). La Commission réclama du ministre un ordre du jour qui rappellerait aux troupes que les cris sous les armes étaient interdits.

Non seulement l'ordre du jour que demandait la Commission ne parut pas; mais, dans un banquet à l'Élysée, contrairement à toute discipline militaire, des sous-officiers furent appelés à la table du président, quand des officiers étaient relégués à d'autres tables; puis, le 10 octobre, les incidents de Saint-Maur se

renouvelèrent à Satory. Infanterie, artillerie, génie, défilèrent devant le président en conservant le silence réglementaire; mais la plus grande partie de la nombreuse cavalerie qui avait été appelée à la revue cria : « Vive Napoléon ! » et un certain nombre : « Vive l'empereur ! » On remarqua que les soldats ne criaient qu'à l'exemple et à l'incitation de leurs chefs.

Le président ne se contenta pas d'avoir ainsi bravé l'Assemblée ; il voulut se débarrasser de Changarnier et fit proposer au conseil des ministres, par le ministre de la guerre, de partager l'armée de Paris en quatre divisions, dont Changarnier ne commanderait plus qu'une seule.

Le ministère, tout dévoué qu'il fût au président, s'effraya et refusa.

Louis-Napoléon sembla reculer : il nomma le général d'Hautpoul gouverneur de l'Algérie et le remplaça au ministère par le général Schramm ; mais, quelques jours après, il fit mettre en disponibilité le général Neumayer, chef d'état-major de Changarnier, qui avait blâmé les cris sous les armes (31 octobre).

Changarnier riposta par un ordre du jour où il rappelait aux troupes les règlements qui défendent toute démonstration sous les armes (2 novembre).

Le conflit était dans l'air. On s'attendait à un coup de main, soit d'un côté, soit de l'autre, et peut-être des deux côtés à la fois. La vigueur militaire de Changarnier faisait croire qu'il allait prendre l'offensive : on se trompait ; il n'était homme d'action qu'à la guerre : dans la politique, il ne jugeait ni les situations ni les hommes ; il dépensait son énergie en vanteries : il parlait de mettre Louis-Napoléon à Vincennes et comptait en obtenir l'ordre du président de l'Assemblée, M. Dupin ! Odilon Barrot fut stupéfait lorsque Changarnier lui confia ce qu'il attendait de M. Dupin, très hardi à la tribune, mais le plus timide des hommes dans les crises révolutionnaires.

Changarnier était donc fort mal préparé quant aux moyens ; pour le but, on ne sait s'il travaillait au profit des d'Orléans ou de la légitimité ; il est douteux qu'il le sût bien lui-même.

Si Changarnier n'était pas en mesure d'attaquer, l'était-il au moins de se défendre et de défendre l'Assemblée? La Commis-

sion de permanence, dans le cas où Louis-Napoléon révoquerait Changarnier comme il avait révoqué son chef d'état-major, paraissait disposée à convoquer l'Assemblée et à maintenir Changarnier dans son commandement malgré le président de la République. La Commission eût-elle mené jusqu'au bout cette résolution? il est permis d'en douter. Quoi qu'il en soit, Louis-Napoléon ajourna de nouveau ses projets et tâcha d'endormir encore une fois l'Assemblée. Il ordonna la dissolution d'une société dite « du Dix-Décembre, » qui l'avait servi par trop bruyamment : elle enrôlait des bandes qui acclamaient le président partout où il se montrait et se jetaient sur quiconque opposait d'autres cris à leurs clameurs payées ; puis, le jour où se rouvrit la session (12 novembre), le ministre Baroche vint lire un message le plus rassurant du monde pour qui voulait être rassuré, quoique, au fond, plein d'équivoques comme toujours. Louis-Napoléon se présentait, ainsi qu'il l'avait fait dans son voyage, comme étant l'homme du devoir, du droit, de la morale!

L'Assemblée, moins hardie contre le président que contre la démocratie, sentait la faiblesse qui résultait de ses divisions : la majorité n'était d'accord que pour la réaction; quant au reste, elle ne savait ce qu'elle voulait, ou, du moins, elle se fractionnait en groupes ayant chacun des visées différentes. Elle jugea à propos de se montrer satisfaite. Elle ne remarqua point que, dans ce long message où l'on parlait de tout, il n'y avait pas un mot sur la loi du 31 mai.

Le rapprochement entre le président et l'Assemblée n'empêcha point la presse bonapartiste de continuer ses invectives. La trêve entre les pouvoirs ne fut pas de longue durée. Louis-Napoléon procédait par des alternatives d'agressions et de reculades, également calculées, qui l'eussent perdu devant une Assemblée unie et forte, mais qui réussissaient à déconcerter une Assemblée discordante, comme était la Législative.

Le 3 janvier 1851, le président demanda de nouveau à ses ministres la révocation de Changarnier, mais, cette fois, une révocation explicite et directe. Les ministres donnèrent leur démission. Le président appela à une conférence les chefs de la

majorité. Il se déclara résolu à ne jamais dépasser les limites de son pouvoir constitutionnel, mais aussi à le maintenir tout entier. « Des circonstances exceptionnelles, dit-il, ont créé à Paris un commandement militaire anormal, exorbitant, qui n'a plus de raison d'être ; j'ai résolu, selon mon droit, de faire cesser cet état de choses ; je vous ai réunis pour que vous assuriez l'Assemblée de la légalité de mes intentions : elle n'a aucun empiétement à redouter de ma part. »

Les chefs parlementaires croyaient avoir été mandés pour être consultés : on leur signifiait une décision irrévocable. Ils exprimèrent, l'un après l'autre, leurs sentiments unanimes sur l'acte du président, les uns avec chaleur, les autres avec gravité et tristesse : M. Thiers fut très vif dans son langage, très pressant et très serré dans ses arguments; M. Barrot eut des accents pathétiques, en adjurant le président de ne pas s'engager dans une voie fatale.

Rien n'y fit. On se sépara, sans paroles violentes, mais sans conciliation aucune.

Le surlendemain (10 janvier), le *Moniteur* publia la liste d'un nouveau ministère, où rentraient quatre des précédents ministres, qui ne s'étaient retirés que pour la forme. C'étaient les politiques qui avaient la confiance du président : MM. Baroche, Rouher, Achille Fould et le représentant de la loi de l'enseignement, M. de Parieu. Ces anciens ministres manifestaient le caractère du cabinet plutôt que les nouveaux, entre lesquels reparaissait M. Drouin de l'Huys. Les deux commandements retirés à Changarnier sur la ligne et la garde nationale étaient partagés entre deux généraux dont les noms n'avaient rien d'inquiétant pour l'Assemblée. Aussi, dans la pensée de Louis-Napoléon, ces choix n'étaient-ils que provisoires.

L'agitation était grande dans l'Assemblée. M. de Rémusat proposa de former une commission chargée de prendre toutes les mesures que les circonstances pourraient nécessiter. M. Dufaure l'appuya énergiquement. La proposition fut renvoyée à l'examen des bureaux par 330 voix contre 273.

La majorité réactionnaire s'était coupée en deux : une moitié avait refusé de se prononcer contre le président. La gauche

avait fait comme la droite : 80 de ses membres avaient voté pour la proposition Rémusat ; une centaine d'autres s'étaient abstenus. Plusieurs républicains furent élus membres de la Commission ; pour la première fois, un rapprochement s'opérait entre une partie de la droite et une partie de la gauche ; malheureusement, c'était là un fait bien éphémère.

La Commission, fort divisée, proposa, par 8 voix contre 7, de blâmer la révocation de Changarnier et de donner à ce général un nouveau témoignage de confiance. La Commission, par une fiction puérile, ne faisait remonter qu'aux ministres la responsabilité de l'acte qu'elle blâmait.

Il y eut dans l'Assemblée des débats très animés ; le ministre Baroche en soutint tout le poids avec plus d'habileté que de dignité. M. Jules de Lasteyrie, alors membre de la droite, mais qui s'était montré fort libéral au temps de Louis-Philippe et qui devait venir un jour à la République, flétrit avec vigueur les menées bonapartistes ; il rappela en termes indignés les excès de la société du « Dix-Décembre, » « 7 ou 8,000 coquins », avec lesquels on prétendait mener la France. Le mot est resté fameux.

La discussion fut encore une fois dominée par un de ces discours de M. Thiers qui sont des événements historiques. L'esprit en fut bien différent de celui qui avait inspiré M. Thiers dans des occasions précédentes. M. Thiers comprenait maintenant que le socialisme n'était pas le seul ni peut-être le plus grand danger de la France : il s'arrêtait et s'efforçait d'arrêter les autres sur une pente funeste. Il fit tout ce qu'il put pour réparer ses paroles imprudentes sur la « vile multitude » ; il avait été récemment à Claremont visiter la famille d'Orléans : il prit soin d'expliquer ce voyage comme un simple hommage rendu à une grande infortune ; il dit qu'il s'était demandé dans sa conscience si la destinée des nations modernes ne les conduisait pas plutôt vers la République démocratique que vers la royauté constitutionnelle... « Il faut faire l'expérience complètement, loyalement... après tout, la République, c'est le gouvernement de tout le monde. »

Il revenait ainsi à la pensée de son célèbre discours de janvier 1848 et semblait vouloir effacer son passé récent.

Malheureusement, les républicains ne virent là qu'une manœuvre et ne crurent pas à une sincérité que l'avenir devait un jour démontrer.

M. Thiers conclut par ce mot tant de fois cité : « Si l'Assemblée cède, l'Empire est fait! » (17 janvier.)

La proposition de la Commission en faveur de Changarnier n'était point acceptée par la gauche ; on y substitua un ordre du jour où l'Assemblée déclarait qu'elle n'avait pas confiance dans le ministère. Cavaignac s'y rallia : la gauche le suivit. L'ordre du jour passa à 415 voix contre 286.

Odilon Barrot s'était abstenu. Il persistait à juger l'Assemblée incapable de soutenir la lutte jusqu'au bout.

Le ministère donna sa démission. Louis-Napoléon ne crut pas le moment venu d'engager le conflit à fond. Il prit un ministère d'hommes d'affaires, qu'il annonça, dans un message à l'Assemblée, comme un cabinet de transition en dehors des partis. C'était le gouvernement personnel pur et simple.

Le 3 février, nouvelle demande d'argent du président. Les trois millions étaient déjà engloutis. Louis-Napoléon ne comptait sans doute pas sur le succès, mais entendait se poser en victime. Le crédit fut rejeté par 396 voix contre 294 (10 février). Le président vendit des voitures et des chevaux, afin d'émouvoir le pays sur la « pauvreté » où l'on réduisait le chef de l'État.

La coalition qui lui avait infligé cet échec se rompit dès le lendemain. La majorité retournait, en toute occasion, à ses habitudes réactionnaires, et la gauche, à ses habitudes colériques.

Le président, qui avait déjà fait une tentative peu sérieuse auprès d'Odilon Barrot avant de composer son ministère d'affaires, sollicita de nouveau M. Barrot de former un ministère. M. Barrot essaya. Se tenant à peu près en dehors des groupes de l'Assemblée, il voyait la situation avec plus de sang-froid que les meneurs parlementaires. Il eût voulu préparer une révision légale de la Constitution qui permît la réélection du président et pût prévenir un coup d'État, la guerre civile et le despotisme. Louis-Napoléon n'était pas homme à devenir réellement le chef d'un gouvernement constitutionnel et parlemen-

taire ; il n'eût jamais renoncé à ses visées d'Empire ; mais il n'eût pas tenté de prochain coup de force, s'il eût pu se faire réélire légalement. La lutte eût recommencé après, mais avec une Assemblée nouvelle, qui n'aurait pas eu l'impopularité de la Législative ; c'était du temps de gagné, avec les chances qu'amène le temps.

Ces chances étaient peut-être assez faibles alors : M. Barrot les fit valoir avec conviction ; il ne persuada pas M. Thiers ni ses amis ; l'opposition de droite repoussa cette transaction, et Odilon Barrot renonça à former un cabinet. Le président prit Léon Faucher pour chef d'un ministère où rentrèrent MM. Rouher, Baroche et Fould, les hommes de confiance (11 avril).

Le choix de Léon Faucher était d'une habileté machiavélique. Le président l'avait fait afin de rallumer plus violemment la discorde entre la droite et la gauche. Léon Faucher, à la fois parlementaire et réactionnaire, prit pour programme le maintien intégral de la loi du 31 mai, si détestée de la gauche, et la droite, le sachant incapable de conniver à un coup d'État, se rassura follement. Elle ne comprit point qu'on préparerait le coup d'État derrière Faucher, sans qu'il s'en doutât.

En attendant, cette question de la révision constitutionnelle, qu'Odilon Barrot eût souhaité de résoudre, agitait le pays, comme avait fait, sous la Constituante, la question de la dissolution. Les préfets poussaient avec ardeur au pétitionnement. Pendant ce temps, à Londres, nos exilés avaient aussi leur projet de révision. Ledru-Rollin, excité par Delescluze, réclamait le gouvernement direct du peuple par le peuple, c'est-à-dire le peuple votant directement les lois. Il est étrange qu'un homme de la valeur de Ledru-Rollin ait pu émettre des idées aussi impraticables. Il fut combattu par Louis Blanc, qui, chose remarquable, défendit le sens pratique contre l'utopie.

En France, les républicains étaient opposés à toute révision de la Constitution jusqu'à ce que la loi du 31 mai eût été abrogée. La presse bonapartiste commençait d'attaquer cette loi, pendant que les ministres s'en déclaraient, à la tribune, les défenseurs résolus. C'était là un avertissement pour qui eût su et voulu comprendre (mai). L'Assemblée en reçut bientôt un plus

direct. Le 1er juin, en inaugurant, à Dijon, une section du chemin de fer de Lyon, le président dit publiquement que, si l'Assemblée lui avait donné son concours pour les mesures de répression, elle le lui avait refusé pour toutes les mesures de bienfaisance qu'il avait conçues dans l'intérêt du peuple.

C'était faux ; il n'avait rien proposé de sérieux à l'Assemblée ; mais l'intention était claire. Léon Faucher remit sur-le-champ sa démission. Louis-Napoléon refusa la démission de ce ministre et supprima la phrase au *Moniteur ;* mais on ne put empêcher que l'Assemblée en eût connaissance. La droite en fut naturellement très irritée. A propos d'une question de discipline militaire, où des républicains rappelèrent que, le 18 Brumaire, l'obéissance passive, absolue, du soldat avait permis à l'usurpation de s'accomplir, Changarnier saisit l'occasion de monter à la tribune pour déclarer qu'il n'y avait pas maintenant le moindre prétexte à un enthousiasme capable d'égarer l'armée. — « L'armée, dit-il, ne désire, pas plus que vous, voir infliger à la France les misères et les hontes du gouvernement des Césars... Personne n'obligerait nos soldats à marcher contre la loi et contre l'Assemblée. On n'entraînerait pas un bataillon, pas une compagnie, pas une escouade... Mandataires de la France, délibérez en paix ! »

L'Assemblée applaudit à ces paroles sonores. Changarnier parlait ; Louis-Napoléon agissait.

Il n'était plus possible à la droite de méconnaître le péril, et cependant elle poursuivait, dans toutes sortes d'occasions de détail, sa politique réactionnaire et impopulaire, en même temps qu'elle rendait au président bravades pour bravades.

Le mouvement révisionniste continuait à s'étendre. Au 14 juillet, il avait réuni 1,366,000 signatures et adhésions. La question était, depuis quelques semaines, engagée devant l'Assemblée. Le 23 mai, un grand nombre de représentants avaient déposé la proposition d'une révision totale. Ils étaient 233, mêlés de bonapartistes, de légitimistes et d'hommes qui, ainsi qu'Odilon Barrot, désiraient une révision légale pour prévenir un coup de force. La proposition et les pétitions avaient été renvoyées à une commission également très mélangée. Le duc

de Broglie, qui la présidait, était favorable à la révision par les mêmes raisons qu'Odilon Barrot.

La discussion fut d'un grand intérêt dans la Commission. La majorité refusa de répondre à la question de Cavaignac : « Si l'on voulait améliorer la république ou préparer la monarchie ? » On prétexta qu'il fallait laisser à l'Assemblée future toute sa liberté. Ce n'était pas là le moyen de faire voter la révision par les républicains.

La Commission conclut, par 9 voix contre 6, à la révision totale. M. de Tocqueville, chargé du rapport, laissa transpirer les hésitations auxquelles il était en proie ; il proposait la révision, mais sans accent et sans autorité.

Il y eut, dans la discussion générale de l'Assemblée, un assaut d'éloquence pour et contre la république et la monarchie, ce qui ne pouvait avoir, dans le moment, aucun résultat pratique. Dans un discours retentissant, Victor Hugo jeta cette parole : « Après Napoléon le Grand, faut-il que nous ayons Napoléon le Petit ? »

Le seul orateur qui précisa la situation et le vrai but de la révision fut Odilon Barrot. Dans le déplorable état politique où était la France, la raison relative, le moindre mal, était là. Odilon Barrot, dans ses Mémoires, reconnaît qu'on avait eu tort de n'avoir pas limité la révision à l'amélioration de la forme républicaine, comme le demandait Cavaignac ; que c'eût été le seul moyen d'obtenir les voix des républicains et, par conséquent, la majorité légale. La Constitution exigeait une majorité des trois quarts des voix, ce qui rendait la révision extrêmement difficile. Le discours d'Odilon Barrot, très sincère, très sensé, aboutissait à ceci : que toute conclusion autre que l'amélioration de la République serait l'œuvre de la passion et non de la raison. C'était la même tendance que chez M. Thiers, mais plus décidée encore. Odilon Barrot montra avec force les immenses avantages qu'on donnait au président en refusant la révision. Jamais il n'avait manifesté autant d'esprit politique que dans ce débat qui termina sa carrière active.

Odilon Barrot fit impression, assez pour avoir la majorité ordinaire, mais non pas la majorité légale des trois quarts. 446

voix se prononcèrent pour la révision ; 278 contre. MM. Thiers, de Rémusat et quelques-uns de leurs amis avaient voté contre avec la gauche. C'était la faute de la droite si la gauche avait émis en masse un vote négatif ; on n'avait consenti à lui donner aucun gage (17 juillet).

Odilon Barrot, le duc de Broglie et ceux de leurs collègues qui voulaient la révision pour éviter le coup d'État, gardaient quelque espoir d'y revenir après les trois mois d'intervalle qu'exigeait la loi pour renouveler la proposition. Il n'y avait possibilité de gagner la gauche qu'en sacrifiant la loi du 31 mai : le duc de Broglie lui-même, l'inventeur des trois ans de domicile, reconnaissait maintenant tout au moins la nécessité de modifier ce qui avait été en grande partie son ouvrage.

Il était un peu tard. Louis-Napoléon, qui avait d'abord joué sur la double chance pacifique et violente, voyant la révision rejetée, avait pris son parti pour l'usurpation armée.

Lors même que la solution légale était pendante, il avait commencé à se préparer pour l'autre éventualité, c'est-à-dire à se faire des instruments de coup d'État. La Constituante et Cavaignac s'étaient occupés de l'Algérie pour y développer la colonisation française. C'était à un autre point de vue que Louis-Napoléon jetait les yeux sur notre colonie africaine. Les généraux qui avaient acquis leur renommée dans ce pays étaient rentrés en France, afin de prendre part aux affaires publiques ; l'un d'eux les avait dirigées pendant quelques mois, et d'autres faisaient opposition au président actuel sur les bancs de l'Assemblée. Louis-Napoléon pensa à gagner leurs successeurs en Afrique pour les associer à ses desseins. Son aide de camp Fleury lui avait fort recommandé le général Saint-Arnaud. L'existence aventureuse et irrégulière qu'avait menée cet officier général le faisait croire disposé à entrer dans des complots, en même temps que son intelligence et son énergie semblaient donner chance de succès à ce qu'il entreprendrait. On chargea Saint-Arnaud d'une expédition dans la Petite Kabylie, pour lui faire une réputation (mai 1851). La Grande et la Petite Kabylies s'étaient jusque-là maintenues presque indépendantes autour du massif du Djurdjura. Le général Saint-Arnaud opéra une reconnaissance

hardie et rapide plutôt qu'une conquête ; mais c'était assez pour faire grand bruit dans les journaux du Gouvernement et pour faire monter en grade le général. Saint-Arnaud s'engagea avec Louis-Napoléon par l'intermédiaire de Fleury. Il fut appelé à Paris, à la fin de juillet, et y reçut le commandement d'une division.

Un autre changement très grave eut lieu dans les commandements militaires à Paris. Le général Baraguey d'Hilliers, qui commandait les troupes de ligne depuis la révocation de Changarnier, n'entendait pas se prêter à un coup d'État ; il fut remplacé par le général Magnan, besogneux et peu scrupuleux, qui s'était rendu suspect en 1840, lors de l'affaire de Boulogne.

Une brochure fut composée secrètement par Louis-Napoléon en collaboration avec Granier de Cassagnac, ce publiciste qui avait plus compromis que servi M. Guizot durant les dernières années de son ministère. C'était un plan de révision, non légal, celui-là. Il remplaçait la Constitution de 1848 par celle de l'an VIII ou à peu près. Cette pièce fut tirée, au commencement d'août, à 40,000 exemplaires ; mais elle fut tenue en réserve. A mesure que la crise approchait, Louis-Napoléon cessait les démonstrations bruyantes. Sa détresse financière contribuait fort à le pousser à l'action. Il ne trouvait plus de crédit. Ses rêves, ses aspirations s'étaient transformés en une conspiration formelle. Il avait pris pour résidence d'été ce château de Saint-Cloud qui avait été le théâtre du 18 Brumaire ; c'est là que, le 11 août, il arrêta son plan d'usurpation avec ses plus intimes confidents, MM. de Morny, de Persigny, Rouher et le préfet de police Carlier.

Nous avons déjà vu apparaître M. Rouher, habile discuteur à la tribune, instruit dans les matières d'économie politique, qui avait passé à Louis-Napoléon, comme il eût passé à toute force prépondérante et à tout gouvernement disposé à le prendre pour ministre.

Fialin de Persigny était un ancien officier subalterne qui s'était attaché avec un dévouement fanatique au bonapartisme et à la personne de Louis-Napoléon, au temps des complots de Strasbourg et de Boulogne. Très remuant, esprit bizarre, mais inven-

tif et résolu, il était parvenu à se faire élire dans deux départements en 1849 et à exercer quelque influence, non dans l'Assemblée, mais sur les groupes populaires bonapartistes.

M. de Morny était un personnage d'une toute autre portée. Il passait dans le monde pour fils de la reine Hortense et frère non avoué de Louis-Napoléon ; ce n'était pas néanmoins par la voix du sang, quoiqu'il se vantât sans scrupule de cette origine, c'était par réflexion qu'il s'était attaché au président ou plutôt au prétendant. L'homme de plaisir recouvrait, chez lui, le froid calculateur. Député vers la fin du règne de Louis-Philippe et voyant ce gouvernement s'en aller à la dérive, il avait donné en vain des conseils de prudence à M. Guizot ; hostile par tempérament à la démocratie et appréciant avec sagacité l'impuissance des légitimistes et des orléanistes, il était donc venu là où il jugeait que serait la fortune ; il sentait sa supériorité sur l'homme auquel il se ralliait et comptait bien diriger cette fortune. Il en aurait eu, en effet, la capacité, si ses habitudes de plaisir et l'excès de son scepticisme ne l'eussent rendu incapable de cette persévérance inflexible dans les desseins qui fait les grands ambitieux.

S'il n'était pas l'homme de la politique à conceptions profondes et à longues échéances, il avait tout ce qu'il fallait pour combiner et exécuter un plan d'action dans un moment donné.

Louis-Napoléon et ses complices convinrent de ne pas attendre le retour de l'Assemblée : on arrêterait les membres de la Commission de permanence ; le président publierait des décrets que M. Rouher rédigea dans le sens de la brochure que nous avons mentionnée tout à l'heure ; on publierait des proclamations préparées au mois de janvier, lors des débats suscités par la révocation de Changarnier : on mettrait Paris et quelques grandes villes en état de siège. On ferait ce coup le 17 septembre.

Les conspirateurs civils avaient tout préparé ; il fallait maintenant un chef militaire pour exécuter. On savait qu'on ne pouvait compter sur le ministre de la guerre, le général Randon ; Louis-Napoléon offrit ce ministère à Saint-Arnaud. Au grand étonnement du président, Saint-Arnaud hésita et fit des objec-

tions qui équivalaient, sinon à un refus, du moins à un ajournement. Après lui, un autre général s'excusa. Le préfet de police, très ardent jusque-là, se déroba aussi.

Il y eut donc nécessité d'ajourner. Louis-Napoléon chercha un autre plan. Le 14 octobre, le président annonça à ses ministres qu'il était décidé à proposer à l'Assemblée la révocation de la loi du 31 mai. C'était là ce que l'Assemblée aurait dû depuis longtemps prévoir. Léon Faucher reconnut enfin que son ministère n'avait été qu'un paravent destiné à masquer les complots du président; il démissionna, et ses collègues durent le suivre.

Après avoir dérouté l'opinion publique par de vaines négociations avec les personnages les plus divers, le président fit annoncer par le *Moniteur*, le 27 octobre, un nouveau ministère extra-parlementaire. Un seul nom était hautement significatif : le ministère de la guerre, Saint-Arnaud. Cette fois, il avait accepté.

Au-dessous du ministère, un autre choix n'avait pas moindre portée. Le préfet de police Carlier s'était retiré de la conspiration et avait suivi la retraite du ministère Léon Faucher. Réactionnaire déterminé, mais non bonapartiste dévoué, il avait trop d'attaches orléanistes. Il fut remplacé par M. de Maupas, préfet de la Haute-Garonne, que Léon Faucher, au moment de sa retraite, était sur le point de destituer. Ce préfet avait demandé au procureur général près la Cour de Toulouse de délivrer des mandats d'arrêt contre des républicains notables. Le chef du parquet répondit qu'il ne pouvait faire arrêter des citoyens uniquement comme suspects et sans preuves ni indices de leur culpabilité. « Des preuves, des pièces! s'écria le préfet; eh bien! on les trouvera chez eux ! »

Le procureur général dénonça immédiatement la proposition du préfet au premier président de la Cour d'appel, M. Piou. Les deux magistrats allèrent à Paris porter au ministère le procès-verbal de ce qui s'était passé à Toulouse. Léon Faucher manda le préfet à Paris et lui manifesta son indignation. Louis-Napoléon appela Maupas à l'Élysée et, lors de la formation du nouveau ministère, Maupas fut nommé préfet de police. Maupas était loin

de la capacité et de l'intrépidité de Saint-Arnaud ou de Morny ; mais, selon sa mesure, il était prêt à tout. Louis-Napoléon avait enfin son personnel sous la main.

Saint-Arnaud débuta par un ordre du jour à l'armée, qu'il nommait l'espoir et le salut de la société menacée, et par une circulaire aux généraux, où il invoquait « le dogme de l'obéissance passive ». Sous les armes, disait-il, le règlement militaire est l'*unique loi*. La responsabilité s'arrête au chef de qui l'ordre émane; elle couvre à tous les degrés l'obéissance et l'exécution.

« Le règlement militaire est l'unique loi! » C'était clair.

L'Assemblée se rouvrit le 4 novembre. Le président proposa, dans son message, la révocation de la loi du 31 mai, en termes habilement calculés, qui furent approuvés de la gauche. Le plan de Louis-Napoléon était évident : au sein de l'Assemblée, il avait excité la droite contre la gauche par le ministère réactionnaire de Léon Faucher; il excitait maintenant la gauche contre la droite par le projet de révocation de la loi réactionnaire. Au dehors, il excitait les masses contre l'Assemblée.

Odilon Barrot dit avec raison dans ses Mémoires que l'Assemblée n'avait qu'un moyen de défense : révoquer la loi du 31 mai pour concilier la gauche avec l'ancienne majorité, et voter la révision, qui amènerait une nouvelle Constituante.

La droite fit tout le contraire. Elle commença par rejeter l'urgence du projet de révocation et continua d'irriter la gauche dans les moindres incidents par son attitude offensante. En ce moment même, cependant, elle voulait accepter la lutte avec le président. C'était du vertige.

Le 6 novembre, les questeurs, dont la fonction est de veiller à la sûreté des assemblées, proposèrent d'ériger en loi le décret de mai 1848, qui donnait au président de l'Assemblée le droit de requérir directement les troupes.

Les hommes les plus sensés de la droite sentaient combien la conduite de leur groupe était impolitique. Ils firent une tentative pour enlever à Louis-Napoléon son arme en réformant la loi du 31 mai à l'occasion de la loi municipale. Un ancien ministre de la Restauration, M. de Vatimesnil, proposa de re-

pousser le projet du Gouvernement, mais de fixer à bref délai la discussion de la loi municipale, à propos de laquelle on modifierait les conditions de l'électorat.

La gauche, aigrie par les mauvais procédés de la droite, ne prit pas au sérieux la demi-satisfaction qu'on lui offrait. L'orateur le plus accrédité de l'extrême gauche, l'éloquent et peu pratique Michel (de Bourges), donna aveuglément dans le piège de Louis-Napoléon et « se fit gloire de soutenir le chef de la République, lorsqu'il prenait des mesures qui assuraient l'ordre et la liberté ! »

Le projet du Gouvernement fut rejeté par 353 voix contre 349. 66 membres de l'ancienne majorité avaient voté avec la gauche pour le projet.

Parmi ceux qui avaient voté le rejet, Odilon Barrot et plusieurs autres n'avaient agi que par une sorte de point d'honneur et tout en étant disposés à changer la loi du 31 mai ; s'ils s'étaient décidés à s'unir à la gauche, Louis-Napoléon était désarmé et forcé d'ajourner encore une fois ses complots.

Dès le lendemain, Odilon Barrot et ses amis revinrent sur la question de la loi municipale et réussirent à la faire mettre à l'ordre du jour du 19 novembre. Au même jour, fut fixée la discussion de la proposition des questeurs, approuvée par la commission qui avait été chargée de l'examiner.

Des incidents graves avaient précédé cette double décision.

La majorité, effrayée de sa propre hardiesse, s'était crue menacée d'un coup d'État dans la nuit même qui avait suivi la séance où avait été repoussé le projet du Gouvernement ; puis, rien n'ayant bougé, elle s'était rassurée fort mal à propos. Le ministre de la guerre, dans ses conférences avec la commission chargée du rapport sur la proposition des questeurs, avait reconnu que le décret de mai 1848 avait toujours force obligatoire. Il est vrai qu'en même temps il refusait de reconnaître au président de l'Assemblée le droit de requérir directement les troupes, sous prétexte de l'impossibilité d'admettre la supposition d'un conflit entre le président de la République et l'Assemblée.

Au moment même où le ministre Saint-Arnaud affirmait que

le décret de 1848 était toujours affiché dans les casernes, son subordonné Magnan, commandant de l'armée de Paris, invitait confidentiellement les chefs de corps à l'en faire disparaître.

Le ministre de la guerre rétracta bientôt la concession qu'il avait faite quant au principe, tout en l'annulant dans la pratique; il protesta, dans le *Moniteur*, contre le procès-verbal de la Commission et prétendit n'avoir pas dit un mot dont on pût inférer qu'il admît le décret de mai 1848 comme resté en vigueur.

La Commission répondit à cet audacieux démenti en votant la proposition des questeurs : c'est alors que la discussion de cette proposition fut, comme nous l'avons dit, fixée au 19 novembre.

Ce débat était décisif : si la proposition était votée, l'Assemblée pouvait se défendre; sinon, tout était dans la main du pouvoir exécutif. Le colonel Charras, l'ancien sous-secrétaire d'État de la guerre sous Cavaignac, monta à la tribune. On avait entendu naguère la passion aveugle avec Michel (de Bourges); on entendit la raison politique avec Charras. L'orateur militaire montra que le danger, pour la République, ne venait pas, en ce moment, de la majorité, mais du pouvoir exécutif. « La majorité, dit-il, s'est placée sur le terrain de l'indépendance des Assemblées; je voterai avec elle. »

Michel (de Bourges) lui répondit par une déclamation éloquênte où la situation réelle était entièrement méconnue.

Le rapporteur de la commission, M. Vitet, au lieu de chercher à ramener la gauche au sage conseil de Charras, la provoqua de nouveau en attaquant les révolutionnaires. M. Thiers s'élança à la tribune et fit les plus grands efforts pour réparer cette imprudence d'un ami de M. Guizot. On ne l'écouta pas. Des souvenirs trop récents excitaient contre lui les passions de la démocratie.

Un dernier épisode de cette séance trop fameuse eût dû cependant éclairer les plus prévenus et les plus égarés. Le général Bedeau posa une question au ministre de la guerre : « Est-il vrai, dit-il, que le décret du 11 mai 1848 ait été retiré des casernes par ordre du pouvoir exécutif? »

« — Je n'ai pas voulu, répondit Saint-Arnaud, laisser aux soldats un prétexte de doute et d'hésitation ; j'ai fait enlever le décret là où il existait encore. »

— « Je demande la mise en accusation, s'écria Charras. »

L'Assemblée se leva en tumulte. Changarnier fit prévenir les huissiers de fermer les portes de la salle aussitôt après le vote et d'empêcher que personne ne sortît. Saint-Arnaud, averti, dit-on, par Rouher et craignant que les questeurs ne le fissent arrêter, se hâta de quitter l'Assemblée avec Magnan; Morny était déjà parti.

Toute hésitation était devenue inconcevable pour quiconque aujourd'hui juge de sang-froid les événements. La gauche hésita. Voterait-elle avec ces légitimistes et ces orléanistes qu'elle croyait plus redoutables que le prétendant impérial ? Un certain nombre de républicains virent clair avec Charras; parmi eux, les généraux d'Afrique et d'autres militaires, puis Edgar Quinet, Barthélemy-Saint-Hilaire, Arnaud (de l'Ariège), Bixio, et, avec eux, deux hommes qui étaient comme l'âme de notre Alsace, Kestner et Victor Chauffour, et aussi Dufaure et Jules Grévy, qui s'efforçaient de sauver la seconde République, et qui devaient être, l'un, le ministre, l'autre, le président de la troisième.

La gauche, en grande majorité, ne les suivit pas; elle vota avec les bonapartistes et les timides qui tremblaient devant le conflit et tendaient à se rallier au pouvoir qu'ils jugeaient le plus fort.

La proposition des questeurs fut rejetée par 403 voix contre 300.

Un groupe notable de la droite, la réunion de la rue des Pyramides, avait repoussé la proposition des questeurs, tout en prétendant maintenir intégralement la loi du 31 mai. On ne pouvait pousser plus loin la déraison.

L'Assemblée abdiquait. Dès lors, ainsi que M. Thiers l'avait annoncé quelque temps auparavant, l'Empire était fait!

« Le vote du 17 novembre, dit un historien de la droite (M. Victor Pierre), assurait à Louis-Napoléon l'armée, dont il brisait les hesitations ; l'abrogation de la loi du 31 mai lui conciliait le peuple. »

Les groupes extrêmes de la droite et de la gauche, au dehors comme au dedans de l'Assemblée, rivalisaient d'aberrations. La Montagne n'agissait pas plus sensément que la réunion de la rue des Pyramides. Michel (de Bourges) et ses amis publièrent des manifestes où ils s'attaquaient exclusivement à l'Assemblée, comme s'il n'y avait eu rien à craindre du côté du président. Un comité secret socialiste répandit des bulletins qui menaçaient de mort quiconque prétendrait réviser la Constitution.

Les bonapartistes exploitaient habilement ces insanités pour effrayer la bourgeoisie et l'amener à préférer, comme le dit nettement un de leurs pamphlets, « le règne du sabre au règne de la torche ». Afin de masquer la conspiration qui se tramait à l'Élysée, ils accusèrent les chefs de l'ancienne majorité de conspirer contre la personne du président.

C'était M. Granier de Cassagnac qui avait porté cette accusation, en termes outrageants, dans le *Constitutionnel;* lorsqu'on interpella dans l'Assemblée le ministre de l'intérieur, M. de Thorigny, il répondit qu'il ne croyait pas à la prétendue conspiration; mais, le lendemain, le *Moniteur* changea les paroles du ministre et lui fit dire seulement qu'il n'y avait pas de preuves de la conspiration.

L'Assemblée, dans son procès-verbal, donna un démenti au ministre en faisant rétablir le vrai texte.

Quand tout annonçait ainsi un coup prochain et que personne n'en doutait au dehors, ces parlementaires accusés de complots s'épuisaient à chercher des moyens de défense dans les dispositions légales qu'ils n'avaient aucune possibilité de rendre pratiques. Ceux qui gardaient le plus de sang-froid, Odilon Barrot et quelques autres, continuaient de pousser la discussion de la loi municipale et départementale, « dans l'espoir, dit Odilon Barrot dans ses Mémoires, que, si cette loi était impuissante pour sauvegarder le présent, elle pourrait être utile pour l'avenir. » Des légitimistes, MM. de Vatimesnil et de Larcy, acceptant maintenant les principes que leurs devanciers n'avaient pas voulu appliquer sous la Restauration, secondaient les libéraux dans cette tentative de décentralisation. Une partie des vues émises par la commission de 1851, surtout en ce qui regarde

les conseils généraux, ont été réalisées par la troisième République : d'autres propositions de ce temps, sur les conseils municipaux et sur ces conseils cantonaux qui étaient une pensée favorite d'Odilon Barrot, pourront fournir encore des données utiles. Il y a là une circonstance atténuante pour cette Assemblée qui a fait tant de mal.

Dans un but de conciliation, l'on proposa un amendement qui réduisait à un an la durée exigée pour le domicile électoral, avec des constatations de droit commun au lieu des constatations exceptionnelles qu'imposait la loi du 31 mai. Cette modification eût été appliquée à l'élection des représentants comme aux élections municipales. La transaction était acceptable. Une grande partie de la gauche s'y rallia. Une portion de la Montagne s'abstint, et l'amendement fut rejeté à une voix. Le domicile de deux ans fut voté.

Tout cela était vain désormais. L'ancienne majorité avait commencé trop tard à se modérer.

Pendant ce temps, les préparatifs du coup d'État s'achevaient. La lutte à main armée se fût engagée dès le 17 novembre, si la proposition des questeurs eût été votée. Maintenant, à la présidence, on comptait sur une victoire sans combat. On avait concentré à Paris les régiments dont les chefs étaient les mieux disposés pour le président, sous des généraux dont Louis-Napoléon s'était assuré et qui étaient liés ensemble par les dernières campagnes de Rome et d'Afrique. L'ancienne garde municipale du temps de Louis-Philippe avait été reconstituée sous un autre nom. Un travail incessant était opéré sur ce corps d'armée de Paris si soigneusement trié. De jour en jour se succédaient les revues, les distributions de croix, les réunions d'officiers, où les chefs les plus résolus travaillaient à entraîner les incertains. Dès le 9 novembre, 600 officiers s'étaient rendus en masse à l'Élysée pour assurer Louis-Napoléon de leur dévouement. Une quinzaine de jours après, le général Magnan annonça aux officiers généraux de l'armée de Paris qu'ils auraient bientôt à obéir passivement aux ordres qu'il leur donnerait dans des circonstances graves; que, quoi qu'il arrivât, sa responsabilité les couvrirait.

On avait donc tout fait pour préparer la troupe de ligne à ce que l'on attendait d'elle; quant à la garde nationale, elle était très affaiblie et mutilée par la dissolution de plusieurs légions, y compris la plus républicaine, celle d'artillerie; son commandant, le général Perrot, n'était pas homme à seconder une conspiration; on vint à bout de lui faire donner sa démission, en lui imposant pour chef d'état-major un homme de coup de main, et on lui trouva un successeur plus docile.

Louis-Napoléon continuait, d'autre part, à tâcher de gagner la bourgeoisie laborieuse; il décernait des décorations aux industriels ainsi qu'aux militaires. Le 21 novembre, il disait, dans une de ces distributions d'apparat: « Comme elle pourrait être grande, la République française, s'il lui était permis de vaquer à ses affaires et de réformer ses institutions, au lieu d'être sans cesse troublée, d'un côté par les idées démagogiques, de l'autre par les hallucinations monarchiques! »

L'Assemblée avait vu de loin le péril: elle ne le voyait plus, depuis qu'il était sur sa tête. Ses craintes n'ayant point été justifiées tout de suite, elle s'endormait dans une sécurité puérile. Si des hommes actifs et sagaces, MM. de Maleville et Duvergier de Hauranne, dénonçaient à leurs collègues tout le plan de la conspiration tel qu'il allait être exécuté, on ne les écoutait pas: « Nous avons au moins un mois devant nous », disait Changarnier. D'autres prétendaient que Louis-Napoléon ne voudrait pas s'aliéner le commerce parisien, en dérangeant les ventes du jour de l'an.

Tout était prêt. Au dernier moment, Louis-Napoléon se remettait à hésiter. Audacieux dans ses projets, indécis dans l'exécution, homme de conspiration sans être réellement homme d'action, il était capable de laisser passer le moment d'agir, et, cependant, il était, lui et les siens, à bout de toutes ressources pécuniaires. Persigny, qui se croyait tout permis en raison de son absolu dévouement, fit au président une scène violente. Morny et Saint-Arnaud lui firent sentir aussi que le temps de rêver était passé. Le jour et l'heure furent fixés.

Des groupes de l'Assemblée, mêlés de bonapartistes et d'hommes désireux, par d'autres motifs, de s'accommoder avec

le président, songeaient aussi, en ces derniers moments, à une révision inconstitutionnelle de la Constitution, mais par l'Assemblée même. Des politiques plus cléricaux que légitimistes ou orléanistes, tels que MM. de Montalembert et de Falloux, agissaient dans ce sens. Un historien bonapartiste (M. Granier de Cassagnac) a affirmé que M. de Falloux, le premier décembre au soir, aurait fait offrir à Louis-Napoléon de prendre à la tribune l'initiative d'une proposition de prolongation des pouvoirs du président, à la simple majorité, fallût-il recourir à la force, si la gauche résistait.

Louis-Napoléon aurait renvoyé sa réponse au lendemain. M. de Falloux a protesté contre cette inculpation. Dans la soirée, Morny, Saint-Arnaud et Maupas arrivèrent à l'Élysée et prirent, avec le président, toutes les dispositions du coup d'État pour le lendemain matin. Louis-Napoléon, préoccupé superstitieusement des anniversaires, avait choisi celui du couronnement de son oncle et de la journée d'Austerlitz, le 2 Décembre.

CHAPITRE II

SECONDE RÉPUBLIQUE (FIN). — CONTRE-RÉVOLUTION DU DEUX DÉCEMBRE.

(2 Décembre 1851.)

Le premier décembre au soir, il y avait réception officielle à l'Élysée, et rien n'indiquait qu'il se préparât quelque chose d'extraordinaire; personne ne remarqua que le président de la République dit quelques mots à demi-voix, d'un air indifférent, au nouveau chef d'état-major de la garde nationale. C'était l'ordre d'empêcher qu'on ne battît le rappel le lendemain dans les légions et que la garde nationale ne se montrât. Le chef d'état-major, Vieyra, alla faire crever les tambours à l'état-major de la place Vendôme et prit ses mesures pour faire enlever les fusils et les cartouches déposés dans les mairies.

La foule des invités s'écoula. Louis-Napoléon resta seul avec Morny, Saint-Arnaud, Maupas et Mocquart, le chef du cabinet du président et son secrétaire intime. Vers minuit, un aide de camp entra et reçut des mains de Louis-Napoléon un paquet contenant les manuscrits des décrets et des proclamations qui annonçaient le coup d'État.

Louis-Napoléon avait écrit sur cette liasse le mot: ***Rubicon.*** Il ne se contentait pas de copier le 18 Brumaire de son oncle ; il parodiait le passage du Rubicon par Jules César.

L'aide de camp porta les pièces à l'Imprimerie nationale. Le commandant Fleury, qui avait été l'intermédiaire entre le président et Saint-Arnaud et ses camarades d'Afrique, fut chargé d'assurer l'impression des documents. Persigny eut mission de

veiller à l'exécution du coup de main préparé contre le palais de l'Assemblée.

Les ouvriers de l'Imprimerie nationale avaient été retenus cette nuit sous prétexte d'un travail urgent. Le directeur, initié à la conspiration, coupa les manuscrits par lambeaux, de façon à ce que les compositeurs ne comprissent pas ce qu'ils composaient. Ils montrèrent de la défiance : quelques-uns refusèrent le travail ; la plupart cédèrent et travaillèrent chacun sous la surveillance de deux agents de police. Une compagnie de gendarmerie mobile avait ordre de fusiller quiconque tenterait de sortir ou s'approcherait d'une fenêtre.

Morny était allé s'installer au ministère de l'intérieur, en congédiant sans façon l'homme de paille qui avait tenu dans ces derniers temps la place de ministre constitutionnel. Maupas avait concentré à la préfecture de police, dès le soir, tout le personnel des sergents de ville et de la brigade centrale, dite « brigade de sûreté ». Entre quatre et cinq heures du matin, les quarante commissaires de police arrivaient sur l'appel du préfet. Maupas leur apprit ce qu'on attendait d'eux. Ils avaient été triés avec soin à l'avance ; pas un ne refusa.

Tandis que les commissaires se dispersaient dans Paris avec leurs hommes pour exécuter les arrestations prescrites, l'invasion du palais de l'Assemblée s'accomplissait. L'entreprise n'était pas sans difficulté : les deux questeurs qui logeaient dans le palais, le général Leflô et M. Baze, étaient des hommes énergiques : ils pouvaient compter sur le commandant militaire du palais et sur le commandant du bataillon qui en formait cette nuit la garnison ; ils avaient à leur disposition une batterie d'artillerie. Le succès d'une attaque à force ouverte était douteux ; la trahison était plus commode ; on trouva un traître. Le coup avait été confié au colonel Espinasse, dont le régiment avait fourni le bataillon qui gardait le palais ; l'adjudant-major de ce bataillon ouvrit la porte de la rue de l'Université à Espinasse, qui entra avec le reste du régiment. Le chef de bataillon de garde, surpris par cette brusque irruption et reconnaissant Espinasse, lui cria : « Colonel, vous déshonorez le régiment ! » et il arracha ses épaulettes, brisa son épée et la jeta aux

pieds de l'envahisseur. Ce brave officier se nommait Mernier.

Espinasse et ses gens forcèrent l'appartement du commandant militaire du palais, le lieutenant-colonel Niel ; on s'empara de son épée. — « Vous faites bien de me la prendre, dit Niel à Espinasse ; je vous l'aurais passée au travers du corps ! »

L'indignation du général Leflô fut plus violente encore, lorsque, surpris dans son lit par les agents, il se trouva en face d'Espinasse. Cet homme se disait son ami et lui inspirait une telle confiance, que, la veille, il lui avait montré un passage secret par lequel il comptait s'échapper en cas d'alerte ; Espinasse avait fait garder cette porte.

L'autre questeur, M. Baze, résista désespérément aux agents qui mirent la main sur lui et fut traîné à moitié nu hors du palais. Les questeurs furent emmenés à la prison de Mazas. Comme en dérision des formes légales, deux commissaires de police avaient procédé avec mandats à l'arrestation de ces deux représentants de la loi !

Les autres commissaires arrêtaient à domicile, pendant ce temps, les généraux et officiers membres de l'Assemblée, Cavaignac, Changarnier, Lamoricière, Bedeau, Charras, Valentin, et aussi M. Thiers, son ami le représentant Roger (du Nord), quelques députés de la Montagne, Lagrange, Greppo, Nadaud, etc. ; en tout, 16 représentants. Pas un de ceux chez lesquels se porta la police n'échappa. Tous ces personnages politiques s'étaient tenus sur leurs gardes, quand le danger était encore éloigné ; depuis qu'ils l'avaient à leur porte, ils ne se gardaient plus ! Aucun d'eux ne tenta et ne put tenter une résistance armée, qui n'eût abouti qu'au meurtre des représentants par les exécuteurs des ordres de l'Élysée ; les conspirateurs étaient résolus à ne reculer devant aucun crime. Les représentants arrêtés rejoignirent les questeurs à Mazas. Un certain nombre de républicains supposés les plus capables d'agir efficacement sur le peuple avaient été pris en même temps que les représentants.

Le préfet de police expédia à Louis-Napoléon une dépêche en ces termes : « Nous triomphons sur toute la ligne ! »

Paris, à son réveil, vit affichés sur les murs un décret et trois proclamations. Par le décret, le président de la Républi-

que déclarait l'Assemblée nationale dissoute, le suffrage universel rétabli et la loi du 31 mai abrogée. Il convoquait le peuple français dans ses comices, du 14 au 21 décembre. Il établissait l'état de siège dans Paris et dans toute la première division militaire.

Deux proclamations du président s'adressaient, l'une au peuple, l'autre à l'armée.

La première accusait l'Assemblée d'être devenue un foyer de complots et de guerre civile, affirmait que la Constitution avait été faite dans le but d'affaiblir d'avance le pouvoir que le peuple allait confier au président et que six millions de suffrages avaient protesté contre elle. Le président assurait que c'était pour maintenir la République qu'il invoquait le jugement solennel du seul vrai souverain, le peuple, contre les hommes qui avaient déjà perdu deux monarchies et qui voulaient renverser la République.

Le président soumettait au suffrage populaire les bases d'une Constitution nouvelle, selon le système créé par son oncle le Premier consul.

C'était : 1° un chef responsable nommé pour dix ans ; 2° des ministres dépendant du pouvoir exécutif seul ; 3° un conseil d'État préparant les lois et en soutenant la discussion devant le Corps législatif ; 4° un Corps législatif discutant et votant les lois, nommé par le suffrage universel, sans scrutin de liste (un seul député par circonscription) ; 5° une seconde assemblée, pouvoir pondérateur, gardien du pacte fondamental et des libertés publiques.

Le président demandait réponse par oui ou par non, et posait la question entre le repos et la prospérité d'un côté, l'anarchie de l'autre.

Devant l'armée, le président tenait un autre langage. Il ne parlait plus de la République, mais seulement de la souveraineté nationale, dont il se disait le légitime représentant ; il accusait à la fois 1830 et 1848, la Révolution constitutionnelle et la Révolution républicaine, d'avoir traité les soldats en vaincus, eux qui sont, disait-il, l'élite de la nation.

En même temps qu'il flattait l'armée, il réclamait d'elle



l'obéissance passive, se déclarant seul responsable, devant le peuple et devant la postérité, des mesures qui lui semblaient indispensables pour le bien public.

Ici, c'était le gouvernement militaire qui se posait carrément.

A côté des proclamations du président, une proclamation du préfet de police annonçait que toute tentative de désordre serait promptement et inflexiblement réprimée.

Les premières impressions de Paris furent confuses et complexes. Louis-Napoléon avait compté que l'abrogation de la loi du 31 mai serait accueillie par des acclamations populaires. C'était trop attendre d'un peuple intelligent comme celui de Paris. Louis-Napoléon avait néanmoins obtenu un premier résultat : la masse ouvrière, en voyant dissoudre l'Assemblée qu'elle détestait et rétablir le suffrage universel, ne s'irrita point, regarda, attendit, avec un mélange de satisfaction ironique pour ce qui regardait l'ancienne majorité et d'étonnement plus ou moins inquiet pour le reste.

Les ultra-conservateurs à part, la classe moyenne, plus attachée à la légalité et aux institutions parlementaires, comprit mieux le sens de ce qui se passait, s'indigna ou railla : beaucoup crurent que l'entreprise avorterait comme à Strasbourg et à Boulogne. On cria sur les boulevards : « Vive la Constitution ! Vive la République ! » et aussi : « A bas Soulouque ! » allusion à un chef de noirs qui s'était proclamé empereur et avait joué au Napoléon dans l'île d'Haïti.

Les journaux eussent pu modifier les dispositions populaires en commentant les proclamations ; mais toutes leurs imprimeries étaient occupées militairement et aucun journal républicain ne trouva moyen de paraître.

Durant la matinée, divers groupes de représentants essayèrent de s'entendre pour résister. Des membres de la gauche se réunirent chez un des secrétaires de l'Assemblée, le docteur Yvan. Un certain nombre de membres de la droite et quelques républicains signèrent une déclaration rédigée par Odilon Barrot, qui prononçait la déchéance du président de la République, convoquait la haute Cour de justice pour le juger et convoquait les conseils généraux.

Un autre groupe, réuni chez M. Daru, un des vice-présidents de l'Assemblée, tenta d'entrer dans le Palais Législatif et fut violemment repoussé par la troupe. Plusieurs représentants furent blessés ou contusionnés.

Trente ou quarante autres députés de droite et de gauche parvinrent cependant à pénétrer dans le palais par la petite porte de la présidence, rue de l'Université : ils se hâtèrent de rédiger un décret de déchéance; un détachement de gendarmerie mobile vint les arracher de leurs bancs et les traîner hors de la salle. Deux des représentants étaient allés chercher dans son appartement le président Dupin et l'amenaient ou plutôt l'entraînaient sur le théâtre de cette triste scène. Il dit à la troupe quelques mots, faiblement accentués, sur le respect dû à la Constitution; puis il répondit à ses collègues qui lui reprochaient son manque d'énergie : — « Nous avons le droit, c'est évident; mais ces messieurs ont la force; il n'y a qu'à nous en aller ! »

Il s'en alla et ne reparut plus.

Quelques représentants furent arrêtés sur la place de Bourgogne, tandis qu'ils essayaient de haranguer les soldats. Une dizaine d'autres furent pris chez M. Crémieux, qui demeurait dans le voisinage. Les membres de la réunion Daru se transportèrent à la mairie la plus proche, celle du X[e] arrondissement, rue de Grenelle. La plupart des représentants qui avaient signé le manifeste d'Odilon Barrot et beaucoup d'autres députés, dont un certain nombre de républicains, vinrent grossir ce noyau. Près de trois cents représentants se trouvèrent là rassemblés vers onze heures.

Les représentants tinrent séance dans la salle de la mairie, sous la présidence d'un des vice-présidents de l'Assemblée, M. Benoist d'Azy. M. Berryer proposa et fit voter à l'unanimité un décret de déchéance contre le président de la République.

Un autre décret requit la dixième légion, pour défendre le lieu des séances de l'Assemblée. Deux chefs de bataillon et quelques gardes nationaux vinrent s'offrir; mais le colonel, qui était le général Lauriston, membre de l'Assemblée, parla seu-

lement de donner sa démission. Le rappel ne fut point battu ; le chef d'état-major avait fait signifier que tout garde national qui paraîtrait en armes serait fusillé.

La garde nationale ne paraissait pas ; on annonçait que la troupe allait arriver.

M. Dufaure parla fort dignement : « Nous sommes maintenant, dit-il, les seuls défenseurs de la Constitution, du droit, de la République, du pays. Ne nous manquons pas à nous-mêmes, et, s'il faut succomber devant la force brutale, l'histoire nous tiendra compte de ce que, jusqu'au dernier moment, nous avons résisté par tous les moyens qui étaient en notre pouvoir. »

Un représentant de la gauche, M. Pascal Duprat, dit que le seul moyen de salut, c'était que l'Assemblée fît appel au peuple, aux faubourgs : « Vous ne vous défendrez, dit il, que par la Révolution. »

« — La loi ! La loi ! cria-t-on autour de lui, pas de Révolution ! »

Un détachement d'infanterie parut à l'entrée de la salle. Le président somma le commandant de se retirer. L'officier, troublé, répondit qu'il allait rendre compte à ses chefs. Sur la proposition de M. Berryer, l'Assemblée nomma le général Oudinot commandant de l'armée de Paris.

Le capitaine Tamisier, le seul officier républicain membre de l'Assemblée qui n'eût pas été arrêté, objecta que le souvenir de l'expédition de Rome empêcherait le général Oudinot d'obtenir autorité sur le peuple. Oudinot lui offrit, comme garantie, de le prendre pour chef d'état-major. Tamisier accepta ; il y avait là un sentiment honorable chez tous deux; mais l'observation de Tamisier subsistait. Ce n'est pas dans de telles conditions qu'on peut soulever les masses.

Un second détachement d'infanterie s'arrêta devant les injonctions du général Oudinot, comme avait fait le premier devant les paroles du président de l'Assemblée. Deux commissaires de police se présentèrent alors et sommèrent l'Assemblée de se disperser; puis entra un officier qui lut un ordre du général en chef Magnan, prescrivant, d'après les instructions

du ministre de la guerre, d'arrêter les représentants qui n'obéiraient pas à l'injonction de se séparer.

Un autre officier annonça que ceux qui résisteraient seraient conduits « avec tous les égards possibles » à la prison de Mazas.

« Tous à Mazas ! » s'écrièrent les représentants.

Le général Oudinot, comme étant la seule autorité militaire légale, somma la force armée d'évacuer la mairie du Xe. Le commandant répondit qu'il ne connaissait que les ordres de ses chefs.

Les représentants furent conduits provisoirement, entre deux haies de soldats, à la caserne du quai d'Orsay. Cette colonne de troupes était sous les ordres du général Forey.

C'était la loi et le droit qu'on menait en prison. Il y eut, sur le passage de cet étrange cortège, des cris de : « Vive la Constitution ! Vive l'Assemblée ! Vive la République ! » mais sans qu'on essayât de passer à l'action. Les représentants arrivèrent deux cent dix-huit au quai d'Orsay : une vingtaine de leurs collègues vinrent volontairement les y rejoindre. — « J'ai, dit l'un d'eux, M. Valette, deux titres à être arrêté aujourd'hui : je suis représentant du peuple et professeur de droit ! »

Un certain nombre de représentants se signalaient par leur chaleureuse indignation ; l'attitude de la majorité, néanmoins, si elle était correcte, était froide. Où ces hommes eussent-ils pris l'élan des résolutions héroïques ! La plupart avaient plus peur de la Révolution que du césarisme. Des écrivains bonapartistes ont prétendu que M. de Falloux aurait dit, le lendemain, à l'un des agents du coup d'État : « Après tout, vous avez bien fait ! » Il est douteux que M. de Falloux ait dit ce mot ; mais beaucoup de ses collègues l'ont pensé, et M. de Montalembert a eu le malheur sinon d'approuver personnellement, du moins d'accepter le fait accompli et de se rallier à son auteur dans une lettre trop célèbre.

Tandis que les représentants essayaient, à la mairie du Xe, cette démonstration qui devait échouer, n'étant soutenue par aucune force armée, une autre tentative de résistance légale avait lieu au Palais de Justice.

La Constitution avait investi une haute Cour de Justice du droit de convoquer le grand Jury, composé de conseillers généraux, qui jugerait le président de la République en cas de haute trahison. La haute Cour, formée de membres de la Cour de cassation, se réunit, ainsi que la Constitution lui en faisait un devoir. Elle rendit un arrêt dont les termes ne dénotaient pas une bien vigoureuse résolution :

« La haute Cour, etc... attendu que des placards... portant dissolution de l'Assemblée nationale, ont été affichés sur les murs de Paris ; que ce fait de la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République *serait* de nature à réaliser le cas prévu par l'article 68 de la Constitution (le cas de haute trahison)... déclare que la haute Cour de justice est constituée, etc... »

L'arrêt laissait en blanc le nom du magistrat qui devait remplir les fonctions du ministère public.

La Cour s'ajourna au lendemain.

Pendant que la Cour discutait sur le choix du procureur général, la police, après bien des recherches, découvrit et envahit la pièce où s'était en quelque sorte réfugié le haut tribunal, dans la partie la plus reculée du Palais de Justice. Trois commissaires, suivis de soldats, sommèrent les hauts magistrats de se disperser, à peine d'être arrêtés. La Cour protesta, déclara qu'elle ne cédait qu'à la force et se sépara.

Le soir, les membres de la haute Cour se réunirent chez leur président et désignèrent comme procureur genéral M. Renouard, conseiller à la Cour de cassation, un des magistrats les plus éclairés et les plus respectables de notre temps. M. Renouard accepta.

La Cour s'assembla de nouveau, le lendemain matin, au Palais de Justice, dans la même pièce que la veille. M. Renouard, en qualité de procureur général, requit l'information ; la Cour lui en donna acte, fit transcrire l'arrêt sur le registre de la Cour de cassation, et, « attendu que les obstacles matériels à l'exécution de son mandat continuaient », elle s'ajourna.

Ce fut tout. La haute Cour, ainsi que la majorité de l'Assemblée législative, avait fait son devoir plus correctement qu'énei-

giquement. Ses membres conservèrent, sous le nouveau régime, leurs sièges à la Cour de cassation.

Quoique les tentatives de résistance légale eussent échoué, les adhésions, dans la journée du 2 Décembre, n'arrivaient point à l'Élysée. Cette classe d'hommes, toujours si nombreux, qui attendent le succès pour lui apporter leur concours, doutaient encore et se tenaient cois. L'entourage de Louis-Napoléon le pressa de se montrer. Il monta à cheval, accompagné d'une escorte militaire, et poussa de l'Élysée jusqu'aux Tuileries. L'attitude de la foule ne parut pas décidément hostile, mais resta froide et ironique ; vers le pont Royal, le président fut accueilli par les cris de « Vive la République ! » et, çà et là, « Vive la Constitution ! Vive l'Assemblée ! »

Le président n'alla pas plus loin. Il sortit de nouveau dans l'après-midi pour passer une revue de troupes ; puis il revint se renfermer dans l'Élysée et ne bougea plus jusqu'à la fin de la crise. On le vit, durant de longues heures, assis devant sa cheminée, immobile, la tête dans les mains, pendant que ses complices jouaient la partie pour lui.

Ce n'était pas là ce qu'il avait annoncé à ce groupe d'officiers, qui, le 9 novembre, étaient venus à l'Élysée l'assurer de leur dévouement. « Si jamais le jour du danger arrivait, leur avait-il dit, je ne ferais pas comme les gouvernements qui m'ont précédé ; je ne vous dirais pas : Marchez, je vous suis ; je vous dirais : Je marche, suivez-moi ! »

S'il ne marchait pas, d'autres marchaient, malheureusement plus capables que lui d'exécuter ce qu'il avait préparé !

Malgré l'arrestation d'un si grand nombre de représentants, le coup d'État n'en avait pas fini avec l'Assemblée. La majeure partie de la gauche n'était point allée à la mairie du Xe ; elle n'avait rien attendu de la droite et, dès le premier moment, n'avait vu de chances que dans une prise d'armes. Elle se rassembla sur divers points par groupes qui tâchèrent de se concerter. Un énergique appel au peuple fut rédigé par Victor Hugo, et, le soir, un comité de résistance fut formé ; il fut décidé que, le lendemain matin, les représentants se transporteraient dans les quartiers les plus populeux et commenceraient les barricades.

Paris semblait s'animer : l'agitation était vive au quartier latin ; la partie occidentale des boulevards, celle qui borde les quartiers élégants, était couverte de rassemblements où dominait la bourgeoisie irritée ; mais que ferait la masse populaire ? Il fallait un indomptable courage pour tenter le sort des armes contre les forces dont disposaient les conspirateurs. Le matin du 3 décembre, 60,000 soldats étaient en position sur les points principaux de Paris, et la garde nationale, désorganisée, s'était laissé consigner chez elle. Jamais, il est vrai, la force matérielle n'avait été aussi dénuée de l'appui de toute force morale.

Le matin du 3, le *Moniteur* publia un décret qui prescrivait l'ouverture de registres dans les mairies pour recevoir les votes qui accepteraient ou rejetteraient le plébiscite, le 14 décembre ; c'était la suppression du vote secret et le retour au mode employé en l'an VIII. L'effet fut mauvais sur l'opinion.

Une Commission consultative était instituée, en attendant l'acceptation et le fonctionnement de la nouvelle Constitution. L'on n'avait pas consulté les hommes dont on disposait de la sorte. Il y eut plusieurs refus en termes très vifs. Léon Faucher. qui avait pu avoir des torts et commettre des erreurs, mais qui était incapable, comme il le dit, « de participer à la violation des lois », demanda de quel droit « on lui faisait cette injure ».

Le régent de la Banque, M. Joseph Périer, refusa également. M. de Montalembert, après un premier refus, accepta. La passion catholique lui faisait oublier, dans ce moment fatal, tout ce qu'il avait de sentiments de libérté et de légalité.

MM. Rouher et Achille Fould avaient accepté de rentrer, auprès de Morny et de Saint-Arnaud, dans le nouveau ministère dont la liste parut ce même jour.

On avait cependant, non seulement dans le public, mais à l'Élysée, de grandes incertitudes sur le succès final. Il semblait que le vide se fît autour du coup d'État et qu'il fût menacé de périr par asphyxie. Bien des gens croyaient que cela finirait comme à Strasbourg et à Boulogne. On oubliait qu'on avait en face, cette fois, le pouvoir exécutif, et Morny et Saint-Arnaud pour s'en servir.

Fidèles aux résolutions de la veille, une quinzaine de repré-

sentants de la Gauche se réunirent le 3, vers 8 heures du matin, à la salle Roysin, dans le faubourg Saint-Antoine. La population affluait dans les rues, préoccupée, morne, mais non pas avec l'attitude militante des grandes journées. Lorsque les représentants, sur leur passage, pressaient les ouvriers d'agir : « Nous n'avons pas d'armes, répondaient ils; on nous a désarmés après Juin 48! » On sentait là encore la rancune contre les deux Assemblées de 48 et de 49. D'autres disaient : « On nous rend le suffrage universel! »

Un incident avait fort refroidi ceux des hommes du peuple qui eussent été disposés à se lever. Les meneurs du coup d'État avaient fait un triage parmi les représentants prisonniers : ils avaient envoyé un certain nombre de personnages politiques au Mont-Valérien, expédié à Mazas la plupart des représentants républicains, et, le matin, de bonne heure, dirigé sur Vincennes le gros des prisonniers de l'ancienne majorité. Des voitures escortées par de la cavalerie venaient de traverser le faubourg dans la direction de Vincennes. Un mouvement se fit dans la grand'rue du faubourg parmi les groupes populaires; on se précipita pour arrêter les dernières voitures; des représentants mirent la tête aux portières, gesticulant pour conjurer le peuple de ne pas les délivrer!

Le cri du faubourg fut : « Il n'y a rien à faire avec ces gens-là! »

Il y avait à faire avec ceux qui étaient venus à la salle Roysin, décidés au sacrifice de leur vie! Sans attendre leurs collègues en retard, ils passèrent leurs écharpes et sortirent à neuf heures, en criant : « Aux armes! aux barricades! vive la Constitution! » Quelques autres républicains notables, parmi lesquels l'ancien ministre Jules Bastide, les avaient rejoints. Une centaine de braves gens du faubourg les suivirent; mais la masse restait inerte. Comme le représentant Baudin faisait appel à un groupe d'ouvriers, l'un d'eux lui répondit : « Est-ce que vous croyez que nous voulons nous faire tuer pour vous conserver vos 25 francs par jour ?

« — Vous allez voir, répliqua Baudin, comment on meurt pour 25 francs! »

Les représentants et leurs auxiliaires avaient désarmé sans combat deux petits postes et dressé une faible barricade en travers du faubourg, aux angles des rues de Cotte et Sainte-Marguerite. Ils se savaient pris entre deux corps de troupes qui occupaient la place de la Bastille et la place du Trône : leur position n'était pas tenable ; ils s'apprêtaient à combattre sans espérance.

Une colonne d'infanterie arriva de la place de la Bastille.

Schœlcher, le représentant qui avait eu l'honneur d'attacher son nom à l'abolition de l'esclavage dans nos colonies, recommanda aux défenseurs de la barricade de ne pas faire feu les premiers ; avec Paul de Flotte et cinq autres de ses collègues, il alla au-devant des soldats. Le représentant Baudin resta debout sur la barricade.

Schœlcher harangua la troupe. L'officier qui marchait en tête cria aux représentants de se retirer et les menaça de commander le feu. « Ils mirent le chapeau à la main, comme pour saluer la mort », a écrit Schœlcher, dans son émouvant et simple récit. Les soldats avancèrent, sur l'ordre de leurs chefs ; mais ils ne tirèrent pas et poussèrent vers la barricade, laissant derrière eux les représentants. Un coup de feu partit de la barricade. Les soldats ripostèrent par une décharge. Baudin, qui avait semblé offrir sa poitrine comme point de mire, tomba raide mort.

Il avait tenu parole à ceux qui reprochaient aux représentants leurs 25 francs et qui allaient voir bientôt prodiguer les millions aux serviteurs de l'Empire. Une inscription commémorative marque aujourd'hui la place où ce député républicain est mort pour la République.

Les soldats franchirent la barricade. Les collègues de Baudin parcoururent de nouveau le faubourg en appelant aux armes. On les saluait ; on criait avec eux : « Vive la République ! » mais rien de plus. « Il fallut bien nous avouer, a écrit Schœlcher, que le peuple ne voulait pas remuer ! »

Les représentants quittèrent tristement le faubourg afin d'aller rejoindre, dans le centre de Paris, ces amis qui avaient prévu cet insuccès et qui tentaient d'agir ailleurs. La nouvelle



de la mort héroïque de Baudin produisit plus d'effet au loin que dans le faubourg. Dans la journée, les rassemblements des boulevards se laissaient encore traverser par la cavalerie sans tentative de lutte ; mais leur attitude était plus menaçante que la veille, et, dispersés, ils se reformaient incessamment. De petites bandes armées commençaient à se montrer entre la rue du Temple, la rue Saint-Denis et les quais. Des barricades se levaient dans ces quartiers et même à Belleville, où le représentant Madier de Montjau avait fait placarder un appel aux armes. Un appel à l'armée, rédigé par Victor Hugo, fut affiché dans le quartier Saint-Martin. L'arrêt de la haute Cour sur la mise en accusation du président avait été imprimé, en termes dont on avait beaucoup renforcé l'énergie ; on le répandait dans Paris. Un appel aux travailleurs fut lancé par un groupe qui s'intitulait le Comité central des corporations.

Vers trois heures, furent affichées des proclamations de Maupas et de Saint-Arnaud. La première annonçait que tout rassemblement serait immédiatement dissipé par la force. La seconde déclarait que tout individu pris en construisant ou en défendant une barricade, ou les armes à la main, serait fusillé. On dit que Saint-Arnaud avait hésité devant le dernier mot de cette proclamation sauvage et que ce fut Morny qui écrivit de sa main : « Fusillé ». Celui-ci n'hésitait jamais et son sang-froid ne se démentait pas plus dans l'exécution de son grand crime d'État que dans sa vie d'homme de plaisir et de spéculateur.

Ces actes atroces, ordonnés par les raffinés d'une civilisation corrompue, indiquaient qu'une phase de despotisme se rouvrait après trente-cinq ans d'un régime légal sous des formes diverses.

On commença, dans les quartiers du centre, à répondre aux proclamations par des coups de fusil. Les plus résolues des associations ouvrières s'étaient mises à la disposition du comité de résistance. Des dépêches effrayées arrivèrent de la préfecture de police au ministère de l'intérieur. Maupas n'avait point le tempérament de Morny. Dès la veille au soir, il avait expédié à celui-ci des renseignements, malheureusement imagi-



naires, sur les formidables préparatifs qu'auraient faits les républicains. Le 3, à quatre heures, il annonçait une grande levée dans les faubourgs et l'arrivée, non moins imaginaire, de Ledru-Rollin, de Caussidière, de Mazzini, du prince de Joinville, etc. « Je ne crois pas, écrivait-il, que les sympathies populaires soient avec nous ; ceux qui nous approuvent sont tièdes ; ceux qui nous combattent sont d'un acharnement inexprimable. » Il concluait que le salut n'était que dans la troupe.

Des engagements eurent lieu dans les quartiers du centre ; en général, les barricades étaient évacuées sans beaucoup de résistance, mais réoccupées aussitôt après le passage des troupes, qu'on cherchait à fatiguer. Quelques barricades, toutefois, furent vigoureusement disputées. Les défenseurs des barricades de la rue Beaubourg, pris entre deux feux, moururent, les uns, en combattant, les autres, « passés par les armes », après avoir été faits prisonniers. Ce fut la première application des ordres de Saint-Arnaud.

Tandis que l'on se battait dans les quartiers Saint-Denis et Saint-Martin, une soixantaine de représentants de la gauche, réunis rue des Moulins, renouvelaient la déclaration de déchéance prononcée la veille par l'assemblée de la mairie du Xe arrondissement. Un des membres de la famille Bonaparte, Napoléon, fils de l'ex-roi de Westphalie Jérôme, se présenta rue des Moulins. Représentant du peuple, il avait habituellement voté avec la Montagne et fait, le plus souvent, opposition à son cousin le président. Lui et M. Émile de Girardin combattirent la prise d'armes, comme n'ayant point chance de succès ; ils voulaient qu'on se bornât à protester et à faire le vide autour de l'Élysée. On ne les écouta pas. L'éloquente parole de Victor Hugo et de quelques-uns de ses collègues obtint sans peine qu'on décidât de faire ce qu'on jugeait être le devoir, sans calculer les chances. Émile de Girardin n'en signa pas moins le décret de déchéance et trouva moyen de l'imprimer. Napoléon-Jérôme s'était retiré. Trente représentants allèrent distribuer le décret de déchéance sur les boulevards.

La fermentation croissait. On arrachait les affiches du coup d'État. On promena sur le boulevard Saint-Martin et dans les



rues deux cadavres de défenseurs des barricades. La colère de la population était surexcitée par un fait qui venait de se passer près du Château-d'Eau. Le colonel de lanciers Rochefort avait répondu aux cris de : « Vive l'Assemblée nationale ! à bas les traîtres ! » en chargeant, à coups de lance et de sabre, des groupes désarmés. « Il était resté sur le carreau plusieurs cadavres », dit un historien bonapartiste.

Durant la nuit, l'homme qui était, avec Morny et Saint-Arnaud, l'agent le plus résolu du coup d'État, l'aide de camp Fleury, fut envoyé par Louis-Napoléon à Mazas, pour en faire extraire les généraux prisonniers et les envoyer à ce donjon de Ham qui avait gardé captif, durant six ans, le conspirateur de Strasbourg et de Boulogne. Il y avait ordre d'empêcher à tout prix les prisonniers de s'échapper. On comprend ce que cela veut dire.

On avait craint sans doute un coup de main sur Mazas. On avait peur à l'Élysée, comme à la préfecture de police. On était fort alarmiste autour du président. Morny, toujours froid et ironique, disait tranquillement aux trembleurs : « Vous vouliez hier des barricades ; on vous en fait ; de quoi vous plaignez-vous ? »

Morny fit adopter son plan à un conseil de guerre tenu à l'Élysée. Ce plan était fondé sur l'expérience des journées de Juillet et de Février. Il consistait à ne pas fatiguer ni éparpiller les troupes, à laisser les insurgés s'engager tout à fait et construire des barricades sérieuses, puis à cerner l'insurrection et à frapper un coup décisif.

Le commandant de l'armée de Paris, Magnan, fut chargé de l'exécution. Une dépêche de Morny à Magnan mérite d'être citée : « Il n'y a qu'en cernant un quartier et le prenant par famine, ou en l'envahissant par la terreur, qu'on fera la guerre de ville. »

Morny avait pris toutes les mesures pour que les troupes ne manquassent pas de vivres, ainsi qu'il était arrivé en 1830 et en 1848. Louis-Napoléon fit distribuer aux soldats, comme argent de poche, les derniers 50,000 francs qui lui restaient.

La nuit du 3 décembre fut employée à la construction des barricades, de la rue du Temple à la rue Montmartre et dans le

faubourg Saint-Martin. On a beaucoup dit que la police y avait eu grande part. Ce qui est certain, c'est qu'on n'y mit aucun obstacle.

La matinée du 4 décembre, quoique très agitée, s'écoula sans événements. Les ouvriers étaient plus en mouvement que la veille dans la partie orientale des boulevards. Entre le boulevard Bonne-Nouvelle et la Madeleine, les rassemblements, presque exclusivement bourgeois, n'étaient pas moins nombreux ; mais, de ce côté, il n'y avait ni barricades ni gens armés.

Dans la matinée, parut une nouvelle proclamation de Maupas. « Les stationnements des piétons sur la voie publique, disait-il, seront, sans sommation, dissipés par la force. Que les citoyens paisibles restent à leur logis ! Il y aurait péril à contrevenir aux dispositions arrêtées. »

Quelques barricades s'élevaient enfin au faubourg Saint-Antoine ; d'autres au faubourg Poissonnière, à la Chapelle et ailleurs. La rive gauche s'agitait. La mairie du Ve était occupée par les républicains ; les boutiquiers ne prenaient pas les armes ; mais ils les donnaient. Vers une heure, Maupas, retombé dans ses anxiétés, écrivit à Morny qu'il y aurait haute imprudence à laisser grossir davantage l'insurrection et qu'il fallait le canon tout de suite. Morny manda au général Magnan : « Je vais faire fermer les clubs des boulevards (les cercles bourgeois) ; *frappez ferme de ce côté.* »

Les troupes, bien nourries, surexcitées de toute manière, furent lancées vers les deux heures. On mit en mouvement une trentaine de mille hommes partagés en cinq corps. Les petites bandes d'insurgés, accueillies sympathiquement, mais se grossissant peu, dans les quartiers du centre où elles s'étaient établies, ne comptaient pas plus d'une douzaine de cents hommes armés. L'opinion était de plus en plus contraire, dans toute cette région de Paris, à l'entreprise du président, mais n'allait pas encore, chez le grand nombre, jusqu'à l'élan du combat.

La première brigade de la division Carrelet, partie de la Madeleine et de la place Vendôme, enleva, depuis le Gymnase jusqu'au Château-d'Eau, quelques barricades défendues par une poignée d'hommes, puis s'engagea dans la rue du Temple. Un

régiment de la seconde brigade pénétra dans la rue Saint-Denis, où il fut arrêté par une haute et forte barricade. Une lutte opiniâtre se prolongea dans ces quartiers.

Dans la partie occidentale des boulevards, il n'y eut point de lutte ; mais il y eut des scènes effroyables qui devaient laisser des traces ineffaçables dans l'histoire. Le colonel des lanciers Rochefort renouvela son exploit de la veille. A la hauteur de la rue Taitbout, un groupe qui occupait le trottoir criait : « Vive la République ! A bas le dictateur ! » Rochefort s'élança sur le trottoir, suivi de ses lanciers, piquant et sabrant à droite et à gauche. Une trentaine d'hommes restèrent morts sur la place, sans compter les blessés. C'était la mise en pratique de la dernière proclamation de Maupas.

En ce moment, tandis que les deux premières brigades de la division Carrelet étaient engagées contre les barricades du quartier Saint-Denis et des quartiers plus éloignés, la troisième brigade, celle du général Canrobert, était déployée sur les boulevards Bonne-Nouvelle, Poissonnière et Montmartre. En arrière, sur le boulevard des Italiens, se trouvaient la cavalerie et les gendarmes mobiles. Tout à coup, vers trois heures, des environs du Gymnase, où une barricade avait été prise une heure auparavant, partent quelques coups de feu. La tête de la colonne Canrobert fait une décharge ; aussitôt la fusillade éclate tout le long de la ligne formée par l'infanterie ; suivant l'expression d'un étranger, témoin oculaire, « elle descend le boulevard comme une lance de flamme ondulante ». Les soldats tirent sur la foule qui couvre les trottoirs, sur les gens qui sont aux fenêtres, partout. « Il semblait, a raconté un des blessés, que ce fût une trombe qui, venant du boulevard Poissonnière, tordait et brisait sur son passage les hommes et les arbustes des boulevards. « Les canonniers suivirent l'exemple des fantassins : ils braquèrent et tirèrent leurs pièces contre le grand magasin de tapis du boulevard Poissonnière, l'hôtel Sallandrouze. Cela dura un quart d'heure, sans qu'il eût été aucunement riposté. Des rez-de-chaussée furent envahis par les soldats poursuivant les fuyards et des marchands furent tués ou blessés dans leurs boutiques. D'autres habitants furent abattus, jusque dans le fond

de leurs appartements, par les balles parties de la chaussée. Les trottoirs, sur divers points, furent encombrés de cadavres. Le général, depuis maréchal Canrobert, a déclaré, bien des années après, que non seulement il n'avait pas donné l'ordre de tirer, mais qu'il avait exposé sa vie, au milieu des soldats affolés, pour les obliger à cesser le feu. On a dit que le commandant de la brigade qui précédait celle de Canrobert, le général de Cotte, s'était aussi efforcé d'arrêter le feu de son arrière-garde, qui suivait l'exemple des bataillons de Canrobert. Il n'y a point de motif de contester ces témoignages ; mais la responsabilité du massacre n'en porte pas moins tout entière sur les chefs de la conspiration, qui avaient fait systématiquemeut travailler l'esprit des soldats depuis longtemps, pour les exciter à ce qu'ils appelaient les représailles de l'armée contre les Parisiens. On avait empoisonné les casernes de toutes les calomnies imaginables et contre le peuple de Paris et contre l'Assemblée, jusqu'à faire croire aux soldats et aux sous-officiers que l'Assemblée voulait leur retirer leur pauvre prêt. Lorsqu'on les avait mis en mouvement sur les boulevards, ils s'attendaient à voir partir des coups de fusil de toutes les fenêtres et de tous les soupiraux, comme aux journées de Juin 48. Ce fut d'une panique furieuse que sortit le massacre, renouvellement sur une grande échelle de la catastrophe du 23 février au boulevard des Capucines ; seulement, au 23 février 48, il n'y avait eu qu'un accident funeste ; ici, la catastrophe avait été préparée ; on avait voulu, sous une forme quelconque, un effet de terreur sur les quartiers riches, sur la bourgeoisie. On l'obtint : « Frappez fort de ce côté », avait mandé Morny à Magnan, et l'on avait disposé les soldats à frapper.

Les deux moitiés du Paris de la rive droite présentaient un aspect très différent, quoique également sinistre : à l'ouest, le massacre sans combat; à l'est, la lutte désespérée, héroïque, rappelant Saint-Merry et le 6 juin 1832, avec la loi en plus du côté de ceux qu'on nommait les insurgés et qui, en réalité, étaient les défenseurs de la loi contre l'insurrection du pouvoir exécutif. La grande barricade de la rue Saint-Denis, au sommet de laquelle flottait le drapeau tricolore, défia, pendant

deux heures, tous les efforts des assaillants. Quatre pièces de canon l'entamèrent, mais ne l'abattirent pas et ne réussirent point à la faire abandonner par 150 républicains qui la gardaient. Les attaques à la baïonnette furent repoussées : le colonel et le lieutenant-colonel qui dirigeaient la colonne furent, l'un tué, l'autre blessé ; le régiment qui assaillait la barricade fut refoulé jusqu'au boulevard. La barricade ne fut enfin évacuée que lorsque de nouvelles troupes arrivèrent par les rues latérales et que les républicains se virent sur le point d'être tournés.

Il y eut un autre combat très acharné au faubourg Saint-Martin. Là aussi, la principale barricade, celle de la rue des Vinaigriers, ne put être prise de front ; après avoir résisté à plusieurs assauts, elle fut tournée. Il y eut, dans le faubourg Saint-Martin, des prisonniers fusillés.

La première brigade de la division Carrelet avait poussé plus loin et descendu la rue du Temple ; elle parvint à opérer sa jonction avec le corps qui occupait l'Hôtel-de-Ville ; mais ce ne fut pas sans avoir eu à lutter sur la route. Au coin de la rue Phelippeaux et de la rue du Temple, une vingtaine de jeunes gens, armés de fusils de la garde nationale, arrêtèrent quelque temps tout un régiment qu'appuyait une batterie. Suivant un journal bonapartiste, *le Constitutionnel*, ils se seraient fait tuer jusqu'au dernier.

La grande barricade de la rue de Rambuteau ne fut pas moins intrépidement défendue contre la brigade Dulac, venue de la pointe Saint-Eustache ; il y avait là des enfants de quinze ans, mêlés à des vétérans des guerres de barricades. Ils tinrent tête, durant trois quarts d'heure, à la canonnade et à la fusillade. La barricade croula enfin sous les boulets et une grande partie de ses défenseurs restèrent étendus sur ses débris.

Les petites bandes républicaines finirent par être enveloppées et accablées entre les masses de troupes parties des boulevards, de Saint-Eustache et de l'Hôtel de Ville. Une poignée de ces hommes indomptables, échappés aux colonnes qui les cernaient, essayèrent quelques dernières tentatives en dehors du cercle où ils avaient combattu ; les uns vers la place des Vic-

toires, les autres vers la rue Saint-Honoré. Quelques-uns allèrent tirailler autour de la préfecture de police et y causèrent une chaude alarme. Vers neuf heures du soir, des barricades furent relevées, rue Montorgueil, par une centaine de républicains résolus de ne pas survivre à la République. Parmi eux se trouvait un homme revêtu d'une écharpe de représentant. Il avait usurpé cet insigne : l'écharpe était celle de son frère, Gaston Dussoubs, représentant de la Haute-Vienne, retenu au lit par la maladie. Denis Dussoubs, depuis deux jours, avait joué le rôle de représentant du peuple au premier rang, partout où l'on pouvait défier la mort. Quand les troupes s'avancèrent dans la rue Montorgueil, blessé au bras, il se présenta devant elles sans armes et leur jeta un dernier appel. Le commandant le conjura de ne pas renouveler une résistance inutile. Denis Dussoubs remonta vers la barricade en criant : « Vive la République! » Des soldats tirèrent sans ordre. Il tomba mort.

Les soldats enlevèrent les barricades après une lutte rapide et sanglante. Là encore, les prisonniers furent passés par les armes après le combat. Parmi eux était un ami des frères Dussoubs, un conseiller général de la Haute-Vienne, M. Voisin ; criblé de quinze blessures, il guérit ; on le déporta en Afrique.

Ce fut la fin de cette affreuse journée. Le nombre des morts est inconnu. Les chiffres donnés par les apologistes du coup d'État n'ont aucune valeur. On ne sait ni le nombre des morts de la journée, ni le nombre des morts de la nuit. Beaucoup de personnes dignes de foi ont dit avoir entendu, dans cette nuit lugubre, des cris, des gémissements, des détonations, des feux de peloton à la préfecture de police, au Champ de Mars, vers l'esplanade des Invalides et vers le Luxembourg. Un ancien constituant, Xavier Durrieu, assure, dans une brochure sur le *Coup d'État*, avoir vu, d'une cellule de la Conciergerie, assommer dans la cour les prisonniers à coups de casse-tête.

L'aspect de Paris fut sinistre le lendemain matin. Des mares de sang se voyaient çà et là sur les trottoirs des boulevards. Des cadavres avaient été rangés dans la cité Bergère, à l'entrée du faubourg Montmartre. Un bien plus grand nombre, plus

de 350, suivant le témoignage du conservateur du cimetière du Nord, furent transportés dans ce cimetière; le conservateur avait eu ordre de les enterrer immédiatement; il n'obéit qu'à moitié et laissa les têtes hors de terre, afin que les familles pussent du moins reconnaître leurs morts!

Les Parisiens ne devaient plus rire de Louis-Napoléon : il avait réussi à se faire prendre au sérieux; le ridicule avait disparu sous l'horreur. Le coup d'État l'emportait. Les faibles se hâtent de se rallier; les forts s'indignent de leur impuissance à punir le crime triomphant; la foule, abasourdie, se tait; le grand nombre s'affaisse dans la prostration. On voit, durant la journée du 5 décembre, circuler lentement sur les boulevards des figures silencieuses et sombres, qui respirent une fureur concentrée; dans les quartiers du centre, on renouvelle quelques faibles essais de barricades, presque aussitôt abandonnées. Tout était bien fini dans Paris!

Ce même jour, 5 décembre, un décret du président statua que, lorsqu'une troupe aurait contribué par des combats « à rétablir l'ordre » à l'intérieur, ce service serait compté comme service de campagne. Les services de la guerre civile étaient élevés au niveau de ceux de la guerre étrangère.

Un autre décret revint sur le mode adopté pour l'appel au peuple et décida que l'appel aurait lieu à la commune par scrutin secret. Cette concession à l'opinion avait été arrêtée, la veille, pendant le combat. Le vote de l'armée, cependant, s'était accompli selon le premier mode, dans les quarante-huit heures après le 2 décembre. Il y avait eu 303,000 oui, 39,000 non, et quelques milliers d'abstentions.

Le 6 décembre, un décret rendit le Panthéon au culte et en refit l'église Sainte-Geneviève. Les avances au clergé suivaient les faveurs à l'armée. Par une circulaire du 15, Morny recommanda aux préfets de faire, autant qu'il dépendait de l'autorité, respecter le repos du dimanche. Il prescrivait d'interrompre les travaux publics les dimanches et jours fériés. Il déclarait que « l'homme qui, au mépris des traditions les plus vénérées, ne réserve aucun jour pour l'accomplissement de ses devoirs, devient tôt ou tard en proie au matérialisme! » Ce voluptueux

aux mains sanglantes se faisait professeur de morale religieuse et d'orthodoxie! Ceci caractérisait le nouveau régime, où tous les débordements allaient s'associer à toutes les hypocrisies.

Un décret du 7 décembre avait déféré à la juridiction militaire tous les faits relatifs à ce qu'on nommait « l'insurrection ». Le lendemain, il fut décrété que tout individu qui aurait fait partie d'une société secrète ou qui, placé sous la surveillance de la haute police, aurait rompu son ban, pourrait être transporté, par mesure de sûreté générale, à Cayenne ou en Algérie. Ceci mettait, surtout dans le Midi, un nombre immense de personnes à la discrétion du pouvoir.

Les arrestations se multiplièrent d'une manière effrayante dans Paris. D'après les historiens bonapartistes, elles dépassèrent 26,000. Les prisons de Paris étaient combles; on déversa les prisonniers dans les forts, où ils furent entassés dans des casemates humides et glacées. Ouvriers et bourgeois s'y mêlaient à peu près à nombre égal, dans la fraternité du cachot.

La crise, étouffée à Paris, se prolongeait dans les départements.

Les départements étaient très divisés. Dans la situation trouble et confuse où s'agitait la France depuis 1848, il n'y avait point de ces courants universels qui emportent la masse nationale aux grandes époques de notre histoire. Le Nord, l'Est en majorité, le Nord-Ouest, étaient encore sons l'impression napoléonienne du 10 décembre 1848. Le fond de ce bonapartisme était là, dans les campagnes, un patriotisme mal éclairé, obstiné dans ses souvenirs et mêlé à une vive répulsion pour tout ce qui rappelait les journées parisiennes de juin 1848. Nos paysans du Nord et de l'Est ne se doutaient guère à quel point le parti bonapartiste avait eu la main dans ces journées. La propagande démocrate-socialiste n'avait fait dans ces contrées que des progrès médiocres, quoique les populations industrielles commençassent à y pratiquer avec succès les idées d'association, par exemple en ce qui concernait les sociétés de consommation.

La propagande démocratique, au contraire, malgré l'arrestation des premiers organisateurs, s'était extraordinairement



développée dans le Midi et dans une partie du Centre. Là, ce n'était plus seulement, comme auparavant, les ouvriers des villes, c'était les paysans qui se remettaient en action comme en 89, avec cette différence, au grand désavantage du mouvement nouveau, qu'il n'y avait plus, ainsi qu'en 89, une idée nette, un but déterminé, la destruction des privilèges et de l'ancien régime. On acceptait le mot vague de socialisme, sans rien vouloir qui ressemblât au communisme. On était hostile aux grands propriétaires, tout en étant très passionnément attaché à la petite propriété ; on avait les aspirations indéfinies, les colères, les entraînements instinctifs d'une démocratie qui ne se connaît pas bien elle-même. Il n'y avait de nettement arrêté dans tout cela que le nom de République et la résolution d'une levée en masse en 1852. Le mot d'ordre était d'aller voter tous, les armes à la main, en dépit de la loi du 31 mai ; on comptait qu'une rénovation démocratique sortirait de cette lutte ; que serait-elle au juste ? Personne n'eût bien su le dire.

1852 apparaissait à une grande partie des masses populaires comme une sorte de date mystique, une ère nouvelle de liberté et de prospérité. L'espoir des uns était la terreur des autres. Cette révolution à échéance fixe inspirait un tel effroi aux conservateurs, qu'elle les préparait à tout accepter pour s'y soustraire. Pour éviter 1852, ils se jetèrent presque universellement dans le 2 Décembre, abandonnant sans respect humain leurs représentants insultés, emprisonnés, chassés. Et la plupart de ces représentants approuvèrent cet abandon au fond de l'âme !

Il va sans dire que les fonctionnaires militaires et civils, choisis et préparés de longue main, adhérèrent, sauf d'honorables exceptions, au coup d'État.

Dans le Nord et dans l'Ouest, les républicains ne purent faire que de faibles manifestations dans quelques villes : il y eut de l'agitation dans les rues à Nancy et à Strasbourg, mais sans aboutir à un soulèvement. Dans le Centre, des tentatives de résistance légale, sans recours aux armes, se produisirent à Orléans et sur d'autres points ; elles furent nécessairement impuissantes. Quelques mouvements armés eurent lieu dans le Loiret et dans l'Allier. Les républicains du Donjon marchèrent

sur la Palisse et s'en emparèrent; mais ils ne purent résister efficacement. Le général commandant le département de l'Allier mit sous le séquestre les biens des chefs de l'insurrection. C'était le complément de la proclamation de Saint-Arnaud : la confiscation après la fusillade sans jugement.

Il y eut quelques coups de fusil dans Saône-et-Loire, quelques mouvements dans le Jura et dans l'Ain. Lyon, contenu par une grande force militaire, ne remua pas. Un fait qui se passa dans le département de l'Ain a marqué sa place dans l'histoire. Quelques républicains français, réfugiés en Suisse, ayant tenté de pénétrer dans l'Ain pour soulever la population, quatre d'entre eux rencontrèrent à la frontière deux douaniers, qui voulurent les arrêter. Une rixe s'ensuivit. L'un des douaniers fut mortellement blessé. L'un des insurgés se noya en s'efforçant de repasser le Rhône à la nage. Les trois autres furent pris le lendemain. Charlet, celui qui avait frappé le douanier, fut condamné à mort par un conseil de guerre et guillotiné plusieurs mois après l'événement. L'exécution de Charlet, dans de telles conditions, dépassait les massacres sur place ordonnés par Saint-Arnaud; la Révolution de février avait aboli la peine de mort en matière politique contre les violateurs des lois; la Contre-Révolution de Décembre la rétablissait au profit de l'usurpation qui avait noyé les lois dans le sang de leurs défenseurs.

Parmi les départements du Centre, c'était la Nièvre qui renfermait le foyer démocratique le plus ardent. Paysans et ouvriers étaient affiliés par milliers aux sociétés secrètes. L'autorité parvint à contenir les arrondissements de Nevers et de Cosne; mais celui de Clamecy éclata. L'autorité ne réussit point, à Clamecy, comme à Nevers et à Cosne, à mettre la main sur les chefs républicains; le peuple de la ville se souleva; les gendarmes tirèrent sur lui; les républicains ripostèrent, dispersèrent les gendarmes et les gardes nationaux réactionnaires, et restèrent maîtres de la ville. Les paysans de la vallée de l'Yonne vinrent les y joindre en masse. Les chefs du mouvement étaient d'honnêtes gens et de bons citoyens; mais des passions haineuses fermentaient dans une partie de la population insurgée; il n'y eut point de pillage; mais il y eut des meurtres que les

chefs ne purent empêcher et dont certains restent inexplicables. Des républicains en furent victimes, entre autres un des notables de la ville, ancien commissaire du Gouvernement provisoire de 48.

Ces fureurs insensées désolèrent les hommes qui essayaient de diriger l'insurrection. Les nouvelles de Paris et des départements voisins achevèrent de leur ôter toute espérance. La population insurgée, en apprenant l'approche des troupes, abandonna la ville et se réfugia dans les bois, où elle fut bientôt cernée et traquée.

L'insurrection de Clamecy a longtemps retenti dans les journaux bonapartistes. Il y avait eu des crimes trop réels; la vérité parut insuffisante à exploiter; des pamphlétaires aux gages des vainqueurs accumulèrent les inventions les plus monstrueuses pour terrifier les classes conservatrices : pillages, massacres, outrages aux femmes, égorgements d'enfants, rien n'y manqua. Cela devint un système que les feuilles stipendiées appliquèrent à tous les mouvements insurrectionnels des départements.

Ce qui, malheureusement, n'eut rien d'imaginaire, ce fut l'atrocité de la répression. L'ancien préfet de police Carlier fut envoyé en qualité de commissaire extraordinaire dans le Cher, l'Allier et la Nièvre. Carlier s'était séparé de Louis-Napoléon par haine du vote universel, lorsque le président avait résolu d'abolir la loi du 31 mai; il revenait à Louis-Napoléon quand il s'agissait de servir une terreur réactionnaire. Une circulaire de Carlier fit savoir que quiconque donnerait asile à un insurgé serait traité comme complice. Cette disposition fut bientôt étendue à toute la France. Le conseil de guerre de Lyon condamna à vingt ans de travaux forcés un homme coupable d'avoir donné asile à des insurgés en fuite.

Les premières prescriptions de Saint-Arnaud étaient maintenant dépassées. A Paris, il avait été ordonné de fusiller quiconque serait pris les armes à la main ou aux barricades. En province, il était maintenant enjoint de faire feu sur quiconque, à la vue de la troupe, essaierait de fuir, armé ou non armé. A la suite des battues organisées dans les bois, il y eut plus de

1,500 arrestations dans l'arrondissement de Clamecy. L'effroi de Décembre 51 a duré de longues années dans ce malheureux pays. La répression ne fut pas moins violente sur d'autres points de la Nièvre, où les paysans avaient remué, et dans l'Yonne, qui n'avait vu commettre aucun excès par les républicains.

Dans les départements du Sud-Ouest, on avait montré de l'entraînement en faveur de Louis-Napoléon au 10 décembre 1848; le parti démocratique cependant y avait gagné, depuis, beaucoup de terrain. La question était à Bordeaux et à Toulouse. Toulouse avait une trop forte garnison pour tenter de se soulever. A Bordeaux, la garnison était faible; mais les chefs républicains manquèrent de décision. L'agitation populaire n'aboutit pas. Les deux grandes villes du Sud-Ouest ne se levant point, les mouvements partiels de cette région ne pouvaient avoir d'efficacité. Ils furent toutefois nombreux et considérables.

Dans Tarn-et-Garonne, il y eut un fait exceptionnel : le préfet, M. Pardeilhan-Mézin, démissionna pour ne point s'associer au coup d'État. Plusieurs villes de ce département proclamèrent la résistance légale, mais ne soutinrent point la lutte armée.

On donna aussi, dans Lot-et-Garonne, une forme légale au mouvement, mais en prenant les armes. Marmande et son arrondissement se levèrent; il n'y eut point toutefois de lutte sérieuse.

Le Gers était alors tout à fait démocratique. La petite bourgeoisie, très républicaine, avait agi sur les campagnes. Des sociétés secrètes s'y rattachaient à la grande association des Montagnards, principalement répandue dans le Sud-Est. Les campagnes s'insurgèrent autour d'Auch; ce chef-lieu se montra moins résolu que les villages; il n'y eut dans la ville qu'une faible tentative, et 3,000 paysans, qui arrivaient sur Auch, furent mis en déroute par un détachement de hussards. A Auch comme à Bordeaux, les chefs avaient faibli.

Ce fut le contraire dans l'arrondissement de Mirande : la conduite des chefs y fut digne d'admiration. La ville et la campagne s'étaient levées. Le mouvement, que n'avait souillé aucun excès, s'arrêta devant les mauvaises nouvelles du dehors. Les chefs assumèrent sur leurs têtes la responsabilité exclusive de

tout ce qui s'était fait à leur instigation et à leur exemple ; ils se livrèrent en demandant des juges. On devait leur répondre, non avec des juges, mais avec des Commissions mixtes !

Tandis que les chefs mirandais se sacrifiaient, beaucoup de leurs amis s'étaient enfuis. Un très grand nombre de mandats d'arrêt furent lancés dans cet arrondissement et dans le reste du Gers. En dépit des prescriptions menaçantes contre « les complices », pas un des fugitifs ne fut livré. Un journal réactionnaire prétendit que cela montrait « le fond de perversité » qu'il y a dans les campagnes ! Malgré cette fidélité des paysans, on réussit à faire plus de deux mille arrestations. L'écrasement fut tel, que ce pays fut pour longtemps abandonné sans défense au travail persévérant des chefs bonapartistes, qui s'y firent comme une sorte de citadelle ; il en fut de même de la Nièvre et de deux ou trois autres des départements les plus démocratiques en 1851.

Les tentatives qui s'étaient produites sur cent points différents dans le Sud-Ouest indiquaient ce qu'eût pu devenir le soulèvement, si l'une au moins des deux grandes villes de la Garonne lui eût donné un centre et un appui. Le parti démocratique était plus puissant encore dans le Sud-Est. Les trois anciennes provinces de Languedoc, de Provence et de Dauphiné étaient partout couvertes des affiliations de la société des Montagnards. Le Dauphiné avait toujours tenu pour la Révolution, avec laquelle il avait habituellement confondu le bonapartisme. Dans les deux autres provinces, la Révolution n'avait cessé d'être aux prises avec un grand parti royaliste et clérical ; mais les proportions numériques des partis avaient beaucoup changé. Une multitude d'ouvriers et de paysans, dont les parents avaient été du côté des « blancs » en 1815, avaient passé aux « rouges », si l'on veut donner cette épithète à des masses qui étaient bien plutôt démocratiques et révolutionnaires que socialistes et sectaires. Le mot de « droit au travail » était, il est vrai, fort répété çà et là, mais sans qu'on y attachât un sens bien clair. L'organisation flottait comme les idées dans cette démocratie. La société des « Montagnards » n'était point centralisée ; chaque département faisait corps à part. Des sociétés de secours mutuels servaient,

en bien des localités, de prétexte pour affilier les paysans, beaucoup plus groupés dans cette région que dans d'autres contrées de la France. Les populations sont là massées dans de gros bourgs, de petites cités; l'usage des espèces de cercles populaires qu'on nomme « chambrées » facilitait les réunions politiques. Les initiations se pratiquaient avec un cérémonial plus ou moins emprunté aux francs-maçons ou aux *carbonari*, et propre à frapper les imaginations. Le néophyte, les yeux bandés, prêtait serment sur une épée. Dans l'Hérault, on lui faisait jurer, par le Christ, de défendre la République démocratique et sociale. « Tu jures, lui disait l'initiateur, de quitter père, mère, femme et enfants, pour voler à la défense de la liberté?

— Je le jure trois fois par le Christ! »

Ce caractère religieux du serment était remarquable : il avait également apparu dans le primitif carbonarisme italien.

Dans les Cévennes, la formule était :

« Par ce fer, symbole de l'honneur, je jure d'armer mon bras contre toutes les tyrannies politiques et religieuses. »

On prétend qu'il y avait 60,000 affiliés dans l'Hérault. Beaucoup d'agents de police s'étaient glissés parmi eux, là comme dans d'autres départements; mais bon nombre de ces agents jouaient jeu double et espionnaient l'autorité pour le compte des Montagnards.

Si les sociétés montagnardes avaient eu l'ordre et la direction comme elles avaient l'ardeur et le nombre, elles eussent été irrésistibles; mais elles en étaient bien loin. Les départements ne surent pas se concerter et, dans les diverses parties de chaque département, l'intensité des mouvements dépendit du plus ou moins d'intelligence et de résolution des meneurs locaux.

Les populations des Pyrénées-Orientales, que l'influence de leur illustre compatriote Arago avait fort républicanisées, s'agitèrent vivement, mais sans aller jusqu'à l'insurrection. La réaction fut cependant effroyable dans ce pays, et l'on en a conservé les souvenirs les plus odieux. Les Roussillonnais sont revenus à la cause républicaine dès qu'ils l'ont pu.

Dans l'Hérault, le chef-lieu, Montpellier, ville républicaine,

qui vota Non sur l'appel au peuple, fut contenue par sa nombreuse garnison; mais Béziers se leva avec tout son arrondissement, sans que les agents secrets eussent averti l'autorité. Malheureusement, le mouvement fut fort mal dirigé. On ne sut tirer parti ni de la surprise où se trouva l'autorité ni de la configuration de la ville, qui eût rendu très aisé de bloquer la garnison dans ses quartiers. L'incapacité militaire fut frappante dans la plupart de ces insurrections du Midi. On n'eût pas vu de telles choses à Paris ni à Lyon. Les insurgés abordèrent la troupe, sans ordre, sans précaution, avec la confiance qu'elle allait passer de leur côté. La troupe, après quelques hésitations, fit feu. Le désordre se mit dans la masse républicaine et ne put être réparé, quels que fussent les efforts des plus braves. Pris en tête et en flanc, les insurgés se dispersèrent.

Durant ce combat, un double crime, qui rappelait ceux de Clamecy, était commis à quelque distance du théâtre de la lutte. Une bande de traînards, qui ne prenaient point part au combat, massacrèrent deux honorables citoyens de Béziers, dont l'un était un avocat républicain. On a vu, dans toutes les guerres civiles, de ces actes sauvages, sans autre explication que les appétits sanguinaires d'êtres qui tiennent plus de la brute que de l'homme.

Aucun excès ne souilla l'insurrection qui avait éclaté simultanément dans les petites villes et les villages d'alentour. D'autres arrondissements de l'Hérault avaient eu aussi leurs soulèvements. Il y eut un malheureux événement à Bédarieux, un massacre de gendarmes; mais cette scène sanglante avait été provoquée par deux meurtres qu'avaient commis deux gendarmes sur des passants inoffensifs. Avec les meurtriers, plusieurs autres gendarmes furent cruellement mis à mort, pour ces actes dont ils étaient innocents.

Après la compression de l'insurrection dans l'Hérault, on arrêta plus de 3,000 personnes, sur lesquelles plus de 2,000 furent déportées. Dans les battues contre les fugitifs, on continuait de tuer à coups de fusil les gens qui cherchaient à échapper aux soldats qui les poursuivaient.

Dans le voisinage de l'Hérault, l'Aude n'avait que faiblement

remué. Le mouvement fut considérable dans le Gard, mais s'arrêta, sans résistance sérieuse, sur les nouvelles du dehors.

La société des Montagnards remplissait les quatre départements provençaux, et c'était la Provence qui devait lutter le plus énergiquement contre le 2 Décembre; cependant Marseille, pas plus que Bordeaux et Toulouse, ne prit les armes. Les chefs ne donnèrent pas le signal. Dans cette grande cité, qui aime à revendiquer son mouvement propre et sa personnalité, les chefs attendaient Paris! Le peuple, sans direction, s'agita violemment, mais ne s'insurgea point, quoique la garnison fût peu nombreuse. L'autorité eut donc les mains libres pour agir hors de la ville.

Le département du Var, malgré l'immobilité de Marseille, se leva avec une grande vigueur. Toulon était trop fortement comprimé pour agir; mais un grand nombre de petites villes et de bourgs prirent les armes. Le Luc, la Garde-Fraynet, Vidauban, furent les principaux foyers du mouvement dans la partie méridionale du département. Les femmes étaient plus ardentes que les hommes. « Il en était, au dire d'un écrivain réactionnaire, qui se paraient comme pour une fête. » A la tête d'une des colonnes républicaines qui se réunirent à Vidauban, marchait, à côté de son mari, une belle jeune femme, le bonnet de la liberté sur la tête, un drapeau rouge à la main. Le drapeau rouge, arboré ici, pendant que tel autre groupe maintenait le drapeau tricolore, indiquait moins l'esprit sectaire que le vague des idées.

Les insurgés avaient arrêté, sur divers points, des fonctionnaires et des réactionnaires notables; ces arrestations arbitraires ne furent accompagnées ni de pillages ni de meurtres, sauf dans une seule localité, à Cuers, où un brigadier de gendarmerie fut tué d'un coup de fusil.

Les bandes républicaines voulaient marcher sur le chef-lieu, Draguignan; mais le chef du comité directeur de cette ville, opposé à la prise d'armes, empêcha Draguignan de se soulever et envoya à l'arrondissement de Grasse et aux cantons du nord du département l'avis de ne pas bouger. Les chefs réunis à



Vidauban, avertis qu'ils seraient pris entre une colonne de troupes partie de Toulon et la garnison de Draguignan, renoncèrent à l'attaque du chef-lieu. Ils acceptèrent pour général un journaliste de Marseille, nommé Duteil; celui-ci les décida à se porter au nord-ouest, sur Salernes, pour y rallier les républicains de l'arrondissement de Brignolles, qui était tout entier soulevé. A Salernes, les insurgés se grossirent, en effet, d'assez nombreux contingents; mais ils reçurent de mauvaises nouvelles. Paris et les grandes villes étaient comprimés; Brignolles était au pouvoir des troupes venues de Marseille. La démoralisation commença. Le général improvisé, Duteil, avait déjà laissé voir son insuffisance et perdu la confiance de ses lieutenants. Un chef capable, avec les 6,000 hommes armés qu'on avait encore sous la main, eût pu se poster de façon à repousser les deux colonnes peu nombreuses qui arrivaient de Marseille et de Toulon. L'on ne prit aucune mesure raisonnable et tout finit par une surprise et par une déroute auprès d'Aups.

Des incidents sinistres signalèrent la victoire du coup d'État. Un prisonnier, Martin Bidauré, avait été fusillé. Il n'était point mort. Il se traîna jusque dans une ferme, où il fut recueilli et soigné. L'autorité l'y fit reprendre et on le fusilla une seconde fois! Le préfet Pastoureau a, depuis, décliné la responsabilité du fait monstrueux qu'on lui avait imputé; mais le fait, quel qu'en ait été l'auteur, n'est pas contestable.

D'autres exécutions, avec des circonstances affreuses, furent l'œuvre de la colonne que conduisaient le préfet et le colonel Trauers. Un gendarme fut chargé d'exécuter à coups de pistolet deux prisonniers. L'exécuteur demanda pardon, les larmes aux yeux, à l'une des victimes qu'il connaissait, et ils s'embrassèrent; puis les deux coups partirent et les deux hommes tombèrent! Ils ne moururent pas; l'émotion avait fait trembler la main du gendarme. On cacha les deux exécutés et ils n'eurent pas le sort de Martin Bidauré.

Un autre gendarme exécuta, à lui seul, à coups de fusil, quatre prisonniers attachés ensemble, dont un jeune homme de dix-sept ans. Celui-là n'avait point tremblé; il avait réclamé le

privilège de mettre à mort ces hommes qui l'avaient blessé pendant l'insurrection.

L'histoire ne peut dire avec certitude qui avait donné ces ordres barbares.

Il y eut, dans le Var, d'après une relation réactionnaire, 1631 déportés ou exilés.

Tout était fini dans le Var, quand un département voisin, les Basses-Alpes, tenait encore très résolument. Ce département, pauvre, faiblement peuplé, semblait devoir être le plus arriéré du Midi ; ce fut précisément le seul où la prise d'armes fut conduite avec un parfait ensemble et avec une remarquable intelligence. Le principal chef, Buisson, était un homme de haute valeur. L'insurrection, commencée dans l'arrondissement de Forcalquier, s'étendit de là dans tout le département. Les montagnards descendirent de tous côtés sur Digne, évacuée par les autorités, et 8 à 9,000 hommes entrèrent dans ce chef-lieu avec l'ordre et la tenue, sinon avec l'armement, d'un vrai corps d'armée. La garnison capitula et s'engagea à vingt jours de neutralité. Les chefs prirent les meilleures mesures possibles au double point de vue civil et militaire. Si le Midi, en général, s'était comporté de la sorte, on ne saurait dire jusqu'où auraient pu aller les conséquences.

Les chefs avaient compté marcher au secours des départements voisins ; ils apprirent que la résistance de Paris avait échoué, que Marseille n'avait pas remué et que des forces militaires marchaient contre eux.

Quoique tout espoir fût perdu, ces braves gens ne purent se résoudre à céder sans combattre. Ils allèrent au-devant des troupes ; 3 à 4,000 hommes occupèrent le défilé des Mées, entre la Durance et des hauteurs escarpées, et repoussèrent victorieusement le premier corps qui vint attaquer leur position. L'honneur était sauf ; les républicains n'eussent point tardé à être enveloppés par des forces irrésistibles ; les chefs, sauf un seul, se résignèrent à cesser la lutte. Celui-là, le garde général des eaux et forêts des Basses-Alpes, Aillaud (de Volx), qui avait dirigé la défense des Mées, ne voulut pas mettre bas les armes ; il se jeta dans les montagnes de Forcalquier

avec quelques centaines d'hommes. Les troupes l'y poursuivirent. Les républicains n'avaient commis aucune cruauté ; on en commit contre eux. Dans la poursuite, un certain nombre de prisonniers furent fusillés. Les compagnons d'Aillaud se dispersèrent peu à peu. A force d'audace et d'adresse, ce vaillant homme échappa aux nombreux ennemis qui le traquaient : il parvint à traverser toute la Provence jusqu'à Marseille ; là, au moment de s'embarquer, il fut reconnu, livré à un conseil de guerre et condamné à la déportation. Il est mort à Cayenne. Son nom et celui de Buisson, l'organisateur du mouvement des Basses-Alpes, doivent être conservés à la postérité.

La levée républicaine avait été presque unanime dans les Basses-Alpes ; on avait vu des curés s'y associer avec un dévouement sincère et en partager les périls. L'écrasement fut général comme l'avait été le mouvement. Beaucoup d'habitants s'enfuirent pour échapper aux arrestations en masse. Il y eut des villages dépeuplés. Garnisaires, séquestres, on employa tout contre les fugitifs. Il y eut près de 1,000 déportés dans ce département, le moins peuplé de tous. Les malheurs et le patriotisme de cette honnête et courageuse population lui méritent l'estime et la sympathie de la France.

Il n'y eut, dans le reste de la région du Sud-Est, rien de comparable à l'union, à la bonne direction qui avaient signalé les Basses-Alpes ; l'énergie, du moins, ne manqua pas chez une partie des riverains du Rhône. Vaucluse eut une levée partielle, dans l'arrondissement d'Apt, dans les montagnes du Leberon. Il n'y eut point toutefois de lutte sérieuse.

Le mouvement fut beaucoup plus intense dans l'Ardèche et surtout dans la Drôme. Le chef-lieu de l'Ardèche, Privas, et un chef-lieu d'arrondissement, l'Argentière, furent attaqués par des bandes nombreuses, venues de toute la contrée. Les républicains, repoussés par la troupe, mais non dispersés, ne déposèrent les armes que lorsqu'ils surent toute chance perdue.

Ces chances avaient dépendu en grande partie de la Drôme. Ce département coupe Lyon et le nord de la France d'avec tout

le Sud-Est. Si les républicains eussent mis la main sur Valence et intercepté les communications avec le Nord, il est probable que l'insurrection se fût maintenue et eût triomphé partout entre la Drôme et la Méditerranée.

Le parti démocratique était très fort dans la Drôme. La société des Montagnards y avait plus de 30,000 affiliés. Les persécutions qu'avait subies ce département, mis depuis assez longtemps en état de siège, n'avaient fait qu'irriter l'opinion. Les populations étaient prêtes; il leur manqua ce qu'avaient eu les Basses-Alpes. Le président du comité directeur fit perdre les heures et les jours par ses incertitudes. Ordres, contre-ordres! Les cantons de la Drôme ne surent à qui entendre. Les uns se levèrent, les autres, point!

Le mouvement ne fut donc que partiel : la vigueur qui s'y montra néanmoins indique ce qu'eût pu être un mouvement général. Les bourgs et les villages des bords de la Drôme et des cantons au sud de cette rivière marchèrent sur Crest, beaucoup de maires en tête, avec leurs écharpes et le drapeau tricolore. Ils assaillirent par deux fois le poste important de Crest, défendu par de l'artillerie, de l'infanterie et de la cavalerie. Après d'opiniâtres efforts, les républicains, ne pouvant forcer le pont de la Drôme, se retirèrent quand ils virent que le reste du département ne venait pas les rejoindre.

Pendant ce temps, des soulèvements tardifs commençaient dans les arrondissements de Valence et de Montélimart. Les paysans montrèrent la bravoure et l'instinct militaire qui caractérisent les Dauphinois. A Saint-Marcel, un détachement d'infanterie fut battu par les républicains. L'insurrection, tronçonnée, ne put se concentrer et avorta par l'absence de commandement.

Il y eut dans la Drôme beaucoup d'arrestations, mais du moins pas de massacres de prisonniers.

La lutte fut partout terminée vers le milieu de décembre. Les quelques crimes commis çà et là par des insurgés ne sauraient entrer en comparaison avec l'atrocité de l'immense réaction qui s'étendit sur une très grande partie de la France Beaucoup de braves gens, des groupes entiers de population

s'étaient honorés par leur courageuse résistance; mais, ainsi que le remarque l'excellent historien du coup d'État, M. Eugène Ténot, l'événement venait de montrer, sur une grande échelle, l'impuissance des sociétés secrètes à opérer les mouvements d'ensemble qui décident des destinées d'un pays, et cependant, ici, ces sociétés avaient pour elles, par exception, le droit comme la loi.

Un autre fait à signaler, c'est que, pour la première fois depuis le commencement de la Révolution française, un grand mouvement dans le sens de la Révolution s'opérait dans le Midi et dans une partie du Centre, tandis que les départements du Nord et de l'Est, chez lesquels l'esprit de 89 a toujours été le plus intense et le plus permanent, restaient immobiles, ou presque immobiles. C'était la preuve la plus frappante du trouble et de la confusion d'idées qui avaient préparé la France à la période fatale où elle entrait.

CHAPITRE III

DICTATURE DE LOUIS-NAPOLÉON. — RÉTABLISSEMENT DE L'EMPIRE.

(Mi-Décembre 1851. — 2 Décembre 1852.)

La lutte avait pris fin ; la terreur sur les vaincus la remplaçait. 32 départements étaient en état de siège. Près de 100,000 citoyens étaient captifs dans les prisons ou dans les forteresses. Les casemates des forts, autour de Paris, regorgeaient de prisonniers. Des juges d'instruction vinrent procéder à des interrogatoires sommaires, à la suite desquels les détenus étaient envoyés devant les commissions militaires. Celles-ci, d'après les dossiers de la police et quelques mots ajoutés par les juges d'instruction aux dossiers, classaient les détenus dans l'une de ces trois catégories : 1° individus pris les armes à la main ou contre lesquels il existe des charges graves ; 2° individus contre lesquels il existe des charges moins graves ; 3° individus dangereux. La première catégorie devait être jugée sommairement par les conseils de guerre ; la seconde, envoyée devant divers tribunaux ; la troisième, déportée sans jugement.

Beaucoup de détenus ne furent pas même interrogés. Un assez grand nombre furent remis en liberté ; mais on en retint une masse énorme. Les choses se passaient à peu près de la même façon dans les départements.

Ce fut dans de telles conditions que l'on procéda au vote sur l'appel au peuple, les 20 et 21 décembre. On peut juger du degré de liberté qui fut laissé aux électeurs. Point de journaux, point de réunions. Les préfets assimilaient les réunions électorales aux sociétés secrètes. Le général commandant le département du Cher avait fait placarder que « tout individu cherchant

à troubler le vote, ou en critiquant le résultat, serait traduit devant un conseil de guerre ». Le préfet du Bas-Rhin avait interdit formellement la distribution des bulletins de vote. Le préfet de la Haute-Garonne annonçait qu'il ferait poursuivre quiconque distribuerait des bulletins, même manuscrits, sans autorisation. La gendarmerie arrêta des électeurs comme prévenus d'avoir excité à voter contre le président de la République.

La Commission consultative, instituée par Louis-Napoléon le 3 décembre, fut chargée de dépouiller le scrutin de l'appel au peuple. Elle constata 7,439,216 oui et 646,737 non, 36,880 bulletins nuls. A Paris, il y avait eu 132,181 oui, 80,691 non, 3,200 bulletins nuls. 75,000 électeurs n'avaient pas voté.

Quelle était la valeur de ces chiffres? Que la violence et la fraude les aient notablement grossis, c'est ce dont on ne peut douter. Quelle surveillance avait-il été possible d'exercer sur les votes? Quels scrupules pouvait-on attendre de la part d'un grand nombre des hommes qui présidèrent aux élections? Les populations votèrent sous la terreur dans beaucoup de départements, où tout ce qui n'était pas en prison ou en fuite vota oui pour apaiser le vainqueur. L'immense majorité de dix contre un que proclama la Commission consultative fut donc évidemment factice; néanmoins, terreur à part, Louis-Napoléon eût obtenu une majorité beaucoup moindre, mais réelle encore, dans la plus grande partie de la France : le prestige napoléonien subsistant chez les uns ; les autres, chose inévitable en pareil cas, cédant à la peur de l'inconnu, à la crainte d'une nouvelle crise après la crise.

Le 31 décembre, l'ancien ministre Baroche, au nom de la Commission consultative, présenta le résultat du scrutin au prince-président, titre bizarre qu'on donnait maintenant à Louis-Napoléon, en attendant un autre titre. — « Prince, lui dit-il, rétablissez en France le principe d'autorité trop ébranlé depuis 50 ans... Combattez sans relâche les passions anarchiques... Que la France soit enfin délivrée de ces hommes toujours prêts pour le meurtre et le pillage, qui font horreur à la civilisation, etc... »

Le prince-président ne répondit pas dans le même style aux déclamations de cet ancien député libéral, qui, après le 24 Février, s'était vanté d'avoir « devancé la justice du peuple » en demandant la mise en accusation des ministres de Louis-Philippe. Louis-Napoléon s'efforça de justifier l'usurpation par un sophisme. « La France, dit-il, a compris que je n'étais sorti de la légalité que pour rentrer dans le droit. Plus de sept millions de suffrages viennent de m'absoudre... » Il dit qu'avec le concours « de tous les hommes de bien, le dévouement de l'armée et la protection du ciel », il espérait se rendre digne de la confiance que le peuple continuerait de mettre en lui. « J'espère, ajoutait-il, assurer les destinées de la France en fondant des institutions qui répondront à la fois aux instincts démocratiques de la nation et au désir universel d'avoir désormais un pouvoir fort et respecté. Reconstituer l'autorité sans blesser l'égalité, c'est jeter les bases du seul édifice capable de supporter plus tard une liberté sage et bienfaisante. »

Il daignait donc promettre la liberté pour plus tard, sauf à se réserver le choix du moment.

Le corps diplomatique et le clergé de Paris, à la suite de la Commission consultative, offrirent leurs félicitations au prince-président. « Nous prierons Dieu, dit l'archevêque de Paris, pour le succès de la haute mission qui vous est confiée... »

Le lendemain, 1er janvier 1852, l'archevêque Sibour célébra le *Te Deum* sous les voûtes de Notre-Dame. Le prince-président y vint siéger sous un dais. Non loin de lui était assis son cousin le prince Napoléon, qui, après s'être d'abord prononcé contre le 2 Décembre, s'était rallié à la fortune.

Comme le prince Napoléon, l'archevêque Sibour avait d'abord été fort contraire au coup d'État. Nommé à l'archevêché par le général Cavaignac, il avait manifesté, jusqu'au 2 Décembre, des sentiments républicains. Le 3 décembre, un ouvrier, à la fois démocrate et catholique, comme il en restait dans certains groupes s'avisa d'écrire à l'archevêque pour l'inviter à se mettre à la tête de son clergé, des représentants du peuple et des magistrats de la haute-cour, et à marcher contre le coup d'État avec les

armes pacifiques de la justice et de la religion. Ne pouvant pénétrer jusqu'à l'archevêché, l'ouvrier porta sa lettre au représentant Arnaud (de l'Ariège), comme lui républicain et catholique, mais catholique opposé au pouvoir temporel du pape et à la guerre de Rome.

Le courageux Arnaud n'était pas homme à se soucier du péril; mais Arnaud, de même que l'ouvrier, eût été arrêté avant d'arriver à l'archevêché. Sa jeune femme prit la lettre et partit, son enfant dans les bras pour détourner les soupçons. L'archevêque reçut la lettre. C'était une âme honnête, mais faible; devant l'acte héroïque auquel on le conviait, le cœur lui faillit. Il ne se sentit pas la force de renouveler le martyre de son prédécesseur. Un prêtre éloquent et généreux, l'abbé Maret, s'efforça en vain de le décider. — « Il est trop tard ! » dit-il.

Le 1er janvier, il saluait dans sa cathédrale le parjure triomphant et célébrait une victoire qui lui faisait horreur!

D'autres prélats, avant lui, avaient donné leur adhésion au coup d'État et invité leur clergé et leurs ouailles à voter oui sur l'appel au peuple. L'épiscopat s'engagea de plus en plus dans cette voie. Lorsque, un peu plus tard, le prince-président fit une grande tournée dans les départements, la plupart des évêques l'accueillirent en « oint du Seigneur », comme on disait sous l'ancienne monarchie. Un des principaux prélats de France ne craignit pas d'appliquer à l'homme du 2 Décembre les paroles que le cantique de Siméon applique à Jésus-Christ : — « Maintenant, Seigneur, congédiez votre serviteur, puisqu'il a vu votre Sauveur ! »

Les meneurs laïques du parti clérical et leur journal *l'Univers* prenaient la même attitude. Dans la Commission consultative, M. de Ségur d'Aguesseau glorifiait « le grand acte du 2 Décembre, cet admirable coup de vigueur contre l'anarchie », sans les réserves que Montalembert avait jointes à son adhésion. M. de Ségur conviait le prince-président à s'installer aux Tuileries, « seule résidence digne de lui ».

Cette conduite du parti catholique et de l'épiscopat devait avoir de longues et de redoutables conséquences. La République de 48, au plus fort de ses fiévreuses agitations et de ses témé-



raires utopies, était allée chercher les prêtres pour bénir ses arbres de liberté; le clergé l'en récompensait en acclamant son meurtrier comme l'envoyé de Dieu. Des ressentiments profonds couvèrent dans les âmes; il se ralluma contre le catholicisme des haines bien plus profondes qu'au temps de la Restauration et qui rejaillirent sur toutes les croyances religieuses et favorisèrent le progrès des idées purement négatives. On peut dire que l'âme de la France fut blessée en toute manière par le 2 Décembre; ce qu'il ne démoralisa point par son action directe, il l'aigrit, l'assombrit et le dévoya.

Le matin de ce jour de l'an qui ouvrait une période si différente de celle que tant d'espérances avaient attendue en 1852, un décret avait remplacé par l'aigle impériale de Rome le coq par lequel la Monarchie constitutionnelle et la République rappelaient la vieille Gaule. Un autre décret annonçait que le chef de l'État allait prendre pour résidence les Tuileries.

Tandis que l'homme du 2 Décembre s'installait dans le palais des rois, les principaux représentants de la République étaient jetés en exil.

Dès le lendemain du coup d'État, les exécuteurs du complot avaient traité bien différemment les représentants prisonniers, selon qu'ils étaient conservateurs ou républicains. Ils avaient d'abord partagé en trois convois les 282 représentants enfermés dans la caserne du quai d'Orsay; ils les avaient entassés dans les voitures cellulaires où l'on fait voyager les malfaiteurs; puis, dans la nuit du 2 décembre, ils avaient d'abord expédié 50 et quelques députés au Mont-Valérien. Lorsque ceux-ci furent informés qu'on voulait faire parmi eux un triage, ils refusèrent tous de donner leurs noms. Les hommes de la droite agirent en gens d'honneur et ne voulurent pas qu'on pût les distinguer de leurs collègues de la gauche; mais le chef des huissiers de l'Assemblée dénonça les représentants. On mit en liberté 40 membres de la droite; on en garda 3, considérés comme les plus hostiles, avec 10 membres de la gauche.

Pour le reste des prisonniers, le triage se fit au quai d'Orsay : le 3 décembre, de grand matin, les républicains furent conduits à Mazas, où on les mit dans les cellules et au régime des voleurs :

on venait, comme nous l'avons dit, de faire partir les généraux prisonniers de Mazas pour Ham. On avait laissé à Mazas M. Thiers, arrêté, comme les généraux, durant la nuit précédente. On eut la condescendance de lui donner un lit au lieu du hamac des malfaiteurs.

Le gros des représentants de la droite fut mené à Vincennes, où on leur témoigna toute sorte d'égards.

Le lendemain 4, on remit en liberté presque tous les prisonniers de Vincennes. Le 8 janvier, les généraux détenus à Ham et leur compagnon de captivité, le questeur Baze, furent conduits en Belgique. Le lendemain parut une série de décrets de proscription. Les individus « convaincus d'avoir pris part aux insurrections récentes » devaient être déportés, les uns en Guyane, les autres en Algérie. Un décret désignait pour la déportation 5 représentants de la Montagne. La déportation fut ensuite commuée en exil pour 3 d'entre eux. Un second décret expulsait de France, d'Algérie et des colonies, « pour cause de sûreté générale, » 66 représentants de la gauche, parmi lesquels Victor Hugo et plusieurs autres auxquels il était réservé de concourir à fonder la troisième République.

L'article 2 de ce décret statuait que, si l'un des « individus » désignés à l'article 1er rentrait sur les territoires interdits, il pourrait être déporté.

Un troisième décret éloignait momentanément de France et d'Algérie 18 autres représentants. Là figuraient les généraux, avec M. Thiers, M. de Rémusat, quelques membres de la gauche, dont Edgar Quinet, et M. Émile de Girardin.

Les hommes de Décembre se croyaient tout permis contre les Montagnards ; ils n'osaient traiter de la même façon le général Cavaignac ou M. Thiers !

Ce même jour, 9 janvier, un premier convoi de 420 des détenus parisiens fut dirigé du fort de Bicêtre sur le Havre ; on les entassa à fond de cale d'une frégate. Les convois se succédèrent incessamment dans la direction de nos ports, où des milliers de malheureux attendirent, parmi toutes les sortes d'angoisses morales et physiques, le départ des navires qui devaient les porter au plus affreux des exils, la captivité loin de

la patrie. Cayenne et Lambesa se sont partagé les victimes.

Tandis qu'on vidait de la sorte les prisons de Paris, on s'occupait aussi des départements. Le nouveau gouvernement était embarrassé de la multitude de ses captifs. Il autorisa ses préfets à mettre en liberté tous ceux des détenus qu'ils ne jugeraient pas dangereux (29 janvier). Le ministre de la justice, Abbatucci, ancien député libéral comme M. Baroche, annonça aux procureurs généraux, par une circulaire, la mesure arrêtée par le gouvernement afin de statuer le plus promptement possible sur le sort de ceux des prisonniers qu'on ne relâchait pas et qui étaient en fort grand nombre.

Cette mesure, c'était les fameuses « commissions mixtes ». Dans chaque département était institué une sorte de tribunal composé du préfet, du commandant militaire et du chef du parquet (procureur général ou procureur de la République). A ces commissions était conféré le pouvoir de prononcer :

Le renvoi devant le conseil de guerre;

La transportation à Cayenne;

La transportation en Algérie;

L'expulsion de France;

L'éloignement momentané du territoire;

L'internement, c'est-à-dire l'obligation de résider dans une localité déterminée;

Le renvoi en police correctionnelle;

La mise sous la surveillance du ministère de la police générale;

La mise en liberté.

Les commissions devaient avoir égard, « non seulement au degré de culpabilité, mais aux antécédents politiques et privés ».

Des magistrats du parquet ne craignirent pas d'accepter cette étrange mission; c'était le renversement de toute loi et de tout droit : quelque chose de pire que les tribunaux révolutionnaires de 93 et que les cours prévôtales de la Restauration, qui, du moins, admettaient le débat contradictoire et la défense en audience publique. Les commissions mixtes de 1852, comme le dit l'historien du coup d'État (M. Eugène Ténot), « ont décidé,

sans procédure, sans audition de témoins, sans jugement public, du sort de milliers et de milliers de républicains. »

Les commissions mixtes ont laissé le souvenir ineffaçable d'un des faits les plus monstrueux de l'histoire.

Un acte tout aussi extraordinaire dans un autre genre fut la promulgation de la nouvelle Constitution fabriquée par le dictateur à lui tout seul (14 janvier 1852). Le conquérant de l'Italie et de l'Égypte, le vainqueur de l'Autriche, avait fait, au moins pour la forme, délibérer des hommes éminents sur sa Constitution de l'an VIII. Le vainqueur du 2 Décembre n'avait pas cru nécessaire de se couvrir de ces apparences.

Dans un préambule assez habilement rédigé, pour établir que nous ne marchions depuis cinquante ans qu'en vertu des institutions du Consulat et de l'Empire, il affirmait que notre société actuelle n'était pas autre chose que la France régénérée par la Révolution de 89 et organisée par l'empereur. Ayant tout gardé du Consulat et de l'Empire, moins les institutions politiques renversées par la coalition européenne, pourquoi ne reprendrions-nous pas ces institutions politiques avec le reste ? — Il les reprend donc pour base en les modifiant.

La Constitution de 1852 débute par « reconnaître, confirmer et garantir les grands principes proclamés en 1789, et qui sont la base du droit public des Français. »

Seulement, elle ne dit pas un mot de la liberté de la presse, ni de la liberté de réunion et d'association. Nous allons voir ce qu'elle fait du reste.

« Le gouvernement de la République française est confié pour dix ans au prince Louis-Napoléon Bonaparte. »

Dans le préambule, Louis-Napoléon a rejeté la fiction de l'irresponsabilité, « qui ment au sentiment public ; » la Constitution déclare donc le chef de l'État responsable devant le peuple français ; mais elle oublie de dire comment pourra se réaliser cette responsabilité ; le peuple français n'aura moyen de l'appliquer que par voie de révolution. « Le chef étant responsable, ajoute le préambule, il faut que son action soit libre et sans entraves. » Donc, les ministres ne doivent dépendre que de lui et ne formeront plus un conseil responsable et solidaire. Ils

n'auront plus aucun rapport avec les assemblées délibérantes. « Le président de la République commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois, fait les règlements et décrets nécessaires pour l'exécution des lois. »

La justice se rend en son nom.

Il a seul l'initiative des lois.

Il sanctionne et promulgue les lois.

Tous les fonctionnaires publics lui prêtent serment de fidélité.

Le premier rouage de l'organisation nouvelle sera un conseil d'État de quarante à cinquante membres, nommés et révocables par le président de la République, discutant à huis-clos les projets de loi, puis les présentant à l'acceptation du Corps législatif.

Il y aura un Corps législatif de 262 membres (1 pour 35,000 électeurs) élus pour 6 ans, au suffrage universel. Le Corps législatif votera les lois et l'impôt.

Louis-Napoléon, après avoir tiré un si grand parti de l'abrogation de la loi du 31 mai, n'a pu se dispenser de maintenir le vote universel direct; mais il a rétabli le scrutin d'arrondissement, qui affaiblit notablement le caractère politique de l'élection, et il se réserve la candidature officielle à outrance, dont ne parle pas la Constitution; de plus, en statuant que les fonctions de députés seront gratuites, il écarte les hommes sans fortune, l'élément populaire.

D'ailleurs, il a tellement réduit l'importance du seul des grands corps resté électif, qu'il n'a plus grand'chose à en craindre. Le Corps législatif n'a plus le droit d'amendement, ni le droit d'initiative parlementaire, ni le droit d'interpellation. Il n'y aura plus d'autre compte rendu des séances qu'une publication officielle.

Une autre assemblée, le Sénat, sera composée de 80 membres, qui pourront être élevés à 150. Les sénateurs seront inamovibles. Ils sont nommés par le président de la République, sauf les cardinaux, maréchaux et amiraux, sénateurs de droit. Le président de la République pourra donner aux sénateurs une

dotation de 30,000 francs. Le Sénat est le gardien de la Constitution et « des libertés publiques ». Il s'oppose à la promulgation des lois contraires à la Constitution, à la religion, à la morale, etc. ; il interprète la Constitution et règle ce qu'elle n'a pas prévu. Il reçoit les pétitions des citoyens ; il peut inviter le président à proposer des projets de loi « d'un grand intérêt national » ; il peut proposer au président des modifications à la Constitution.

Le pouvoir exécutif nomme les maires et peut les prendre en dehors des conseils municipaux.

En fait, la Constitution de 1852 dépassait, comme réaction monarchique, la Constitution de l'an VIII. Ce n'était pas le Consulat ; c'était déjà l'Empire : la dictature organisée et la confiscation totale des libertés publiques. 37 ans après la chute de Napoléon le Grand, les longues luttes de la liberté française aboutissaient à rétablir le pouvoir absolu dans des mains sans génie et sans gloire.

La promulgation de la Constitution fut suivie du rétablissement de deux institutions de l'Empire, le ministère d'État, dont le titulaire fut un Corse, M. Casabianca, et le ministère de la police, au profit de Maupas.

Le même jour, 22 janvier, parurent deux décrets dont l'un obligeait les membres de la famille d'Orléans à vendre, dans le délai d'un an, tous les biens qui leur appartenaient sur le territoire de la République ; il s'agissait là des propriétés qui appartenaient aux princes d'Orléans en dehors de la donation que Louis-Philippe avait faite à ses enfants la veille de son avènement au trône ; le second décret annulait cette donation comme contraire à l'ancien droit public de la France, réunissait au domaine public les biens transmis par Louis-Philippe à ses héritiers et les répartissait comme il suit :

Dix millions pour les sociétés de secours mutuels autorisées en 1850 ;

Dix millions pour l'amélioration des logements d'ouvriers dans les grandes villes manufacturières ;

Dix millions pour l'établissement d'institutions de crédit foncier dans les départements ;

Cinq millions pour l'établissement d'une caisse de retraite au profit des desservants les plus pauvres.

Le surplus des biens repris aux d'Orléans serait réuni à la dotation de la Légion d'honneur, afin d'assurer des allocations annuelles aux membres de la Légion et aux soldats et sous-officiers décorés d'une nouvelle médaille militaire que créait le président de la République.

Louis-Napoléon s'efforçait ainsi de rendre les ouvriers, l'armée et le clergé solidaires de la confiscation des biens d'Orléans. Il ne s'était pas arrêté aux scrupules qui avaient empêché le gouvernement républicain de 1848 de revenir sur la donation de Louis-Philippe, et il frappait la famille d'Orléans dans ses biens, comme il avait frappé les républicains dans leurs personnes; il n'avait point, d'ailleurs, témoigné plus de respect pour leurs propriétés; nous avons mentionné les séquestres établis par ses agents dans les départements; plus de 200 officiers ministériels, notaires, avoués, etc., avaient été dépouillés arbitrairement de leurs charges.

Il se produisit dans le conseil d'État une assez vive résistance contre les deux décrets. Des conseillers furent destitués pour leur opposition. Plusieurs des ministres donnèrent leur démission; MM. Fould, Rouher et Magne ne voulurent point s'associer à la spoliation de l'ancienne famille royale; mais leur protestation anodine n'alla pas jusqu'à une rupture avec le nouveau gouvernement; car ils rentrèrent à son service, peu de temps après, comme présidents de sections dans le conseil d'État.

Saint-Arnaud lui-même, qui avait servi sous les princes d'Orléans, fit mine de se retirer, mais ne se retira pas.

Un autre ministre, le plus important de tous, démissionna, M. de Morny! Un tel homme s'arrêter devant le droit ou les convenances morales, c'était invraisemblable, et ce n'était pas vrai, si l'on admet le témoignage d'un historien bonapartiste fort au courant des secrets de l'Empire (M. Granier de Cassagnac). Celui-ci rapporte que Morny avait l'incroyable prétention de faire reconnaître en quelque sorte officiellement le lien secret d'origine qui le rattachait au chef de l'État; il ne craignait pas d'y faire allusion parmi les toasts d'un banquet. Louis-Napoléon fut,

naturellement, fort blessé de cette indiscrétion, et ce fut par ce motif que Morny dut quitter le ministère. La brouille, du reste, ne dura pas longtemps ; Morny n'était pas de ces auxiliaires que l'on congédie après s'en être servi ; l'on avait trop besoin de lui ! Louis-Napoléon lui conféra la présidence du Corps législatif, qu'il gouverna avec une rare dextérité.

Fialin de Persigny remplaça Morny au ministère de l'intérieur. Le duc de Nemours et le prince de Joinville protestèrent par une lettre fort énergique contre l'acte qui frappait leur famille. — « Nous ne nous abaisserons pas, disaient-ils, à relever ce que les calomnies dirigées contre la mémoire du roi notre père ont de plus particulièrement odieux à être reproduites par celui qui a pu deux fois apprécier la magnanimité du roi Louis-Philippe et dont la famille n'a reçu de lui que des bienfaits... Nous sommes heureux que ces honteux décrets n'aient osé se produire que sous l'état de siège et après la suppression de toutes les garanties protectrices des libertés de la nation. »

Le coup portait juste sur le conspirateur auquel Louis-Philippe avait si imprudemment pardonné.

La bourgeoisie s'émut de l'atteinte portée au principe de la propriété ; mais elle sentit son impuissance. On n'en était plus au gouvernement d'équilibre et de garanties légales.

Une institution, identifiée sous Louis-Philippe à la classe moyenne, puis radicalement démocratisée par la Révolution de Février, la garde nationale, venait d'être remaniée de façon à en faire un instrument passif et secondaire du pouvoir.

Un décret du 11 janvier lui avait ôté son caractère démocratique en donnant au gouvernement le droit de fixer, pour chaque localité, le nombre des gardes nationaux et de n'organiser la garde nationale que là où son concours serait jugé nécessaire. En même temps, par l'attribution au président de la République du choix de tous les officiers, on empêchait que cette garde nationale triée pût redevenir une force bourgeoise libre.

La main du despotisme s'étendait de jour en jour dans toutes les directions. Un décret organique sur la presse, le 17 février, la soumit à l'arbitraire administratif, sans l'affranchir de la juridiction de la police correctionnelle. Aucun journal ou écrit pé-

riodique ne pourrait plus paraître sans l'autorisation préalable du gouvernement, et tout changement dans la propriété, la gérance ou la rédaction en chef du journal serait astreint à la même autorisation. Les journaux devaient fournir un fort cautionnement et subir de lourds droits de timbre. Toutes les contraventions étaient frappées de fortes amendes. Tout journal condamné une fois pour crime, ou deux fois pour délit ou même pour contravention, était supprimé de plein droit. Tout journal une fois condamné pour délit ou contravention pouvait être supprimé à la volonté du gouvernement. Tout journal qui n'aurait point subi de condamnation pourrait être suspendu pour deux mois, après deux avertissements, par décision ministérielle ; puis, après cette suspension, il pourrait être supprimé par décret du président de la République.

En résumé, c'était le pur régime du bon plaisir.

Après la presse, on frappa l'enseignement. La réaction de 1850 avait déjà dépouillé de toutes garanties les instituteurs primaires : un décret du 9 mars 1852 enleva aux professeurs de l'Université toutes celles que leur avait accordées le premier Empire. Ils ne pouvaient jusque-là être révoqués que par jugement du conseil de l'Université (maintenant le conseil supérieur de l'enseignement) ; désormais, ils seraient nommés et révoqués à la volonté du président de la République pour l'enseignement supérieur, et du ministre pour l'enseignement secondaire ; aucune nomination ne se ferait plus au concours.

Le conseil supérieur de 1850, où les universitaires se trouvaient subordonnés aux hauts magistrats et aux évêques, était conservé de nom ; mais ses prérogatives étaient confisquées comme les droits des professeurs. Toute juridiction était mise dans la main du ministre. Les membres du conseil supérieur, qui n'avait plus aucune autorité sur le personnel de l'enseignement, étaient dorénavant nommés par le chef de l'État, au lieu d'être désignés par les corps auxquels ils appartenaient.

Ainsi, l'héritier de l'empereur ne respectait même pas ce que son oncle avait pu faire de grand et d'utile : il brisait, par manie d'uniformité despotique, ce grand corps de l'Université qu'avait créé Napoléon Ier.

L'enseignement, si profondément atteint dans sa constitution, fut en quelque sorte découronné dans son personnel. Plus de quarante professeurs, l'élite du haut enseignement et de l'enseignement secondaire, refusèrent le serment exigé par la Constitution nouvelle et brisèrent volontairement leur carrière, plutôt que de jurer fidélité au parjure. Plusieurs ont figuré depuis parmi les plus hautes illustrations de notre temps.

L'enseignement allait être mutilé dans sa matière comme dans son organisation. Une nouvelle réglementation des études fut décrétée le 10 avril ; elle séparait en deux sections les élèves des lycées et des collèges, à partir de la classe de quatrième ; la première section cultiverait les lettres, pour les carrières libérales ; la seconde section, les sciences, pour les carrières commerciales et industrielles, pour la médecine et les écoles spéciales. Dans la section des lettres, la classe de philosophie, couronnement de l'enseignement secondaire, disparaissait avec l'enseignement de la métaphysique et de l'histoire de la philosophie ; on ne laissait, de cette classe, subsister que ce qui regardait la logique. On remplaçait l'enseignement de la philosophie par les conférences obligatoires d'un aumônier sur la religion et la morale.

C'était là ce qu'on a nommé le système de la bifurcation ; conception de quelques savants à l'esprit faux, qui associèrent leur manie de spécialité aux préjugés de la réaction contre l'éducation libérale et philosophique. Séparer la médecine des carrières libérales, c'était le dernier degré de l'absurde. Le but véritable de l'enseignement secondaire est de préparer des hommes qui réunissent les connaissances littéraires aux connaissances scientifiques et qui aient reçu des notions générales sur tout ce qui intéresse l'esprit humain avant de choisir une carrière spéciale. La bifurcation fragmentait prématurément ce qu'il faut unir, tendait à faire, d'un côté, de petits rhéteurs vides de notions positives, et, de l'autre, des demi-savants sans culture intellectuelle : c'était la ruine de l'enseignement secondaire, et, par suite, de l'enseignement supérieur : en un mot, l'abaissement de l'esprit national.

Le ministre de l'instruction publique, M. Fortoul, homme

d'esprit et de savoir, n'était pas le véritable auteur de cette déplorable réforme. Républicain infidèle à la République, philosophe déserteur de la philosophie, universitaire qui se faisait l'instrument des ennemis de l'Université, il n'ignorait pas le péril et la déraison de l'œuvre qu'on lui imposait; son scepticisme l'acceptait, puisqu'il ne pouvait être ministre qu'à ce prix.

Les conséquences de la bifurcation devaient être tellement désastreuses qu'on fut obligé d'y renoncer sous le règne même de Louis-Napoléon.

Le nouveau pouvoir, en 1852, travaillait à détourner toute l'activité du pays sur les intérêts matériels, tandis qu'il écrasait les intérêts moraux. Il étouffait la presse et l'enseignement et il surexcitait le mouvement industriel et financier. Louis-Napoléon prit, durant les premiers mois de son gouvernement, une série de mesures importantes sur les finances, l'économie sociale et les travaux publics. Beaucoup de travaux avaient été commencés ou préparés sous la Législative. Cette assemblée, peu avant sa chute, avait autorisé la ville de Paris à un emprunt de 50 millions pour le prolongement de la rue de Rivoli jusqu'à l'Hôtel de Ville et pour la construction des Halles centrales. Il est juste de rappeler qu'en même temps, dans l'intérêt de la science, la Législative avait voté, sous le ministère de Léon Faucher, des crédits pour la reprise de ces fouilles de Ninive qui ont donné de si prodigieux résultats et pour le déblaiement du fameux temple de Memphis (*le Serapeum*) confié à M. Mariette, qui se vouait à la grande œuvre de la résurrection de l'antique Égypte.

Beaucoup de chemins de fer étaient arrêtés en principe et les travaux entamés; les retards dans l'exécution ne provenaient pas seulement des crises politiques, mais aussi des discussions de systèmes. Sous la Législative, M. Dufaure voulait qu'on revînt à l'exécution par l'État; cependant, le système des compagnies avait regagné du terrain. La veille même du coup d'État, l'Assemblée avait voté six millions pour la ligne de Lyon à Avignon et autorisé à traiter de la concession de ce chemin de fer. Louis-Napoléon décréta cette concession dès le 9 décembre. Le lendemain, il concéda à une compagnie le chemin de fer de

ceinture autour de Paris ; puis il décréta divers travaux pour l'achèvement du Louvre, la Bourse de Marseille, etc. Les concessions de chemins de fer se succédèrent sur une grande échelle : Paris à Lyon ; Strasbourg à Wissembourg ; Dijon à Besançon ; Gray à Saint-Dizier ; puis vint la fusion en une seule compagnie des quatre compagnies de Paris à Orléans, du Centre, d'Orléans à Bordeaux et de Tours à Nantes ; puis encore d'autres lignes diverses. Des conditions magnifiques étaient offertes aux compagnies : le gouvernement avait adopté le système des concessions à longs termes, jusqu'à 99 ans ; plus, la garantie d'un minimum d'intérêt. En toute chose, il voulait le succès immédiat, à tout prix. Il l'eut, en laissant se constituer à côté de lui le puissant monopole des compagnies et en aliénant pour longtemps l'avenir. Les compagnies se présentaient de tous côtés ; avant le 2 Décembre, il n'y avait qu'un peu plus de 4,000 kilomètres de concédés ; dans la seule année 1852, on en concéda 3,200.

Une grosse opération financière suivit les premières concessions de chemins de fer. La Bourse, malgré les agitations politiques, s'était relevée progressivement, ainsi que le commerce et l'industrie, depuis 1848 ; néanmoins, en 1851, la peur qu'on avait de 1852, considéré pour ainsi dire comme une année de jugement dernier, empêchait la rente de continuer à monter ; le cinq était, la veille du 2 Décembre, à 91 fr. 60. Quand les événements eurent prononcé et que l'incertitude du lendemain eut disparu, les intérêts se rattachèrent au vainqueur ; la rente dépassa le pair au milieu de décembre ; elle était à 103 au commencement de mars. Le dictateur crut pouvoir alors opérer la conversion du 5 en 4 1/2, en offrant le remboursement aux créanciers de l'État qui n'accepteraient pas la réduction. La très grande majorité accepta, comme il arrive généralement en pareil cas.

Cela procura à l'État une économie annuelle d'environ 18 millions et favorisa les entreprises industrielles et commerciales, en faisant baisser le taux de l'intérêt.

La Banque de France prêta au gouvernement une assistance très efficace, et dans l'affaire de la rente et dans les affaires de

chemins de fer : elle fit de grandes avances au Trésor public, en vue de la conversion, et consentit à prêter sur actions et obligations de chemins de fer. Le gouvernement, en compensation, renonça à la faculté de toucher au privilège de la Banque jusqu'en 1867.

Louis-Napoléon fonda ensuite à grand bruit deux établissements considérables : la Banque foncière de Paris (18 mars), qui devint bientôt le Crédit foncier de France; puis, quelques mois après (20 novembre), le Crédit mobilier.

La première de ces deux fondations était censée destinée à venir en aide à l'agriculture ; mais elle servit presque exclusivement à des opérations de construction et d'acquisition de propriétés bâties dans les villes; elle facilita le mouvement artificiel ou, du moins, très précipité et exagéré, de renouvellement de Paris et des principales villes, par lequel Louis-Napoléon comptait éblouir la France et l'Europe. Le Crédit foncier ne fut pas réellement le crédit agricole ; mais sa constitution était solide, et il est resté un établissement puissant et durable. Le Crédit mobilier, qui n'avait pas les bases et les gages de l'autre, après quelque temps d'une splendeur factice, devait s'effondrer parmi beaucoup de scandales.

Le budget de cette année, aussi bien que la Constitution, fut l'ouvrage d'un seul homme. Le dictateur le régla par décret; puis, après avoir fait procéder aux élections pour sa Chambre des députés, à la veille de faire fonctionner sa Constitution, il leva partout l'état de siège (28 mars). Il ne supprimait guère que le mot; car son gouvernement restait comme un état de siège en permanence. La terreur, sinon la compression, une fois le pouvoir suffisamment assis, cessa pour les classes aisées, pour les personnes notables ; on ne pouvait, en temps ordinaire, enlever et déporter un homme de quelque notoriété sans faire du bruit, sans jeter des alarmes qui eussent été mal d'accord avec cette paix publique et cette prospérité que le nouveau pouvoir se vantait d'avoir rétablies ; mais la terreur ne cessa jamais pour l'ouvrier obscur de Paris et des grandes villes. On caressait, on flattait la masse ouvrière; mais le travailleur dont la police signalait les opinions hardies et les dispositions à tenter

une propagande hostile, était exposé à disparaître une nuit, sans qu'on eût jamais de ses nouvelles. Cayenne ou Lambesa seules eussent pu dire où il était allé languir et mourir. Ceci se renouvela, de temps à autre, durant des années.

L'état de siège eût-il été levé plus tôt, les élections, sans réunions et à peu près sans journaux, n'en eussent guère été plus libres. Elles avaient eu lieu le 29 février. Le résultat en était assuré d'avance. Les candidats présentés ou plutôt imposés officiellement par les préfets avaient été presque partout élus. Les républicains s'étaient abstenus dans une grande partie du pays. Le *Siècle*, le seul journal parisien d'opinions républicaines qui eût survécu en se taisant dans les premiers jours, avait fait une tentative courageuse ; il avait recommandé à Paris deux candidats : le général Cavaignac et l'ancien ministre de l'instruction publique de 1848, Carnot ; et, à Lyon, un troisième candidat, le médecin Hénon ; tous trois furent élus. Ces exceptions, qui éclatèrent au milieu de ces élections étranges, montrèrent que la France politique n'était pas morte.

Le Corps législatif, en général, tel qu'il sortit des urnes, ressemblait bien moins à une Chambre des députés qu'à une sorte de Conseil général représentant exclusivement les intérêts matériels. Montalembert, en dehors des trois républicains, était, entre les élus, le seul débris des Assemblées politiques. Les recommandations du journal officieux le *Constitutionnel* avaient été suivies : — « Renoncez, avait-il dit aux candidats, renoncez à chercher l'influence que vous aviez sous le régime parlementaire ; acceptez une situation modeste et occupée... — Vous avez besoin d'être dirigés, disait-il aux électeurs ; félicitez-vous que les préfets vous désignent les candidats les plus disposés à seconder le président, puisqu'ils vous fournissent l'occasion de voter une seconde fois pour lui. »

Le prince-président, le 29 mars, procéda, dans la salle des maréchaux, aux Tuileries, à l'installation des grands corps de l'État. On pensait que, dans son discours, il ferait entendre qu'il attendait un autre titre, celui d'empereur. Il resta dans le vague à cet égard. Il parla encore de conserver la République. C'était se railler de ses auditeurs et de la France ; mais il ne voulait

point paraître se hâter de saisir ce qui ne pouvait plus lui échapper.

La session des deux Chambres fut ensuite ouverte par les présidents que leur avait donnés le dictateur. Au Sénat, Louis-Napoléon avait choisi son oncle Jérôme, l'ex-roi de Westphalie. Le vieux Jérôme prononça un discours sur le retour aux institutions qui, suivant lui, « réalisaient seules l'union de l'ordre avec la liberté ! » Il présenta le triomphe de son neveu comme la revanche de Waterloo.

Au Corps législatif, le président était Billault, l'ancien député semi-libéral, semi-socialiste. Son discours fut une charge à fond contre le régime parlementaire.

En vertu de la Constitution nouvelle, les présidents réclamèrent des membres des deux Chambres le serment d'obéissance à la Constitution et de fidélité au président de la République, Les trois députés républicains avaient écrit au président du Corps législatif que leurs électeurs avaient entendu protester contre la destruction des libertés publiques, mais non envoyer les élus siéger dans une Assemblée qui n'avait pas le pouvoir de réparer les violations du droit.

Délivré de ces trois collègues qui l'eussent fort embarrassé, le Corps législatif devait être d'une docilité exemplaire ; il risqua cependant, un jour, un timide essai de discussion avec le conseil d'État par voie d'amendement. Le ministre d'État, Casabianca, le rappela gravement au respect de la Constitution. Le Corps législatif s'empressa de se soumettre. Le budget fut voté en une seule séance. Montalembert, à lui tout seul, commença de faire de l'opposition. Après avoir accepté le 2 Décembre, il se mit un peu tard à parler de tyrannie, d'institutions faussées ! Il ne trouva point d'écho, ni alors, ni ensuite, lorsqu'il attaqua les décrets sur les biens de la famille d'Orléans.

Le prince-président déclara la session close le 28 juin. — « L'épreuve qu'on vient de faire, dit-il, démontre que la France possède toutes les conditions d'un gouvernement fort et libre ! »

Durant la session, le bruit avait couru que Louis-Napoléon serait proclamé empereur le 10 mai, après la distribution des aigles à l'armée. Cela ne s'était pas réalisé. Le dictateur ne

voulait pas se faire empereur sous cette forme. Il entendait y mettre plus d'art et se faire imposer par le pays l'accomplissement de ses vœux.

Il entreprit donc une nouvelle tournée dans les départements. Il alla d'abord inaugurer le chemin de fer de Paris à Strasbourg et reçut à Nancy une députation militaire envoyée par le roi de Prusse pour le complimenter. Il parcourut ensuite le centre, le midi et l'ouest de la France. Les conseils généraux lui avaient envoyé de toutes parts des adresses favorables à son gouvernement ; 34 avaient exprimé le vœu que le pouvoir dont la nouvelle Constitution le revêtait pour dix ans fût perpétué entre ses mains. 9 avaient demandé en termes formels le rétablissement de l'empire héréditaire sur sa tête.

On cria beaucoup : « Vive l'empereur ! » sur son passage. Il fut accueilli en monarque à Nevers, chef-lieu de ce département de la Nièvre si agité par le mouvement républicain en décembre, puis si écrasé par la réaction.

Les mêmes démonstrations impérialistes se répétèrent jusqu'à Lyon, où une statue équestre de l'empereur Napoléon fut inaugurée en présence de son neveu.

Le mot d'ordre était partout donné par les autorités et par les personnages influents ; la masse suivait, soit entraînement chez les uns, soit imitation chez les autres. Les adversaires irréconciliables se taisaient.

Pendant la plus grande partie du voyage, Louis-Napoléon avait gardé une certaine réserve ; à Bordeaux, il y renonça (7 octobre). Le président de la Chambre de commerce ayant réclamé nettement le rétablissement de l'Empire, le prince-président fit une réponse qui est restée fameuse dans l'histoire. Il reprit là le langage de son oncle, comme il allait reprendre son titre. Abandonnant son bagage socialiste, il affirma que la nation était désabusée des absurdes théories et que, si elle l'entourait de ses sympathies, c'est qu'il n'était pas de la famille des idéologues. — « Pour faire le bien du pays, poursuivit-il, il n'est pas besoin d'appliquer de nouveaux systèmes, mais de donner confiance dans le présent, sécurité dans l'avenir. Voilà pourquoi la France semble revenir à l'Empire. — Il

est néanmoins une crainte à laquelle je dois répondre... certaines personnes se disent : l'*Empire, c'est la guerre !* — Moi, je dis : l'*Empire, c'est la paix!* — C'est la paix; car la France la désire, et, lorsque la France est satisfaite, le monde est tranquille. »

Et il conclut en disant que les conquêtes qu'il avait à faire, c'était de conquérir à la conciliation les partis dissidents et de conquérir à la religion, à la morale, à l'aisance, la partie de la population qui n'avait ni croyance ni bien-être.

Le neveu du grand conquérant se posait en civilisateur pacifique et en apôtre couronné.

Il rentra dans Paris, le 16 octobre. Tout était prêt; on lui fit une réception solennelle à la gare d'Orléans. Les grands corps de l'État l'y accueillirent aux cris de : « Vive l'empereur! » le chant sacré de la Révolution et de la République, la *Marseillaise*, saluait cette restauration monarchique : toujours l'équivoque napoléonienne! Le préfet de la Seine, l'ancien député libéral Berger, et les autorités municipales conjurèrent le prince-président de « reprendre la couronne de l'immortel fondateur de sa dynastie. »

Le cortège suivit les boulevards, en passant sous une longue ligne d'arcs de triomphe. Du premier de ces arcs était parti un ballon en forme d'aigle tenant la couronne dans ses serres. Tous les théâtres étaient magnifiquement décorés. Tout cela avait essentiellement la physionomie de ce qu'Odilon Barrot, quatre ans auparavant, recommandait si instamment à Louis-Napoléon d'éviter, la physionomie du Cirque olympique. Le clergé prit part, comme les théâtres, à cette pompeuse réception; on encensa le futur empereur du haut des degrés de la Madeleine. Le dernier arc de triomphe, sur la place de la Concorde, portait cette inscription : « Napoléon III, sauveur de la civilisation moderne. » La marche s'est ouverte par la harangue du préfet de la Seine : elle se ferme, avant la rentrée aux Tuileries, par une autre harangue des dames de la Halle, qui demandent, comme le préfet, le rétablissement de l'Empire.

Avec tout cet appareil théâtral, la fête est froide ; le peuple regarde, n'applaudit pas, ne rit pas, ne chante pas. « Quelque

chose semble avoir changé dans l'esprit français, » comme le remarque un historien du *Second Empire* (Taxile Delord).

Le lendemain, parut dans le *Moniteur* la note suivante : « la manifestation éclatante qui se produit dans toute la France en faveur du rétablissement de l'Empire impose le devoir au président de consulter à ce sujet le Sénat. »

Le Sénat fut convoqué au 4 novembre : le Corps législatif, également. Celui-ci devait recenser les votes, si le Sénat décidait qu'il fallait consulter le peuple sur un changement dans la forme du gouvernement. Personne, assurément, ne doutait que le Sénat ne prît cette décision.

Le 4 novembre, le Sénat reçut du prince-président un message qui l'invitait à modifier la Constitution dans le sens indiqué par la volonté du pays. Le Sénat nomma une commission, dont le rapport fut confié au jurisconsulte Troplong, ancien pair de France et premier président de la cour royale de Paris sous Louis-Philippe. Le rapporteur débita des phrases retentissantes sur les hommes « providentiels, » qui, à certaines époques, sont choisis pour réparer les maux des révolutions; puis il assura que la France était à la fois monarchique et démocratique, et que l'Empire unissait en lui le passé et le présent, la monarchie et la république. Pour bien asseoir la tradition dynastique dans la maison impériale, il proposa que le nouvel empereur prît le nom de Napoléon III. Les Bonaparte auraient eu ainsi un Napoléon II ayant régné en droit, sinon en fait, selon la légitimité impériale, de même que les Bourbons avaient eu un Louis XVII, selon la légitimité royale. M. Troplong exprima les vœux de la commission afin que, « dans un avenir peu éloigné, une épouse vînt donner à l'empereur des rejetons dignes de ce grand nom».

Ce vœu rappelle aujourd'hui, dans ce qu'elle eut de plus tragique, la Némésis des anciens!

Le Sénat vota, conformément aux conclusions de la commission, un sénatus-consulte qui soumettait à l'acceptation du peuple le rétablissement de l'empire héréditaire (7 novembre); puis il se transporta en corps à Saint-Cloud pour remettre le sénatus-consulte au prince-président. Louis-Napoléon rappela, dans sa réponse, qu'il y avait 48 ans, le Sénat, dans ce même palais,

était venu offrir la couronne au chef de sa famille... « L'esprit de l'empereur est avec moi, dit-il; sa pensée me guide; son esprit me protège. »

Le peuple fut appelé à voter, les 20 et 21 novembre, sur le plébiscite rédigé par le Sénat. Des protestations républicaines et légitimistes circulaient en dépit de la police. Le pouvoir, comme par défi, les publia lui-même dans le *Moniteur*. Il pensa que la violence exaspérée des proscrits républicains de Londres et de Jersey effraierait le public paisible et il redoutait peu les réclamations plus réservées du comte de Chambord. Il faisait acte de force et de confiance en lui-même; mais il n'en donna pas pour cela plus de liberté de réunion et le plébiscite fut voté dans les conditions des deux scrutins qui avaient eu lieu sous la dictature.

Le dépouillement des votes, opéré par le Corps législatif, donna 7,824,189 voix pour le plébiscite, 253,135 contre, 63,426 bulletins nuls. La majorité du 20 décembre 1851 était dépassée. En l'absence de toutes garanties dans les sections électorales, il est bien permis de mettre en doute l'authenticité de ces chiffres; mais, ce dont on ne peut douter, c'est qu'il y ait eu réellement une grande majorité. La France s'abandonnait!

Le premier décembre au soir, les trois grands corps de l'État, les deux Chambres et le conseil d'État, se rendirent ensemble à Saint-Cloud, et le président du Corps législatif présenta le résultat du scrutin au nouvel empereur, qui avait pris place sur un trône, entre son oncle Jérôme et son cousin Napoléon, l'ex-député montagnard.

Aux félicitations des présidents des deux Chambres, Napoléon III ne craignit pas de répondre : « Le nouveau règne que vous inaugurez aujourd'hui n'a pas pour origine, comme tant d'autres dans l'histoire, la violence, la conquête ou la ruse!... Aidez-moi tous à asseoir, sur cette terre bouleversée par tant de révolutions, un gouvernement stable, qui ait pour bases la religion, la justice, la probité, l'amour des classes souffrantes. »

Le lendemain, 2 décembre, au matin, par une froide brume qui ne rappelait pas le soleil d'Austerlitz, le cortège impérial se

dirigea de Saint-Cloud vers les Tuileries. Napoléon III fit son entrée entre Persigny et Saint-Arnaud, qu'il venait de nommer maréchal de France avec Magnan, « pour services rendus en décembre 1851 », disait le décret.

Le *Moniteur* publia les noms des titulaires des principales charges de la maison de l'empereur : grand aumônier; grand maréchal du palais; grand écuyer; grand veneur; grand chambellan; grand maître des cérémonies; tout l'attirail du premier Empire. Saint-Arnaud touchait, à divers titres, 300,000 fr. par an; Magnan 200,000 fr. C'était la curée de décembre. On était bien loin des 25 fr. par jour tant reprochés aux députés de la République. Quant à l'empereur, quelques jours après, sa liste civile fut fixée par le Sénat à 25 millions par an, comme l'avait été celle de son oncle, plus une dotation annuelle de 1,500,000 francs pour les princes et princesses de la famille impériale, et la dotation immobilière de la couronne, comprenant les palais impériaux, manufactures, forêts, etc...

Le 2 décembre 1852, des balcons des Tuileries et de l'Hôtel de Ville, du haut du palais des rois et du haut du palais du peuple, Saint-Arnaud, Persigny et le préfet Berger avaient lu le plébiscite à l'armée, à la garde nationale et au peuple, comme pour signifier que, selon la parole du rapporteur du Sénat, on remplaçait à la fois l'ancienne monarchie et la Révolution.

Ainsi commença le règne qui devait finir à Sedan.

CHAPITRE IV

SECOND EMPIRE. — GUERRE DE CRIMÉE.

(Décembre 1852. — 16 avril 1856.)

Louis-Napoléon est devenu l'empereur Napoléon III; il a maintenant, par le titre comme par le fait, la plénitude de ce pouvoir suprême auquel il a eu, toute sa vie, la conviction fataliste de parvenir. Qu'en fera-t-il, et qu'est-il pour savoir en user? Ses partisans le proclament d'avance un grand homme; quelques-uns de ses adversaires passent d'un extrême à l'autre en ce qui le concerne; ils ne le haïssent pas moins; mais ils le prennent pour un profond génie machiavélique, après l'avoir pris pour un être absolument inepte. Chez ses amis et même chez une partie de ses ennemis, on induit, de son habileté à conspirer, son habileté à gouverner; on se laisse fasciner par ses premiers succès, que d'autres succès plus éclatants vont suivre grâce à un concours de circonstances inouïes. Si son œil n'a point d'éclairs, si sa physionomie est sans mouvement, c'est, dit-on, l'indice d'une forte volonté qui sait dominer toutes les impressions de l'âme. Louis-Philippe parlait bien, mais beaucoup et trop; Napoléon III écoute beaucoup et parle peu. On veut voir de la profondeur dans ce mutisme, qui cache le plus souvent l'irrésolution; nous ne disons pas : qui cache le vide; car les idées ne manquent point à Napoléon III : les idées obstinées, les idées fixes; mais cette obstination rêveuse et vague n'est pas la persévérance active et pratique qui sait exécuter ce que l'esprit a conçu, qui sait préparer, coordonner et suivre jusqu'au bout les moyens d'exécution. Dans cette

nature complexe et contradictoire se mêlent étrangement le conspirateur consommé dans l'art de la dissimulation et le rêveur romanesque; c'est l'association de défauts opposés entre eux la plus dangereuse qu'une nation puisse rencontrer dans son chef; il y a là les vices d'un usurpateur sans ses qualités. Il est inévitable que cet homme jette la France dans les situations les plus périlleuses sans avoir la capacité de l'en tirer : s'il a d'abord des succès, il les devra aux circonstances bien plus qu'à son action personnelle, et les circonstances ne sauraient toujours être propices !

Nous avons vu dans quelles voies, après le 2 Décembre, Louis-Napoléon avait engagé le pays : il avait suscité un grand mouvement d'intérêts matériels pour détourner les esprits de la politique. L'ensemble des conditions européennes favorisait cette impulsion : les grandes découvertes, les innovations éclatantes des dernières années, le développement croissant des chemins de fer, l'introduction du télégraphe électrique, en un mot, l'association de la science et de l'industrie était partout le caractère principal de l'époque; l'Europe, sortie de la crise révolutionnaire de 1848, se rejetait vers le progrès de l'industrie et du commerce avec plus d'énergie et d'ampleur qu'au temps de Louis-Philippe. Les créations de cet ordre apparaissaient sous des aspects si nouveaux et si grandioses qu'elles émouvaient les imaginations presque autant qu'elles excitaient les aspirations à la richesse.

Napoléon III allait-il rester fidèle à son programme de Bordeaux et se renfermer dans cette activité pacifique? C'était la question que se posaient la France et l'Europe. On se demandait si un événement qui ouvrit l'année 1853 et qui suscita beaucoup de curiosité profiterait à l'esprit de paix.

Cet événement fut le mariage de l'empereur, qui suivit, après quelques semaines, la proclamation de l'Empire.

La première pensée de Napoléon III avait été de chercher une femme dans quelque maison princière d'Allemagne; il avait songé à une princesse Wasa, d'origine moitié suédoise, moitié allemande, puis à une princesse de Hohenzollern; mais le père de la princesse Wasa, général au service d'Autriche, s'était

hâté, sur l'avis du gouvernement autrichien, de fiancer sa fille à un prince de Saxe. Napoléon III, prévoyant pareil échec du côté des Hohenzollern, cousins du roi de Prusse, n'insista pas sur cette seconde négociation et prit brusquement son parti. Dans le courant de janvier 1853, le *Moniteur* annonça que l'empereur épousait mademoiselle de Montijo, d'une grande famille d'Espagne, « aussi distinguée, disait le journal officiel, par la supériorité de son esprit que par les charmes d'une beauté accomplie. »

Le 22 janvier, les bureaux du Sénat et du Corps législatif et le conseil d'État furent convoqués aux Tuileries, où l'empereur leur annonça sa résolution par un discours altier. « L'union que je contracte, dit-il, n'est pas d'accord avec les traditions de l'ancienne politique, et c'est là son avantage. » Il affirmait que, s'il convenait de rapprocher la France de l'Europe monarchique, ce n'est point « par des alliances royales qui créent de fausses sécurités et substituent l'intérêt de famille à l'intérêt national..... Le mariage de Napoléon Ier avec Marie-Louise a été, il est vrai, un grand événement; mais, sous le dernier règne, au contraire, l'amour-propre du pays n'a-t-il pas eu à souffrir, lorsque l'héritier de la couronne sollicitait infructueusement, pendant plusieurs années, l'alliance d'une maison souveraine et obtenait enfin une princesse accomplie sans doute, mais dans des rangs secondaires?... Quand, en face de la vieille Europe, on est porté par la force d'un nouveau principe à la hauteur des anciennes dynasties, ce n'est pas en cherchant à s'introduire à tout prix dans la famille des rois qu'on se fait accepter; c'est bien plutôt en se souvenant toujours de son origine et en prenant franchement vis-à-vis de l'Europe la position de parvenu, titre glorieux lorsqu'on parvient par le libre suffrage d'un grand peuple. »

Il continuait par le panégyrique de la personne qui était l'objet de son choix et terminait en déclarant que, « cette fois encore, il avait été inspiré par la Providence! »

Le mariage civil et le mariage religieux furent célébrés, en grande pompe, les 29 et 30 janvier.

Le public jugea peu séante l'allusion au mariage de l'infortuné

duc d'Orléans avec une princesse qui avait gardé l'estime et la sympathie générales; c'eût été bien autre chose, si l'on eût su que le souverain qui tenait ce fier langage avait, lui-même, sollicité, sans l'obtenir, une alliance princière « dans des rangs secondaires ».

La nouvelle impératrice, Eugénie de Montijo, fille d'un grand d'Espagne qui avait tenu le parti français au temps du roi Joseph, et d'origine écossaise par sa mère, était fort connue dans Paris; elle avait brillé aux fêtes de l'Élysée, durant la dictature. On ne vit, en général, dans ce mariage, qu'un coup de tête de jeune homme, un peu attardé chez un chef d'État d'un âge mûr; on s'amusa du roman impérial; on en eût pleuré, si l'on eût pu prévoir que ce mariage de fantaisie aurait des suites politiques plus funestes que le mariage de Louis XVI ou celui de Napoléon Ier.

Deux femmes ont eu sur Napoléon III une influence décisive : l'une, au commencement, l'autre, à la fin de sa carrière; l'une avait été sa mère, la reine Hortense; l'autre fut son épouse, l'impératrice Eugénie. L'une l'avait préparé à l'Empire, l'autre l'en a précipité.

Les conséquences lointaines du mariage de l'empereur étaient ensevelies dans les ténèbres de l'avenir. La conséquence immédiate fut l'expansion d'une époque de luxe et de plaisir, de modes bizarres et fastueuses, où une souveraine jeune et belle, passionnée pour les parures et pour les fêtes, groupa autour d'elle tout un monde agité et frivole.

Ce monde était emporté par le double tourbillon du plaisir et de la spéculation; les fortunes naissaient, croulaient, se relevaient comme au temps de Law; l'agiotage était aussi effréné que le luxe, et c'était le principal directeur du 2 Décembre, Morny, qui apparaissait au milieu de ce tumulte comme le grand-maître et le chef suprême des spéculateurs.

Le régime nouveau, à consulter les apparences, s'il n'était pas moral, semblait devoir être pacifique. L'empereur inaugura la session législative de 1853, le 14 février, par un discours où l'on remarqua et l'on commenta cette phrase : « A ceux qui regretteraient qu'une part plus large n'ait pas été faite à la

liberté, je répondrai : la liberté n'a jamais aidé à fonder d'édifice politique durable; elle le couronne quand le temps l'a consolidé. »

Il ajournait donc indéfiniment la liberté; mais il promettait la paix. Il s'agit avant tout, disait-il, de bien administrer la France et de rassurer l'Europe. Il annonçait, en conséquence, la diminution des dépenses et des armements : l'armée, déjà réduite de 30,000 hommes l'année précédente, allait encore l'être de 20,000.

Le 8 mars, une exposition universelle fut décrétée pour le 1er mai 1855 : l'Angleterre avait donné l'exemple en 1851.

Cette attitude du gouvernement impérial modifia l'opinion de l'Angleterre, d'abord très mal disposée envers le 2 Décembre; 4,000 négociants de la cité de Londres envoyèrent à l'empereur une députation afin de lui exprimer leurs vœux pour la bonne intelligence entre les nations française et anglaise.

La session législative de 1853 fut de peu d'intérêt. On y doit signaler le remaniement du jury, opéré de façon à en remettre la composition dans la main du pouvoir, et, aussi, le remaniement des conseils de prud'hommes; il va sans dire que c'était pour en rendre l'organisation moins libérale. Les sociétés de secours mutuels furent à la fois encouragées et mises à la discrétion de l'autorité par le choix de leurs présidents et secrétaires.

Les travaux publics continuaient de se développer. On ajouta de nouvelles sections à diverses lignes de chemins de fer. On créa une communication sous-marine entre la France et l'Algérie au moyen du télégraphe électrique. Quelques réductions furent admises dans les tarifs douaniers ; on commençait à relâcher les liens du système protecteur.

Le mouvement industriel grandissait; l'agriculture ne fut pas heureuse en 1853 ; ce fut une mauvaise année pour les céréales comme pour la vigne; le blé, au 1er novembre, atteignait déjà 30 francs l'hectolitre. La crise alimentaire ne suscita pourtant point des souffrances aussi cruelles qu'en 1846 et 1847. Ce souvenir récent encore avait rendu l'administration plus prévoyante. Le déficit de la récolte, constaté en septembre, ayant

montré la nécessité d'importer pour 400 millions de grains, on avait pris des mesures afin d'amener des blés étrangers. A Paris et dans quelques autres villes, on établit, au moyen d'une caisse de la boulangerie, un système de compensation par lequel on devait payer le pain moins cher en temps de cherté et un peu plus cher en temps d'abondance.

Un fait à constater, dans le courant de l'année 1853, c'est qu'en dépit d'une police inquisitoriale qui pénétrait partout, une conspiration se forma et se reforma à deux reprises, entre d'assez nombreux adhérents, pour attaquer l'empereur lorsqu'il sortait en voiture. Il y eut beaucoup d'arrestations et d'assez nombreuses condamnations à la déportation, à la détention ou au bannissement.

Les dispositions pacifiques auxquelles les classes laborieuses commençaient à prendre confiance en France et en Europe étaient une pure apparence. Napoléon III, qui ressemblait si peu à son oncle, avait de commun avec lui une absolue indifférence pour ses paroles et ses engagements. Il entendait bien étonner le monde autrement qu'en perçant des boulevards dans Paris et il comprenait que la France, si l'on ne donnait à son imagination d'autre aliment que l'industrie, les bâtiments et les fêtes, en reviendrait bientôt à réclamer la liberté. Les spectacles du dedans ne suffisaient pas ; il fallait les spectacles au dehors. Le mouvement imprimé à l'industrie et au commerce poursuivait son cours ; mais les affaires étrangères n'en deviennent pas moins, dès la première année de l'Empire, le principal intérêt de l'histoire.

Les monarchies du Continent avaient vu le 2 Décembre avec un mélange de satisfaction et d'inquiétude ; elles étaient bien aises du renversement de la République ; mais elles redoutaient les entreprises que faisait pressentir la dictature d'un Napoléon. En Angleterre, le ministre des affaires étrangères, lord Palmerston, s'était hâté de manifester son approbation du coup d'État ; hostile à Louis-Philippe sans motifs bien légitimes, il s'était pris, envers l'inoffensive République de 1848, d'une pareille hostilité qui n'était pas motivée du tout. Ce ministre, que les cours du Continent haïssaient comme révolutionnaire et

qui poussait aux révolutions en Europe, était maintenant l'ennemi de la Révolution en France. Il ne comptait pas pouvoir se faire un instrument d'une France libre. Le président usurpateur, qu'il avait étudié et qu'il connaissait bien, lui plaisait comme susceptible de devenir son allié dans quelque coup au profit de la politique anglaise, telle qu'il la concevait.

Un éminent collègue de lord Palmerston, lord John Russell, si libéral dans les affaires intérieures de l'Angleterre, mais peu soucieux de la liberté chez autrui, se montra également indulgent au 2 Décembre. D'autres hommes d'État anglais protestèrent, au contraire, avec une extrême vivacité, et, dans les premières semaines qui suivirent la catastrophe de Paris, l'opinion publique fut soulevée à la fois par un sentiment moral et par la crainte de la guerre et de l'invasion que la foule crut imminentes. Les journaux anglais appelaient violemment au renouvellement de la coalition européenne. Lord Palmerston, contre qui ses collègues et surtout la reine avaient des griefs antérieurs, fut obligé de quitter le ministère.

Les protestations pacifiques de Louis-Napoléon calmèrent l'Angleterre. Au lendemain du 2 Décembre, enivré de son succès, il avait, un moment, projeté un coup de main qui eût sans doute reformé la coalition contre nous et déchaîné la guerre : il avait signé un décret d'annexion de la Belgique à la France. M. Achille Fould et les autres hommes de finances qui l'entouraient, effrayés d'une telle entreprise, étaient parvenus à l'y faire renoncer. Dès lors, il s'était retourné vers l'Angleterre et cherchait à la gagner. Il passait ainsi instantanément d'un extrême à l'autre et d'un projet au projet le plus opposé.

L'Angleterre, apaisée, ne fit point de difficulté de reconnaître l'Empire lors de son rétablissement en décembre 1852 ; elle agissait envers le second Empire comme elle avait agi envers la seconde République, sans se soucier de l'article des traités de 1815 qui interdisait à toujours la restauration de la famille Bonaparte. Le gouvernement anglais déclina une tentative d'entente, qu'essayait l'empereur de Russie et que souhaitait fort le roi de Prusse, entre les quatre grandes puissances de l'ancienne coalition.

Cependant, le 16 décembre 1853, la Chambre des communes,

sur une question de finance, renversa le ministère tory, favorable à Napoléon III. Un nouveau cabinet fut formé d'hommes de diverses nuances. Lord Palmerston y rentra ; mais il en était le seul membre qui passât pour bien disposé envers le nouvel empereur, et on l'avait placé à l'intérieur et non aux affaires étrangères; ceci paraissait indiquer une situation tout au moins d'observation et de réserve vis-à-vis du gouvernement impérial.

Quant aux puissances continentales, il faut remonter jusqu'en 1850 pour se rendre compte de leur position respective au commencement de 1853. La rivalité de l'Autriche et de la Prusse s'était accentuée, avec des phases diverses, de 1849 à 1850. Un homme énergique et audacieux, le prince de Schwartzenberg, qui gouvernait l'Autriche sous le nom du jeune empereur François-Joseph, visait à un triple but : fondre les nationalités multiples de l'Empire autrichien dans une monarchie unitaire, plus ou moins constitutionnelle; rétablir l'ancienne diète germanique; faire entrer dans la Confédération germanique la masse entière de l'Empire autrichien, sans distinction entre les provinces allemandes et les autres nationalités. Au lendemain des catastrophes qui avaient failli anéantir l'Autriche, le ministre autrichien rêvait de conquérir à cet Empire la suprématie en Europe, en plaçant l'empereur d'Autriche à la tête d'une confédération de plus de soixante millions d'hommes.

A cette politique téméraire, mais nette et précise, le roi de Prusse et son ministre Radowitz n'opposaient que des visées nébuleuses et contradictoires : issu d'une race qui s'était élevée par la force en brisant sans scrupule le droit ancien et qui ne devait pas tarder à rentrer dans cette voie, le roi Frédéric-Guillaume rêvait un idéal de droit chrétien et en cherchait le type derrière lui dans le moyen âge ; il détestait la Révolution et la France, mère de la Révolution ; il avait refusé, des mains de la Révolution, la couronne de l'Empire allemand, et, cependant, il aspirait pour la Prusse à la direction de l'Allemagne, mais en s'inclinant devant la suprématie honorifique de l'Autriche, héritière de l'ancien Empire.

Dans de telles conditions, l'Autriche, une fois débarrassée de la guerre de Hongrie par l'intervention russe, reprenait inévitablement l'avantage sur la Prusse. Frédéric-Guillaume, après sa rupture avec l'Assemblée de Francfort, avait essayé en vain de convoquer, sous sa présidence, une assemblée des princes allemands à la place de l'assemblée révolutionnaire ; puis il s'était rabattu sur « l'union restreinte » entre les États du nord de l'Allemagne. Cette « union restreinte » lui avait manqué dans la main ; les principaux États de l'Allemagne du Sud, et, avec eux, la Saxe, avaient tenté ensuite de former une union particulière, qui se maintiendrait indépendante entre l'Autriche et la Prusse. Cette velléité n'aboutit pas. L'Autriche, au contraire, allait droit devant elle en convoquant les représentants de l'ancienne diète à Francfort.

Par une de ces contradictions qui lui étaient familières, le roi de Prusse, après avoir écrasé la révolution dans le grand-duché de Bade, la soutenait, et dans le Slesvig-Holstein contre le roi de Danemark, et dans l'électorat de Hesse, où un gouvernement méprisé venait de tomber sans combat devant l'abandon de tous ses sujets. L'électeur de Hesse en appela à la diète de Francfort restaurée par l'Autriche. La diète ordonna le rétablissement du prince déchu. La guerre était imminente entre la Prusse et l'Autriche et ses alliées de la diète. Leurs troupes étaient en présence dans la Hesse. C'était un peu plus d'un an avant le 2 Décembre, Louis-Napoléon vit là, pour lui, l'occasion d'un grand rôle : il fit des ouvertures secrètes à Frédéric-Guillaume pour une alliance entre la France et la Prusse. Le roi de Prusse déclina ces offres. Rompant avec l'opinion de son parlement et de son peuple, qui acceptaient résolument la guerre, il recula devant l'Autriche et conclut avec elle l'humiliante convention d'Olmütz (29 novembre 1850). La Prusse consentait à la dissolution de ce qui restait de « l'union restreinte » et abandonnait la Hesse et les insurgés du Slesvig-Holstein.

C'était le moment pour les puissances occidentales, pour la France et pour l'Angleterre, de garantir l'avenir du Danemark en l'aidant à obtenir, sur la question du Slesvig, un règlement définitif qui fût conforme aux droits de la nationalité danoise.

On ne le fit point et la question resta ouverte à l ambition prussienne.

Cette ambition, alors, semblait pour longtemps refoulée. La Prusse paraissait bien faible et l'Autriche bien forte. La Prusse ne résista que sur un point à l'ascendant autrichien ; mais ce point était capital. Il s'agissait de l'entrée de l'Empire autrichien, avec toutes ses provinces hongroises, slaves, italiennes, roumaines, dans la Confédération germanique. Le gouvernement français soutint la Prusse en protestant vivement contre la prétention autrichienne. L'Autriche fut obligée d'y renoncer (janvier-mars 1851). La longue crise allemande aboutit au rétablissement pur et simple de l'ancienne diète. Il ne subsistait plus rien, en apparence, de la Révolution de 1848 en Allemagne ; mais cette restauration du passé restait bien à la surface.

Le politique audacieux qui avait abaissé la Prusse mourut bientôt après, et l'Autriche ne retrouva pas un autre Schwartzenberg. La Prusse avait eu, en 1850, un succès qui, sans grand bruit, lui offrait quelque dédommagement de ses échecs. Le Hanovre était entré dans le Zollverein, ce qui ouvrait à cette union commerciale les embouchures des fleuves dans la mer du Nord.

L'influence de la Russie avait été considérable dans les événements d'Allemagne que nous venons de résumer : le tsar Nicolas avait été le vrai chef de la réaction européenne contre la Révolution de 1848 : il avait sauvé l'Autriche; il dominait la Prusse par l'ascendant de sa forte et opiniâtre volonté sur l'esprit rêveur et impressionnable de Frédéric-Guillaume IV; les petits princes allemands regardaient le tsar comme le véritable et unique empereur. Nicolas croyait donc sa suprématie assise solidement sur l'Europe centrale et visait à la ressaisir sur l'Empire ottoman, où l'influence anglaise contrebalançait la sienne. En 1849, il avait vu l'Angleterre et la France s'unir pour appuyer le refus qu'avait fait le sultan de livrer ses hôtes hongrois et polonais à l'Autriche et à la Russie ; mais le président Louis-Napoléon avait affecté dans cette affaire des formes moins rudes que le gouvernement anglais. Ce ne fut cependant pas l'Angleterre, ce fut la France que la Russie ren-

contra devant elle comme une rivale bientôt après en Orient.

Ce fut à l'occasion des « Lieux-Saints », c'est-à-dire des monuments élevés dans les lieux qui ont vu la naissance, la vie et la mort de Jésus-Christ. La protection du culte grec, dit « orthodoxe », dans la Terre-Sainte est revendiquée depuis longtemps par la Russie, à la fois avec une passion religieuse sincère et une ardente ambition nationale. La protection du culte catholique ou latin a toujours été affectée, comme une tradition des croisades, par le gouvernement français. Les droits des Latins en Terre-Sainte avaient été l'occasion de divers traités entre la France et la Turquie, dont un en 1690, un en 1740. Grecs et Latins n'avaient jamais cessé de se disputer les vieux sanctuaires chrétiens, partagés entre eux à Jérusalem, à Bethléem, à Nazareth. De ridicules batailles de moines avaient maintes fois attenté à la majesté de ces lieux; la question, néanmoins, était sérieuse au fond. La position de la France était délicate dans ces régions. Il y avait nécessité de maintenir notre protection traditionnelle sur le culte latin et sur les groupes de populations qui le professent, sous peine de déchoir dans l'opinion des Orientaux; mais il n'était pas moins nécessaire de mettre de la modération dans l'exercice de ce patronage et de ne pas nous aliéner les populations de rite grec, qui sont, dans l'Orient chrétien, l'immense majorité.

Louis-Napoléon, une fois président, vit là une bonne occasion de donner des gages au clergé, dont il s'était fait un allié, et de prendre une attitude à effet. Il fit revendiquer bruyamment par son ambassadeur, en 1850, les privilèges qu'accordait aux protégés de la France le traité de 1740, et sur lesquels les Grecs et les Arméniens avaient empiété. Il s'agissait de savoir qui aurait la principale clef de l'église de Bethléem; qui aurait droit de réparer la coupole de l'église du Saint-Sépulcre; à quelle heure Grecs, Latins, Arméniens, célébreraient tour à tour les offices dans les sanctuaires qui leur étaient communs; enfin, comment devaient être répartis les édifices religieux appartenant exclusivement aux uns ou aux autres.

La Porte ottomane reconnut le bien fondé des réclamations présentées par la France. Là-dessus, grande colère de Nicolas.

Il réclama impérieusement le maintien du *statu quo*, c'est-à-dire le maintien des innovations favorables au culte grec. La Turquie le lui promit. Le gouvernement français, à son tour, se fâcha. La Porte ottomane, ne sachant à qui entendre, finit par faire une espèce de cote mal taillée, assez raisonnable, mais qui ne satisfit personne.

Il y avait dix-huit mois qu'on disputait sur les Lieux-Saints, lorsque s'opéra en France le rétablissement de l'Empire. Nicolas, irrité, eût voulu reformer une coalition, au moins diplomatique, contre le nouvel empereur. L'Angleterre ne s'y prêta point. Le roi de Prusse eût été beaucoup mieux disposé; mais il n'osa se séparer de l'Autriche; ces deux puissances posèrent bien quelques réserves sur le maintien des traités de 1815 et de l'état territorial garanti par ces traités, en prenant acte des déclarations pacifiques de Napoléon III; mais elles n'allèrent pas plus loin. Nicolas, alors, se résigna aussi à reconnaître le nouvel empereur; néanmoins, il ne put se décider à le traiter de « frère », suivant l'usage entre souverains; il souscrivit ainsi sa lettre officielle : « de Votre Majesté... le *bon ami.* »

Cette puérilité devait avoir de terribles conséquences. Nicolas avait cru pouvoir renouveler envers Napoléon III les procédés offensants dont il avait usé envers Louis-Philippe; mais ce qui avait été supporté par le pacifique monarque de 1830 n'était pas destiné à l'être par le turbulent aventurier du 2 Décembre. Il en devait coûter cher, cette fois, à l'orgueilleux tsar; les amours-propres rivaux de deux despotes, en s'entre-heurtant, allaient perdre l'un des deux et donner à l'autre un triomphe éphémère au prix de la vie de centaines de mille hommes.

Nicolas n'avait pas réussi à coaliser les puissances contre le nouvel Empire français : il essaya de refaire la coalition sous une autre forme et adressa de fort étranges propositions à l'ambassadeur d'Angleterre, sir Hamilton Seymour; partant de ce point que la Turquie se mourait, que c'était là un fait acquis, il offrit de s'entendre avec l'Angleterre pour le partage de la succession, en admettant l'Autriche à en prendre sa part et en excluant la France. Il ne voulait pas, disait-il, occuper définitivement Constantinople, sans bien expliquer ce qu'il prétendait en faire après

l'avoir occupée provisoirement; il voulait ériger les principautés roumaines (Valachie et Moldavie), la Serbie et la Bulgarie en États indépendants sous sa protection; il n'entendait pas que la Grèce s'étendît et devînt un État puissant, ni qu'on reconstruisît un Empire byzantin. Il dévoilait ainsi le peu de sincérité de la sympathie que son gouvernement avait témoignée aux Grecs. Le tsar avait protégé la Grèce à condition qu'elle ne grandît pas et n'aspirât point à vivre de sa vie propre.

Nicolas concluait en offrant l'Egypte et la Grèce à l'Angleterre (janvier-février 1853).

Le cabinet anglais se montra peu tenté de ces offres : il n'admit point, quant à la Turquie, que ce malade fût à l'article de la mort : il proposa, au contraire, qu'on cherchât ensemble les moyens de l'aider à vivre; il n'admit pas qu'on tînt la France en dehors des transactions qui pourraient avoir lieu « dans l'intérêt même de la Turquie ».

La tentative de Nicolas échoua donc complètement, et son ministre Nesselrode, qui avait coutume d'atténuer les audaces et les violences du maître, finit par déclarer à l'ambassadeur anglais que la Russie était prête à travailler avec l'Angleterre à prolonger l'existence de l'Empire ottoman (15 avril).

Les actes du monarque étaient peu d'accord avec les paroles du ministre. Nicolas, depuis quelques semaines, avait fait marcher des troupes aux frontières des provinces roumaines et fait partir avec fracas pour Constantinople, comme ambassadeur extraordinaire, un des grands dignitaires de son Empire, l'amiral-ministre prince Menchikof, que son caractère et ses manières rendaient propre à toute autre chose qu'à une mission conciliatrice.

L'envoyé russe débuta par faire un affront éclatant au ministre des affaires étrangères de Turquie (2 mars). Il refusa de lui faire la visite d'usage, sous prétexte que cet homme d'État s'était montré l'ennemi de la Russie. Le ministre turc donna sa démission; mais le grand vizir, devant l'attitude prise par Menchikof, réclama, des représentants de la France et de l'Angleterre, l'envoi des escadres française et anglaise dans les mers du Levant.

Le ministère anglais différa d'obtempérer à cette grave demande. Napoléon III, sans attendre les Anglais, se hâta d'expédier notre escadre dans les eaux de la Grèce, à Salamine.

Cependant, sur la question qui mettait en conflit la France et la Russie, Menchikof se montra moins raide qu'on ne s'y attendait; après quelques pourparlers, l'affaire des Lieux-Saints s'accommoda entre lui et notre ambassadeur, M. de Lacour (4 mai). Tout semblait donc terminé; en réalité, tout commençait. La question n'était pas résolue; elle n'était que déplacée. Nicolas ne s'était modéré sur le point spécial des Lieux-Saints que pour généraliser ses exigences.

Menchikof somma la Turquie de donner à son empereur des garanties sous la forme d'un engagement solennel ayant force de traité. Ces garanties, c'était une convention par laquelle le sultan promettrait à la Russie qu'il ne serait jamais apporté de changement aux droits, privilèges et immunités dont jouissaient les églises, les institutions pieuses et le clergé orthodoxe (de rite grec) dans les États de la Porte ottomane.

Un tel engagement pris solennellement vis-à-vis d'une puissance étrangère eût été la reconnaissance d'un protectorat sur la religion grecque, et, par conséquent, sur la grande majorité des sujets chrétiens du sultan. La Russie se mettait ainsi en dehors de la convention européenne de 1841, qui impliquait le concert des grandes puissances dans les affaires d'Orient.

La Porte ottomane résista, encouragée par les ambassadeurs anglais et français. L'ambassadeur d'Angleterre, lord Stratford de Redcliffe, homme très énergique, usa de la grande autorité qu'il s'était acquise à Constantinople pour relever le moral du gouvernement turc. Ce fut comme un duel entre lui et Menchikof, ou plutôt entre lui et Nicolas en personne.

Menchikof fit une nouvelle offense aux ministres turcs. Il alla, au fond du sérail, essayer de traiter avec le sultan en dehors d'eux. Les ministres turcs démissionnèrent en masse; mais leurs successeurs ne cédèrent pas davantage; le sultan ne s'était pas laissé intimider. Menchikof déclara les négociations rompues et se rembarqua (18-21 mai).

L'empereur Nicolas, ne pouvant obtenir le concours de l'Angleterre, s'était décidé à agir sans elle et malgré elle. Il avait beaucoup d'illusions, d'une part, sur ce qu'il pouvait attendre de l'Autriche, qui lui devait son salut, et, d'autre part, sur la force du parti de la paix en Angleterre. Il s'imaginait que « cette nation de marchands » ne se battrait pas; ce qui devait devenir vrai plus tard, du moins pour un temps, et au grand détriment de l'Angleterre et de l'Europe, ne l'était point encore. L'Angleterre de 1853 n'était nullement résolue à laisser tout faire hors de chez elle et à se rejeter de la politique turbulente de lord Palmerston dans un excès contraire, dans une politique d'inertie. Les dispositions personnelles du chef du cabinet anglais, lord Aberdeen, ennemi de la guerre et qui le laissait trop voir, contribuaient à tromper le tsar. Lord Aberdeen commençait néanmoins d'être entraîné là où il n'eût point voulu aller, et par le ministre des affaires étrangères, lord Clarendon, qui ne craignait pas la guerre, et par lord Palmerston, qui la voulait plus décidément que Napoléon III lui-même; le mouvement des événements et le mouvement des opinions poussaient dans le sens des décisions belliqueuses.

Le 28 mai, le ministère anglais déclara au Parlement qu'il était prêt à défendre la Turquie. Sur ces entrefaites, on fut informé, à Londres, qu'une lettre du ministre russe Nesselrode annonçait à la Turquie que les troupes russes allaient passer la frontière, « non pour faire la guerre, » mais pour avoir des garanties matérielles jusqu'à ce que l'Empire ottoman eût cédé. Le cabinet anglais manda à l'escadre de Malte de joindre l'escadre française. Du 13 au 14 juin, les escadres combinées mouillèrent à l'entrée des Dardanelles.

L'étrange conduite de Nicolas allait avoir des conséquences inattendues, inouïes! En mettant sous ses pieds la convention internationale de 1841, il se séparait de l'Europe : il obligeait l'Autriche et même la Prusse à l'abandonner; il se plaçait dans la position où eût été la France en 1840, si elle eût fait la guerre pour l'Egypte; il retournait plus ou moins complètement contre lui la coalition qu'il avait voulu reformer contre la France, et il donnait à Napoléon III la chance incroyable d'être

le représentant de l'intérêt européen contre la Russie. C'était d'un inconcevable aveuglement.

Il paraît que l'opinion personnelle de M. Guizot, communiquée au tsar par son ambassadeur à Paris, M. de Kisselef, n'aurait pas été sans influence sur Nicolas : M. Guizot regardait comme impossible une alliance entre l'Angleterre et Napoléon III.

Notre ministre des affaires étrangères, M. Drouyn de l'Huys, prit habilement position, en proposant au ministre des affaires étrangères de Russie une conférence entre tous les participants aux traités de 1841. Nicolas répondit par un ordre à ses troupes d'entrer dans les principautés roumaines (3 juillet).

On eût compris que le tsar tentât un coup intrépidement téméraire et lançât brusquement toutes ses forces de terre et de mer sur la Turquie, avant que les puissances occidentales fussent en mesure de la secourir efficacement; mais, par sa façon d'agir, il se donnait tous les périls de la témérité sans en avoir les chances; tout le grand bruit qu'il avait fait aboutissait à expédier un médiocre corps d'armée en Roumanie, pour y rester l'arme au bras! Les événements commençaient à montrer quelle insuffisance se cachait sous l'apparence imposante de ce fier dominateur.

Nous avons dit que Napoléon III n'était point un homme d'action, tout en étant un homme de conspiration; on peut dire de Nicolas qu'homme d'autorité, il n'était pas plus que son adversaire un homme d'action.

Ne voulant pas reculer et n'avançant point hardiment, le tsar essayait dans sa politique un changement de front. Repoussé par l'Angleterre, il s'était ravisé à l'égard de la France et il avait fait quelques avances à Napoléon III. Celui-ci rédigea un projet de note pour servir de base à une transaction. Le projet fut modifié dans une conférence à Vienne entre les représentants des grandes puissances. Le tsar l'accepta (3 août).

Napoléon III en parut satisfait. Il ne tenait pas absolument à faire la guerre, pourvu qu'il eût le premier rôle dans la paix. Toutefois, il pressa le gouvernement anglais de consentir à faire entrer les escadres combinées dans les Dardanelles,

comme compensation de l'entrée des Russes dans les provinces danubiennes.

Le gouvernement anglais hésitait ; mais, le mois suivant, une pièce émanée du ministère des affaires étrangères de Russie fit voir qu'à Saint-Pétersbourg, on interprétait la note comme si les puissances eussent en quelque sorte adhéré à cet ultimatum de Menchikof qu'avait repoussé la Turquie.

Il ne fut plus possible à lord Aberdeen de retenir son gouvernement dans les demi-mesures. Les escadres française et anglaise entrèrent dans les Dardanelles le 22 octobre. C'était constater implicitement l'état de guerre, le traité de 1841 interdisant aux navires de guerre, en temps de paix, le détroit des Dardanelles aussi bien que le Bosphore. La Turquie avait pris les devants par une sommation aux Russes d'évacuer les principautés danubiennes. Le commandant russe ayant refusé, l'état de guerre entre la Russie et la Turquie fut déclaré le 23 octobre.

Nicolas répondit par un manifeste où il faisait appel aux passions religieuses de ses sujets dans un style qui rappelait le temps des croisades.

Les Turcs prirent l'offensive par des escarmouches sur le Danube et sur lés frontières d'Asie. Ils eurent des échecs en Asie, des succès au bord du Danube, où ils étaient commandés par un général énergique et intelligent, Omer-pacha, Slave autrichien qui s'était fait musulman.

Nicolas fit sortir contre les Turcs, dans la mer Noire, sa flotte de Sébastopol. L'escadre turque qui se trouvait dans la mer Noire n'était pas en état de soutenir la lutte. Les ambassadeurs anglais et français eussent pu sauver l'escadre turque en envoyant la flotte anglo-française dans la mer Noire. Ils ne le firent point. Ils manquèrent tous deux de décision dans la guerre, quoique lord Stratford de Redcliffe en eût beaucoup dans la diplomatie. La flotte russe, le 30 novembre, écrasa l'escadre turque dans la rade de Sinope : 12 navires de guerre et 4,000 hommes furent engloutis dans les flots.

Le désastre de Sinope irrita vivement l'opinion en France et plus encore en Angleterre. Les dispositions publiques ôtèrent

toute chance aux négociations qu'on essayait encore à Vienne. Nicolas avait eu, en septembre, des entrevues avec l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, qu'il s'efforçait de retenir sous son influence. Les gouvernements autrichien et prussien, avec des tendances différentes, souhaitaient tous deux d'empêcher la guerre entre l'Occident et la Russie. Ils n'en furent pas moins obligés, par la conduite du tsar, de se rapprocher des puissances occidentales, Nicolas se refusant obstinément à laisser l'Europe intervenir dans son différend avec la Turquie. Avant qu'on eût reçu à Vienne les nouvelles de Sinope, un protocole y fut signé, le 5 décembre, entre l'Autriche, la France, l'Angleterre et la Prusse. On y énonçait un double but : 1° mettre un terme aux hostilités ; 2° maintenir dans son intégrité l'Empire ottoman.

Ce n'était pas sans répugnance et sans crainte que l'Autriche se séparait ainsi de la Russie ; mais Napoléon III avait sur elle une forte prise ; il lui faisait entendre qu'il fallait avoir la France pour alliée en Orient ou pour ennemie en Italie. L'Autriche suivait malgré elle la France : la Prusse suivait malgré elle l'Autriche.

L'accord était plus apparent que réel ; l'Autriche et la Prusse cherchaient à ralentir le mouvement ; Napoléon III le précipitait. De même qu'il avait entraîné l'Angleterre à l'envoi des flottes aux Dardanelles, il l'entraîna à les envoyer dans la mer Noire, avec ordre de forcer à rentrer dans Sébastopol tout navire de guerre russe qu'on rencontrerait en mer. Les escadres anglaise et française franchirent le Bosphore le 3 janvier 1854. La résolution prise d'interdire la mer à la flotte russe fut signifiée à Sébastopol par une frégate anglaise.

La Russie suspendit ses rapports diplomatiques avec la France et l'Angleterre. Nicolas demanda à l'empereur d'Autriche de s'engager, avec la Prusse, à une neutralité armée. L'empereur François-Joseph refusa, à moins que Nicolas ne promît de respecter l'intégrité du territoire ottoman. L'Autriche forma un corps d'observation en Transylvanie, sur les confins des provinces danubiennes. Ce fut une dure déception pour le tsar, qui regardait le jeune souverain de l'Autriche comme son pupille et qui ne pouvait comprendre que François-Joseph mît

les intérêts de son empire au-dessus des services reçus.

Le roi de Prusse, malgré son attachement personnel et politique à Nicolas, n'osa se séparer des puissances qui avaient signé le protocole du 5 décembre.

Napoléon III, après avoir si vivement poussé en avant, voulut se donner les honneurs de la modération. De l'aveu du cabinet anglais, il écrivit directement au tsar (29 janvier 1854). Il lui proposait que la Russie évacuât les principautés danubiennes, la France et l'Angleterre évacuant, de leur côté, la mer Noire.

Nicolas refusa, avec des récriminations contre la France et l'Angleterre. L'Autriche commença de s'animer. Elle conseilla de répliquer au tsar par une double dépêche de Paris et de Londres, qui renouvellerait la sommation turque de sortir des principautés danubiennes. La présence des Russes dans cette région voisine de l'empire autrichien était ce qui préoccupait surtout à Vienne. L'Autriche appuya cette intimation, après l'avoir suggérée. La Prusse y mit beaucoup moins de fermeté que l'Autriche; elle conseilla néanmoins à Nicolas de consentir à l'évacuation.

La Russie ne répondit pas. La session législative s'ouvrit chez nous dans ces graves conjonctures, le 2 mars.

L'empereur, dans son discours d'ouverture, affecta un entier désintéressement au nom de la France : « Elle n'a, dit-il, aucune idée d'agrandissement. » Il célébra, en termes retentissants, l'alliance anglaise, promit l'alliance autrichienne et se tut sur la Prusse, dont l'attitude paraissait équivoque.

Le 7 mars, le Corps législatif autorisa un emprunt de 250 millions. Le ministre des finances (c'était alors l'ingénieur Bineau), au lieu de recourir aux banquiers, ouvrit pour l'emprunt une souscription publique. L'idée était juste et l'innovation heureuse. Il y eut près de 100,000 souscripteurs, et ils offrirent presque le double de la somme demandée (14-25 mars). Cela parut un résultat surprenant. On devait voir plus tard des succès bien autrement prodigieux dans ce genre.

Aux 250 millions d'emprunt, la suspension de l'amortissement ajouta une ressource exceptionnelle de 87 millions.

Le 27 mars, un double message annonça aux Chambres, en

Angleterre et en France, qu'on était en état de guerre avec la Russie. Notre Corps législatif vota, pour cette année, un contingent de 140,000 hommes au lieu de 80,000.

Le 10 avril, un traité d'alliance fut signé entre la France et l'Angleterre. Il fut suivi d'une déclaration de ces deux puissances en faveur du droit des neutres. L'Angleterre abandonnait ses anciennes prétentions à la tyrannie des mers ; il n'était plus question de blocus fictif ni de confiscation au détriment des neutres. C'était un grand progrès dans le droit des gens. On le devait à l'attitude des États-Unis, qui se fussent alliés à la Russie dans le cas où l'Angleterre eût prétendu appliquer aux navires de commerce ses maximes d'autrefois.

Des instructions furent données aux officiers des deux marines anglaise et française pour qu'ils agissent, sur tous les points du globe, comme s'ils appartenaient à une même nation. Cette union intime entre l'Angleterre et l'héritier du grand mort de Sainte-Hélène parut quelque chose de bien extraordinaire. Napoléon III avait voulu étonner; il y réussissait.

La veille du pacte anglo-français, la Prusse s'était décidée à signer un nouveau protocole où les quatre puissances réitéraient, dans des formes plus précises, la déclaration formulée le 5 décembre sur les conditions nécessaires d'une transaction en Orient. Ceci, toutefois, n'engageait encore à l'action ni la Prusse, ni même l'Autriche. Le roi Frédéric-Guillaume IV, dont le cœur était avec Nicolas, était tiraillé entre le parti militaire et féodal, tout dévoué à la Russie, et le parti de la bourgeoisie et de la Chambre des députés, qui tenait pour l'alliance occidentale. Ce parti bourgeois n'aimait point la France; mais il redoutait extrêmement la Russie et cherchait à s'appuyer sur l'Angleterre. La Chambre des députés, à Berlin, fit une chaude démonstration contre la politique russe. Frédéric-Guillaume se laissa pousser à faire un pas de plus dans le sens occidental. Le 20 avril, il signa une alliance défensive avec l'Autriche, ce qui l'obligeait à soutenir l'armée autrichienne, si celle-ci défendait ce qu'on nommait « les intérêts allemands » sur le Danube. Un protocole du 23 mai constata que le traité anglo-français et le traité austro-prussien concouraient au même but.

La coalition anti-russe devenait effective, si la question se concentrait sur le Danube; car l'Autriche était résolue à la guerre, dans le cas où la Russie s'obstinerait à occuper les provinces danubiennes.

Si l'on n'eût voulu que faire rentrer les Russes chez eux et contraindre le tsar à revenir à la convention européenne de 1841, peut-être les quatre puissances unies eussent-elles atteint ce but sans en venir aux mains avec la Russie, tant les forces eussent été inégales et la lutte insensée pour celle-ci. Il eût été possible que Napoléon III se contentât de ce résultat, à condition de s'en attribuer l'honneur; mais c'était maintenant le gouvernement anglais qui n'entendait plus qu'on s'arrêtât: il visait tout autre chose que les provinces danubiennes. Il venait, dès le mois de mars, d'envoyer dans la Baltique une grande flotte à vapeur; c'était le premier emploi de la vapeur à la guerre dans de larges proportions. Les passions et les ambitions nationales s'étaient réveillées en Angleterre et jetaient ce pays à l'extrême contraire du parti de la paix à tout prix. Lord Palmerston personnifiait ces passions et ces ambitions : il poussait maintenant contre la Russie comme il avait poussé contre la France en 1840. Il agitait de vastes projets dans sa pensée: envahir la Baltique ainsi que la mer Noire; détruire, dans l'une de ces mers, Sébastopol, dans l'autre, Cronstadt; anéantir la marine russe; chasser les Russes de la Circassie, etc. Lord Palmerston était ravi de pouvoir se servir de la France pour ce grand but tout anglais; Napoléon III était donc maintenant plutôt entraîné qu'il n'entraînait; c'était lui qui devenait à son tour l'instrument d'autrui; car, si la France avait, comme toute l'Europe, intérêt à écarter les Russes de Constantinople, elle n'était point intéressée à détruire leur marine. S'il y avait eu moyen de s'entendre avec l'Autriche pour rétablir la Pologne, il aurait pu y avoir là un but français et européen à la fois; mais les insinuations de Napoléon III à cet égard n'avaient point été accueillies par l'Angleterre; il n'insista pas et consentit à nous imposer d'immenses sacrifices pour un intérêt qui n'était pas le nôtre.

La France, alors, ne se rendait pas compte bien nettement de



ce qu'on allait exiger d'elle ; son imagination était séduite par la nouveauté d'une alliance éclatante avec son ancienne ennemie, et l'idée d'une revanche de 1812 devenait populaire chez elle par la faute de Nicolas, qui, dans ses bravades imprudentes, nous jetait toujours à la face cette malheureuse date.

Dans quelque esprit et dans quelques conditions que l'on dût faire la guerre, on y marchait, depuis un an, avec une probabilité croissante. Napoléon III, sans y être absolument décidé, avait fait tout ce qu'il fallait pour amener le choc. Il avait eu tout le temps de s'y préparer et n'était point prêt. Il avait manqué et devait manquer toujours au principe du véritable homme d'État : être prêt pour l'une et pour l'autre chance. Il comptait toujours sur les circonstances et non sur lui-même, se figurant que l'imprévu le tirerait d'embarras. C'était là un défaut capital qui chez lui devait aller s'aggravant avec les années.

Il n'y avait, dit l'historien français de la guerre de Crimée, M. Camille Rousset, « ni préparation, ni disposition, ni plan d'aucune sorte ».

On avait formé à la hâte, en mars, un corps d'armée à Marseille, sous le commandement de Saint-Arnaud, qui céda le ministère de la guerre au maréchal Vaillant. Ce corps devait compter 30,000 hommes. On fit vite et mal. On ramassa matériel et bâtiments à tort et à travers. Marseille était un vrai chaos. Chefs et soldats partirent, pour ainsi dire, par petits paquets. Le commandant des forces anglaises qui devaient coopérer avec nous, lord Raglan, vint s'embarquer à Marseille le 22 avril. Saint-Arnaud s'embarqua le 29. Ces deux généraux rejoignirent les premières troupes françaises et anglaises installées comme elles avaient pu à Gallipoli, sur les Dardanelles. Le premier acte offensif, dans la mer Noire, avait été le bombardement d'Odessa par les escadres combinées (22 avril).

L'aspect des troupes des deux nations alliées, à leur arrivée en Orient, offrait un remarquable contraste : les soldats français étaient toujours, jusqu'à un certain point, prêts à entrer en campagne, grâce aux habitudes militaires qui s'étaient conservées chez nous et à la petite guerre continuelle d'Afrique ; si,

cependant, nous n'étions point en mesure, c'était par la faute personnelle du chef de l'État, qui n'avait pas préparé spécialement les ressources nécessaires pour la circonstance. En Angleterre, les habitudes guerrières s'étaient perdues et les troupes n'étaient nullement aptes à entrer en action immédiate, non par la faute actuelle de tel ou de tel homme d'État, mais par la faute permanente de l'administration entière depuis la fin des grandes guerres. Français et Anglais étaient également dépourvus à leur débarquement en Turquie ; mais le soldat français se tirait d'embarras par son aptitude à tout faire ; l'Anglais, impropre à tout ce qui n'était pas son métier de soldat, souffrait cruellement, quand le Français n'était pas là pour l'aider.

Les alliés restèrent peu dans leur première station et le quartier général fut transféré, dans le courant de mai, au nord du Bosphore, à Varna, sur la mer Noire. On était là sur le flanc des Russes ; avant la fin de mars, ceux-ci avaient franchi le bas Danube et occupé la Dobroudscha, le pays marécageux qui s'étend entre les principautés danubiennes et la mer ; ils avaient reçu de gros renforts et maintenant ils assiégeaient Silistrie. On était bien posté pour les inquiéter ; mais on ne pouvait tirer parti de cette position, les troupes étant hors d'état de marcher ; Saint-Arnaud, dans ses lettres, se plaignait à l'empereur de manquer de tout.

L'armée combinée ne se trouva enfin sur un pied un peu respectable qu'au commencement de juillet. On eut alors sous la main environ 30,000 Français et 20,000 Anglais. Il y avait, depuis quelques semaines, bien des débats entre les gouvernements sur la direction générale de la guerre et entre les chefs militaires sur les positions à occuper et les opérations à entreprendre. L'Autriche se montrait de plus en plus hostile à la Russie ; elle avait, à son tour, après la France et l'Angleterre, réclamé fermement du tsar l'évacuation des principautés ; puis elle avait traité avec la Turquie de l'occupation éventuelle de ces provinces par ses troupes et elle avait ouvert un emprunt national de quatre cents millions de florins (juin). L'Autriche se mettait donc sérieusement en mouvement ; mais elle s'entendait peu avec l'Angleterre sur le but de la guerre. Vienne ne songeait

qu'au Danube ; Londres ne songeait qu'à Sébastopol et à Cronstadt. Napoléon III était tiraillé entre les deux.

Sur ces entrefaites, l'objet principal auquel visait l'Autriche fut obtenu sans qu'elle eût tiré l'épée. Le maréchal Paskievitch, le conquérant de Varsovie en 1831, n'avait pas réussi devant Silistrie ; une blessure l'ayant contraint de quitter le commandement, son successeur, après des assauts infructueux, avait reçu l'ordre de lever le siège (23 juin). Les troupes d'Omer-pacha franchirent à leur tour le Danube et remportèrent un nouvel avantage à Giurgevo. Les Russes, ayant en face d'eux les Turcs et craignant d'être pris sur leurs deux flancs par les Anglo-Français, d'un côté, et par les Autrichiens, de l'autre, se replièrent sur Bucarest (9-20 juillet), puis sortirent des principautés danubiennes dans le courant d'août.

Quelles allaient être les conséquences politiques de cette évacuation tant réclamée ?

Peu avant la retraite des Russes, des dépêches importantes avaient été expédiées de Londres et de Paris à Vienne (22 juillet). On y réclamait l'application des principes posés dans le protocole du 9 avril. C'était la dépêche française qui précisait le plus nettement les garanties à exiger ; elle réclamait : 1° que le protectorat exercé par l'empereur de Russie sur la Valachie, la Moldavie et la Serbie fût remplacé par le protectorat collectif des grandes puissances ; 2° que la navigation des bouches du Danube fût délivrée de toute entrave ; 3° que le traité du 13 juillet 1841 fût révisé dans le sens d'une limitation de la puissance russe dans la mer Noire ; 4° qu'aucune puissance n'exerçât plus de protectorat sur des sujets quelconques de la Porte ottomane, mais que les cinq grandes puissances obtinssent en commun du gouvernement ottoman la consécration des privilèges des diverses communautés chrétiennes. Il y avait là des vues d'un caractère vraiment européen : il y avait aussi un article qui, tel qu'on l'entendait, exprimait un intérêt très particulièrement anglais : « la limitation », c'est-à-dire, en réalité, la destruction de la puissance navale des Russes dans la mer Noire. C'était ainsi le gouvernement français qui formulait ce qu'on peut nommer une exigence anglaise ; on pou-

vait voir là le chef-d'œuvre de la politique de lord Palmerston.

Il s'agissait donc désormais de bien autre chose que de ramener la Russie au traité de 1841 et de la faire sortir des principautés.

Quelques jours après (28 juillet), l'Autriche obtint que les États secondaires de l'Allemagne, réunis à Bamberg, adhérassent, fort à contre-cœur, il est vrai, à la convention austro-prussienne du 20 avril. Le gouvernement prussien eût mieux aimé se retirer de cette convention que d'y engager les autres.

Le 8 août, dans une communication au gouvernement autrichien, les ambassadeurs d'Angleterre et de France énoncèrent que les événements de la guerre pourraient apporter des modifications nécessaires aux garanties déjà spécifiées. Les deux notes identiques anglo-françaises n'énonçaient pas expressément « la limitation de la puissance russe dans la mer Noire, » mais seulement la révision du traité de 1841 dans l'intérêt de l'équilibre de l'Europe.

L'Autriche et même la Prusse approuvèrent les garanties formulées par la France et l'Angleterre et invitèrent la Russie à les accepter. Elles consentaient donc à demander autre chose que l'évacuation des principautés, qui était accomplie, et que le retour au traité de 1841.

Le tsar répondit à l'Autriche et à la Prusse qu'il ne pouvait accepter l'interprétation donnée par la France et l'Angleterre aux principes qu'avaient posés les quatre puissances dans le protocole du 9 avril ; ses adversaires, disait-il, l'obligeaient à s'en remettre, comme eux, aux chances de la guerre.

La Prusse parut accepter ce refus et n'insista pas. L'Autriche fit un nouveau pas en avant et occupa militairement la Valachie.

Au moment où les Russes évacuaient les principautés du Danube, ils étaient assaillis dans la Baltique. Une escadre française y avait joint la grande flotte anglaise. On ne se crut pas en mesure de réaliser le rêve de lord Palmerston, la destruction de Cronstadt. On se rabattit sur les îles d'Aland ; on débarqua un corps français, commandé par le général Baraguey d'Hilliers, dans la principale de ces îles, et l'on attaqua par terre et par

mer les forts de Bomarsund, position importante pour dominer la Baltique et la côte de Suède. Nicolas y projetait un vaste ensemble de fortifications. Les deux grosses tours et les batteries déjà établies furent prises en trois jours (13-15 août). On avait perdu très peu d'hommes par le feu des assiégés; mais la dyssenterie et le choléra firent de cruels ravages dans les équipages et dans les troupes.

Les îles d'Aland avaient été autrefois enlevées à la Suède par la Russie. La France et l'Angleterre les offrirent au gouvernement suédois, qui n'osa les accepter, ne se sentant pas assez fort pour s'y maintenir. On détruisit les fortifications et l'on évacua les îles.

L'expédition de la Baltique ne fut qu'un épisode; le grand drame de la guerre commençait dans la mer Noire.

Dès le 23 juin, une lettre de Napoléon III avait indiqué à Saint-Arnaud le choix entre deux objectifs : Anapa, la principale place maritime du Caucase, ou la Crimée. Là encore, c'était la pensée anglaise qui inspirait l'empereur des Français. Le cri unanime, en Angleterre, c'était Sébastopol. Le grand arsenal maritime de la Crimée concentrait en lui, pour les Anglais, toute la question orientale.

Quelques jours après (29 juin), le ministère anglais assigna Sébastopol pour but à son général lord Raglan : ceci, lorsque les Russes étaient encore dans les principautés et que l'Autriche sollicitait l'appui des forces anglo-françaises sur le Danube.

Saint-Arnaud résistait, alléguant l'insuffisance des moyens qu'il avait en main. « Il faut un an de préparatifs, » écrivait-il.

Il se décida néanmoins, adhéra à la proposition de lord Raglan d'attaquer Sébastopol, et douze vaisseaux de ligne anglais et français allèrent, dès la seconde quinzaine de juillet, opérer une reconnaissance sur ce port.

Au moment même où partaient nos navires, Saint-Arnaud avait la malheureuse idée d'envoyer une expédition dans la Dobroudscha, comme fausse attaque, pour détourner l'attention des Russes, qui, alors, n'avaient pas encore quitté les provinces danubiennes. Saint-Arnaud, en éloignant nos troupes de Varna, croyait les soustraire au choléra, qui venait d'envahir le quartier

général. Cet espoir fut cruellement trompé. Nos troupes ne rencontrèrent pas les Russes, sauf quelques Cosaques ; mais le choléra les saisit dans les marais de la Dobroudscha. Une des trois divisions qu'on avait fait marcher s'y fondit. Les deux autres, engagées dans une contrée moins malsaine, ne souffrirent pas autant ; néanmoins, le choléra gagnait partout, même sur les escadres, qui durent s'éloigner de la côte pour se délivrer de l'épidémie. Le mois d'août fut terrible pour les armées alliées. Nos troupes témoignèrent, dans cette douloureuse épreuve, une constance et un dévouement plus difficiles que devant l'ennemi.

Une autre calamité était venue s'ajouter au choléra. Le 10 août, un incendie avait dévoré les magasins des alliés. On s'estima encore heureux d'avoir pu sauver les poudres.

Il fallut combler les vides de nos régiments et refaire les approvisionnements ; Français et Anglais y mirent beaucoup d'activité et de persévérance. Lord Raglan était un vieux compagnon de Wellington, d'une âme ferme et d'un esprit réfléchi et sensé. L'opiniâtre énergie de Saint-Arnaud était susceptible de s'appliquer à de grandes actions comme à de grands crimes. Les préparatifs pour la Crimée furent poursuivis sans qu'à Varna on perdît un jour ni une heure.

Il n'en était pas de même à Paris ni à Londres ; l'armée française n'avait pas de parc de siège, grâce à Napoléon III, qui avait décidé la transformation de nos canons en février 1854, juste à la veille d'entrer en guerre, nouvelle preuve de son manque de sens pratique. Ce fut seulement le 1er septembre que débarquèrent à Varna 24 pièces de siège, sur 56 qu'on attendait.

L'expédition put enfin appareiller dans les premiers jours de septembre ; avec les renforts récents, on avait 30,000 soldats français et 21 à 22,000 Anglais, auxquels s'étaient joints 6,000 Turcs. L'escadre française, sous les ordres de l'amiral Hamelin, comptait 15 vaisseaux de ligne, dont 4 à hélice, 5 frégates à voiles, 35 frégates, corvettes et avisos à vapeur, et 117 bâtiments de transport. L'escadre anglaise comprenait seulement 10 vaisseaux de ligne et 15 frégates ou corvettes à vapeur, les principales forces maritimes anglaises étant dans la Baltique ; mais les Anglais avaient une grande supériorité

quant aux navires de transport; leur commerce leur avait fourni 150 magnifiques bâtiments à vapeur ou à voiles.

Les troupes étaient parties pleines d'ardeur et de confiance; elles avaient oublié tous leurs maux, en quittant les tristes plages de Varna. Elles allaient joyeusement vers l'inconnu, vers une contrée où la grande armée de la Révolution et de l'Empire, cette voyageuse infatigable, n'avait jamais porté ses pas. Cette région lointaine avait été jadis, sinon le berceau, du moins une des stations principales de notre race : le nom de Crimée est une altération du nom des Cimmériens, l'un des grands rameaux de l'antique famille celtique ou gauloise.

La presqu'île de Crimée se compose de deux parties d'un caractère entièrement opposé : la partie nord, la plus étendue, est une plaine immense, une steppe qui ne produit que de l'herbe et ne nourrit que les troupeaux des Tartares. La partie sud consiste en une triple ligne de montagnes boisées, entrecoupées de fertiles vallées. C'est au bord d'une baie pénétrant profondément dans les terres et rappelant en petit notre rade de Brest, qu'étaient situés, au sud-ouest de la péninsule, la ville, les forts et les arsenaux de Sébastopol.

La Russie n'avait pas cru Sébastopol sérieusement menacé pour cette année; elle n'y avait porté qu'une petite partie des masses d'hommes qu'elle avait sur pied et qui atteignaient le chiffre de 700,000 combattants effectifs. De ces multitudes réparties depuis la Finlande jusqu'à l'entrée de la Turquie d'Asie, il n'y avait guère en ce moment plus de 50,000 soldats en Crimée; moins de 40,000 étaient à portée de couvrir Sébastopol, sous les ordres du prince Menchikof, naguère l'envoyé de Nicolas à Constantinople. Menchikof fut plus surpris qu'il n'eût dû l'être quand il vit paraître à l'horizon la grande flotte anglo-française.

Le point de débarquement fut choisi, sur l'indication de lord Raglan, dans une conférence entre les chefs des deux armées et des deux escadres. Le commandant de l'armée française n'y put assister : la souffrance le retenait cloué sur son lit; les fatigues et les soucis de cette année avaient achevé de ruiner la santé de Saint-Arnaud, ébranlée depuis longtemps par son orageuse

existence. Les crises d'une affection de l'aorte avaient failli l'enlever pendant la traversée. Le 12 septembre, il avait dicté, pour le ministre de la guerre, une lettre où il demandait un successeur.

Le lendemain, les alliés firent occuper sans résistance par un détachement la ville d'Eupatoria, sur la côte ouest de la Crimée, à une vingtaine de lieues au nord de Sébastopol; puis le débarquement commença au sud du golfe de Calamita, vers le lieu appelé le Vieux-Fort. Cette grande opération demanda quatre jours pleins (14-17 septembre). Les Russes n'essayèrent pas de la troubler. Saint-Arnaud, ranimé par l'approche des grandes luttes, retrouva la force de monter à cheval. Le 19 septembre, on se mit en marche vers Sébastopol, les Français côtoyant la mer, les Anglais tenant la gauche vers l'intérieur des terres. Vers midi, on aperçut dans le lointain, couronnant une chaîne de hauteurs, les bivouacs de l'armée russe. Ces hauteurs étaient celles qui bordent, au sud, la petite rivière d'Alma. La bataille fut remise au lendemain.

La position des Russes était très avantageuse, puisqu'il fallait franchir une rivière et gravir sur des collines escarpées pour aller à eux; mais leur général Menchikof n'en tirait pas le parti qu'il aurait pu; il n'occupait pas sérieusement, sur sa gauche, le haut des falaises voisines de la mer; il pensait que ses troupes y seraient exposées au feu des flottes alliées; c'était vrai; mais il croyait les falaises inaccessibles et n'avait pas pris la peine de s'en assurer. Il ne s'était fortement établi qu'à une assez grande distance de la mer, en face de la route d'Eupatoria; le gros de l'armée russe était donc massé devant les Anglais et les Français n'avaient point d'abord grand'chose devant eux.

Les généraux alliés convinrent que la division Bosquet, placée à notre extrême droite, tournerait les Russes par la falaise et se mettrait en mouvement, le lendemain 20 septembre, dès 5 heures et demie du matin : le gros des deux armées ne s'ébranlerait qu'à 7 heures. Il y eut un grand retard, du fait des Anglais, que le défaut d'habitude rendait lents à se mettre en action. Le mouvement général n'eut lieu que vers 11 heures et demie. Protégé par le feu de nos navires légers, qui écarta

des falaises les avant-postes russes, le général Bosquet fit franchir par les deux brigades de sa division deux gués, l'un à l'embouchure même de l'Alma, l'autre, deux kilomètres plus haut, au-dessus du village d'Almatamak. Nos deux brigades, contrairement aux prévisions de Menchikof, réussirent à escalader la falaise, l'une par un sentier de chèvres, l'autre sans chemin; la première, sans son canon; la seconde, en hissant son canon jusqu'à la crête. L'ascension du troisième de zouaves, grâce à nos peintres de batailles, est restée fameuse.

Il n'y avait de ce côté qu'un bataillon russe, qui dut bien vite se replier. Menchikof, frappé d'étonnement, fut obligé d'engager tout de suite sa réserve, pour tâcher de réparer sa négligence. Le moment était décisif. Le gros des forces françaises était encore en plaine, de l'autre côté de l'Alma. Bosquet, rejoint à temps par son canon, repoussa la réserve russe et se maintint sur son plateau; notre artillerie légère montra là une supériorité marquée.

La lutte, pendant ce temps, s'était engagée avec une extrême vigueur, entre les Anglais et les Russes, à la hauteur de la route d'Eupatoria et du village de Bourliouk. Elle se prolongea avec des alternatives de succès et de revers, parce que Bosquet n'était point en force pour pousser son avantage et que Canrobert, commandant de la division voisine qui devait appuyer Bosquet, était en retard pour le rejoindre; Canrobert ne voulait pas s'engager sans son artillerie obligée à un grand détour.

Les Anglais, et, parmi eux, d'excellents régiments écossais, faisaient des efforts prodigieux pour enlever les batteries et les épaulements établis par les Russes sur les collines au-dessus de Bourliouk et de l'Alma. Les Anglais furent plusieurs fois rejetés au delà de la rivière, et les ouvrages plusieurs fois pris et repris.

Lorsque le centre et la gauche des Français entrèrent en ligne, bien que Canrobert eût été un moment repoussé, la résistance des Russes ne pouvait plus se prolonger beaucoup; Bosquet, renforcé par la division turque, reprenait l'offensive et débordait l'ennemi. Menchikof ordonna la retraite.

Les Anglais attribuent la victoire à une habile manœuvre qu'opéra lord Raglan au centre des positions ennemies; mais il semble évident que, dès que les Russes n'avaient pas rejeté Bosquet en bas de la falaise, la bataille était implicitement perdue pour eux.

Si l'on eût pu poursuivre l'ennemi, la défaite fût devenue pour les Russes un complet désastre; car ils avaient tant souffert et ils étaient tellement désorganisés que leur retraite se changea d'elle-même en déroute; mais les Français avaient laissé leurs sacs en arrière pour escalader les hauteurs et ne purent pousser plus loin.

La ville et les arsenaux de Sébastopol étaient situés au midi de la baie longue et étroite dont nous avons parlé; le côté nord de la baie était protégé par plusieurs forts établis sur les hauteurs. Lord Raglan proposa d'attaquer ces forts du nord. Saint-Arnaud s'y refusa. Lord Raglan, alors, émit et fit accepter l'avis de tourner Sébastopol et d'attaquer la place par le sud. Ces débats firent perdre deux jours. On se remit en marche le 23.

On entendit, durant la route, de fortes détonations. C'étaient les Russes qui coulaient une partie de leurs vaisseaux pour barrer l'entrée de la rade. L'amiral Kornilof n'avait subi qu'avec désespoir cette tragique résolution imposée par Menchikof. C'était la suppression de cette flotte de la mer Noire qui faisait l'orgueil de la Russie et qui périssait ainsi par le suicide sans avoir combattu. Menchikof s'éloigna ensuite, avec l'armée battue à l'Alma, laissant Sébastopol à la garde des équipages de la flotte et d'un corps de milice.

Les alliés s'avancèrent à travers un pays coupé de hauteurs et de bois, marche de flanc très dangereuse, s'ils avaient eu affaire à un adversaire capable et vigilant. Menchikof, des qualités militaires, n'avait que le courage; le mouvement des Anglo-Français s'acheva sans que le général russe devinât seulement ce que faisaient ses ennemis. Les Anglo-Français traversèrent la rivière de Tchernaïa et occupèrent Balaklava, place située sur une petite baie au midi de ce plateau de Chersonèse qui forme, entre la baie de Sébastopol, la Tchernaïa et la mer,

comme une petite presqu'île dans la grande presqu'île de Crimée (26 septembre).

Saint-Arnaud y arriva mourant. Il avait été pris du choléra l'avant-veille et ce mal terrible ne rencontrait point de résistance dans cette organisation ruinée. Avant d'entrer à Balaklava, il remit le commandement au général Canrobert, qui, à son départ de France, avait reçu, au cas où Saint-Arnaud manquerait, les pouvoirs éventuels de l'empereur. L'ex-commandant de l'armée de Crimée fut porté, le 29 septembre, à bord du navire français *le Berthollet;* il expira quelques heures après. Cet homme, capable de beaucoup de mal et de beaucoup de bien, eût pu laisser un beau nom, s'il eût été engagé autrement dans la vie.

Au moment où Saint-Arnaud disparaissait, un grand parti était à prendre; tenterait-on sans délai un coup de main sur Sébastopol? Les chefs des deux armées en délibérèrent. Les généraux anglais étaient divisés sur la question; cependant lord Raglan inclinait pour l'attaque immédiate. Canrobert se prononça contre et, paraît-il, avec lui, la majorité de nos généraux. L'attaque fut ajournée, jusqu'à ce que les ouvrages de défense, comme l'écrivit Canrobert au ministre de la guerre, eussent été ruinés par notre grosse artillerie. Or, les ouvrages n'existaient pas; les Russes, ne prévoyant point une descente, avaient à peine élevé, du côté de terre, quelques pans de murs, ébauché quelques bastions, sans fossés ni glacis. Le grand ingénieur militaire qui allait être le principal défenseur de Sébastopol, Todleben, a déclaré depuis que l'assaut immédiat eût réussi.

Il est probable que l'attaque aurait eu lieu si Saint-Arnaud eût vécu et qu'on eût appris à Paris et à Londres la prise de Sébastopol peu de jours après la victoire de l'Alma. L'effet en eût été immense sur l'opinion; mais les conséquences positives n'eussent pas été telles que l'imagina le public français et anglais. Si grave que pût être pour les Russes la perte de Sébastopol, ce désastre, arrivant au commencement de la guerre, n'eût entamé que faiblement les forces militaires de la Russie; il eût fallu aller ensuite chercher les Russes sur un autre terrain

beaucoup plus désavantageux aux aggresseurs et la lutte eût pu se prolonger indéfiniment. La suite des événements montrera que les alliés avaient intérêt à ce que la Crimée restât le théâtre de la guerre.

Les généraux alliés n'avaient point apprécié ce que valent les jours et les heures. Sébastopol avait des ressources, pourvu qu'elle eût le temps de les employer et des hommes capables d'en diriger l'emploi; ni le temps ni les hommes ne lui manquèrent.

Menchikof, en s'éloignant de Sébastopol avec son armée, de peur de voir ses communications coupées avec le continent, avait laissé le commandement partagé entre l'amiral Kornilof, au nord de la baie, et l'amiral Nakhimof et le général Moller, dans la ville et le faubourg au sud de la baie. Les défenseurs de la place comprirent la nécessité de l'unité du commandement. Nakhimof et Moller, aux applaudissements de tous leurs subordonnés, déférèrent l'autorité suprême à Kornilof, qui inspirait entière confiance à tous par sa vigueur et son activité. Kornilof, à son tour, confia immédiatement la direction de l'ensemble des travaux défensifs à un lieutenant-colonel du génie, venu accidentellement à Sébastopol comme volontaire : c'était Todleben, qui allait si vite devenir illustre.

Ces officiers russes, sous la pression de circonstances extraordinaires, manifestèrent ainsi soudainement une connaissance des hommes et une spontanéité qu'on n'eût pas soupçonnées chez un peuple si comprimé par le despotisme. Le tsar n'étant pas là pour imposer ses choix arbitraires, chacun était porté par ses compagnons d'armes à la place que ses facultés lui assignaient.

Kornilof commença par agir fortement sur le moral des hommes qu'il commandait. Il fit célébrer, le 29 septembre, une imposante cérémonie religieuse; précédé d'un cortège de prêtres qui chantaient les hymnes du culte national et bénissaient la foule, il fit le tour de la place, passant en revue soldats, marins et habitants : — « Tuez celui qui osera parler de retraite, leur criait-il : si je vous ordonne la retraite ; tuez-moi ! »

Ainsi que le dit l'historien de la guerre de Crimée (Camille

Rousset), Sébastopol était moins une ville qu'une colonie militaire. De ses 42,000 habitants, 35,000 appartenaient à la marine ou à l'armée; c'étaient des ouvriers et des employés d'arsenaux et de chantiers, parmi lesquels on pouvait recruter des combattants. Le sacrifice qu'on avait fait d'une partie de la flotte, l'inaction forcée du reste, retiré dans le fond de la baie, rendaient disponibles d'énormes approvisionnements, une immense artillerie de marine et 18,000 matelots susceptibles de devenir d'intrépides soldats. Todleben demanda et Kornilof consentit qu'on fît passer de la mer à la terre ces puissants moyens de défense. En comptant quelques bataillons laissés dans la ville par Menchikof, Sébastopol eut bien vite plus de 30,000 défenseurs avec un matériel formidable.

Ces défenseurs, avec la place qu'ils défendaient, il fallait les abriter et il n'existait que d'informes ébauches de fortifications; essayer d'improviser une enceinte d'après les règles de l'art eût été chimérique. Le terrain de Sébastopol et de son faubourg n'offre que ravins, escarpements, bras de mer; c'est l'irrégularité même. Ce qui eût été embarras, obstacle, impossibilité pour un ingénieur médiocre, devint secours et force pour Todleben. Il profita, avec génie, et des positions dominantes et des ravinements profonds que lui offrait ce terrain tourmenté. Il mit en mouvement des milliers de travailleurs, marins, soldats, habitants, les anima de sa flamme, leur inculqua sa persévérance opiniâtre; en quelques jours, il eut remué des masses prodigieuses de terre et de pierres et créé une ligne de défense. On eût pris pour un insensé quiconque, dans un comité du génie, eût annoncé un tel projet. Todleben avait accompli ou du moins commencé une des grandes choses de l'histoire militaire; ce qu'il avait fait, il devait continuer à le faire durant un long siège.

Ainsi protégé à l'intérieur, Sébastopol se retrouvait puissamment appuyé au dehors. Menchikof, voyant les alliés établis dans le sud de la Chersonèse, était revenu, avec son armée, s'établir sur les hauteurs de la Belbek, au nord de Sébastopol; il communiquait librement avec la ville et y fit passer jusqu'à trente bataillons.

Les alliés, de leur côté, ne perdaient pas leur temps. Une fois l'idée d'un coup de main écartée, ils s'étaient mis à travailler vigoureusement en vue d'un siège régulier. Français et Anglais s'étaient partagé les travaux d'approche, après s'être partagé les campements. Les Anglais occupaient le petit port de Balaklava et la partie orientale du plateau de Chersonèse; les Français, la partie occidentale, avec leur marine dans la baie de Kamiesch. La baie de Sébastopol, qui s'allonge de l'ouest à l'est, pousse vers le sud une branche qui forme le port maritime et sépare la ville de Sébastopol d'avec le faubourg de Karabelnaïa; c'est dans ce faubourg que se trouvaient les grands établissements de la marine. Les Français dirigèrent leurs travaux contre la ville; les Anglais, contre le faubourg.

La tranchée fut ouverte du 9 au 10 octobre. Le 19, un bombardement général eut lieu par terre et par mer. Ni les flottes ni l'attaque française de terre n'obtinrent de succès; mais les batteries anglaises de terre, avantageusement situées, bouleversèrent les défenses de Karabelnaïa; l'explosion d'un magasin à poudre acheva la destruction du principal ouvrage élevé de ce côté par Todleben, le Grand-Redan. Lord Raglan, néanmoins, voyant que les Français n'étaient pas en mesure de donner l'assaut à la ville, ne se décida point à profiter de son avantage pour tenter d'enlever le faubourg.

Cette journée avait coûté cher aux Russes; leur brave chef, Kornilof, avait été blessé à mort par un boulet, sur un des ouvrages qui protégeaient Karabelnaïa; c'était la tour Malakof, réservée à une tragique célébrité.

Kornilof laissait son âme à ceux qu'il avait commandés. Todleben, secondé par l'infatigable dévouement des travailleurs qu'il dirigeait, fit de la nuit suivante un prodigieux emploi. Le Grand-Redan fut rétabli en douze heures. Le bombardement fut repris durant plusieurs jours, sans plus de résultat.

Les Français, loin de se décourager, rivalisaient d'activité avec les Russes pour pousser vers la place leurs travaux de tranchées et améliorer les chances d'un assaut. Quoique mal installés sur l'aride plateau de Chersonèse, ils se maintenaient en bon état. Il n'en était pas de même des troupes anglaises,

qui se fondaient par les privations dues à l'impéritie de l'administration et aussi à l'impéritie des soldats; le soldat anglais se battait admirablement, mais ne savait absolument rien faire d'autre.

Les Russes, cependant, se renforçaient de jour en jour. Les Autrichiens ne bougeant pas des principautés danubiennes et ne paraissant nullement disposés à envahir le territoire russe, Nicolas s'était risqué à faire filer vers la Crimée une partie de son armée du Danube.

Menchikof se crut en état de reprendre l'offensive. Il fit avancer un corps d'armée de vingt et quelques mille hommes sur la Tchernaïa et le lança, le 25 octobre, au delà de cette rivière, contre les positions que les Anglais occupaient entre la Tchernaïa et Balaklava. Les Russes emportèrent quelques petites redoutes que gardaient des détachements turcs; mais, quand ils voulurent pousser plus loin dans la plaine, leur cavalerie vint se briser contre un régiment de montagnards écossais et une excellente brigade de grosse cavalerie écossaise et irlandaise. L'affaire se fût sans doute arrêtée là, si, d'après un ordre mal compris, une brigade de cavalerie légère anglaise ne se fût lancée en avant toute seule contre tout le corps d'armée russe. Avec une irrésistible impétuosité, elle renversa tout ce qu'elle rencontra, cavalerie, infanterie, artillerie, et finit par s'engloutir dans les masses qu'elle traversait. Il n'en fût pas revenu un seul homme, si un de nos régiments de chasseurs d'Afrique ne fût descendu des hauteurs comme la foudre pour tomber sur les Russes, pendant que la grosse cavalerie anglaise venait recueillir les débris de ses braves camarades. C'est là cette fameuse charge de Balaklava, si follement héroïque, qui est restée comme une légende dans les souvenirs militaires.

Les Russes se maintinrent à l'entrée de la Chersonèse, dans les redoutes qu'ils avaient prises aux Turcs. On ne se préoccupa point de les en chasser; ce fut du côté de la ville assiégée que les Français redoublèrent d'activité; ils avaient la pensée hardie de donner l'assaut en présence de l'armée de Menchikof et les Anglais y adhéraient.

L'ennemi, d'autre part, avait pleinement repris confiance.

Menchikof avait reçu de tels renforts qu'il comptait maintenant 100,000 soldats, sans les marins; les alliés n'en avaient que 60 et quelques mille. Le 3 novembre, deux des fils de Nicolas, les grands-ducs Nicolas et Michel, entrèrent dans Sébastopol aux acclamations des défenseurs de la ville. Les alliés avaient décidé l'assaut pour le 7 novembre; Menchikof les prévint. Le 5, avant le jour, quatre colonnes russes se mirent en mouvement pour assaillir les positions des alliés.

Deux de ces attaques, l'une du côté de Balaklava, l'autre, par la ville de Sébastopol contre les postes français, n'étaient que des diversions. L'attaque véritable se fit contre le camp des Anglais qui assiégeaient Karabelnaïa. Les campements anglais étaient établis, entre Karabelnaïa et la vallée de la Tchernaïa, sur un plateau, dit d'Inkermann, que deux ravins resserraient au midi de façon à y faire une espèce d'isthme. Deux fortes colonnes russes, qui comptaient ensemble 36,000 hommes, convergèrent dans cette direction : la première sortait de Karabelnaïa; la seconde descendait des hauteurs de l'autre rive de la Tchernaïa et franchissait cette rivière près de son embouchure dans la baie. Elles devaient se réunir afin de tourner le camp anglais et de le prendre à revers. Leurs mouvements furent mal concertés; elles agirent chacune de leur côté au lieu de se rejoindre. Les Anglais, toutefois, se trouvèrent dans un extrême péril. La colonne de Karabelnaïa surprit une de leurs divisions et faillit l'écraser sous le nombre. Un peu renforcés, les Anglais disputaient avec acharnement chaque pouce de terrain et la lutte se prolongeait à travers la pluie et le brouillard, lorsque le général russe, Soïmonof, fut frappé à mort. Le trouble se mit dans ses bataillons : ils cessèrent d'avancer, puis reculèrent, ne reçurent pas d'ordres et ne revinrent plus au combat.

La colonne venue de l'autre rive de la Tchernaïa et que commandait le général Pavlof commençait, pendant ce temps, son attaque sur l'autre partie du camp anglais. Il y eut là des chocs furieux et de longues alternatives de succès et de revers. Quoique la droite des Anglais eût été rejointe par leur gauche, débarrassée de la colonne de Karabelnaïa, l'inégalité du nombre

était grande encore. Les Anglais avaient rejeté jusque dans la vallée de la Tchernaïa l'avant-garde de la colonne de Pavlof; mais le gros de cette colonne, appuyé par une immense artillerie (près de 100 pièces de canon), poussa en avant ses épais bataillons avec une telle violence, qu'il resta enfin maître d'un ouvrage en terre qui protégeait la droite du camp anglais (la batterie des sacs à terre).

Si les Russes gardaient cette position, les Anglais étaient définitivement chassés du plateau d'Inkermann et la journée était perdue.

Les Anglais avaient mis jusque-là leur amour-propre à soutenir la lutte sans le secours des Français; il n'y avait plus un moment à perdre; deux de leurs généraux étaient tués; plusieurs, hors de combat; les soldats étaient épuisés. Lord Raglan appela les Français, qui attendaient l'appel.

Le général Bosquet, qui commandait le corps le plus voisin des Anglais, lança les deux premiers bataillons qu'il avait sous la main. Il eût été trop tard, si l'ennemi eût dépassé l'ouvrage dont il s'était emparé et eût débordé hors de l'isthme. Heureusement, les Russes avaient été moins actifs que braves. Nos fantassins renouvelèrent la prodigieuse charge des cavaliers anglais à Balaklava : dans leur élan, ils rejetèrent le gros des Russes bien au delà de la batterie des sacs à terre; ils furent refoulés à leur tour par la masse ennemie; mais le mouvement de celle-ci n'en avait pas moins été arrêté. Les chefs russes ne surent pas manœuvrer assez promptement pour se placer, comme ils l'auraient pu, entre les Anglais et les nouveaux renforts français.

Nos bataillons arrivaient successivement au pas de course, avec cette agilité que le soldat formé par les guerres d'Afrique avait déjà montrée à l'Alma. Les Russes repoussèrent une seconde attaque; ils plièrent sous une troisième, opérée avec de nouveaux renforts. Un de leurs régiments fut précipité par nos zouaves et nos turcos du haut des rochers dans un ravin profond où il se brisa. Le reste des troupes russes opéra péniblement et lentement sa retraite sous le feu écrasant de notre artillerie.

Cette sanglante journée coûtait aux Russes une douzaine de

mille hommes tués, blessés, ou disparus. Les Anglais avaient perdu environ 2,600 hommes; les Français, 1,700 à 1,800. Nos troupes avaient eu, outre leur intervention décisive sur le plateau d'Inkermann, à repousser une sortie de la garnison de Sébastopol.

D'après les historiens militaires, l'échec des Russes aurait tenu, en grande partie, à leur absence de mobilité, à leur incapacité manœuvrière; la tactique pédantesque et minutieuse que leur imposait Nicolas ne servait qu'à les embarrasser devant l'ennemi.

Les alliés, victorieux, mais éprouvés par une telle victoire, ajournèrent l'assaut et décidèrent de garder la défensive jusqu'à l'arrivée de nouvelles forces. Ils complétèrent la circonvallation qui protégeait, d'Inkermann à Balaklava, le plateau de Chersonèse; les Russes s'en étaient entièrement retirés; les Français se couvrirent, du côté de la ville, par une ligne de contrevallation.

L'hiver approchait, avec ses menaces et ses rigueurs. Le 14 novembre, un effroyable ouragan souleva la mer et balaya le plateau de Chersonèse, arrachant les tentes, emportant les baraquements, désemparant les navires ou les jetant à la côte. Beaucoup de vaisseaux français et anglais éprouvèrent de fortes avaries; un de nos vaisseaux de ligne, le *Henri IV*, fut perdu, ainsi que nombre de moindres bâtiments français, anglais et turcs. On sauva l'équipage du *Henri IV*. La plupart des vaisseaux à voiles, français et anglais, après s'être réparés, quittèrent la mer Noire.

Les pluies d'automne avaient succédé à la tempête; le froid succéda à la pluie. Les vêtements et les vivres ne manquaient point; mais la troupe n'avait pas d'autre abri que de mauvaises tentes ou que les trous qu'elle creusait dans le sol pierreux. Ni à Paris ni à Londres, on n'avait songé à temps qu'il faudrait préparer des abris en bois. Les Français souffraient; les Anglais, encore plus; le moral de ces braves troupes se soutenait pourtant et les rapports étaient cordiaux entre les alliés.

Tandis que ce grand siège de Sébastopol se prolongeait, la France et l'Angleterre renouvelaient leurs efforts pour entraîner

l'Autriche dans une alliance active. La diète germanique avait fini par se rallier, de mauvaise grâce, aux Quatre Garanties. Le 2 décembre, l'Autriche s'engagea envers la France et l'Angleterre à sommer la Russie d'accepter les Quatre Garanties avant le 1er janvier 1855. Il y aurait alliance offensive et défensive entre les trois puissances, si les hostilités éclataient entre l'Autriche et la Russie. Les trois puissances chercheraient à obtenir l'adhésion de la Prusse à cette alliance.

Nicolas répondit au traité du 2 décembre par un violent manifeste. On signifia à son ambassadeur à Vienne que les trois puissances ne voulaient pas porter atteinte à l'intégrité du territoire russe, mais qu'on profiterait des avantages de la guerre quant aux établissements russes sur la mer Noire (fin décembre).

Le 26 décembre, Napoléon III ouvrit la session de nos Chambres par un discours où il célébra nos succès militaires et notre alliance avec l'Angleterre, à laquelle se joignait l'Autriche par un traité « défensif aujourd'hui, offensif bientôt peut-être. »

Les Chambres votèrent un nouvel emprunt double du précédent, 500 millions. La souscription publique fut renouvelée et réussit encore mieux que la première fois. Cette session fut signalée par une nouvelle loi sur la constitution de l'armée. Cette loi créait une dotation de l'armée et organisait le réengagement, le remplacement et les pensions militaires sur de nouvelles bases. L'État se substituait aux compagnies de remplacement et se faisait « raccoleur », comme on disait sous l'ancien régime. Le système du réengagement avec prime et haute paie, combiné avec le remplacement, ne pouvait qu'altérer l'esprit de l'armée, la remplir de soldats sans véritable esprit militaire et la séparer de plus en plus de la nation.

En Angleterre, une crise ministérielle avait éclaté. Les malheurs de l'armée retombèrent sur les ministres. De 53,000 hommes envoyés en Orient, il n'en restait que 16,000 devant Sébastopol. On renversa les ministres pour avoir mal préparé la guerre. Lord Palmerston, non seulement échappa au sort de ses collègues, mais fut porté à la tête du nouveau ministère chargé de réparer l'incurie du passé. Ce n'était point l'énergie ni l'activité qui lui manquaient. Il prit rapidement tout un ensemble

de mesures vigoureuses, que le public seconda avec ardeur par l'action spontanée des particuliers et des associations. Ce fut une vraie renaissance de l'administration anglaise. L'ordre, l'abondance, le bon emploi des ressources renouvelèrent peu à peu l'aspect des quartiers anglais en Crimée. Les Français finirent par admirer à leur tour ce qui, auparavant, était l'objet de leur pitié.

Le ministère précédent, avant de se retirer, avait signé une convention diplomatique dont la portée ne devait être bien comprise que plus tard. Le 25 janvier 1855, un traité d'alliance avait été signé par le Piémont avec l'Angleterre et la France; 15,000 Piémontais devaient joindre les alliés devant Sébastopol; l'Angleterre avançait 25 millions au Piémont. A court de soldats, elle soldait les Piémontais; mais le gouvernement du Piémont avait entendu entrer dans la guerre, non en mercenaire, mais en allié. Ce traité était, de sa part, une combinaison habile et hardie. Le ministère piémontais avait à sa tête l'homme d'État qui devait réparer les fautes et les malheurs de l'Italie en 1848, le comte de Cavour. Ce courageux et profond politique avait voulu à tout prix introduire son pays dans les grandes affaires de l'Europe et lui préparer des appuis en vue de revendications futures.

Pour mettre à exécution un projet dont il ne pouvait révéler à tous le but lointain, M. de Cavour avait eu à surmonter autour de lui bien des obstacles; on criait qu'il voulait vendre à l'étranger le sang italien; ses collègues du ministère, la droite et la gauche du Parlement piémontais, tout était contre lui; le roi Victor-Emmanuel l'avait compris et le soutint; on finit par le laisser faire.

Le renfort piémontais ne pouvait arriver en Crimée qu'à la fin du printemps et, d'autre part, de longs délais étaient inévitables avant que les efforts du gouvernement anglais produisissent les heureux résultats que nous avons annoncés. En attendant, l'hiver était affreux sur l'âpre plateau de Chersonèse, durci par la gelée, battu par les ouragans de neige. Les débris des régiments anglais continuaient à se fondre. Dans le courant de janvier, il ne leur restait pas plus de 10,000 hommes devant

Karabelnaïa. Les Français, au contraire, avaient reçu des renforts tellement nombreux que, malgré leurs pertes, ils comptaient 75,000 hommes au 31 janvier. Ils secouraient les Anglais de leur mieux, partageaient tout avec eux et se chargeaient d'une grande partie de leur besogne devant la place assiégée. Lord Raglan avait fini par prier le général Canrobert de faire reprendre par ses troupes une partie des attaques anglaises contre Karabelnaïa, c'est-à-dire les tranchées en face de la tour Malakof.

Les Français, cependant, éprouvaient, eux-mêmes, les plus cruelles souffrances. La cavalerie et l'artillerie étaient presque démontées. Quoique les hommes résistassent mieux que les chevaux, les hôpitaux étaient combles ; une foule de soldats périssaient ou demeuraient estropiés par suite de congélations. Un nouveau malheur frappa douloureusement l'armée et la France. Une grande frégate, la *Sémillante*, chargée de troupes et d'artillerie de siège, fut engloutie par une tempête, avec tout ce qu'elle portait, dans le détroit de Bonifacio (mi-février).

Les assiégés ne subissaient pas moins de misères que les assiégeants. Outre les pertes causées par le feu, les maladies consumaient les masses enfermées dans Sébastopol. Les hommes qui gardaient les ouvrages de la vaste enceinte étaient aussi exposés aux intempéries que ceux qui les menaçaient.

Les Russes ne faiblissaient pas plus que les Français et les Anglais. Todleben, tout en augmentant incessamment ses défenses, avait pris l'offensive par des contre-approches. Il y avait de continuels engagements nocturnes entre des compagnies de volontaires qui s'étaient formées dans les deux armées.

Nicolas envoyait régiment sur régiment pour combler les effroyables vides de son armée de Crimée. Les alliés, de leur côté, avaient obtenu que le général en chef turc, Omer-Pacha, vînt descendre sur la côte de Crimée, à Eupatoria, avec 20,000 hommes, qui devaient se doubler bientôt. Nicolas expédia l'ordre à une partie de l'armée russe d'assaillir Eupatoria. Omer-Pacha repoussa victorieusement l'attaque (16-17 février).

On reçut, peu de jours après, en Crimée et en Europe, une grande nouvelle. L'empereur Nicolas n'était plus. Les défaites successives des armées russes par les Français et les Anglais

l'avaient profondément ébranlé : ce dernier échec contre les Turcs le brisa. Le bruit courut d'un suicide : ce n'était une erreur qu'à demi. Déjà malade, le tsar voulut, malgré son médecin, passer une revue par une journée glaciale; il rentra pour ne plus se relever. Cet homme qui, depuis trente ans, avait tant préoccupé l'Europe, expira le 2 mars 1855. L'un des deux despotes aux prises mourait ainsi de sa défaite; l'autre devait finir bien plus misérablement, après avoir infligé à la France de bien pires calamités que celle qu'attirait Nicolas sur la Russie.

Nicolas eut pour successeur son fils aîné Alexandre II. Ce nouveau tsar était d'un âge déjà mûr (trente-sept ans); il passait pour ne point approuver l'orgueilleuse et téméraire politique de son père. Le public européen rêva la paix immédiate. On ne sort point ainsi d'une guerre engagée à fond dans de telles conditions! Alexandre II débuta par un manifeste très altier, qu'atténua néanmoins une circulaire du ministre Nesselrode.

Avant la mort de Nicolas, son ambassadeur à Vienne, le prince Alexandre Gortchakof, avait obtenu des puissances alliées un délai de quinze jours pour répondre à la notification sur les Quatre Garanties; puis, dès le 7 janvier, il avait déclaré accepter la note avec l'interprétation que donnaient aux garanties les alliés. Ceci semblait un grand pas de fait et ce n'était rien, sinon un prétexte donné à l'Autriche pour ne pas agir. On ne s'y trompa point à Paris. Une conférence s'ouvrit à Vienne le 15 mars, sans la Prusse, qui n'avait pas voulu s'engager à prendre part à la querelle si les négociations échouaient.

L'ambassadeur russe déclara à la conférence que la Russie ne consentirait jamais à limiter sa marine dans la mer Noire. C'était annuler en fait l'acceptation, énoncée deux mois auparavant, de la note telle que l'entendaient les alliés.

L'Autriche était au pied du mur. Cette fois, elle fit comme la Prusse; elle se déroba. Au fond, elle ne tenait qu'à une chose : écarter les Russes du Danube; elle ne se souciait nullement de faire la guerre pour détruire la marine russe dans la mer Noire. La conférence se termina le 4 juin sans avoir abouti à rien. Notre ministre des affaires étrangères Drouyn de L'Huys, que Napoléon III avait trouvé trop favorable à l'Autriche, avait

donné sa démission et avait été remplacé par le comte Walewski, Polonais d'origine, qui passait pour tenir de très près à la famille Bonaparte par le premier empereur.

L'Autriche, tout en protestant de son attachement à la triple alliance, s'en séparait en réalité; elle congédiait ses réserves militaires, tandis que les troupes piémontaises venaient joindre les Français et les Anglais. C'était un signe et le comte de Cavour lisait dans l'avenir.

Napoléon III ne dissimula point son mécontentement à l'égard de l'Autriche, dans son discours d'ouverture de la session extraordinaire de 1855 (2 juillet). « Nous en sommes encore à attendre, dit-il, que l'Autriche exécute ses engagements, qui consistaient à rendre notre traité d'alliance offensif et défensif, si les négociations n'aboutissaient pas. »

Les Chambres votèrent un troisième emprunt, cette fois, de 750 millions. Les souscriptions publiques aux emprunts de l'État entraient de plus en plus dans nos mœurs. Le nombre des souscriptions dépassa 316,000 : le capital souscrit dépassa trois milliards 652 millions. L'étranger avait participé à la souscription pour environ 600 millions.

Les Chambres votèrent, ainsi que l'année précédente, l'appel de 140,000 hommes.

Les opérations devant Sébastopol continuaient avec une vigueur croissante, à mesure que la situation des armées assiégeantes s'améliorait; mais le grand homme de guerre qui dirigeait la défense déployait les ressources toujours plus fécondes de son génie en proportion du danger grandissant. Todleben, voyant les Français relever les Anglais devant la tour Malakof et jugeant que le point décisif était là, avait improvisé de beaux ouvrages avancés pour couvrir cette position. Une première attaque contre ses travaux n'avait pas réussi (23 février). Il inquiétait les assiégeants par des sorties du côté de la ville, où les Français avaient poussé leurs tranchées fort près de l'enceinte; il opposait des contre-mines à leurs mines et l'on se livrait des combats acharnés dans les ténèbres de ces galeries souterraines.

Les 9 et 10 avril, les assiégeants renouvelèrent le bombardement général. Les effets en furent terribles ; on ne se décida

point toutefois à tenter l'assaut. Ce grand fracas n'avait donc abouti qu'à tuer du monde aux Russes et à bouleverser des travaux qu'on leur laissa refaire encore une fois.

Le lendemain du bombardement, les Français perdirent le général du génie Bizot, qui avait conduit avec dévouement et capacité les travaux du siège. Il fut tué d'une balle dans la tranchée.

L'empereur Napoléon III agitait en ce moment le grand projet d'aller prendre en personne le commandement de l'armée de Crimée. Il rêvait les triomphes militaires après les triomphes politiques. Il partit pour Londres avec l'impératrice, afin de se mettre en rapport personnel avec la reine et son mari, le prince Albert, et avec les ministres anglais. La satisfaction de faire applaudir par le peuple anglais l'Empire restauré dans la personne du neveu de Napoléon fut pour beaucoup dans ce voyage. Il y eut là de singuliers spectacles. Londres ne ménagea point à l'empereur des Français les acclamations sur lesquelles il avait compté et Napoléon III reçut, des mains de la reine Victoria, ce grand ordre britannique de la Jarretière qu'avait conféré autrefois le régent d'Angleterre à Louis XVIII partant pour remplacer Napoléon Ier.

L'empereur fit adopter au gouvernement anglais un plan pour la suite des opérations en Crimée.

Quelques jours après le retour de Napoléon III en France, un Italien nommé Pianori, dans les Champs-Élysées, tira sur lui un coup de pistolet sans l'atteindre (28 avril). Cet incident produisit sur lui une forte impression. Ce ne fut qu'un cri dans son entourage pour le détourner du voyage d'Orient. Il y renonça, heureusement pour l'armée, que sa présence eût fort gênée. Il lui causait déjà bien assez de difficultés par sa correspondance, en prétendant la diriger d'un bout de l'Europe à l'autre. Le câble télégraphique sous-marin, qu'on établissait en ce moment entre la France et la mer Noire, supprimait les distances; mais, avec un chef d'État tel que Napoléon III, ce câble transmettait plus d'embarras que de communications utiles.

L'empereur rendit cependant un service à l'armée en envoyant d'Afrique en Crimée un nouveau chef de corps, le général



Pélissier, qui, avec des défauts de caractère, avait des qualités supérieures d'énergie et d'activité, et le coup d'œil d'un vrai capitaine. Pélissier débuta par une action d'éclat, l'enlèvement d'une partie des contre-approches russes (1er mai). L'armée, désormais, mit son espoir en lui. Il y avait bien des complications et des divisions d'opinions dans les conseils de guerre, entre notre commandant en chef Canrobert, lord Raglan et le général Niel, qui, sans commandement spécial, était là le représentant personnel de l'empereur. Napoléon III, dans sa correspondance, ne faisait guère qu'exprimer les idées qui lui étaient suggérées par le général Niel. Canrobert était fatigué de ces tiraillements : bon administrateur militaire, soigneux du bien-être des soldats, il avait rendu de vrais services durant le terrible hiver qu'on venait de traverser ; mais, avec un ferme courage, il n'avait pas l'audace d'esprit, l'initiative ni la décision que réclamait la situation. Il le sentit. Il donna sa démission du commandement en chef et demanda à être remplacé par Pélissier et à rester simple général de division (16 mai). Le général Canrobert montra ici un sens droit et un désintéressement dont peu d'hommes de guerre eussent été capables ; l'histoire doit lui en tenir compte.

Les difficultés qui avaient embarrassé Canrobert se renouvelèrent immédiatement pour Pélissier ; le plan que l'empereur avait fait adopter à Londres et sur lequel il insistait obstinément appartenait, en réalité, au général Niel, esprit distingué, mais systématique et qui ne se montrait pas ici fort pratique. Il s'agissait de démembrer l'armée, de n'en garder qu'une partie devant Sébastopol et d'employer le reste à chasser l'armée russe de toute la Crimée. Pélissier désapprouvait absolument ce projet : assuré que l'armée russe était hors d'état de renouveler sérieusement son attaque sur le plateau de Chersonèse et jugeant aussi imprudent qu'inutile d'aller la chercher à travers les hauteurs boisées et les défilés dont elle se couvrait, il entendait pousser le siège à outrance et ne s'inquiétait guère de l'extérieur. Peu habitué à ménager son langage, il soutint son opinion avec une âpreté qui faillit lui faire enlever le commandement. Heureusement que le ministre de la guerre, le maréchal Vaillant, s'inter-

posa. Pélissier obtint enfin, comme il le demandait, « qu'on le laissât faire. » Lord Raglan était pleinement d'accord avec lui.

Il agit vite et puissamment. Du 22 au 23 mai, il enleva les ouvrages avancés des Russes du côté de la ville. Le 24, il occupa la vallée de la Tchernaïa et le pont de Traktir sur cette rivière, et il refoula les avant-postes de l'armée russe sur les hauteurs de la rive droite, de façon à mettre la Chersonèse à l'abri de tout retour offensif.

Il n'y avait en dehors de la Chersonèse qu'un seul point, et fort éloigné, où l'on eût à faire une expédition très utile, et, précisément, l'empereur l'avait jusqu'ici empêchée. Au moment même où l'on agissait avec tant de vigueur devant Sébastopol et sur la Tchernaïa, cette expédition s'opérait avec un succès éclatant. Un corps de troupes alliées, d'une quinzaine de mille hommes, embarqué sur une escadre anglo-française, débarqua, le 24 mai, à Kertch, à l'extrémité orientale de la Crimée ; la ville de Kertch et le fort d'Iéni-Kalé furent pris presque sans résistance, et la mer d'Azof, cette grande lagune que le détroit de Kertch, l'ancien Bosphore Cimmérien, joint à la mer Noire, fut ouverte à nos bâtiments légers. Tous les navires russes et tous les magasins militaires établis autour de la mer d'Azof furent pris ou détruits par les alliés. L'armée russe perdait ainsi sa principale ligne de ravitaillement et ne pouvait plus rien recevoir que par l'isthme de Pérékop. L'invasion de la mer d'Azof amena l'abandon par les Russes de ce qu'ils avaient conservé de postes sur la côte de Circassie, même des importantes places d'Anapa et de Soudjouk-Kalé. C'était le fruit de longs travaux perdu.

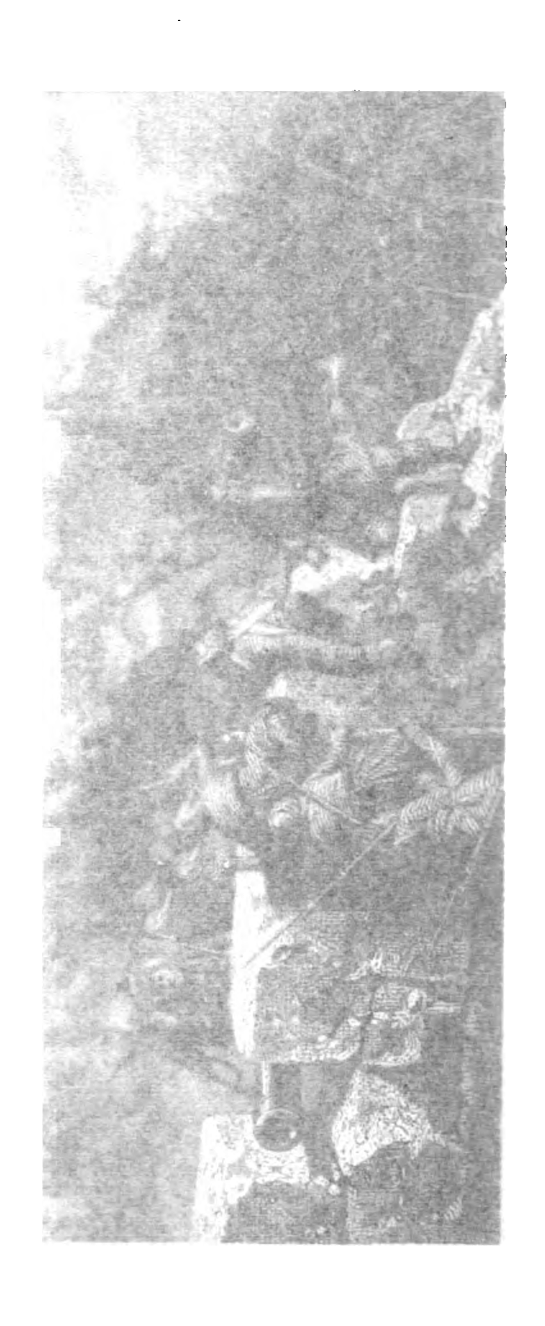
Les troupes alliées avaient témoigné, dans les moments les plus douloureux, cette constance qu'on refuse bien à tort aux Français ; maintenant la confiance et la joie étaient revenues comme le soleil. On jouait la comédie dans notre camp : les zouaves étaient les acteurs.

Pélissier continua d'aller de l'avant. Après un nouveau bombardement (6-9 juin), on enleva plusieurs ouvrages russes et on les retourna contre la place. Les assiégés s'étaient vigoureusement défendus, et le succès de ces assauts coûtait cher; mais il était considérable. Pélissier crut le moment décisif arrivé. Il



Ad Yvon del. Ch Colin sc.

PRISE DE MALAKOF



résolut, de concert avec lord Raglan, d'attaquer, le 18 juin, les deux principaux ouvrages qui protégeaient Karabelnaïa; c'était le Grand-Redan, que les Anglais devaient assaillir, et Malakof, réservé aux Français. Pélissier avait choisi le 18 juin, pour effacer le souvenir de Waterloo par une victoire que Français et Anglais remporteraient ensemble lors de ce sanglant anniversaire. Il comptait ainsi se raccommoder pleinement avec l'empereur.

Lui qui ne flattait guère, on lui a reproché d'avoir flatté par là une des manies de Napoléon III. Il commit une faute plus grave. Par suite d'une querelle avec le vaillant et habile général Bosquet, commandant du corps chargé de l'attaque de Malakof, il transmit le commandement de ce corps à un autre général. L'arrivée, dans un tel moment, d'un nouveau chef, que les troupes ne connaissaient pas et qui n'avait pas leur confiance, eut des conséquences très fâcheuses.

Le lendemain d'un bombardement qui avait rempli la journée du 17, on attaqua. Il y eut, dans les mouvements, des erreurs qui, probablement, n'auraient pas eu lieu sans le changement du chef de corps. Une de nos divisions attaqua trop tôt; son général fut tué; un second général de division eut le même sort; les Russes résistèrent avec un courage désespéré; l'assaut de Malakof, malgré les efforts héroïques de nos soldats, fut repoussé. Les Anglais échouèrent également au Grand-Redan.

Cet échec eût été doublement grave, s'il eût amené la chute de Pélissier. L'empereur, un moment, eut la pensée de le remplacer par le général Niel. Pélissier, dans sa correspondance avec Napoléon III, s'en tira habilement et dignement. Le ministre de la guerre continua de le soutenir. Il resta.

L'armée, cependant, n'était pas au bout de ses misères; après l'hiver, l'été, à son tour, eut ses fléaux. Le choléra revint et, avec lui, le scorbut. Lord Raglan fut enlevé par le choléra le 28 juin. Il emportait la profonde estime des Français qui l'avaient vu à l'œuvre. Il fut remplacé par le général Simpson.

Malgré ce retour des souffrances passées, chefs et soldats, parmi nous, ne songeaient qu'à réparer le revers du 18 juin. On travaillait opiniâtrement à préparer un nouvel assaut.

Hommes, matériel et vivres, tout abondait dans nos camps. Le ministère de la guerre avait senti la nécessité de renouveler une grande partie des troupes si éprouvées et si fatiguées; on rappelait des corps en France; on les remplaçait par d'autres : le personnel se transformait ainsi, mais en augmentant toujours. Les Anglais, eux, avaient, non pas à transformer, mais à recréer une armée presque disparue. Ils s'y appliquaient avec passion. Peuple et gouvernement chez eux s'animaient de plus en plus à la guerre et ce fut d'accord avec le sentiment public que leur reine vint, au mois d'août, rendre à l'empereur sa visite dans Paris.

L'attaque malheureuse du 18 juin avait retardé le dénouement; mais le dénouement était inévitable. Pendant que les ressources des assiégeants s'accroissaient, celles des assiégés diminuaient. Les vivres devenaient rares; les abris manquaient dans la ville effondrée; les maladies rivalisaient avec le feu des assiégeants pour décimer de jour en jour les défenseurs de la place. Todleben, grièvement blessé, gisait sur un lit de douleurs: l'amiral Nakhimof, le digne et intrépide successeur de Kornilof, avait été abattu par une balle le 10 juillet, sur Malakof, à la place même où Kornilof était tombé. Les chefs qui restaient commençaient à prévoir la nécessité d'évacuer bientôt les débris de Sébastopol. Après avoir établi une seconde ligne de défense dans Karabelnaïa, en arrière de Malakof et des autres ouvrages, ils jetèrent, dans le courant d'août, à travers la baie, un immense pont en bois sur des radeaux flottants; ce pont avait plus de 900 mètres de long; c'était leur seul moyen de retraite.

L'armée russe du dehors, depuis de longs mois, n'avait rien tenté pour secourir la malheureuse ville et, cependant, on lui avait incessamment envoyé d'énormes renforts; elle aurait dû présenter l'effectif le plus formidable. Il n'en était rien. Elle s'était fondue sur place et ses renforts s'étaient fondus en route. L'opinion vulgaire s'était fait, en Occident, d'une part, en Russie, de l'autre, une idée très fausse des conditions respectives de la guerre pour les parties belligérantes. Les Russes, disait-on, font la guerre chez eux; les Français et les Anglais la

font à 7 ou 800 lieues de chez eux. On ne songeait pas que Français et Anglais, maîtres de la mer, embarquaient personnel et matériel et l'expédiaient jusqu'en Crimée en toute facilité et sans perte, sauf quelques très rares accidents maritimes. Les troupes russes, au contraire, avaient des étapes sans fin à parcourir dans toute la profondeur du Continent. Avec la meilleure administration possible, il y aurait eu là de grandes difficultés, de grandes pertes de temps, de grandes souffrances; or, l'administration russe était la pire du monde; le désordre et surtout la déprédation étaient partout ; les fonctionnaires spéculaient odieusement sur le pain et sur le vêtement du soldat, et Nicolas, ce despote si redouté, était le plus mal servi des princes. De là, une effroyable déperdition d'hommes: les pauvres soldats russes, épuisés, affamés, jonchaient de leurs corps les routes interminables de l'empire; il n'est point de spectacle plus navrant pour l'humanité que celui qu'offrait ce malheureux peuple, si patient et si dévoué !

Le général qui commandait l'armée russe depuis que Menchikof s'était retiré après la défaite d'Eupatoria, le prince Michel Gortchakof, sentait son impuissance. Les ordres de Saint-Pétersbourg le contraignirent de hasarder un dernier effort pour sauver Sébastopol. Il mit en mouvement 70,000 hommes, reste des levées innombrables qu'on avait poussées sur la Crimée, et vint attaquer les alliés aux bords de la Tchernaïa. Il trouva là en face de lui, à droite, le corps piémontais du général La Marmora, à gauche, le corps français du général Herbillon. Il repoussa les avant-postes piémontais et français établis sur la rive droite de la Tchernaïa, força le pont de Traktir et assaillit, sur l'autre rive, les positions françaises des monts Fédioukhine. Notre infanterie culbuta les agresseurs sur la pente de ces hautes collines, les rejeta au delà de la Tchernaïa, et notre artillerie les cribla durant leur retraite. L'attaque n'avait pas mieux réussi dans la vallée contre un autre corps français ni contre les Piémontais, qui occupaient le mont Hasfort: 27,000 Français et Piémontais avaient suffi à repousser l'ennemi. L'infanterie légère piémontaise, les *bersaglieri*, s'étaient fort distingués. Le premier but de Cavour était

atteint; les Italiens avaient leur part d'une victoire et Novare commençait à s'effacer (16 août).

Le journée de Traktir présageait que les assiégeants touchaient au terme de leurs efforts. Une terrible explosion de magasin à poudre, qui éclata dans la nuit du 28 août, n'arrêta pas les travaux de tranchées, poussés maintenant, sur divers points, très près des ouvrages ennemis. Nous n'étions plus qu'à 25 mètres de Malakof. On n'aurait donc plus, pour courir à l'assaut, un vaste espace découvert à franchir sous les boulets et la mitraille. Un dernier bombardement eut lieu durant trois jours entiers, les 5, 6 et 7 septembre, par plus de 600 canons français et près de 200 canons anglais. Trois grands navires russes furent brûlés dans le port. La ruine de la ville s'acheva. Du 17 août au 7 septembre, la garnison avait eu 20,000 hommes tués ou hors de combat.

Il fut décidé que l'assaut serait général contre la ville aussi bien que contre Karabelnaïa. On convint de commencer par la droite, c'est-à-dire par l'attaque française depuis Malakof jusqu'à l'ouvrage appelé le Petit-Redan; puis, au centre, les Anglais assailliraient le Grand-Redan; enfin, à gauche, vers la ville, les Français attaqueraient le Bastion Central. Le commandement de la grande attaque de droite avait été rendu au général Bosquet; ce chef de corps avait sous ses ordres un officier qui s'était signalé par beaucoup de vigueur et d'activité dans les guerres d'Afrique; c'était le général de Mac-Mahon: il avait reçu le commandement de la division de Canrobert, rappelé en France.

Il y avait encore dans la place une cinquantaine de mille hommes, débris d'une très grande armée de terre et de mer. De 18,000 marins, il n'en restait que 4,000. Les alliés allaient lancer à l'assaut environ 46,000 Français et 11,000 Anglais.

Par une matinée de tempête, tout se prépara. Le 8 septembre à midi, le corps de Bosquet s'élança. Les Russes ne s'y attendaient point. Le premier régiment de zouaves, de la division Mac-Mahon, entra d'emblée dans Malakof.

Le Petit-Redan, sur la droite, fut pris et reperdu par deux fois. Nous étions dans Malakof; mais les Russes n'en étaient pas

sortis et nous disputaient avec fureur les terre-pleins et la tour. Nous avions déjà trois généraux tués et trois blessés. Bosquet fut blessé à son tour. En arrière de l'attaque, un de nos magasins sauta. L'émoi causé par cet accident fut promptement calmé. On tint ferme.

Sur la gauche, à la vue de notre drapeau planté sur Malakof, les Anglais s'étaient jetés sur le Grand-Redan. Ils le prirent et le reperdirent jusqu'à trois fois. Les Russes en restèrent maîtres.

Vers deux heures, du côté de la ville, les Français assaillirent le Bastion Central; après un premier succès, le général Trochu fut blessé et repoussé. Une seconde attaque échoua également. Nous avions eu encore là deux généraux tués.

On avait donc échoué partout, sauf à Malakof; mais c'était le point décisif. Du côté de la ville, Sébastopol, étagé en amphithéâtre, dominait les ouvrages attaqués; du côté du faubourg, Malakof, au contraire, commandait Karabelnaïa, le port et la grande baie. Les travaux mêmes des Russes, les traverses qu'ils avaient établies dans l'intérieur de Malakof, une fois la position envahie, nous aidaient à en achever et à en conserver la conquête. Dans ces luttes corps à corps, à travers les poutres, les débris amoncelés, nos soldats, surtout les zouaves, avaient sur les Russes une grande supériorité d'agilité et d'adresse. Mac-Mahon, en lançant toute sa division, avait fini par chasser les Russes de Malakof. Informé que l'ouvrage était miné et qu'il y avait risque de sauter et d'être mis en pièces, il avait répondu par ce mot demeuré célèbre: « J'y suis, j'y reste! » Heureusement, on parvint à découvrir et à couper les fils qui communiquaient avec la mine.

Le prince Gortchakof, accouru dans Sébastopol, fit marcher tout ce qui lui restait de forces sous la main pour tâcher de reconquérir ce poste de Malakof duquel tout dépendait. L'effort désespéré des Russes vint se briser contre les bataillons de Mac-Mahon. Gortchakof rappela les restes de cinq divisions qui s'obstinaient à se faire écraser.

La grande lutte était terminée. Dans la soirée et dans la nuit, les Russes évacuèrent Sébastopol par le grand pont de radeaux,

en détruisant tout et faisant tout sauter derrière eux. Ils incendièrent ou coulèrent leurs navires. La flotte de la Mer Noire était anéantie. Sébastopol devait continuer à brûler pendant plusieurs mois !

Cette sanglante journée avait coûté aux Russes près de 13,000 hommes, aux alliés, plus de 10,000.

Les débats qui avaient précédé la victoire se renouvelèrent relativement au parti qu'on en devrait tirer ; mais ils ne pouvaient plus avoir le même caractère ; Pélissier était trop autorisé maintenant et l'empereur reconnaissait ses éclatants services en lui envoyant le bâton de maréchal.

L'empereur réclamait plus que jamais une campagne contre l'armée russe ; il ne lui semblait pas qu'il pût rester autre chose à faire. Pélissier, nullement étourdi de son grand succès, persistait à ne point aller chercher les Russes derrière la ligne de rochers qui sépare le plateau de Chersonèse de la route de Simféropol, le chef-lieu administratif de la Crimée. « Notre ténacité, écrivait-il, tuera les Russes plus que les attaques hasardées. » Toute la guerre de Crimée était dans ces mots ; il avait été avantageux pour les alliés de ne pas prendre Sébastopol au début : les immenses et malheureux efforts de la Russie pour sauver son grand port l'avaient épuisée bien plus qu'on ne le croyait à Paris.

En laissant l'armée russe dans ses rochers, Pélissier ne restait pourtant pas inactif. Il envoyait, de concert avec les Anglais, une expédition maritime contre Kinbourn, forteresse qui commande le golfe où se réunissent le Dniéper et le Boug, en avant de Nicolaïef, le second port militaire de la Mer Noire. Les Anglais avaient fait dans la Baltique le premier essai d'une flotte à vapeur ; les Français firent dans la Mer Noire le premier essai des navires cuirassés. Kinbourn, écrasé par le feu de nos vaisseaux, fut pris en quelques heures (19 octobre), presque sous les yeux de l'empereur Alexandre II, qui était à Nicolaïef. On occupa la forteresse conquise. Un nom qui devait devenir trop fameux apparaît en cette occasion ; les troupes de débarquement étaient commandées par le général Bazaine !

Pélissier avait des vues très nettes, non pas seulement sur les

opérations spéciales, mais sur l'ensemble de la guerre. Il eût voulu qu'en occupant fortement Sébastopol, on ramenât le gros des forces alliées en France et en Angleterre. C'eût été changer entièrement la base de la guerre ; c'était la guerre d'Europe au lieu de la guerre d'Asie, la guerre de Pologne contre la Prusse en même temps que contre la Russie, avec l'alliance autrichienne.

Cette transformation radicale de la lutte, l'Angleterre n'y entendait pas ; elle s'acharnait sur la Crimée. Pélissier modifia son idée sans l'abandonner ; il proposa que les Anglais, joints aux Turcs, allassent attaquer les possessions russes qui touchent à la Perse, en insurgeant la Circassie. Un corps français garderait Sébastopol et le plateau de Chersonèse avec les Piémontais, et le gros de l'armée française reviendrait en France, afin de nous mettre en mesure contre l'action de la Russie sur l'Allemagne.

Le ministre de la guerre, Vaillant, répondit que les Anglais n'admettraient pas qu'on séparât les armées alliées.

Notre armée resta donc en Crimée. On l'augmenta même, au lieu de la réduire, en lui envoyant des renforts continuels, tandis qu'on faisait revenir la garde impériale et une autre division d'infanterie.

On fit à ces troupes une réception triomphale à Paris le 29 décembre. Il y eut là autre chose que de l'apparat officiel. Paris fut touché de l'aspect de ces braves gens, qui avaient si glorieusement combattu et si patiemment souffert. On croyait revoir la Grande Armée et les plus hostiles à l'Empire se réjouissaient de constater que la France n'avait rien perdu de ses qualités guerrières.

Les Russes, après tant de malheurs, avaient eu un succès le mois précédent. Après un long siège, leur armée du Caucase avait pris par famine la ville de Kars, place importante de la Turquie d'Asie (25 novembre). Cet avantage lointain, qui ne pouvait influer sur l'ensemble des événements, fut précisément ce qui disposa la Russie à se résigner. Trouvant son honneur sauf et croyant avoir quelque moyen de compensation dans la main lorsque l'on traiterait, elle se décida à rechercher la paix.

Les dispositions de Napoléon III paraissaient se modifier dans

le même sens. L'Exposition universelle, annoncée, trois ans auparavant, comme un gage de paix, avait eu lieu en pleine guerre. Napoléon III en prononça la clôture par un discours qui indiquait une tendance pacifique : « Il faut, dit-il, que l'Europe se prononce. A l'époque de civilisation où nous sommes, c'est l'opinion publique qui remporte toujours la dernière victoire. »

Napoléon III, cependant, n'eût pas mieux demandé que de réaliser les vues du maréchal Pélissier par une guerre d'Europe. Ses ouvertures au gouvernement anglais relativement à la restauration de la Pologne avaient été renouvelées, avant la retraite de M. Drouyn de Lhuys, par des dépêches de ce ministre à notre ambassadeur en Angleterre. Lord Palmerston s'y était décidément refusé. Napoléon III s'était aussi adressé à l'Autriche, en offrant secrètement de lui abandonner les principautés danubiennes, Valachie et Moldavie, pour prix de son alliance offensive sur le Continent. L'Autriche n'avait pas accepté. Elle ne se fût jamais engagée dans une guerre de Pologne sans l'aveu et le concours de l'Angleterre.

Dès lors, Napoléon III s'était fort refroidi pour la guerre d'Orient et avait pensé à se réconcilier avec la Russie. En se faisant l'instrument de l'Angleterre, il avait espéré amener les Anglais à le servir à leur tour ; mais lord Palmerston se servait des autres et ne servait personne, surtout la France. Cet espoir perdu, Napoléon III commençait de songer à préparer ailleurs le coup d'éclat qu'on ne voulait pas l'aider à faire en Pologne. Il pensait à l'Italie, qui était plus à sa portée et pour laquelle il avait fait ses premières armes. Après la reine Victoria en août, le roi Victor-Emmanuel était venu à Paris en novembre avec le comte de Cavour. L'habile ministre piémontais avait senti et saisi le moment opportun pour agir sur l'esprit de l'empereur. Lorsqu'il prit congé de Napoléon III, celui-ci lui dit un mot significatif : — « Que peut-on faire pour l'Italie ?... »

L'Autriche, cependant, inquiète du mécontentement que l'on manifestait à Paris, avait offert, au mois d'octobre, de reprendre vis-à-vis de la Russie son rôle d'intermédiaire et d'aller jusqu'à lui poser un nouvel ultimatum. Napoléon III avait consenti, d'accord avec l'Angleterre ; mais, en même temps, il

agissait en dehors de l'Autriche, par l'intermédiaire des petits États allemands. Son discours de clôture de l'Exposition avait mis en quelque sorte les neutres en demeure de travailler au rétablissement de la paix. Les États allemands, aiguillonnés par la crainte, négociaient en conséquence à Saint-Pétersbourg, la Saxe surtout.

Le 16 décembre, un envoyé extraordinaire d'Autriche présenta à Saint-Pétersbourg l'ultimatum convenu avec la France et l'Angleterre. Les Quatre Garanties étaient aggravées : à l'interdiction totale d'armements maritimes dans la Mer Noire était maintenant ajoutée la cession par la Russie de la partie de la Bessarabie comprise entre le Danube et le Pruth. Cette bande de terrain, habitée par une population de race et de langue roumaine, serait réunie à la principauté roumaine de Valachie; la Russie serait entièrement séparée du Danube. C'était là une clause tout autrichienne d'origine. L'Autriche n'avait osé accepter les provinces du Bas-Danube; mais elle voulait au moins écarter la Russie des bouches du grand fleuve.

Rien ne fut plus dur au nouveau tsar et à ses conseillers. La Russie allait reculer pour la première fois depuis longues années! Mais, si la lutte se prolongeait, la campagne de 1856 ne promettait aux Russes que de nouveaux et de plus grands désastres. Les alliés accumulaient en Crimée des forces énormes, irrésistibles, qui écraseraient inévitablement ce qui restait de l'armée russe; l'Autriche, enfin, entrait en ligne et, dans la Baltique, l'Angleterre, qui n'avait osé, en 1854, assaillir Cronstadt, préparait une formidable expédition contre ce Sébastopol du Nord. Elle avait, l'année précédente, avec l'assistance d'une escadre française, détruit Sveaborg, le port militaire de Finlande, et la Suède venait de signer un traité définitif avec l'Angleterre et la France.

Sous la pression amicale du roi de Prusse, qu'effrayait fort la situation, Alexandre II céda (16 janvier 1856). Il fut convenu qu'un congrès s'ouvrirait à Paris.

Dans l'état d'excitation où était l'Angleterre, qui avait fait des efforts gigantesques en vue d'une campagne décisive, le public anglais, comme le gouvernement, eût préféré que la Russie

n'acceptât pas les conditions de paix. Néanmoins, lorsque le Parlement anglais se rouvrit le 31 janvier, la discussion de l'adresse fut plus pacifique que l'on ne s'y attendait. Les hommes d'État sentaient que, dès que le gouvernement français voulait la paix, il n'était pas possible de s'y refuser.

La France, dont l'amour-propre était satisfait du succès de ses armes, eût pu se passionner pour une guerre d'Europe, mais ne désirait aucunement la continuation de la guerre en Orient.

Le congrès de Paris s'ouvrit le 25 février, sous la présidence du comte Walewski, ministre des affaires étrangères de France. La Russie restitua Kars à la Turquie; on rendit à la Russie tout ce qu'on lui avait pris; à Sébastopol, on ne lui rendait qu'un terrain encombré de débris fumants et de sépultures; le gouvernement anglais avait exigé qu'on ruinât jusqu'aux ruines et qu'il ne restât pas debout une pierre des établissements militaires ou maritimes. La France amena l'Angleterre à consentir qu'on laissât subsister le second port de la Mer Noire, Nicolaïef, avec son arsenal et ses chantiers, à condition que l'on n'y construisît plus que des bâtiments légers, dont le nombre fut limité.

Ce fut sur la cession de territoire en Bessarabie que les débats du congrès furent le plus vifs : le plénipotentiaire russe, le comte Orlof, lutta énergiquement pour que la Russie, en se retirant du delta du Danube, se maintînt sur le bras septentrional du grand fleuve. L'Autriche se montra sur ce point plus ardente que les puissances qui avaient fait la guerre. La Russie dut céder. Le ministre russe Orlof dit, à ce sujet, au ministre piémontais Cavour une parole qu'un prochain avenir devait justifier : — « Ceci coûtera bien des larmes et du sang à l'Autriche ! »

A propos de cette rectification de frontières, on souleva la question de la réunion des deux provinces du bas Danube, Valachie et Moldavie, en un seul État roumain, vassal de la Turquie. Malgré l'Autriche et la Turquie, opposées toutes deux à la constitution d'une nationalité roumaine, il fut décidé que les vœux de ces populations seraient consultés quant à leur organisation définitive. Ces vœux étaient assurés d'avance et c'était la

renaissance d'un peuple, avant-garde de la famille gallo-romaine en Orient, que l'on venait de voter.

Durant la réunion du congrès, l'impératrice donna un fils à Napoléon III. Cet enfant, réservé à une fin tragique, naissait au moment de la plus grande prospérité de son père (16 mars 1856).

La Prusse fut introduite au congrès le 18 mars, après que les principales clauses du traité eurent été arrêtées, et seulement afin que la Prusse participât au renouvellement de la convention de 1841, à laquelle elle avait été associée.

La Porte ottomane fut admise dans le concert européen; les puissances contractantes s'engageaient à respecter l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'empire ottoman et garantissaient en commun la stricte observation de cet engagement. L'ambassadeur ottoman communiqua aux puissances contractantes un firman du sultan, « spontanément émané, était-il dit, de sa volonté souveraine, qui améliorait le sort de ses sujets sans distinction de religion et de race, et qui consacrait ses généreuses intentions envers les populations chrétiennes de son empire. »

Cette communication ne donnait, en aucun cas, aux puissances le droit de s'immiscer, soit collectivement, soit séparément, dans les rapports « de Sa Majesté le sultan » avec ses sujets. C'était la suppression de tous les privilèges que la Russie s'était attribués en Turquie, en même temps que la perte de cette frontière du Danube qu'elle avait conquise par tant d'efforts.

Tout cela est bien loin aujourd'hui!

Le traité fut signé le 30 mars : les plénipotentiaires se transportèrent en corps aux Tuileries, où Napoléon III les accueillit avec une orgueilleuse satisfaction. La France n'avait tiré aucun avantage positif des immenses sacrifices que son empereur avait exigés d'elle; mais, lui, avait gagné de pouvoir se poser en arbitre désintéressé de l'Europe. Il avait fait du chemin depuis Strasbourg et Boulogne!

La question russe était close; une autre question allait s'ouvrir.

Le 27 mars, les plénipotentiaires piémontais, MM. de Cavour

et d'Azeglio, avaient présenté aux ministres des affaires étrangères de France et d'Angleterre une note sur la situation de l'Italie en général, et spécialement des provinces romaines (Légations), occupées depuis 1849 par l'Autriche. M. de Cavour avait eu à ce sujet de longs entretiens avec l'empereur, puis avec les ministres anglais et russes.

Le 8 avril, le comte Walewski proposa aux plénipotentiaires un échange d'idées sur divers sujets dont il serait utile de s'occuper, dit-il, afin de prévenir des complications nouvelles. Il parla de la Grèce, où la guerre d'Orient avait naturellement suscité de grandes agitations, et qui avait été partiellement occupée par les Français et les Anglais; il parla de la presse belge, dont la licence devait être réprimée dans l'intérêt de l'ordre européen; il parla de la nécessité de réformer le droit maritime en temps de guerre; il parla enfin d'un sujet qui remua davantage le congrès : c'était la situation déplorable des États pontificaux et du royaume de Naples. On pouvait s'étonner d'entendre le gouvernement issu du 2 Décembre signaler les conséquences du despotisme à Rome ou à Naples; c'était singulier; mais c'était sérieux, lorsqu'il en résultait des observations sur les inconvénients qu'offrait le séjour prolongé des forces autrichiennes dans les provinces romaines au nord des Apennins.

De vives discussions s'élevèrent entre M. de Cavour et les plénipotentiaires autrichiens. Le ministre de France avait ouvert le débat; le ministre d'Angleterre, lord Clarendon, y entra pour soutenir Cavour. Le débat n'eut point de résultat matériel; mais il y eut un grand résultat moral. M. de Cavour put dire bientôt au Parlement de Turin que « la question italienne était désormais entrée dans l'ordre des questions européennes ».

Cavour était allé plus loin dans une lettre à l'un de ses amis : « Dans trois ans, lui disait-il, nous aurons la guerre, la *bonne!* » Il fut prophète, pour son pays.

Le congrès se sépara le 16 avril, après avoir décidé sur l'un des objets indiqués par le ministre de France. La déclaration suivante avait été adoptée : « 1° La course est et demeure abolie; 2° le pavillon neutre couvre la marchandise ennemie, à

l'exception de la contrebande de guerre; 3° la marchandise neutre, à l'exception de la contrebande de guerre, n'est pas saisissable sous pavillon ennemi; 4° les blocus, pour être obligatoires, doivent être effectifs. »

La France et l'Angleterre, dès le commencement de la guerre, étaient entrées dans la voie où les autres puissances européennes venaient de les suivre. La guerre maritime perdait son caractère de violence et de déprédation exceptionnelles et rentrait dans les principes admis, sinon toujours pratiqués, dans la guerre de terre.

Les maux de la guerre, en Crimée, n'avaient pas pris fin avec la guerre. Tandis que le congrès négociait la paix, nos troupes étaient plus cruellement éprouvées, en plein armistice, qu'elles ne l'eussent été par la continuation des hostilités. Après un bel automne, on avait eu un hiver de tempêtes, de neige et de gelée, plus rigoureux encore que l'année d'avant. L'hiver précédent, l'émotion du danger, l'ardeur du combat, soutenaient le soldat; maintenant, il retombait sur lui-même. Notre gouvernement n'avait pas pourvu suffisamment à la protection de nos troupes contre les intempéries. Les Français, mal installés sous des tentes ou dans des espèces de huttes de torchis, souffraient maintenant bien plus que les Anglais, chez lesquels surabondait tout ce qu'il leur fallait pour se défendre de l'hiver. Le terrible typhus des armées se déclara. Les victimes se multiplièrent par milliers, d'abord en Crimée, puis dans les hôpitaux où l'on envoyait les malades, à Constantinople. Médecins et sœurs de charité mouraient après les malades. Les Anglais se montrèrent reconnaissants de nos services passés. Des sœurs de charité protestantes vinrent en aide aux sœurs catholiques et le nom de miss Nightingale restera honoré dans l'histoire.

Le fléau ne cessa qu'avec le retour du printemps; les pertes des armées alliées, les nôtres surtout, avaient été effrayantes depuis deux ans. Les Français eurent 95,000 morts, y compris ceux qui moururent des suites de la guerre jusqu'à la fin de 1857, mais sans compter les milliers qui ne revinrent jamais à la santé. Sur ce chiffre énorme, il n'y avait guère plus de

10,000 hommes qui eussent péri par le fer ou le feu de l'ennemi.

Les Anglais, jusqu'à la fin de la guerre, avaient perdu 22,000 hommes; les Piémontais, 2,200; les Turcs, environ 35,000. La perte des Russes était incalculable; elle dépassait assurément de beaucoup celle des armées alliées réunies.

Peu de guerres ont été plus horriblement meurtrières et, pourtant, jamais il n'y avait eu moins de haine entre les combattants. Dans les intervalles des combats, le soldat français et le soldat russe ne gardaient aucune animosité l'un contre l'autre et, lorsqu'on eut appris la conclusion de la paix, on se visita entre Français et Russes, avec des démonstrations, non seulement courtoises, mais amicales, comme s'il ne subsistait aucune trace d'un passé si terrible et si récent. Les Russes avaient été très sensibles à l'extrême bienveillance qu'on avait témoignée en France à leurs prisonniers.

Il y avait eu déjà quelque chose d'analogue en 1814, mais dans des conditions moins frappantes et dans de moindres proportions.

L'évacuation de la Crimée ne fut achevée que le 5 juillet 1856. Le maréchal Pélissier, qui rentra le dernier en France, fut accueilli avec enthousiasme. On fêta partout officiellement, et aussi populairement, les vainqueurs de la Crimée; c'était, comme après toute guerre, des fêtes sur des tombeaux; mais, ici, les tombeaux étaient dans une proportion qui dépassait l'ordinaire!

Que vaudraient à la France de si grands efforts et des pertes si cruelles? Elle ne recouvrait rien de ce que lui avaient enlevé 1814 et 1815; elle avait retrouvé la gloire des armes dans une grande guerre, et l'ancienne coalition européenne, qui s'était reformée contre elle, en 1840, à propos de l'Orient, s'était, aussi à l'occasion de l'Orient, définitivement dissoute. C'était là un succès considérable; mais l'homme qui nous gouvernait saurait-il en tirer parti? Il avait eu l'alliance anglaise que Louis-Philippe avait, avant lui, quelque temps obtenue à des conditions moins actives et moins éclatantes; mais, déjà, il paraissait tendre à déplacer la base de sa politique extérieure.

On pouvait entrevoir, à travers ses oscillations, une visée générale, sinon un plan, qui n'eût peut-être point dépassé les forces de la France bien dirigée, mais qui dépassait la force personnelle de l'homme qui s'était imposé à la France. Sous le présent prospère, l'avenir était gros de périls.

CHAPITRE V

SECOND EMPIRE (SUITE). — LES IDÉES ET LES MŒURS. LES TRAVAUX PUBLICS. LA LOI DE SURETÉ GÉNÉRALE.

(16 avril 1856. — Juin 1858.)

La guerre de Crimée avait été une grande guerre et, cependant, elle n'avait que faiblement réagi sur la situation intérieure de la France. Ces lointaines opérations militaires, qui n'inquiétaient ni les frontières ni le commerce maritime, n'avaient point arrêté le courant des affaires, des travaux, des spéculations. La guerre avait seulement favorisé l'agiotage par les hausses et les baisses brusques et violentes que provoquaient les nouvelles militaires ou diplomatiques. Parmi les stériles agitations de la Bourse et des nombreuses sociétés financières qui avaient pour principal but le jeu des actions et les primes des fondateurs, on voyait se poursuivre le développement des travaux utiles et productifs, des établissements industriels, des chemins de fer. Hors de France, mais dans un sentiment vraiment français et dans un intérêt à la fois national et universel, un simple particulier avait conçu et commencé à pousser, à travers mille obstacles, une entreprise qui eût fait l'honneur d'un grand gouvernement. M. Ferdinand de Lesseps, ce diplomate qui s'était patriotiquement efforcé, en 1849, d'arrêter la funeste guerre de Rome, s'était approprié une pensée émise naguère par les Saint-Simoniens; Enfantin et ses disciples avaient songé à rouvrir le canal par lequel l'antique civilisation égyptienne avait fait jadis communiquer la Méditerranée avec la mer Rouge, l'Europe avec l'Asie. Il s'agissait de rouvrir au commerce du monde ses

anciennes voies et d'abréger de 3,000 et quelques cents lieues la distance qui séparait l'Europe de l'Inde, de la Chine et de l'Australie. Ce que d'autres avaient rêvé, M. de Lesseps avait résolu de l'accomplir. Des sentiments bien différents de ceux qui enfantaient tant d'opérations malsaines firent accueillir avec une vive sympathie, dans notre pays, les plans grandioses de M. de Lesseps. La France, depuis l'expédition d'Égypte, n'avait jamais cessé de porter un intérêt passionné à ce berceau de la civilisation, à cette terre mystérieuse que nos soldats républicains avaient glorieusement parcourue et dont nos savants révélaient les secrets au monde. Les obstacles vinrent, quelque temps durant, de la nation à laquelle le canal de Suez devait être matériellement le plus profitable; l'Angleterre avait plus d'intérêt qu'aucun peuple à se rapprocher de l'Inde. Les Anglais revinrent de leurs préventions contre l'entreprise française et l'héroïque persévérance de M. de Lesseps finit par triompher de toutes les difficultés. La grande œuvre est depuis longtemps accomplie.

Ce que nous disions tout à l'heure du peu d'effet qu'avait produit la guerre de Crimée sur nos affaires intérieures eût cessé probablement d'être exact, si les hostilités se fussent prolongées au delà du printemps de 1856. Les récoltes des céréales et des soies avaient été mauvaises et obligeaient à exporter beaucoup d'argent afin de pourvoir à ce déficit; de là, une crise monétaire, qui eût été incomparablement plus grave, s'il eût fallu continuer d'entretenir au loin une grande armée. L'enchérissement des denrées, qui excitait les plaintes des populations, ne tenait pas seulement aux récoltes; il avait dans les villes une autre cause qui devint permanente, l'aggravation des octrois, et s'associait à l'enchérissement des loyers. Tout ceci résultait du bouleversement et de la reconstruction de Paris et de nos vieilles cités, vraie révolution dans l'édilité, sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure; cette révolution exigeait des ressources nouvelles.

Aux souffrances causées par le froid pendant un rude hiver, d'autres maux avaient succédé, au printemps de 1856, dans une grande partie de la France. La Loire, l'Allier, le Rhône, la

Garonne et diverses rivières du centre et du midi avaient débordé dans des proportions effrayantes. Des quartiers de Lyon et de plusieurs autres villes furent noyés et en partie écroulés. Les fléaux qui avaient affligé l'année 1856 n'exercèrent pourtant point une longue influence sur le mouvement économique, en partie naturel, en partie factice, qui agitait fiévreusement le pays.

La transformation de Paris, commencée pendant la guerre, se précipita impétueusement après. Napoléon III, tout en rêvant les grandes entreprises au dehors, projetait de se donner une gloire que n'avait pas eue le premier Empire, celle de refaire un nouveau Paris après Napoléon Ier, comme Auguste et ses successeurs avaient refait une Rome nouvelle après César. Et il entendait aller plus vite. Il avait trouvé l'homme d'exécution qu'il lui fallait pour une telle œuvre, M. Haussmann, esprit extraordinairement actif, audacieux, plus fécond que difficile dans l'invention et le choix des ressources, incapable de se laisser arrêter par aucun scrupule administratif et marchant ou plutôt courant au but à tout prix et par toutes voies. M. Haussmann, sous le titre de préfet de la Seine, fut de fait, durant plusieurs années, ministre de Paris, plus considérable et plus écouté qu'aucun membre du cabinet, ministre absolu d'un monarque absolu.

L'œuvre fut colossale; elle éblouit tout ce monde bruyant et affamé de spectacles, cette société cosmopolite pour laquelle on créait un Paris fastueux et banal qui répondait à ses goûts.

L'immensité de l'entreprise et la rapidité de la réalisation, sans exemple dans l'histoire, avaient droit d'exciter l'étonnement; méritaient-elles l'admiration? l'œuvre était-elle sensée et utile autant que surprenante?

Il n'est pas douteux que la multiplication des relations et des affaires, que les besoins croissants du commerce et d'une circulation de plus en plus active ne rendissent indispensables l'élargissement des principales rues et l'ouverture de grandes voies nouvelles dans Paris; mais on dépassa toutes les bornes : on accéléra systématiquement le mouvement avec une impétuosité effrénée; on voulut faire et l'on fit en dix ans l'ouvrage de tout

un siècle. Il n'en résulta point seulement d'énormes charges financières, mais aussi de très fâcheuses conséquences morales et sociales. Dans les vieilles maisons parisiennes, les diverses classes de la société avaient chacune leur étage et vivaient les unes auprès des autres et en rapport les unes avec les autres. Dans les constructions luxueuses du nouveau régime, il n'y eut plus de place pour le pauvre auprès du riche; l'ouvrier dut émigrer des rues reconstruites et des boulevards improvisés pour aller chercher asile dans les faubourgs lointains et dans cette banlieue qui ne tarda point à être annexée à la grande cité. Ce fut un mal que cette séparation des groupes sociaux, que cette rupture des relations bienveillantes qui existaient entre familles de conditions et de fortunes diverses; au point de vue même de l'industrie, ce fut un mal que de rejeter l'intelligent et ingénieux ouvrier parisien, cet artisan qui est un artiste, loin du Louvre et du boulevard, loin des arts et des élégances parisiennes où il puise ses inspirations.

Une autre portion des classes ouvrières parut gagner beaucoup à l'accroissement des travaux sur une échelle immense; les ouvriers du bâtiment furent attirés du fond des départements par masses telles qu'on n'en avait jamais vu et avec de larges salaires. Leurs mœurs n'y gagnèrent pas, ni les vrais intérêts de la société française. Beaucoup perdirent l'habitude de retourner chaque hiver dans leurs bourgades avec le pécule gagné à Paris et d'y faire finalement souche de familles et de petits propriétaires. Le gouvernement impérial avait ainsi surexcité la périlleuse tendance qui pousse l'habitant des campagnes vers les villes, l'habitant des petites villes vers Paris.

En ce qui regarde l'aspect et la physionomie de Paris, on pouvait sans doute admettre que le pittoresque de la vieille cité dût faire des sacrifices à la rapidité des communications et au « confortable » moderne; mais, là encore, on agit sans mesure et sans frein. On adopta ce système de lignes droites interminables qui ôte aux villes tout caractère propre et les confond dans la froide monotonie d'un même type, fort contraire aux principes de l'art. On pourrait dire, sans trop d'exagération, que les Grecs eussent vu là l'ouvrage de barbares ayant appris

les mathématiques, mais n'ayant point appris les conditions du beau; l'hygiène publique n'a guère profité de ce qu'a perdu le pittoresque et, pas plus que l'art, n'accepte ces couloirs sans fin où rien n'arrête la violence des vents.

Des constructions sans originalité, imitées de tous les styles, surgissaient comme par enchantement le long de toutes ces avenues, tandis que le vieux Paris s'en allait pierre à pierre, monument après monument. Il semblait que ce pouvoir sans passé et sans avenir s'acharnât à effacer l'histoire. Une foule de restes charmants et variés du vieux Paris, qu'il eût été facile de faire servir à l'ornement de la cité nouvelle, cloîtres, chapelles, collèges, maisons sculptées, tourelles et antiques remparts, tombaient d'heure en heure sous le marteau et sous la hache; nombre de précieux vestiges du Moyen Age et de la Renaissance, cachés dans l'intérieur des habitations, n'apparaissaient au milieu des démolitions que pour disparaître à l'instant; on détruisait ce qu'on était incapable de remplacer et cette période de gigantesques travaux n'a guère, au point de vue de l'art, de titre à faire valoir que ce qu'on nommait autrefois « l'architecture des jardins », les parcs en dehors de Paris, les squares à l'intérieur, œuvres de talent et de goût, où l'on a imité et surpassé Londres.

Ce que nous avons dit de la capitale peut s'appliquer plus ou moins à la plupart de nos cités; on poussa les villes de province à imiter Paris. Nos villes, administrées par des magistrats que choisissait arbitrairement le pouvoir, s'endettèrent par des constructions folles et des dépenses exagérées en tout genre. On en peut juger par un exemple : la préfecture construite à Versailles a pu devenir aisément, durant plusieurs années, le palais du président de la République.

Il n'est pas besoin d'insister sur la situation morale d'un pays naguère libre, chez lequel la politique intérieure était supprimée. Les affaires, la spéculation et les plaisirs absorbaient tout, du moins à la surface, sauf la distraction de la guerre, qui donnait les émotions d'une pièce du Cirque, d'un grand mélodrame auquel on assistait de loin. On ne songeait guère aux deux Chambres; leurs débats restaient inédits et le gou-

vernement était peu disposé à permettre à l'une ou à l'autre assemblée de réveiller l'attention publique. Le Sénat, pour avoir montré quelque tendance à se rappeler les prérogatives de l'ancienne Chambre des pairs, fut gravement admonesté par le *Moniteur* de n'avoir pas à sortir de son rôle (14 janvier 1856).

La ruine de la liberté réagissait sur les esprits comme sur les âmes. Le goût s'abaissait au théâtre et dans la littérature en général, sous l'influence de la nouvelle cour et de ses imitateurs. Les agioteurs et les femmes d'un monde équivoque donnaient le ton; la vogue était à l'art de décadence, si l'on peut lui donner le nom d'art, qui s'étalait dans les petits théâtres. L'empereur affecta, par moment, de réagir contre les débordements des spéculateurs et félicita un poète de talent, Ponsard, et un magistrat, M. Oscar de Vallée, de les avoir attaqués, l'un, dans une comédie : *l'Honneur et l'argent;* l'autre, dans un livre : *les Manieurs d'argent*. Mais ces velléités n'eurent pas de suite; Napoléon III tirait là sur ses propres troupes, qui n'en tinrent compte, et il n'eut pas le courage de persévérer. D'ailleurs, s'il avait des connaissances scientifiques, il n'aimait en réalité ni l'art élevé ni la littérature sérieuse.

La France de la Révolution n'était pas morte. Il y avait à l'intérieur de profondes réserves d'avenir. Il y eut au dehors d'éclatantes protestations de l'exil. Les révélations sur le 2 Décembre et ses suites, les récits indignés qui ne pouvaient se publier en France, se multipliaient au dehors et pénétraient à travers les frontières; malgré toute la vigilance d'une police inquisitoriale. C'était comme autant d'éclairs qui précédaient un formidable coup de tonnerre : le livre des *Châtiments*. Le génie de Victor Hugo avait revêtu, dans cette œuvre extraordinaire, une forme nouvelle et terrible. Le grand lyrique devenait le grand justicier; le satirique latin qu'on cite de siècle en siècle, Juvénal, était dépassé : à sa vigueur implacable s'ajoutait ici une grandeur d'idées et d'images qu'il n'avait pas connue.

Ce qu'on pourrait nommer l'école littéraire de l'exil ne s'en prenait pas seulement au 2 Décembre : des effets, elle remontait aux causes; elle s'attaquait au premier Empire par des livres historiques et militaires que signalent les noms d'Edgar

Quinet, de Charras et autres, et une réaction remarquable, émanée d'entre les exilés, pénétrait en France et envahissait notre jeunesse. Elle portait contre le fatalisme historique et contre l'esprit autoritaire. C'était un mouvement en sens inverse de celui qui, au temps de Louis-Philippe, s'était détourné du libéralisme pour aller au socialisme. La réaction libérale, dans les jugements sur le passé, fut poussée jusqu'à l'excès chez beaucoup d'esprits en ce qui regardait notre histoire. Ce fut Edgar Quinet qui donna la plus forte impulsion dans cette direction; il était fidèle à lui-même et à cette philosophie protestante, à ce haut et fier individualisme qu'il avait toujours professé.

La politique rentrait donc, pour ainsi dire, par contrebande, dans cette France où le despotisme lui refusait sa place au soleil. La pensée française, qu'on s'était efforcé d'étouffer, s'agitait dans les sens les plus contradictoires et se posait de nouveau tous les problèmes. Une grande œuvre de philosophie religieuse, préparée par de longues méditations, surgit d'entre ces flux et reflux. C'était le livre de *Terre et Ciel*, de Jean Reynaud.

Il nous faut ici reporter nos regards à une vingtaine d'années en arrière. Nous avons essayé, plus haut, de résumer le vaste mouvement d'idées qui avait remué la France au commencement du règne de Louis-Philippe; nous avons esquissé le tableau des groupes multiples qui avaient tenté de réaliser ces idées. Aucun d'eux n'y avait réussi. Tous avaient, cependant, exercé à des degrés divers une certaine action sur l'esprit français. Les Saint-Simoniens, adeptes d'Enfantin, ne formant plus une secte organisée, mais gardant des tendances et des sentiments communs, continuaient de manifester leur influence, mêlée de bien et de mal, mais considérable, sur les travaux publics et sur l'économie sociale. Ils avaient partout la main dans les chemins de fer, dans la haute banque, dans la grande industrie. Le fouriérisme, après des essais pratiques qui avaient échoué, disparaissait en laissant quelques traces dans l'opinion. Le positivisme d'Auguste Comte se maintenait, en étendant son influence indirecte au delà du cercle de ses adhérents

spéciaux; mais il commençait à se diviser. Nous aurons à revenir sur un adepte illustre qui s'était rattaché à Auguste Comte. Le groupe de l'*Encyclopédie Nouvelle*, que dirigeaient Leroux et Reynaud, s'était brisé à son tour, comme avait fait avant lui le Saint-Simonisme dont il était issu. Pierre Leroux, en se séparant de Jean Reynaud, avait rompu le frein qui contenait ses entraînements; ce puissant esprit achevait de perdre l'équilibre; il jetait encore çà et là de grands éclairs; mais il s'isolait de plus en plus dans des données excentriques et tendait à former une petite secte, qu'il ne parvint pas à faire vivre.

Jean Reynaud, au contraire, dégagé de l'œuvre collective où il avait dépensé des facultés vraiment encyclopédiques, avait concentré les résultats définitifs de sa pensée dans un ensemble largement conçu et clairement ordonné; il avait donné son dernier mot, en ce qui regarde la destinée humaine, dans l'œuvre magistrale dont nous avons tout à l'heure cité le titre.

La pensée qui l'inspirait peut se résumer en peu de mots : La Révolution, réalisée dans l'ordre civil dès 89, en lutte, depuis cette date initiale, pour se réaliser dans l'ordre politique, n'aura pas atteint son but, la démocratie fût-elle définitivement victorieuse, jusqu'à ce qu'elle ait formulé son idéal religieux après son idéal civil et politique.

L'idéal religieux de la Révolution doit reposer sur le principe de la perfectibilité.

Tous les travaux de Jean Reynaud procédaient de l'idée de la perfectibilité, considérée comme la loi générale de la création, la loi de l'homme et de l'univers. Il concevait deux ordres d'existence : l'existence absolue et parfaite, l'Être créateur, Dieu, et l'existence contingente et perfectible, l'être créé, l'homme. La loi de l'univers se résume ainsi : le perfectible gravite vers le parfait.

Ce n'est pas autre chose que la parole de l'Évangile : — « soyez parfait comme votre Père céleste est parfait » ; — parole qui exprimerait une impossibilité, si on la prenait à la lettre, mais qui, dans son sens vrai, montre le but idéal dont l'âme humaine doit se rapprocher indéfiniment.

Ce but, c'est le type parfait de l'homme perfectible, type qui

existe dans la pensée de Dieu. « L'homme, écrivait Jean Reynaud, porte en lui-même toutes les forces nécessaires à son perfectionnement ; sa destinée consiste à les développer, d'existence en existence, et à les développer librement. Dieu est libre et l'homme est libre, à l'image et à l'exemple de son auteur. Sans la liberté, il n'arriverait à rien et ne serait rien. »

Terre et Ciel est un magnanime effort pour constituer sous tous ses aspects la théorie de la perfectibilité. L'auteur étudie le progrès sur la terre, et dans la nature et dans l'histoire ; puis il le suit, par toutes les voies de l'induction, de la raison et du sentiment, dans les sphères innombrables qui peuplent le ciel, c'est-à-dire l'espace sans bornes. Profondément versé dans les mathématiques, dans la géologie, dans l'astronomie, il cherche une synthèse nouvelle qui mette en accord la tradition antique et la science moderne.

Il accepte, quant à la notion de Dieu, la tradition du christianisme, qui n'était elle-même que la tradition de l'antiquité développée par les Pères de la grande époque chrétienne. Sur la destinée de l'homme, au contraire, il montre l'étroitesse et l'insuffisance de la religion du moyen âge, qui a reculé au lieu d'avancer ; il recherche dans l'antiquité les grandes traditions négligées par le moyen âge chrétien, en les éclairant par la science et par l'histoire. L'antiquité, dans sa tradition la plus répandue, lui offre la croyance à la préexistence de l'âme avant cette vie aussi bien qu'à sa persistance et à sa responsabilité après la mort ; nos anciens bardes, au rapport de Lucain, disaient que « la mort est le milieu d'une longue vie ». L'antiquité présente également la doctrine d'une vie supérieure où, après les épreuves des existences successives et séparées par la mort, l'être affranchi du mal et du trépas ne meurt plus et ne pèche plus. La transmigration des âmes, selon la sagesse antique, avait pour but et pour fin l'immortalité. Le sentiment traditionnel du genre humain assigne donc à l'âme une destinée infinie ; la science moderne, l'astronomie, d'accord avec la métaphysique, proclame l'infinité du ciel. L'auteur de *Terre et Ciel* associe ces deux idées en montrant dans le ciel sans bornes le théâtre des destinées sans fin. L'étude plus appro-



fondie de l'antiquité a retrouvé, depuis, cette association d'idées chez les anciens sous une forme mythique ; les hiéroglyphes de l'Égypte, ainsi que les médailles de la Gaule, nous font voir les « voyages » de l'âme et le cours des astres réunis dans les mêmes symboles.

On ne peut qu'indiquer ici quelques-uns des points essentiels qui caractérisent le livre. L'auteur établit, contre les utopistes, que le régime astronomique de la terre y nécessitera perpétuellement le travail et l'effort de l'homme. La faillibilité et la mort ne sauraient, pas plus que le travail, disparaître de la terre ; mais le travail peut et doit s'adoucir de plus en plus ; le progrès matériel est légitime et nécessaire, pourvu qu'en soulageant le corps, on songe surtout à affranchir l'esprit.

La croyance que cette vie n'est pas la première pour les êtres humains qui apparaissent sur la terre, imprime à la doctrine de la chute ou du péché originel un tout autre caractère que ne fait la religion du moyen âge ; celle-ci conçoit la chute d'une façon incompatible avec l'idée du progrès et aussi avec l'idée de justice et de responsabilité personnelle. Il n'en est pas de même de la croyance à la préexistence, admise, dans les premiers âges du christianisme, par la grande école chrétienne d'Alexandrie ; cette croyance explique, par un passé antérieur à la vie actuelle, les extrêmes diversités de tendances bonnes ou mauvaises qui se manifestent chez les enfants dès le berceau. Elle n'admet pas que la race humaine soit tombée tout entière par la seule chute d'un ancêtre unique, Adam, et veut que chacun de nous ait failli personnellement dans une vie antérieure.

La préexistence donne, de la vie sur la terre, une explication conforme à la notion de la justice divine, chacun ne portant que la responsabilité de ses propres actes.

De la conception de la vie sur la terre, l'auteur s'élève à la conception de la vie dans l'univers. L'univers, pour lui, n'a jamais commencé. Dieu a toujours créé, ou, plutôt, Dieu crée éternellement. L'univers n'a pas commencé et ne finira pas ; chacune des sphères de l'univers, habitacle des êtres, a commencé et finira ; chaque être, chaque créature a commencé et

ne finira pas. Il n'y a point là de confusion, comme chez les panthéistes, entre le créateur et la création. Il n'y a pas d'autre ciel que l'univers où circulent les âmes. L'âme n'est jamais sans corps, sans organisme. Quand elle a perdu son corps, elle s'en refait un autre ailleurs. Son activité est indéfectible et sa perfectibilité sans terme. La continuation de la vie active dans les mondes supérieurs comporte la continuation et le perfectionnement des relations de la vie actuelle. La différence des sexes, tenant à l'essence même des êtres, se retrouve dans la vie supérieure et implique des unions indissolubles entre des êtres prédestinés l'un à l'autre par les conditions intimes de leur nature.

S'il est un état de l'âme dans le bien d'où elle ne retombe plus, il n'est point d'état de l'âme dans le mal d'où elle ne puisse remonter par le repentir.

L'œuvre imposante et profonde de Jean Reynaud procède de l'âme bien plus encore que de l'esprit et se rattache par là aux monuments des grandes époques chrétiennes ; ses conceptions si hardiment idéales sans être mystiques se signalent par la grandeur de la forme, toute spécialisée, étrangère à toute recherche littéraire, mais s'élevant [illegible] au niveau de l'idée. L'auteur de Terre et Ciel nous emporte avec lui sur les hauts sommets où habite sa pensée, dans une atmosphère qui n'est pas celle où s'agitent les [illegible] de la terre. Ce livre, à son [illegible] quelque chose d'absolument [illegible] de bien des âmes [illegible] directement sur les âmes, indirectement sur [illegible] vers ces [illegible] de la vie active outre-tombe [illegible] impression sans bien connaître [illegible]

[illegible] cependant point [illegible] de la société par des [illegible] dans cet ordre [illegible] sur les traditions du genre humain [illegible] : mais le [illegible] de retour

au passé et de la dévotion superstitieuse alliée au despotisme et un contre-courant de plus en plus violent dans le sens purement critique et négatif; entre deux, des tentatives et des œuvres individuelles jetant parfois un grand éclat, mais ne déterminant guère de mouvements collectifs.

Le seul mouvement collectif à signaler, en dehors des groupes dont nous avons parlé, se produisait dans le sein d'une religion établie, dans l'église protestante.

L'école du Protestantisme libéral s'inspirait à la fois de la tradition française de Rousseau et des exemples contemporains de l'Amérique. Des penseurs et des écrivains éminents, et, à leur tête, un des plus grands moralistes qu'ait enfantés le christianisme, un de ceux qui ont le plus profondément touché et pénétré l'âme humaine, Channing, avaient ravivé au delà des mers l'esprit évangélique et la morale chrétienne. Comme ces illustres Américains, nos protestants libéraux simplifiaient ou écartaient le dogme pour s'attacher à la morale; mais, en même temps, plus que les Américains, ils entraient à fond dans ce mouvement historique qui est un des caractères essentiels de notre siècle et profitaient, avec sagacité, des grands travaux de la critique allemande sur la formation et les phases du christianisme. On pouvait trouver qu'ils ne tenaient point assez compte de la métaphysique chrétienne, c'est-à-dire de ce large développement d'idées qui s'était produit dans les grands conciles primitifs et chez les Pères ; mais ils n'en faisaient pas moins une œuvre digne du plus sérieux intérêt en se posant comme intermédiaires, par leur déisme chrétien, entre les religions établies et la philosophie. Ils offraient une église libre et une forme de culte organisée aux esprits religieux qui ne s'accommodaient ni du catholicisme ni du protestantisme dit orthodoxe.

Le protestantisme libéral, représenté par nombre d'hommes du caractère le plus respectable et du plus rare mérite, a vécu et grandi parmi les protestants français, mais sans faire jusqu'ici des progrès considérables dans la masse nationale. Edgar Quinet et bien d'autres penseurs voyaient là une tentative à encourager et un abri possible pour la France durant le long orage qu'elle traverse.

Il nous faut donc revenir à la lutte entre les deux courants dont nous parlions tout à l'heure. Le contre-courant qui repoussait le retour au passé était excité par des inspirations tout opposées à l'esprit essentiellement théorique et presque mystique des sectes de 1830; il était surtout alors une réaction passionnée contre le débordement du jésuitisme et l'hypocrisie de l'Empire. L'opinion publique était livrée à des oscillations énormes; le régime impérial lui avait enlevé tout équilibre. Les tendances anti-religieuses se propageaient à mesure que l'on voyait l'Église catholique de plus en plus entraînée par les jésuites, redevenus maîtres de l'esprit de Pie IX. Enivrés de leurs succès, les jésuites étaient maintenant plus provoquants et moins habiles, à certains égards, qu'autrefois: nous ne parlons pas de leur morale; leur casuistique n'avait pas changé, comme l'attestent leurs livres et ceux de certains évêques qui avaient sans réserve adopté leurs maximes; mais leur politique s'était modifiée en ce sens qu'ils s'attaquaient plus ouvertement que par le passé aux idées du siècle. Au contraire de leurs anciens adversaires, les jansénistes, ils n'étaient pas exigeants pour les âmes et ne leur demandaient point de grands sacrifices; mais ils prétendaient dompter les esprits de haute lutte et leur imposer plus que le moyen âge n'eût subi; ils avaient la prétention de faire reculer le génie moderne et d'étouffer la Révolution. Partout, ils mettaient la main sur le clergé séculier comme sur les congrégations et insufflaient le mépris de la loi civile, la haine de l'ordre nouveau issu de 89. Ils altéraient de plus en plus, systématiquement, le caractère du christianisme catholique, pour en faire leur chose, leur propriété. D'une part, ils poussaient le pape à effacer tout ce qui restait de traditions nationales dans les églises et à substituer partout d'autorité la liturgie romaine à ces belles et antiques liturgies locales auxquelles nos aïeux avaient été attachés durant des siècles; d'autre part, ils exagéraient le culte de la Vierge jusqu'à en faire comme une religion nouvelle et jusqu'à rejeter dans l'ombre le culte divin.

Pie IX venait de proclamer, en consultant individuellement les évêques, mais sans assembler de concile, un dogme nouveau, l'Immaculée Conception, qui déclarait la mère du Christ exempte



du péché originel et lui faisait une place en dehors de l'humanité et comme intermédiaire entre Dieu et l'homme. Cette idée, depuis longtemps débattue dans l'Église, avait été, il est vrai, acceptée par les théologiens les plus illustres des derniers siècles, Bossuet, par exemple, bien que les plus grands docteurs du moyen âge, tels que saint Bernard, l'eussent repoussée. La proclamation de l'Immaculée Conception fut partout célébrée avec une solennité extraordinaire ; on vit surgir de toutes parts, sur des colonnes votives, sur des dômes d'églises et jusque sur le maître-autel, au fond des sanctuaires, une image inconnue de nos aïeux ; ce n'était plus la Madone, la Mère et l'Enfant, la représentation consacrée par la piété traditionnelle et immortalisée par les arts ; c'était une image de femme aux mains rayonnantes, ne portant plus l'Enfant divin et foulant sous ses pieds le globe du monde.

Ces nouveautés eussent fort étonné la vieille Église gallicane ; mais, si elles altéraient le fond, du moins elles n'abaissaient pas la forme du culte. Il n'en fut pas de même de ce qui accompagna et suivit, à savoir : de ces inventions de dévotions rappelant le paganisme, que l'Église gallicane d'autrefois eût condamnées avec sévérité et dont l'une, le Sacré-Cœur, avait été interdite par nos évêques les plus éminents du dernier siècle. Les jésuites remplaçaient la spiritualité chrétienne par une sorte de matérialisme dévot où l'on adorait en Jésus-Christ, non plus l'esprit et l'amour divin, mais l'organe physique, le cœur sanglant ; les types augustes qui faisaient appel au sentiment et à la pensée étaient détrônés par des images toutes matérielles. Pour quiconque avait étudié l'histoire religieuse avec le respect qu'elle mérite et apprécié les grandeurs passées de l'Église catholique, c'était un triste spectacle que de voir se ravaler ainsi ce qui avait été si haut et Marie Alacoque remplacer sainte Catherine de Sienne et sainte Thérèse.

A cette dévotion dont l'origine remontait au dix-septième siècle, on en ajouta de nouvelles. Il fallait des prodiges pour remuer les imaginations encore susceptibles d'être conquises de la sorte. On en eut, et d'un caractère en rapport avec le reste. En 1846, deux petits bergers prétendirent avoir vu apparaître,

sur la montagne de la Salette, en Dauphiné, une belle dame entourée de lumière, qui leur avait annoncé que les pommes de terre, les blés, les raisins, toutes les récoltes, pourriraient ou tomberaient en poussière, si le peuple ne faisait pénitence. Cela fit grand bruit. Une partie du clergé local adopta le « miracle », que l'évêque de Grenoble sanctionna avec éclat. D'autres ecclésiastiques, frappés des détails puérils que l'on racontait et du langage plus que vulgaire que les enfants prêtaient à l'apparition, repoussèrent le prétendu prodige. Le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, publia dans ce sens un mandement fort digne et fort énergique. Le pape même, d'après un document dont l'authenticité n'a pas été contestée, s'exprima d'abord très dédaigneusement sur les enfants et leur récit. Un procès fameux vint compliquer l'affaire. Un curé du diocèse de Grenoble publia un livre où il accusait les deux enfants d'imposture; puis, associé à un autre ecclésiastique et approuvé de plus de cinquante curés qui n'osèrent signer leur adhésion, il attribua, dans un second ouvrage, à une ancienne religieuse connue pour son exaltation et ses bizarreries, d'avoir joué le rôle de la Sainte-Vierge devant les enfants. La personne désignée, mademoiselle de Lamerlière, poursuivit en diffamation les deux écrivains. Le tribunal admit la vraisemblance de l'allégation qui concernait la plaignante et qu'il ne considéra point comme diffamatoire; il condamna mademoiselle de Lamerlière aux dépens (1855). La cour d'appel confirma le jugement du tribunal de première instance (1857).

S'il n'avait pas été prouvé que mademoiselle de Lamerlière eût réellement paru sur la montagne, il est certain du moins qu'elle s'en était vantée, ce que pouvait expliquer son excentricité poussée presque à la folie. Les enfants avaient bien pu n'être inspirés que par eux-mêmes; ils n'avaient rien dit qui dépassât leur portée.

La dévotion nouvelle ne semblait pas devoir survivre à ces débats et à leurs commentaires. Il n'en fut rien. Comme le Sacré-Cœur, la Salette triompha. Les jésuites avaient compris quel parti l'on en pouvait tirer. Bien secondés par la presse ultramontaine, ils imposèrent la Salette à l'épiscopat et à la

papauté. On sait quelle fut la fortune de la source voisine du lieu de l'apparition : toutes les voix de l'ultramontanisme célébrèrent à l'envi les miracles qu'opéraient les eaux de la fontaine sainte dans toute la catholicité. Sur la montagne de la Salette s'éleva un sanctuaire qui dépassa bientôt en renom les lieux de pèlerinage les plus fameux.

Les Pyrénées ne tardèrent pas à faire concurrence aux Alpes. Quelques années plus tard (en 1858), une jeune paysanne crut à son tour voir une belle dame dans un creux de rocher au bord du Gave, près de Lourdes. Son imagination se frappa ; elle eut vision sur vision, puis s'enferma dans un couvent. La bonne foi ici n'était pas douteuse ; mais il n'était pas douteux non plus que la nature nerveuse et maladive de cette enfant ne l'eût prédisposée aux hallucinations. On donna à l'apparition de Lourdes pareil retentissement qu'à celle de la Salette et la grotte du Gave attira, comme la montagne dauphinoise, des flots toujours renouvelés de pèlerins.

On n'entendait plus parler que de visions et de cures miraculeuses. Mainte localité essayait de rivaliser avec Lourdes et la Salette ; chaque petit centre de dévotion voulait avoir son miracle et sa Notre-Dame ; on parlait de toutes les Notre-Dame comme de personnes différentes et rivales, et comme les payens eussent parlé de leurs déesses locales. Ce qui frappe surtout dans toutes ces prétendues révélations, c'est la pauvreté d'invention et l'absence totale de cette poésie mystique qui anoblissait autrefois les aspirations des extatiques. Les détails, ici, descendent souvent jusqu'à la trivialité. La Salette et Lourdes gardèrent la suprématie entre toutes ces concurrrences.

Voilà dans quelles voies on poussait la portion la plus ignorante des masses ; voilà où tombait une grande partie de ces anciennes classes supérieures qui avaient pactisé avec les jésuites depuis 1848 et qui ne savaient plus s'arrêter sur la pente où les avaient jetées la peur du mouvement et la peur de la pensée ! L'extrême crédulité produisait, chose inévitable, l'extrême négation, la négation colérique de ceux qui ne voulaient plus croire à rien parce que les autres croyaient à tout. Le peuple, dans ses grandes masses, n'allait point jusque-là

sans doute; mais la majorité de nos campagnes était aussi antipathique que les villes à l'esprit jésuitique.

Dans les classes lettrées, l'opposition à l'invasion ultramontaine prenait des formes diverses. L'hégélianisme allemand, espèce d'idéalisme négatif, se répandait parmi nous: selon ce système, Dieu ne serait qu'une idée et l'homme qu'un phénomène, et l'univers ne serait qu'une suite de phénomènes qui se succèdent sans fin!

D'autres groupes écartaient tout idéalisme, toute métaphysique. A côté de l'école positiviste s'était formée l'école de la Morale indépendante: c'étaient deux groupes distincts, mais alliés. Les adeptes de la Morale indépendante prétendaient constituer la morale indépendamment de toute religion et de toute métaphysique, de toute conception de la destinée humaine après cette vie. Ils avaient raison de soutenir que le principe moral, le principe de la conscience, a son caractère propre et qu'on peut le séparer, par la pensée, de tout autre principe; mais ils avaient tort de ne pas voir que ce n'est là qu'une abstraction; en fait, l'histoire est là pour nous montrer que les divers principes de la vie humaine ne sont pas indépendants les uns des autres dans la pratique et que les croyances philosophiques et religieuses relatives à la destinée humaine exercent la plus grande influence sur la conduite des hommes et des nations.

Quant au positivisme, les divisions, qui avaient commencé du vivant d'Auguste Comte, éclatèrent après la mort du maître, sur l'interprétation de sa pensée et sur la direction à donner à son école. Auguste Comte avait, comme nous l'avons dit ailleurs, fait rentrer dans sa doctrine le principe du sentiment et avait prétendu fonder une religion où Dieu serait remplacé par l'Humanité.

Il y avait là une singulière inconséquence; le sentiment, incapable de se borner aux phénomènes que saisit la méthode expérimentale du positivisme, ramènera toujours, dès qu'on lui fait appel, l'idée de Dieu et l'idée de l'autre vie. Il n'admettra jamais qu'on remplace le Dieu vivant par une abstraction telle que l'humanité, et l'idée de religion, impliquant celle d'un lien

entre tous les êtres de l'univers, ne saurait se renfermer sur notre petit globe, entre le petit groupe d'êtres qui l'habitent.

Le positivisme (on ne peut plus guère lui donner le nom d'école depuis qu'il s'est fractionné) avait eu cependant la bonne fortune de se rallier un savant et un écrivain illustre, doué de ces dons littéraires qui avaient manqué au fondateur. La doctrine d'Auguste Comte a dû en majeure partie ce qu'elle a eu de retentissement à M. Littré, qui l'a revêtue de cette belle langue qu'il manie avec tant de force et de clarté; M. Littré a fait profiter le positivisme de sa renommée personnelle, acquise à tant de titres, depuis la traduction d'Hippocrate qui a inauguré sa laborieuse carrière jusqu'à l'immense et prodigieux *Dictionnaire de la langue française* par lequel il l'a remplie et couronnée. Peu d'hommes ont déployé une telle puissance de travail, une telle étendue de savoir, une telle variété de qualités scientifiques et littéraires, et ont mérité autant de respect par l'austère et simple dignité de leur vie.

Tous les mérites de M. Littré n'ont pu donner au positivisme ce qui lui manque essentiellement. Ce qui condamne cette doctrine, ce n'est pas seulement le sentiment auquel elle fait vainement appel, c'est aussi la raison, dont elle nie les droits en prétendant lui fermer le monde des idées au nom de l'expérience et de l'observation phénoménale. Le positivisme, dit M. Littré, « substitue l'étude du monde à l'étude de l'homme. » Mais alors, par cela seul qu'il étudie exclusivement le monde extérieur et non l'esprit humain, il peut bien être une systématisation des sciences; il n'est pas une philosophie.

Un autre écrivain de premier ordre venait de se manifester: M. Renan s'était révélé par des travaux où la forme la plus brillante ornait un fond d'érudition large et hardie. Avant la publication du livre qui a rendu son nom universel, la *Vie de Jésus* (1863), on avait déjà pu constater en lui l'une des natures les plus richement douées qui eussent paru dans notre littérature; il y avait là tout à la fois un savant linguiste, un critique pénétrant et ingénieux, un merveilleux artiste aux nuances infinies; il y avait un historien et un philosophe; il y avait plusieurs hommes supérieurs dans un seul; ces esprits divers, et surtout l'historien

et le philosophe, étaient-ils partout et toujours d'accord entre eux ?

L'historien était entré vivement dans la vraie philosophie de l'histoire. Une école allemande, dont l'œuvre capitale était la *Vie de Jésus*, de Strauss, prétendait mettre à néant les grandes figures historiques pour ne montrer dans l'histoire qu'une force des choses agissant indépendamment de la liberté et de la volonté humaines, et qu'une sorte de végétation inconsciente des sociétés. Edgar Quinet avait déjà combattu avec énergie ce système, lors de la publication du livre de Strauss. M. Renan opposa une nouvelle *Vie de Jésus* à celle du savant allemand. Il réfuta cette science morte par la science vivante qui ranime tout ce qu'elle touche et qui ressuscite les grandes figures des anciens jours, au lieu de les dissoudre dans un brouillard opaque. Strauss faisait de Jésus une ombre vaine ; il lui enlevait toute action, toute vie réelle. M. Renan fait reparaître le « Fils de l'homme, » vivant, rayonnant de lumière et d'amour parmi les hommes que subjugue l'irrésistible ascendant de sa personne et de sa parole.

Tel est l'historien chez M. Renan. Le philosophe continue-t-il, dans le monde des idées, l'œuvre accomplie par l'historien dans le monde des faits?

Là aussi, il réagit contre les négations brutales et contre le rationalisme étroit et sec; son langage est celui de l'idéalisme; son sentiment religieux s'exprime dans des formes presque mystiques. Pourquoi cependant le charme entraînant de ses récits, de ses tableaux incomparables, laisse-t-il après lui une impression indécise et troublante? C'est que cette vie, cette personnalité que l'historien rend à l'homme, au personnage historique, dans l'histoire, le philosophe l'enlève à l'homme pris en soi, à l'homme considéré dans son essence. Il rejette, au moins implicitement, toutes les affirmations et des religions positives et des philosophies religieuses. On retrouve au fond chez lui l'idéalisme négatif de Hegel, suivant lequel l'homme est un phénomène et Dieu une idée, une idée nécessaire, il est vrai, une idée qui pénètre et anime le monde réel, mais qui n'est pas l'Être suprême.

L'auteur de la *Vie de Jésus* croit au Fils de l'homme sur la terre. Il ne croit pas, suivant la parole de Jésus, à « notre Père qui est au ciel. » Il ne croit pas non plus à la personnalité de l'homme se prolongeant de la terre à travers les sphères du ciel. Pourtant, si l'être n'*est* pas, si la vie est le rêve d'une ombre, à quoi bon l'histoire? A quoi bon la vie?

Cette terrible question, personne ne se l'est posée avec plus d'anxiété que M. Renan. Il la raille parfois pour lui échapper; mais toujours elle le ressaisit. Lorsqu'on tâche d'analyser et de fixer les conceptions de son esprit, ne risque-t-on pas de violenter sa pensée si nuancée et si multiple, de froisser cette âme agitée qui toujours cherche et se cherche? Il ne croit pas au Père, disions-nous; il ne croit pas au Dieu vivant; et, pourtant, parfois, il l'invoque : son sentiment lutte contre sa conception abstraite et il s'écrie :

« O Père céleste, j'ignore ce que tu nous réserves; cette foi « que tu ne nous permets pas d'effacer de nos cœurs, est-elle « une consolation que tu as ménagée pour nous rendre suppor- « table notre destinée fragile ? Est-ce là une bienfaisante illusion « que ta pitié a savamment combinée, ou bien un instinct pro- « fond, une révélation qui suffit à ceux qui en sont dignes?... « Tu n'as pas voulu que ces doutes reçussent une claire réponse, « afin que la foi au bien ne restât pas sans mérite et que la vertu « ne fût pas un calcul. Une claire révélation eût assimilé l'âme « noble à l'âme vulgaire... Sois béni pour ton mystère, béni « pour t'être caché, béni pour avoir réservé la pleine liberté de « nos cœurs! »

Le sentiment ne lutte pas seul contre la théorie qui fait de Dieu une idée et non l'Être par excellence. Une idée, fût-elle l'idéal suprême, ne peut pas être ce qui met en mouvement le monde et produit les phénomènes; car l'idée est ce qui comprend et ce qui est compris : ce n'est pas ce qui agit et ce qui fait agir ; ce n'est pas l'idée, c'est une volonté qui seule peut déterminer l'action, et, dès qu'il y a une volonté, il y a un être qui veut; s'il s'agit de la volonté primordiale qui met en mouvement toutes choses, cette volonté est celle de l'Être suprême.

On peut ajouter que le système philosophique qui ne voit

partout que des phénomènes est quelque chose de bien inconcevable. Un phénomène, c'est un acte. Il n'y a point d'acte sans un être qui agit. Il y avait avant le phénomène quelque chose qui sera encore après et qui a produit le phénomène. Tout phénomène est la manifestation d'un être. Si l'homme extérieur, l'homme corporel est un phénomène comme tout ce qui est composé, il y a sous cette apparence l'homme réel, l'être un et simple, qui a conscience de lui-même et qui est le principe de formation de l'être composé.

L'idéalisme hégélien de M. Renan et le sentiment religieux qu'il conservait en supprimant, pour ainsi dire, l'objet de la religion, n'étaient pas plus acceptés des matérialistes que le spiritualisme et que la doctrine de la personnalité indestructible. Le matérialisme se propageait, tantôt dans toute sa crudité et sa rudesse, tantôt avec un grand appareil de formes scientifiques. Il procédait en grande partie, comme nous l'avons dit, d'une fougueuse réaction contre la réaction dévote ; mais il y avait encore d'autres causes. Les études philosophiques avaient commencé de s'affaiblir dès les dernières années de Louis-Philippe, quand M. de Salvandy était ministre de l'instruction publique ; la décadence s'était précipitée sous le ministère Fortoul ; l'école éclectique, malgré tout son savoir et tous ses talents, n'avait pas en elle l'énergique vitalité, le puissant ressort moral, qui eût été nécessaire pour soutenir la lutte ; la forte tentative de Jean Reynaud afin de rétablir entre la philosophie religieuse et les sciences le lien qui avait existé au dix-septième siècle resta trop isolée ; les progrès extraordinaires des sciences naturelles absorbèrent la plupart des esprits actifs et les détournèrent des études métaphysiques et morales. On ne se contenta pas de négliger la métaphysique ; on la nia, pour s'en débarrasser, comme si la suppression des idées générales, de cette philosophie première, ainsi que l'appelait Descartes, qui a fourni à la science ses principes et ses méthodes, eût pu être bien profitable à la science.

On comprend que les progrès inouïs de la physique générale, de l'astronomie, de la physiologie, aient fasciné toute une génération. En décomposant par le prisme les rayons lumineux que

nous envoient les astres et en retrouvant là les couleurs qui désignent les minéraux et les métaux terrestres, on arrive à constater l'affinité de composition entre notre globe et les sphères reculées dans les profondeurs du ciel à d'incommensurables distances de notre système solaire; l'identité de composition de l'univers semble nous être révélée comme son infinité.

Les découvertes limitées à notre terre ne sont pas moins étonnantes pour les penseurs et frappent même plus soudainement et plus fortement l'imagination de la foule. L'électricité supprime pour les correspondances écrites les distances sur notre globe : recevoir presque instantanément en Europe une dépêche écrite en Amérique, n'est-ce pas dépasser par la science les prodiges imaginaires de la magie? De même que la parole écrite, la parole émise par la voix, bientôt, à son tour, se transmettra, sinon jusqu'au bout du monde, du moins jusqu'à de grandes distances; puis on ira jusqu'à emmagasiner nos paroles et nos chants pour les évoquer à volonté et les faire résonner aux oreilles de nos descendants.

La physiologie, la science qui étudie le corps humain et les fonctions de ses organes faisait, pendant ce temps, et continue de faire dans « le Petit Monde », ainsi que les philosophes d'autrefois appelaient l'homme, ce que faisaient l'astronomie et la physique générale dans le « Grand Monde », dans l'univers. Elle avançait à pas de géant dans la connaissance de l'organisme humain.

Nous n'avons ni la place ni la compétence nécessaires pour suivre ici, dans leur développement, les travaux et les découvertes des principaux physiologistes français; les plus grands nous ont été enlevés dans la force de l'âge et du génie, en laissant derrière eux d'éminents successeurs. Nous pouvons dire seulement que ce qui avait été essayé avec une hardiesse ingénieuse, mais sans succès, par les Allemands Gall et Spurzheim, des Français l'ont réalisé. Ils ont déterminé et localisé les fonctions du cerveau et des divers centres nerveux sur lesquels règne le cerveau, ce centre supérieur de la vie humaine. Nous ne pouvons mieux faire que de laisser la parole à l'illustre auteur de la *Science expérimentale* et de tant d'œuvres impé-

rissables, à Claude Bernard, qu'a suivi dans la tombe Paul Broca, le créateur de l'anthropologie. Claude Bernard, dans l'éloge académique de son prédécesseur Flourens, a défini leur science à tous.

Nous allons voir que Claude Bernard reprend les trois phases de développement de l'esprit humain signalées par le positivisme, mais non plus pour sacrifier les deux premières à la troisième ; il montre au contraire que ces trois phases procèdent de trois principes qu'il faut mettre en harmonie.

« On a raison de dire, écrit Claude Bernard dans son discours de réception à l'Académie française, que les lettres sont les sœurs aînées des sciences. C'est la loi de l'évolution intellectuelle des peuples, qui ont toujours produit leurs poètes et leurs philosophes avant de former leurs savants. Dans ce développement progressif de l'humanité, la poésie, la philosophie et les sciences expriment les trois phases de notre intelligence, passant successivement par le sentiment, la raison et l'expérience ; mais, pour que notre connaissance soit complète, il faut encore qu'une élaboration s'accomplisse en sens inverse et que l'expérience, en remontant des faits à leur cause, vienne, à son tour, éclairer notre esprit, épurer notre sentiment et fortifier notre raison. Tout cela prouve que les lettres, la philosophie et les sciences doivent s'unir et se confondre dans la recherche des mêmes vérités; car si, dans le langage des écoles, on sépare, sous le nom de *sciences de l'esprit*, les lettres et la philosophie des sciences proprement dites, qu'on appelle les *sciences de la nature*, ce serait une grave erreur de croire qu'il existe, pour cela, deux ordres de vérités distinctes ou contradictoires, les unes philosophiques ou métaphysiques, les autres scientifiques ou naturelles. Non, il ne peut y avoir au monde qu'une seule et même vérité, et cette vérité entière et absolue, que l'homme poursuit avec tant d'ardeur, ne sera que le résultat d'une pénétration réciproque et d'un accord définitif de toutes les sciences, soit qu'elles aient leur point de départ en nous, dans l'étude des problèmes de l'esprit humain, soit qu'elles aient pour objet l'interprétation des phénomènes de la nature qui nous entourent. Les sciences de l'esprit ont dû se manifester d'abord et

ont été ainsi appelées les premières à régner sur le monde; mais, aujourd'hui, dans leur gigantesque essor, les sciences de la nature remontent jusqu'à elles et veulent les pénétrer en les éclairant par l'expérience. La physiologie, qui explique les phénomènes de la vie, constitue une science en quelque sorte intermédiaire, qui prend ses racines dans les sciences physiques de la nature et élève ses rameaux jusque dans les sciences philosophiques de l'esprit. Elle paraît donc naturellement destinée à former le trait d'union entre les deux ordres de sciences, ayant son point d'appui solide dans les premières et donnant aux dernières le support qui leur est indispensable. »

Tous les physiologistes n'ont point les larges vues ni la sage réserve de Claude Bernard : il en est qui prétendent absorber la philosophie entière dans leur science ; ils nient, comme nous le disions, toute métaphysique et, spécialement, la branche de la métaphysique qui étudie les facultés de l'entendement humain et leurs opérations, la psychologie. Ils nient ce qu'il s'agit seulement de compléter par l'étude des rapports entre les facultés et les opérations de l'entendement, d'une part, et, de l'autre, les organes et les actes physiques nécessaires à l'emploi de ces facultés, à l'accomplissement de ces opérations. L'étude de ces rapports sera l'œuvre légitime et très considérable de l'époque actuelle.

Le vrai mérite de la physiologie moderne n'est pas d'avoir découvert qu'il y a une relation nécessaire entre nos idées et nos sentiments, d'une part, et, de l'autre, nos organes physiques; cette vérité, comme tant d'autres, était connue par intuition, de temps immémorial, avant d'être démontrée et analysée scientifiquement. Il y a bien longtemps qu'on dit d'un homme qu'il n'a pas de cervelle, pour dire qu'il manque de raison ; qu'il a du cœur, qu'il a des entrailles, pour dire qu'il a de la sensibilité et des affections morales. La gloire de la physiologie est d'avoir commencé et de continuer à déterminer, à analyser, à localiser ces rapports fonctionnels qu'on entrevoyait comme en bloc, à en donner les lois et les règles, de façon à ce que l'homme connaisse enfin ses moyens d'action, c'est-à-dire ses organes et leurs fonctions. L'homme acquerra ainsi des moyens



tout nouveaux et très efficaces de se gouverner et de tirer parti de lui-même.

L'esprit humain a peine à maintenir ses facultés en équilibre et se laisse facilement entraîner tour à tour dans telle ou telle direction exclusive ; mais, comme l'annonçait Claude Bernard, les progrès actuels finiront par rapprocher ce qu'ils semblent aujourd'hui écarter, et les conquêtes de la physiologie et des autres sciences contribueront puissamment à préparer les éléments d'une grande synthèse où tout ce qui est essentiel à l'homme retrouvera sa place.

Nous avons tenté d'esquisser, dans les pages précédentes, le tableau d'une période importante de l'histoire des idées, période qui dure encore à l'heure où nous écrivons ; il est temps de revenir à l'histoire politique, qui, elle, devait passer par maintes phases diverses jusqu'à la catastrophe de l'Empire.

Nous avons dit que les discussions des Chambres n'intéressaient alors que médiocrement le public ; il était néanmoins inévitable qu'il s'y discutât parfois des questions d'assez notable portée pour l'avenir du pays. Napoléon III tendait à modifier le système protecteur et à rendre les rapports commerciaux plus faciles avec l'étranger ; comme son alliance avec l'Angleterre était déjà moins intime et que cependant il tenait essentiellement à maintenir de ce côté de bonnes relations, il visait à resserrer par le commerce les liens qui pouvaient se relâcher en ce qui regardait la politique. Les intérêts protectionnistes avaient encore la prépondérance dans le Corps législatif comme autrefois dans les Chambres de Louis-Philippe ; à propos de dégrèvements des tarifs sur les denrées alimentaires, nécessités par la mauvaise récolte, la commission du Corps législatif, tout en acceptant ces dégrèvements de circonstance, protesta en faveur de la protection contre les maximes des libre-échangistes. Le gouvernement ayant présenté un projet sur la levée des prohibitions qui repoussaient entièrement certaines marchandises étrangères, il y eut de vives réclamations. Après avoir provoqué les observations des conseils généraux et des chambres de commerce et fait étudier la question par une commission spéciale, l'empereur fit annoncer par le *Moniteur* que la levée des prohi-

bitions n'aurait lieu qu'à partir du 1er juillet 1861. « L'industrie française, disait le journal officiel, prévenue des intentions bien arrêtées du gouvernement, aura tout le temps nécessaire pour se préparer à un nouveau régime commercial. »

Napoléon III n'attendit pas 1861 pour aller bien au delà du projet de loi de 1856.

Pendant la session de 1856 fut célébré en grande pompe, à Notre-Dame, le baptême du prince impérial, né, comme nous l'avons dit, durant le congrès de Paris (14 juin). Le parrain était Pie IX, représenté par un cardinal romain. Ce lien intime avec le pape devait, dans de graves occasions, entraver la politique de l'Empire.

La session de 1856 à 1857 présenta quelques points dignes de remarque. Un contingent de 100,000 hommes fut voté pour l'année suivante. C'était 20,000 hommes de plus qu'on n'en demandait aux contingents d'avant la guerre. Le budget de 1857 dépassa de 106,000,000 celui de 1856. La guerre avait augmenté la rente annuelle de près de 72,000,000.

On s'occupa, cette année, de l'agriculture. Une loi affecta 100 millions à des prêts destinés au drainage des terres humides. Une autre loi prescrivit la mise en valeur des landes de Gascogne, les frais devant être partagés entre l'État et les communes. Le Corps législatif vota une subvention annuelle, au maximum de 14 millions, pour trois lignes de bateaux à vapeur entre la France et l'Amérique. Il sanctionna la fusion du chemin de fer de Paris à Lyon avec le chemin de Lyon à la Méditerranée. Les chemins de fer donnèrent lieu à de grands scandales. M. de Morny, qui avait toujours la main dans toutes les spéculations, s'était mis à la tête d'une compagnie dite du Grand-Central, qui devait exécuter un chemin de fer de Clermont à Montauban. L'agiotage fit monter brusquement à la Bourse les actions de ce chemin encore à construire ; puis la compagnie tomba en déconfiture. Le chemin du Grand-Central finit par être repris, de compte à demi, par les compagnies d'Orléans et de Lyon-Méditerranée.

Cette année 1857 avait été inaugurée par un événement qui avait produit une impression sinistre. Le 3 janvier, l'archevêque

de Paris avait été poignardé, dans l'église de Saint-Étienne du Mont, par un prêtre interdit, à moitié fou, appelé Verger. Cet homme, en frappant le prélat, avait crié : « A bas les déesses! » Il expliqua, dans son procès, que c'était une allusion à l'Immaculée Conception. L'archevêque Sibour n'était malheureusement pas le dernier des archevêques de Paris qui dût finir par une mort tragique : son prédécesseur avait péri par un accident de guerre civile; un de ses successeurs devait mourir par un acte de barbarie sans nom.

Les pouvoirs du Corps législatif élu en 1852, si l'on peut appeler cela des pouvoirs, expiraient en 1857. Il va sans dire que la candidature officielle fut pratiquée dans toute sa plénitude par les préfets. Le ministre de l'intérieur, Billault, déclara, dans une circulaire, que « le gouvernement considérait comme juste et politique de présenter à la réélection les membres d'une assemblée qui avaient si bien secondé l'empereur et servi le pays. » Il voulait bien admettre qu'en face de ces candidatures « hautement avouées, résolument soutenues, » d'autres pussent se produire. — « Si cependant, ajoutait-il, les ennemis de la paix publique croyaient trouver dans cette latitude l'occasion d'une protestation sérieuse contre nos institutions, s'ils tentaient d'en faire un instrument de trouble et de scandale, vous connaissez vos devoirs, Monsieur le préfet, et la justice saurait aussi sévèrement remplir les siens. »

Les préfets renchérissaient sur le ministre. L'un d'eux écrivait tout simplement aux fonctionnaires de son département : « Imposez silence aux adversaires, s'il s'en rencontre. » Un autre annonçait qu'aucun comité électoral, qu'aucune réunion spéciale ne seraient tolérés. Un troisième allait jusqu'à interdire la publication et l'affichage des circulaires et professions de foi du candidat non officiel. Les préfets lançaient violemment leurs journaux, non seulement contre les ennemis du gouvernement, mais contre ceux de ses amis qui se permettaient de disputer le terrain aux candidats officiels. Devant cette attitude des agents du pouvoir, les paysans disaient naïvement : « Pourquoi nous dérange-t-on pour nommer des députés ! Le gouvernement pourrait bien les nommer lui-même ! »

L'opposition n'avait certes aucune chance d'enlever la majorité au gouvernement. Elle pouvait essayer des protestations et obtenir quelques succès partiels. Il y eut de vifs débats entre les républicains sur la conduite à tenir. M. Louis Blanc écrivit de Londres une lettre où il conseillait de se présenter aux élections pour aller ensuite refuser le serment avec éclat et protester contre l'Empire en plein Corps législatif. D'autres prêchaient l'abstention pure et simple.

Un journal qui, ayant survécu presque seul à la destruction de la presse républicaine, avait acquis une grande importance, le *Siècle*, poussa vivement en sens contraire. Le directeur du *Siècle*, l'ancien député Havin, avait sauvé son journal par des ménagements et des concessions dont il avait habilement calculé les limites et qui lui permettaient de conserver un centre et un point de ralliement aux opinions démocratiques. Il pressa les républicains d'entrer au Corps législatif pour faire brèche au système régnant et revendiquer pratiquement les libertés publiques. Un comité composé principalement d'éminents membres républicains des assemblées de 1848 et 1849 se prononça, comme le *Siècle*, contre l'abstention, sauf à laisser chacun des candidats élus décider, comme il l'entendrait, la question du serment. Le choix des candidats donna lieu à des contestations entre le comité et le directeur du *Siècle*. Le *Siècle* et la *Presse*, qui s'était ralliée à lui, publièrent une liste de candidats pour Paris, différente de celle qu'avait adoptée le comité. Les deux journaux proposaient pour le quatrième arrondissement, à la place de Garnier-Pagès, un avocat de talent, M. Émile Ollivier, qui, tout jeune encore, avait été, en 1848, commissaire du Gouvernement provisoire dans les Bouches-du-Rhône; son père, député à la Législative de 49, était en exil et le fils professait une haine ardente contre le 2 Décembre.

Le comité, de son côté, envoya sa liste à deux journaux qui lui restaient fidèles. Les noms de Jean Reynaud, Bethmont, Cavaignac, Carnot, Goudchaux, Ferdinand de Lasteyrie, étaient communs aux deux listes. MM. Ollivier et Garnier-Pagès échangèrent des lettres dont le ton alla s'aigrissant et qui aboutirent à une complète rupture après une réplique très âpre de M. Émile Ollivier.

Les élections eurent lieu le 20 juin. Sur les huit députés de Paris, l'opposition en obtint cinq, Carnot, Goudchaux, Cavaignac, Ollivier et Darimon; ce dernier était rédacteur de la *Presse* et avait été le collaborateur de Proudhon. La grande publicité du *Siècle* avait donné l'avantage à sa liste. Les fâcheuses divisions du *Siècle* et du comité avaient empêché un succès plus complet à Paris. Deux républicains avaient été nommés à Lyon et à Bordeaux. La lutte avait été presque impossible dans les départements; cependant une forte minorité, souvent même la majorité, s'était prononcée pour l'opposition dans les grandes villes.

Le gouvernement impérial avait obtenu, vers le temps des élections, un succès diplomatique. Il avait empêché la guerre d'éclater entre la Prusse et la Suisse, à l'occasion du canton de Neufchâtel. Ce petit pays, depuis les traités de 1815, avait eu cette bizarre situation d'être à la fois canton suisse, membre d'une république fédérative, et principauté prussienne, la maison royale de Prusse ayant revendiqué d'anciens droits d'hérédité féodale sur Neufchâtel. Le canton s'était affranchi de la souveraineté prussienne à la faveur de la Révolution de 1848. Le parti royaliste neufchâtelois avait tenté sans succès une contre-révolution en 1856. La Suisse se montra prête à soutenir par les armes une lutte bien inégale plutôt que d'abandonner Neufchâtel. Le roi de Prusse, à la demande de la France et des autres grandes puissances, finit par abandonner ses droits sur son ancienne principauté, à condition que toutes poursuites cessassent contre les insurgés royalistes de 1856.

La seconde moitié de l'année 1857 vit disparaître trois hommes illustres à des titres divers. Le 15 juillet, mourut le poète qui avait chanté à la fois la liberté et le grand empereur, et combattu la vieille monarchie au nom de la France nouvelle et le cléricalisme au nom du *Dieu des bonnes gens*. L'immense popularité de Béranger avait souffert quelques atteintes depuis le retour de l'Empire et à cause de ce retour; les amis les plus ardents de la liberté perdue le rendaient responsable, plus qu'il n'était juste, de ce qui était la faute de la France et non la faute d'un homme. Le peuple de Paris n'en eût pas moins suivi, avec

sympathie et regret, le convoi du poète dont il avait répété les refrains; mais l'ombrageuse police de l'Empire écarta des obsèques la foule par des haies de soldats et imposa un caractère exclusivement officiel aux funérailles de celui qui avait eu horreur de l'officiel toute sa vie.

Deux mois après, mourut à Paris le défenseur de Venise, Daniel Manin. Les malheurs de sa patrie et ceux de sa famille lui avaient brisé le cœur. Il ne vécut pas assez pour voir l'affranchissement de l'Italie, qu'il avait puissamment préparé en amenant la plupart des patriotes italiens à se rallier autour de Victor-Emmanuel.

Le 28 octobre, ce fut le tour du général Cavaignac. Lui aussi, fut emporté par une maladie de cœur, sort trop commun chez les hommes qui ont refoulé en eux de grandes souffrances morales; sa courte carrière politique a laissé une forte empreinte dans notre histoire. Ce soldat ami des lois, à l'esprit ferme et droit plus qu'éclatant, au caractère qui rappelle le principal fondateur de la république américaine, eût été plus à sa place à l'époque où nous sommes que dans le tourbillon confus de 1848 à 1851.

Les Chambres se rouvrirent le 28 novembre. Sur les cinq députés républicains de Paris, l'un était mort, Cavaignac; deux refusèrent de nouveau le serment, Carnot et Goudchaux. Olivier et Darimon le prêtèrent. Le député de Lyon, Hénon, avait déjà été, comme Carnot et Goudchaux, élu en 1852 et, comme eux, avait refusé le serment. Cette fois, il déclara que, ses électeurs l'ayant nommé, non plus pour rester sur le seuil de l'Assemblée, mais pour le franchir, il acceptait la formule du serment, quoiqu'il n'eût pas changé de sentiment sur le fond des choses.

La session de 1857 à 1858 ne semblait réservée à rien voir de considérable, lorsqu'un événement tragique vint tout à coup troubler les esprits et modifier gravement la situation. Le 14 janvier au soir, au moment où l'empereur et l'impératrice arrivaient à l'Opéra, trois explosions successives se firent entendre. Trois bombes avaient été lancées sur la voiture de l'empereur. Des cris de douleur et d'effroi retentirent de toutes parts; les éclats des projectiles avaient atteint plus de 140 personnes,

dont quelques-unes mortellement. La voiture de l'empereur était brisée et l'un des chevaux tué. Une terrible anxiété remplissait la salle de l'Opéra, lorsqu'on vit entrer dans la loge impériale l'empereur et l'impératrice; l'un et l'autre avaient échappé sans blessure.

La police arrêta quatre Italiens. On reconnut bientôt que trois d'entre eux étaient des complices subalternes; le quatrième, Orsini, était un personnage remarquable à tous égards. Son père avait péri, en 1831, dans cette insurrection contre le pape à laquelle avaient pris part le frère aîné de Napoléon III et Napoléon III lui-même. Le fils, dès sa première jeunesse, était entré dans toutes les conspirations nationales italiennes. Longtemps prisonnier, condamné aux galères à perpétuité, puis amnistié par Pie IX, il était devenu membre de la Constituante romaine en 1848; fait prisonnier par les Autrichiens dans les Marches et enfermé dans la citadelle de Mantoue, il s'était évadé par des prodiges d'habileté et d'audace. Réfugié en Angleterre, il avait d'abord espéré que Napoléon III délivrerait l'Italie; mais, le voyant de plus en plus uni avec la papauté et avec la réaction, il avait résolu de le faire disparaître, puisqu'il était un obstacle et non un appui. Il ne confia son projet qu'au petit nombre d'agents indispensables à l'exécution. L'affaire fut menée avec un tel secret que Napoléon III n'échappa que par une chance heureuse.

L'attentat, par sa forme, rappelait celui de Fieschi sous Louis-Philippe; mais il y avait, en réalité, un abîme entre le bandit corse de 1835 et le conspirateur romain de 1858. Malgré l'horreur d'un crime qui visait son but à travers tant de victimes indifférentes et inconnues, Orsini inspira à tous ceux qui le virent et l'entendirent durant son procès un intérêt dont on ne pouvait se défendre. Cet homme n'avait agi que par une passion impersonnelle et sous l'impulsion d'un patriotisme égaré. Il avait choisi pour avocat Jules Favre, qui le défendit comme il voulait être défendu, en s'efforçant de sauver, non sa tête, mais sa mémoire, autant qu'elle pouvait être sauvée. L'impression fut profonde dans l'auditoire, lorsque Jules Favre donna lecture, avec la permission de l'empereur, d'une lettre adressée à celui-

ci par Orsini. Le coupable ne demandait point grâce pour lui-même; il demandait la liberté pour sa malheureuse patrie, « l'objet constant de toutes ses affections ». Il n'allait pas jusqu'à demander que le sang des Français fût répandu pour les Italiens, mais seulement que la France interdît à l'Allemagne d'appuyer l'Autriche « dans les luttes, qui peut-être vont bientôt s'engager. — J'adjure, écrivait-il, Votre Majesté de rendre à l'Italie l'indépendance que ses enfants ont perdue en 1849 par la faute même des Français (par la guerre de Rome). — Que Votre Majesté ne repousse pas le vœu suprême d'un patriote sur les marches de l'échafaud ! »

Orsini et ses complices furent condamnés à mort le 26 février. Orsini remercia l'empereur d'avoir autorisé la publication de sa lettre. Sa seconde lettre n'était pas moins émouvante que la première. Il condamnait formellement l'assassinat politique et désavouait « la fatale aberration d'esprit » qui l'avait entraîné à préparer son attentat. Il exhortait ses compatriotes à n'employer que leur abnégation, leur dévouement, leur union, leur vertu pour délivrer leur patrie. Quant à lui, il offrait son sang en expiation aux victimes du 14 janvier.

La question de commutation de peine fut vivement agitée autour de l'empereur. Napoléon III eût jugé politique cette clémence, si tant de victimes n'eussent été atteintes par les instruments de mort qui étaient destinés à sa personne. Orsini fut exécuté, le 14 mars, avec un de ses complices. Il mourut sans emphase comme sans faiblesse, en criant : « Vive l'Italie ! Vive la France ! »

Sa mort devait porter prochainement des conséquences heureuses pour l'Italie. Son crime en avait eu auparavant de déplorables pour la France. Le premier Consul, en 1801, avait pris pour prétexte l'attentat de la machine infernale, préparée par des royalistes, afin de proscrire une foule de républicains. Napoléon III imita et surpassa son oncle.

A la réouverture des Chambres, quelques jours après l'attentat de l'Opéra (18 janvier), l'empereur prononça un discours qui débutait par un tableau splendide de la prospérité publique : développement des chemins de fer, travaux maritimes, transfor-

mation de Paris et de Lyon, progrès de l'enseignement, « redevenu plus religieux et plus moral, » protection au clergé, magnifiques promesses quant aux finances : « le budget de 1859 se soldera par un excédent de recettes ; l'amortissement pourra recommencer à fonctionner ; le grand-livre sera fermé (c'est-à-dire que l'on ne contractera plus d'emprunts) ; la réduction de la dette flottante sera assurée.

« Au dehors, jamais nos relations avec les puissances étrangères n'avaient été meilleures ; anciens et nouveaux alliés (l'Angleterre et la Russie) montraient même confiance et même bon vouloir. »

La conclusion du discours répondait mal à ces prémisses pompeuses. Napoléon III, revenant à la politique intérieure, déclarait que l'Empire acceptait tout ce qu'il y avait de bon dans les grands principes de 89, mais qu'une liberté sans entrave était impossible, tant qu'il existait dans un pays une fraction obstinée à méconnaître les bases fondamentales du gouvernement... Le danger, quoiqu'on dise, n'est pas aujourd'hui dans les prérogatives excessives du pouvoir, mais plutôt dans l'absence de lois répressives.

Il invitait le Corps législatif à ne pas permettre qu'on renouvelât « le scandale » des refus de serment par des candidats élus, et à voter une loi qui obligeât tout éligible à prêter serment à la Constitution avant de se porter candidat. Il faisait enfin appel au concours « des représentants du pays pour rechercher les moyens de réduire au silence les oppositions factieuses ».

On connut bientôt le sens de cette menace. Le 1er février, un projet de loi fut présenté au Corps législatif ; il punissait d'un emprisonnement de deux à cinq ans et d'une amende de 500 francs à 10,000 francs quiconque aurait provoqué publiquement aux crimes prévus par les articles 86 et 87 du Code pénal (sédition, insurrection, etc.), lorsque cette provocation n'aurait pas été suivie d'effet.

Il punissait d'un emprisonnement d'un mois à deux ans et d'une amende de 100 à 2,000 francs quiconque aurait, dans le but de troubler la paix publique, pratiqué des manœuvres ou entretenu des intelligences, soit à l'intérieur, soit à l'étranger.

Tout individu condamné pour l'un des délits ci-dessus ou pour quelques autres encore mentionnés par le projet de loi, détention d'armes de guerre, attroupement, etc., pourrait être, par mesure de sûreté générale, interné en France ou en Algérie, ou expulsé du territoire français.

Cette même mesure de sûreté générale pourrait être appliquée à tout individu qui avait été soit condamné, soit interné, expulsé ou transporté à l'occasion des événements de Mai et Juin 1848, de Juin 1849 ou de Décembre 1851, et que « des faits graves signaleraient de nouveau comme dangereux pour la sûreté publique ».

C'était livrer une multitude de citoyens à l'arbitraire le plus effréné; l'étendue des catégories et le vague des définitions permettaient tout. On pouvait être déporté pour avoir eu en sa possession un fusil de munition !

L'impression devint bien plus sinistre encore, lorsqu'on sut le nom de l'homme qui allait être chargé d'appliquer « les mesures de sûreté générale ». Le ministre de l'intérieur, Billault, tour à tour libéral, républicain, socialiste, avait donné à l'Empire les preuves d'un zèle peu scrupuleux. On ne le jugea pas suffisant. On alla chercher dans l'armée le plus décrié des exécuteurs subalternes du 2 Décembre, une nature de sbire, comme disent les Italiens, le général Espinasse. Il avait continué dans les commissions mixtes, puis en Algérie, son rôle odieux de la nuit du coup d'État. Napoléon III appela cet homme au ministère de l'intérieur, qui n'avait jamais été dans de telles mains. (7 février.)

Le nouveau ministre se hâta de lancer une circulaire aux préfets; il y affirmait « que l'exécrable attentat était venu révéler les ressentiments sauvages, les coupables espérances qui couvent encore au sein du parti républicain ; son odieuse tentative vient de réveiller les appréhensions du pays, etc... »

Le gouvernement savait parfaitement alors que le parti républicain n'était pour rien dans le crime isolé d'Orsini; mais cette calomnie avait paru nécessaire pour motiver ce qui allait suivre.

Morny, tout à la fois président du Corps législatif et rappor-

teur de la loi, protesta hypocritement contre la qualification de « Loi des suspects », que l'opinion infligeait à cet étrange projet. Il vanta la tolérance et la modération du gouvernement.

M. Émile Ollivier fit son début d'orateur politique en combattant le projet. Quelques conservateurs se joignirent à lui, effrayés de voir qu'on revînt au 2 Décembre en pleine paix publique.

Le président du conseil d'État, Baroche, répondit en affirmant que « le respect exagéré des scrupules des juristes, la tolérance systématique, avaient conduit successivement deux gouvernements aux Révolutions de 1830 et de 1848... L'Empire n'imitera pas de telles faiblesses! »

Ainsi, c'était pour avoir trop respecté les scrupules des hommes de loi que Charles X était tombé! Cette explication de la Révolution de 1830 avait au moins le mérite de la nouveauté!

Ce ne furent pas les singuliers arguments des rhéteurs de l'Empire qui déterminèrent le vote, assuré d'avance à tout ce qu'exigeait le pouvoir. Beaucoup de députés votèrent à regret, et la rougeur au front; il y eut pour la loi 227 voix: 24 eurent le courage de voter contre. Lorsque la loi fut portée au Sénat, qui avait mission d'examiner si les lois adoptées par le Corps législatif étaient conformes à la Constitution, il y eut contre la Loi des suspects un seul vote ; c'était celui du général de Mac-Mahon. L'histoire doit lui en tenir compte.

La loi était monstrueuse ; l'exécution fut pire. La nouvelle Terreur de 1858 fut moins retentissante que celle du 2 Décembre; comme on ne résistait ni ne pouvait résister, il n'y eut point de fusillades, point de massacres; mais l'absence de toute lutte et de tout péril pour les persécuteurs rendit la persécution d'autant plus révoltante. Ce n'était plus, cette fois, comme au 2 Décembre, des conspirateurs triomphants qui frappent avec fureur des adversaires abattus pour les empêcher de se relever; c'était un pouvoir absolu qui, afin de produire un effet d'intimidation et de décourager quelques tentatives d'opposition légale, proscrit de sang-froid des centaines de victimes, non pour leurs actes, mais pour leur pensée; la disposition de la loi qui réclamait « des faits graves et nouveaux » contre les gens à interner n'avait été

placée là que pour calmer les scrupules des députés ; on n'en tint aucun compte dans la pratique. Avant même que la loi eût été présentée au Corps législatif, des citoyens avaient été enlevés et traînés en exil ; après le vote de la loi, on ne se renferma même pas dans les larges catégories qui donnaient tant de latitude au pouvoir ; on eût pu se dispenser de faire une loi ; mais on avait tenu à compromettre le Corps législatif dans cette œuvre de tyrannie.

Immédiatement après l'envoi de sa circulaire, le nouveau ministre de l'intérieur « et de la sûreté générale », ainsi qu'il se qualifiait, avait mandé tous les préfets à Paris. Il les reçut chacun à part. Il avait sous la main une liste où les départements étaient inscrits avec des chiffres en regard de leurs noms. — « Vous êtes préfet de tel département, disait-il : tant d'arrestations ! — Mais qui faut-il arrêter ? répondait le préfet. — Qui vous voudrez ! Je vous ai donné le nombre ; le reste vous regarde. »

Que tant de hauts fonctionnaires aient accepté de se faire les exécuteurs d'instructions pareilles, c'est peut-être le fait le plus honteux de quatre-vingts ans de Révolutions. Le courageux auteur du *Deux Décembre à Paris* et du *Deux Décembre dans les départements*, M. Eugène Ténot, associé à M. Antonin Dubost, a publié, avant la chute de Napoléon III, un livre sur les *Suspects en* 1858 : c'est là qu'il faut étudier en détail cet ignominieux épisode du second Empire. A côté de quelques adversaires politiques encore capables d'action et disposés à l'action, le pouvoir fit arracher à leurs familles et à leurs professions une foule de républicains qui, tout en gardant leurs sentiments, ne cherchaient qu'à se faire oublier et s'étaient réfugiés dans le travail et le silence. On prenait l'un au hasard quand on ne rencontrait pas l'autre ; il fallait qu'Espinasse et ses délégués eussent leur compte. On s'attaqua surtout à une élite de bourgeoisie active : négociants, avocats, médecins, notaires mêlés à d'honnêtes et laborieux ouvriers ; on traîna en prison, et de là en exil, des vieillards, des malades, des mères de famille ; les agents forçaient les maisons comme des malfaiteurs nocturnes, enlevaient les victimes désignées, sans leur laisser le temps de se munir

d'argent et de vêtements ni de dire adieu à leurs familles, les jetaient dans des voitures cellulaires qui ne s'arrêtaient pas jusqu'au port d'embarquement. Les circonstances de ces affreux trajets rappelèrent parfois un récit célèbre de l'ancienne Terreur, *le Voyage des cent trente-deux Nantais*, au temps de Carrier. Sur environ 2,000 personnes arrêtées, plus de 430 furent transportées en Afrique. Arrivés là, les exilés recevaient quelques misérables subsides, à peine de quoi ne pas mourir de faim, jusqu'à ce qu'ils pussent se procurer des ressources; puis ceux qui ne trouvaient pas d'ouvrage étaient laissés à la charge de leurs compagnons un peu moins malheureux.

Le but de la nouvelle Terreur ne fut pas atteint: on ne réussit point à étouffer l'opposition, qui grandit, au contraire, dans le Corps législatif, sinon par le nombre, du moins par le talent; sur les trois places qui restaient vides parmi les députés de Paris, les électeurs parisiens en remplirent deux par des républicains, Jules Favre, dont l'admirable plaidoyer pour ou plutôt sur Orsini avait conquis l'opinion publique, et Ernest Picard, jeune avocat, que son esprit vif et alerte et sa parole brillante et piquante prédestinaient aux succès d'opposition (27 avril, 10 mai). MM. Jules Favre et Picard formèrent, avec MM. Ollivier, Hénon et Darimon, ce célèbre banc des « Cinq » qui tint tête, durant plusieurs années, à une assemblée presque entière.

Dans cette quasi-unanimité impérialiste du Corps législatif, un bon nombre de membres n'eussent pas mieux demandé que de mettre quelques réserves dans leur dévouement et ne trouvaient pas que tout marchât pour le mieux. On revint, dans la session de 1858, sur la loi d'exonération militaire. Il était prouvé que cette loi n'avait fait qu'aggraver le fardeau du service au détriment des populations et au profit du fisc, qui était en réalité le bénéficiaire de ce qu'on nommait la dotation de l'armée. Au lieu d'améliorer la loi, on la rendit plus onéreuse en interdisant les substitutions, sinon entre parents. L'exonération par l'intermédiaire de l'État coûtait le double de ce qu'avait coûté auparavant le remplacement libre, et les cama-

rades d'un même canton n'étaient plus autorisés à échanger leurs numéros du tirage au sort.

Comme toujours, il y avait eu, dans le Corps législatif, des tentatives de résistance; puis l'assemblée avait ployé. Les membres de la majorité n'avaient pas tous été pris à cette espèce de trompe-l'œil qu'avait fait miroiter devant eux l'empereur dans son discours d'ouverture. Il y en eut qui firent quelques efforts pour qu'on revînt à l'équilibre réel des finances par la suppression des crédits supplémentaires et extraordinaires et par la diminution des dépenses ordinaires. Le député Devinck proposa de réduire les dépenses des ministères, qui avaient grossi de 80 millions en quatre ans. Vaines prétentions! Le Corps législatif n'eût pu que rejeter en masse le budget d'un ministère. On était fort rassuré là-dessus; aussi ne tenait-on aucun compte de ses observations.

En fait de lois d'intérêt social, le gouvernement en présenta une qui contenait des pénalités contre les usurpateurs des titres de noblesse. Napoléon III avait restauré la noblesse par un décret qui la déclarait une des institutions de l'État. Il y eut à ce sujet, au Corps législatif, une curieuse discussion. Un petit-fils de conventionnel défendit le droit que s'attribuait l'empereur de faire des nobles, comme une nécessité des institutions monarchiques: « l'Empire, dit-il, n'est pas la démocratie, c'est la monarchie. » Le projet fut voté par 211 voix contre 23. On rétablit le vieux conseil du sceau des titres.

Les parodistes du passé étaient bien plus ridicules encore en 1858 qu'en 1814, où les ultras, du moins, étaient les héritiers naturels de l'ancien régime. La plupart de ceux qui votèrent la loi en rougissaient; un petit nombre prenaient ces choses avec un sérieux grotesque.

Une loi fut présentée au Corps législatif sur les travaux de Paris. Le Louvre avait été terminé et inauguré avec solennité le 14 juillet 1857. On avait commencé ensuite les grandes voies qui devaient percer Paris en tous sens. On en annonçait vingt dont les frais étaient évalués à 180 millions. L'État en paierait le tiers. Ces chiffres de fantaisie n'étaient qu'une amorce et Dieu sait où devait aller la dépense! Cette fois, la

résistance gagna du terrain; les députés de province voyaient avec jalousie dépenser tant d'argent dans Paris. Les défenseurs du projet firent valoir l'avantage qu'aurait pour l'ordre cette ouverture de longues et larges voies stratégiques à travers les quartiers entassés et tortueux qui avaient toujours été les citadelles des insurrections. Les grandes voies stratégiques ne devaient pas plus sauver l'empire que les fortifications n'avaient sauvé Louis-Philippe !

Il y eut 45 voix contre la loi.

Un incident qui n'était pas directement politique fit tomber, sur ces entrefaites, l'étrange ministre de l'intérieur et « de la sûreté générale ». Espinasse avait invité, par une circulaire, les établissements de bienfaisance à convertir en rentes sur l'État leurs immeubles, d'une valeur d'environ 500 millions, qui ne leur produisaient qu'un revenu d'à peu près 2 1/2 pour 100. Les administrations des hospices s'émurent; leurs membres démissionnèrent en grand nombre, et le clergé, auquel l'Empire avait rendu une grande influence sur les hôpitaux, protesta vivement. L'empereur céda et remplaça Espinasse par un magistrat, M. Delangle (14 juin). Peut-être Napoléon III avait-il commencé à comprendre, sinon l'immoralité, du moins l'absurdité de la nouvelle Terreur, et saisit-il volontiers l'occasion de se débarrasser d'un serviteur par trop compromettant.

Vers le même temps (24 juin), l'empereur créa, pour son cousin Napoléon-Jérôme, le ministère de l'Algérie et des colonies. Quoique rallié à l'Empire, où on lui faisait sa place, le prince Napoléon était assez gênant par la liberté de son langage, par ses boutades quasi-révolutionnaires et anti-cléricales. L'empereur n'était pas fâché de lui donner de l'occupation par un grand emploi. L'esprit remuant du prince lui suggéra quelques innovations qui ne furent pas sans utilité dans cette colonie où il y avait tant à faire; trois arrondissements civils furent créés en Algérie. Notre domination s'y étendait et s'y affermissait peu à peu. La Grande Kabylie, où Saint-Arnaud n'avait fait qu'une excursion, avait été amenée, par des expéditions plus sérieuses sous la direction du général Randon, à laisser traverser par des routes et commander par des forteresses la haute région du

Djurdjura et ses divers contreforts. Les Kabyles, cette population énergique et laborieuse, que ses usages et ses tendances rapprochent bien plus que les Arabes de nos sociétés européennes, devaient nous fournir des ouvriers robustes et patients et d'excellents soldats devenus populaires en France sous le nom de turcos. On reconnaît de plus en plus la nécessité de nous rattacher, par des traitements équitables, ces descendants des vieux peuples civilisés d'Afrique.

De cette année 1858, date l'accroissement notable du territoire de notre colonie du Sénégal, grâce aux succès militaires et à l'énergique et habile administration du colonel Faidherbe, qui avait compris dès lors l'importance future des établissements africains.

Les deux années qui s'étaient écoulées depuis la paix avec la Russie n'avaient point produit à l'intérieur d'événements bien notables, si ce n'est le triste et odieux épisode des déportations de 1858. Comme nous l'avons dit dès le début de l'Empire, c'est dans les affaires étrangères qu'il faut chercher le grand intérêt de l'époque et c'est de là que continueront à sortir les grands faits historiques. Le chapitre suivant montrera les origines et l'explosion de la seconde des guerres de Napoléon III.

CHAPITRE VI

SECOND EMPIRE (SUITE). — POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE NAPOLÉON III. — GUERRE D'ITALIE. MAGENTA ET SOLFÉRINO. PAIX DE VILLAFRANCA.

(Mai 1856. — Juillet 1859.)

Après la paix avec la Russie, Napoléon III ne peut ni ne veut en rester à la guerre de Crimée, qui ne lui a donné qu'un avantage négatif, celui d'avoir dissous l'ancienne coalition des monarchies européennes. Il aspire maintenant à tirer les conséquences de ce succès pour l'agrandissement de l'Empire et la réparation des revers de Napoléon Ier. Il recourra dans ce but à tous les moyens et recherchera toutes les chances; il flottera entre les vues et les combinaisons les plus contradictoires; néanmoins, dans son esprit, une idée générale plane sur cette mêlée confuse.

Napoléon Ier, à Sainte-Hélène, s'était donné une politique rétrospective; lui, qui avait, au temps de sa puissance, foulé aux pieds toutes les nationalités et remanié les peuples comme s'ils eussent été une matière inerte, il s'était attribué, depuis sa chute, la pensée assurément bien cachée d'avoir voulu réveiller et reconstituer les nationalités comme base d'une Europe nouvelle.

Louis-Napoléon, dans son livre sur les *Idées napoléoniennes*, publié en 1839, avait pris cette prétention au sérieux et l'avait revendiquée comme l'héritage de son oncle en associant au principe de nationalité le principe du suffrage universel. Cette idée, une et double, était dans l'air et résumait la conception

moderne du droit des nations : elle était grande et juste; la reconnaissance du droit qu'ont les populations de disposer d'elles-mêmes donnait une forme précise au principe de nationalité et ôtait à son application les chances d'arbitraire et d'équivoque. Si cette idée eût été embrassée par un homme d'État d'une conscience forte et sincère, d'un esprit net et pratique et d'une puissance d'action suffisante, elle eût pu renouveler l'Europe ; mais toutes ces qualités et ces facultés manquaient à un homme qui était l'équivoque même, qui était incapable de rien définir et de rien pratiquer avec netteté d'esprit et conviction morale, et qui était destiné à compromettre les meilleures causes, quand il les prendrait dans sa main vacillante. On ne verra que trop quelles inconséquences et quelles contradictions Napoléon III devait apporter dans l'application du principe qu'il avait saisi sans l'étreindre.

Nous avons montré plus haut que la première pensée de Napoléon III avait été d'agir du côté de la Pologne. Ni l'Autriche, ni l'Angleterre ne s'y étant prêtées, il avait commencé de se rapprocher de la Russie et du Piémont, c'est-à-dire de l'Italie. Du reste, lorsqu'il avait tâté l'Autriche, il songeait à résoudre la question d'Italie en même temps que celle de Pologne, en poussant l'Autriche vers l'Orient.

Après la paix, tout en continuant ses prévenances envers la Russie, il tâcha de garder ses bons rapports avec l'Angleterre. En mai 1857, il fit des ouvertures au ministre des affaires étrangères d'Angleterre, lord Clarendon, sur une alliance intime entre la France, l'Angleterre et la Russie, à l'exclusion de l'Autriche. Cela fut froidement accueilli. Le mari de la reine, le prince Albert de Saxe-Cobourg, personnage avisé et réfléchi, qui se mêlait beaucoup des affaires dans le fond, avec une grande discrétion dans la forme, était très opposé à tout changement en Europe. Il avait écrit à Napoléon III, en avril 1857, une longue lettre pour le détourner de ses nouvelles tendances, ceci à propos d'un voyage que fit à Paris le grand-duc Constantin, frère de l'empereur de Russie.

Napoléon III adressait ses avances, non seulement à la Russie, mais à la Prusse. Après le prince russe, un prince

prussien vint à Paris, c'était Frédéric-Guillaume, neveu du roi Frédéric-Guillaume IV et fils de ce prince Guillaume au nom duquel un homme d'État prussien devait abattre l'Empire de Napoléon III et rétablir l'Empire d'Allemagne.

Le prince Napoléon fut envoyé à Berlin pour rendre cette visite à la maison royale de Prusse.

On jugea, autour de l'empereur, qu'il fallait offrir à l'Angleterre quelques compensations pour ces relations continentales. Le duc de Persigny, ainsi qu'on nommait maintenant l'ancien sous-officier Fialin, grand partisan de l'alliance anglaise, poussa Napoléon III à faire une nouvelle visite à la reine d'Angleterre. La reine Victoria vint recevoir l'empereur et l'impératrice à Osborne, dans l'île de Wight (août 1857). L'impératrice Eugénie eut personnellement grand succès auprès de la reine, qui se montra fort charmée de ses hôtes durant quelques jours d'intimité. Napoléon III essaya d'en profiter pour aborder avec le mari de la reine la politique internationale. Il posa la question de la révision des traités de 1815. Le prince Albert protesta. L'empereur insista, tout en assurant qu'il voulait s'entendre avec l'Angleterre sur toutes les éventualités.

Il se jeta néanmoins sur un autre projet. Il parla de remanier, non plus l'Europe, mais les rives non européennes de la Méditerranée. Il proposa de donner le Maroc à l'Espagne, Tripoli au roi de Sardaigne, l'Égypte à l'Angleterre et une partie de la Syrie à l'Autriche ; puis il revint en Europe ; il mit en avant l'union scandinave, la réunion en un seul État du Danemark, de la Suède et de la Norvège, en ôtant le Holstein au roi de Danemark pour le donner à la Prusse.

Le prince Albert répondit que le Holstein ne désirait pas devenir prussien et ne demandait que le maintien de son union avec le Slesvig, qui lui avait été garantie.

Ceci était vrai des Allemands, mais non pas certes des Danois du Slesvig, qui ne préféraient pas l'union avec un duché allemand à l'union avec le royaume de Danemark. Ces paroles du mari de la reine montraient qu'il était resté Allemand.

Les ouvertures de Napoléon III, en ce qui concernait directement l'Angleterre, ne furent pas mieux reçues.



Le prince Albert, et, après lui, lord Palmerston, quand il eut connaissance de ce qui s'était dit à Osborne, se montrèrent fort peu sensibles à l'offre de l'Égypte ; l'Angleterre, suivant lord Palmerston, n'y avait d'autre intérêt que de s'assurer du libre passage pour l'Inde. Lord Palmerston s'était extrêmement refroidi pour l'allié de l'Angleterre, depuis que celui-ci ne se contentait plus d'être son instrument passif.

L'empereur ne s'était ouvert qu'à moitié et n'avait pas énoncé ce qu'il souhaitait pour la France. Non seulement il n'avait pas dit un mot de la frontière du Rhin ; mais, en offrant des positions sur la Méditerranée à tout le monde, il n'avait point parlé de Tunis, qui était évidemment, dans sa pensée, la part de la France. Il y avait une singulière maladresse à se laisser deviner sans s'expliquer, à tout entamer sans aller au fond de rien. Napoléon III n'était pas plus avancé en quittant l'Angleterre qu'en y arrivant et il laissait une fâcheuse impression dans l'esprit froidement positif du prince Albert. Celui-ci ne voyait en lui que l'étoffe d'un conspirateur et non d'un homme d'État.

A l'entrevue avec la reine d'Angleterre succéda une entrevue avec l'empereur de Russie, que Napoléon III alla trouver au delà du Rhin, chez le roi de Würtemberg, à Stuttgard (septembre). Les apparences furent cordiales et il y eut quelques engagements d'entente éventuelle. Le ministre des affaires étrangères de Russie, le prince Gortchakof, se montra cependant satisfait. Un mot attribué au tsar Alexandre II indiquerait qu'il y avait des réserves à faire sur la cordialité manifestée à Stuttgard.

« Il a osé me parler de la Pologne ! » aurait dit le tsar.

L'Angleterre, pendant ce temps, se rapprochait de la Prusse. Une des filles de la reine Victoria épousait ce neveu du roi de Prusse qui avait récemment visité Paris.

« Les beaux jours de l'alliance anglaise, » comme on l'a dit dans une remarquable étude d'histoire diplomatique (*Revue des Deux Mondes*), étaient déjà passés. Napoléon III, néanmoins, avait été pour l'Angleterre un allié correct dans une grave occasion, la révolte des Cipayes indiens. Dans le cours de l'année 1857, les troupes indiennes au service d'Angleterre s'étaient insurgées

presque en masse et avaient mis dans le dernier péril le gouvernement anglais de l'Inde. Malgré le courage et les talents militaires que déployèrent les généraux anglais, il est probable que l'empire de l'Inde eût échappé à l'Angleterre, si la valeureuse population des Sikhs, récemment annexée à l'Inde anglaise, se fût jointe aux insurgés. Ce peuple guerrier du haut Indus, que l'Angleterre avait ménagé, lui resta fidèle et la grande insurrection indienne fut étouffée dans des flots de sang. Napoléon III n'avait cherché en aucune façon à profiter des embarras de l'Angleterre.

L'affaire d'Orsini fit un moment sortir l'empereur de cette attitude amicale et faillit amener une rupture éclatante. Dans les premiers moments de vertige qui suivirent l'attentat, tout le monde officiel retentit de clameurs furieuses contre cette Angleterre qui « laissait se tramer dans son sein tous ces complots ». C'était là un reproche assez piquant de la part de ces hommes dont le maître avait préparé en Angleterre son expédition de Boulogne. Les chefs des grands corps de l'État et, après eux, tous les corps constitués insistèrent pourtant sur ce thème sans se soucier de l'inconséquence. Les adresses militaires furent les plus violentes; les colonels menaçaient ouvertement l'Angleterre d'une descente.

Le ministre des affaires étrangères Walewski, dans un langage moins offensant, mais vif encore, réclama du gouvernement britannique des garanties contre les entreprises des bannis auxquels l'Angleterre donnait asile (20 janvier 1858).

Lord Palmerston, qui ne voulait pas rompre, consentit, sur le désaveu qu'il obtint des adresses des colonels, à proposer au parlement un bill qui punissait comme félonie (haute trahison) les complots ayant pour but l'assassinat, soit d'un Anglais, soit d'un étranger.

L'opinion publique anglaise, de son côté, s'était irritée. La proposition fut mal accueillie et la Chambre des communes vota une motion qui blâmait le ministère de n'avoir pas commencé par répondre à la menaçante dépêche du gouvernement français. Lord Palmerston donna sa démission. Napoléon III était revenu de l'affolement des premiers jours : il accepta

l'échec de lord Palmerston et le retrait du projet de loi, et envoya comme ambassadeur à Londres le maréchal Pélissier pour raccommoder les choses. Le vainqueur de Sébastopol fut bien reçu et les rapports redevinrent convenables (mars 1858).

Un succès diplomatique, l'été suivant, put consoler l'amour-propre de Napoléon III. La question de l'organisation des principautés danubiennes restait pendante depuis le congrès de 1856. Une conférence eut lieu à Paris, de mai à juillet 1858, entre les représentants des grandes puissances. Les deux principautés, Valachie et Moldavie, avaient exprimé par leurs assemblées le vœu d'être réunies dans un seul État sous un même prince. Napoléon III, qui avait d'abord songé à livrer ces pays à l'Autriche pour la faire sortir d'Italie, s'était retourné, dès le congrès de Paris, en faveur de leur liberté et de leur réunion. La Turquie, soutenue par l'Autriche et par l'Angleterre, s'efforça d'empêcher cette réunion, qui devait constituer sur le Danube une nation roumaine. La Russie, par hostilité contre l'Autriche, soutint la France ; la Prusse suivit la Russie ; le Piémont, qui, d'après le précédent de 1856, avait été appelé à côté des grandes puissances, suivit la France. Après bien des débats, on aboutit à une combinaison assez bizarre. La conférence vota l'union des deux provinces, dans ce sens qu'un comité de législation, élu, moitié par l'assemblée valaque, moitié par l'assemblée moldave, ferait les lois communes aux deux principautés; cependant, chacune des deux provinces aurait son prince et son assemblée.

Les Roumains se servirent habilement de ce qu'on leur accordait pour conquérir le reste. Les deux assemblées valaque et moldave s'entendirent pour nommer le même prince, le Roumain Couza. Après des protestations et des tiraillements, les puissances opposantes cédèrent de guerre lasse et la nation roumaine fut constituée, au grand déplaisir de l'Autriche, qui a, de l'autre côté des Carpathes, plusieurs millions de sujets roumains.

Comme pour témoigner qu'il ne restait rien des nuages qui s'étaient élevés au commencement de l'année, la reine Victoria vint, dans les premiers jours d'août, rendre à l'empereur, à

Cherbourg, la visite qu'il lui avait faite à Osborne. La reine fut reçue en grande pompe à bord du vaisseau amiral français; mais il y eut, cette fois, plus d'apparat que de vraie cordialité. Sous les protestations officielles, la réserve et la défiance étaient au fond.

La solennelle entrevue de Cherbourg ne laissa rien après elle. Une conférence mystérieuse, ignorée du public, qui avait eu lieu, le mois d'auparavant, aux eaux de Plombières, devait, par contre, produire de très grands événements. L'empereur avait arrêté là de graves projets avec le premier ministre du roi Victor-Emmanuel, M. de Cavour.

Comme on pouvait le pressentir d'après les incidents du congrès de Paris, les nuages avaient été s'amoncelant au-dessus de l'Italie. Le roi de Naples, qui s'obstinait dans sa tyrannie, était resté fort mal avec la France et l'Angleterre depuis la guerre de Crimée. Il avait alors pris parti pour la Russie, de façon à ce qu'il s'en était fallu de bien peu que les deux puissances alliées n'opérassent à Naples un débarquement. Les relations restaient interrompues entre ces puissances et le roi Ferdinand.

Une rupture diplomatique d'une bien autre portée n'avait pas tardé, après le congrès de Paris, à éclater entre l'Autriche et le Piémont. M. de Cavour jugeait que le temps de l'action était proche et il faisait de grands efforts pour gagner la France et l'Angleterre. Il échoua auprès du gouvernement anglais, qui ne voulait pas que l'on touchât aux traités de 1815. Lord Palmerston y était beaucoup moins disposé qu'en 1848. Napoléon III, au contraire, continuait de donner des espérances au gouvernement piémontais. M. de Cavour s'acquit de nouveaux titres auprès de lui en aidant habilement sa politique dans la négociation dont nous avons parlé tout à l'heure sur les affaires des provinces danubiennes.

L'attentat du 14 janvier 1858 avait semblé d'abord devoir ruiner les espérances italiennes et jeter l'empereur dans la réaction au dehors comme au dedans. Il n'en fut rien. L'attitude et les paroles d'Orsini, ce conspirateur qui ressemblait si peu aux autres, avaient produit sur Napoléon III une impression

extraordinaire ; l'esprit fataliste de l'empereur avait vu là comme un avertissement et une injonction de sa destinée. L'empereur fit publier à Paris et à Turin les lettres et les papiers d'Orsini.

Dans le courant de mai 1858, M. de Cavour reçut de Paris des ouvertures indirectes sur les conditions d'une alliance entre la France et le Piémont. Bientôt après, un homme de confiance de l'empereur vint à Turin trouver le roi et le ministre et convint avec eux que M. de Cavour se rendrait incognito à Plombières, où l'empereur devait prendre les eaux.

M. de Cavour partit, sous prétexte d'une excursion en Suisse, et arriva secrètement à Plombières, le 20 juillet, à l'insu même de notre ministre des affaires étrangères Walewski. Il régla en tête-à-tête avec l'empereur le pacte de la France et du Piémont ou plutôt de l'Italie. C'était la guerre à l'Autriche, la formation d'un royaume de la Haute-Italie, de 11 millions d'âmes environ, et, par compensation, la cession de la Savoie et de Nice à la France, c'est-à-dire la restitution de notre frontière naturelle des Alpes. M. de Cavour se hâta de repartir et fit le grand tour par la rive droite du Rhin pour regagner l'Italie. Il visita à Bade le prince Guillaume de Prusse, devenu régent par suite de la maladie du roi son frère. Peu de temps après, un envoyé italien, le comte Pepoli, parent des Bonaparte, fut expédié à Berlin pour tâcher d'attirer le gouvernement prussien dans l'alliance franco-piémontaise. Ces ouvertures, autorisées par Napoléon III, furent déclinées poliment par la Prusse.

Le reste de l'année fut employé par le Piémont en préparatifs d'une activité fiévreuse. En France, rien n'indiquait l'approche d'une grande guerre. C'était le procédé habituel de Napoléon III : afin d'empêcher ses adversaires de deviner ses projets, il s'abstenait des mesures préparatoires même les plus nécessaires.

Le 1er janvier 1859 seulement, l'éveil fut donné à la France et à l'Europe. On se raconta dans Paris qu'à la réception du jour de l'an, Napoléon III avait adressé à l'ambassadeur d'Autriche des paroles qui présageaient une rupture. Le *Moniteur* gardait le silence. Le 4 janvier, le *Constitutionnel* cita les

paroles de Napoléon III : — « Je regrette que nos relations avec votre gouvernement ne soient pas aussi bonnes que par le passé. Je vous prie de dire à l'empereur que mes sentiments *personnels* pour lui ne sont pas changés. »

Le coup porté, l'empereur, suivant sa coutume, essaya d'en atténuer l'effet. Le *Moniteur* intervint après le *Constitutionnel*, pour dire que « rien dans nos relations diplomatiques n'autorisait les craintes que des bruits alarmants tendaient à faire naître ».

Ces craintes se ravivèrent lorsqu'on connut les paroles prononcées par Victor-Emmanuel à l'ouverture des Chambres piémontaises, le 10 janvier. — « Nous ne pouvons, avait dit le roi, rester insensibles aux cris de douleur qui viennent jusqu'à nous de tant de points de l'Italie. »

Le discours du roi avait été communiqué à l'empereur et approuvé, on dit même modifié par lui.

Le 13 janvier, le prince Napoléon-Jérôme partit pour Turin, où il épousa, le 30, la princesse Clotilde, fille de Victor-Emmanuel. Le traité d'alliance, convenu verbalement à Plombières, avait été signé, le 18 janvier, avant le contrat de mariage. Les deux époux arrivèrent, le 4 février, à Paris.

Les Chambres françaises s'ouvrirent le 8 février. Le discours de l'empereur fut énigmatique. Il disait qu'il n'y avait pas de motifs « suffisants » de croire à la guerre. Il espérait que « la paix ne serait point troublée »; mais ce qu'il montrait de la situation « anormale » de l'Italie n'était guère de nature à confirmer cette espérance.

Napoléon III continua, quelque temps encore, vis-à-vis du public, son système de bascule. D'une main, il lançait une brochure intitulée : *Napoléon III et l'Italie*, qui traçait un programme de fédération nationale italienne sans dominateurs étrangers. De l'autre main, il faisait paraître au *Moniteur* une nouvelle note contre les gens qui annonçaient l'imminence de la guerre. La note allait jusqu'à prétendre qu'il était « impossible à un homme de bon sens d'y croire! » En même temps, il est vrai, le *Moniteur* reconnaissait que l'empereur avait promis à Victor-Emmanuel de le défendre contre tout acte agressif de l'Autriche, mais rien de plus.

L'opinion était très divisée en France. Les financiers, les spéculateurs, les cléricaux et tout l'ancien parti conservateur ou réactionnaire de 1848 à 1851, avec les libéraux que ce parti avait entraînés, étaient contre la guerre, les uns par opposition à ce qui dérange les affaires, les autres par crainte des conséquences qu'aurait la guerre pour le pouvoir temporel du pape.

Les libéraux non réactionnaires et les républicains eux-mêmes étaient partagés en deux groupes qui alléguaient de part et d'autre de sérieux arguments; les uns n'admettaient pas que le pouvoir issu du 2 Décembre pût rien faire de bon au dehors pas plus qu'au dedans; rien de ce qu'il entreprendrait, suivant eux, ne profiterait à la France ni à la liberté. Les autres croyaient qu'un mauvais gouvernement peut accidentellement accomplir une œuvre utile et ils voulaient que la France, même sous l'homme du 2 Décembre, agît au dehors pour une cause juste et dans un sens qui, malgré tout, était celui de la Révolution et du nouveau droit européen. Ils souffraient de la pensée que la seconde République, par le malheur des temps plus que par la faute des hommes, n'eût rien pu faire pour la grandeur de la France ni pour la liberté européenne, et ils avaient soif d'action à tout prix.

Le public européen, s'il eût connu l'existence du traité secret, n'eût plus douté de la guerre; cependant, avec le caractère de Napoléon III, rien n'était jamais bien assuré et, comme l'empereur s'était réservé le choix du moment, M. de Cavour avait encore la crainte d'un recul possible. L'Angleterre faisait des efforts persévérants pour tâcher de prévenir le conflit; elle était, il est vrai, mal secondée par les autres puissances. Le ministre des affaires étrangères de Russie avait dit nettement à l'ambassadeur anglais que, si la Russie désirait la paix, elle ne pouvait pas voir du même œil la France et l'Autriche. « Avec la première, disait le prince Gortchakof, nous sommes dans les termes d'une étroite cordialité; avec la seconde, c'est le contraire. » Il concluait que, si la paix de l'Europe était troublée, la Russie était résolue à rester libre de tout engagement.

Devant cette attitude de la Russie, la Prusse ne s'était pas décidée à se joindre activement à l'Angleterre; elle commençait

d'ailleurs à songer qu'un conflit pourrait lui devenir profitable. La diplomatie anglaise essaya d'amener l'Autriche à des concessions. L'Autriche éluda les propositions anglaises. M. de Cavour, de son côté, demandait plus que l'Autriche ne pouvait accorder, et ne désirait pas qu'elle accordât ses demandes. Il n'y avait pas de transaction possible pour lui avec la domination étrangère; il lui fallait avoir la revanche de Novare ou périr. Cette revanche, il y avait une foi entière, pourvu que l'épée sortît du fourreau.

Des signes certains lui montraient que l'Italie, corrigée par le malheur, ne recommencerait pas les fautes de 1848; elle ne repoussait plus témérairement le secours du dehors et, sans plus hésiter, elle se ralliait autour du fils de Charles-Albert. La politique de Cavour et de Manin avait conquis les esprits et les âmes; des milliers de jeunes gens accouraient, de toutes les parties de l'Italie, s'enrôler dans l'armée piémontaise, qui allait devenir l'armée italienne. Le héros révolutionnaire, Garibaldi, était venu s'entendre avec Cavour.

Mais rien n'était possible, jusqu'à ce que le signal partît de Paris.

Les négociations semblaient reprendre. Il y avait bien des résistances autour de l'empereur. L'impératrice était opposée à la guerre ; elle n'avait point alors l'influence politique qu'elle eut plus tard; mais le ministre des affaires étrangères, le comte Walewski, était dans le même sentiment. Le ministre de la guerre, le maréchal Vaillant, n'était pas non plus favorable.

Vers le 20 mars, la Russie proposa un congrès, à la secrète instigation de la France. Napoléon III s'était mis en correspondance directe avec Victor-Emmanuel : il appela Cavour à Paris, où le ministre piémontais arriva le 25 mars. Contre son attente, Cavour dut repartir sans que rien fût résolu sur ce que serait le congrès, ni même s'il y aurait un congrès. L'Autriche n'entendait pas que le Piémont y fût admis et réclamait le désarmement du Piémont avant l'ouverture du congrès. L'Angleterre, de l'aveu de la France, proposa un désarmement général, en admettant le Piémont au congrès. Cavour n'accepta qu'avec angoisse; tous ses plans étaient anéantis, si l'Autriche acceptait.

L'Autriche ne répondit pas ; elle tenta d'amener la Prusse à s'allier à elle pour agir sur le Rhin en même temps que sur le Pô. La Prusse n'agréa pas plus la proposition de l'Autriche qu'elle n'avait agréé la proposition de la France. Elle n'avait garde de se brouiller avec la Russie pour complaire à l'Autriche et son intérêt évident était de se réserver et d'attendre.

L'Autriche, quoique seule, se lança avec une outrecuidance singulière. Elle avait armé à outrance depuis plusieurs mois et se fiait à ses forces militaires. Le 23 avril, Cavour reçut du gouvernement autrichien la sommation de désarmer sous trois jours. Ce fut pour lui une joie profonde. Le troisième jour, il remit sa réponse négative à un envoyé autrichien. — « Tout est fini ! s'écria-t-il : *Alea jacta est!* (Le dé est jeté !) »

Ce même jour, 26 avril, le gouvernement français annonçait à nos Chambres que le Piémont allait sans doute être envahi et que la France devrait répondre à l'appel d'une nation alliée. Deux projets de lois furent présentés au Corps législatif : l'un, afin de porter le contingent de 100,000 hommes à 140,000 : l'autre pour autoriser un emprunt de 500 millions.

Le président Morny déclara que l'empereur avait tout fait pour éviter la guerre et tâcha de rassurer les esprits : il affirma que, si la guerre était devenue inévitable, au moins avait-on lieu d'être certain qu'elle serait localisée et limitée, « surtout, ajouta-t-il, si les puissances allemandes ont la sagesse de comprendre qu'il n'y a là qu'une question purement italienne, qui ne cache aucun projet de conquête et ne peut enfanter aucunes révolutions. »

Il faisait allusion aux manifestations haineuses qui se produisaient de l'autre côté du Rhin, depuis que la France paraissait disposée à reprendre les armes.

M. Émile Ollivier, au nom des quelques députés républicains, dit que ses amis et lui auraient voté de cœur pour l'Italie, mais que, le but de la guerre n'étant pas clairement défini, ils étaient obligés de s'abstenir. — Ils ne voulaient ni émettre un vote de confiance, ni, en rejetant l'augmentation du contingent, paraître abandonner l'Italie et se ranger du côté de l'Autriche.

Le corps législatif, très peu belliqueux, mais docile partout et

toujours, vota le contingent des 140,000 hommes, aux cris de : « Vive l'empereur ! »

L'emprunt fut plus sérieusement discuté. Il y eut des questions, et même des protestations, au point de vue clérical, relativement à une guerre qui pouvait compromettre le pouvoir temporel du Saint-Père. Le président du conseil d'État, Baroche, affirma que le gouvernement prendrait toutes les mesures nécessaires pour assurer l'indépendance du pape.

Jules Favre intervint dans le débat par un grand discours où, comme un orateur clérical venait de le faire, il blâmait le gouvernement de n'avoir pas consulté les mandataires du pays avant d'engager la guerre ; mais, en même temps, il demandait que l'épée de la France, puisqu'elle était hors du fourreau, n'y rentrât pas jusqu'à ce que l'indépendance de l'Italie fût assurée et les Autrichiens expulsés de la Péninsule.

Et il posa au président du conseil d'État une question capitale : — « Si le gouvernement des cardinaux est brisé, versera-t-on de nouveau le sang des Romains pour le rétablir ? »

M. Baroche ne répondit pas ; mais les grands problèmes que soulevait la guerre d'Italie apparaissaient à tous les yeux.

L'emprunt fut voté comme l'avait été le contingent (30 avril).

Le 3 mai, des messages impériaux annoncèrent aux deux Chambres que les troupes autrichiennes étaient entrées en Piémont le 29 avril et que ce fait constituait l'Autriche en état de guerre avec la France. Le même jour, une proclamation de l'empereur au peuple français s'exprimait en ces termes : « l'Autriche a amené les choses à cette extrémité, qu'il faut qu'elle domine jusqu'aux Alpes ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique..... Quand la France tire l'épée, ce n'est point pour dominer, mais pour affranchir. »

Ceci était pour les amis des nationalités. Pour les conservateurs et les cléricaux, Napoléon III ajoutait : « nous n'allons pas en Italie fomenter le désordre ni ébranler le pouvoir du Saint-Père, que nous avons replacé sur son trône. »

L'éclatante parole qui annonçait l'Italie affranchie jusqu'à l'Adriatique eut un tel retentissement qu'on n'entendit guère la réserve relative au pape. Le peuple de Paris avait applaudi les

régiments partant pour l'Italie et leur avait fait escorte jusqu'à la gare du chemin de fer. Il applaudit l'empereur à son départ pour l'armée, le 10 mai. Ce fut là un fait qui devait rester unique sous le second Empire. La guerre était populaire parmi les hommes de sentiment et de tradition nationale, parmi le peuple des villes; mais où allait cette guerre? Que voulait et que ferait l'empereur?

Il n'y avait que deux politiques logiques vis-à-vis de l'Italie.

La politique des hommes qui, tels que M. Thiers, demandaient qu'on se bornât à empêcher l'Autriche d'envahir le Piémont, mais qu'on ne s'engageât point dans une guerre pour remanier l'Italie :

Et la politique des hommes qui voulaient la guerre, mais pour aller jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'Italie fût maîtresse de disposer pleinement d'elle-même. Les partisans de la guerre repoussaient les arguments par lesquels on soutenait le maintien des petits États italiens. L'Italie, disaient-ils, veut son unité; elle y arrivera tôt ou tard; il faut que ce soit par nous et non malgré nous et contre nous; si c'est par nous qu'elle y arrive, elle sera notre alliée, ses intérêts essentiels étant en Europe d'accord avec les nôtres; mais, dans ce cas, il n'y a pas plus à maintenir le pape, malgré l'Italie, que les autres princes italiens, et, alors, c'est la rupture avec le parti clérical.

Les paroles de Napoléon III avaient déjà indiqué qu'il ne prenait pas cette grande résolution et qu'il voulait une Italie autre que celle que voulaient les Italiens.

Dès le départ de l'empereur, on pouvait entrevoir l'écueil où se briserait cette politique qui poursuivait des buts contradictoires.

Avant d'entamer le récit des événements militaires, il importe de se rendre compte des dispositions des puissances qui n'étaient point engagées dans la guerre et qui allaient la suivre des yeux avec des sentiments très divers.

En Angleterre, le ministère tory, présidé par lord Derby, était peu favorable à la France; mais l'opinion publique, très sympathique à l'Italie, n'eût pas permis au ministère de se ranger du côté de l'Autriche, et il n'en avait pas la pensée.

La Russie, dès l'ouverture de la crise, avait fort peu dissimulé son amer ressentiment contre l'Autriche et son désir de voir cette puissance humiliée.

Les petits États allemands, au contraire, manifestaient bruyamment leur haine contre la France et les gouvernements étaient, à cet égard, d'accord avec les populations, du moins avec les classes dirigeantes, noblesse militaire, fonctionnaires et universités. On retrouvait là les passions de 1848 qui avaient fait voter à l'assemblée de Francfort des soldats pour aider l'Autriche à retenir sous son joug Milan et Venise.

La Prusse ne se livrait pas à ces turbulentes démonstrations; mais elle s'apprêtait à en profiter. Elle n'était plus gouvernée par le rêveur et chimérique Frédéric-Guillaume, dont le cerveau avait fini par se déranger tout à fait, mais par son frère Guillaume, esprit pratique et très militaire; le régent Guillaume ravivait ces traditions de forte discipline dans l'administration et dans l'armée qui avaient valu à la Prusse ses premiers succès et qui lui en préparaient de plus extraordinaires dans un avenir prochain. Le régent avait un ministère habilement dirigé par M. de Schleinitz et l'on voyait apparaître dans les hauts emplois l'homme destiné à devenir le ministre des grandes crises et à restaurer pour Guillaume l'Empire d'Allemagne; le comte de Bismark était ambassadeur de Prusse en Russie.

La Prusse se montrait, en ce moment, à la fois réservée et active. Elle voyait, dans la situation présente, la chance de se relever de ses affronts de 1851. Elle reprenait un plan déjà conçu en 1854, au commencement de la guerre de Crimée. Les hommes qui entouraient le roi Frédéric-Guillaume l'avaient poussé à offrir secrètement son alliance à l'Angleterre et à la France, à condition que la Prusse pourrait fonder un État fédéral allemand et aurait le commandement de l'armée allemande en cas de guerre. Ces ouvertures n'ayant pas été accueillies par l'Angleterre, Frédéric-Guillaume n'avait pas bougé, quoique son frère, le prince Guillaume, le pressât de marcher avec les puissances occidentales; ce prince pensait que la Prusse trouverait toujours son compte à participer à l'action.

Le régent Guillaume, en 1859, visait de nouveau à amener

les États allemands à se placer sous la direction militaire de la Prusse, comme ils étaient déjà sous sa direction commerciale. Dès la seconde quinzaine de mars, la Prusse avait mis sur pied son contingent fédéral et répondu aux vœux des petits États en faisant décréter par la Diète la mise sur pied de tous les contingents fédéraux; ceci, quand il n'y avait encore aucuns préparatifs de guerre en France. Le gouvernement prussien présentait cette mesure comme purement défensive.

Un mois après, la Prusse s'était jointe très correctement à l'Angleterre pour dissuader l'Autriche d'envoyer son ultimatum au Piémont; mais, aussitôt la guerre déclarée, la Prusse mit sur le pied de guerre toute son armée; les chambres prussiennes avaient voté avec empressement les subsides demandés à cet effet. Le gouvernement prussien voulait, disait-il, travailler à rétablir la paix, puisqu'il n'avait pu prévenir la guerre, et il lui fallait appuyer son action diplomatique par une attitude armée. Dans les cabinets, dans les parlements, sur les places publiques, les petits États allemands continuaient à se déchaîner contre la France. L'Angleterre, en déclarant sa neutralité le 13 mai, fit savoir aux États allemands que, si leur confédération, sans provocation, attaquait la France, elle n'aurait à attendre de l'Angleterre aucune assistance. Quinze jours après, une circulaire du ministre des affaires étrangères de Russie, prince Gortchakof, s'exprima dans le même sens avec plus de force. Elle blâmait sévèrement la conduite de l'Autriche et louait celle de la France. Elle blâmait « l'agitation sans motif qui se manifeste dans toutes les parties de l'Allemagne. — Si la Confédération germanique prenait l'offensive contre la France, elle fausserait le but de son institution, qui est purement défensive. En tous cas, l'empereur de Russie ne s'inspirera que des intérêts de son pays et de la dignité de sa couronne. »

L'attitude des grandes puissances, à l'ouverture de la guerre, se résume donc ainsi : l'Angleterre purement neutre ; la Russie neutre, mais se réservant sa liberté d'action et se montrant très favorable à la France; la Prusse, ne songeant qu'à tirer parti de la lutte entre la France et l'Autriche pour saisir la suprématie en Allemagne.

La violente résolution par laquelle le gouvernement autrichier avait envoyé un ultimatum qui était une vraie déclaration de guerre, n'était explicable que si l'Autriche avait le pouvoir et la volonté d'agir avec une rapidité foudroyante. Elle s'était préparé de puissants moyens d'action. Elle avait, dans les derniers jours d'avril, plus de 100,000 hommes sur la rive lombarde du Tessin et pouvait les renforcer promptement par des corps échelonnés dans la Lombardo-Vénétie : en tout, à peu près 180,000 combattants. Le Piémont n'avait sous les armes que 60 et quelques mille hommes, y compris quelques milliers de volontaires italiens, très ardents et très dévoués, qui s'étaient organisés sous le commandement de Garibaldi.

La France n'était pas prête. Les régiments étaient sur le pied de paix et, comme l'a reconnu l'empereur lui-même dans un ordre du jour du 8 juin, « les hommes, les chevaux, le matériel, les approvisionnements nous manquaient ». On n'était pas plus prêt à l'explosion de la guerre d'Italie, qu'on ne l'avait été à l'explosion de la guerre d'Orient. Mais, pour l'Orient, ce n'avait été qu'un retard; ici, ce pouvait être un désastre. Les Autrichiens étaient absolument en mesure d'aller droit à Turin, en masquant la place forte d'Alexandrie, et de jeter une masse énorme entre les deux routes par lesquelles arrivaient les Français, la route de terre par le mont Cenis, la route de mer par Gênes. L'ennemi pouvait, avant tout engagement avec nous, couper notre armée en deux tronçons et rendre extrêmement difficile et périlleuse la réunion, en arrière de Turin, de ces deux tronçons entre eux et avec les Piémontais. Ce pouvait être une première campagne gagnée en quelques jours par l'Autriche.

L'armée autrichienne était commandée par le général hongrois Giulay, qui avait remplacé dans la Lombardo-Vénétie l'archiduc Maximilien. Cet archiduc, réservé à finir tragiquement au Mexique, avait été envoyé en Italie pour essayer de se concilier les populations; l'empereur François-Joseph, son frère, revenu aux idées de compression à l'intérieur et de guerre au dehors, l'avait rappelé et avait expédié en Italie Giulay, chargé d'y reprendre le rôle qu'avait joué Radetzki dix ans auparavant. Giulay avait montré des qualités d'adminis-

trateur et d'organisateur dans des gouvernements de provinces, et on lui supposait de hautes qualités militaires; il n'avait jamais fait la guerre; l'événement seul allait décider de quoi il était capable.

Au lieu de franchir la frontière à l'instant même où ils reçurent la réponse négative du Piémont à leur ultimatum, les Autrichiens restèrent deux grands jours immobiles. Ces deux journées, si importantes au début de la guerre, l'Autriche les employa à une vaine négociation avec l'Angleterre, dans le but d'obtenir, par l'intermédiaire du cabinet anglais, la neutralisation de la rive orientale de l'Adriatique.

L'armée autrichienne passa enfin le Tessin du 30 avril au 2 mai. Giulay porta son quartier général à Mortara. Il laissait derrière lui, pour effrayer les sujets italiens de l'Autriche, une proclamation qui décrétait la peine de mort pour les moindres délits politiques, jusqu'à la simple possession d'armes ou de munitions ! Par contre, il adressait en même temps aux populations piémontaises la promesse de leur apporter l'ordre et la tranquillité, le respect des personnes et des propriétés, pourvu qu'on s'abstînt de toute résistance. Il prétendait qu'il venait délivrer le pays du joug des révolutionnaires.

Ces promesses furent mal tenues et, là où les habitants ne résistèrent point parce qu'ils n'en avaient pas les moyens, ils n'en furent pas moins écrasés de réquisitions, d'exactions, de brutalités de tout genre.

Les Piémontais n'avaient pas défendu la ligne du Tessin : ils ne défendirent pas davantage celle de la Sesia; ils s'étaient retirés jusqu'à une troisième rivière, la Dora-Baltea, la dernière qui couvre Turin. Giulay, au lieu de marcher en avant, tâta le terrain sur sa gauche, au sud du Pô. Il essaya de couper les communications entre Alexandrie et Gênes. Les Piémontais résistèrent énergiquement. Giulay n'attaqua pas à fond et, après avoir perdu là quatre jours, il commença enfin, le 7 mai, un grand mouvement par Verceil sur Turin. Ses avant-postes étaient, le 8, vers Biella et Yvrée.

Turin se croyait perdu. Les troupes piémontaises avaient évacué la ligne de la Dora comme les deux précédentes. Giulay

n'avait rien devant lui. Tout à coup, au lieu de poursuivre sa marche qui ne rencontrait aucun obstacle, il s'arrêta court et replia ses avant-postes sur Verceil. Informé qu'on avait vu les « pantalons rouges » au sud de Turin, à Casale, il craignit d'être tourné et coupé par les Français et l'absence de résistance sur la route de Turin lui sembla l'indice d'un piège.

Il était vrai que les Français avaient commencé d'arriver des Hautes-Alpes par Suze et de la mer par Gênes ; mais ce n'étaient encore que des détachements, non seulement trop faibles en nombre, mais dépourvus de tout ce qu'il fallait pour entrer en campagne. Ils n'avaient pas même leur provision de cartouches ! Le maréchal Canrobert, qui avait devancé ses troupes à Turin, avait conseillé au roi Victor-Emmanuel de ne pas tenter une défense téméraire sur la Dora et d'abandonner Turin, pour aller s'établir entre les places fortes d'Alexandrie, de Valenza et de Casale, avec tout ce qu'il avait de troupes, à portée des corps français qui débarquaient peu à peu à Gênes depuis le 26 avril. Deux autres de nos corps d'armée descendaient par Suze, du 29 avril au 7 mai, par petites fractions. La première division était entrée à Turin le 30 avril, aux acclamations enthousiastes du peuple ; mais ces troupes, et celles qui les avaient suivies, n'étaient pas restées dans la capitale piémontaise ; on les avait dirigées sur la ligne d'Alexandrie à Casale.

Les corps débarqués à Gênes ne débouchèrent peu à peu, de leur côté, dans la plaine d'Alexandrie qu'à partir du 7 mai, et d'abord en petit nombre. Ce que nous avions de forces autour d'Alexandrie, vers le 7 mai, n'était pas encore capable d'agir sérieusement et Giulay, lorsqu'il arrêta son mouvement le 9, pouvait encore entrer à Turin et couper les convois indispensables qui nous venaient des Alpes par Suze. Il n'osa point et repassa la Sesia. Il n'y avait chez lui qu'incertitudes, tâtonnements, variations, là où il eût fallu égale promptitude, égale fermeté dans la résolution et dans l'exécution.

L'indécision de Giulay réparait l'imprévoyance de Napoléon III. Giulay nous laissa opérer notre concentration tout à l'aise. Notre matériel commençait d'arriver. Un nouveau ministre de la



guerre, le maréchal Randon, avait remplacé chez nous le maréchal Vaillant, devenu major général de l'armée d'Italie. L'ancien gouverneur d'Algérie Randon, administrateur laborieux, faisait de son mieux pour réparer le temps perdu et le ministre piémontais qui avait préparé la guerre, M. de Cavour, nous donnait le moyen de la soutenir en nous fournissant les vivres. Le moral de nos troupes était excellent. Elles avaient été chaudement acclamées sur toute la route de Paris à Marseille; puis, dès leurs premiers pas, en Italie, elles s'étaient vues, pour ainsi dire, portées dans les bras des populations exaltées jusqu'au délire.

L'empereur débarqua, le 12 mai, à Gênes. Il publia une proclamation où il disait à l'armée qu'elle allait seconder un peuple revendiquant son indépendance et le soustraire à l'oppression étrangère. Il rappelait l'ancienne armée d'Italie et ses victoires : — « La nouvelle armée d'Italie, ajoutait-il, sera digne de sa sœur aînée. »

Napoléon III établit, le 14, son quartier général à Alexandrie. L'armée française fut à peu près au complet le 15 ; environ 120,000 hommes. Les forces des alliés franco-italiens étaient donc maintenant à peu près égales à celles de l'ennemi. Toute l'armée alliée fut en ligne le 17 mai, au midi du Pô, des deux côtés du Tanaro, le principal affluent méridional du Pô.

Giulay, après nous avoir laissé tout à loisir nous compléter et nous déployer, se décida à prendre l'offensive par sa gauche, en avant du défilé de Stradella, passage où se resserre la vallée du Pô entre ce fleuve et les Apennins. Le général autrichien voulait prévenir une attaque des alliés sur Plaisance. Il poussa son aile gauche, commandée par le général Stadion, sur Voghera, occupé par une division française et par un petit corps de cavalerie piémontaise. La rencontre eut lieu entre Voghera et Montebello, nom illustré par la première guerre d'Italie. Le général français Forey, très bien secondé par les cavaliers piémontais, repoussa l'attaque des Autrichiens, les chassa de Montebello et des hauteurs voisines, et les força à la retraite. Ce fut un très brillant début de la campagne. 6,000 Français et quelques centaines de Piémontais avaient été engagés contre au

moins 15,000 Autrichiens; le général Stadion avait cru céder à des forces bien plus considérables (20 mai).

C'était une sorte de grande reconnaissance que Giulay avait tentée sur nos positions. L'échec subi à Montebello confirma le général autrichien dans la pensée que notre effort principal se porterait sur Plaisance par la rive méridionale du Pô.

Le plan adopté par l'empereur était tout autre. Napoléon III envoyait en ce moment son cousin, le prince Napoléon-Jérôme, avec un petit corps français, en Toscane, où la révolution était faite, le grand-duc en fuite et un gouvernement provisoire proclamé. Le prince Napoléon était chargé de réunir à ses troupes françaises les renforts que pourrait fournir la Toscane, afin d'inquiéter les Autrichiens sur leur gauche. Il s'agissait de les empêcher de faire une pointe sur Gênes, pendant qu'au lieu de marcher sur Plaisance, la grande armée alliée se porterait au nord du Pô, vers le Tessin et la route de Milan. Ce plan qui comportait une longue marche de flanc à portée de l'armée autrichienne, eût été dangereux devant un ennemi actif et clairvoyant; il pouvait réussir devant Giulay.

Du 21 au 24 mai, les Piémontais, qui formaient notre gauche, commencèrent d'opérer au nord du Pô, sur la Sesia, et de pousser des détachements au delà de cette rivière. A notre extrême gauche, Garibaldi, avec un petit corps de volontaires qui ne dépassait guère trois mille hommes, pénétra en Lombardie dès le 23 mai, en appelant les populations aux armes. Il déconcerta les Autrichiens par l'impétuosité et l'imprévu de ses manœuvres, battit l'ennemi à Varese, à Como, et souleva tout le pays, du lac Majeur au lac de Como : l'insurrection se propagea jusque dans la Valteline, la vallée de la haute Adda.

L'état-major autrichien s'alarmait de ces opérations qui menaçaient si gravement les communications de l'armée du côté du nord; Giulay s'obstina à n'y voir qu'une diversion. Il était informé que nous nous concentrions sur notre droite, au sud du Pô. C'était une manœuvre qui avait pour but d'entretenir son illusion et qui y réussit. Il ne songea qu'à couvrir Stradella, c'est-à-dire la route de Plaisance, et la rive méridionale du Pô. Pendant ce temps, l'armée alliée opérait par sa gauche le grand

mouvement tournant qui avait été décidé et se portait du sud au nord du Pô, par Alexandrie, Valenza et Casale, en ne laissant qu'une division sur notre droite, à Tortone. Le 30 mai, les Piémontais franchirent la Sesia près de Verceil et enlevèrent aux Autrichiens les positions de Palestro et des villages voisins. Les Autrichiens reprirent l'offensive, le lendemain, contre Palestro. Au moment où les Piémontais étaient vivement pressés par l'ennemi, le 3ᵉ zouaves, commandé par le colonel de Chabron, accourut à leur aide. Ce régiment fit là une des plus magnifiques charges dont ait parlé l'histoire militaire. Il franchit deux petites rivières, sous une pluie de balles et de mitraille, enfonça à la bayonnette tout ce qui se rencontra devant lui, prit ou jeta dans les canaux une multitude d'ennemis et s'empara de huit canons, qu'il envoya au quartier général de Victor-Emmanuel. Ce roi soldat, exalté par les actes héroïques dont il était témoin, était venu au galop se mettre à la tête des zouaves et avait excité à son tour leur admiration par son entrain et son ardeur. Victor-Emmanuel acquit parmi nos soldats une popularité exceptionnelle ; il les aimait autant qu'il en était aimé.

Ce même jour, 31 mai, une autre attaque des Autrichiens, sur un point peu éloigné de Palestro, avait été repoussée victorieusement par le général Fanti. L'armée piémontaise avait effacé son désastre de Novare.

La tentative faite par un corps autrichien pour rejeter les Piémontais de l'autre côté de la Sesia ne pouvait réussir en aucun cas ; la masse de notre armée, qui continuait sa marche vers le nord, était déjà derrière les Piémontais, sur la rive gauche de la Sesia, se dirigeant sur Novare. Giulay avait encore le gros de son armée en face du corps français de Tortone, qu'il n'osait attaquer à fond, ignorant sa faiblesse.

Le 1er juin, le 4ᵉ corps de l'armée française (général Niel) chassa les Autrichiens de Novare, qui devint notre base d'opérations. Ce 4ᵉ corps, le 3ᵉ (maréchal Canrobert) et la plus grande partie des Piémontais étaient maintenant en première ligne. La seconde ligne était formée de notre 2ᵉ corps (général Mac-Mahon) et de la division piémontaise qui avait combattu à Palestro sous les ordres du roi. La garde impériale était en réserve à Verceil.

Le 1er corps français (Baraguey-d'Hilliers) arrivait par Casale et la division de Tortone s'était repliée sur Alexandrie. Il fallut, pour éclairer Giulay, que le grand mouvement tournant fût ainsi presque entièrement achevé. Le général autrichien, enfin détrompé, évacua brusquement, du 2 au 3 juin, Mortara et toute la rive droite du Tessin, pour rentrer en Lombardie par Plaisance. Il se concentra sur la rive gauche du Tessin. Il lui arrivait en ce moment du Tyrol un renfort qui se porta vers Magenta, gros bourg sur la route de Novare à Milan; Magenta devint le centre de résistance des Autrichiens.

Notre mouvement avait, pour ainsi dire, suivi la courbe d'un arc dont l'ennemi tenait la corde. Giulay avait été trompé assez longtemps pour ne pas nous inquiéter durant cette périlleuse opération; mais on ne devait pas croire qu'on arriverait à Milan sans le rencontrer, lui qui avait si peu de chemin à faire pour nous barrer la route. L'empereur, cependant, l'avait espéré. Ignorant à son tour les mouvements de l'ennemi, il avait projeté de mettre notre armée à cheval sur le Tessin, en portant notre premier corps sur la route de Mortara à Novare, notre troisième et notre quatrième corps sur la rive piémontaise du Tessin, en face de Magenta, notre 2e corps au delà du Tessin, par Turbigo et Magenta, avec la garde pour soutien, et, enfin, les Piémontais en réserve. Le 3 juin, le 2e corps (Mac-Mahon), appuyé par une division de voltigeurs de la garde, traversa le Tessin, puis un second cours d'eau parallèle au Tessin, le Naviglio-Grande (Grand Canal), et ne rencontra de résistance qu'à Robecchetto, entre Turbigo et Magenta. Nos tirailleurs algériens (turcos) enlevèrent le village de Robecchetto à la bayonnette, avec une impétuosité digne des zouaves de Palestro. Ces braves montagnards de la Kabylie s'étaient déjà fort signalés dans la guerre de Crimée.

Le même jour, une division de grenadiers de la garde arriva à quatre ou cinq lieues de là vers le sud-est, sur l'autre rive du Naviglio-Grande. Les Autrichiens avaient mal fait sauter le grand pont du Tessin, à San Martino, et les grenadiers, comme les troupes de Mac-Mahon, avaient passé le Tessin sans difficulté.

Le plan de l'empereur était néanmoins déjoué ; car il avait

devant lui d'assez fortes masses à Magenta et aux environs. Giulay avait projeté d'abord contre nous une attaque de flanc ; mais un ordre envoyé de Vérone par l'empereur d'Autriche l'avait obligé à nous faire front, en échelonnant son armée sur la rive gauche du Tessin. Il avait porté le plus de monde qu'il avait pu autour de Magenta. Nous avions seulement en vue de l'ennemi, le 4 juin au matin, sur notre gauche, les deux divisions du corps de Mac-Mahon, soutenues par une division de voltigeurs de la garde, en tout 27,000 hommes, et, à notre centre, au point décisif, devant le pont du canal et le village appelé Ponte-Nuovo di Magenta, une division de grenadiers et de zouaves de la garde, qui ne comptait guère que 6,000 hommes, tant les régiments étaient incomplets.

L'empereur, qui s'était posté derrière les grenadiers, au pont de San-Martino, sur le Tessin, expédia aux 3e et 4e corps l'ordre d'arriver en toute hâte à son aide et appela les Piémontais à Turbigo pour appuyer Mac-Mahon. Il comptait recevoir promptement ces renforts ; mais les 3e et 4e corps (Canrobert et Niel) s'embarrassèrent l'un dans l'autre ; les ordres de marche avaient été mal conçus et l'encombrement des routes retarda beaucoup nos troupes. Les Piémontais furent également très en retard. L'empereur, cependant, avait prescrit à Mac-Mahon de marcher de Robecchetto sur Magenta et s'apprêtait à le soutenir en poussant ses grenadiers dans la même direction. Mac-Mahon se mit en mouvement sur deux colonnes, à neuf heures du matin ; il fit prévenir l'empereur que sa colonne de droite atteindrait le village de Buffalora, à deux kilomètres de Ponte-Nuovo di Magenta, à deux heures et demie au plus tard. La colonne de gauche serait vers trois heures et demie à Magenta. Mac-Mahon avait beaucoup trop espacé ses deux colonnes ; son état-major lui signala le péril de voir l'ennemi se jeter en masse dans l'intervalle ; il dut, pour réparer cette faute, faire rétrograder une de ses colonnes, qui s'était avancée rapidement jusqu'à Buffalora, et en rapprocher l'autre, qui était encore très loin de Magenta. Beaucoup de temps se perdit dans cette manœuvre.

L'empereur, au bruit du canon de Mac-Mahon, qui s'était

fait entendre dès une heure du côté de Buffalora, avait lancé ce qu'il avait à sa disposition, trois régiments de grenadiers et un régiment de zouaves. Il divisa encore ce faible corps, en détachant un régiment de grenadiers sur Buffalora pour donner la main à Mac-Mahon. Les trois autres régiments attaquèrent le pont du canal, dit Ponte-Nuovo di Magenta, et le petit village voisin. L'ennemi, à cheval sur le chemin de fer de Milan, occupait une forte position entre le canal et un demi-cercle de collines formant un arc dont le canal était la corde. Les grenadiers et les zouaves enlevèrent une redoute qui couvrait le pont du chemin de fer sur le canal, puis les premières maisons du village, et se jetèrent intrépidement en avant sur la route de Magenta. Ils furent bientôt refoulés par des forces quadruples ou quintuples. Un de leurs chefs de brigade, le brave général Cler, fut tué ; ils se maintinrent toutefois en possession du pont qu'ils avaient conquis et résistèrent désespérément aux violents efforts de l'ennemi. Le sort de la bataille était là ! Les grenadiers de Magenta se montrèrent dignes de ceux d'Austerlitz.

Ils allaient être accablés ! Enfin parut, vers trois heures et demie, la brigade Picard du 3ᵉ corps (Canrobert). Grenadiers et zouaves, renforcés par ces deux nouveaux régiments, reprirent avec ardeur l'offensive : L'ennemi fut encore une fois repoussé ; mais il gardait une énorme supériorité numérique et le danger n'avait pas cessé. Une heure après, arriva une brigade du 4ᵉ corps, avec le général Niel ; puis une troisième brigade. On poussa hardiment sur Magenta et l'on chassa l'ennemi du demi-cercle de collines qu'il occupait.

Mac-Mahon s'était enfin remis en mouvement ; il trouva le village de Buffalora occupé depuis un moment par le régiment de grenadiers que l'empereur avait détaché de ce côté. Les Autrichiens qui défendaient Buffalora, craignant d'être pris entre deux feux, venaient d'évacuer ce village ; mais Giulay ordonna un double retour offensif à la fois contre Mac-Mahon et contre notre droite, que formaient les brigades nouvellement arrivées.

Mac-Mahon mit beaucoup d'énergie à réparer la perte de temps qui avait failli causer la perte de la bataille. Il repoussa

vigoureusement l'attaque des Autrichiens, les rejeta sur Magenta et y entra après eux. Pendant ce temps, une lutte très vive se prolongeait sur notre droite, où nous avions affaire à des forces considérables. Il y eut un moment de danger sérieux. L'ennemi nous avait enlevé un des ponts du canal sur notre extrême droite et il y avait un vide inquiétant entre notre droite et notre gauche.

Le pont fut repris par le général Vinoy et le maréchal Canrobert, qui amenèrent quelques renforts ; les bataillons des 3e et 4e corps arrivaient à la débandade ; mais enfin ils arrivaient. Le commandant de notre artillerie, le général Auger, d'autre part, remplit le vide de notre centre avec ses batteries de canons rayés et son feu rompit le centre autrichien. C'était la première fois que ces nouveaux canons à longue portée produisaient leur effet dans une action importante. On se battit longtemps avec fureur dans Magenta, où les deux colonnes de Mac-Mahon, puis un détachement de notre droite avaient pénétré de trois côtés à la fois. Le bourg, vers huit heures du soir, resta au pouvoir de Mac-Mahon. Les Piémontais arrivaient en ligne. Giulay, bien qu'il reçût des renforts successifs, ordonna la retraite. Le champ de bataille était à nous.

Notre perte dépassait 4,500 hommes, celle des Autrichiens, 10,000, dont beaucoup de prisonniers.

On peut dire que c'était une bataille de soldats plutôt que de généraux. On n'avait brillé ni de part ni d'autre par la stratégie. La qualité de nos soldats nous avait donné la victoire. Sur 178,000 hommes dont il disposait, Giulay, qui avait le moins de chemin à faire, n'avait réussi à en engager que 62,000, et l'armée alliée, qui comptait jusqu'à 188,000 soldats, n'en avait pu présenter au combat avant le soir que 48,000.

Giulay s'était arrêté à peu de distance du champ de bataille. La plus grande partie des forces autrichiennes n'avait pas donné. Giulay restait maître de sa ligne de retraite sur Pavie et Plaisance et pouvait être rejoint dans la journée du 5 par deux de ses corps, qui n'avaient pas été engagés. Il pensait d'abord à recommencer la lutte ; mais deux des corps qui avaient combattu et beaucoup souffert continuèrent leur retraite sans son

ordre. Le reste était bien ébranlé. Giulay sentit qu'il ne soutiendrait pas un nouveau choc. Le 6 juin, il évacua Pavie et se replia sur l'Adda. Mac-Mahon entra dans Milan le 7 juin, acclamé par un peuple ivre de joie. Napoléon III et Victor-Emmanuel firent leur entrée le lendemain dans cette capitale de la Lombardie, délivrée de ses tyrans après les onze années d'oppression qui avaient succédé à quelques mois de liberté. Une proclamation retentissante de l'empereur des Français porta au comble l'enthousiasme des Italiens. Il leur déclarait qu'il ne venait pas pour leur imposer sa volonté et que son armée ne mettrait aucun obstacle à la libre manifestation de leurs vœux légitimes. « Profitez, leur disait-il, de la fortune qui s'offre à vous ! Votre désir d'indépendance, si longtemps exprimé, si souvent déçu, se réalisera si vous vous en montrez dignes. Organisez-vous militairement. Volez sous les drapeaux du roi Victor-Emmanuel ! Ne soyez aujourd'hui que soldats ; demain, vous serez citoyens libres d'un grand pays ! »

Partout, le patriotisme interpréta ces paroles comme la promesse de l'unité de l'Italie sous Victor-Emmanuel. Le même jour, 8 juin, une division autrichienne, qui couvrait la retraite de Giulay, fut chassée de Melegnano par notre premier corps, aux ordres du maréchal Baraguey-d'Hilliers, après un engagement assez meurtrier. Le bourg de Melegnano n'est autre que le fameux Marignan de François Ier.

Giulay, pendant ce temps, évacuait Plaisance et les garnisons autrichiennes abandonnaient Ancône, Bologne, Ferrare, tout ce qu'elles occupaient dans les États du pape. La formation de notre 5e corps en Toscane, sous le prince Napoléon et le général italien Ulloa, avait fait craindre à l'ennemi d'être pris en flanc et tourné. Notre 5e corps fut appelé de Toscane à Parme. La duchesse de Parme, sœur du comte de Chambord, et l'archiduc autrichien qui régnait à Modène avaient pris la fuite, comme, avant eux, le grand-duc de Toscane.

L'armée alliée se remit en marche, le 11 juin, par le nord du Milanais. Le 12, elle franchit l'Adda, dont le passage ne fut pas défendu. Giulay avait remis à grand'peine un peu d'ordre dans son armée et s'était replié de l'Adda sur l'Oglio. Il ne défendit

pas plus l'Oglio que l'Adda et ne s'arrêta que sur la ligne de hauteurs qui est au delà de la Chiese. Garibaldi avait déjà dépassé Bergame avec ses volontaires et entrait à Brescia, suivi des Piémontais. Le quartier général fut installé à Brescia et l'armée alliée arriva sur la Chiese le 18 juin.

Devant ces mouvements des alliés, Giulay, qui avait mal répondu à ce qu'on attendait de lui, donnait sa démission et l'empereur d'Autriche réorganisait l'ensemble de ses forces. Deux nouveaux corps et une division de cavalerie rejoignaient l'armée qu'avait commandée Giulay.

L'Autriche avait quatre armées sur pied : deux en Italie, l'empereur François-Joseph ayant renforcé et divisé l'armée de Giulay ; la troisième armée était en réserve, avec son quartier général à Trieste, afin d'observer la Hongrie et, au besoin, la Russie ; la quatrième armée, la moins forte, était le contingent autrichien de la Confédération germanique, destiné à se porter sur le Rhin, s'il y avait lieu.

La première armée était au bord du Mincio, sous le général Wimpffen ; la seconde armée, aux ordres du général Schlik, en face des alliés, sur les hauteurs de la Chiese.

Le nouveau commandement ne montra pas plus de fixité dans ses plans que l'ancien. Le général Schlik abandonna les hauteurs de la rive gauche de la Chiese et les deux armées autrichiennes réunies se retirèrent au delà du Mincio (20 juin) ; puis, du 22 au 24, François-Joseph les reporta en avant du Mincio, changeant encore brusquement de résolution.

Les alliés avaient passé la Chiese le 21 ; mais, grâce à la lenteur des mouvements ordonnés par Napoléon III, on laissa les Autrichiens réoccuper à leur aise, non pas la première ligne de hauteurs, mais une seconde, celle qui part du lac de Garda en s'étendant du nord au sud et dont la colline de Solferino est le point culminant. Napoléon III s'était fait une règle de marcher constamment en ordre de bataille, moyen d'être toujours prêt à repousser une attaque, mais non pas moyen d'aller vite. Notre état-major ne crut pas que nous eussions affaire à toute l'armée autrichienne ; il n'était point vraisemblable que l'ennemi revînt nous offrir le combat en avant du Mincio, position moins

bonne que celle des premières hauteurs qui dominent la Chiese et surtout que la position du quadrilatère, préparée depuis si longtemps par l'Autriche au delà du Mincio.

Les Autrichiens, de leur côté, ne pensaient pas que le gros de notre armée eût franchi la Chiese. L'empereur d'Autriche s'était décidé par des raisons moitié politiques, moitié militaires. Il avait craint, s'il tardait à combattre, d'être enveloppé par les diversions préparées contre lui au nord, au sud et du côté de la mer. Au nord, Garibaldi et le général piémontais Cialdini menaçaient de déboucher, au delà du lac de Garda, dans la vallée du haut Adige et de couper les communications des Autrichiens avec le Tyrol et le Frioul. Le corps franco-italien du prince Napoléon et du général Ulloa, venant de Parme, allait arriver sur le flanc gauche de l'armée autrichienne ; enfin, une escadre française, avec des troupes de débarquement, allait paraître devant Venise.

L'attitude de la Prusse ne poussait pas moins François-Joseph à l'action. Il voyait bien que la Prusse ne visait qu'à profiter des embarras de l'Autriche pour mettre la main sur l'Allemagne et qu'il lui fallait une victoire de l'Autriche pour déjouer les projets du cabinet de Berlin.

Les deux armées marchaient donc au-devant l'une de l'autre sans le savoir, c'est-à-dire sans croire que leurs masses principales dussent se rencontrer. Les alliés, le 24, prirent l'initiative et se mirent en marche avant le jour. Les Autrichiens n'avaient eu l'ordre de partir que dans la matinée. François-Joseph n'avait pas toutes ses forces réunies : il avait laissé deux corps à distance, l'un vers le Tyrol, l'autre vers le cours inférieur du Pô Il eut sur le champ de bataille un effectif de 198,000 fantassins et de plus de 19,000 cavaliers, dont environ 146,000 fantassins et 17,000 cavaliers furent engagés. Les alliés, encore moins concentrés, sur environ 174,000 fantassins et plus de 14,000 cavaliers, ne purent engager qu'environ 125,000 fantassins et moins de 11,000 cavaliers.

On se retrouvait là sur le théâtre des plus grands événements militaires de l'ancienne guerre d'Italie. Notre gauche, l'armée piémontaise, marchait par Lonato, notre centre, par Castiglione.



L'armée alliée avançait sur quatre colonnes et la grande lutte allait se développer sur une étendue de quatre à cinq lieues, depuis l'extrémité méridionale du lac de Garda jusqu'à Castel-Goffredo et Guidizzolo, dans la direction de Mantoue. Les villages de Castel-Goffredo et de Medole furent de bonne heure enlevés, le premier par le 3ᵉ corps (Canrobert), le second, après une plus forte résistance, par le 5ᵉ corps (Niel) ; puis le 4ᵉ corps se porta en avant dans la plaine.

L'immense bataille était partout engagée. La supériorité de nos canons rayés se manifestait de nouveau dans les duels d'artillerie avec les batteries autrichiennes. Pendant que notre droite agissait en plaine, notre centre et notre gauche avançaient à l'attaque des collines, mais à grand'peine et avec des pertes sensibles. A gauche, les Piémontais, trop disséminés sur ce vaste terrain, luttaient héroïquement contre des forces supérieures; plusieurs fois refoulés, ils revenaient obstinément à la charge, prenaient et reperdaient l'importante position de San-Martino.

A droite, le 4ᵉ corps (Niel) était arrêté par des masses puissantes. Le point décisif était au centre, à Solferino. La lutte y fut longue, acharnée, sanglante, pleine de péripéties. Là était le 1ᵉʳ corps (Baraguey-d'Hilliers), appuyé sur sa droite par le 2ᵉ corps (Mac-Mahon). Les Autrichiens, retranchés derrière des murs crénelés, défendaient opiniâtrément la tour qui domine la hauteur de Solferino, ainsi que le cimetière de ce bourg et une colline couverte de cyprès Nous perdions beaucoup de monde. Il fallut lancer les réserves de la garde. L'élan de nos troupes renversa enfin tous les obstacles; vers une heure et demie, toutes les positions de Solferino étaient dans nos mains, avec 22 pièces de canon et de nombreux prisonniers.

La garde et le 2ᵉ corps (Mac-Mahon) emportèrent ensuite, au delà de Solferino, une autre hauteur appelée le mont Fontana. Sur notre droite, le 4ᵉ corps (Niel) avait fait des progrès ; mais l'ennemi redoublait d'efforts contre lui. Le général Niel avait demandé avec instance du renfort à Canrobert, qui tenait notre extrême droite avec le 3ᵉ corps. Canrobert, préoccupé d'une diversion que les Autrichiens pouvaient tenter pour nous tourner

en débouchant de Mantoue, craignait de se dégarnir et n'envoyait à Niel que des secours insuffisants, ce qui amena, plus tard, de vifs débats entre eux. Entre trois et quatre heures, enfin, comme les Autrichiens, battus au centre, faisaient un grand effort contre notre droite, Canrobert se décida à coopérer efficacement avec Niel. Il était temps. Les grandes forces massées contre Niel furent repoussées par les 3e et 4e corps réunis.

Au centre, nos 1er et 2e corps et la garde poussaient en avant et emportaient Cavriana, quartier général de l'empereur d'Autriche. François-Joseph ordonna la retraite. Un furieux ouragan de vent et de pluie torrentielle arrêta la lutte et favorisa la retraite de l'ennemi.

L'orage apaisé, les Piémontais enlevèrent enfin le village de San-Martino, qu'ils avaient jusqu'alors assailli en vain avec une valeur opiniâtre et que les Autrichiens ne pouvaient plus garder dans leur retraite générale. La petite armée piémontaise avait eu là une rude journée et toujours combattu à nombre inégal.

La perte des Autrichiens dépassait 22,000 hommes ; celle des alliés, 17,000. Notre perte en officiers était fort supérieure à celle des ennemis, comme il arrive quand on a constamment l'offensive.

A lire le récit officiel, il semble que tout se soit passé comme sur un échiquier bien rangé et que l'empereur ait tout vu, tout prévu, tout dirigé. Cela était loin de la réalité. Sur cet immense champ de bataille, Napoléon III avait manqué totalement d'initiative et de coup d'œil. Il était incapable d'inspiration et de spontanéité. S'il avait une part quelconque au succès, c'était comme introducteur des canons rayés. Ce que nous avons dit de Magenta pourrait s'appliquer, à plus forte raison, à Solferino : la bataille, si longtemps flottante, fut gagnée par le soldat bien plus que par les généraux, surtout que par le général en chef.

Le lendemain, on ne fut pas en état de poursuivre les Autrichiens, faute de vivres et de charrois. Sur le bruit d'un prétendu retour offensif de l'ennemi, il se produisit tout à coup une débandade étrange sur les derrières de l'armée, dans le train et dans les bagages. La masse de non-combattants qui

suit les armées se mit à fuir à vau-de-route, entraînant ou culbutant tout sur son passage, jusqu'aux voitures de blessés. Le brave général Auger, commandant de notre artillerie, qui avait eu un bras emporté la veille, fut ainsi renversé avec sa voiture. Il ne survécut pas. Cet incident fit impression sur l'empereur, qu'avait déjà saisi l'horreur physique du champ de bataille, bien autrement terrible à voir, le lendemain, que le champ de Magenta. Les alliés laissèrent passer six jours entiers avant de franchir le Mincio (1er juillet).

Les Autrichiens avaient abandonné la ligne de cette rivière du 27 au 28 juin et s'étaient repliés sur l'Adige. Ils étaient maintenant au fond de leur fameux quadrilatère, entre les quatre places fortes de Peschiera, Vérone, Legnago et Mantoue. Le gros de leur armée s'étendait de Vérone à Legnago, tenant en avant, par de fortes garnisons, Peschiera et Mantoue. Notre 5e corps rejoignit l'armée alliée le 3 juillet. Les Autrichiens se concentrèrent autour de Vérone. Il avait été décidé qu'on prendrait Venise sur notre droite et Peschiera sur notre gauche avant d'attaquer Vérone. Notre artillerie devait commencer à établir ses batteries devant Peschiera le 10 juillet; une puissante escadre, partie à voile, partie à vapeur, avait déjà son avant-garde en vue de Venise. Les Vénitiens, si intéressants et si malheureux, tressaillaient de joie et frémissaient d'impatience en apercevant de loin les pavillons tricolores au delà du Lido. De nouveaux renforts rejoignaient l'armée alliée. Ni à Venise, ni à Peschiera, le succès n'était douteux; il n'y avait lieu d'attendre une forte résistance qu'à Vérone.

Sur ces entrefaites, arriva au quartier général de Napoléon III un aide de camp de l'empereur de Russie, chargé d'une lettre de grande importance.

Le gouvernement russe avait d'abord favorisé assez ouvertement les projets de Napoléon III contre l'Autriche; quelques semaines après la scène du 1er janvier aux Tuileries, le prince Gortchakof avait déclaré à l'ambassadeur d'Angleterre que la Russie ne pouvait peser la France et l'Autriche dans la même balance : — « Je ne dis pas, avait-il ajouté, que la Russie ne « prendra en aucun cas part à la lutte. » Si ces dispositions de

la Russie eussent duré, elles eussent paralysé l'hostilité des petits États allemands et fait échouer les calculs de la Prusse; le gouvernement prussien ne se fût point exposé à rompre à la fois avec la France et avec la Russie; mais les tendances du tsar se modifièrent bientôt. A la satisfaction de voir l'Autriche vaincue, succéda la crainte des suites qu'aurait cette défaite. La guerre se développant, Napoléon III allait être obligé, comme il le dit lui-même plus tard, « de se fortifier franchement du concours de la Révolution ».

Déjà l'emploi de Garibaldi dans l'armée franco-italienne plaisait peu à Alexandre II; mais cela ne le touchait pas directement. Maintenant, il s'agissait de bien autre chose. Le tsar n'était pas sans se douter que Napoléon III négociait secrètement avec Kossuth, le chef de la révolution hongroise en 1848-49. Le fier dictateur de Hongrie, qui, dans son exil, se considérait toujours comme le chef légitime d'un gouvernement national renversé par l'étranger, traitait d'égal à égal avec l'empereur des Français. Il s'agissait de la restauration du gouvernement révolutionnaire de Hongrie et l'on pouvait compter que, si les Franco-Italiens opéraient une diversion par delà l'Adriatique avec Kossuth dans leurs rangs, les Hongrois s'insurgeraient. L'insurrection en Hongrie, c'était, aux yeux du tsar, la révolution en Pologne.

Alexandre II s'effraya et, aussitôt après la nouvelle de Solferino, il dépêcha son aide de camp Souwaloff à Napoléon III, avec une lettre où il prévenait l'empereur des Français que la Russie ne pourrait suivre la France dans une guerre qui deviendrait à la fois européenne et révolutionnaire.

Cette intervention exerça une influence probablement décisive sur Napoléon III. N'ayant plus la Russie derrière lui, il lui fallait compter avec l'Allemagne : il n'était point, d'ailleurs, sans appréhension de la révolution qu'il avait évoquée et avec laquelle il lui fallait présentement s'engager plus à fond. L'impératrice et son entourage l'en détournaient vivement dans leur correspondance. Peut-être aussi sa confiance en lui-même, comme chef d'armée, était-elle un peu ébranlée par l'expérience de cette courte campagne. Il lui était difficile de méconnaître entièrement à quel



BATAILLE DE SOLFÉRINO

[illegible] bataille. Il [illegible] équivo- [illegible] jusqu'à l'Adriatique [illegible] Magenta [illegible] proposé [illegible] l'Europe une médiation et il était disposé [illegible] de quelques politiques de 1815 [illegible] à Venise en souverain indépendant [illegible] réunie au Piémont. Le 6 juillet, Napoléon III [illegible] des principaux acteurs de [illegible] à l'empereur d'Autriche [illegible], une pro- [illegible]. La proposition [illegible].

Napoléon III s'arrêtait en se voyant [illegible] de renoncer à [illegible] de l'alliance russe : François-Joseph [illegible] de recourir à l'alliance prussienne [illegible]. François-Joseph l'avait demandée et ne l'avait pas [illegible] la fortune des armes était en balance ; aujourd'hui [illegible] il comprenait qu'on ne la lui rendrait plus [illegible] de tomber du premier rang au second [illegible] et de livrer en fait l'[illegible]

La marche du gouvernement [illegible] est très [illegible] dans cette grande [illegible] période. Après Magenta, la Prusse avait mobilisé [illegible] partie de son armée, ce qui comportait l'appel de la [illegible]. Elle n'avait pas [illegible] à suivre à cet égard l'exemple de [illegible] elle prétendait que [illegible] en médiatrice. Elle [illegible] des petits États allemands [illegible] mais lui refusait tout [illegible] des possessions autrichiennes [illegible]. La Prusse [illegible] offrir, en termes [illegible] eux, une médiation [illegible] le choix du moment [illegible] à la [illegible] lui laisserait l'[illegible] dans la [illegible] séparée [illegible]



point lui manquaient les inspirations du champ de bataille. Il n'avait point, du reste, attendu cette expérience pour équivoquer et jouer jeu double. Bien peu de temps après sa fameuse parole : « l'Italie libre jusqu'à l'Adriatique », et pendant les premières opérations militaires, avant Magenta, cet homme pétri de contradictions avait déjà fait proposer à l'Angleterre par son ambassadeur Persigny une médiation, et il était disposé à reprendre le rêve de quelques politiques de 1848 : un archiduc autrichien régnant à Venise en souverain indépendant et la Lombardie réunie au Piémont. Le 6 juillet, Napoléon III chargea l'un des principaux acteurs du 2 Décembre, le général Fleury, de porter à l'empereur d'Autriche, à Vérone, une proposition d'armistice. La proposition fut acceptée.

Napoléon III s'arrêtait en se voyant obligé de renoncer à l'espoir de l'alliance russe : François-Joseph s'arrêtait en se voyant obligé de recourir à l'alliance prussienne. Cette alliance, François-Joseph l'avait demandée et ne l'avait pas obtenue, quand la fortune des armes était en balance; aujourd'hui, vaincu, il comprenait qu'on ne la lui refusait plus, mais à condition de tomber du premier rang au second en Allemagne, ou plutôt de livrer en fait l'Empire d'Allemagne à la Prusse.

La marche du gouvernement prussien est très intéressante à étudier dans cette grande affaire. Nous l'avons résumée dans sa première période. Après Magenta, la Prusse avait mobilisé une grande partie de son armée, ce qui comportait l'appel de la landwehr. Elle n'avait pas consenti à donner l'assurance de sa neutralité et à suivre à cet égard l'exemple de l'Angleterre et de la Russie ; elle prétendait que cette réserve lui offrait le moyen de se poser en médiatrice. Elle continuait à retenir le zèle autrichien des petits États allemands, donnait de belles paroles à l'Autriche, mais lui refusait tout engagement écrit relativement à la garantie des possessions autrichiennes en Italie. La Prusse voulait bien offrir, en termes généraux, une médiation armée, en gardant le choix du moment, mais à la condition expresse que l'Autriche lui laisserait l'initiative de toutes les mesures à prendre dans la Confédération germanique et ne contracterait d'alliance séparée avec aucun des États allemands.

Le gouvernement autrichien répondit que, la Prusse ne s'engageant point à l'action, l'Autriche ne pouvait renoncer à sa liberté de mouvements dans le domaine des affaires allemandes. La Prusse ne s'arrêta pas devant ces réserves : elle fit voter par la Diète germanique une série de résolutions qui mettaient sur le pied de guerre les réserves fédérales et conféraient à la Prusse le commandement en chef des forces fédérales, « sans aucune instruction qui traçât et limitât les mouvements et les dispositions de la Prusse ! » A ces conditions, la Prusse assumait « la responsabilité de la défense des intérêts de l'indépendance et de la dignité de la grande patrie allemande. »

Ceci se passait à la veille de Solferino et c'est là ce qui avait décidé François-Joseph à risquer la bataille. Après la défaite, si la guerre continuait, l'empereur d'Autriche allait devenir, en 1859, le protégé de la Prusse, comme il avait été le protégé de la Russie en 1849, mais avec des conséquences bien pires pour lui et pour son État.

On comprend qu'il se soit hâté d'accueillir les ouvertures de Napoléon III.

Dès le 8 juillet, un armistice fut arrêté à Villafranca, à mi-chemin entre Valeggio et Vérone, par les délégués des trois puissances belligérantes. Victor-Emmanuel n'avait pu se refuser à entrer dans la négociation ouverte, sans le consulter, par son puissant allié.

Trois jours après (11 juillet), les deux empereurs s'abouchèrent à Villafranca. Ils eurent ensemble, seul à seul, une conférence d'une heure, où rien ne fut écrit.

De retour à son quartier général de Valeggio, Napoléon III manda son cousin le prince Napoléon et le chargea de porter à l'empereur d'Autriche un projet de préliminaires de paix, rédigé d'après l'entretien de Villafranca.

Napoléon III retirait la solennelle promesse de « l'Italie libre jusqu'à l'Adriatique » ; il consentait que la Vénétie restât sous la couronne de l'empereur d'Autriche. François-Joseph cédait la Lombardie à l'empereur des Français, qui, « selon le vœu des populations », la remettait au roi de Sardaigne. La Vénétie ferait partie d'une confédération italienne, dont le pape serait

le président honoraire. Les deux empereurs feraient tous leurs efforts, « excepté le recours aux armes », pour que les ducs de Toscane et de Modène rentrassent dans leurs États. Les deux empereurs demanderaient au Saint-Père d'introduire dans ses États des réformes nécessaires. Une amnistie serait accordée de part et d'autre aux personnes compromises dans les derniers événements.

L'empereur d'Autriche n'admit point qu'on mentionnât « le vœu des populations », ce qui eût été reconnaître « le droit révolutionnaire »; il refusa de s'interdire officiellement « le recours aux armes » en faveur de ses parents de Toscane et de Modène; mais c'était là une réserve de pure forme, car il était bien informé que la France n'interviendrait pas et ne laisserait pas l'Autriche intervenir par la force en faveur des princes dé possédés. En fait, Napoléon III abandonnait Venise et François-Joseph abandonnait les ducs de Toscane et de Modène. Il n'y eut de difficultés sérieuses que sur la Lombardie; François-Joseph, en cédant cette province, entendait se réserver les deux places fortes de Peschiera et de Mantoue, qui étaient encore entre ses mains.

Le prince Napoléon dut en référer à son cousin; Napoléon III céda.

Le 12 juillet, une proclamation de l'empereur annonçait à notre armée que les bases de la paix étaient arrêtées : — « Le but principal de la guerre est atteint; l'Italie va devenir pour la première fois une nation. »

L'empereur parlait ensuite en termes pompeux de l'Italie, désormais maîtresse de ses destinées, qui réunirait « en un faisceau tous les membres d'une même famille », y compris la Vénétie, quoiqu'elle restât sous le sceptre de l'Autriche. Il concluait en déclarant que les soldats de la France, « qui ont porté si haut la gloire de nos armes, ne s'étaient arrêtés que parce que la lutte allait prendre des proportions qui n'étaient plus en rapport avec les intérêts que la France avait dans cette guerre formidable. »

Qu'y avait-il de réel sous ces paroles sonores? Quelle fut l'impression de la paix de Villafranca sur cette Italie qu'on disait « maîtresse de ses destinées » et qui avait encore des

souverains despotiques à Naples et à Rome et un maître étranger dans une de ses plus belles provinces?

Le roi Victor-Emmanuel, qui avait, sous les brusques et franches manières d'un chasseur et d'un soldat, l'esprit réfléchi d'un politique, sut contenir ses pénibles impressions et assura l'empereur de sa reconnaissance pour ce qu'il avait fait en faveur de l'indépendance italienne.

M. de Cavour n'était pas enchaîné par le devoir au ministère comme Victor-Emmanuel l'était à la royauté; il donna sa démission; mais il avait l'âme trop ferme et l'esprit trop clairvoyant pour ne pas surmonter promptement l'émotion violente des premiers jours; il ne tarda pas à chercher les moyens de continuer, dans d'autres conditions, l'œuvre interrompue.

A Venise, le coup fut effroyable. Quand ce malheureux peuple vit s'éloigner de sa rade le pavillon libérateur avec les vaisseaux de la France, il se sentit, pour ainsi dire, rejeté, loin du ciel et de la lumière, dans les cercles de l'enfer du Dante.

Milan et la Lombardie flottaient entre la joie de leur délivrance et le regret de se voir seules délivrées. Dans tout le reste de l'Italie, le grand parti national fut saisi de douleur et de colère. Napoléon III avait lancé les Italiens en avant par des promesses enivrantes; maintenant, il les arrêtait court; la secousse fut terrible et une réaction inévitable s'opéra parmi les populations. Napoléon III ne put s'y méprendre, quand il traversa la Haute-Italie pour rentrer en France; il avait déjà profondément compromis pour lui, et malheureusement aussi pour la France, le bénéfice du service immense qu'il avait rendu à l'Italie.

Il retrouva en France des impressions analogues. Les conservateurs et les cléricaux étaient à demi satisfaits; mais le sentiment populaire était cruellement désappointé et ce mécompte allait jusqu'à l'indignation chez ces républicains et ces patriotes qui, sans oublier un passé inexpiable, avaient provoqué et accompagné de leurs vœux l'expédition d'Italie. Ceux qui avaient toujours soutenu qu'on ne pouvait rien attendre de bon d'un tel gouvernement s'applaudissaient de leur prévoyance.

Si les hommes de sentiment étaient irrités, les hommes de reflexion étaient inquiets.

M. Thiers avait dit, au printemps dernier : « On parle de déclarer la guerre en avril ; on ne sera pas prêt pour la commencer en août ! » Ce mot avait valu beaucoup de railleries à M. Thiers. La guerre, qu'il déclarait impossible avant août, était terminée en juillet. M. Thiers, pourtant, avait raison. On avait commencé la guerre sans être prêt ; on aurait dû être battu ; on ne l'avait pas été, parce que nos adversaires s'étaient montrés encore moins capables que notre gouvernement. D'autres que les Autrichiens avaient observé et jugé, et se préparaient à profiter de nos fautes comme de celles de l'Autriche.

La guerre d'Italie était finie, du moins pour nous ; mais la crise européenne ne faisait que commencer, engagée par une main qui aurait de moins en moins la force et la capacité de la diriger.

L'entrée de Napoléon III à Milan avait été le point culminant du règne.

La paix de Villafranca marque le point d'arrêt que suivra la décadence.

CHAPITRE VII

SECOND EMPIRE (SUITE). — SUITES DE LA GUERRE D'ITALIE. — TRAITÉ DE COMMERCE AVEC L'ANGLETERRE. — RÉUNION DE LA SAVOIE ET DE NICE A LA FRANCE. — FORMATION DU ROYAUME D'ITALIE. — DÉCRET DU 24 NOVEMBRE.

(Juillet 1859 — Juin 1861.)

Le lendemain de sa rentrée à Paris, le 19 juillet, l'empereur reçut à Saint-Cloud les grands corps de l'État. Il affecta de s'ouvrir à eux sans réserve sur le brusque dénouement de la guerre.

« A notre arrivée sous les murs de Vérone, dit-il, la lutte allait changer de nature, tant sous le rapport militaire que sous le rapport politique..... En commençant la longue et stérile guerre des sièges, je trouvais en face l'Europe en armes, prête, soit à disputer nos succès, soit à aggraver nos revers..... Il fallait se résoudre à accepter la lutte sur le Rhin comme sur l'Adige. Il fallait partout franchement se fortifier du concours de la Révolution..... Croyez-vous qu'il ne m'en ait pas coûté de retrancher ouvertement de mon programme le territoire qui s'étend du Mincio à l'Adriatique ?.... Pour servir l'indépendance italienne, j'ai fait la guerre contre le gré de l'Europe ; dès que les destinées de la France ont pu être en péril, j'ai fait la paix. Est-ce à dire que nos efforts et nos sacrifices aient été en pure perte ? — Non..... La paix que je viens de conclure sera féconde en heureux résultats ; l'avenir les révèlera chaque jour davantage pour le bonheur de l'Italie, l'influence de la France et le repos de l'Europe. »

Les explications, les excuses, pour ainsi dire, présentées par l'empereur aux corps de l'État, indiquaient qu'il ne se dissimulait pas le fâcheux effet du traité de Villafranca ; après de si retentissantes promesses, s'arrêter court en laissant tous les problèmes en suspens, c'était donner aux adversaires et aux incertains l'occasion de rappeler la parole du poète :

> .... pour être approuvés,
> De semblables desseins veulent être achevés.

Napoléon III tâcha d'agir sur l'opinion par des moyens divers. Afin de convaincre la France et l'Europe que son gouvernement était assez fort pour ne rien craindre des partis hostiles, il accorda une amnistie pleine et entière « à toutes les personnes qui avaient été condamnées pour crimes et délits politiques, ou qui avaient été l'objet de mesures de sûreté générale ». Un autre décret annula les avertissements donnés jusqu'alors à la presse et qui mettaient les journaux, objet de ces intimations menaçantes, sous le coup d'une suppression arbitraire.

Enfin, des apprêts extraordinaires avaient été ordonnés pour solenniser la rentrée à Paris de la garde impériale et de détachements représentant les divers corps de l'armée d'Italie. La pompe du spectacle habilement préparée, l'aspect de nos glorieux blessés, de nos drapeaux troués par les balles, le défilé des drapeaux et des canons pris sur l'ennemi, produisirent, cette fois encore, sur le peuple de Paris, comme à la rentrée de nos soldats de Crimée, une impression qui put faire illusion à l'empereur ; mais ce n'était plus à lui que s'adressaient, au retour, les acclamations populaires qui l'avaient salué au départ.

Dans un banquet donné, la veille, aux chefs de l'armée, Napoléon III leur avait dit de garder le souvenir « des obstacles surmontés, des périls évités, des imperfections signalées ; car, ajoutait-il, pour tout homme de guerre, le souvenir est la science même. »

Ce souvenir, ni lui ni les hommes auxquels il confia notre armée n'en surent tirer profit.

Il y eut, entre les républicains exilés, de vives discussions

sur l'amnistie : devaient-ils, oui ou non, rentrer dans leur patrie, maintenant que l'obstacle matériel qui leur fermait la frontière était levé? Victor Hugo, Charras, Edgar Quinet, Schœlcher, Madier de Montjau, Clément Thomas, protestèrent, avec hauteur et dédain, contre la prétention que le destructeur de l'ordre légal et de la liberté avait de faire grâce aux défenseurs du droit et de la loi. Ils déclarèrent qu'ils ne rentreraient en France qu'avec la liberté et la justice.

... Et, s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là.

avait déjà dit Victor Hugo, dans un de ses vers coulés en bronze.

Louis Blanc, décidé à ne pas rentrer personnellement, admettait cependant que, dans l'intérêt du parti républicain, une portion des proscrits retournassent en France.

Ledru-Rollin était seul excepté de l'amnistie, sous prétexte d'un crime de droit commun. Il avait été condamné par contumace, sans aucune preuve, comme complice d'un projet d'attentat contre la vie de l'empereur. Désintéressé dans la question, il conseilla à ses compagnons d'exil, « bannis sans droit, rappelés sans droit », de mettre à profit le fait existant.— « Tout républicain, écrivait-il, qui revient en France sans s'être dégradé, est un foyer de lumière et un soldat prêt pour le jour prochain. »

La plupart des exilés suivirent ce conseil, quoiqu'ils n'ignorassent pas quelle absence de garanties ils allaient retrouver en France. Ils étaient amnistiés pour le passé; mais la loi de sûreté générale, « la loi des suspects », restait suspendue sur leur avenir. Les proscrits rentraient, à leurs risques et périls, pour combattre le proscripteur, sans se croire tenus à la reconnaissance parce qu'il lui plaisait de lever la proscription dans l'intérêt de sa politique.

Le gouvernement impérial n'avait pas plus abandonné ses moyens de compression sur les écrits que sur les personnes. Les journaux s'étaient imaginés que l'annulation des avertissements allait inaugurer un régime plus doux pour la presse. Ils furent

bientôt détrompés par une circulaire ministérielle et par une note rigide, que de nouveaux avertissements ne tardèrent pas à suivre.

Les affaires d'Italie restaient la grande préoccupation du moment. Au désappointement causé par Villafranca, avaient succédé un vif retour d'intérêt et une nouvelle attente devant ce qui se passait au delà des Alpes. On commençait à reconnaître que Villafranca n'était pas une conclusion, mais l'ouverture d'une seconde phase de la crise italienne. Cavour, et toute l'Italie avec lui, avaient bien vite aperçu les équivoques de la convention des deux empereurs. Les Italiens comprenaient que Napoléon III n'emploierait pas la force pour rétablir les princes déchus et ne permettrait point à l'Autriche de le faire. Cela leur suffisait pour agir hardiment. Les gouvernements provisoires que s'étaient donnés la Toscane, Parme, Modène et la Romagne travaillaient d'un commun accord à préparer la réunion de leurs provinces au Piémont. Il y avait là une entente et un ordre admirables, qui montraient à quel point l'Italie avait profité des rudes expériences de 1848 et 1849. Les traditions d'autonomie locale, les tendances fédéralistes cédaient partout à la nécessité de s'unir en un seul corps fortement organisé, pour tenir tête à l'étranger encore établi dans des positions formidables sur le sol de la patrie. Que la Toscane imposât silence à ses glorieux souvenirs et renonçât à former un État indépendant, cela disait tout et promettait tout.

La contenance de la diplomatie, en présence de ce grand mouvement, était très singulière et très complexe. Le Piémont, sous le ministère Ratazzi, qui avait remplacé le ministère Cavour, avait retiré ostensiblement sa main des duchés et de la Romagne, mais laissait faire avec espoir et avec joie. L'Angleterre changeait d'attitude pour la troisième fois depuis le commencement de l'année. Le ministère de lord Derby, inclnant vers l'Autriche et malveillant pour la France et pour l'Italie, avait été forcé à la neutralité par l'opinion publique. Battu dans les élections, à la fois sur la politique intérieure et extérieure, il avait été remplacé, en juin, par un ministère whig sous lord Palmerston et lord John Russell. Les whigs étaient donc arrivés

au pouvoir comme représentant un parti qui, sans sortir matériellement de la neutralité, sympathisait avec la guerre de l'indépendance italienne. Le pacte de Villafranca ne fit qu'accentuer plus vivement ces dispositions favorables à l'égard de l'Italie, mais ne produisit pas le même effet en ce qui regardait la France. L'amour-propre anglais était blessé d'avoir vu faire la guerre et la paix sans la participation de l'Angleterre et le parti tory criait partout, à la tribune et dans les journaux, que Napoléon III ne s'était hâté de traiter avec l'Autriche que pour se retourner contre la Grande-Bretagne. On énumérait avec emphase nos arnements maritimes, nos nombreux navires à vapeur, nos préparatifs pour blinder et cuirasser nos vaisseaux. Les nouveaux ministres ne croyaient point aux périls imminents que dénonçaient leurs adversaires : ils n'avaient pas droit de se plaindre qu'on eût fait la paix sans les consulter ; car ils avaient reçu de l'ambassadeur français, Persigny, une proposition de médiation à laquelle ils n'avaient pas cru devoir donner suite. Ils n'étaient pas disposés à se brouiller avec la France; mais ils n'en ordonnèrent pas moins des armements « défensifs » pour calmer les inquiétudes qu'on avait suscitées dans le pays : quant à l'Italie, ils prirent le parti de mettre entièrement leur diplomatie au service des aspirations italiennes et de pousser à la formation du plus grand royaume possible au delà des Alpes. Ils espéraient par là substituer, à peu de frais, l'influence anglaise à cette influence française acquise au prix de tant d'or et de tant de sang, et aussi empêcher que telle ou telle province italienne ne fût donnée en partage à quelque membre ou à quelque allié de la famille Bonaparte.

La situation de Napoléon III était difficile et son attitude plus énigmatique que jamais. Il accueillait bien les agents des provinces italiennes et ne rétractait pas la parole réconfortante qu'il avait dite à Victor-Emmanuel en le quittant pour rentrer en France : « Il faudra voir maintenant ce que les Italiens sauront faire par eux-mêmes. » En même temps, néanmoins, il laissait son ministre des affaires étrangères, Walewski, tenir à ces mêmes envoyés un langage dur et décourageant. Le 9 septembre, le *Moniteur* publia une note qui affirmait que les plus

larges concessions seraient accordées par l'Autriche à la Vénétie, à condition que les princes dépossédés fussent rétablis dans leurs États.

Cette manifestation dans le sens de Villafranca semblait coïncider avec une levée de boucliers du parti clérical en France. Bologne, Ferrare, toute la Romagne refusant de retourner sous la domination du pape, Pie IX rompait, en ce moment même, avec le gouvernement piémontais et envoyait à l'ambassadeur de Victor-Emmanuel ses passeports. Il n'avait voulu écouter ni Victor-Emmanuel proposant d'administrer la Romagne comme vicaire du Saint-Siège, ni Napoléon III engageant le Saint-Père à faire dans ses États « les réformes nécessaires ». Les évêques français, à cette occasion, assaillaient Napoléon III de leurs plaintes et de leurs reproches. Pour la première fois, ils attaquaient ce gouvernement qui avait été leur allié depuis le 2 Décembre. Napoléon III allait-il céder à l'impulsion de ce parti sur lequel il s'était appuyé jusqu'alors et achever de perdre tout le fruit de sa grande entreprise italienne ?

Les duchés et la Romagne venaient d'expédier à Victor-Emmanuel des délégués chargés de lui présenter les votes unanimes des populations pour leur réunion à son royaume, Le roi, avec une prudente réserve, accepta les droits qui lui étaient conférés, à titre de vœux qu'il ferait valoir auprès des puissances et surtout auprès de l'empereur des Français.

Les provinces de l'Italie centrale ne s'arrêtèrent pas à ce qu'il y avait de conditionnel dans l'acceptation et se gouvernèrent dès lors au nom de Victor-Emmanuel, « roi élu » ; elles achevèrent de s'organiser militairement afin de repousser toute tentative de réaction armée, soit de la part des princes déchus, soit de celle du roi de Naples et des troupes papales.

Napoléon III, cependant, le 20 octobre, écrivit à Victor-Emmanuel une lettre qui, de même que la note du 9 septembre, maintenait les bases de Villafranca, mais expliquées et interprétées : Confédération ; présidence honoraire du pape ; rétablissement des souverains « sans intervention étrangère » et sauf la réunion du duché de Parme au Piémont ; représentation,

administration et armée italiennes en Vénétie ; Mantoue et Peschiera forteresses fédérales.

Napoléon III invitait Victor-Emmanuel à le seconder dans le développement de ce plan.

Ce plan était tellement chimérique que l'on ne peut admettre que son auteur l'ait pris au sérieux. C'était, de la part de Napoléon III, un acte de convenance en vue des négociations qui s'achevaient alors à Zurich. Les plénipotentiaires de la France, de l'Autriche et du Piémont s'étaient réunis dans ce pays neutre, le 6 août, afin de transformer en traité définitif les préliminaires de Villafranca.

Ils se heurtèrent, comme il était facile de le prévoir, à des difficultés inextricables. Les puissances ci-devant belligérantes pouvaient bien régler ensemble ce qui les concernait directement, comme la situation de la Lombardie ou de la Vénétie ; mais avaient-elles le droit de décider sur l'organisation de l'Italie entière, en dehors des gouvernements italiens étrangers au pacte de Villafranca et en dehors des puissances qui avaient coopéré aux arrangements européens de 1815 ?

La diplomatie anglaise, sans être représentée à Zurich, se donnait beaucoup de mouvement afin de provoquer le renvoi des affaires générales de l'Italie à un congrès européen ; c'était le moyen d'enlever à la France sa prépondérance dans la question. Napoléon III, néanmoins, ne repoussa point ce projet et les négociations de Zurich n'aboutirent qu'à régler, par un traité signé le 10 novembre, ce qui regardait la Lombardie, cédée par l'Autriche à la France et par la France au Piémont ; quant au reste, la France et l'Autriche s'engagèrent à favoriser de tous leurs efforts la création d'une confédération entre les États de l'Italie. Les clauses du pacte fédéral seraient déterminées par les représentants réunis de tous les États italiens, y compris l'Autriche ! « Les circonscriptions territoriales des États italiens qui n'étaient pas parties dans la dernière guerre, ne pouvant être changées qu'avec le concours des puissances qui ont présidé à leur formation et reconnu leur existence, les droits du grand-duc de Toscane, du duc de Modène et du duc de Parme sont expressément réservés. »

Ceci impliquait la réunion d'un congrès européen pour le règlement des questions qui restaient pendantes.

Le congrès européen était destiné au même sort que la Confédération italienne : il ne devait jamais se réunir.

Tandis qu'on annonçait pompeusement à l'Europe un nouveau congrès de Paris, Napoléon III préparait une évolution qui allait rendre cette assemblée impossible. Dans le courant de décembre, une brochure intitulée *le Pape et le Congrès* éclata comme une bombe. Elle était l'œuvre d'un publiciste fort connu, M. de la Guéronnière; mais tout le monde y vit la pensée de l'empereur. Non seulement on s'y prononçait contre la restitution de la Romagne au Saint-Père; mais, tout en admettant la nécessité du pouvoir temporel du pape, on y affirmait que le territoire de l'État pontifical devait être réduit à la moindre étendue possible, vu les conditions absolument exceptionnelles de son gouvernement. Il ne fallait au pape que Rome avec une banlieue de quelques centaines de mille âmes.

Le 31 décembre, Napoléon III écrivit à Pie IX pour lui conseiller nettement de renoncer à ses provinces insurgées (Ferrare, Bologne et la Romagne) et l'engager à demander aux puissances de lui garantir le reste de ses États. L'empereur n'allait pas officiellement aussi loin que la brochure lancée comme un ballon d'essai.

Pie IX, qui ne voulait ni de la présidence de la Confédération italienne ni des réformes que la France et l'Autriche même lui avaient demandées à Villafranca et à Zurich, était encore bien moins disposé à transiger sur la Romagne.

Le 1er janvier 1860, durant les réceptions officielles du jour de l'an, il fit une violente algarade au commandant de la garnison française, le général de Goyon, à propos de la brochure *le Pape et le Congrès*. Il qualifia cet écrit de monument insigne d'hypocrisie et d'ignoble tissu de contradictions.

Napoléon III avait pris son parti et cette impuissante colère ne l'arrêta point. Il venait de remplacer aux affaires étrangères le ministre Walewski, contraire à l'Italie, par un diplomate distingué, M. Thouvenel, favorable à la cause italienne (4 janvier 1860), changement auquel répondit bientôt, à Turin, la re-

prise de possession du ministère par M. de Cavour (17 janvier).

L'empereur était résolu à consentir aux annexions italiennes et à réclamer le prix de son consentement. Les larges compensations qu'obtenait le Piémont, à la place de cette Vénétie que Napoléon III lui avait promise, permettaient à la France de revendiquer à son tour une autre annexion, celle de la Savoie et de Nice, conformément aux conventions secrètes de 1858. Le nouveau royaume italien, fondé avec l'aide de la France, ne pouvait conserver des provinces françaises d'origine, de langue et de situation géographique.

Napoléon III pressentait de l'irritation en Europe et surtout en Angleterre, lorsque se réaliserait cette restitution à la France d'une partie de ses frontières démembrées en 1814, ceci après qu'il avait maintes fois protesté de ne chercher aucun agrandissement. Il préparait les moyens d'apaiser la mauvaise humeur anglaise.

Sous le nouveau ministère Palmerston, de même que sous le ministère Derby, l'empereur voyait, en effet, l'Angleterre partout inquiète et jalouse. En Égypte, elle s'efforçait d'entraver la grande entreprise de M. de Lesseps ; elle avait fait ordonner par la Porte ottomane au pacha d'Égypte de faire cesser les travaux commencés pour le percement de l'isthme de Suez. Notre ambassadeur à Constantinople, M. Thouvenel, avant d'être appelé chez nous au ministère des affaires étrangères, avait soutenu énergiquement M. de Lesseps et obtenu contre l'ambassade anglaise le concours des représentants des autres grandes puissances. L'opinion européenne était unanime en faveur de la réouverture de la grande voie du commerce antique.

La défense fut levée. Les travaux du canal furent repris : Port-Saïd fut créé sur la Méditerranée ; Ismaïlia, entre les deux mers ; Suez, sur la mer Rouge. Le public anglais commençait à blâmer l'opposition si peu motivée de son gouvernement. L'avenir du canal était désormais assuré.

A l'autre extrémité de la Méditerranée, au Maroc, l'Angleterre ne témoignait pas moins d'ombrages. Le gouvernement faible et désordonné de cet empire africain ne voulait ou ne pouvait empêcher les incursions de ses sujets sur la frontière de notre

province d'Oran ni sur le territoire des quelques places que l'Espagne possède sur le littoral marocain. L'Espagne demanda des satisfactions qui lui furent refusées et déclara la guerre. La France, sans déclaration de guerre à l'empereur du Maroc, envoya des troupes châtier les tribus marocaines qui avaient violé notre territoire. Le gouvernement anglais s'alarma de l'accord de la France et de l'Espagne ; il voyait déjà Gibraltar menacé, si les Espagnols mettaient la main sur Tanger et occupaient la rive africaine du détroit, avec l'appui de la France. Les Espagnols firent une courte et brillante campagne : ils gagnèrent une bataille et imposèrent leurs conditions à l'empereur du Maroc ; mais ils rassurèrent l'Angleterre en n'exigeant pas de cession de territoire.

Napoléon III, de son côté, tâcha de regagner l'opinion anglaise, en secondant de plus en plus activement l'Angleterre dans une entreprise où les armes de la France étaient associées avec les armes anglaises, au bout du monde, en Chine. Nous y reviendrons.

L'empereur toucha l'Angleterre encore plus à fond dans ses intérêts par une grande mesure économique. Il avait fait engager, dans les derniers mois de 1859, des négociations avec l'Angleterre pour un traité de commerce. Les pourparlers avaient été entamés, de notre côté, d'abord en Angleterre, par l'ancien saint-simonien Michel Chevalier, devenu l'un des chefs de l'école économique et libre-échangiste ; les bases avaient été arrêtées entre cet agent secret et M. Gladstone, chancelier de l'Échiquier (ministre des finances), assisté du célèbre économiste anglais Richard Cobden. Après quoi, l'affaire fut suivie à Paris entre M. Cobden et l'ambassadeur anglais lord Cowley, d'une part, et, de l'autre part, le ministre du commerce Rouher et M. Baroche, ministre des affaires étrangères par intérim en attendant l'arrivée de M. Thouvenel. Le ministre des finances, Magne, partisan du système protecteur, n'en savait pas plus que le public sur ce qui se préparait.

Le 5 janvier 1860, l'empereur adressa au ministre d'État, M. Achille Fould, une lettre qui exposait tout un système d'économie politique. Il y vantait les bienfaits du libre-échange,



tout en reconnaissant qu'avant de développer notre commerce extérieur par l'échange de nos produits avec ceux de l'étranger, il fallait améliorer notre agriculture et affranchir notre industrie de toutes les entraves intérieures qui la plaçaient, sous certains rapports, dans des conditions d'infériorité. Il expliquait ensuite ce qu'à son point de vue, il fallait faire en faveur de l'agriculture. Pour l'industrie, on devrait affranchir de tous droits les matières premières, faire des prêts aux industriels afin de les aider à perfectionner leur matériel, accélérer le plus possible l'exécution des nouveaux canaux, routes et chemins de fer. L'encouragement au commerce par la multiplication des moyens d'échange suivrait, comme conséquence naturelle, les mesures précédentes. L'abaissement successif de l'impôt sur les denrées de grande consommation, poursuivait-il, sera donc une nécessité, ainsi que la substitution de droits protecteurs aux prohibitions. Ces améliorations, concluait-il, pourraient être obtenues, d'une part, en appliquant à de grands travaux publics 160 millions restant disponibles sur le montant de l'emprunt contracté pour la guerre d'Italie (l'Italie nous remboursait une partie de nos frais, 60 millions) ; d'autre part, en suspendant provisoirement l'amortissement.

Bien qu'il y eût, dans cette longue élucubration, quelques vues peu pratiques, les données générales étaient acceptables. L'empereur semblait disposé à procéder avec prudence à la transformation de notre régime économique et, en concluant à l'utilité des traités de commerce avec les puissances étrangères, il n'annonçait la suppression des droits qu'à l'égard des matières premières. Il est vrai qu'une première question assez grave s'élevait à ce sujet : avec les cotons, que la France ne produit pas, Napoléon III qualifiait de matières premières les laines, alors un des produits les plus importants de ce qu'on peut nommer notre industrie rurale, et qu'il allait livrer sans réserve à la concurrence.

Le traité de commerce, ainsi annoncé, fut signé le 23 janvier avec l'Angleterre. Le désir de soutenir le ministère de lord Palmerston par un arrangement commercial agréable à l'opinion anglaise avait contribué à précipiter ce résultat. Lord

Palmerston, malgré tout, valait encore mieux pour Napoléon III que lord Derby.

Le traité n'était conforme, ni aux promesses que l'empereur avait faites précédemment aux Chambres, ni même à la lettre du 5 janvier. On n'allait pas jusqu'à l'entier libre-échange ; mais on entrait largement, sans la préparation promise, dans la voie de la concurrence. Il n'y avait pas seulement dégrèvement de ce que l'on qualifiait de matières premières : il y avait entrée en France d'une foule de produits industriels anglais, moyennant des droits qui ne devaient en aucun cas dépasser, quant à présent, 30 pour 100 de la valeur, puis, à partir du 1er octobre 1864, 25 pour 100. En deçà de ce maximum, notre gouvernement pouvait réduire les droits à son gré.

L'Angleterre, à son tour, s'engageait à recevoir en franchise un certain nombre de produits français et à réduire ses droits sur nos vins. Il devait y avoir égalité de traitement pour les navires des deux nations. Les deux puissances s'obligeaient à se faire profiter réciproquement de tout avantage qu'elles accorderaient à une puissance tierce : le tout, pour l'Angleterre, sauf la sanction du Parlement ; quant à la France, rien de pareil ; le dictateur du 2 Décembre, dans sa Constitution, s'était attribué plein droit de conclure les traités.

Le traité était conclu pour dix ans, puis devait continuer d'année en année, s'il n'était dénoncé.

D'après les débats qui avaient eu lieu, l'an passé, sur une loi de douanes, on pouvait s'attendre à une vive opposition dans le Corps Législatif.

Les Chambres s'ouvrirent le 1er mars. L'empereur débuta par des paroles de paix que confirma la réduction du contingent de 140,000 hommes à 100,000, en même temps qu'une large réduction de l'effectif sous les armes. Napoléon III annonça « un ensemble de mesures ayant pour but d'accroître le bien-être de ceux qui travaillent et de multiplier nos rapports commerciaux ». Le traité de commerce avec l'Angleterre était, dit-il, le premier pas dans cette voie. Il réclama le concours énergique des Chambres en faveur des lois destinées à faciliter l'application et les conséquences avantageuses du traité. Il promit que, malgré les

diminutions et les suppressions de droits, son gouvernement ne recourrait ni à de nouveaux impôts ni à de nouveaux emprunts. Il termina en assurant que la France ne souhaitait que « de développer en paix ses immenses ressources » et en affirmant cet axiome : — que, plus un pays est riche et prospère, plus il contribue à la richesse et à la prospérité des autres.

La discussion des projets de loi qui étaient la conséquence du traité de commerce, fut animée et prolongée parmi les députés. Le premier projet portait sur le tarif des matières premières. On se plaignit de ce que le gouvernement apportait à la Chambre un traité conclu et irrévocable, dont on n'avait plus à discuter que la mise en pratique. Les commissaires du gouvernement opposèrent aux réclamants le texte de la Constitution. On cita, dans le cours de ces débats, des chiffres remarquables sur les progrès de notre industrie et de notre commerce d'exportation sous le régime qu'on venait de changer. Pour la houille, depuis la Restauration, la production avait monté de 9 millions de quintaux à 79 ; pour la fonte, elle s'était élevée, de 2 millions de quintaux en 1826, à 8 millions 1/2 en 1857. Notre exportation, de 755 millions en 1847, s'était élevée, en 1858, à 1887 millions. La question était de savoir si la suppression ou la diminution des droits arrêterait ce progrès, comme le soutenaient les protectionnistes. On leur répondait que ce large développement ne s'était produit qu'après que l'on eut commencé à modérer l'exagération de la protection. Nous avons cité les chiffres du commerce général ; le commerce spécial de la France avec l'Angleterre, en 1858, avait monté à 587 millions. Quant à la navigation, les navires employés au commerce entre la France et l'Angleterre jaugeaient, en 1825, 151,000 tonneaux, dont 84,000 pour la part des bâtiments français. En 1858, les navires avaient jaugé 2,419,000 tonneaux, dont 703,000 seulement pour la France. Nous avions donc fait des progrès, mais dans une proportion incomparablement moindre que les Anglais.

Un des orateurs protectionnistes opposa l'empereur à lui-même. Un passage des œuvres de Napoléon III, datant de 1842, traitait de funeste la théorie de la liberté du commerce. Le rap-



porteur de la commission, M. Pouyer-Quertier, manufacturier rouennais, attaqua le traité avec véhémence. Le projet de loi sur les matières premières n'en fut pas moins accepté par 249 voix contre 4. Les protectionnistes n'émirent point un vote négatif qui ne pouvait rien contre le traité.

La grande querelle des protectionnistes et des libre-échangistes à propos du traité de 1860 devait plus d'une fois se renouveler dans les crises presque périodiques que subit le commerce. Il était inévitable que le brusque changement de régime causât bien des souffrances partielles. Toutefois, l'accroissement si considérable des relations avec l'Angleterre ne devait point, dans l'ensemble, nuire à la France, qui, si elle allait beaucoup importer, allait aussi beaucoup exporter. Non seulement nos viticulteurs, mais nos éleveurs de l'Ouest devaient jeter des masses de denrées en Angleterre. Nos industriels même, par de courageux et intelligents efforts, devaient arriver à lutter avec avantage sur bien des articles que varient notre goût et notre esprit inventif. En résumé, le traité pouvait mériter le blâme quant à la précipitation et à la forme, mais non quant à la tendance, qui était dans le cours progressif des choses.

Les diverses lois d'application furent successivement votées. Elles concernaient le rachat de quelques canaux, la construction de quelques chemins de fer secondaires, le commencement d'un réseau de chemins de fer en Algérie, la mise en valeur des marais, les travaux des routes départementales et des chemins vicinaux, le reboisement des montagnes, l'emploi aux travaux publics des fonds qui restaient de l'emprunt de guerre, enfin des prêts à l'industrie, afin de perfectionner son matériel. Ce dernier projet fut fort débattu et devait l'être ; il était peu pratique et l'exécution en devait être nécessairement insuffisante et arbitraire.

Le vote des lois qui dérivaient du traité de commerce fut suivi d'un débat très animé sur les affaires de la ville de Paris. Une loi était nécessaire pour autoriser les obligations que la ville, c'est-à-dire que son dictateur, M. Haussmann, voulait émettre afin de couvrir ses dépenses extraordinaires. La gigantesque entreprise de créer un nouveau Paris et les charges finan-

cières qui en résulteraient alarmaient tous les esprits prévoyants : M. Ernest Picard attaqua vivement, avec son bon sens spirituel et sa parole incisive, l'administration du préfet de la Seine; mais son succès de tribune n'empêcha pas le vote que la majorité n'osa refuser à l'empereur. Les Chambres avaient également voté, l'année précédente, une loi qui doublait la surface de ce Paris que, naguère, on trouvait déjà si grand! Toutes les communes ou parties de communes enveloppées dans l'enceinte des fortifications avaient été réunies à la Capitale. Ceci, du reste, avait été à prévoir dès la construction de l'enceinte.

Ce n'était pas seulement les finances de Paris, mais celles de l'État qui suscitaient de sérieuses préoccupations. Un député qui n'était point l'ennemi du gouvernement impérial, M. Larrabure, fit de la situation un tableau sincère et peu rassurant. Il montra l'accroissement constant des dépenses et de la dette. On avait dépensé, en quelques années, 2 milliards 274 millions en dehors des ressources normales. La conclusion du discours de M. Larrabure était que tous les budgets, depuis onze ans, se seraient soldés en déficit si l'on n'avait eu recours aux crédits extraordinaires. De plus, maintenant, on suspendait l'amortissement; on dépensait les sommes qui, dans l'état normal, devaient être mises de côté chaque année en vue du rachat de la dette.

Les affaires d'Italie excitèrent encore plus d'agitation dans les Chambres que le traité de commerce. Les passions cléricales se montrèrent plus violentes dans leur langage que les intérêts protectionnistes. L'empereur, dans son discours d'ouverture, s'était plaint des alarmes passionnées que manifestait une partie du monde catholique et de l'entier oubli des services qu'il avait rendus, lui qui, seul, depuis onze ans, soutenait à Rome le pouvoir du Saint-Père. Ces reproches de Napoléon III excitèrent de vives récriminations parmi les cléricaux des deux Chambres. Le Sénat n'osa accueillir les pétitions dont il était assailli en faveur du pouvoir temporel; mais, au sein du Corps Législatif, maints orateurs éclatèrent contre la connivence du gouvernement en ce qui regardait l'annexion de la Romagne.

Dans ce même discours qui avait tant mécontenté les cléri-

caux, Napoléon III avait exprimé ses regrets, plus ou moins sincères, sur ce que la pensée de Villafranca n'avait pu être réalisée.

Il reconnaissait, dans la situation présente, avoir donné à Victor-Emmanuel le conseil de répondre au vœu des provinces qui s'offraient à lui, sauf quelques réserves peu claires sur l'autonomie de la Toscane et sur les droits du Saint-Siège à respecter « en principe ». Ceci était la préparation à une révélation importante.

« Devant cette transformation de l'Italie du Nord, qui donne à un État puissant tous les passages des Alpes, il était de mon devoir, concluait l'empereur, de réclamer les versants français des montagnes. La France expose franchement la question aux grandes puissances ; elle a droit à une garantie indiquée par la nature elle-même. »

Le gouvernement anglais, quoiqu'il ignorât la convention secrète de 1858, aurait dû pressentir que les annexions italiennes détermineraient les annexions françaises. Il laissa voir, cependant, autant de désappointement et de colère que si ce que gagnait la France eût été perdu par l'Angleterre. Le ministre des affaires étrangère, lord John Russell, essaya de déterminer les puissances continentales à se concerter avec l'Angleterre pour s'opposer à cette modification de l'état territorial de 1815. Bien que l'Allemagne continuât de se montrer haineuse et inquiète, ces ouvertures furent mal accueillies. La Prusse ne voulut pas s'engager sur ce terrain. L'Autriche répondit amèrement qu'elle voyait l'annexion de la Savoie à la France du même œil que l'Angleterre avait vu l'annexion de la Lombardie au Piémont. La Russie ne trouva point d'objection à faire à ce qui lui paraissait une transaction régulière entre la France et le Piémont.

Le rôle du ministère whig devenait pire que n'avait été celui du ministère tory qu'il avait si fort attaqué ; sa conduite était injustifiable quant au fond des choses ; car l'Angleterre n'avait pas le moindre intérêt dans la question ; mais l'amour-propre des hommes d'État anglais était froissé ; ils se croyaient joués par Napoléon III, qui avait tant protesté de ne point viser à

élargir notre territoire, tandis qu'il avait en poche son traité secret de 1858. Napoléon III trouvait moyen de se donner tort dans la forme, quand même il avait raison dans le fond. Sa prétendue habileté avait été ici fort maladroite : l'honnêteté eût été plus habile. S'il n'eût rien promis, personne n'aurait eu un mot à dire.

Le 25 mars, le *Moniteur* annonça que le roi Victor-Emmanuel consentait à la réunion de la Savoie et de Nice à la France, sauf à s'entendre avec le gouvernement français sur les moyens de consulter les populations « sans nulle contrainte de leur volonté ».

Les deux provinces votèrent affirmativement à une immense majorité, Nice, le 15 avril, la Savoie, le 22. Il y eut un entraînement véritable en Savoie, où l'on se souvenait de s'être donné avec tant d'enthousiasme à la France de 92 ; il y avait eu un peu plus d'hésitation à Nice, la ville natale de Garibaldi, très attachée à cette liberté constitutionnelle qu'on n'avait pas dans la France impériale.

Au point de vue des origines, de la situation géographique, des intérêts et des relations naturelles, le comté de Nice, qui faisait primitivement partie de la Provence, était aussi français que la Savoie. La limite de la Gaule et de l'Italie avait été jadis à la Turbia, au-dessus de Menton.

Le second Empire nous rendait ainsi une partie de ces frontières naturelles que la première République nous avait données et que Napoléon Ier nous avait fait perdre. Napoléon III devait nous faire payer cher ce service !

Le 26 mars, le lendemain du jour où le *Moniteur* avait annoncé la signature du traité entre Napoléon III et Victor-Emmanuel, il y avait eu au Parlement anglais une explosion de reproches qui allaient jusqu'à la menace. Lord John Russell, qui n'avait point l'habitude des ménagements diplomatiques, fit pressentir une coalition européenne, si de pareilles questions d'annexion venaient à se renouveler.

Les coalitions n'étaient plus si faciles à refaire dans l'état où était l'Europe depuis la guerre de Crimée et ce n'était point là le péril que la France avait à redouter. Dans les discussions qui

suivirent, les radicaux et les hommes du libre-échange, M. Bright, M. Cobden et leurs amis, se séparèrent des whigs aussi bien que des tories. En réalité, le ministère anglais, malgré sa mauvaise humeur, n'avait point envie de rompre avec la France ; il était satisfait du traité de commerce et tenait à la coopération française en Chine, alors en pleine activité ; les rapports entre les deux gouvernements étaient devenus aigres ; mais, ni d'un côté ni de l'autre, on n'entendait les faire cesser.

Une note du *Moniteur*, du 1er juin, protesta contre l'accusation de viser à de nouveaux agrandissements. Peu de jours après, Napoléon III passa la frontière pour aller trouver à Bade le prince régent de Prusse et les principaux souverains allemands, qui, à l'exception de l'empereur d'Autriche, étaient là réunis en ce moment. Il s'évertua à les rassurer sur ses projets.

Les événements se précipitaient en Italie. Victor-Emmanuel et Cavour n'avaient point perdu de temps pour organiser constitutionnellement le nouveau royaume et le parlement de la haute Italie remplaçait à Turin le parlement piémontais. C'était déjà sans doute un grand résultat ; mais Napoléon III se faisait illusion en s'imaginant que le mouvement national et unitaire de l'Italie s'arrêterait à moitié chemin. Ce qui allait se faire devait dépasser, non seulement l'attente de Napoléon III, mais les espérances, sinon les désirs, de Victor-Emmanuel et de Cavour.

S'il y avait eu un gouvernement raisonnable et libéral à Naples, un royaume de la Basse-Italie eût sans doute prolongé plus ou moins son existence en face du nouveau royaume de la Haute Italie, avec le pape à Rome, entre les deux. Mais le changement de règne qui avait eu lieu récemment dans le royaume méridional n'y avait amené aucune amélioration sérieuse. Le jeune roi François II, circonvenu par les conseillers de son père, maintenait, à peu de choses près, le système de terrorisme établi sous le règne précédent ; la loi des suspects restait, en fait, la loi suprême de Naples et de la Sicile. Il y avait jusqu'à 180,000 suspects inscrits sur les registres de la police et soumis à la surveillance. C'était à peu près toute la classe éclairée du royaume. Depuis le commencement de l'année, on avait arrêté des milliers de citoyens pour de simples soupçons. Les Suisses

au service de Naples, qui formaient le noyau solide de l'armée, s'étant révoltés, le gouvernement napolitain travaillait à les remplacer par des mercenaires autrichiens.

La Sicile était encore plus durement opprimée que les provinces continentales. Toute saignante de 1848 et de 1849, elle recommença ses mouvements insurrectionnels. Le drapeau tricolore italien fut arboré sur divers points de l'île et les Siciliens lancèrent vers « leurs frères » de l'Italie du Nord un appel à la délivrance.

Les volontaires de l'an passé commencèrent à se reformer en Lombardie, à Gênes et ailleurs. La fermentation était partout. Les volontaires firent appel au héros de la guerre révolutionnaire, à Garibaldi, qui, après Villafranca, avait été organiser militairement la Romagne.

Dans la nuit du 5 au 6 mai, Garibaldi partit de Gênes avec un millier d'hommes d'élite, embarqués sur deux navires à vapeur qu'une compagnie de navigation s'était laissé enlever de bon gré. Le gouvernement italien avait fermé les yeux sur les préparatifs; il ne gêna en rien les bâtiments qui voguaient vers la Sicile; seulement, il empêcha un petit détachement jeté par Garibaldi sur le littoral toscan de pénétrer dans les provinces romaines. Garibaldi visait à la fois Naples et Rome; mais Victor-Emmanuel et Cavour ne voulaient permettre à aucun prix qu'on exposât l'Italie à une rupture avec l'empereur par un coup de main sur Rome.

Garibaldi débarqua heureusement à Marsala, protégé par la connivence de deux bâtiments anglais qui gênèrent les manœuvres des navires napolitains expédiés à la poursuite des volontaires. Ce qui se passa ensuite semble tenir des romans de chevalerie plus que de l'histoire; ou, du moins, de toute l'histoire moderne, la campagne des « Mille » ne rappelle que la campagne de Fernand Cortez. Les Mille, renforcés de trois ou quatre mille Siciliens, culbutèrent tout ce qu'ils rencontrèrent, arrivèrent en quelques jours jusqu'à Palerme, déjouèrent par d'habiles ruses de guerre les opérations que tenta pour les envelopper le nombreux corps d'armée qui occupait cette capitale; les Mille, enfin, pénétrèrent dans Palerme, soulevèrent d'un élan unanime

la population qui les attendait et terrifièrent si bien les 25 ou 30,000 soldats du roi de Naples, qu'ils les réduisirent à capituler et à évacuer la ville (27 mai — 6 juin). Garibaldi avait fait passer sa flamme héroïque dans l'âme de tout un peuple.

Victor-Emmanuel fut proclamé dans Palerme et dans l'île entière. Les nouvelles de Sicile avaient produit une vive impression en Europe. Les puissances continentales, qui avaient semblé indifférentes aux changements opérés dans le nord et le centre de l'Italie, témoignèrent beaucoup d'irritation de l'attaque contre le royaume de Naples. La Prusse, loin de se montrer sympathique à l'achèvement de l'unité italienne, parla, cette fois, de renouveler la triple alliance russe, autrichienne et prussienne. Le ministre des affaires étrangères de Russie, le prince Gortchakof, envoya une protestation très énergique en faveur des Bourbons de Naples. Napoléon III protesta aussi, mais avec embarras plutôt qu'avec colère. Les manifestations de la Russie et de la Prusse n'aboutirent du reste qu'à offrir au roi de Naples leur « appui moral ». Ce n'était pas assez pour arrêter Garibaldi.

Le roi de Naples, dans sa détresse, se résigna à invoquer la médiation de Napoléon III ; il promit de donner une constitution à ses sujets, de s'allier à Victor-Emmanuel et proclama dans Naples toutes les concessions qu'il put imaginer. « Il était trop tard. » C'est ce que répondit Napoléon III aux agents napolitains ; il les renvoya à Turin.

Ce n'est pas que l'empereur vît avec satisfaction ces grands coups qui bouleversaient toutes ses combinaisons; il avait bien voulu le royaume de la Haute Italie; mais il ne souhaitait aucunement l'unité de l'Italie sous Victor-Emmanuel. Il eût maintenant désiré de maintenir du moins le royaume de Naples sans la Sicile. On songeait autour de lui, en reprenant les traditions napoléoniennes, à remplacer les Bourbons par un Murat. Il n'avait point de parti pris là-dessus; mais il proposa à l'Angleterre de s'entendre pour empêcher Garibaldi de franchir le détroit de Messine et de marcher sur Naples.

L'Angleterre ne consentit pas. Le cabinet anglais était décidé à accepter l'unité italienne.

Victor-Emmanuel, cependant, pour complaire à l'empereur, écrivit à Garibaldi afin de le détourner de passer le détroit. Garibaldi désobéit et opéra sa descente en Calabre dans la première quinzaine d'août. Le roi était fort disposé à lui pardonner cette désobéissance et Cavour avait applaudi d'avance à la marche sur Naples, dans une lettre à l'amiral italien Persano, qui favorisait de son mieux les convois de ravitaillement de Garibaldi.

Garibaldi avançait rapidement à travers les provinces napolitaines, en soulevant les Calabres, la Pouille, la Campanie. Un des premiers engagements sur la côte de Calabre avait été signalé par la mort glorieuse d'un lieutenant français du héros italien. C'était l'ancien représentant du peuple Paul de Flotte, l'élu de Paris en 1850, qui était venu joindre les Mille.

Le roi François II ne se sentit pas en état de défendre sa capitale, qu'il évacua avec son armée. Il se retira à Gaëte. Garibaldi entra presque seul dans Naples, acclamé par toute cette grande cité, y compris ces ardents et mobiles lazzaroni qui avaient été longtemps l'appui de la royauté bourbonnienne (7 septembre).

Le Corps diplomatique, en majorité, avait suivi François II à Gaëte; mais les représentants de l'Angleterre et de la France n'avaient pas quitté Naples. Ceci indiquait que Napoléon III, aussi bien que le gouvernement anglais, avait maintenant pris son parti de la réunion de la haute et de la basse Italie en un seul royaume.

Parallèlement aux retentissantes péripéties de la guerre, s'étaient produits de secrets incidents politiques qui n'étaient pas de moindre importance. Au moment où Cavour applaudissait à l'expédition de Naples, il y avait pourtant une dissidence très grave, une véritable crise entre lui et Garibaldi. Le grand politique, tout en désirant le succès du héros, craignait que celui-ci, qui ne tenait compte d'aucun péril ni d'aucun obstacle, n'allât tout droit de Naples à Rome se heurter contre la garnison française. La situation alors devenait purement révolutionnaire et les conséquences échappaient à tout calcul.

Cavour cherchait avec anxiété comment prévenir un coup de main qui pouvait mener à une catastrophe. La situation des

États du pape lui en fournit les moyens. Napoléon III avait laissé le général Lamoricière, de républicain redevenu légitimiste et catholique ardent, aller prendre le commandement d'une petite armée catholique que se formait le Saint-Père. L'empereur ne méconnaissait pas les graves inconvénients de l'occupation de Rome par nos troupes et pensait à les en retirer lorsque le pape aurait à sa disposition une force militaire de quelque consistance ; mais il arriva que cette petite armée papale, composée de gens de tous pays, prit, sous l'influence d'un état-major de légitimistes français, des allures non seulement contre-révolutionnaires, mais anti-impérialistes et nettement royalistes. On y bravait presque autant le gouvernement français que le nouveau gouvernement italien, auquel on adressait de téméraires provocations.

Napoléon III était donc fort indisposé contre ce qui se passait à Rome. Cavour se hâta d'en profiter. Il envoya deux des hommes les plus distingués de l'Italie, le ministre Farini et le général Cialdini, trouver à Chambéry l'empereur, qui était venu visiter nos deux nouveaux départements de Savoie et de Haute-Savoie. Les envoyés italiens représentèrent à Napoléon III que leur roi allait être dépopularisé et bientôt emporté par le mouvement italien, s'il ne se mettait à la tête des populations pour continuer l'œuvre de l'unité italienne. La question était de savoir si l'œuvre serait poursuivie par la Révolution ou par les forces régulières d'une monarchie nationale. Ce qui restait au pape au nord des Apennins, les Marches et l'Ombrie, était maintenant en insurrection et aux prises avec l'armée de Lamoricière. Il était impossible d'empêcher les populations de la Romagne, de la Toscane et le reste d'aller au secours de leurs voisins et de leurs frères, et il était tout aussi impossible de faire cesser l'état purement révolutionnaire où se trouvait le royaume de Naples, si l'armée royale italienne ne se portait vers les provinces napolitaines et ne les rattachait au royaume d'Italie. Il fallait pour cela mettre la main sur les Marches et l'Ombrie, en passant sur le corps à l'armée de Lamoricière.

Napoléon, après avoir longtemps réfléchi, aurait répondu : « Fate, mà fate presto ! » (Faites ; mais faites vite !) On a con-

testé avec raison cette réponse; elle n'était pas dans son caractère. Il écouta en silence, ne s'engagea point, mais ne détourna pas l'Italie d'agir. C'était tout ce qu'il fallait au roi et à Cavour (fin août).

Le gouvernement italien avait commencé par protester contre la formation d'une armée « étrangère » dans l'État romain; puis il réclama le désarmement immédiat « des mercenaires étrangers ». Le ministre du pape, le cardinal Antonelli, refusa en termes virulents. Cavour adressa aux puissances un memorandum où il annonçait que les troupes royales italiennes entraient dans les Marches et dans l'Ombrie pour y rétablir l'ordre et y protéger les populations. Rome et son territoire seraient respectés (12 septembre).

Sans perdre un jour, deux fortes colonnes italiennes marchèrent en avant. Le 18 septembre, la petite armée de Lamoricière fut mise en déroute par le général Cialdini. Lamoricière se retira dans Ancône. Cialdini vint l'y assiéger. Tout s'écroulait autour de Lamoricière. Ce hardi général d'Afrique, malgré toute son énergie, fut réduit à capituler dès le 29.

La Russie et la Prusse protestèrent de nouveau et, cette fois, appuyèrent leur protestation par le retrait de leurs ambassadeurs de Turin. Napoléon III ne crut pas pouvoir se dispenser d'en faire autant. Victor-Emmanuel et Cavour s'en inquiétèrent peu; ils comprenaient bien que c'était affaire de forme. L'action du gouvernement français se borna à employer notre garnison de Rome, un peu renforcée, à maintenir dans l'obéissance du pape les deux provinces romaines du sud. Viterbe, Orvieto et d'autres villes avaient commencé d'y proclamer Victor-Emmanuel, à l'exemple de leurs voisins de l'Ombrie.

On eut quelque anxiété en Italie et même en France, quand on apprit que les empereurs de Russie et d'Autriche et le prince régent de Prusse venaient d'avoir une entrevue à Varsovie (21—26 octobre). Était-ce la Sainte-Alliance qui se reformait? On fut bientôt rassuré. L'ambassadeur français en Russie avertit son gouvernement que le tsar lui avait protesté qu'il voulait faire « de la conciliation et non de la coalition ». Alexandre II n'accorda point à l'Autriche son concours pour re-

commencer la guerre. La Prusse n'y était pas plus disposée, surtout quand la Russie s'y refusait.

Tandis que les monarques conféraient sans résultat, la révolution italienne continuait d'agir, mais maintenant sous la direction royale. Les troupes du roi entraient, à la fois par terre et par mer, dans les provinces napolitaines. Un retour offensif de l'armée du roi de Naples, restée maîtresse de la ligne stratégique de Gaëte à Capoue, avait favorisé les plans de Cavour en arrêtant Garibaldi sur les bords du Vulturne. Les volontaires avaient encore livré de brillants combats ; mais ils n'étaient pas assez fortement organisés pour emporter Gaëte ni même Capoue, dès que leurs adversaires étaient enfin résolus à défendre les derniers refuges de la royauté bourbonnienne. L'arrivée des troupes régulières italiennes trancha la question. Les troupes du roi de Naples, d'échec en échec, furent refoulées sur Gaëte, pendant que, dans tout le royaume, on votait la réunion à l'Italie une et indivisible sous Victor-Emmanuel.

Après le général Cialdini, Victor-Emmanuel en personne était venu joindre Garibaldi. Le roi fit son entrée dans Naples, ayant à son côté le héros révolutionnaire (7 novembre). L'accord, cependant, était loin d'être complet entre eux. Le roi éprouvait pour Garibaldi une sympathie et une reconnaissance très sincères, mais ne pouvait lui laisser, sur le royaume conquis par les Mille, cette dictature révolutionnaire que Garibaldi eût souhaité garder un temps, non par ambition personnelle, mais dans l'intérêt de ses vues sur Rome. Le héros, obligé de s'arrêter dans son impétueuse carrière, refusa les titres, les honneurs, la fortune que lui offrit le roi dont il avait si largement étendu le royaume : il se retira dans la petite île de Caprera, entre la Corse et la Sardaigne, pour attendre là, en cultivant quelques arpents de terre sur un rocher, le moment d'aller délivrer Rome et Venise.

L'armée italienne avait entrepris le siège de Gaëte. Napoléon III, à cette occasion, retomba dans de nouvelles contradictions. Pour faire prendre au sérieux ses protestations contre ce qu'il avait permis d'accomplir, il ne reconnut pas le blocus de Gaëte et fit protéger cette place par notre escadre, en inter-

disant aux Italiens de l'attaquer par mer. L'Angleterre, afin de se rendre agréable à l'Italie aux dépens de la France, se hâta de protester contre le refus de reconnaître le blocus. C'était une maladresse que de donner cet avantage au gouvernement anglais; car cette bizarre situation ne pouvait se prolonger. En janvier 1861, Napoléon III, sur les instances de Cavour, se décida à retirer sa flotte, « par respect, dit-il, pour le principe de non intervention ». Il eût mieux valu le respecter tout de suite, si l'on devait finir par là. L'ex-roi François II fut, bientôt après, obligé de capituler et s'embarqua sur un navire français pour aller chercher un asile dans Rome.

L'Italie était faite, moins Rome et Venise.

Les impressions, en France, furent très diverses. Le monde décembriste et impérialiste était fort étonné, troublé, désorienté. Les exploits de Garibaldi enthousiasmaient les républicains et la jeunesse. Les esprits politiques admiraient profondément Cavour. Les anciens libéraux alliés aux cléricaux étaient aussi déroutés que les impérialistes et ne cachaient pas leur mauvaise humeur de ces nouveautés extraordinaires, qui submergeaient leur opposition d'académie et de salons. Les cléricaux étaient furieux de ce qu'ils nommaient la trahison de l'empereur. Ils ne gardaient plus aucune mesure dans les mandements épiscopaux, dans les pamphlets ni dans les journaux.

Le pouvoir ménagea encore les évêques; mais il frappa rudement les journaux; beaucoup reçurent des avertissements; plusieurs furent supprimés, en tête le fameux *Univers* qui, peu soucieux de la légitimité, était le type de l'ultramontanisme laïque et traînait à sa remorque le clergé. Sa maxime bien connue lui ôtait le droit de se plaindre : — « Quand je suis le plus faible, disait M. Veuillot aux républicains et aux libéraux, je vous demande la liberté, parce que tel est votre principe ; mais, quand je suis le plus fort, je vous l'ôte, parce que tel n'est pas le mien. » Plus fort que lui la lui ôtait et il devait venir un temps où les républicains n'admettraient plus qu'on eût droit à réclamer la liberté de tuer la liberté.

Au milieu de ces agitations, devant le mouvement des esprits suscité par les grands événements du dehors, Napoléon III

avait cru nécessaire de faire quelque chose de nouveau à l'intérieur et de flatter l'opinion par des concessions plus ou moins effectives.

Le 24 novembre 1860, avait paru un décret portant que le Sénat et le Corps législatif voteraient une adresse annuelle en réponse au discours de la Couronne. Les commissaires du gouvernement, dans la discussion de cette adresse, donneraient aux Chambres toutes les explications nécessaires sur la politique extérieure et intérieure. Les comptes rendus des séances des Chambres, rédigés sous l'autorité des présidents, seraient adressés à tous les journaux. En outre, les débats seraient insérés en entier dans le journal officiel, *le Moniteur*. Enfin, des ministres sans portefeuille défendraient devant les Chambres les projets de lois, de concert avec les commissaires du conseil d'État.

C'était un lambeau du régime parlementaire qui reparaissait : la discussion sur l'ensemble de la politique et la publicité des débats législatifs dans une certaine mesure, mais sans aucune sanction parlementaire ni responsabilité ministérielle, sans liberté de la presse et avec le maintien de la candidature officielle à outrance.

Les impérialistes purs, à l'apparition du décret, s'étaient inquiétés du « libéralisme » de l'empereur ; mais une circulaire de Persigny, qui venait de rentrer au ministère de l'intérieur, attesta qu'on n'entendait point relâcher les liens qui garrottaient les journaux ; seulement on annula les avertissements donnés avant le décret. Un précédent ministre de l'intérieur, le duc de Padoue, avait fait dresser secrètement par des préfets, en 1859, une liste de suspects dans tous les départements. Persigny conserva ces listes, qui devaient être tenues au courant et modifiées selon les circonstances nouvelles. On a retrouvé celle de Paris en 1870.

La session des Chambres s'ouvrit le 4 février 1861. Le discours de l'empereur annonça un budget en équilibre, quoique l'on eût abandonné 90 millions sur la recette par suite du traité de commerce. Dans un exposé de la situation que publia le gouvernement, on fut bien obligé de donner des explications

sur ce que n'avait pas expliqué l'empereur. On avait compensé les 90 millions perdus par 26 millions enlevés à l'amortissement, par des augmentations d'impôts et par cet accroissement de recettes qui avait recommencé depuis la paix, et encore l'équilibre du budget était-il fictif ; en dehors du budget ordinaire, les expéditions lointaines, en Chine et ailleurs, sur lesquelles nous reviendrons, avaient exigé des crédits extraordinaires.

La question italienne souleva de nouveaux orages. L'empereur avait été peu explicite : il paraissait blâmer pour la forme ce qu'il avait laissé faire. Les cléricaux enchérirent sur la session précédente ; ils firent au Sénat une bruyante levée de boucliers. Le gendre du roi d'Italie, le prince Napoléon, répondit à leurs premières attaques par un grand discours où il revendiquait sans ménagement le droit révolutionnaire contre le droit divin et contre les traités de 1815 ; il réclamait pour l'Italie Rome, sa capitale, en laissant au pape le Vatican et ses dépendances, le quartier de la rive droite du Tibre, qu'on nomme la Città Leonina.

Ce fut une vraie tempête dans ce Sénat si longtemps muet. L'ancien ministre de l'intérieur, Billault, ne réussit pas sans peine à faire rejeter deux amendements en faveur du pouvoir temporel et à obtenir qu'on s'en remît à la sagesse de l'empereur. Il n'y eut qu'une majorité de 79 voix contre 61.

Au Sénat, on conservait des ménagements dans la forme ; au Corps législatif, l'opposition cléricale ne se refusa aucunes violences de langage. On injuria Victor-Emmanuel. « La guerre d'Italie, s'écria le député Keller, c'est l'exécution du testament d'Orsini. »

Les républicains, les Cinq, répondirent en demandant qu'on retirât les troupes françaises de Rome. Le gouvernement fit du juste milieu ; il passa entre les deux amendements contraires qui réclamaient, l'un, la défense de la souveraineté temporelle par la France, l'autre, l'évacuation de Rome.

L'adresse fut votée, au Corps législatif, par 213 voix contre 131. Jamais pareille opposition ne s'était vue depuis le rétablissement de l'Empire ; mais la plupart des opposants n'avaient repoussé l'adresse que parce que le gouvernement se montrait,

non seulement trop italien, mais trop libéral à leur gré depuis l'acte du 24 Novembre.

Ces âpres débats eurent de retentissants échos dans le clergé et suscitèrent de nouvelles démonstrations hostiles. Il y eut quelques appels comme d'abus, quelques poursuites peu efficaces ; mais un acte beaucoup plus sérieux fut, avant la fin de l'année, la suppression du comité central de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Cette grande association, fondée, sous la monarchie de Juillet, dans des intentions uniquement pieuses et charitables, était devenue une arme redoutable entre les mains du parti clérical ; ses groupes, répandus dans toute la France et même à l'étranger, ressortissaient tous à un comité directeur qui devenait international. Le pouvoir brisa cette organisation et ne laissa subsister les groupes qu'en leur interdisant toute affiliation entre eux.

Parallèlement à la session des Chambres françaises, avait commencé la session du nouveau parlement italien, sorti des élections générales qui s'étaient opérées des Alpes piémontaises à l'extrémité de la Sicile. M. de Cavour avait, de nouveau, tenté de négocier secrètement avec le Saint-Père. Pie IX, qui, malgré ses emportements, gardait un fond de sentiments italiens, avait paru un moment ébranlé ; mais son ministre Antonelli s'était jeté à la traverse et avait tout fait rompre. Cavour, alors, déclara nettement au parlement que l'Italie devait avoir Rome pour capitale, mais qu'on ne pouvait y entrer sans l'aveu de la France. — « Il faut, ajouta-t-il, que la masse catholique n'y voie pas l'asservissement de l'Église à l'État. L'indépendance du souverain pontife n'en doit pas être diminuée. » Il exposa, à diverses reprises, comment il entendait la séparation de l'Église et de l'État ; on supprimerait les concordats en même temps que le pouvoir temporel et on laisserait l'Église se gouverner comme elle l'entendrait, en dehors de l'autorité politique. Il résumait cette conception dans la formule : « L'Église libre dans l'État libre. »

Il songeait à Venise en même temps qu'à Rome et travaillait à isoler l'Autriche pour l'heure inévitable où la lutte se renouvellerait entre le royaume d'Italie et l'empire autrichien à l'occa-

sion de la Vénétie. Il s'efforçait de gagner la Prusse en l'engageant à faire en Allemagne, contre l'influence autrichienne, ce que le Piémont avait fait en Italie. Le prince régent de Prusse venait de succéder à son frère sous le nom de Guillaume Ier (2 janvier 1861). Cavour lui envoya le général La Marmora, l'ancien commandant du corps d'armée piémontais de Crimée; le négociateur italien fut bien accueilli, sans résultat positif; mais il suffisait pour le moment à Cavour d'avoir ouvert la question.

Le nouveau roi de Prusse, à son avènement, avait prononcé des paroles à la fois religieuses et guerrières, comme s'il se croyait appelé à un double rôle militaire et protestant. Le point de vue religieux devait être plus tard bien dominé par l'autre.

Les Chambres prussiennes s'étaient réunies en même temps que les Chambres françaises et italiennes; un amendement fut présenté à l'adresse de la Chambre des députés de Prusse par le chef de la gauche, du parti qui a pris le nom de libéral-national, M. de Vincke. Il y affirmait que ni la Prusse ni l'Allemagne n'étaient intéressées à contrarier la consolidation du nouvel état de choses en Italie. Un autre député, M. de Duncker, déclara que le but de l'amendement était de détourner l'Italie de la France pour l'amener à l'alliance prussienne.

Le ministre Schleinitz se tint sur la réserve, en disant toutefois que le gouvernement prussien ne pouvait conseiller à l'Autriche de renoncer à la Vénétie.

L'amendement fut voté.

Cavour suivait alors avec Napoléon III une autre négociation dont il espérait un succès plus prochain. Il tâchait d'obtenir de l'empereur la reconnaissance du royaume d'Italie et l'évacuation de Rome par les troupes françaises, sauf à garantir la sécurité du pape. L'empereur y était disposé, moyennant l'engagement, de la part du gouvernement italien, d'empêcher toute attaque contre Rome et moyennant la reconnaissance du droit qu'aurait le pape d'avoir une armée de volontaires catholiques. La première épreuve de ce système avait mal réussi. Cavour, néanmoins, ne se fût point arrêté à cette difficulté.

Les pourparlers continuaient à Paris, durant les dramatiques

débats dont le parlement italien fut le théâtre. Un véritable duel politique était engagé entre Cavour et Garibaldi. Cavour rendait pleine justice au libérateur de la Sicile et de Naples, tout en redoutant ses élans impétueux. Le héros n'était pas aussi équitable envers l'homme d'État. Garibaldi avait contre Cavour deux griefs qui le remplissaient d'amertume. Né à Nice, d'une famille d'origine génoise, il ne pouvait pardonner au chef du ministère d'avoir donné sa ville natale à la France : il ne lui pardonnait pas davantage d'avoir arrêté sa marche sur Rome et sur Venise, et maintenant de licencier son armée de volontaires en fondant les meilleurs éléments dans l'armée régulière. Du fond de sa retraite de Caprera, il avait lancé contre le cabinet de Turin les plus violentes protestations. Le cœur gonflé de ressentiments, il venait prendre sa place au parlement à Turin. A propos du licenciement des volontaires, il se déchaîna contre le ministère et l'accusa d'avoir exposé l'Italie à la guerre civile, « à une guerre fratricide ».

Cavour se montra plus grand que jamais en se dominant et en exposant avec modération les raisons décisives qui avaient obligé le gouvernement italien à céder Nice comme la Savoie et à ne pas laisser subsister, organisée à part, une armée de volontaires qui semblait une menace de renouvellement immédiat de la guerre malgré l'Europe.

L'âme généreuse de Garibaldi ne fut pas insensible à ce grave et noble langage. Le héros se calma, tout en insistant pour qu'on maintînt ce qui restait de son armée méridionale. Cavour ne pouvait faire cette concession. Le parlement lui donna raison; Garibaldi, sous l'influence personnelle du roi, consentit à une entrevue particulière avec le ministre et promit de ne pas compromettre le gouvernement vis-à-vis de la France ni vis-à-vis de l'Autriche. Cavour, de son côté, assurait qu'on ne renonçait pas plus à Venise qu'à Rome. C'était une question de temps et de moyens (avril 1861).

Cavour l'emportait ; mais il était épuisé par les prodigieux efforts des deux dernières années, par des travaux et des émotions au-dessus des forces humaines. Il fut pris d'une maladie inflammatoire à la fin de mai. Il ne put assister à la fête qui

inaugura le royaume d'Italie par la remise des drapeaux à l'armée, fête dont il était le promoteur et dont son absence troubla la joie. Il mourut le 6 juin.

La douleur fut immense en Italie, l'impression profonde en Europe. Cavour avait si bien fondé son œuvre, qu'elle devait se soutenir et s'achever après lui, quoiqu'il fût de ces hommes qu'on ne remplace pas. Sa perte, cependant, n'était pas seulement un malheur pour l'Italie, mais aussi pour la France. Il avait donné pour base à sa politique l'alliance française, et l'influence que, dans la haute position qu'il avait acquise, il eût exercée sur l'Europe aurait peut-être prévenu de grandes calamités. C'était le seul homme qui eût quelque ascendant sur l'esprit à la fois incertain et téméraire de Napoléon III et il n'en eût jamais fait qu'un bon usage.

Napoléon III rendit à ce grand homme un dernier hommage en accordant, aussitôt après sa mort, à Victor-Emmanuel la reconnaissance du royaume d'Italie jusque-là restée en suspens. L'Angleterre nous avait devancés à cet égard depuis trois mois ; les petits États en avaient fait autant ; les grandes puissances suivirent, moins l'Autriche.

La réunion des membres épars de l'Italie en un seul corps, en un État qui, bien qu'incomplet, avait déjà 22 millions d'âmes, l'introduction de ce nouvel État entre les grandes puissances européennes était l'événement international le plus considérable de l'Europe depuis le démembrement de la Pologne. Quelles en seraient les conséquences pour la France, initiatrice de ce grand fait? La France y avait regagné sa frontière des Alpes : le reste dépendait de la politique que suivrait son gouvernement vis-à-vis de cette nation incomplète qui visait naturellement à se compléter et dont les intérêts en Europe n'avaient rien de contradictoire avec les nôtres.

CHAPITRE VIII

SECOND EMPIRE (SUITE). — LES EXPÉDITIONS LOINTAINES. — GUERRE DE CHINE. — ÉTABLISSEMENT DE COCHINCHINE. — EXPÉDITION DE SYRIE. — GUERRE DU MEXIQUE.

(1857. — 1867.)

Le second Empire, après ses deux grandes guerres d'Europe, poursuivit une série d'expéditions aux deux bouts du monde, partie sous l'influence de cette pensée générale qui le dominait : le désir d'occuper l'opinion, de la détourner des affaires intérieures ; partie, par des causes et dans des vues diverses.

Antérieurement à la guerre d'Italie, Napoléon III s'était déjà engagé, à côté de l'Angleterre, dans une querelle avec la Chine. Ce vaste et antique Empire, prodigieuse fourmilière d'hommes, qui contient une population plus que décuple de celle de la France et plusieurs villes doubles de Paris, avait atteint, vers le dix-septième siècle, son plus haut degré de puissance et de civilisation. Depuis, il avait été s'affaiblissant ; les ressorts de cet immense organisme semblaient usés ; la décadence militaire, surtout, était complète. Ce peuple, qui avait tout inventé, ne perfectionnait plus rien et, depuis deux siècles, se tenait en dehors de tous les progrès qui s'accomplissaient sur le reste du globe. Sans s'avouer son infériorité, la Chine redoutait et méprisait à la fois les étrangers et s'efforçait de leur fermer toutes ses frontières de terre et de mer. Elle se considérait comme un monde capable de se suffire à lui-même.

La Russie, par terre, et l'Angleterre, par mer, avaient, toutefois, travaillé avec persévérance à franchir ces barrières. Le

gouvernement chinois ne montrait pas la fermeté soutenue et n'obtenait pas l'obéissance et la fidélité sans réserve qu'exigeait ce blocus volontaire que prétendait s'imposer une vaste monarchie. Le commerce anglo-indien avait pénétré par les ports méridionaux de la Chine. Et quel commerce! l'empoisonnement continu d'un peuple. Les négociants anglais de l'Inde, exploitant le goût des Chinois pour l'opium, introduisaient des quantités énormes de cette dangereuse substance, et la passion, la fureur de l'ivresse opiacée, envahissant de plus en plus ces populations, produisaient parmi elles des ravages pires que ceux de l'alcoolisme chez les Occidentaux les plus adonnés à ce vice.

Le gouvernement chinois se réveilla devant l'excès du mal. Il fit jeter à la mer tout ce que contenaient d'opium les entrepôts anglo-indiens du port de Canton. Il s'ensuivit une guerre où les Chinois, incapables de résister à l'organisation militaire et maritime moderne, furent réduits à se soumettre aux exigences des Anglais. Un traité, signé à Nanking, le 29 août 1842, ouvrit cinq ports de la Chine au commerce anglais; les autres nations maritimes de l'Europe et les États-Unis d'Amérique réclamèrent et obtinrent les mêmes droits (octobre 1843).

Il ne s'agissait plus là de l'opium, mais du commerce général. Un traité de commerce et de navigation fut conclu entre la France et la Chine, le 24 septembre 1844. Un des articles autorisait la construction d'églises et d'écoles chrétiennes sur le territoire des cinq ports. Un édit de l'empereur de la Chine autorisa les chrétiens indigènes à pratiquer leur culte sur ce territoire. En ce qui concernait les missionnaires catholiques, s'ils pénétraient dans l'intérieur de l'Empire, le gouvernement chinois se réservait le droit de les arrêter, mais s'engageait à les remettre entre les mains de leurs consuls respectifs. Le gouvernement de Juillet maintenait ainsi, mais dans des limites raisonnables, ce protectorat du christianisme en Orient, que la France nouvelle avait hérité de l'ancienne monarchie et qui était, au point de vue politique, un principe d'influence, mais aussi une source de graves embarras.

La situation de la Chine, cependant, allait s'aggravant. Une grande insurrection éclata contre la dynastie tartare qui gou-

vernait, depuis plusieurs siècles, l'Empire chinois. Ce qu'on apprit en Europe des éléments religieux et sociaux très complexes qui s'agitaient parmi les masses insurgées, les vues qu'on attribuait à leur principal chef, semblaient annoncer un renouvellement total de la Chine et suscitaient une vive attente. C'était une illusion; la révolte des Taï-Pings n'était pas destinée à s'organiser ni à fonder quoi que ce fût; ses succès momentanés, sa lutte de plusieurs années, ne devaient aboutir qu'à des ravages et à des ruines.

La Chine eut à la fois la guerre civile et la guerre étrangère. Un nouvel empereur, Irlien-Foung, monté au trône en 1850, témoigna des sentiments beaucoup plus hostiles aux étrangers que n'avait fait son père. Notre traité de commerce fut mal exécuté. Un missionnaire français fut mis à mort. C'était une violation de la convention par laquelle le gouvernement chinois s'était interdit de faire plus que d'expulser les missionnaires qui tenteraient leur propagande dans l'intérieur de l'Empire.

Un incident de peu d'importance, la saisie d'une barque de nationalité contestée, renouvela, d'autre part, les démêlés entre la Chine et l'Angleterre. Les Anglais rouvrirent les hostilités. L'amiral Seymour attaqua la grande ville maritime de Canton. Les Chinois, si mal outillés qu'ils fussent pour la guerre, résistèrent opiniâtrément. L'amiral anglais finit par être obligé d'abandonner une entreprise entamée avec des forces tout à fait insuffisantes (novembre 1856 — janvier 1857).

Le pacifique négociateur de notre traité de commerce avec l'Angleterre, M. Cobden, proposa, contre l'agression de lord Seymour, une motion de blâme qui fut adoptée par la Chambre des Communes. Lord Palmerston s'opiniâtra et, la Chambre ayant été dissoute, les électeurs donnèrent la majorité au belliqueux ministre. Il fut décidé que l'Angleterre enverrait 5,000 soldats avec un plénipotentiaire. Napoléon III résolut d'expédier aussi un plénipotentiaire qui se concerterait avec l'anglais. La Russie et les États-Unis avaient pareillement des différends avec la Chine; la France et l'Angleterre les engagèrent à se joindre à elles; mais ces deux États interdirent à leurs plénipotentiaires de coopérer à l'emploi de la force.

La révolte de l'Inde retarda les opérations projetées contre la Chine et confirma le gouvernement chinois dans sa résistance.

Néanmoins, dans le courant de l'année, la rivière de Canton fut bloquée par les escadres alliées : la division navale française de l'Indo-Chine, commandée par l'amiral Rigault de Genouilly, avait été renforcée et avait joint les Anglais. L'attaque de Canton fut reprise, à la fin de décembre, avec des moyens d'action mieux préparés.

Après avoir emporté les positions avancées, les alliés pénétrèrent dans la ville le 5 janvier 1858. Cette immense cité tomba au pouvoir de 5,000 Anglais et de 13 ou 1400 Français. Que pouvaient des fusils à mèche et des arcs aux mains d'une cohue contre nos armes perfectionnées et notre tactique ? On s'entendit avec les plénipotentiaires russe et américain sur les conditions à exiger des Chinois ; on laissa une petite garnison à Canton et l'on dirigea les escadres vers le golfe de Pé-Tchi-Li, afin de pénétrer dans le Peï-Ho, le fleuve sur lequel est située la capitale de l'Empire, Pékin. Le 20 mai, on s'empara des forts du Peï-Ho, écrasés par les projectiles des marines alliées. Les escadres remontèrent le fleuve jusqu'à Tien-Tsin, à trois marches de Pékin.

Le gouvernement chinois céda. Ses envoyés vinrent trouver nos plénipotentiaires à Tien-Tsin ; le traité de paix fut signé le 27 juin. La Russie et l'Amérique avaient profité de nos succès militaires, tout en ne prenant part qu'à l'action diplomatique. La Russie venait d'obtenir, la première, un traité qui accordait la liberté du culte à tous les chrétiens chinois et la libre circulation des missionnaires dans tout l'Empire : les agents diplomatiques russes qui auraient des réclamations à présenter seraient admis temporairement à Pékin.

L'Amérique, après la Russie, avait traité aux mêmes conditions.

Le gouvernement chinois s'obstinant à ne pas recevoir d'ambassade en résidence permanente à Pékin, la France et l'Angleterre renoncèrent à l'exiger. Cinq nouveaux ports étaient ouverts au commerce étranger. Les stipulations relatives aux chrétiens étaient répétées d'après le traité russe. Les Français

en Chine ne devaient être régis que par les lois françaises. La Chine s'obligeait à une indemnité de guerre.

L'accommodement fut de courte durée. Les Anglais, en 1857, avaient ouvert les hostilités pour un grief de très peu d'importance; en 1859, la guerre recommença pour une question d'étiquette. Des ambassadeurs français et anglais étaient chargés de porter à l'empereur de la Chine la ratification du traité de Tien-Tsin. Il avait été annoncé que les envoyés se rendraient par Tien-Tsin à Pékin. Lorsque l'amiral anglais Hope, précédant les ambassadeurs qu'il devait escorter jusqu'à Tien-Tsin, se présenta devant l'embouchure du Peï-Ho, les Chinois, qui avaient réparé leurs forts, refusèrent l'entrée de la rivière. Le gouvernement chinois ne refusait pas de recevoir les ambassadeurs à Pékin; mais il ne voulait point qu'ils arrivassent par cette route où les armes étrangères lui avaient infligé un échec récent; il prétendait se les faire amener par un autre chemin. Les ambassadeurs anglais et français, d'accord avec l'amiral Hope, repoussèrent cette exigence comme un affront et décidèrent qu'on s'ouvrirait par la force le passage du Peï-Ho. Les fortifications du Peï-Ho avaient été beaucoup améliorées depuis l'année précédente et l'artillerie chinoise fut mieux servie. L'attaque tentée par les canonnières anglaises fut repoussée avec perte (25 juin 1859). Un de nos navires de guerre et un petit détachement français avaient été engagés dans l'affaire avec les Anglais.

Quand on reçut cette nouvelle en Europe, la guerre d'Italie était finie; Napoléon III voulait donner des gages à l'Angleterre. Il n'avait été jusqu'alors en Chine que l'auxiliaire des Anglais; il allait maintenant prendre un rôle plus considérable, surtout quant à l'armée de terre. En dehors de la question de l'alliance anglaise, nous avions, dans le haut Orient, des intérêts nouveaux et il importait à la France d'y maintenir son renom. Nous venions, pour la première fois, de conclure un traité avec le Japon (9 octobre 1858). Nous avions obtenu, pour nos commerçants, droit de résidence dans la capitale, Yeddo, et à Osaca, avec le libre exercice de la religion chrétienne. Nous aurions désormais un agent diplomatique à Yeddo et des

agents consulaires dans plusieurs ports japonais ouverts au commerce français, nos nationaux ressortissant à leurs consuls.

D'autre part, nous avions commencé un très important établissement en Cochinchine et nous visions à imposer un traité, avec des cessions de territoire, à l'empereur d'Annam, souverain de la Cochinchine. Il nous était donc nécessaire d'avoir une situation imposante dans la haute Asie.

Napoléon III décida d'envoyer le général de division Cousin de Mautauban avec un corps de 10,000 hommes. Ce général arriva à Hong-Kong, le 26 février 1860.

Les plénipotentiaires anglais et français expédièrent à Pékin un ultimatum qui ne fut point accepté. Les alliés firent voile vers le nord de la Chine et occupèrent l'île de Chusan, à l'embouchure du grand fleuve le Yang-Tse-Kiang dans la mer Jaune (21 avril). De Chusan, les alliés se portèrent dans le golfe de Pé-Tchi-Li, où les troupes furent débarquées (mai-juin). L'effectif du corps français dépassait à peine 8,000 hommes. Les Anglais avaient fait un grand effort ; ils avaient plus de 12,000 soldats, dont 1,300 cavaliers. C'était peu toutefois pour pénétrer au cœur de cet énorme Empire ; mais l'état d'anarchie où la Chine était tombée favorisait l'invasion étrangère. Les rebelles Taï-Pings avaient pris et saccagé plusieurs des principales cités ; d'autres grandes villes de la côte députaient vers les généraux français et anglais pour les prier de les aider à se défendre contre ces hordes dévastatrices.

Comme dans la première expédition et plus à fond cette fois, l'objectif des alliés était la route de Pékin par Tien-Tsin et, par conséquent, avant tout, l'ouverture du Peï-Ho. Les Chinois avaient accumulé les moyens de résistance et un gros corps de Tartares couvrait les forts. Ces descendants des conquérants de la Chine, auxquels appartenait la dynastie régnante, étaient restés l'élément militaire de l'Empire ; ils furent chassés de leurs camps retranchés par nos troupes de débarquement, françaises et anglaises ; plusieurs des forts furent emportés d'assaut ; Tartares et Chinois avaient d'abord lutté avec courage ; mais la mort de leur général leur fit tomber les armes des mains ; les fortes positions qui leur restaient furent abandonnées ou rendues par

capitulation (août 1860). La journée décisive du 21 août livra aux alliés plus de 500 pièces de canon. Dès le 26, les alliés arrivaient par eau à Tien-Tsin. Le gouvernement chinois, qui, avant l'attaque du Peï-Ho, avait mis à prix la tête des plénipotentiaires et des généraux alliés, essaya d'arrêter les vainqueurs par des négociations illusoires, afin de se donner le temps d'organiser la défense de Pékin. Les alliés reconnurent le piège et marchèrent en avant. Le gouvernement chinois fit alors des propositions qui parurent plus sérieuses. Des parlementaires français et anglais furent envoyés aux plénipotentiaires chinois, pour convenir des mesures préliminaires.

Les pourparlers couvraient une trahison. L'armée tartare, concentrée en avant de Pékin, préparait une surprise contre les troupes alliées. Le général Montauban et le général anglais Grant, avertis à temps, prirent brusquement l'offensive, tournèrent et mirent en déroute les masses de cavalerie et d'infanterie qu'ils avaient devant eux. L'artillerie chinoise tomba en notre pouvoir (18 septembre). Malheureusement, plusieurs de nos parlementaires étaient restés dans les mains de l'ennemi et avaient été emmenés prisonniers à Pékin.

Les généraux alliés poursuivirent et assaillirent l'armée ennemie dans les positions où elle s'était retirée. Cette fois, les Tartares soutinrent le renom d'intrépidité qui est acquis à leur race. 25,000 ou 30,000 cavaliers, armés d'arcs et de lances, se jetèrent impétueusement sur le petit corps français et faillirent l'accabler sous le nombre ; mais notre artillerie et notre fusillade firent parmi eux de sanglantes trouées : l'arrivée des Anglais nous dégagea ; la cavalerie tartare une fois balayée, l'infanterie (une vingtaine de mille hommes) se défendit bravement ; mais l'infériorité de son armement rendait inutile sa supériorité numérique ; elle fut rompue avec un grand carnage. Cette journée fut appelée la bataille de Pa-li-kao, du nom d'un pont du grand canal qui joint le Peï-Ho à Pékin (21 septembre).

L'ennemi avait perdu 3,000 hommes, les alliés pas plus de 50. Cela dit tout sur l'inégalité des armes et de l'habileté à s'en servir.

L'Empire chinois, dans sa désorganisation, n'avait pu opposer aux envahisseurs que 50 à 60,000 hommes. Leur défaite le

forçait de rouvrir les négociations ; néanmoins, par une obstination qui eut de fatales conséquences, le frère de l'empereur de la Chine, chargé de traiter, refusa de rendre préalablement les parlementaires français et anglais arrêtés contrairement au droit des gens. Les alliés avancèrent sur Pékin, avec 8,000 soldats à peine, moitié français, moitié anglais. Ils n'étaient plus qu'à six kilomètres de la capitale chinoise et apercevaient de loin, pardessus ses longues murailles, ses nombreux et bizarres monuments. A la nouvelle que l'armée tartare s'était retirée sur la résidence impériale appelée le Palais d'Été, à dix kilomètres de Pékin, on se porta de ce côté. Ni les Tartares, ni la cour impériale, n'avaient attendu les alliés. On pénétra dans le palais. Ce n'était pas un édifice unique, un Versailles ; c'était, à la suite du palais principal, où résidait l'empereur, toute une série de pavillons, de pagodes, de galeries, semés au bord des lacs, au milieu d'admirables jardins qui couvraient l'horizon à perte de vue. Il y en avait ainsi pendant quatre lieues. Les premiers qui entrèrent dans ces lieux féériques furent éblouis comme par une vision des *Mille et une Nuits*. Dans ces constructions de marbre blanc, aux toits de tuiles vernies, étaient amoncelées des richesses incalculables en métaux précieux, en pierreries, en jade et autres roches les plus rares, en soieries, en émaux, en bronzes ; la valeur matérielle de ces trésors était encore bien au dessous de l'immense intérêt qu'offrait, au point de vue de l'art et de la science, cette multitude prodigieuse de statues, de peintures, de vases, de meubles sculptés et laqués, de manuscrits anciens.

Un prince éclairé, contemporain de Louis XIV, l'empereur Kang-Hi, avait réuni là une foule de monuments de l'antiquité chinoise, les œuvres les plus remarquables de l'art étrange, original, ingénieux, qui avait signalé les époques les plus florissantes de la Chine et qui avait baissé depuis, avec des documents inappréciables pour l'histoire de l'Asie ; le peuple chinois, au contraire des Indiens, avait toujours eu le goût de l'histoire.

Les objets qui parurent les plus précieux comme curiosités furent mis à part, d'après l'ordre des généraux français et anglais, pour être offerts, les uns à l'impératrice et à l'empereur, les

autres à la reine d'Angleterre. Le reste fut livré à un pillage universel. On déchira, on brisa ce qu'on ne pouvait emporter. On devait bientôt faire pis encore! Quand on sut que nos parlementaires avaient été l'objet de traitements d'une odieuse cruauté et que plusieurs d'entre eux y avaient succombé, le plénipotentiaire anglais lord Elgin, d'accord avec le général Grant, ordonna l'incendie et l'entière destruction du Palais d'Été. Le plénipotentiaire et le général français refusèrent de s'associer à cet acte d'inconcevable barbarie par lequel on prétendait punir une conduite perfide et barbare. Cet acte, cependant, s'accomplit, du moins quant au palais principal et à ses alentours. Les trésors accumulés pendant des siècles par une vieille civilisation furent anéantis en quelques heures par les représentants de la moderne civilisation européenne. Étrange manière de porter le progrès et d'apprendre le respect de l'humanité aux Orientaux! les Chinois donnaient aux étrangers un nom analogue à ce nom de barbares, que les Grecs et les Romains appliquaient dédaigneusement aux autres peuples. On s'y prenait mal pour amener la Chine à de meilleurs sentiments envers l'Europe!

Ce grave incident avait montré les alliés en désaccord. Les Anglais eussent voulu pousser la guerre à outrance et renverser l'empereur de la Chine, qui s'était enfui en Tartarie; le plénipotentiaire français voulait la paix et le général Montauban refusa d'entrer de vive force dans Pékin, ainsi que le proposait le général anglais. Le gouvernement chinois avait offert le paiement immédiat d'une forte indemnité aux parlementaires français et anglais survivants et aux familles de ceux qui avaient péri captifs ; il avait, comme garantie de ses intentions pacifiques, livré à nos troupes une des portes de Pékin. Les Anglais consentirent à contre-cœur. Les ambassadeurs français et anglais allèrent en grande pompe signer les traités dans la capitale avec le frère de l'empereur, investi de pleins pouvoirs à cet effet (24-25 octobre).

Les Français quittèrent Pékin et bientôt après la Chine.

Cette expédition extraordinaire et romanesque n'a pas eu de grandes conséquences pour la France. Le souvenir du Palais

d'Été assombrit l'histoire d'une campagne honorable au point de vue militaire. Soit insuffisance d'articles d'échange, soit que nos négociants n'aient point assez porté leurs vues de ce côté, le commerce de la France avec la Chine n'a pas pris jusqu'ici une extension bien considérable.

Une autre entreprise, commencée, vers le même temps que la guerre de Chine, dans une région voisine de cet Empire, devait avoir, avec moins de retentissement, des suites beaucoup plus importantes pour nous. C'était notre établissement en Cochinchine.

Des deux presqu'îles de l'Inde, la plus grande, à l'Occident, autrefois disputée entre les Français et les Anglais, était tombée entièrement sous la domination de l'Angleterre. Les Anglais avaient mis le pied dans l'autre presqu'île, celle de l'Orient, en s'emparant de la côte de Birmanie et en occupant l'excellente position maritime de Singapour, qui commande le détroit entre l'extrémité sud de la presqu'île et le grand archipel indien. La moitié de la presqu'île orientale qui touche à la Chine formait ce qu'on appelait l'Empire d'Annam, composé de trois régions, dont deux, la Cochinchine et le Tonkin, étaient sous la domination directe du chef de cet Empire ; la troisième région, le Cambodge, avait un roi vassal. Ces populations sont qualifiées d'indo-chinoises à cause de leurs affinités avec les Chinois. Leur gouvernement montrait les mêmes ombrages que celui de la Chine vis-à-vis des Européens et de la propagande chrétienne : il se signalait par d'impitoyables persécutions, sans tenir compte d'aucunes remontrances diplomatiques. Ce furent encore là les missionnaires et leurs plaintes qui attirèrent les armes françaises.

Les missionnaires firent valoir, outre leurs griefs, les avantages commerciaux qu'offriraient ces contrées si l'on y pénétrait. L'Espagne, qui a de sérieux intérêts dans la haute Asie par la possession de l'archipel des Philippines, s'entendit avec la France contre le gouvernement annamite ; deux missionnaires espagnols avaient été récemment décapités en Cochinchine. Une division navale française que commandait le vice-amiral Rigault de Genouilly, renforcée par un bâtiment

espagnol et par quelques soldats envoyés des Philippines, entra, le 30 août 1858, dans la baie de Tourane, sur la côte nord de la Cochinchine. Les forts de la baie furent enlevés à peu près sans résistance et occupés par un petit corps franco-espagnol. L'armement de ces forts était meilleur qu'en Chine; mais les hommes n'avaient pas su ou voulu s'en servir.

La saison des pluies interrompit les opérations, qui se rouvrirent au commencement de février 1859. La capitale de l'Empire d'Annam, Hué, est située sur la rivière de même nom, à peu de distance de la baie de Tourane; mais les abords de cette place parurent trop difficiles. Au lieu de l'attaquer, on fit voile vers le sud de la Cochinchine, sur les confins du Cambodge; on entra dans l'embouchure du fleuve de Saïgon et l'on s'empara de tous les forts qui défendent et l'entrée et l'intérieur de ce fleuve. Beaucoup d'artillerie et un grand nombre de navires restèrent en notre pouvoir. Les Annamites s'étaient là défendus plus résolument qu'à Tourane. Saïgon est, comme Tourane, une excellente position maritime et le pays environnant offre la plus belle culture et la plus riche végétation. On fit sauter la citadelle de Saïgon; mais on garda un fort à l'entrée du fleuve et on laissa dans l'embouchure une subdivision navale. L'amiral annonça au ministre de la marine que Saïgon deviendrait le centre d'un immense commerce; riz, coton, sucre, tabac, bois de construction, nombreux cours d'eau, tout y abonde. Il faudrait, affirmait l'amiral, y revenir et n'en plus sortir, dès qu'on aurait des forces suffisantes.

Les troupes de l'empereur d'Annam essayèrent en vain de nous chasser des postes que nous gardions dans la baie de Tourane et à l'entrée de la rivière de Saïgon. Dans un de ces combats, ils mirent en ligne contre nos soldats dix éléphants de guerre. Le climat ardent et humide était plus à redouter pour nous que les forces militaires du monarque indien, quoique ses milices fussent assez régulièrement organisées.

La guerre de Chine, qui absorbait l'attention du ministère de la marine et nos ressources dans le haut Orient, retarda nos progrès en Cochinchine. Saïgon, cependant, fut réoccupé, déclaré officiellement possession française et son port, ouvert à

toutes les nations amies, commença bientôt de réaliser ce grand mouvement commercial prédit par le chef de notre expédition.

La guerre de Chine une fois terminée, notre escadre, renforcée sous les ordres du vice-amiral Charner, recommença d'opérer en 1861, avec un corps de débarquement de 3,000 soldats français. Les Annamites avaient élevé des lignes de fortifications qui nous resserraient dans Saïgon. Les lignes de Ki-Hoa furent emportées d'assaut (24-25 février 1861) ; puis la prise de la place fortifiée de Mytho (13 avril) nous permit de nous étendre dans la Basse Cochinchine. Nos succès décidèrent le roi de Cambodge à rejeter la suzeraineté de l'Annam pour se placer sous la nôtre.

Il nous arriva de France un nouveau renfort de 2,000 soldats et nous commençâmes d'organiser des troupes indigènes à notre service. C'était la première application du seul système qui pût rendre exécutable un grand établissement. Les citadelles de Bien-Hoa et de Vinh-Long tombèrent ensuite dans nos mains (21 novembre 1861 — 22 mars 1862) et la Cochinchine méridionale nous fut entièrement soumise. L'empereur d'Annam, menacé dans le nord de cette région et jusque dans sa capitale Hué et ne pouvant plus recevoir les approvisionnements de riz de la basse Cochinchine, se décida à traiter avec le contre-amiral Bonard, successeur de l'amiral Charner. Par un traité signé le 5 juin 1862, l'empereur Tu-Duc promit une indemnité de guerre de 24 millions et céda à la France trois des quatre provinces qu'elle avait conquises en Cochinchine, celles de Bien-Hoa, de Giading et de Mytho (un million d'habitants), en recouvrant seulement la province de Vinh-Long. Il nous cédait de plus l'île de Poulo-Condor, ouvrait au commerce de la France et de l'Espagne, dans la Haute Cochinchine et le Tonkin, les trois ports de Tourane, de Balat et de Quangan et nous accordait la libre navigation sur tout le parcours du Mé-Kong, ou fleuve de Cambodge, puissant cours d'eau qui descend des montagnes de la Chine occidentale à travers tout l'Empire d'Annam. La liberté religieuse était accordée aux chrétiens et l'empereur d'Annam s'interdisait de céder à quelque puissance

que ce fût aucune partie de son territoire sans l'aveu de la France. L'Espagne n'avait pas réclamé de cession territoriale.

L'amiral Bonard organisa d'une manière fort intelligente et les troupes et l'administration indigènes qui fonctionnent sous la direction française.

L'acquisition de la Cochinchine, comme auparavant celle de l'Algérie, rencontra chez nous l'opposition des esprits contraires aux établissements coloniaux. Napoléon III fut un moment sur le point d'abandonner presque entièrement la seule de ses entreprises lointaines qui fût réellement dans l'intérêt de la France ; il faillit restituer les trois provinces à l'empereur d'Annam en 1864. Il n'alla pas jusqu'au bout dans ce retour en arrière que rien ne justifiait.

Non seulement nous n'abandonnâmes point nos nouvelles possessions ; mais il nous fallut promptement en dépasser les limites. La province de Vinh-Long, que nous avions rendue à l'Annam, et les deux provinces voisines de Chaudoc et de Hatien étaient devenues un foyer de brigandages, de pirateries, d'agressions continuelles contre nos possessions, agressions tour à tour suscitées et désavouées par le gouvernement annamite, qui ne savait faire ni la paix ni la guerre. Le gouverneur de la Cochinchine française, le vice-amiral La Grandière, voyant toutes ses réclamations inutiles, réclama formellement la cession de ces trois provinces. Sur le refus de l'empereur Tu-Duc, 1,200 soldats français et 400 soldats indigènes passèrent la frontière et occupèrent sans résistance les chefs-lieux des trois provinces.

Les populations, délivrées du brigandage et de l'anarchie, ne nous opposèrent aucune résistance. L'empereur Tu-Duc négocia, n'accepta pas nos conditions, mais ne fit pas la guerre.

Le gouvernement annamite allait se désorganisant. En 1869, le Tonkin s'insurgea contre l'empereur Tu-Duc. Ce pays n'avait été conquis par la dynastie annamite qu'en 1802 et ne pouvait souffrir ses dominateurs. Le Tonkin, bien plus riche et plus peuplé que la Cochinchine (il a 10 millions d'habitants),

abondant en richesses minérales, avec un sol fertile etun climat relativement tempéré et habitable pour les Européens, confine aux meilleures provinces de la Chine occidentale, à la féconde région du Yun-Nan. Le principal cours d'eau du Tonkin, le Hong-Kiang ou fleuve Rouge, qui descend du Yun-Nan, est destiné à devenir une voie commerciale bien plus importante que celle du Mé-Kong ou fleuve de Cambodge, dès que le Tonkin sera dans des mains intelligentes. Le Yun-Nan est un marché de 50 à 60 millions d'hommes.

Nous ne pouvons qu'indiquer ici les événements qui débordent l'époque dont nous exposons maintenant les fastes. Deux Français, le négociant Dupuis et le lieutenant de vaisseau Garnier, comprirent l'avenir qui s'offrait à nos intérêts nationaux; avec le concours des mandarins chinois du Yun-Nan, qui, par suite de circonstances particulières, appelaient, au lieu de les repousser, les relations européennes, ils tentèrent d'ouvrir le fleuve Rouge à notre navigation. Le gouvernement annamite s'y opposant, Garnier et Dupuis, avec une poignée de Français, chassèrent les fonctionnaires et les soldats de Tu-Duc et s'emparèrent du bas Tonkin, de tout le delta du fleuve Rouge, grâce à l'hostilité des populations contre le gouvernement annamite.

L'empereur Tu-Duc, voyant s'écrouler son Empire, se reconnut le vassal de la France, comme avait fait le roi de Cambodge. On lui restitua le bas Tonkin, sous notre suzeraineté comme le reste; mais, tandis que le roi de Cambodge observe fidèlement ses engagements envers nous, les continuels manques de foi de notre nouveau vassal et l'impossibilité de tirer parti du Tonkin et de son beau fleuve avec un pareil intermédiaire entre nous et les populations rendent inévitable l'administration directe du Tonkin, aussi bien que de la basse Cochinchine, par les gouverneurs français ou, tout au moins, l'expulsion des Annamites.

Il dépend de la France de trouver là quelque compensation pour la perte de cette autre Inde que voulait nous donner, au dix-huitième siècle, le grand Dupleix, et un large équivalent de ce que sont Java et les autres îles de la Sonde pour les Hollandais, avec le commerce de la Chine occidentale en plus.

Ces quelques mots sur les affaires de l'Inde nous ont mené par delà l'histoire du second Empire; le traité par lequel l'empereur d'Annam a reconnu la suzeraineté de la France est de 1874.

Ajoutons seulement qu'à l'intérêt commercial, en ce qui regarde l'Indo-Chine, se joint maintenant un intérêt d'un autre ordre : l'art et l'histoire ont gagné à notre établissement dans ces contrées une découverte extraordinaire. Sur les confins de la Cochinchine et du Cambodge, au delà des forêts, dans un lieu aujourd'hui désert, appelé Ang-Kor, on a trouvé les ruines d'une vaste cité, les restes de temples et de palais immenses, des kilomètres de murailles couvertes de sculptures d'un art qui rappelle et tout au moins égale celui des principaux monuments de l'Inde anglaise. Ce sont les vestiges de la puissance du peuple Khmer, qui paraît avoir été une branche des Aryas de l'Inde et avoir importé dans ces régions un mélange de brahmanisme et de bouddhisme, vers l'époque où le bouddhisme régnait dans l'Indoustan. L'empire des Khmers florissait durant les premiers siècles de notre Moyen Age. Depuis son écroulement, la civilisation indo-chinoise a baissé.

Tandis que nous nous établissions dans le haut Orient, un autre avenir se préparait pour nous au cœur de l'Afrique par les progrès qu'un homme supérieur, le colonel Faidherbe, faisait faire à notre colonie du Sénégal.

Dans une autre partie du monde, l'Océanie, nous avions acquis récemment la Nouvelle-Calédonie, île bien située entre l'Australie, la Nouvelle-Zélande et notre archipel de Taïti. Enfin le Négus (roi d'Abyssinie) avait cédé à la France le port de Zulla (l'Adulis des anciens), à l'extrémité de la mer Rouge, en face d'Aden ; bonne position dont nous n'avons rien fait encore.

Durant l'année où nous entrâmes à Pékin, nos drapeaux s'étaient montrés simultanément aux deux bouts de l'Asie, en Syrie en même temps qu'en Chine. Depuis la paix de 1856, le désordre avait continué dans l'empire ottoman, qui n'avait pas su mettre à profit les succès de la guerre de Crimée pour se raffermir et remédier à ses énormes abus. Le fanatisme musulman s'était ravivé au bruit de la révolte de l'Inde contre les

Anglais. Les « vrais croyants » s'étaient imaginé que leurs nombreux frères de l'Inde allaient relever la domination musulmane au centre de l'Asie et que ce serait partout le signal de la destruction des « infidèles ». Des troubles éclatèrent en Syrie, dans ces montagnes du Liban qui sont occupées, partie par des chrétiens catholiques de rite latin, les Maronites, partie par les Druses, population singulière qui n'est ni chrétienne, ni musulmane, ni juive, et qui professe une religion bizarre et obscure. Les Druses se jetèrent sur les Maronites et saccagèrent cruellement leurs bourgades, avec la complicité ouverte des fonctionnaires et des soldats turcs. Les massacres se prolongèrent au delà du Liban, jusque dans la grande ville de Damas. Notre ancien ennemi d'Algérie, Abd-el-Kader, qui vivait là retiré avec une pension du gouvernement français, s'interposa avec autant d'énergie que d'humanité et arracha à la fureur des musulmans un grand nombre de chrétiens (mai-juin 1860).

Napoléon III vit là l'occasion de donner au clergé, en protégeant les chrétiens de Syrie, quelque compensation des affaires italiennes. Le clergé rêvait un royaume catholique en Syrie, le rétablissement de l'ancien royaume latin de Jérusalem. Le gouvernement français fit appel aux autres puissances et proposa à l'Angleterre d'envoyer des troupes anglo-françaises rétablir l'ordre en Syrie.

L'Angleterre consentit, d'assez mauvaise grâce, à laisser la France expédier des soldats, sans y joindre les siens, mais en renforçant sa station navale dans ces parages et en obtenant l'engagement que l'occupation française ne durerait pas au delà de six mois. La Turquie protesta. Les autres puissances laissèrent faire. Un corps français débarqua à Beyrouth (16 août 1860). Les Turcs se résignèrent à coopérer très peu sincèrement avec nous ; on punit quelques chefs et bon nombre d'acteurs subalternes ; la plupart des meneurs échappèrent ; la France n'obtint pas des puissances qu'on rétablît un régime antérieur où un chef maronite avait eu le gouvernement de la montagne sous la suzeraineté du sultan. La Porte ottomane consentit à nommer un gouverneur chrétien du Liban, mais pris hors du pays. Elle désigna un Arménien et les Français partirent (mars 1861).

Des diverses expéditions que nous venons de résumer, celle de Syrie et même celle de Chine n'avaient pas une grande importance pour la France : on ne pouvait guère encore qu'entrevoir les suites avantageuses que promettait l'établissement de Cochinchine et qui préoccupaient médiocrement Napoléon III. Ces opérations d'Asie n'étaient pour lui que des diversions ; mais il était alors très occupé d'une entreprise qui le passionnait et qui avait une bien autre portée et devait avoir de bien malheureuses conséquences. La trop fameuse question du Mexique s'était engagée dans l'année qui suivit la campagne de Chine.

Pour comprendre le drame confus et lugubre de la guerre du Mexique, il faut avoir quelques notions de l'état de ce pays depuis qu'il avait échappé à la monarchie espagnole.

Les conditions nationales et sociales des nouvelles républiques de l'Amérique espagnole, et du Mexique en particulier, n'avaient pas le moindre rapport avec celles de l'Amérique anglaise, devenue les États-Unis. Au lieu d'une race européenne compacte, il y avait là des Espagnols d'origine et des métis d'Espagnols et d'Indiens, dominant sur un nombre plus considérable d'Indiens, d'indigènes, c'est-à-dire d'anciens Mexicains ; quelques uns de ceux-ci étaient retombés à l'étage sauvage ; une masse d'autres étaient réduits, sous les propriétaires espagnols ou métis, à une sorte de colonat agricole qu'on pouvait qualifier de demi-servage. Un clergé très riche et fort peu moral, une armée fort mal disciplinée, dont les chefs tantôt s'entendaient avec le clergé pour dominer le pays, tantôt se querellaient avec lui, un parti libéral qui opposait des idées françaises et américaines aux maximes rétrogrades du clergé et aux tendances dictatoriales des chefs militaires, tels étaient les principaux éléments de la discordante société mexicaine. L'armée multipliait *les pronunciamentos*, les révolutions de caserne. Les gouvernements se culbutaient les uns sur les autres. Un général, Iturbide, s'était fait empereur ; on l'avait renversé ; il avait voulu recommencer ; on l'avait fusillé. Tantôt des assemblées gouvernaient ; tantôt des dictateurs. Les troubles étaient continuels et les luttes politiques servaient de prétextes à maints brigandages. Il n'y avait point de sécurité pour les étrangers

qui venaient s'établir ou commercer au Mexique et leurs griefs suscitaient fréquemment les réclamations des gouvernements européens. Sous Louis-Philippe, si peu belliqueux, en 1839, nous avions été obligés de faire la guerre à l'un de ces dictateurs mexicains que nous mentionnions tout à l'heure, Santa-Anna. Après avoir pris, perdu, repris quatre ou cinq fois le pouvoir, il ne fut définitivement renversé qu'en 1855.

Alors apparut un personnage tel qu'on n'en avait pas encore vu dans les révolutions mexicaines. C'était l'avocat Benito Juarez, Indien de race. Probe, désintéressé, énergique, persévérant, patriote dévoué, n'ayant aucun des vices trop communs parmi ses compatriotes, il visait à faire cesser l'anarchie, à supprimer les privilèges exorbitants du clergé et de l'armée : il projetait l'abolition de la main-morte, qui concentrait le quart, sinon le tiers du territoire dans les mains du clergé. Il fut l'inspirateur d'une Constitution qui établit l'égalité des cultes et l'état civil, et qui supprima les juridictions exceptionnelles des privilégiés.

Le parti clérical et le parti des chefs militaires s'unirent pour abattre la Constitution dans la capitale, à Mexico, par un coup de main. Juarez, avec l'Assemblée nationale, se retira dans une autre ville et la guerre civile continua (1857-1858). Un chef de bande, Miramon, proclamé président à Mexico par quelques soi-disant notables, fit argent de toutes mains et conclut deux traités extrêmement onéreux, l'un avec l'Espagne, l'autre avec un banquier suisse, nommé Jecker; Miramon admettait par là, au nom du Mexique, des créances véreuses à un taux fort exagéré. Cette affaire, à cause de ses suites, doit être signalée à son origine.

Miramon ne put se maintenir longtemps à Mexico : le gouvernement légal eut le dessus et Juarez rentra dans la capitale avec l'Assemblée nationale.

Quel était l'intérêt de l'Europe et spécialement de la France, qui avait beaucoup de ses nationaux établis au Mexique?

La plupart des Français qui habitaient le Mexique étaient favorables à Juarez. Ils souhaitaient qu'on aidât ce gouvernement qui tâchait de se réorganiser, qu'on lui donnât du temps

pour régler ses relations avec l'Europe et pour acquitter ses dettes envers nos nationaux. Malheureusement, il n'en était pas de même de nos agents officiels. Ceux-ci s'étaient liés avec le parti clérical et avaient eu le tort de reconnaître le gouvernement d'aventuriers qui s'était emparé de la capitale, tandis que le pouvoir légal de Juarez était soutenu par la grande majorité du pays. Ce tort, partagé d'ailleurs par les autres représentants européens, faisait à nos agents, vis-à-vis de Juarez, une position difficile qu'aggravèrent leurs procédés malveillants.

Pendant ce temps, des émigrés mexicains prêchaient en Europe la restauration d'une monarchie dans leur patrie. Napoléon III n'était que trop disposé à les écouter : il nourrissait depuis longtemps le rêve d'intervenir dans le Nouveau Monde et d'y opposer la race latine à la race anglo-saxonne, qualifications sur lesquelles il y a bien des réserves à faire au point de vue historique: il entendait par là établir une monarchie au Mexique afin d'arrêter l'accroissement des États-Unis, qui avaient déjà pris des provinces mexicaines, le Texas et la Californie. Il ne prétendait pas rendre gratuitement ce service au Mexique; il songeait à se faire, à son tour, céder une province, la Sonora, riche en mines d'or. Ce rêve qui flottait, comme bien d'autres, dans son imagination, prit consistance devant les discordes des États-Unis. Le Nord et le Sud, les abolitionnistes et les esclavagistes, s'acheminaient à cette grande guerre civile qui éclata avant la fin de 1861. L'homme du 2 Décembre n'aimait pas la grande république américaine et l'espoir de la voir se fendre en deux lui agréait fort. Cela semblait faciliter singulièrement l'intervention au Mexique.

Avant même d'être empereur, le prince-président avait été très entouré par les émigrés mexicains, qui, bientôt après, gagnèrent la nouvelle impératrice en la flattant de la gloire de restaurer la religion et la monarchie au Mexique. Une autre influence, pour des motifs qui n'avaient rien de politique, poussait vivement l'empereur dans le même sens : c'était celle du duc de Morny. Ce grand organisateur du coup d'État, trop adonné à ses plaisirs, trop peu laborieux pour se donner les embarras du mi-

nistère et satisfait de se cantonner dans la présidence du Corps législatif, n'en gardait pas moins son crédit sur le maître qui était son ouvrage. Toujours à l'affût de spéculations lucratives, il s'était secrètement associé à ce banquier suisse, à ce Jecker qui avait une grosse créance sur le Mexique; il le fit naturaliser Français, afin qu'il y eût moyen de soutenir ses réclamations.

Pour la future monarchie, il fallait trouver un monarque. Les émigrés mexicains suggérèrent à Napoléon III l'idée de demander ce monarque à l'Autriche. L'empereur François-Joseph avait un frère, l'archiduc Maximilien, qui avait été vice-roi de la Lombardo-Vénétie quelque temps avant la guerre d'Italie. Il y avait montré de bonnes intentions dans la tentative impossible de réconcilier les Italiens avec la domination autrichienne. Napoléon III entra vivement dans le projet d'envoyer Maximilien régner au Mexique; il s'imagina que l'Autriche verrait là une sorte de compensation à ses pertes.

Juarez fournit malheureusement un prétexte à l'hostilité de notre gouvernement impérial. A bout de ressources, il suspendit pour deux ans l'exécution des conventions par lesquelles le Mexique avait affecté le revenu de ses douanes au paiement de ses créanciers étrangers (17 juillet 1861). La France, l'Angleterre et l'Espagne rompirent avec le Mexique. Notre *Moniteur* exposa un ensemble de griefs qui ajoutait à l'acte dont Juarez était responsable de graves sujets de plaintes remontant précisément à ce prétendu gouvernement opposé à Juarez, que nos agents avaient reconnu (novembre 1861).

Les trois puissances en différend avec le Mexique n'avaient pas les mêmes visées. L'Espagne, comme Napoléon III, visait à envoyer un monarque au Mexique; mais, tandis que Napoléon III pensait à un archiduc, l'Espagne pensait à un prince espagnol. L'Espagne projetait même d'agir seule, si l'Angleterre et la France n'agissaient pas. Quant à l'Angleterre, elle était opposée à toute intervention dans les affaires intérieures du Mexique.

Les États-Unis essayèrent de prévenir l'emploi de la force par les puissances européennes et offrirent aux trois gouvernements intéressés de garantir pendant cinq années l'intérêt des dettes mexicaines. Le ministre des affaires étrangères d'Angleterre,

lord John Russell, malveillant pour les États-Unis, n'accepta pas plus que Napoléon III. Il rédigea un projet de convention entre les trois puissances. Il y stipulait qu'on ne chercherait à exercer aucune influence sur les affaires intérieures de la République mexicaine. Le gouvernement espagnol demanda des changements, ce qui rentrait dans les vues de Napoléon III. Lord John Russell accepta assez légèrement.

L'article 11 de ce pacte reçut donc une rédaction équivoque. Les parties contractantes s'engageaient, dans l'emploi des mesures coërcitives prévues, « à n'exercer, dans les affaires du Mexique, aucune influence de nature à porter atteinte au droit de la nation mexicaine de choisir librement la forme de son gouvernement ». Ceci pouvait s'interpréter dans le sens des plébicistes après coup (31 octobre 1861).

On était convenu d'agir à trois. L'impatiente Espagne n'attendit pas. Une escadre espagnole, portant près de 6,000 soldats, partit de Cuba, arriva devant la Vera-Cruz (8 décembre 1861) et occupa la ville sans déclaration de guerre. Un mois seulement après (7 janvier 1862), débarquèrent à la Vera-Cruz 2,400 Français et un millier d'Anglais. Le commandement en chef fut déféré au général espagnol Prim et un manifeste fut publié au nom des trois puissances. Les alliés protestaient qu'ils n'avaient point de plans de conquête ni d'intervention dans l'administration mexicaine. « Il vous appartient à vous, disait-on, sans aucune intervention étrangère, de vous constituer d'une façon durable et solide. »

Les plénipotentiaires des trois puissances conférèrent ensemble sur les conditions qu'ils exigeraient du Mexique. Il y avait deux plénipotentiaires français, le ministre de France qui avait rompu les relations avec Juarez, Dubois de Saligny, et le contre-amiral Jurien de La Gravière, qui venait d'amener notre petit corps de troupes. M. de Saligny, esprit violent et sans mesure, avait tout fait pour envenimer la querelle : c'est à lui, et non à l'amiral, qu'il faut attribuer l'ultimatum suivant, formulé de la part de la France : — Le Mexique paierait à la France 60 millions d'indemnité pour les faits antérieurs au 31 Juillet 1861, les plénipotentiaires français se réservant de fixer ultérieurement les

réclamations postérieures à cette date. Le Mexique paierait en sus le reliquat de ce qui était dû en vertu d'une convention de 1853. Plus, le Mexique exécuterait immédiatement le contrat passé en 1859 entre le gouvernement mexicain et la maison Jecker. — Pour garantir l'accomplissement des conditions pécuniaires et autres que contenait l'ultimatum, la France aurait droit d'occuper les ports de la Vera-Cruz et de Tampico, avec main-mise sur les revenus des douanes à répartir entre elle et ses alliés.

Le plénipotentiaire anglais, sir Charles Wilke, réclama vivement contre l'exagération de l'indemnité française et particulièrement contre la créance Jecker, dans laquelle le gouvernement de Miramon avait donné quatorze millions de bons du Trésor pour une créance de moins de quatre millions. Le total de la réclamation de Jecker s'élevait à soixante-quinze millions!

Or, en ce moment. Jecker n'était pas même encore naturalisé Français!

Les Anglais et les Espagnols refusèrent de s'engager solidairement dans de telles conditions. Il fut convenu que chacun des plénipotentiaires ferait valoir à part les prétentions de son gouvernement.

Quoique Saligny ne visât qu'à rendre toute conciliation impossible, des négociations s'étaient engagées. On ne pouvait, en attendant, laisser les troupes exposées au climat dévorant des « Terres-Chaudes » de la côte mexicaine; le général Prim fut chargé de négocier, avec le général mexicain Doblado, une convention qui autorisât les troupes alliées à occuper des positions plus saines dans les montagnes de l'intérieur.

Les dispositions de l'Espagne et du général qui la représentait avaient brusquement changé. Les projets relatifs à l'archiduc Maximilien s'étaient ébruités. A défaut d'un infant d'Espagne, le général Prim, hardi, ambitieux et mari d'une Mexicaine, avait rêvé l'Empire du Mexique pour lui-même. Désappointé et n'entendant pas travailler pour l'Autrichien, il était devenu tout à coup fort accommodant. Il signa donc avec le représentant de Juarez des préliminaires ainsi conçus : « Attendu que le gouvernement constitutionnel de la République mexicaine a mani-

festé aux commissaires des puissances alliées qu'il possède les éléments de force et d'opinion nécessaires pour se maintenir contre toute révolte intestine, les alliés entrent tout de suite sur le terrain des traités. Les négociations s'ouvriront à Orizaba. Pendant les négociations, les forces alliées occuperont Cordova, Orizaba et Tetuacan. Si malheureusement les négociations venaient à se rompre, les forces alliées abandonneraient ces positions et retourneraient dans la direction de Vera-Cruz. » (19 février 1862.)

Les plénipotentiaires acceptèrent cette convention, dite de la Soledad. Quand elle fut connue en Europe, l'Angleterre et l'Espagne l'approuvèrent. Napoléon III la désavoua, retira à l'amiral Jurien de la Gravière les pleins pouvoirs dont il était revêtu et en investit Saligny tout seul (8 avril). L'empereur se démasquait; il montrait qu'il voulait, non traiter, mais renverser à tout prix le gouvernement mexicain.

L'organe habituel du gouvernement impérial dans les Chambres, Billault, commenta la résolution de l'empereur par d'emphatiques déclamations devant le Corps législatif : « Il est, dit-il, dans la vie des nations, comme dans celle des hommes, des situations impérieuses où, quoi qu'il arrive, il ne faut transiger, ni avec l'honneur, ni avec le devoir! »

Avant que les gouvernements eussent pu faire connaître leurs intentions, la scission avait éclaté entre leurs représentants. Un chef d'émigrés mexicains, Almonte, étant arrivé à la Vera-Cruz pour y organiser un gouvernement sous la protection étrangère, les plénipotentiaires espagnols et anglais protestèrent contre la protection accordée par les Français à cette entreprise, et de leur côté, les plénipotentiaires français déclarèrent qu'ils ne traiteraient pas avec le gouvernement actuel de la République. Saligny prétendit qu'il fallait marcher immédiatement sur Mexico. Les plénipotentiaires espagnols et anglais répondirent qu'ils ne voyaient aucun motif de rompre les négociations et qu'ils quitteraient le Mexique avec leurs troupes, si les Français refusaient de prendre part aux conférences dont l'ouverture prochaine avait été convenue avec le gouvernement mexicain.

Ils tinrent parole et partirent.

Il était arrivé aux Français 4,000 à 5,000 hommes de renfort sous les ordres du général Lorencez. D'après la convention de la Soledad, les troupes françaises devaient quitter, le 20 avril, les positions qui leur avaient été concédées conditionnellement. Elles commencèrent ce mouvement rétrograde ; puis le général Lorencez se reporta en avant, passa sur le corps à une petite armée mexicaine et réoccupa Orizaba. Il prétendit avoir été obligé de rouvrir les hostilités pour protéger nos malades menacés dans Orizaba, où on les avait laissés. Saligny et Almonte lui assuraient que tout le pays l'accueillerait comme un libérateur. Il marcha droit à Puebla, place importante qui devait lui ouvrir la route de Mexico.

On l'avait grossièrement trompé. Il fut reçu à coups de canons et à coups de fusils, ne réussit pas à s'emparer des hauteurs qui couvrent les abords de Puebla et dut opérer sur Orizaba une retraite difficile et périlleuse. Il ne sauva son petit corps d'armée qu'à force d'intelligence et d'énergie (mai 1862).

La conduite des Mexicains envers nos blessés démentit le prétexte allégué pour la rupture de la convention. Juarez les fit soigner humainement, puis nous les renvoya.

Quoi que pût faire le gouvernement mexicain, le parti était pris aux Tuileries. Un coup de main tenté avec une poignée d'hommes ayant échoué, Napoléon III était décidé à engager à fond les forces de la France. Le général Lorencez, brave officier qui avait été indignement abusé, essaya en vain de détromper l'empereur, plus que jamais engoué de Saligny. Durant tout le reste de l'année et le premier mois de la suivante, les convois de troupes et de matériel se succédèrent, jusqu'à ce que notre armée du Mexique eût atteint un effectif de plus de 38,000 hommes et de près de 6,000 chevaux, effectif qui dut être entretenu avec des frais énormes, insensés. Napoléon III avait conféré le commandement en chef au général Forey ; il lui avait adressé une lettre où il avouait le fameux projet sur le protectorat de « la race latine » en Amérique, avec l'intention d'empêcher les États-Unis de s'emparer du golfe du Mexique et la résolution d'établir notre influence dans l'Amérique centrale (3 juillet 1862). C'était là une étrange et bien alarmante diver-

sion à nos grands et fondamentaux intérêts d'Europe ! Que se passerait-il à nos portes, pendant qu'on allait prodiguer notre or et notre sang à la poursuite d'une chimère dans le Nouveau-Monde ? On ne devait le voir que trop tôt !

L'opinion avait commencé de s'inquiéter en France quand on avait appris la rupture des préliminaires de la Soledad et le départ des Espagnols et des Anglais. Parmi les défenseurs de l'entreprise, les uns étaient dupes des mensonges des autres. Un homme de valeur, l'économiste Michel Chevalier, se souvint trop en cette occasion des ardeurs d'imagination qui l'avaient exalté au temps du Saint-Simonisme ; il s'associa aux rêves de l'empereur dans une publication sur le rôle de la France parmi les races latines, idée qui a un fond de vérité, mais dont on tirait des conséquences téméraires et impraticables. Le journal *La Patrie*, pour gagner les partisans de la guerre d'Italie, prétendait qu'on obtiendrait de l'Autriche l'abandon de la Vénétie en compensation du trône offert à un archiduc. Les journaux officieux débitaient des récits fabuleux sur la réception triomphale que nos troupes étaient censées recevoir des Mexicains.

Tout cela rencontrait peu de crédit dans le public éclairé. Les serviteurs les plus intelligents de l'Empire, M. Rouher lui-même, avaient été, à l'origine, très opposés à l'entreprise. Au Corps Législatif, le petit groupe républicain, les Cinq, attaquèrent l'expédition dans la session qui s'ouvrit au commencement de 1863. Jules Favre s'en prit au côté financier de l'affaire et signala le rôle qu'y jouaient les intérêts privés et la spéculation. La Chambre, inquiète au fond, fit semblant d'approuver et la discussion, comme à l'ordinaire, fut étouffée.

Les opérations militaires avaient recommencé sous la direction du général Forey ; mais ce général n'avait pas jugé prudent de reprendre la marche sur Puebla et Mexico, jusqu'à ce qu'il eût été rejoint par le gros de ses renforts qui arrivaient successivement. Les Mexicains eurent ainsi le temps de faire le vide devant nos troupes, en enlevant toutes les ressources du pays, et de se fortifier dans Puebla. L'armée souffrait à la fois du manque de vivres et du climat. Tout séjour à la Vera-Cruz et toute marche de la Vera-Cruz à l'entrée des montagnes, à Orizaba,

décimaient nos bataillons; la marine, toujours en contact avec les fatales Terres-Chaudes, perdait plus de monde encore : c'est surtout à cause d'elle que le cimetière de la Vera-Cruz fut qualifié, par une amère ironie, de « Jardin d'acclimatation des Français ». L'armée de terre, une fois dans la zone tempérée, n'encourait plus le péril du *vomito-negro;* mais le difficile était de se nourrir ; on n'y réussissait qu'au poids de l'or. Il fallut faire venir des grains de La Havane et des États-Unis. Les chevaux manquant, on en racheta quelques-uns à 25,000 francs par tête !

Quant aux populations, elles se montraient fort insensibles aux proclamations de Forey, qui leur assurait qu'on ne prétendait point attenter à leur indépendance, mais les délivrer de leurs oppresseurs et les mettre à même de choisir le gouvernement qui leur conviendrait.

Le concours si bruyamment annoncé du parti réactionnaire, clérical, monarchique, se bornait à une poignée d'hommes aux ordres d'un ancien chef de bandes appelé Marquez, qui avait autrefois pillé, sinon massacré Anglais et Français; il avait été l'un des principaux auteurs des griefs qui avaient donné prétexte à la guerre.

L'attaque de Puebla ne put être renouvelée qu'en mars. Un des forts détachés qui protégeaient la ville fut emporté le 29 mars ; mais le corps de la place fut défendu avec grande vigueur. Le commandant de Puebla, le général Ortega, très capable et très énergique, avait tout préparé pour faire de sa ville une nouvelle Saragosse ; cinquante églises et couvents aux épaisses murailles étaient devenus autant de forteresses reliées entre elles par des lignes de fossés et de barricades. Il fallait attaquer, les uns après les autres, ces îlots hérissés d'artillerie. On dut, faute de canons de siège et de munitions suffisantes, interrompre ces assauts meurtriers. Le général Forey s'efforça de réduire par la famine l'ennemi qu'il ne pouvait abattre par la force. Il compléta l'investissement de la place ; puis il détacha un corps de troupes contre une petite armée mexicaine qui essayait d'introduire un convoi dans la ville. Le commandant du corps français était le général Bazaine, récemment

débarqué au Mexique. Bazaine défit les troupes de secours (8 mai).

L'artillerie de siège et les munitions nous étaient arrivées. Les assiégés n'avaient plus de ravitaillement à espérer. La poudre et le pain leur manquaient. Ortega se résigna à capituler. Il fit enclouer ses canons, briser ses fusils, licencia ses soldats et se rendit prisonnier avec ses officiers (17 mai).

Le sort de Puebla décidait de celui de Mexico. Puebla est situé au delà des montagnes, sur le haut et salubre plateau central appelé l'Anahuac, au point de jonction des principales routes du Mexique. La capitale ne pouvait se défendre avec chance de succès contre l'armée en possession de Puebla. Juarez le comprit : il évacua Mexico, résolu à continuer la guerre partout, excepté dans la capitale, la petite guerre, s'il ne pouvait faire la grande.

Le général Forey fit son entrée dans Mexico le 10 juin, aux acclamations des réactionnaires et de cette partie de la population qui applaudit toujours à la victoire. Il institua une junte de gouvernement, qui délégua le pouvoir à un triumvirat composé de deux généraux réactionnaires, Almonte et Salas, et de l'archevêque de Mexico. La junte, choisie arbitrairement par le général français, s'adjoignit arbitrairement un certain nombre de « notables », qui s'érigèrent en Assemblée Constituante. Cette assemblée décida l'établissement d'une monarchie et désigna, pour le trône de cette monarchie, l'archiduc Maximilien d'Autriche (10 juillet). Elle chargea une députation d'aller offrir à Maximilien un sceptre d'or.

L'autorité réelle restait tout entière dans les mains du général français ; Saligny lui avait été subordonné ; mais la malfaisante influence de cet homme dominait Forey et le poussait à démentir par ses propres actes les conseils de concorde et de modération qu'il donnait aux Mexicains dans ses proclamations. Il avait, à Puebla, mis sous le séquestre les propriétés de quiconque portait les armes contre l'intervention. Il renouvela cette mesure à Mexico. Un autre décret déclara hors la loi tous les individus faisant partie « d'une bande de malfaiteurs armés » ; les membres de toute bande seraient jugés par une cour martiale dont

les sentences seraient sans appel et exécutées dans les vingt-quatre heures. On comprend que, sous le titre de malfaiteurs, étaient confondus tous les « guerilleros », les patriotes avec les bandits. Après la confiscation, la proscription : on reconnaissait là les hommes du 2 Décembre.

Ce n'est pas tout ; au moment où l'on proscrivait les bandes, on en formait une ; Forey organisait une contre-guérilla sous le commandement d'un colonel français qui avait rapporté de l'expédition de Chine et du Palais d'Été une triste réputation et qui, en poursuivant les guérillas mexicaines, rivalisa pour le moins de cruautés et de dévastations avec les pires des chefs de bandes. De telles pratiques tendaient à faire de cette guerre une école de barbarie et de dépravation.

Napoléon III, cependant, commençait à revenir quelque peu de ses illusions. A la nouvelle de la prise de Puebla, il avait nommé Forey maréchal de France ; mais on ne put lui cacher longtemps que le pays ne se ralliait pas et que le chef qui dirigeait l'invasion ne commandait guère au delà de la portée de ses canons. Il désavoua les mesures violentes prises par Forey ; il avait déjà résolu de le rappeler en France, ne voulant pas laisser un maréchal au Mexique ; mais il rappela en même temps Saligny, sur qui ses yeux s'étaient ouverts un peu tard. Il donna le commandement de l'armée à Bazaine.

Des dépêches de notre ministre des affaires étrangères Drouyn de Lhuys, un peu antérieures à la prise de Puebla, indiquent qu'alors le gouvernement impérial eût renoncé à son rêve de monarchie mexicaine et traité avec n'importe qui, pourvu que ce ne fût pas Juarez ; mais, pendant ce temps, les événements se déroulaient et, une fois la monarchie proclamée à Mexico, Napoléon III se crut engagé à aller jusqu'au bout ; il se rejeta avec obstination dans sa funeste entreprise et redoubla d'efforts pour obtenir l'acceptation de Maximilien, avec qui il négociait depuis bientôt deux ans.

L'archiduc avait posé deux conditions : arriver dans un pays entièrement soumis ; être appelé au trône par le vote régulier de la nation ; on vient de voir si ces conditions étaient remplies ! A l'arrivée de la députation mexicaine (octobre 1863), Maximilien

se montra fort incertain. Plusieurs mois encore se passèrent. Napoléon III appela à Paris l'archiduc et sa femme, la princesse Charlotte, fille du roi Léopold de Belgique ; il parvint à faire signer à Maximilien une convention provisoire (12 mars 1864). Pourtant, de retour à sa résidence de Miramar, près de Trieste, l'archiduc retomba dans ses hésitations. C'est que l'empereur François-Joseph, son frère, exigeait que, s'il acceptait, il renonçât à ses droits éventuels sur l'empire d'Autriche. Sa jeune femme, vive, spirituelle, ambitieuse, le pressa passionnément d'accepter. Il se décida enfin à signer à la fois et la renonciation à ses droits d'archiduc et un traité définitif avec Napoléon III.

Les principales clauses étaient les suivantes : — Les troupes françaises au Mexique seront réduites le plus tôt possible à 25,000 hommes. Elles évacueront le territoire mexicain à mesure que l'empereur du Mexique aura organisé les troupes nécessaires pour les remplacer. — La légion étrangère (5,000 hommes) restera six ans au Mexique après le départ des autres forces françaises. — Les frais de l'expédition française, que le gouvernement mexicain remboursera, sont fixés à 70 millions jusqu'au 1er juillet 1864. — A partir de cette date, le gouvernement mexicain paiera à la France 1,000 francs par an pour chaque soldat. — Le gouvernement mexicain remettra immédiatement au gouvernement français 66 millions en titres de l'emprunt (Maximilien avait contracté un emprunt à la charge du Mexique, avant d'avoir accepté le trône mexicain). — Pour le paiement de l'excédant des frais de guerre, entretien des troupes, indemnités aux sujets français, le gouvernement mexicain paiera à la France 25 millions par an en numéraire (10 avril 1864).

Maximilien avait ainsi à porter de bien lourdes charges à son début.

Par un article secret, Napoléon III s'engagea à ne réduire que graduellement le corps français, qui était alors de 38,000 hommes.

Maximilien s'embarqua, le 14 avril, avec sa femme. Le père de l'archiduchesse, le roi Léopold, avait manqué ici pour la première fois à sa prudence habituelle, en encourageant l'en-

treprise. Son ambition paternelle pour sa fille préférée lui avait inspiré des illusions difficiles à comprendre chez cet esprit froid et sagace.

Les rêves dorés commencèrent à se dissiper, pour le nouvel empereur, dès son arrivée dans la triste ville du *vomito negro*, la Vera-Cruz. Maximilien fut cependant assez bien accueilli d'abord sur sa route par les paysans indiens, auxquels leurs traditions annonçaient un libérateur venu de l'Orient, puis par la population mobile de Mexico ; mais il fut tout de suite aux prises avec des difficultés inextricables. Il s'entendit mal avec les généraux et les fonctionnaires français et ne trouva personne qui le secondât parmi les Mexicains.

L'accord entre le prince qui voulait appliquer ses idées personnelles et les chefs de la force étrangère qui étaient son seul appui véritable, eût été malaisé, avec la meilleure volonté de part et d'autre ; cette bonne volonté n'existait pas chez le successeur du maréchal Forey. Bazaine, qui avait fait preuve de talents militaires en sous-ordre, était possédé d'une ambition sans scrupule et hors de proportion avec ses facultés réelles, ambition qui devait un jour le perdre en portant un coup effroyable à la France. A son arrivée à Mexico, il avait remplacé, par des ménagements affectés, la hauteur et la violence du commandement précédent ; il s'était lié avec les notables du pays ; il avait même entamé des négociations avec les chefs ennemis ; plus tard, lorsqu'il vit que ses avances n'aboutissaient guère, il revint aux excès et aux cruautés de la période précédente. Ne pensant qu'à ce qu'il pouvait tirer de la situation pour son intérêt personnel, il ne tint jamais aucun compte des intérêts du prince qu'il avait mission de protéger. Ses calculs égoïstes rendaient inutiles les dispositions de ses lieutenants, qui eussent soutenu loyalement Maximilien.

Quant aux Mexicains, en général, ce qu'il y avait de capable et d'actif était avec Juarez. On avait imaginé à Paris un prétendu parti modéré, c'est-à-dire ni républicain ni ultra-réactionnaire et clérical. On ne le trouvait pas au Mexique. L'ancien parti militaire était divisé et dissous. Le parti clérical, déjà brouillé avec les Français, qui n'avaient pas voulu tout lui re-

mettre dans la main, prétendait reprendre les biens du clergé, seule ressource possible de l'État. De plus, le pape, tout en refusant de transiger sur la vente des biens du clergé, réclamait la suppression de la liberté des cultes, le rétablissement des couvents, la direction de l'enseignement public et privé par le clergé, etc. Maximilien résista. Il fut obligé de rompre avec Rome et avec les cléricaux, sans regagner les libéraux, que rien n'eût amenés à subir un monarque étranger. On pouvait dire beaucoup de mal des Mexicains, mais il n'y avait pas moyen de leur refuser l'esprit d'indépendance nationale ; on retrouvait chez eux les sentiments qu'avait montrés l'Espagne de 1808.

Le trésor du nouvel empire était vide et ses finances étaient écrasées dès le début par les engagements pris envers l'Angleterre, envers la France, envers l'Espagne. L'emprunt contracté par Maximilien était mangé d'avance. Les fonctionnaires français de police et de finance que l'empereur du Mexique avait demandés à l'empereur des Français ne pouvaient remédier à un tel mal. Maximilien envoya à Paris pour tâcher d'emprunter de nouveau. Le gouvernement impérial lui vint en aide sans réserve et sans scrupule. On imagina une combinaison qui fondait l'emprunt passé avec l'emprunt nouveau et qui devait fournir au Mexique une centaine de millions net. Les ministres Fould et Rouher favorisèrent de tout leur pouvoir cette manœuvre, comme ils avaient déjà favorisé l'emprunt précédent. Un député nommé Corta, membre de la commission des finances du Mexique, fit, à la tribune du Corps Législatif, le plus brillant tableau du nouvel empire mexicain (12 avril 1865). M. Rouher enchérit sur M. Corta. Aux paroles, on joignit les actes : le gouvernement traita l'emprunt mexicain, en quelque sorte, comme un emprunt national ; les bureaux des recettes générales et particulières devinrent les bureaux de vente des obligations mexicaines. La complicité de notre gouvernement impérial poussait les petits capitaux français dans cette caisse sans fond ; nos pauvres petits rentiers croyaient ces titres garantis par le gouvernement qui les leur offrait. Personne ne souscrivit, au Mexique ; à peu près tout fut pris en France : il

y en avait pour 170 millions ; c'était déjà presque exclusivement les Français qui avaient couvert le précédent emprunt, environ 102 millions.

Cet emprunt ne devait pas mener loin Maximilien, qui ne toucha pas plus de 50 millions, à cause des prélèvements déjà dus.

Les faits militaires, vus à distance, semblaient en contradiction avec la détresse administrative et financière. Une série de succès avait précédé l'arrivée de Maximilien et continuait encore. Bazaine, se voyant à la tête de 38,000 Français, auxquels il était parvenu à joindre 12 ou 13,000 Mexicains tant bien que mal équipés, avait mis l'armée en mouvement pour obtenir, selon le style convenu, « l'adhésion des provinces au gouvernement impérial ». On occupa plusieurs des principales villes, y compris San Luis de Potosi, où Juarez avait transféré son gouvernement. Toute ville attaquée était une ville prise et les troupes mal organisées de la république mexicaine ne pouvaient nulle part tenir en campagne contre nos régiments. On s'étendit, d'un côté, jusqu'à l'Océan Pacifique, de l'autre, jusque dans les provinces du nord, où Juarez, intrépide, inébranlable, reculait de place en place sans jamais cesser la lutte. Une grande partie du Mexique obéissait maintenant, sinon au gouvernement impérial mexicain, du moins à la force étrangère; mais chacun sentait que tout tenait à la présence de cette force et que, si elle se retirait, l'empire mexicain croulerait le lendemain. Bazaine le savait bien et, voyant que Maximilien ne s'enracinait aucunement dans ce pays, il se berçait à son tour du rêve qui avait un moment séduit le général Prim : lui aussi, il épousait une Mexicaine et il s'imaginait qu'il pourrait remplacer Maximilien, si celui-ci était obligé de renoncer au trône. Il était disposé à tout faire pour le dégoûter de régner et le traitait en fantôme d'empereur.

Et, cependant, cette armée française dont Bazaine eût voulu se faire un instrument, elle allait se réduisant, non pas seulement par les combats et par les maladies, mais par le départ des régiments qui commençaient à être rappelés en France, conformément au traité de Miramar. En avril 1865, Bazaine

n'avait plus que 28,000 Français ; il est vrai qu'il était arrivé 6,000 volontaires autrichiens et 1,300 volontaires belges ; mais ces corps sans cohésion ne pouvaient avoir la solidité des nôtres.

Les républicains, au lieu de se laisser abattre par tant d'échecs, renouvelaient de tous côtés la petite guerre : pendant que nous occupions des villes à 400 lieues de Mexico, les guérillas se remettaient à couper les communications entre cette capitale et la Vera-Cruz : les républicains réoccupaient diverses places du Nord et bloquaient plusieurs de celles qu'ils ne pouvaient reprendre. Maximilien perdait la tête : n'étant obéi ni écouté de personne, tantôt il avait l'étrange idée de gagner Juarez en lui offrant la présidence de la haute cour de justice ; tantôt, on ne sait par quel vertige, il se laissait entraîner à signer un décret qui envoyait devant les cours martiales « tous les individus faisant partie de bandes armées existant sans autorisation légale » ; tout membre d'une bande devait être condamné à la peine capitale et exécuté dans les vingt-quatre heures, et, aussi, quiconque avait connivé, de quelque façon que ce fût, avec les bandes.

Lorsque Maximilien apprit qu'en vertu de son décret, on avait fusillé deux généraux prisonniers, il fut épouvanté de ce qu'il avait fait. C'était son propre arrêt de mort qu'avait signé ce malheureux prince ! (3 octobre 1865.)

Bazaine, à la suite de ce décret qu'il avait suggéré, interdit de faire des prisonniers ; tout individu pris devait être mis à mort ; plus d'échange de prisonniers à l'avenir !

Cette circulaire sauvage avait été communiquée aux officiers sans être inscrite sur les livres d'ordre. On ne put cependant la tenir secrète, pas plus que les pendaisons, les fusillades, les incendies par lesquels se signalait la trop fameuse contre-guérilla. Dès le 28 octobre, trois semaines après le décret et la circulaire, le gouvernement américain chargea son représentant à Paris d'appeler l'attention sérieuse de notre gouvernement impérial sur « la sensation pénible que la politique sanguinaire employée au Mexique causait aux États-Unis ».

Cette intervention diplomatique était un fait de la plus

haute gravité. Depuis plusieurs mois, Bazaine avait de vives inquiétudes du côté du Nord, c'est-à-dire de la frontière des États-Unis ; les Américains du Nord manifestaient pour les républicains du Mexique une sympathie non équivoque, et Bazaine redoutait de plus en plus qu'une neutralité malveillante ne fît place prochainement à une hostilité ouverte. Ce qu'il craignait, les Mexicains l'espéraient et c'est là ce qui leur inspirait tant de hardiesse et de confiance.

Le dégoût et le découragement s'emparaient au contraire des Français, chefs et soldats. Bazaine, tout occupé et de ses folles ambitions et de ses intérêts matériels, ne montrait plus dans ses opérations la suite ni la vigueur du commencement ; les ordres et les contre-ordres se succédaient ; les correspondances qui ont été publiées attestent le jugement sévère que portaient sur sa conduite les officiers les plus distingués.

Il est nécessaire de résumer ici les grands événements qui se passaient dans l'Amérique du Nord depuis la fin de 1860, avant de montrer l'action décisive que ces événements exercèrent sur le dénoûment des affaires du Mexique. Les États-Unis n'étaient en quelque sorte unis que de nom : il y avait chez eux, en réalité, une opposition marquée de longue date entre les États du Nord et ceux du Sud, qui différaient essentiellement d'idées, de mœurs et d'intérêts. Le Nord, démocrate, industriel, navigateur, vivait du travail libre ; le Sud, aristocrate, producteur de denrées tropicales, vivait du travail esclave. En économie politique, le Nord était protectionniste, en tant que fabricant ; le Sud, libre-échangiste, parce qu'il lui importait fort d'exporter librement ses cotons. Le Sud, grâce aux loisirs que lui faisait l'esclavage, s'était, beaucoup plus que le Nord, adonné à la politique et, quoique très inférieur en chiffre de population, il avait jusque-là occupé le plus souvent le gouvernement et les fonctions publiques.

Le Nord avait enfin réagi contre cette prépondérance : la question de l'esclavage fit éclater la lutte. Les sentiments, dans le Nord, étaient ici d'accord avec les intérêts. En dehors des jalousies politiques et des appétits industriels, les principes religieux et philosophiques intervenaient puissamment et les

hommes dévoués à l'abolition de l'esclavage constituaient un parti d'une incontestable sincérité et d'une énergie inflexible. Le monde entier s'était ému de la tragique histoire de John Brown, ce martyr de la liberté pendu par les propriétaires d'esclaves pour avoir prêché l'affranchissement des noirs. Une loi prescrivait aux États confédérés de se livrer réciproquement les esclaves fugitifs. Plusieurs des États du Nord refusèrent d'exécuter plus longtemps cette loi contraire à la conscience publique. La querelle entre le libre-échange et le protectionnisme arrivait en même temps à sa période la plus aiguë. Un des États méridionaux, la Caroline du Sud, déclara l'Union rompue. Plusieurs autres États suivirent la Caroline dans la « Sécession ». Les sécessionnistes se constituèrent en Confédération du Sud (mars 1861). Le Nord eût souhaité d'éviter la guerre civile ; le Sud la précipita ; il prit l'offensive. Deux des États du Sud, la Virginie, patrie de Washington, et le Maryland ne se laissèrent pas entraîner et sauvèrent le siège du congrès, la ville fédérale de Washington, en restant fidèles à l'Union.

Le Sud, néanmoins, eut d'abord l'avantage ; presque tous les officiers de la petite armée fédérale lui appartenaient et il était beaucoup plus préparé à la guerre que le Nord.

Les Américains du Nord n'étaient pas gens à se décourager pour quelques échecs. Ils prodiguèrent les hommes et l'argent dans des efforts gigantesques et incessamment renouvelés. Ils improvisèrent une armée ; ils improvisèrent, par le libre concours des particuliers, une admirable organisation de secours pour les blessés, pour les malades de cette armée. Cette indomptable nation improvisait la guerre comme elle improvise toute chose. Battu sur terre, le Nord restait maître de la mer : il attaqua de ce côté, bloqua et assaillit les côtes du Sud. Le 1er septembre 1862, le président Lincoln déclara libres les esclaves des rebelles. La situation, cependant, était si périlleuse à la fin de l'année 1862, que le président revint sur cette grande mesure et fit des propositions de transaction qui eussent ajourné à un long terme l'abolition de l'esclavage. Les sécessionnistes refusèrent.

Le Sud espérait l'appui de l'étranger. Le ministre des affaires étrangères de France, M. Drouyn de Lhuys, avait proposé à

l'Angleterre et à la Russie de s'unir à la France pour amener un armistice entre les « belligérants » d'Amérique. C'était mettre le gouvernement légal des États-Unis sur le même pied que la minorité rebelle. Cette démarche causa une vive irritation dans le Nord. Le gouvernement des États-Unis protesta contre toute tentative de médiation. Il savait bien que l'impérialisme français et l'aristocratie anglaise étaient, au fond, également hostiles à la cause du Nord.

Le président Lincoln et le congrès revinrent courageusement à l'affranchissement immédiat des noirs dans les États rebelles : l'acte d'émancipation du 1er janvier 1863 marque une des grandes journées de l'histoire. Cette résolution hardie fut récompensée par de brillants succès dans le cours de l'année 1863. Ce fut dans cette campagne qu'on employa, pour la première fois, d'un côté comme de l'autre, les énormes canons à longue portée que tout le monde emploie aujourd'hui. L'Europe apprit avec étonnement que la ville de Charleston avait été bombardée de neuf et dix kilomètres. C'est aussi vers le même temps que se créa la vraie cavalerie nouvelle, celle qui ne prétend plus à enfoncer les carrés d'infanterie ni à décider par de grands chocs le sort des batailles, mais qui, par ses incursions rapides et lointaines, prépare la défaite de l'ennemi en coupant ses communications, en enlevant ses convois, et l'achève en harcelant sa retraite. Un peuple qui, jusque-là, n'avait point d'armée, renouvelait l'art de la guerre.

Devant les victoires du Nord, le gouvernement anglais se résigna à ne plus laisser violer chez lui le droit des gens par l'armement de corsaires dans ses ports pour le compte du Sud. Notre gouvernement impérial arrêta aussi en France des constructions de bâtiments corsaires, commencées pour le Sud à Nantes et à Bordeaux.

L'opinion était partagée d'une manière significative en France comme en Angleterre : la démocratie, sur l'une et l'autre rive du détroit, prenait parti vivement pour le Nord : l'oligarchie anglaise et la réaction française tenaient pour le Sud. L'attitude des masses populaires anglaises leur fit beaucoup d'honneur en cette occasion : elles souffraient cruellement d'une crise de l'indus-

trie cotonnière; les classes gouvernantes s'efforçaient d'en rejeter la responsabilité sur les Américains du Nord; mais le peuple ne voulait rien écouter et se portait résolûment du côté où il voyait l'humanité et le droit. Les ouvriers français montraient le même désintéressement.

En France, les deux partis du Nord et du Sud eurent une occasion dramatique de manifester leurs sentiments. Le navire « nordiste » le *Kearsearge* vint attaquer dans la Manche le fameux corsaire « sudiste » *Alabama*, qui avait fait un mal immense à la marine marchande du Nord. Il y eut un vrai duel dans les eaux de Cherbourg, à la vue de nombreux spectateurs qui suivaient les phases du combat du haut de la digue et des rochers qui dominent la rade. Le *Kearsearge* triompha, aux acclamations des républicains français.

Au commencement de 1864, le Sud semblait perdu. Il se releva un moment par des efforts désespérés. Une dictature implacable fit de tout ce qui lui restait de territoire un vaste camp; le gouvernement sudiste poussa la guerre sans trêve ni merci, en foulant aux pieds toute loi, tout droit, toute humanité. Cette féroce énergie eut quelques mois de succès : les hommes du Nord, mal commandés, opérant sans ensemble, éprouvèrent nombre d'échecs partiels; mais un nouveau général en chef, Grant, rétablit la situation. La victoire revint au Nord dans l'intérieur ainsi que sur les côtes. La grande loi qui affranchit définitivement les noirs fut votée le 31 janvier 1865. Ce qu'avait commencé 1864, 1865 l'acheva : le printemps vit tomber les principales places des rebelles et capituler leur habile général en chef, Lee. Un partisan fanatique du Sud voulut venger la défaite des esclavagistes en assassinant le président Lincoln. Ce crime ne pouvait relever une cause perdue; Lincoln mourait victorieux et le nom de cet ouvrier charpentier devenu le digne chef d'un grand État, le nom de cet homme simple et fort qui personnifie entre tous la démocratie, le nom de Lincoln demeure à jamais associé à l'abolition de l'esclavage.

La grande guerre de la Sécession était finie et les États-Unis avaient maintenant les mains libres. Dès l'année précédente, au moment même où le Sud avait un retour de fortune, le Con-

grès avait voté une résolution contre le rétablissement d'une monarchie au Mexique (4 avril 1864). Le 6 décembre, le ministre américain Seward avait remis une note dans le même sens à notre ambassadeur. A partir de 1865, l'attitude des États-Unis s'accentua de plus en plus. Une nouvelle note grave et pressante fut expédiée, le 6 septembre, par le ministre Seward au représentant américain à Paris. Le nouveau président Johnson fit entendre des paroles menaçantes à l'ouverture du congrès américain, le 4 décembre. Il expédia à Paris un envoyé extraordinaire, le général Schofield, avec charge d'exiger l'évacuation avant un an. « Le gouvernement américain, dit crûment le général Schofield dans une dépêche au ministre des affaires étrangères de Juarez, désire faciliter à Napoléon III les moyens de sortir du Mexique le plus décemment possible et l'aider à soutenir *cette imposture* qui consistait à prétendre que son armée ne rentrait en France que parce que l'empire (du Mexique) n'avait plus rien à craindre » (10 janvier 1866).

Napoléon III avait perdu ses illusions : il se résignait à l'affront. Il prononça, à l'ouverture de la session de 1866, un discours où tout était mensonge (22 janvier). Il prétendait qu'au Mexique, « le gouvernement fondé sur la volonté du peuple se consolidait, que les dissidents vaincus et dispersés n'avaient plus de chefs, etc... Je m'entends, disait-il, avec l'empereur Maximilien pour fixer l'époque du rappel de nos troupes, afin que le retour s'effectue sans compromettre les intérêts français. »

On a vu s'il était vrai que l'empire mexicain se consolidât : il était tout aussi faux qu'il y eût entente avec Maximilien; car l'agent que lui envoyait Napoléon III, M. Saillard, venait seulement de partir le 16 janvier.

Napoléon III sollicita en vain les États-Unis d'allonger le délai qu'ils lui accordaient. Une nouvelle note impérieuse fut expédiée dès le 22 février par le ministre Seward. Le *Moniteur* dut annoncer le retour total de notre armée pour le printemps de 1867.

La désillusion de Maximilien fut amère, lorsque l'envoyé de Napoléon III lui annonça que l'évacuation commencerait avec

l'automne prochain ; le prétexte était l'impossibilité où se trouvait l'empereur du Mexique de continuer, suivant ses engagements, à solder les troupes françaises. Maximilien sentait tout crouler autour de lui. Les étrangers vendaient leurs propriétés. Les indemnités aux créanciers français n'étaient pas plus réglées qu'au début de l'intervention. Les fonctionnaires démissionnaient ou passaient aux républicains. L'armée impériale mexicaine n'était qu'une apparence. Les tiraillements se renouvelaient entre Maximilien et Bazaine. Les échecs militaires avaient commencé. Des détachements des auxiliaires autrichiens et belges et de notre légion étrangère étaient écrasés ; de grands convois, enlevés par les républicains, qui avaient repris l'importante position maritime de Matamoros.

Maximilien s'efforça d'obtenir un délai pour le départ de nos troupes ; notre ministre des affaires étrangères Drouyn de L'Huys déclara que, si l'empereur du Mexique refusait d'accepter les conditions que lui avait apportées M. Saillard, le gouvernement impérial français se considérerait comme libre de tout engagement. « Je suis joué ! » s'écria le malheureux prince : « il y avait une convention formelle entre Napoléon III et moi, sans laquelle je n'aurais pas accepté le trône et qui me garantissait le secours des troupes françaises jusqu'à la fin de l'année 1868 ! »

Il voulait signer son abdication ; sa femme, l'impératrice Charlotte, lui arracha la plume des mains. Elle partit, pour tenter un dernier effort auprès de Napoléon III (juillet 1866).

Elle n'obtint rien ; à ses prières, à ses larmes, Napoléon III ne répondit que par le silence. Elle éclata et le somma de tenir les engagements d'honneur qu'il avait pris avec son mari. — « J'ai fait pour votre mari, dit-il enfin, tout ce que je pouvais faire ; je n'irai pas plus loin ! »

Elle sortit impétueusement en s'écriant : — « J'ai ce que je mérite ; la petite-fille de Louis-Philippe n'aurait pas dû se fier à un Bonaparte ! »

Le désordre allait croissant au Mexique. Les cléricaux complotant pour s'emparer de cette ombre de pouvoir qui restait à Maximilien, celui-ci fit arrêter ses ministres, des généraux, des prélats, etc. ; puis il nomma un général et un intendant français

ministres de la guerre et des finances. Sur l'avis du ministre des affaires étrangères des États-Unis : « que cette nomination était de nature à porter atteinte aux bonnes relations entre les États-Unis et la France », Napoléon III interdit aux deux fonctionnaires français d'accepter.

On commençait à se douter, à Paris, des absurdes prétentions et des perfides intrigues de Bazaine. Napoléon III, voulant en finir, expédia un homme de confiance, le général Castelnau, avec mission de décider Maximilien à abdiquer (septembre 1866). L'indignation était extrême contre Bazaine parmi tout ce qu'il y avait de gens honnêtes et sensés dans notre armée; on voyait que cet homme sacrifiait tout à une double préoccupation: ses intérêts pécuniaires et ses extravagantes ambitions. Son rêve de se faire accepter comme empereur par les Mexicains était tout aussi impossible que le maintien de Maximilien après le départ des Français, et la poursuite de ce rêve le faisait manquer à tous ses devoirs de chef d'armée ; aussi chaque jour était-il marqué par quelques progrès des républicains.

Le malheureux empereur du Mexique flottait de projet en projet, passait d'un extrême à l'autre. Il rêvait de se venger de l'homme qui l'avait joué; il refusait de recevoir l'envoyé de Napoléon III, puis négociait avec lui ; puis il se rapprochait des cléricaux, acceptait leurs offres et faisait déclarer, par son journal officiel, qu'il gardait le pouvoir. Après quoi, il annonçait la réunion d'un congrès national qui déciderait si l'empire devait continuer.

Le jour même où Maximilien prenait cette résolution (1er décembre), Napoléon III mandait au général Castelnau de rapatrier notre légion étrangère et tous les militaires ou civils qui désiraient rentrer en France, ainsi que les légions autrichienne et belge, si elles le souhaitaient. Napoléon III avait subi la pression de l'intérieur comme de l'extérieur, des financiers comme de l'Amérique. C'était chez nous un cri unanime : — « finissons-en ! »

A mesure que les troupes françaises se retiraient, les villes passaient aux républicains. Tout espoir de renfort était perdu pour Maximilien ; sur la réclamation du ministre des États-Unis



à Vienne, l'empereur d'Autriche avait interdit le départ de 6,000 recrues pour le Mexique. Le dénoûment approchait. Napoléon III, pour mettre quelque peu son amour-propre à couvert, avait tâché de faire admettre par les États-Unis l'exclusion de Juarez de la présidence mexicaine. Cette tentative puérile ne fut pas prise au sérieux. L'armée française évacua Mexico le 5 février 1867. Un triste convoi de familles françaises, emportant leurs dernières ressources, suivit la colonne militaire. Notre flotte appareilla de Vera-Cruz pour la France le 13 mars. Elle ne remportait pas les milliers d'hommes ni les millions d'or qu'avait dévorés une expédition insensée.

La flotte regagna le port de Toulon le 5 mai. L'ordre avait été envoyé de Paris de ne pas rendre à Bazaine les honneurs militaires. Sa disgrâce, malheureusement, fut peu durable. L'empereur n'eut pas le courage de rompre à fond avec lui.

Les Français partis, Maximilien essaya de tenir la campagne avec des troupes sans cohésion qui lui fondaient dans la main. Il fut bientôt refoulé sur Queretaro, place qui est comme la clé du Mexique central. Il s'y défendit deux mois, puis essaya de négocier et d'obtenir l'autorisation de se rembarquer. Il n'y réussit pas. La place fut surprise et le malheureux prince fut réduit à rendre son épée (15 mai 1867). Il fut traduit devant un conseil de guerre et condamné à mort; on lui appliquait le décret qu'il avait lui-même promulgué contre ceux qu'il nommait les rebelles. Ses défenseurs et le ministre de Prusse à Mexico allèrent demander sa grâce à Juarez. Le ministre des affaires étrangères des États-Unis, M. Seward, informa Juarez que son gouvernement désirait que Maximilien et ses compagnons fussent traités en prisonniers de guerre.

Juarez ne crut pas possible d'accéder à ces instances. Maximilien lui adressa une très noble lettre, où il demandait la vie, non pour lui, mais pour ses compagnons, les généraux Miramon et Mejia. « Que je sois seul frappé, disait-il; que mon sang soit le dernier versé ! »

Les trois condamnés tombèrent sous les balles le 19 juin. L'impératrice Charlotte devint folle en apprenant la fin tragique de son mari.

L'opinion, en Europe et en Amérique, fut péniblement émue de la rigueur inflexible du vainqueur ; mais la responsabilité de cette catastrophe retomba tout entière sur l'homme qui avait entraîné, puis abandonné l'infortuné Maximilien dans l'entreprise téméraire qui finissait si misérablement.

Le châtiment n'était pas loin. La décadence de Napoléon III allait maintenant se précipiter. Elle avait commencé le jour où cet homme, que des chances inouïes avaient fait le vainqueur de deux grandes monarchies européennes, s'était vu infliger l'humiliation de reculer devant la grande république qu'il était allé provoquer dans le Nouveau Monde. D'autres événements, qui touchaient de bien plus près la France et qui la compromettaient bien plus gravement, avaient manifesté cette décadence dans le cours de l'année 1866. Avant d'y arriver, nous avons à résumer les principaux faits qui s'étaient produits en France et en Europe durant la guerre du Mexique et la guerre de la Sécession américaine, de 1861 à 1866.

CHAPITRE IX

SECOND EMPIRE (SUITE). — AFFAIRES INTÉRIEURES. ÉLECTIONS DE 1863. — AFFAIRES DE POLOGNE ET DE DANEMARK.

(1861. — 1866.)

Après l'accomplissement de la révolution italienne et la reconnaissance du royaume d'Italie, et pendant les premières phases de la guerre du Mexique, il y avait eu en Europe une sorte de trêve agitée durant laquelle se préparaient de nouvelles et de plus redoutables crises. Cette espèce d'entr'acte donne à l'historien le loisir de jeter un coup d'œil sur les affaires intérieures de la France.

La session de 1861 avait offert des débats d'un certain intérêt. Les Cinq renouvelaient, chaque année, leurs réclamations ou plutôt leurs protestations contre les lois d'exception et pour la liberté de la presse et la liberté électorale ; mais il y eut, cette fois, un épisode qui préoccupa et inquiéta l'opinion. L'un des Cinq, M. Émile Ollivier, en remerciant l'empereur des améliorations apportées par le décret du 24 novembre 1860, invita Napoléon III à se faire « l'initiateur courageux d'un grand peuple à la liberté » ; dans ce cas, ajoute l'orateur, « il pourrait y avoir en France des hommes fidèles au souvenir du passé et aux espérances de l'avenir ; mais l'immense majorité admirerait et aiderait. »

Bien que M. Émile Ollivier se dît encore républicain dans le discours où il adressait cet appel à l'empereur, cette manifestation émut et alarma ses électeurs, fort peu disposés à se réconcilier avec l'Empire. L'attitude des orateurs du gouverne-

ment, MM. Baroche et Billault, ne motivait guère les espérances libérales de M. Émile Ollivier. M. Baroche avait défendu vigoureusement les candidatures officielles et les lois restrictives sur la presse. M. Billault, en répondant, non point à l'un des Cinq, mais à un membre de la majorité, au rapporteur d'une commission, qui avait avancé que le décret du 24 novembre n'était qu'un premier pas dans la voie de la liberté, M. Billault déclara que la France n'avait rien à réclamer au delà du décret.

M. Billault eut, à propos de l'administration de Paris, avec M. Ernest Picard, une querelle qui donna lieu à un incident assez vif. Ernest Picard avait attaqué, à l'origine, le projet du nouvel Opéra, cette œuvre babylonienne que l'on combattait alors comme devant coûter 22 millions, et qui en a coûté presque le triple! Il renouvela ses attaques contre l'ensemble des opérations de M. Haussmann, contre ces bouleversements et ces dépenses gigantesques opérées en dehors de toute règle et de toute loi, contre ce qu'il nommait spirituellement « le gouvernement révolutionnaire des immeubles qui siège à l'Hôtel-de-Ville ». Il réclamait, au nom des Cinq, pour Paris et pour Lyon, la substitution de conseils municipaux électifs à des administrations sans contrôle et sans frein. — « Paris, dit-il, est aux Parisiens, comme la France est aux Français. Quand nous rendrez-vous Paris? — Nous ne vous le rendrons pas! s'écria M. Billault. — Nous le reprendrons! » répliqua Ernest Picard.

Les débats sur les finances eurent, cette année, une gravité inaccoutumée. Dans la discussion de l'adresse, un député qui n'était nullement un ennemi du gouvernement, M. Gouin, montra que l'équilibre du budget était fictif et que notre dette avait presque doublé en six ans. Le budget augmentait, d'exercice en exercice, dans d'effrayantes proportions. En 1861, il avait été de 1,840 millions; en 1862, il serait de 1,929. On renouvela de tous côtés les plaintes fréquemment émises contre la nécessité d'accepter ou de rejeter en bloc le budget de chaque ministère, ce qui rendait la discussion absolument dérisoire. On redemandait le droit de voter le budget par chapitres. Un député conservateur, M. Devinck, affirma que les ressources de la France, loin d'être inépuisables, étaient épuisées.

La session de 1861 avait produit une bonne mesure économique, la suppression de l'échelle mobile des droits sur l'entrée des céréales. On eut désormais la pleine liberté du commerce des grains, qui rend la disette impossible.

La plus exorbitante des dispositions qui frappaient la presse fut abolie ; c'était la suppression de plein droit de tout journal condamné pour délit ou pour simple contravention ! Les journaux restaient encore garrottés de mille autres liens.

Les partisans les plus intelligents du pouvoir s'inquiétaient du désordre des finances. Le ministre d'État, Achille Fould, adressa à l'empereur, en septembre 1861, un mémoire où il lui exposait qu'à la fin de l'année, le découvert approcherait d'un milliard. Il proposait de renoncer aux crédits extraordinaires et supplémentaires dont on avait tant abusé. Napoléon III répondit en appelant M. Fould du ministère d'État au ministère des finances, avec un décret statuant qu'aucune mesure ajoutant aux charges du budget ne serait soumise par les divers ministres à l'empereur sans l'avis du ministre des finances. C'était donner à celui-ci la suprématie sur ses collègues (1er décembre 1861). Le lendemain, fut présenté au Sénat un sénatus-consulte qui modifiait le sénatus-consulte du 25 décembre 1852 sur le mode de votation du budget. On ne voterait plus en bloc, mais par sections, le budget de chaque ministère. Il n'y aurait plus de crédits extraordinaires et supplémentaires en l'absence des Chambres; mais la faculté des virements opérés d'un chapitre sur un autre y suppléerait. Le Sénat adhéra.

Lors des réceptions du 1er janvier 1862, l'empereur dit au président du Sénat qu'il comptait sur ce grand corps pour l'aider à perfectionner la Constitution, tout en maintenant les bases intactes. Ces paroles semblaient revenir sur les négations de M. Billault et amorçaient de nouveau les espérances. M. Fould présenta à l'empereur, le 22 janvier, un rapport où il proposait de combler les déficits par une augmentation d'impôts et de diminuer les découverts par une conversion facultative du 4 1/2 en 3, combinée de façon, suivant lui, à être agréée des créanciers de l'État, tout en mettant à la disposition du Trésor une somme considérable. Ce projet de conversion fut accepté par

les Chambres, dans la session rouverte le 27 janvier 1862, malgré les objections qui montrèrent que cette opération ne pouvait réussir que par des manœuvres de Bourse.

Il y eut, néanmoins, dans cette session, un fait nouveau, un acte d'opposition formelle du Corps législatif. Un projet de loi accordait au général Cousin de Montauban, récemment décoré du titre de comte de Palikao en mémoire de sa victoire sur les Chinois, une pension de 50,000 francs reversible sur ses héritiers, de mâle en mâle. C'était le rétablissement des majorats, abolis par nos lois. La Chambre nomma une commission contraire au projet. L'empereur écrivit au comte de Palikao une lettre où il disait que « les nations dégénérées marchandent seules la reconnaissance publique ». La commission répondit à ces paroles hautaines en concluant au rejet de la pension. L'empereur recula. Le projet fut retiré.

Le Corps législatif parut s'effrayer de son audace ; il ne hasarda, du reste de la session, aucun nouvel acte d'indépendance. Lorsque les Cinq présentèrent un amendement demandant « le retour sincère à la liberté », la majorité laissa, il est vrai, tout le fardeau de la lutte contre l'opposition aux commissaires du gouvernement ; elle ne parla pas ; mais elle vota avec la docilité accoutumée.

Les Cinq revinrent sur la question tant débattue de l'occupation de Rome. M. Billault avoua que le gouvernement était obligé de suspendre, chez les Romains, le principe de la souveraineté du peuple, « base de notre droit public ». M. Billault débita sur le Mexique des mensonges brillamment réfutés par Jules Favre ; la Chambre pensait comme celui-ci et vota en sens contraire.

La commission du budget obtint quelques médiocres réductions sur les dépenses et vota les accroissements d'impôts demandés. Le budget continuait à monter : de 1,929 millions pour 1862, il s'élevait à 2 milliards 64 millions pour 1863. Les nouveaux impôts devaient produire 62 millions ; le Mexique en dévorait 83, en 1862, et devait coûter plus cher les années suivantes.

On s'efforçait de distraire Paris par des cérémonies théâtrales ; on inaugurait en grande pompe le boulevard Malesherbes, le

boulevard du prince Eugène, etc.; mais les améliorations constitutionnelles et libérales ne se pressaient point d'apparaître; le pouvoir continuait de harceler la presse et témoignait toujours les mêmes ombrages contre tout ce qui pouvait relever les esprits.

La session de 1863, ouverte le 12 janvier, mit aux prises, non plus seulement le petit groupe des opposants et le gouvernement, mais les ministres entre eux. On se plaignit, à la Chambre, que le sénatus-consulte de 1861, qui interdisait les crédits supplémentaires, eût été violé dès 1862. C'était à l'occasion du Mexique et le fait avait eu lieu malgré M. Fould et malgré le décret qui lui conférait la suprématie financière. Il y avait conflit entre M. Fould et M. Magne, entre le ministre des finances et le ministre sans portefeuille, organe du gouvernement dans les Chambres. Fould l'emporta et parvint à mettre Magne hors du ministère, en le transférant au Conseil privé.

La commission de l'adresse, au Corps législatif, proposa de remercier l'empereur d'avoir fortifié les institutions par la liberté et assuré l'économie dans les finances. L'un était aussi vrai que l'autre! Les plaintes contre l'arbitraire s'élevaient maintenant à droite comme à gauche. Le gouvernement dressait les listes électorales de façon à restreindre en fait le suffrage universel et découpait à sa fantaisie les circonscriptions électorales. On avait déjà signalé ce contraste singulier que, tandis que la population de Paris s'accroissait dans de vastes proportions, le nombre des électeurs et, par conséquent, le nombre des députés parisiens, diminuait.

Les débats sur les libertés publiques, sur le Mexique, sur Rome, se renouvelaient périodiquement sans résultat. Ce qui se renouvelait aussi annuellement, c'était l'effrayante ascension du budget, sous M. Fould comme sous ses prédécesseurs. Le budget de 1863 avait dépassé de 91 millions celui de 1862; le budget de 1864 allait dépasser de 57 millions celui de 1863. Les aggravations d'impôts n'avaient pas empêché qu'il se produisît un nouveau découvert.

Le président du Corps législatif, Morny, termina la session, le 7 mai 1863, par un discours où il reconnaissait qu'un pouvoir

sans contrôle et sans critique « est comme un navire sans lest. — La discussion, disait-il, rend plus affermie la sécurité que ne l'eût fait un silence trompeur. »

La discussion n'affermit la sécurité que lorsque ceux qui discutent ont le pouvoir de remédier aux maux qu'ils signalent.

La Chambre élue en 1857 avait achevé sa carrière de six années. L'opinion républicaine s'était ranimée en vue des élections prochaines. Un homme d'un zèle et d'une activité infatigables y avait beaucoup contribué. C'était l'ancien membre du Gouvernement provisoire Garnier-Pagès. Il avait parcouru presque toute la France durant les premiers mois de 1863, allant de ville en ville prêcher aux républicains la concorde, l'espérance et l'action.

Le plus répandu des journaux, le *Siècle*, se remit, lui aussi, en campagne, comme en 1857, et publia, le 16 mars, une sorte de manifeste où il appelait électeurs et candidats à s'unir pour faire triompher « la cause démocratique et libérale ». Il ne lui était pas possible d'imprimer « la cause républicaine ». Il provoquait la formation de comités électoraux.

Le pouvoir essaya de l'intimidation. Le ministre de l'intérieur, Persigny, menaça les journaux qui « affectaient de désigner les candidats de l'opposition par le titre de candidats indépendants » et, dans une circulaire en date du 8 mai, après avoir célébré en termes emphatiques « l'élu du peuple qui, fort de son origine providentielle, avait réalisé toutes les espérances de la France, » il concluait au maintien énergique des candidatures officielles. Il recommandait aux préfets de combattre tout membre de la majorité qui s'était permis de voter quelquefois contre le gouvernement, aussi bien qu'ils combattaient les ennemis déclarés de l'Empire.

Les préfets déployèrent une activité fébrile. Leur influence s'était beaucoup accrue par l'espèce de décentralisation administrative qui s'était opérée dans les dernières années et qui consistait, non pas à rendre quelque liberté aux localités, mais à faire décider par les préfets bien des choses dont la solution était auparavant demandée aux ministres. Aussi agissaient-ils et parlaient-ils comme de petits potentats. Le préfet de la Haute-

Loire disait nettement aux électeurs que l'administration remplissait maintenant l'office des anciennes réunions préparatoires. C'était elle qui examinait et jugeait les candidatures et qui, ensuite, présentait aux populations le candidat qui lui semblait le meilleur. Tout l'organisme administratif qui descendait du préfet aux gardes champêtres et aux gendarmes, en passant par les juges de paix, les maires, les commissaires de police, et qui avait pour alliés le procureur impérial et, le plus souvent, le clergé, ce vaste corps aux mille têtes et aux mille bras, était en mouvement d'un bout de la France à l'autre. On ne se refusait aucun moyen d'effrayer les gens qu'on ne pouvait gagner et de les réduire tout au moins à se taire. Les traditions du 2 Décembre étaient encore trop près pour qu'on eût scrupule de se faire un jeu de la liberté individuelle. Dans la majeure partie des campagnes, il fallait quasi être un héros pour oser faire de l'opposition.

Devant un pouvoir si fortement armé, quand tout rendait la lutte si difficile, il était bien nécessaire que l'accord régnât entre tous les adversaires du régime impérial. Une portion des anciens libéraux orléanistes s'était réveillée, produisait dans la presse quelques talents nouveaux et se rapprochait des républicains contre l'ennemi commun. Une fraction des légitimistes en faisait autant. Dans le parti républicain, cependant, l'union était loin d'être complète encore. Les partisans de l'abstention, qui avaient obstinément lutté en 1857, renouvelaient leurs efforts négatifs. Proudhon, qui démentait souvent sa haute prétention à la logique en se faisant de l'opposition à lui-même, avait soutenu que les républicains devaient rentrer dans la politique active et que c'était une lâcheté de ne pas prêter serment. Maintenant, il prétendait au contraire qu'un républicain ne pouvait entrer au Corps législatif sans se parjurer.

A mesure que le temps approchait, les doutes s'évanouissaient ; à Paris, la masse irait au vote. On n'était plus divisé sur la question de savoir si l'on voterait ; on l'était sur les personnes pour lesquelles on voterait. Par suite d'un nouveau découpage qu'avait opéré le gouvernement dans le Paris électoral, le directeur du *Siècle*, M. Havin, et le député Ernest Picard se trouvaient en compétition pour une des circonscriptions. M. Havin

céda et reporta sa candidature sur un autre point. Une première liste, publiée le 10 mai, contenait plusieurs noms étrangers à la dernière Chambre ou même entièrement nouveaux dans les assemblées : Jules Simon, ancien Constituant de 1848, démissionnaire de sa chaire de philosophie au 2 Décembre et, depuis, auteur d'ouvrages de philosophie et de morale qui avaient eu un grand retentissement, ainsi que de livres d'économie politique qui faisaient pénétrer le lecteur dans la vie des classes ouvrières ; Eugène Pelletan, publiciste ingénieux, plein de mouvement et de vie, au style vivement coloré, passionné pour toute idée progressive ; Adolphe Guéroult, ancien saint-simonien, directeur d'un journal allié aux républicains (l'*Opinion nationale*), qui cherchait à pousser l'Empire dans le sens de la révolution européenne et de la défense des nationalités, de la Pologne, du Danemark, après l'Italie.

En dehors du parti républicain venait de se poser une candidature illustre : un groupe d'électeurs de la deuxième circonscription de Paris avaient offert leurs suffrages à M. Thiers.

Les républicains hésitèrent d'abord, moins devant les souvenirs du régime de Juillet que devant ceux de la rue de Poitiers. Le *Siècle* se décida. On le suivit. Le nom de M. Thiers fut accepté sur la liste démocratique.

Le comité démocratique publia, le 20 mai, une proclamation aux électeurs : « Liberté ! c'est le vœu de tous, le cri des consciences ! notre cause est sainte ; le Dieu de la justice est avec nous. Marchons ! l'inaction, c'est le suicide ; l'action, c'est la liberté ! »

L'association de M. Thiers aux républicains sur une même liste inquiétait et troublait le gouvernement ; l'empereur avait un moment espéré se rattacher l'historien du *Consulat et de l'Empire*. Le ministre de l'intérieur Persigny publia une lettre virulente contre la candidature de l'ancien ministre de Louis-Philippe : « La France, disait-il, n'est devenue prospère et glorieuse que depuis que M. Thiers et les siens ne sont plus aux affaires... Le suffrage universel n'opposera point au gouvernement qui a tiré le pays de l'abîme ceux qui l'y avaient laissé tomber. » (21 mai.)

Cette lettre, affichée sur les murs de Paris, décida en faveur de M. Thiers ceux des électeurs républicains qui balançaient encore.

La lettre de Persigny fut suivie d'une circulaire (28 mai), où ce ministre dénonçait aux populations ce qu'il appelait la coalition « des hommes de 1815, de 1830 et de 1848 ».

Le préfet de la Seine se joignit au ministre de l'intérieur et lança aussi sa proclamation aux électeurs ; il y menaçait les Parisiens, s'ils votaient mal, d'émeutes qui paralyseraient les affaires et mettraient en fuite les riches étrangers. M. Haussmann se faisait de singulières illusions sur son influence : il se croyait très populaire dans Paris.

Le vote eut lieu le 31 mai ; le soir, une foule anxieuse se pressait en silence sur les boulevards et à la porte de tous les journaux. A mesure qu'arrivaient les résultats partiels, les visages s'éclairaient et s'animaient. A dix heures, au comité central, chez Garnier-Pagès, rue Saint-Roch, on connut la liste entière : il s'éleva un immense cri de joie ; dans les neuf circonscriptions de la Seine, l'opposition avait eu la majorité.

L'opposition l'avait aussi emporté à Marseille, où les républicains et les légitimistes réunis avaient fait passer MM. Berryer et Marie. A Lyon, avaient été nommés MM. Jules Favre et Hénon. Nantes avait élu M. Lanjuinais, fils du célèbre conventionnel.

Un certain nombre d'autres candidats indépendants avaient réussi. Il y avait en tout 35 députés élus contre les candidats officiels.

Ce n'était encore, matériellement, qu'une faible minorité ; mais l'effet moral était grand, surtout si l'on tenait compte du nombre de voix très considérable qu'avait obtenu l'opposition dans beaucoup de collèges électoraux. Il y avait eu de 1100 à 1200 mille votants de plus qu'en 1857 et cet accroissement du chiffre des votes avait été tout au profit de l'opposition.

M. de Persigny tâcha en vain de pallier la défaite personnelle qu'il avait subie. L'empereur parut sentir la gravité de tels symptômes, en présence des événements extérieurs sur lesquels nous aurons à revenir et qui commençaient à donner à l'année

1863 un aspect assez alarmant. Napoléon III essaya d'offrir quelques satisfactions à l'opinion. Il remplaça Persigny à l'intérieur par un chef de section du conseil d'État, M. Boudet. Le ministère d'État passa des mains du comte Walewski dans celles de M. Billault, qui dut rester en même temps l'organe du gouvernement devant les Chambres. C'était une atteinte à la Constitution, qui interdisait l'accès des Chambres aux ministres à portefeuille.

M. Baroche fut transféré de la présidence du conseil d'État au ministère de la justice et M. Rouher, du ministère des travaux publics à la présidence du conseil d'État; ce n'était pas là ce qui pouvait influer sur l'opinion; mais l'introduction d'un nouveau ministre à l'instruction publique avait plus de portée. Un professeur d'histoire, inspecteur général de l'Université, M. Duruy, fut substitué à M. Rouland. Déjà M. Rouland avait commencé de réagir quelque peu contre le mal fait par son prédécesseur Fortoul, mort récemment. M. Rouland, fort impérialiste, mais gallican et partisan de l'enseignement universitaire, s'était montré contraire au cléricalisme et au déplorable système de la bifurcation dans l'instruction secondaire. M. Duruy entra bien plus résolûment dans cette voie; il apportait au ministère un esprit tout à fait étranger aux tendances générales de l'Empire et allait tenter de reprendre l'œuvre de 1848 dans l'enseignement. A peine installé, il rétablit la classe de philosophie dans les lycées et collèges (1er juillet); puis il annonça la suppression de cette bifurcation qui faisait des lettrés ignorants des sciences et des demi-savants ignorants de la littérature; il annonça en même temps la création de l'enseignement professionnel. Ce ministre marchait trop vite et trop bien pour qu'il lui fût permis d'avancer longtemps de la sorte.

Une nouvelle modification dans le personnel du ministère se produisit avant que s'ouvrît la première session de la nouvelle chambre. Ce ne fut point M. Billault qui parut devant elle comme ministre d'État; il mourut le 18 octobre 1863 et eut M. Rouher pour successeur. Celui-ci avait témoigné de la capacité comme ministre des travaux publics et du commerce; mais ni ses études ni ses aptitudes personnelles ne l'avaient préparé à

prendre le premier rôle dans les affaires générales de l'Etat, en présence d'une situation extérieure qui allait devenir de plus en plus difficile et périlleuse.

Durant la session de 1863, puis durant tout le reste de l'année, la France avait été profondément préoccupée de ce qui se passait au dehors. La crise européenne était rouverte et ne devait plus s'arrêter jusqu'à d'immenses bouleversements.

Les deux années précédentes, tout en laissant l'Europe jouir d'une tranquillité relative, avaient vu un double nuage noir grossir à l'horizon vers le nord. La question danoise, qui avait déjà produit une guerre en 1848, s'aggravait de nouveau et le problème de la Pologne se posait encore une fois, plus redoutableque jamais. Nous résumerons tout à l'heure les affaires du Danemark, très complexes et qu'une diplomatie perfide s'appliquait à rendre inextricables. Cette même diplomatie, celle de la Prusse, allait exercer aussi l'action sinon la plus apparente, du moins la plus décisive dans la question polonaise. La même main allait faire jouer, en Danemark et en Pologne, les ressorts d'une politique à la fois violente et profonde, astucieuse et hardie, incapable de s'arrêter devant aucun scrupule et devant aucun obstacle. M. de Bismark commençait à s'emparer, dès 1862, du premier rôle qu'il ne devait plus quitter dans les affaires européennes.

La guerre de Crimée avait suscité en Pologne une vive attente suivie d'un cruel désappointement. La mort de Nicolas et le changement de système que cette mort semblait promettre dans le gouvernement russe avaient de nouveau ranimé les indomptables espérances des Polonais. Il s'était produit en Russie une bruyante réaction contre le régime et contre « les hommes de Nicolas ». Les classes lettrées manifestaient avec ardeur des aspirations libérales. Le nouveau tsar, Alexandre II, avait mis à l'étude une grande mesure qui fut définitivement promulguée le 19 janvier 1861, l'émancipation des serfs. Le serf de glèbe était appelé à la condition de cultivateur libre et de fermier, avec le droit d'acquérir, du consentement de son ancien maître, du propriétaire, la terre qu'il cultivait. Cet acte solennel, préparé depuis longtemps, comme inévitable et nécessaire, par les

prédécesseurs d'Alexandre II, causa une vive impression en Europe et fit bien augurer de l'avenir de la Russie. Le nouveau parti libéral russe avouait qu'une réparation était due aux Polonais et paraissait même admettre qu'on rendît au royaume de Pologne son indépendance; mais, ici, s'élevait une question dont la solution pacifique semblait impossible. Les Polonais revendiquaient tout ce qui avait été uni à la république polonaise avant 1772, c'est-à-dire la Lithuanie, cette sœur adoptive de la Pologne, étrangère par son origine aux Slaves et qui n'avait rien de commun avec les Russes, et aussi les anciennes provinces russiennes ou ruthéniennes de la Pologne ; la noblesse, dans ces provinces, était polonaise ou polonisée, tandis que le peuple appartenait à la branche slave des Petits Russes, différente à la fois des Polonais et des Grands Russes ou Moscovites. Les provinces russiennes s'étaient associées autrefois à la Pologne en même temps que la Lithuanie.

Les querelles religieuses compliquaient dans ces provinces les querelles de race; la noblesse était catholique de rite latin; le peuple, de rite grec, était tiraillé entre le grec-uni (uni à Rome) et le grec-orthodoxe, uni au patriarcat de Moscou. Les Russes les plus libéraux n'eussent, à aucun prix, rendu à la Pologne ces provinces chères aux Polonais, qui leur devaient en grande partie les personnages les plus illustres de l'histoire nationale.

L'opinion libérale avait d'ailleurs recommencé à perdre du terrain en Russie.

L'émancipation des serfs, cette mesure excellente en elle-même, avait amené des troubles parmi les populations ignorantes des campagnes, qui ne comprenaient pas les conditions mises à leur affranchissement et ne voulaient plus payer aucune redevance aux seigneurs. Comme à toutes les époques d'agitation en Russie, de grands incendies avaient éclaté sur divers points et dans Saint-Pétersbourg même. Les partisans du despotisme profitaient de ces faits alarmants pour arrêter Alexandre II dans la voie des réformes et pour provoquer des rigueurs et contre les Polonais et contre les libéraux russes. Ils trouvèrent bientôt des prétextes dans les incidents tragiques dont Varsovie

et d'autres villes polonaises devinrent le théâtre à partir du commencement de 1861.

Le 25 février, la population de Varsovie voulut célébrer l'anniversaire d'une des batailles livrées par l'insurrection nationale en 1831 : une procession aux flambeaux promena dans les rues le drapeau rouge et blanc de la Pologne; la cavalerie russe chargea : il y eut des morts. Le surlendemain, nouvelle procession populaire pour les obsèques des victimes du 25; les Cosaques assaillent la foule. La Société agronomique, association composée des principaux propriétaires de Pologne, essaie de s'interposer. Plusieurs de ses membres sont tués. Le prince Gortchakof, gouverneur de Pologne (celui qui avait commandé en Crimée), tente de pacifier la ville exaspérée, en s'entendant avec les chefs de la Société agronomique; il permet de célébrer solennellement les funérailles des morts du 27 février. Dès lors, arrivent successivement de Saint-Pétersbourg les ordres les plus contradictoires; c'est une série incohérente de promesses et de menaces, de concessions et de répressions. Le 31 mars, un oukase rend au royaume de Pologne des établissements d'instruction nationale, un conseil d'État, des institutions municipales; le 7 avril, un autre oukase dissout cette Société agronomique à laquelle Varsovie avait dû le rétablissement de l'ordre. Cette association avait acquis, depuis des années, une importance et une popularité extraordinaires par ses immenses services économiques et sociaux; elle visait à rendre la propriété accessible aux paysans et à faire disparaître par là cette division profonde entre le propriétaire noble et le cultivateur, qui avait causé la ruine de la Pologne.

La foule irritée se porta au château royal, où résidait le gouverneur, en chantant l'hymne national. Elle était sans armes. On tira sur elle. La ville fut occupée militairement; les vêtements de deuil et les insignes nationaux furent interdits. La population désobéit : bravant les violences de la police et de la troupe, elle continua de s'entasser dans les églises en y mêlant les chants nationaux aux chants religieux. Dans les autres villes comme à Varsovie, les employés donnaient leur démission; l'administration se désorganisait; la domination russe ne se

maintenait plus que par les baïonnettes. La force militaire elle-même hésitait devant ce peuple qui présentait sa poitrine aux balles et répondait aux fusillades par des hymnes funèbres.

Un colonel russe se brûla la cervelle pour ne pas obéir à l'ordre de faire tirer sur des gens désarmés. Le gouverneur, troublé du rôle qui lui était imposé, tomba malade et l'on crut que le chagrin avait précipité sa mort.

Toute l'Europe avait les yeux sur la nation immolée qui soulevait encore une fois la pierre de son tombeau. Les vieilles sympathies se ranimaient vivement en France. L'Angleterre témoignait de l'intérêt au réveil de la Pologne. Le ministre des affaires étrangères, lord John Russell, en mai 1861, présageait, dans la Chambre des lords, « un avenir glorieux et libre à une nation qui, malgré tant de calamités, tant de persécutions, avait su conserver intact le sentiment de la patrie ».

Napoléon III ne laissa voir d'abord que de la contrariété et de l'inquiétude : il se sentait atteint dans sa politique franco-russe. Une note assez embarrassée avait paru, le 23 avril 1861, dans le *Moniteur*. Le journal officiel mettait le public en garde contre la supposition que « le gouvernement de l'empereur encourageait des espérances qu'il ne pouvait satisfaire... Il fallait faire des vœux pour que le tsar ne fût pas empêché, par des manifestations irritantes, de réaliser les améliorations que comporte l'état de la Pologne. » Le consul de France à Varsovie eut ordre d'amener les Polonais à des idées conciliantes.

La situation, cependant, allait s'aggravant. La fermentation avait gagné la Lithuanie; Vilna avait, comme Varsovie, ses mouvements populaires et ses fusillades. Le 14 octobre, Varsovie et tout le royaume de Pologne furent mis en état de siège. La soldatesque russe envahit les églises devenues le théâtre habituel des démonstrations patriotiques. L'autorité ecclésiastique fit fermer les églises profanées. Les protestants et les israélites firent cause commune avec les catholiques. L'administrateur de l'archevêché de Varsovie fut envoyé en Sibérie et l'on emprisonna pêle-mêle chanoines, pasteurs et rabbins. On multipliait les arrestations jusqu'à la démence; un document officiel de

l'été de 1862 atteste qu'on avait arrêté dans Varsovie près de 15,000 personnes, un habitant sur dix.

Il y eut toutefois encore quelques fluctuations dans le gouvernement d'Alexandre II. Un nouvel archevêque de Varsovie essaya d'apaiser les esprits. Un Polonais, ministre du tsar en Pologne, fit un dernier effort de transaction entre les Polonais et les Russes. Le marquis Wielopolski s'était rallié à la Russie, à force de haine contre l'Autriche et l'Allemagne. Après les massacres de Gallicie, en 1846, convaincu que la Pologne ne pouvait s'affranchir, par ses propres forces, de ses trois dominateurs, il avait embrassé avec passion la doctrine du panslavisme, d'après laquelle tous les peuples slaves devraient s'unir autour du tsar contre l'ennemi du Slave, contre l'Allemand. Les Polonais, étant, parmi les Slaves, les plus avancés en civilisation, auraient, selon la pensée de Wielopolski, tenu le premier rang dans le grand empire slave. Il n'avait rien épargné, quoique avec peu de succès, pour répandre cette idée chez ses compatriotes. Il parvint, vers le milieu de l'année 1862, à obtenir du tsar la nomination du grand duc Constantin, frère d'Alexandre II, à la vice-royauté de Pologne et sa propre nomination à la direction du gouvernement civil de Varsovie.

Le nouveau vice-roi apportait des intentions bienveillantes. On ne lui en tint pas compte. La partie la plus ardente de la population ne vit en lui que le prince étranger qui arrivait accompagné d'un « traître ». Wielopolski n'était, pour les patriotes exaltés, qu'un Polonais qui s'était « vendu » aux Russes.

Le 27 juin, dans un jardin public, le général qui commandait à Varsovie fut grièvement blessé d'un coup de pistolet. Le 2 juillet, au sortir du théâtre, on tira sur le grand-duc Constantin, sans l'atteindre. Quelques jours après, deux autres tentatives eurent lieu contre la vie de Wielopolski.

A la phase d'exaltation mystique et résignée succédait la phase de vengeance aveugle.

Le vice-roi et le directeur des affaires civiles essayèrent toutefois de continuer leur œuvre. Le vice-roi adressa aux Polonais une proclamation où il les invitait à se confier à lui et leur

promettait une nouvelle ère de prospérité « pour la patrie qu'ils aimaient tant » (27 août).

Les prisons, pendant ce temps, restaient pleines. Trois cents notables polonais répondirent au vice-roi en promettant leur concours, à condition que la Pologne recouvrerait ses institutions nationales et que les anciennes provinces polonaises, Lithuanie et Ruthénie, seraient réunies au royaume de Pologne sous une même administration.

Le comte André Zamoyski, ancien président de la Société agronomique, chez qui s'étaient assemblés les signataires de cette adresse, fut mandé à Saint-Pétersbourg et, de là, envoyé en exil hors de l'Empire. Les membres de l'assemblée de la noblesse de Podolie, l'une des provinces ruthéniennes, ayant demandé, de leur côté, la réunion politique et administrative au royaume de Pologne, furent poursuivis pour crime d'État.

Ceci se passait en octobre 1862. Le 24 septembre précédent, un événement fatal pour les Polonais avait eu lieu à Berlin : le comte de Bismark avait été appelé à la tête du ministère prussien. Il arrivait là comme le représentant le plus énergique du parti féodal et militaire, pour gouverner, avec ou sans budget légal, contre la Chambre des députés de Prusse, qui refusait à la couronne les moyens financiers d'accroître dans de grandes proportions les dépenses de l'armée ; il arrivait là aussi pour imprimer à la politique extérieure une direction qui allait rappeler le grand Frédéric. Le 30 septembre, il avait répété, devant une commission de la Chambre des députés. une parole déjà prononcée par lui en 1859 : — « c'est par le fer et le feu que se résoudront les grandes questions du temps ».

C'était à l'Allemagne que pensait essentiellement M. de Bismark ; mais cet axiome lui semblait partout applicable et il l'appliqua à la Pologne. Il avait une grande influence personnelle sur le ministre des affaires étrangères de Russie, le prince Michel Gortchakof; il poussa le gouvernement russe à la répression à outrance. L'insurrection polonaise contre la Russie, avec les sentiments qu'un tel événement exciterait en France, était le seul moyen de rompre les liens d'amitié qui paraissaient se serrer de plus en plus entre les deux empereurs de France et de

Russie. En ce moment même, Napoléon III protestait à l'ambassadeur russe, M. de Budberg, de toute son affection pour le tsar et les deux empereurs s'entendaient pour faire reconstruire à frais communs cette coupole du Saint-Sépulcre qui avait été une des causes ou un des prétextes de la guerre de Crimée.

Alexandre II glissait rapidement sur la pente où voulait le lancer Bismark. Le gouvernement russe venait de décréter une mesure de recrutement fort dure en elle-même et qu'on imagina d'aggraver en Pologne par un arbitraire monstrueux. On décida de n'exécuter le recrutement que dans les villes en épargnant les campagnes. On comptait par là se débarrasser de toute la jeunesse révolutionnaire de Varsovie et des autres cités ; car le recrutement, qui n'avait pas été pratiqué depuis longtemps, embrassait six années d'un seul coup. Le marquis Wielopolski, aigri, ulcéré par les haines furieuses dont il était l'objet, s'acharnait à ce projet d'une « conscription » qui était une « proscription », suivant le mot de lord Russell ; on savait que ceux qui partaient ne revenaient guère. L'homme d'État panslaviste devenait ainsi contre ses concitoyens l'instrument du mortel ennemi des Slaves ; M. de Bismark approuvait vivement l'idée, s'il ne l'avait suggérée. Un diplomate russe très connu et très estimé en France, le prince Orlof, fils de celui qui avait signé à Paris le traité de 1856, tenta un généreux effort auprès du grand-duc Constantin pour écarter cette résolution funeste. Il échoua. Dans la nuit du 15 au 16 janvier 1863, la police et les troupes enlevèrent, à Varsovie, tous ceux des jeunes gens qui ne réussirent point à s'échapper.

Tous les hommes influents avaient jusque là détourné les Polonais de la résistance armée. Il ne fut plus possible d'arrêter un mouvement provoqué par le désespoir. Des bandes se formèrent de tous côtés dans les bois. Le 22 janvier, un comité révolutionnaire anonyme publia un manifeste qui appelait les Polonais aux armes et déclarait les paysans propriétaires du sol qu'ils cultivaient, moyennant indemnité aux anciens possesseurs. La situation de la Pologne devint aussi étrange que terrible. Rien dans l'histoire moderne ne ressemble à ce qui se passa. Dans les campagnes, les insurgés luttaient héroïquement avec le

fusil et avec la faux contre le canon et les baïonnettes; à Varsovie, la lutte était entre l'échafaud et le poignard. Un gouvernement occulte, érigé en tribunal secret, opposait ses arrêts de mort aux proscriptions de l'autocratie. La terreur du poignard et du pistolet répondait à la terreur des gibets et des fusillades.

Ces récits produisaient une impression extraordinaire en Europe. L'embarras du gouvernement français redoublait. Des centaines de pétitions en faveur des Polonais étaient arrivées au Sénat; elles étaient signées par des hommes appartenant aux opinions les plus diverses et les plus opposées : républicains et libres-penseurs, monarchistes et cléricaux, jusqu'à des évêques.

Le ministre Billault fit voter l'ordre du jour sur les pétitions, malgré les réclamations du prince Napoléon et de quelques autres sénateurs. La question fut également soulevée au Corps législatif. M. Billault refusa de la discuter ; « La France, dit-il, n'a perdu aucune de ses vieilles sympathies pour la Pologne ; mais elle pense, et le gouvernement pense avec elle, que l'autonomie de ce royaume aurait plus à attendre des sentiments généreux de l'empereur de Russie que d'une tentative insurrectionnelle dont les efforts ne peuvent qu'appeler de nouveaux désastres sur ce malheureux pays. — Le gouvernement de l'empereur, ajouta-t-il, est trop jaloux de sa dignité pour laisser répéter pendant quinze ans, dans une adresse, des protestations vaines (5 février 1863). » C'était une allusion à la protestation répétée, d'année en année, par la Chambre des députés, sous Louis-Philippe, en faveur de la Pologne. Le gouvernement impérial devait bientôt à son tour prodiguer les paroles inutiles et « les protestations vaines! »

Quelques jours après les incidents de nos deux Chambres, on apprit qu'une convention avait été conclue entre la Russie et la Prusse pour la répression de l'insurrection polonaise. Les deux puissances s'accordaient réciproquement le droit de faire franchir la frontière à leurs troupes. On soupçonna l'existence de quelque article secret d'une portée plus grande encore ; le gouvernement français se départit enfin de la réserve qu'il avait gardée jusqu'alors et proposa au gouvernement anglais de

s'entendre pour une note identique. Le premier pas était fait vers la rupture avec la Russie.

C'était bien ce qu'avait voulu le véritable auteur de la convention internationale. Cette convention, la Russie ne l'avait point demandée ; c'était M. de Bismark qui avait en quelque sorte imposé ses services au tsar, en affectant de considérer l'insurrection polonaise comme formidable. Il essaya d'obtenir l'accession de l'Autriche au pacte, mais n'y réussit pas.

Le cabinet anglais, qui avait fait entendre des paroles retentissantes en faveur de la Pologne tandis que le gouvernement français se taisait, refusa, maintenant que celui-ci parlait, de parler en commun. Le gouvernement français cherchait encore à ménager la Russie et s'en prenait surtout à la Prusse. Cela servit de prétexte aux ministres anglais. La France et l'Angleterre adressèrent donc des représentations séparées aux deux puissances qui avaient signé la convention. Le gouvernement prussien se signalait par des faits odieux qui excitaient des réclamations indignées dans la Chambre des députés de Berlin ; les Polonais qui se réfugiaient sur le territoire prussien étaient livrés aux Russes, c'est-à-dire au bourreau ou à la Sibérie.

La Russie et la Prusse donnèrent des explications tendant à réduire la portée de la convention ; c'était sincère de la part de la Russie. Le gouvernement français, n'ayant pu obtenir de l'Angleterre une action commune, renonça à donner suite à l'incident, tout en continuant, écrivait notre ministre Drouyn de Lhuys, « à suivre ces événements avec le degré d'intérêt qu'ils sont faits pour inspirer. — Nos devoirs à cet égard, ajoutait-il, sont conformes à ceux des grandes puissances placées dans la même position que nous. » (1er mars 1863.)

Ceci indiquait que Napoléon III tâchait d'éviter de s'engager isolément dans cette grande question.

Le gouvernement français se dégageant, le cabinet anglais, à son tour, proposa, mais sous une autre forme, l'intervention commune à laquelle il s'était dérobé. Lord Russell demanda pour le royaume de Pologne amnistie et rétablissement des institutions accordées par les Traités de 1815. Il engagea la

France, l'Autriche et tous les signataires des traités de 1815 à présenter à la Russie des notes identiques.

Le ministre français rendit la pareille à l'anglais en déclinant la proposition : « La France, répondit-il, a déjà dit séparément à Saint-Pétersbourg tout ce qu'elle a à dire. »

On voyait bien à Paris que la bruyante réclamation de lord Russell n'aboutirait à rien, l'Angleterre n'étant nullement disposée à soutenir les paroles par des actes, c'est-à-dire par les armes.

Napoléon III essaya d'une démarche personnelle auprès du tsar. Il écrivit à Alexandre II pour l'engager à accorder l'indépendance au royaume polonais de 1815, sous le sceptre du grand-duc Constantin. La démarche ne réussit pas et, à l'arrivée de la réponse, Napoléon III dit à l'ambassadeur russe Budberg : « Dites à l'empereur votre maître que, si, ce qu'à Dieu ne plaise, j'étais forcé de me trouver dans un camp opposé au sien, j'en serais fâché et malheureux » (10 mars).

Quelques jours après (19 mars), le prince Napoléon affirmait au Sénat « que l'empereur ferait quelque chose pour la Pologne, » et, le lendemain, le ministre Billault, jusqu'alors si contraire au mouvement polonais, parla à son tour, à la même tribune, « des très légitimes espérances de la Pologne »

Napoléon III, en ce moment, tentait de changer encore une fois la base de sa politique extérieure et de passer de l'alliance russe à l'alliance autrichienne, comme il avait passé de l'alliance anglaise à l'alliance russe. Le prince Richard de Metternich, fils du célèbre ministre autrichien et ambassadeur d'Autriche à Paris, allait porter à Vienne les propositions de l'empereur des Français.

L'attitude fort singulière de l'Autriche vis-à-vis de l'insurrection polonaise avait décidé Napoléon III à ce changement de front. Ce gouvernement autrichien qui avait ordonné les massacres de Gallicie en 1846, connivait maintenant presque ouvertement avec les parents et les amis de ses victimes. On avait laissé d'abord les journaux polonais de Gallicie attaquer la Russie à outrance ; puis on laissait maintenant les insurgés aller et venir à leur aise des deux côtés de la frontière, se ra-

vitailler en Gallicie, s'y renforcer de volontaires, etc. C'était l'opposé absolu de la conduite de la Prusse. La Gallicie était la vraie base d'opérations de l'insurrection polonaise. L'Autriche semblait se retourner contre ses deux complices du partage de 1772. Le ministre autrichien Rechberg avait écrit ceci récemment, dans une dépêche au prince Richard de Metternich : « l'invitation (à la Russie), plus sérieuse que des représentations amicales, serait une mesure d'une telle gravité qu'on ne pourrait y recourir sans la plus mûre délibération ». Il ne repoussait donc point l'idée de cette « invitation plus sérieuse ».

L'Autriche, entre les trois co-partageants de la Pologne, avait joué le rôle le moins actif dans l'œuvre du démembrement et, plus d'une fois, le gouvernement autrichien en avait témoigné, sinon le remords, du moins le regret. L'espoir conçu par Napoléon III reposait donc sur des apparences assez spécieuses ; mais l'illusion était en ceci : que l'Autriche pût se décider à rompre avec la Russie et la Prusse sans être assurée du concours de l'Angleterre ; or, le gouvernement anglais voulait bien qu'on parlât, mais non pas qu'on agît pour la Pologne. L'ambassadeur anglais à Vienne, lord Bloomfield, n'épargnait rien pour faire reculer M. de Rechberg, et ce ministre autrichien, nerveux, vacillant et médiocre, était fort incapable de l'audacieuse entreprise qu'eût peut-être tentée son prédécesseur Schwartzenberg.

Le gouvernement français, n'obtenant de l'Autriche aucun engagement décisif, se résigna à revenir aux représentations collectives proposées par l'Angleterre et seulement dans l'espoir que l'inutilité des représentations finirait par amener autre chose, au moins de la part de l'Autriche.

On appréciait bien, à Paris, le néant de ce qu'on peut nommer la politique de la phrase. Malheureusement, il n'en était pas de même à Varsovie. On y prenait au sérieux les manifestations collectives des puissances, corroborées par les grands mots que lord Russell prodiguait dans les meetings contre le despotisme russe. Les paroles prononcées dans les Chambres françaises et anglaises retentissaient jusqu'au fond

des forêts de la Pologne et encourageaient l'insurrection à s'obstiner dans des efforts désespérés.

L'insurrection avait débuté, au commencement de février, par des actes héroïques. Un petit corps polonais ayant été assailli dans Wengrow par des forces considérables, une arrière-garde de deux cents jeunes gens se jeta sur la masse russe et sur ses canons et arrêta assez longtemps l'ennemi pour assurer la retraite du reste de la troupe. Tous y périrent. Les massacres et les incendies que commettaient les troupes russes ne servaient qu'à fomenter les désirs de vengeance et à fournir des recrues aux insurgés. Ceux-ci avaient des chefs aussi intelligents qu'énergiques. L'un d'eux, Langiewicz, remporta des succès qui lui firent déférer la dictature par le comité secret de Varsovie.

Cette décision fut malheureuse : les forces ennemies se concentrèrent contre le nouveau dictateur ; après un combat de trois jours, près d'être accablé, il sépara sa petite armée et essaya de traverser une lisière du territoire autrichien ; mais, cette fois, les fonctionnaires de l'Autriche n'osèrent fermer les yeux et arrêtèrent le général polonais (19 mars).

Il semblait que ce dût être le coup de mort de l'insurrection. Il n'en fut rien. Il n'y avait plus de général en chef ; mais la guerre de partisans s'étendit au lieu de s'éteindre. Le gouvernement occulte se reforma et obtint l'adhésion des modérés, des grands propriétaires, qui s'étaient tenus jusqu'alors à l'écart. On repoussa une amnistie accordée par le tsar à des conditions dérisoires et qui coïncida avec l'envoi d'un nouveau gouverneur russe personnifiant la répression implacable, le général de Berg (12 avril). Le comité secret prit le titre de gouvernement national (10 mai) et réclama hautement la réunion de la Lithuanie et de la Ruthénie à la Pologne. La guerre de bandes, très habilement conduite, se propageait dans la Lithuanie et, çà et là, dans les provinces russiennes ou ruthéniennes. Aux chefs qui tombaient, d'autres succédaient. De même, pour le gouvernement anonyme, toujours siégeant dans l'ombre à Varsovie. Tel ou tel de ses membres était enveloppé dans les exécutions russes, sans que les exécuteurs

s'en doutassent ; le pouvoir occulte se renouvelait toujours.

C'était grâce à l'adoption du projet anglais de remontrances collectives que l'insurrection s'était si largement étendue à partir du mois d'avril et que le parti modéré polonais s'y était jeté. L'aristocratie polonaise comptait que les grandes puissances n'auraient pas voulu parler en vain.

Pendant que ce malheureux peuple s'épuisait dans une lutte si cruellement inégale, les grands gouvernements dans lesquels il espérait justifiaient mal sa confiance et offraient un triste spectacle, mais avec des degrés de responsabilité différents. Sur les instances du gouvernement français, la France et l'Angleterre avaient invité tous les États de l'Europe à se concerter avec elles (17-22 avril). La Prusse, les petits États allemands, la Belgique et la Suisse s'étaient abstenus. Les autres États avaient adhéré, mais dans les termes les plus effacés, les moins compromettants, qu'ils avaient pu.

La Russie, toutefois, éprouva d'abord quelque inquiétude : elle ne refusa pas « d'échanger des idées » avec les autres puissances ; mais elle reconnut promptement que l'Angleterre, la France et l'Autriche ne viendraient pas à bout de s'entendre. Les trois puissances perdirent deux mois à élaborer en commun six points à proposer à la Russie. La France tâcha en vain de faire accepter à l'Angleterre et à l'Autriche l'engagement d'aller jusqu'au bout par voie diplomatique, « ou autrement, s'il était nécessaire » (20 juin). L'Angleterre proposa un armistice. Ses ministres ne cessaient de répéter au Parlement qu'en aucun cas ils ne feraient la guerre. La Russie jugea qu'elle n'avait rien à craindre. Les insurgés avaient accepté l'armistice le 10 juillet ; le ministre des affaires étrangères de Russie, le prince Gortchakof, fit, le 13 juillet, une réponse hautaine : la Russie n'acceptait ni armistice ni conférence. Là-dessus, le chef du cabinet anglais, lord Palmerston, se contenta de dire au Parlement : « C'est sur la Russie que retombe la responsabilité du refus ; nous avons fait notre devoir. » Ce devoir-là ne coûtait guère !

La Russie, en déclinant l'intervention de la France et de l'Angleterre, avait déclaré vouloir négocier à part avec

ses deux copartageants, l'Autriche et la Prusse. L'Autriche refusa (19 juillet).

Le gouvernement français n'avait point accepté aussi aisément que lord Palmerston l'affront reçu de la Russie. Il avait proposé qu'une note signée des trois puissances montrât au gouvernemeut russe leur unité de vues et garantît à l'Autriche qu'on resterait solidaire des conséquences d'une politique commune. Lord Russell refusa. Au lieu de cette note collective, chacun envoya de son côté une dépêche, avec même conclusion, il est vrai, rendant la Russie responsable des conséquences que les troubles de Pologne pourraient entraîner, mais sans la garantie qui seule eût donné à cette démarche un caractère sérieux (3-12 août).

Le prince Gortchakof accepta la responsabilité dont on menaçait la Russie et signifia qu'il ne voulait pas prolonger une discussion sans but (7 septembre).

L'intervention verbeuse et théâtrale des puissances n'avait abouti pour elles-mêmes qu'à un affront et pour la Pologne qu'à une immense aggravation de ses maux. La stérile immixtion de l'Europe dans les affaires polonaises avait violemment irrité l'amour-propre, non plus seulement du gouvernement, mais du peuple russe, en même temps que la prétention des Polonais de recouvrer la Ruthénie, la Petite Russie, exaspérait les Grands Russes, les Moscovites. La guerre, de gouvernementale, était devenue nationale et le fort s'acharnait à écraser le faible. Le libéralisme un peu superficiel de la période qui avait succédé au règne de Nicolas était submergé par un débordement de passions barbares, qui dominaient le gouvernement lui-même. Le principal ministre, le prince Gortchakof, était moins puissant qu'un journaliste forcené, le professeur Katkof, qui, de Moscou, soufflait le feu et rugissait l'extermination. Le marquis Wielopolski et le grand-duc Constantin avaient quitté la Pologne ; le nouveau gouverneur, le général de Berg, exerçait dans le royaume une tyrannie sanglante ; la Lithuanie était livrée à ce Mouravief qui est resté dans la mémoire de notre temps comme le type du bourreau politique. La guerre à la nationalité polonaise commençait à prendre un carac-

tère qu'elle n'avait pas eu au temps de Nicolas : elle n'était plus seulement politique ; elle devenait sociale ; le gouvernement russe, suivant et dépassant l'exemple donné par l'Autriche en 1846, excitait partout les paysans contre les propriétaires et visait à la ruine et à la destruction des classes supérieures.

Les trois puissances, cependant, allaient-elles rester sous le coup de l'offense ? Le moins qu'elles dussent faire était de rappeler leurs ambassadeurs et de rompre les relations diplomatiques. Elles ne le firent pas. Lord Russell émit une idée qui ne semblait pas sans valeur : c'était de signifier à la Russie qu'ayant manqué aux engagements des traités de 1815, elle était déchue des droits que ces traités conféraient au tsar sur la Pologne. Malgré le mauvais vouloir de lord Palmerston, qui était d'avis de ne rien faire du tout, lord Russell proposa cette résolution à la France et à l'Autriche. La France adhéra. Le prince Gortchakof fit observer à l'ambassadeur d'Autriche qu'une telle mesure serait reçue comme une déclaration de guerre à la Russie. Le ministre des affaires étrangères d'Autriche, M. de Rechberg, demanda au cabinet anglais quel serait le résultat pratique de la déclaration et l'invita à en assumer sa part de responsabilité. La demande était fort naturelle et fort légitime.

Ce que réclamait l'Autriche, c'était la garantie de l'Angleterre en cas de guerre avec la Russie. Elle ne l'obtint pas et n'acquiesça point.

Dès lors, la déclaration n'était plus qu'une simple protestation et le gouvernement français n'y attacha plus guère d'importance. Il ne retira pas néanmoins son acquiescement. La dépêche anglaise partit la première, comme il était convenu ; mais elle s'arrêta en route, à son passage par la Prusse. M. de Bismark s'interposa entre l'Angleterre et la Russie.

Bismark n'avait cessé de peser sur le cabinet anglais pour l'empêcher de rien faire d'efficace ; il lui remontrait que, dans le cas d'une intervention armée en Pologne, la Prusse serait contrainte de se joindre à la Russie, « pour sauver son intégrité et celle de l'Allemagne ». Il mêla tout à coup à la question

polonaise la question du Danemark, alors menacé de nouveau par l'Allemagne. Il fit croire à lord Palmerston et à lord Russell qu'ils sauveraient le Danemark en sacrifiant la Pologne. Il devait, l'année suivante, après la Pologne, leur faire sacrifier le Danemark sans prendre la peine de leur offrir une compensation.

Lord Russell recula. Il retira sa dépêche et la remplaça par une note où il disait ceci au prince Gortchakof: « Le gouvernement de Sa Majesté reçoit avec satisfaction l'assurance que l'empereur de Russie continue à être animé d'intentions pleines de bienveillance envers la Pologne et de conciliation vis-à-vis des puissances étrangères (20 octobre). »

Voilà où en était arrivé le gouvernement anglais, du vivant et avec la connivence de ce lord Palmerston qui, naguère, prétendait imposer partout à l'Europe, avec tant de hauteur, l'intervention et la prépondérance britanniques. Qu'eussent dit les deux Pitt d'une semblable dépêche !

L'Autriche n'avait pas attendu cette étrange reculade pour prendre son parti : aussitôt après le refus de garantie de l'Angleterre, elle avait envoyé à Saint-Pétersbourg des assurances amicales et elle avait commencé de modifier profondément sa conduite vis-à-vis de l'insurrection polonaise.

La France essaya encore de regagner l'Autriche ; mais il était trop tard et, d'ailleurs, Napoléon III faisait en ce moment une démonstration retentissante qui devait rejeter l'Autriche bien loin de lui. L'empereur des Français écrivit, le 4 novembre, à tous les souverains afin de leur proposer un congrès. Le lendemain, Napoléon III ouvrit la session législative par un discours où il exposait à sa manière la situation de l'Europe. Il y exprimait le regret que des conseils désintéressés eussent été interprétés par la Russie comme une intimidation. « Un moyen nous reste, disait-il, c'est de soumettre la cause polonaise à un tribunal européen. La Russie l'a déjà déclaré : des conférences où toutes les autres questions qui agitent l'Europe seraient débattues ne blesseraient en rien sa dignité... Que du malaise même de l'Europe, travaillée par tant d'éléments de dissolution, naisse une ère nouvelle !... Les traités de 1815 ont cessé d'exister... » Il proposait un arbitrage suprême pour les remplacer.

Déclarer que les traités de 1815 n'existaient plus, c'était évidemment se séparer de l'Angleterre, si obstinément attachée à ces traités ; mais il était inconcevable que Napoléon III ne vît pas qu'il s'aliénait en même temps l'Autriche. On a dit avec vraisemblance que le prince Gortchakof avait suggéré ce projet de congrès à Napoléon III par l'intermédiaire du marquis Pepoli et l'on a cru que Gortchakof lui-même avait été inspiré par Bismark.

Lord Russell repoussa en termes acerbes la proposition de congrès. Il était irrité de ce que Napoléon III avait riposté au retrait de la fameuse dépêche par le refus de se concerter avec l'Angleterre sur la question danoise. Nous reviendrons sur ce point.

Les autres grandes puissances répondirent plus courtoisement, mais éludèrent la proposition ou y posèrent des conditions qui en rendaient l'exécution impossible. L'adhésion de la plupart des États secondaires ne pouvait faire compensation. Le congrès s'en alla en fumée.

Les malheureux Polonais ne pouvaient se résigner à croire à l'abandon de l'Europe. Ils firent des efforts inouïs pour prolonger la lutte durant l'hiver, saison qui rendait leurs asiles de la forêt à la fois si durs et si peu protecteurs. Bismark, en poussant au trop fameux recrutement, avait beaucoup contribué à déterminer l'insurrection ; il l'étouffa en obtenant de l'Autriche la proclamation de l'état de siège en Gallicie (29 février 1864). Il avait décidé le gouvernement autrichien par la promesse de le secourir dans le cas où la France et l'Italie l'attaqueraient en Vénétie. Ce fut le coup de grâce pour les patriotes polonais.

La guerre finie, la révolution sociale commencée en Pologne pendant la guerre continua en prenant une forme systématique et officielle. Les violences des commandants russes contre la propriété furent régularisées par les ukases du 2 mars 1864, qui attribuèrent aux paysans la pleine propriété non seulement des terres occupées par eux, mais des bâtiments, des bestiaux, des ustensiles, ceci s'appliquant non seulement aux fermiers, mais aux ouvriers ruraux, garçons de ferme, etc. Les communes rurales étaient en même temps réorganisées de façon à exclure

des conseils communaux les anciens propriétaires, curés, instituteurs et tout ce qui était sous la surveillance de la police, c'est-à-dire quiconque savait lire. La guerre d'extermination s'était personnifiée dans le journaliste Katkof; l'âme de la révolution sociale fut l'économiste Miloutine. Le premier était un fanatique inconséquent, qui mêlait à ses fureurs despotiques des idées aristocratiques et conservatrices à l'anglaise; le second était un logicien passionné à froid, qui visait à détruire à coups de décrets la noblesse et la grande propriété, pour organiser un régime d'égalité sous un maître. Il s'était emparé de l'esprit du tsar et s'était fait livrer le royaume de Pologne comme un champ d'expériences.

Un ukase du 22 décembre 1865 dépassa de beaucoup, dans la Lithuanie et la Ruthénie, les ukases de 1864, qui ne concernaient que le royaume de Pologne. La prétention du gouvernement russe était de traiter en étrangers tous les nobles de ces provinces, qu'ils fussent Polonais d'origine ou « polonisés » de langue et de religion : le but de cette mesure était d'obliger tous ces prétendus étrangers à vendre leurs biens et à quitter le pays. L'ukase de décembre 1865 était moins pratique que ceux qu'appliquait Miloutine dans le royaume. On prétendait forcer les Polonais à vendre leurs biens; mais il ne se trouvait point d'acquéreurs. L'œuvre fut moins complète qu'on ne l'avait espéré.

Au point de vue des finances comme de l'ordre public, la Russie ne gagnait rien à l'écrasement de la Pologne. L'émancipation des serfs russes marchait péniblement. Cette grande et difficile mesure s'était opérée dans des conditions qui ne satisfaisaient personne. Le paysan, jusqu'à ce qu'il eût racheté sa terre au seigneur, n'était qu'usufruitier et non propriétaire définitif; libre vis-à-vis du seigneur, il restait enchaîné à la terre et, lorsque, plus tard, le gouvernement eut pris le parti de se charger de la dette envers l'ancien propriétaire, le paysan ne fit que changer de créancier : au lieu du seigneur, ce fut l'État. Le paysan restait donc grevé de lourdes charges, tandis que la noblesse était en très grande partie ruinée. Effrayée du progrès et du socialisme officiel et du socialisme

populaire, la noblesse tenta encore une fois de réclamer une représentation nationale, des institutions constitutionnelles (1er janvier 1865). Le tsar la rabroua rudement. Il n'accorda rien au delà des assemblées de provinces et de districts (*Zemstvos*), créées par son ukase du 1er janvier 1864, assemblées où intervenaient trois catégories d'électeurs : propriétaires fonciers, corporations urbaines et communes rurales.

La situation resta lourde, agitée ; bien qu'il se fût accompli de nombreuses réformes de diverse nature, le désappointement avait succédé aux espérances du commencement du règne ; les classes lettrées et demi-lettrées allèrent s'aigrissant et s'irritant ; le « nihilisme », qui vise à la destruction, non seulement du gouvernement, mais de la société, couva sous le socialisme officiel ; derrière Miloutine, l'homme de la démocratie tsarienne, apparut Bakounine, l'homme de la démagogie anarchique. Tous ces éléments de dissolution devaient fermenter jusqu'au jour où Alexandre II tomberait sous les coups de forcenés sectaires, incapables d'opérer la révolution qu'ils rêvent, car la masse populaire ne les comprend ni ne les suit, mais capables de troubler perpétuellement et d'énerver le gouvernement et la nation russe, si quelque grande et hardie résolution, difficile à concevoir, plus difficile à exécuter, ne réussit enfin à ramener les esprits et à raffermir l'État.

A l'époque où notre récit est parvenu, le gouvernement russe songeait peu à ces périls de l'avenir ; il était possédé par une double préoccupation : l'achèvement de sa triste victoire sur la Pologne et la joie d'avoir écarté à si peu de frais l'intervention de l'Europe. M. de Bismark l'y avait grandement aidé et la reconnaissance du prince Gortchakof envers cet allié peu désintéressé devait avoir des suites bien fatales.

La guerre de Pologne n'était pas terminée, qu'une autre crise avait éclaté, celle du Danemark. Il est nécessaire de reprendre ici les origines de la question du Slesvig-Holstein.

Deux provinces avantageusement situées entre la mer du Nord et la Baltique, à la base de l'ancienne presqu'île des Cimbres (Jutland), le Holstein et le Slesvig, la première, allemande d'origine et de langue, la seconde, danoise, relevaient

du roi de Danemark. Au temps de Charlemagne, la frontière de l'empire des Francs et du royaume danois était la rivière d'Eider, qui sépare le Slesvig du Holstein et qui séparait les peuples scandinaves des peuples germaniques. Malheureusement, au moyen âge, ces deux provinces de nationalité différente s'étaient trouvées associées par un des accidents de l'hérédité féodale. Un élément de noblesse et de bourgeoisie allemandes avait filtré dans le Slesvig et avait fini par dominer la population danoise dans la portion méridionale de ce duché. Les traités de 1815 firent entrer le duché de Holstein dans la Confédération germanique, sans en ôter la souveraineté au roi de Danemark. Le Slesvig resta en dehors de la Confédération ; le vieux lien féodal et la communauté d'institutions subsistaient néanmoins entre les deux provinces. Le gouvernement danois visait à faire cesser cette complication bizarre en séparant le Slesvig du Holstein et en le réunissant, comme institutions et administration, au Danemark proprement dit. L'Allemagne, par contre, visait à s'emparer du Slesvig, sur lequel elle n'avait aucun droit. Elle visait à bien davantage encore; afin de devenir une grande puissance maritime, elle rêvait de faire entrer dans la Confédération le Danemark tout entier comme « État amiral ».

Le Danemark n'entendait point du tout aliéner de la sorte son indépendance. La querelle entre la grande Confédération et le petit royaume avait éclaté dès 1847. Christian VIII, roi de Danemark, avait dépassé les aspirations danoises que nous signalions, en essayant de donner à ses États une constitution unique embrassant même le Holstein. La diète germanique et l'Allemagne entière protestèrent avec virulence ; la diète, toutefois, ne réclamait encore que pour le Holstein. En 1848, au milieu de la tempête européenne provoquée par notre Révolution de Février, le Holstein s'insurgea et envahit le Slesvig, avec le concours de nombreux volontaires allemands. Le gouvernement prussien soutint les insurgés, malgré les réclamations des conservateurs allemands. Devant la Chambre des députés de Berlin, le 21 avril 1849, un représentant de la Marche de Brandebourg déplora que « les troupes royales prus-



siennes fussent allées défendre la Révolution dans le Slesvig contre le souverain légitime de ce pays, le roi de Danemark. « Cette guerre, suivant lui, était une entreprise inique, frivole, « désastreuse et révolutionnaire. »

Ce député était M. de Bismark, alors un des membres les plus passionnés de ce qu'on nommait le « parti de la Croix », parti féodal et piétiste (protestant rigoriste), opposé à toutes les idées modernes et particulièrement à l'unité allemande.

La Russie, la France et l'Angleterre intervinrent diplomatiquement dans le sens que souhaitait alors M. de Bismark. Un protocole du 4 juillet 1850 établit en principe le maintien de l'intégrité de la monarchie danoise. L'Autriche avait signé avec l'Angleterre, la France et la Russie. La Prusse avait adhéré, mais en secret, pour ne pas compromettre sa popularité en Allemagne. L'ordre éventuel de la succession à la couronne de Danemark fut réglé par une convention entre les grandes puissances, le 8 mai 1852.

La transaction de 1852 n'était cependant qu'une trêve et non une paix. Les puissances avaient laissé subsister le litige et le péril; elles n'avaient pas séparé le Slesvig du Holstein pour l'unir constitutionnellement aux provinces danoises. Là, comme ailleurs, le tsar Nicolas, systématique et imprévoyant, prétendait maintenir le *statu quo*, par conséquent, ce qu'on appelait l'autonomie du Slesvig et ses liens avec le Holstein; il était, d'ailleurs, mécontent du nouveau roi de Danemark, Frédéric VII, qui venait de donner aux Danois une constitution démocratique en 1849. Quant au chef du cabinet anglais, lord Palmerston, il favorisait les ambitions allemandes et s'était attiré à ce sujet, dès 1850, ce sévère jugement de sir Robert Peel : — « Contrairement au droit des gens et aux engagements formels de la Grande-Bretagne... et cela pour aider à réaliser le projet de l'unité allemande... non seulement vous avez travaillé à rompre l'équilibre européen, mais vous avez compromis au plus haut degré les intérêts mêmes de la Grande-Bretagne, qui exigent que le Danemark soit maître des ports du Slesvig-Holstein ainsi que de l'embouchure de l'Elbe. »

Ces reproches devaient être de plus en plus mérités. Lord

Palmerston incita à des concessions imprudentes le gouvernement danois, qui laissa espérer aux cours allemandes qu'il maintiendrait l'autonomie du Slesvig, tout en donnant à la monarchie une constitution commune.

Après un intervalle de répit, l'agitation allemande recommença. Le prince régent de Prusse fit entendre des paroles menaçantes dans un discours au Parlement prussien (12 janvier 1859), à propos de prétendus griefs relatifs aux efforts du gouvernement danois pour assurer la prépondérance à la nationalité danoise dans le Slesvig. La diète germanique ordonna, au commencement de 1861, une « exécution fédérale » qui comportait l'occupation militaire du Holstein; mais on ne se pressa point d'exécuter cette résolution; les gouvernements allemands n'avaient guère voulu que donner une satisfaction à l'opinion.

Le parti unitaire ne s'en contentait pas et réclamait hautement l'occupation non pas seulement du Holstein, mais du Slesvig. Les fanatiques de l'unité allemande s'irritaient de l'inaction des princes; le 14 juillet 1861, un étudiant tira un coup de pistolet sur le nouveau roi de Prusse, Guillaume Ier, qui avait passé de la régence au trône au commencement de cette année. Cette tentative produisit sur Guillaume Ier un effet analogue à celui de l'attentat d'Orsini sur Napoléon III. Le roi de Prusse se sentit poussé à l'action. Il vint, peu de temps après, rendre à l'empereur des Français, à Compiègne, la visite qu'il avait reçue de lui, l'année précédente, à Bade (octobre 1861). Ces relations personnelles confirmèrent Napoléon III dans ses dispositions favorables à la Prusse, et un traité de commerce conclu entre la France et le Zollverein allemand en août 1862, traité laissant l'Autriche en dehors, manifesta ce rapprochement qui dut contribuer à dévier la politique de Napoléon III dans la question danoise. Une année, toutefois, encore, s'était passée sans événements, lorsque M. de Bismark fut appelé au ministère, après une longue ambassade en Russie et une ambassade de quelques mois en France. L'homme de 1862 n'était plus l'homme de 1849 et de 1850. A cette dernière date, lorsque la Prusse subissait l'humiliante convention d'Olmütz, imposée par l'Autriche, et que la Chambre des députés de Berlin se soulevait d'indigna-

tion, M. de Bismark avait déclaré hardiment que « la Prusse devait se subordonner à l'Autriche, afin de combattre, de concert avec elle, la démocratie menaçante ». C'était comme représentant cette politique autrichienne que M. de Bismark était entré dans la diplomatie. Maintenant, il était devenu l'adversaire le plus résolu de l'Autriche. Une complète révolution s'était opérée dans cet âpre et puissant esprit, qui s'était longtemps ignoré lui-même. Il avait rompu avec ses préjugés, et non pas seulement avec tout préjugé, mais avec toute théorie, tout parti pris, tout principe, sauf l'agrandissement à tout prix et par tous les moyens de la monarchie prussienne.

L'Autriche était l'obstacle à cet agrandissement en Allemagne; elle était donc l'ennemie, mais l'ennemie de demain; ce n'était pas de ce côté qu'il fallait envahir tout d'abord; le Danemark offrait un plus faible adversaire et un meilleur terrain pour les premières conquêtes.

M. de Bismark trouva, dès son début, un utile auxiliaire là où il n'eût pas dû l'attendre. Le jour même de l'avènement du nouveau ministre prussien (24 septembre 1862), le ministre des affaires étrangères d'Angleterre, lord Russell, adressait au gouvernement danois une dépêche où il adoptait tous les griefs de la Prusse et de l'Allemagne, non plus seulement sur le Holstein, mais sur le Slesvig, dont la population allemande était, suivant lui, violemment tyrannisée par les Danois! Il proposait de doter le Danemark proprement dit, le Holstein et le Slesvig, chacun, d'une autonomie complète et d'une assemblée législative indépendante. Lord Russell, intentionnellement, sacrifiait le Danemark à la chance d'une alliance anglo-allemande contre la France et la Russie, qu'alors il croyait encore intimement unies.

La satisfaction fut vive à Berlin et dans toute l'Allemagne; les cours allemandes prirent pour base la note anglaise. Lord Russell, cependant, soutint faiblement son projet, que lord Palmerston déclara nettement impraticable. Le refroidissement qui survint entre la France et la Russie au sujet de la Pologne refroidit le cabinet anglais pour l'Allemagne; il n'avait plus tant besoin d'elle. Le gouvernement danois essaya d'en profiter;

une patente du 30 mars 1863 donna au Holstein une position indépendante. L'Allemagne, autrefois, eût accueilli cette mesure avec reconnaissance : elle y répondit par des cris de guerre et par des menaces contre le Slesvig. Lord Russell, revenant sur ses pas, fit observer aux cours allemandes que le Slesvig ne faisait point partie de la Confédération et que ses affaires ne pouvaient être réglées par la diète germanique.

La diète, pendant ce temps, réclamait du gouvernement danois la constitution commune pour tous les États du roi de Danemark qu'elle avait d'abord repoussée ; elle l'exigeait actuellement, comme un moyen de se subordonner le Danemark tout entier et d'en faire une annexe du Holstein. Faute d'obtempérer à cette prétention, le Danemark était menacé d'une exécution fédérale.

L'attitude du gouvernement et du Parlement anglais rendait cependant l'espoir au Danemark. Lord Palmerston dit, le 23 juillet, devant la chambre des Communes, que « ceux qui voudraient s'attaquer à la monarchie de Frédéric VII pourraient bien ne pas avoir le Danemark seul à combattre. » Le gouvernement français soutenait l'Angleterre dans cette voie.

Un incident politique en Allemagne se jeta en travers de la question danoise; l'Autriche fit, au mois d'août 1863, une tentative pour se mettre à la tête de cette réforme fédérale allemande, toujours annoncée, toujours ajournée, que le cabinet de Vienne voulait empêcher la Prusse de s'approprier. L'empereur François-Joseph convoqua les princes et États allemands à Francfort afin de réorganiser la Confédération germanique; mais le gouvernement autrichien y mit peu d'adresse : il laissa trop paraître son but principal, qui était d'engager la Confédération à la défense des possessions non allemandes de l'Autriche. La Prusse refusa de prendre part à l'assemblée de Francfort. M. de Bismark fit à ce sujet une déclaration fort inattendue. Il protesta contre le projet autrichien, mais comme très insuffisant. L'empereur d'Autriche proposait une assemblée de délégués des Chambres allemandes; M. de Bismark, lui, voulait, dit-il, « une représentation véritable, élue directement par le suffrage universel. »

Il y eut partout un prodigieux étonnement : le ministre féodal qui traitait si cavalièrement sa Chambre des députés de Berlin, invoquait tout à coup le vote universel pour l'Allemagne entière (15 septembre 1863) ! M. de Bismark devait donner lieu à bien d'autres surprises !

L'assemblée de Francfort n'aboutit à rien et cet effort impuissant n'améliora pas la position de l'Autriche. On eût pu croire que le désaccord renouvelé entre les deux grandes puissances allemandes profiterait du moins au Danemark ; ce fut le contraire. L'Autriche, pour maintenir son influence sur les petits États, se crut obligée de rivaliser de « patriotisme allemand » avec la Prusse. Les menaces contre le Danemark redoublant, lord Russell proposa à la France d'offrir une médiation franco-anglaise. Le gouvernement français, qui avait d'abord appuyé l'Angleterre, était alors justement irrité de la conduite du cabinet anglais dans les affaires de Pologne. Notre ministre Drouyn de Lhuys répondit qu'il n'avait pas envie de recommencer vis-à-vis de l'Allemagne ce qu'on avait fait vis-à-vis de la Russie et qu'à moins que le gouvernement anglais ne fût décidé à faire quelque chose de plus que de présenter une simple note et de se contenter d'une réponse évasive, l'empereur n'accepterait pas la proposition.

Ce fut alors, comme nous l'avons dit. que lord Russell essaya de regagner Napoléon III en proposant de déclarer le tsar déchu de ses droits sur la Pologne, puis retira au plus vite sa déclaration sur les menaces de Bismark. Ceci obtenu, le ministre prussien ne craignit plus rien du côté de la Pologne et se railla de son crédule confrère britannique ; il avait jusqu'alors affecté le rôle de modérateur dans les affaires danoises ; il empêchait, disait-il, l'exécution fédérale que la diète venait de voter le 1er octobre ; mais il laissa tomber son masque aussitôt que la fameuse reculade de lord Russell fut accomplie. Le 9 novembre, lord Russell apprit par Vienne que Bismark ne s'opposait plus à l'exécution fédérale. L'Autriche, ne voulant pas rester en arrière, se conformait à la conduite de la Prusse.

Lord Russell, joué avec tant d'impertinence, n'en témoigna point de rancune ; il tournait à tout vent et oubliait de nouveau

le Danemark pour s'acharner contre le projet de congrès proposé par Napoléon III. Quelques jours après l'affront qu'il venait de recevoir, il conjurait Bismark, dans les termes les plus amicaux, de repousser la proposition française, et il agissait partout avec une activité fiévreuse contre le congrès, qui eût bien avorté sans qu'il s'en mêlât. Bismark ne négligea rien pour entretenir les frayeurs et les colères de lord Russell et pour l'écarter de plus en plus de la question danoise.

Les événements marchaient, entre la mer du Nord et la Baltique. Frédéric VII, roi libéral, éclairé, patriote, était mort le 15 novembre, perte irréparable pour le Danemark; il venait d'accorder pleine autonomie au Holstein, en promulguant une constitution pour l'ensemble des provinces danoises, Slesvig compris. C'était la solution du bon sens et de la justice, mais le contraire de ce que voulait l'Allemagne. Bismark avait longtemps entretenu les Danois dans l'illusion à cet égard, en les assurant qu'il leur suffisait de tout accorder au Holstein; qu'ils pouvaient faire ce qu'ils voudraient en Slesvig; il admettait alors le Danemark indépendant jusqu'à l'Eider; Frédéric VII avait fait ce que proposait Bismark lui-même; maintenant, Bismark se retournait et protestait en commun avec Rechberg, le ministre d'Autriche.

Frédéric VII n'ayant pas laissé d'héritier direct, son parent le duc de Glucksberg avait été proclamé sous le nom de Christian IX, conformément au règlement de la succession danoise par les grandes puissances en 1852. Le prince Frédéric d'Augustenbourg, héritier d'une autre branche, réclama la souveraineté du Slesvig-Holstein; son père avait reconnu le règlement de la succession danoise et renoncé à toute prétention sur les deux duchés, moyennant une forte somme reçue du gouvernement danois; il avait pris cet engagement sur l'honneur, pour lui et sa famille, en 1852, précisément par l'entremise de M. de Bismark, alors représentant de la Prusse près la diète de Francfort; son fils déchirait le pacte sans rendre l'argent. L'Allemagne prit feu pour ce singulier prétendant, qui, en même temps, adressa un appel aux sympathies de Napoléon III pour « les souffrances du Slesvig-Holstein ».

L'empereur fit à la lettre du prince Frédéric une étrange réponse : « Il était, disait-il, pour le principe de nationalité en « Allemagne comme partout. — Le Danemark, ajoutait-il, *a pu « avoir des torts envers l'Allemagne;* toutefois, si ce pays était « opprimé par de puissants voisins, l'opinion en France se retour- « nerait de son côté » (10 décembre 1863).

Il est difficile d'admettre que Napoléon III fût assez ignorant de la question pour croire à la nationalité allemande du Slesvig; brouillé avec la Russie, mal avec l'Angleterre, il ménageait et flattait l'Allemagne aux dépens de la justice et des intérêts français et européens.

Bismark recommençait avec le cabinet anglais le jeu qui lui avait si bien réussi. Il s'était d'abord montré fort dédaigneux de la cause du prince Frédéric. Il changea de ton; il feignit d'avoir peur du mouvement national allemand en faveur de ce prétendant. Il assura aux Anglais qu'on était obligé tout au moins à une demi-mesure, à l'exécution fédérale dans le Holstein. La saisie s'opérant sur le nouveau possesseur Christian IX, ce serait en quelque sorte reconnaître ses droits sur le duché, que d'occuper le duché malgré lui! L'Autriche et la Russie appuyèrent ce beau raisonnement et le cabinet anglais pesa de nouveau sur le Danemark, dans le sens des concessions. Le nouveau roi révoqua la patente du 30 mars sur l'organisation séparée du Holstein (4 décembre). Il n'y avait plus de prétexte à l'exécution fédérale dans le Holstein ; alors, la diète germanique déclara que c'était le Slesvig qu'il fallait exécuter.

L'exécution fédérale dans un pays absolument indépendant de la Confédération, ceci indiquait suffisamment que l'Allemagne ne reconnaissait plus d'autre droit que la force. L'Autriche et la Prusse refusèrent de recevoir l'envoyé du nouveau roi de Danemark.

L'Autriche tombait de faute en faute, d'excès en excès, par la peur de voir la Prusse faire en Allemagne de la popularité à ses dépens.

Le roi de Danemark, sous la pression anglaise, fit un nouveau pas en arrière; il évacua le Holstein et le laissa occuper par les troupes fédérales allemandes (21 décembre).

Il n'y gagna rien. Le 12 décembre, M. de Bismark avait déclaré à un envoyé anglais que, si la Constitution donnée aux provinces danoises n'était révoquée avant le 1er janvier, l'Allemagne se considérerait comme dégagée du traité de 1852. Lui qui venait de faire un appel si surprenant à la démocratie allemande, il dit nettement qu'un coup d'État serait nécessaire en Danemark et que l'Allemagne ne serait jamais en bons termes avec le Danemark, aussi longtemps que les nouvelles institutions démocratiques danoises seraient maintenues.

Bismark ne devait plus cesser de procéder ainsi à coups d'énormes contradictions, jouant avec tout et se jouant de tout, excepté de l'ambition prussienne, devenue toute sa foi et toute sa morale.

Il continuait cependant de persuader à lord Russell que c'était lui qui contenait les passions de son roi et de son peuple.

Quant à Napoléon III, enchérissant sur les Anglais, il fit savoir au Danemark que la France ne le secourrait pas s'il était engagé dans une guerre avec l'Allemagne.

Bismark avança : il affirma que le seul moyen de maintenir le traité de 1852 et de ne pas faire la guerre au Danemark, c'était d'occuper le Slesvig. Il recommençait ce qu'il avait fait pour le Holstein (20 décembre).

Lord Russell regimba et, le 1er janvier 1864, il télégraphia que l'invasion de Slesvig mettrait en grand péril les relations de l'Angleterre et de la Prusse ; il se hâta, quelques jours après, d'atténuer cette dépêche trop courageuse. La Prusse, néanmoins, hésitait un peu et le terme du 1er janvier s'était passé sans encombre. Bismark suggéra à lord Russell l'idée d'une conférence sur les affaires danoises. Le gouvernement français s'y montra peu disposé ; pourtant, il ne dit plus qu'en aucun cas, il ne secourrait le Danemark. Le ministre Drouyn de Lhuys demanda même au cabinet anglais, chose significative, ce qu'on ferait si l'Allemagne n'acceptait pas la médiation et continuait les hostilités. Le cabinet anglais éluda la question. C'était toujours comme pour la Pologne.

L'attitude du gouvernement français avait été bonne vis-à-vis

de l'Angleterre; mais, pendant ce temps, elle était déplorable en Allemagne. Notre ministre des affaires étrangères avait expédié, le 4 janvier, aux États allemands une circulaire où il leur demandait leur sentiment sur le projet de conférence et parlait du traité de 1852 comme d'une « œuvre impuissante ». Ce traité était celui qui garantissait l'intégrité du Danemark; le qualifier de la sorte, c'était ouvrir libre carrière aux ambitions allemandes. Napoléon III visait, comme l'Autriche, à se rendre populaire parmi les petits États allemands; c'est à ce but qu'il sacrifiait le Danemark. Les trois gouvernements de France, d'Angleterre et d'Autriche se valaient en fait de politique.

L'Allemagne offrait, dans ce moment, un singulier spectacle. Les petits États, dans la diète, s'efforçaient de se grouper afin de s'emparer de l'affaire danoise et d'installer le prince Frédéric dans les deux duchés. Le prétendant arriva à Kiel, ce beau port du Holstein que convoitait si fort la Prusse, et s'y fit proclamer duc de Slesvig-Holstein (fin décembre 1863).

L'Autriche et la Prusse proposèrent à la diète d'inviter le prétendant à quitter le Holstein. La majorité de la diète refusa (2 janvier 1864). Bismark, alors, déclara sans ambage que les questions politiques n'étaient pas des questions de droit, mais de force, et que la Prusse ne se laisserait pas maîtriser par une majorité de quelques voix dans la diète (4 janvier). L'Autriche parla dans le même sens. Le 14 janvier, l'Autriche et la Prusse renouvelèrent la motion qu'elles avaient déjà présentée pour l'occupation fédérale du Slesvig. La diète rejeta cette motion, parce qu'elle voulait, avant tout, qu'on reconnût le prince Frédéric. L'Autriche et la Prusse signifièrent aussitôt qu'elles prenaient en main la défense des droits de la Confédération dans le Slesvig et procéderaient aux mesures réclamées par cette défense: c'est-à-dire qu'elles allaient agir au nom de la Confédération, malgré la Confédération, pour défendre les droits de la Confédération dans un pays où ce corps politique n'avait aucun droit. Tout devait être à la fois hypocrisie et cynisme dans cette affaire.

La diète recula pitoyablement devant les deux grandes puissances; les troupes fédérales (saxonnes et hanovriennes) lais-

sèrent sans contester les Austro-Prussiens entrer dans le Holstein.

Il y avait quelque chose de plus pitoyable que la conduite de la diète; c'était la conduite de l'Autriche. Son intérêt évident, si elle entendait fouler aux pieds le traité de 1852 et les droits du Danemark, était de s'unir aux petits États contre la Prusse et d'aider à la formation d'un nouvel État indépendant de la Prusse entre les deux mers, par conséquent de soutenir le prince Frédéric; mais l'Autriche avait le vertige.

La Russie faisait, de son côté, une étrange politique. Le prince Gortchakof, à qui le tsar abandonnait un pouvoir presque absolu sur les affaires étrangères, suivait sans réserve M. de Bismark et payait ainsi avec usure les services de la Prusse en Pologne. Il pesait sur la Suède pour l'empêcher de venir en aide au Danemark et la menaçait d'un corps d'observation en Finlande; d'autre part, il dépassait l'Angleterre en conseillant au Danemark de ne pas résister même à l'invasion du Slesvig!

Lord Russell, lui, gronda puis se contenta de demander un court délai pour que le Danemark pût révoquer sa Constitution. Bismark fit entendre à l'ambassadeur anglais qu'en fait, le Danemark aurait ce délai; mais une note austro-prussienne était déjà partie et sommait le Danemark d'abroger sa Constitution sous deux jours. Le 18 janvier, le second de ces deux jours, lord Russell fit une nouvelle proposition à la France; il lui demandait sa coopération pour le maintien de l'intégrité du Danemark. Seulement, il adressait la même demande à tous les signataires du traité de 1852, y compris la Prusse et l'Autriche, qui, en ce moment même, déchiraient ce traité. Notre ministre Drouyn de Lhuys, naturellement, voulut savoir ce qu'on entendait par « coopération »; lord Russell répliqua par des commentaires qui ôtaient tout sérieux à sa communication. Il s'agissait d'un « effet moral » suffisant pour atteindre le but!

Le gouvernement français, à son tour, envoya une dépêche à Londres : « les égards de l'empereur pour les aspirations des nationalités lui inspirent répugnance à s'opposer par les armes aux vœux des Allemands ».

C'était par égard pour les droits des nationalités que l'on

permettait aux Allemands d'écraser la nationalité danoise du Slesvig. Bismark vit qu'il pouvait tout oser et, le 1er février, les forces austro-prussiennes franchirent l'Eider et envahirent le Slesvig.

Les puissances occidentales avaient joué dans la question danoise un triste rôle. La responsabilité était-elle égale entre elles? — Les questions plusieurs fois posées par le ministre français Drouyn de Lhuys indiquent que Napoléon III, malgré son respect affecté pour la prétendue nationalité allemande du Slesvig, se fût décidé à la guerre s'il eût pu compter sur les Anglais. Les ouvertures de son gouvernement à ce sujet se résument dans ces termes d'une dépêche de M. Drouyn de Lhuys : — « Toute intervention active dans la question amènerait la grande guerre. L'Angleterre nous prêterait-elle un appui illimité? Consentirait-elle à ce que la France obtînt de cette guerre des avantages en rapport avec les efforts immenses qui lui seraient imposés? »

Le gouvernement anglais n'avait jamais répondu. La reine Victoria, toute allemande par dévouement à la mémoire du mari qu'elle avait perdu, déclarait qu'elle abdiquerait plutôt que de rompre avec la Prusse. Dans d'autres temps, lorsque l'Angleterre avait à sa tête de grands hommes d'État soutenus par une ferme majorité parlementaire, la volonté de la reine n'eût point prévalu sur les intérêts nationaux; mais il n'y avait plus de grande politique; l'école de Manchester, avec des intentions honnêtes, énervait le pays par ses principes ultra-pacifiques et son horreur de l'action extérieure; les ministres n'étaient point de cette école et leur chef Palmerston n'avait que trop agité l'Europe sans motifs équitables ni raisonnables; mais ni lui ni ses collègues n'avaient plus guère d'idée d'arrêtée que la défiance de la France. L'Angleterre, dans de telles mains, n'eût jamais été au delà d'une démonstration maritime, d'une promenade dans la Baltique, et, si la France se fût engagée sur le continent, le gouvernement anglais l'eût laissée aux prises avec la triple alliance austro-russo-prussienne. La France eût tout risqué et l'Angleterre ne risquait rien. Dans la défaillance commune, le gouvernement français, comme à l'occa-

sion de la Pologne, restait donc le plus excusable des deux.

Après le passage de l'Eider, on fit beaucoup de bruit à Londres; mais Bismark savait bien que ce ne serait que du bruit. La puissante Angleterre dépensait son courroux en paroles; autant firent les petits États allemands. Il se tint en Bavière des assemblées populaires fort bruyantes. Les petits États conférèrent entre eux sur la succession du Slesvig-Holstein. Ces velléités de résistance tombèrent à plat devant une tournée du général prussien Manteuffel dans les cours allemandes. De Dresde, ce général se rendit à Vienne, fit miroiter aux yeux du gouvernement autrichien le rétablissement de la triple alliance, lui promit le secours de la Prusse au cas d'une attaque franco-italienne contre la Vénétie et obtint en échange l'établissement de l'état de siège en Gallicie; ce fut, comme nous l'avons dit, le coup de grâce de l'insurrection polonaise (29 février 1864). Bismark, par ce nouveau service, achevait de s'assurer de la Russie.

Pendant ce temps, la Prusse poussait la guerre danoise à outrance, traînant après elle l'Autriche, qui, par moment, eût voulu s'arrêter, mais n'en avait pas le courage. Dès le 5 février, le fameux retranchement du Danevirk, qui protégeait la frontière du pays danois, était enlevé; tout le Slesvig fut envahi; les Prussiens ne s'arrêtèrent pas; ils pénétrèrent dans le Jutland.

Les Danois étaient accablés, non seulement par la supériorité du nombre, mais par la supériorité de l'armement prussien. Les fameux fusils à aiguille étaient là mis à l'épreuve et foudroyaient de loin les faibles bataillons des défenseurs du Slesvig.

L'Autriche et la Prusse, tout en écrasant les Danois, se déclaraient prêtes à entrer en conférence pour rétablir la paix. C'était une équivoque menteuse comme tout le reste. Les envahisseurs admettaient une conférence, mais sans armistice et sans bases convenues. La conférence se réunit le 12 avril à Londres; tandis qu'on négociait, toute la presqu'île danoise succombait sous l'invasion. Le Danemark n'avait plus pour refuge que ses îles. Le 12 mai, la Prusse se démasqua, et, contrairement à maintes déclarations antérieures, le plénipotentiaire

prussien signifia que la guerre avait fait disparaître tous les engagements passés ; puis l'Autriche et la Prusse proposèrent l'indépendance complète du Slesvig-Holstein. Le Danemark refusa.

L'Angleterre, de l'aveu de la France, proposa le partage du Slesvig, ce qui eût donné à l'Allemagne la partie méridionale où se trouvent des éléments allemands. Les puissances allemandes refusèrent.

Lord Russell demanda de nouveau à la France de se concerter pour « une démonstration maritime. » M. Drouyn de Lhuys répondit que « des manifestations vaines seraient fatales à la dignité des deux puissances. » Il proposa de faire voter les populations du Slesvig sur leur propre sort. Bismark avait invoqué le suffrage universel pour l'Allemagne ; il n'en voulut point pour le Slesvig. La conférence se sépara, le 25 juin, après avoir misérablement échoué, comme l'avait prévu et voulu Bismark.

Les tristes débats qui suivirent dans le Parlement anglais ne justifièrent que trop le gouvernement français. Les ministres ne craignirent pas d'accuser de leur insuccès « l'obstination » danoise et l'opposition leur reprocha, non point d'avoir abandonné le Danemark, mais de s'être mêlés de ses affaires ! Lord Russell, quelques semaines après, déclarait, au banquet du Lord-Maire, « que l'attitude de l'Angleterre n'avait jamais été plus fière ; que son influence sur les affaires du monde n'avait jamais été plus grande qu'à l'heure présente ! »

La vérité était que jamais l'Angleterre n'avait été matériellement plus forte ni moralement plus faible.

C'était le 28 juillet. Trois jours après (1er août), le Danemark, délaissé de tous et perdant toute espérance, cédait le Holstein et le Slesvig à l'Autriche et à la Prusse. Ce fut le dénouement provisoire de la comédie diplomatique enchevêtrée avec la tragédie de cette guerre. Jusque-là, l'Autriche et la Prusse avaient refusé de reconnaître les droits de Christian IX sur les deux duchés, sans se prononcer entre les prétendants ; maintenant, Christian IX devenait à leurs yeux le souverain légitime des duchés, non pour régner, mais pour céder ses provinces.

Le « National-Verein » (Association nationale allemande)

protesta : le comité des députés des chambres allemandes protesta, en attendant les protocoles de la diète. Les habitants des deux duchés cédés élevèrent des protestations plus dignes d'intérêt. On avait conquis par la force les Danois du Slesvig, qui se débattaient en vain sous la brutale domination étrangère ; actuellement, on disposait, malgré eux, des Allemands du Slesvig et du Holstein, au nom desquels on avait pris les armes, et l'on se raillait de leurs réclamations. Quant à la diète, quant à la Confédération, Bismark, à présent, lui refusait le droit de se mêler du Slesvig, « qui ne lui appartenait pas ! » Or, il avait envahi le Slesvig au nom du prétendu droit de la Confédération sur ce duché ! Jamais on n'avait poussé plus loin le mépris de la parole et de la conscience humaine.

L'Autriche continuait de suivre à contre-cœur Bismark et prenait sa part de l'impopularité du gouvernement prussien parmi les petits États.

En résumé, le long imbroglio qui s'était terminé par l'écrasement de la Pologne et par l'inique démembrement du Danemark, avait montré les grandes puissances européennes rivalisant de fautes au profit de la Prusse seule; car la crise polonaise ne laissait pas la Russie dans de bonnes conditions intérieures et il était bien évident que l'Autriche ne garderait point sa part de la conquête danoise.

CHAPITRE X

SECOND EMPIRE (SUITE). — AFFAIRES INTÉRIEURES. — ALGÉRIE. — RUPTURE ENTRE LA PRUSSE ET L'AUTRICHE.

(Novembre 1863. — 16 juin 1866.)

Le prestige de l'Empire s'en allait; son intervention au Mexique et son inaction en Pologne et en Danemark lui nuisaient presque également devant l'opinion. Sur la question du Mexique, le blâme était unanime; dans les affaires d'Europe, ceux-là même qui n'avaient pas été jusqu'à réclamer la guerre, et c'était la majorité, sentaient dans l'abstention un affaiblissement pour le gouvernement impérial, que cet affaiblissement fût ou non imputable à ses fautes.

La liberté allait-elle gagner à l'intérieur quelque compensation de ce que notre influence perdait au dehors? Les revendications publiques se prononçaient avec une vivacité croissante; elles avaient maintenant dans le Corps législatif des échos plus nombreux; elles y étaient exprimées par des voix de grande autorité. La session inaugurée, le 5 novembre 1863, par la malencontreuse proposition de congrès européen, fut signalée par des discussions d'un haut intérêt. Le ministre des finances Achille Fould avait avoué, le 1er décembre, un découvert de 972 millions et proposé un emprunt de 300 millions pour consolider une partie de la dette flottante. Il demandait en outre 93 millions de crédits supplémentaires. Tout cela ne répondait guère à l'attitude de réformateur des finances qu'avait prise M. Fould en entrant dans ce ministère.

Le rapporteur de la loi des crédits supplémentaires, M. Lar-

rabure, qui n'était point un ennemi de l'Empire, fit entendre des paroles alarmantes : — « La Dette publique s'est accrue de plusieurs milliards; nous empruntons toujours; nous n'amortissons plus..... L'équilibre est depuis longtemps rompu entre les recettes et les dépenses annuelles; » et il constata que le gouvernement n'observait pas les règles posées par le sénatus-consulte du 31 décembre 1861; des crédits nouveaux avaient été engagés sans l'autorisation de la Chambre.

Il conclut en accusant « les expéditions lointaines », c'est-à-dire la guerre du Mexique, du désordre de nos finances.

Le brillant orateur du parti légitimiste, M. Berryer, reprit possession de la tribune par un éloquent discours sur les finances; une autre rentrée de plus grande portée politique, celle de M. Thiers, avait eu lieu dans la discussion sur la vérification des pouvoirs de la nouvelle Chambre. Le débat de l'Adresse fut pour M. Thiers l'occasion d'un discours qui est resté célèbre. C'est alors qu'il exposa ce qu'on a nommé la théorie des libertés nécessaires, à savoir : celles de la presse, des élections, de la représentation nationale, la liberté individuelle et celle qui donne à l'opinion publique la direction du gouvernement. — « Je suis, ajouta-t-il, un de ceux qu'on appelle les représentants des anciens partis : le pays leur a donné mission de discuter avec impartialité les affaires, non d'introduire une autre forme de gouvernement, ni une autre dynastie..... C'est là notre devoir; mais c'est celui du gouvernement de donner satisfaction aux vœux du pays. C'est avec respect que je demande. Qu'on ne l'oublie pas toutefois, ce pays si bouillant, s'il permet aujourd'hui qu'on demande d'une manière respectueuse, un jour peut-être, il exigera ! » (11 janvier 1864).

M. Thiers prenait ainsi une situation d'opposition légale, très forte et indépendante, entre le petit groupe républicain et un tiers-parti qui commençait à se former parmi les membres les plus intelligents et les plus prévoyants de la majorité..

L'opposition se sentait sur un terrain bien autrement large que par le passé : elle se targuait à juste titre des deux millions de suffrages qu'elle avait obtenus et soutenait hautement qu'elle en aurait eu bien davantage sans la pression officielle.

L'hostilité entre le gouvernement impérial et Paris, bien marquée par les dernières élections, s'accusait franchement dans les discussions parlementaires. M. Eugène Pelletan ayant réclamé le retour au droit commun pour le régime municipal de Paris et de Lyon, M. Ernest Picard s'écria que « Paris était le cerveau de la France ! » — « Cerveau malade ! » répondit une voix partie des bancs de la majorité. Le président du Corps législatif, Morny, dit, du haut de son fauteuil : — « Si Paris est la tête, la province est le cœur ; la France a donc bon cœur et mauvaise tête. »

La question du Mexique fut vivement débattue. Nous n'y reviendrons que pour rappeler que M. Thiers proposa nettement de traiter avec Juarez. M. Rouher défendit avec emphase « la grande pensée » de cette entreprise. La majorité étouffa la voix de M. Thiers et ne lui permit pas de répliquer. C'était déjà comme la préface de la fatale séance du 15 juillet 1870 !

Le débat sur la Pologne et le Danemark n'aboutit qu'à des protestations malheureusement stériles.

Quoique la majorité eût encore repoussé les amendements des républicains et ceux même du tiers-parti, ce nouveau groupe était approuvé au fond par bien des députés qui votaient contre lui. Le président lui-même, Morny, fit, un jour, une démonstration fort singulière. Il s'était querellé, pendant la séance, avec M. Pelletan. En sortant, il lui frappa sur l'épaule : — « Vous ne me rendez pas justice, lui dit-il à haute voix. Vous me considérez comme un ennemi de la liberté ; vous vous trompez. J'ai voulu montrer, au 2 Décembre, que j'avais de la vigueur ; mais je sais que l'Empire ne peut vivre sans la liberté et, s'il le comprend un jour, c'est à moi que le pays le devra. »

Ce grand sceptique croyait donc le moment venu de changer de jeu. Il avait autrefois conseillé à Louis-Philippe des concessions qui eussent pu le sauver ; il était disposé maintenant à en conseiller à Napoléon III. Il semblait peu se rendre compte de la différence des deux régimes. Louis-Philippe, s'il eût cédé à l'opinion publique, n'eût fait que rentrer dans le principe de son gouvernement, c'est-à-dire du gouvernement parlementaire. Napoléon III, au contraire, eût abandonné son principe, le cé-

sarisme, l'impérialisme, il eût véritablement abdiqué, s'il eût laissé se rétablir la prépondérance des assemblées sur le pouvoir exécutif. Il pouvait bien accorder des libertés secondaires, des libertés consultatives, mais non cette grande liberté que demandait M. Thiers et qui est pouvoir et autorité. Morny croyait-il que la France se contenterait de si peu et visait-il à autre chose qu'à gagner du temps en présentant au public un trompe-l'œil?

Quoi qu'il en soit, Morny faisait autour de lui une propagande habile en faveur de « l'Empire libéral » et il parvenait, en ce moment, à se donner un important auxiliaire parmi ces Cinq mêmes qui avaient été, durant quelques années, sinon l'obstacle efficace, du moins la retentissante protestation contre l'Empire. Il avait travaillé, depuis longtemps, à circonvenir M. Émile Ollivier, dont il louait fort le grand talent oratoire: il lui montrait une brillante destinée pour qui réconcilierait l'Empire et la liberté. M. Ollivier se détachait peu à peu de ses anciens amis; la rupture éclata à propos d'une mesure concernant les classes ouvrières. C'était un projet de loi qui accordait la liberté des coalitions et des grèves, jusque-là sévèrement punies, et n'accordait pas la liberté des associations ouvrières. M. Ollivier accepta d'être rapporteur de cette loi. Il attaqua à ce sujet la gauche, qui combattait la loi comme décevante et inconséquente et qui réclamait la liberté d'association.

MM. Jules Simon et Jules Favre n'eurent pas de peine à démontrer les vices de la loi. Le débat se termina par un incident dramatique. Les explications avaient été vives entre le rapporteur et Jules Favre, associés avec éclat, plusieurs années durant, dans la défense de la même cause.

Au sortir de la séance, Jules Favre, qui ne voyait pas sans douleur se rompre cette longue fraternité d'armes, tendit la main à Émile Ollivier. Celui-ci fit quelques pas sans prendre cette main, hésita, puis se retourna pour offrir la sienne. Jules Favre lui dit: « Il est trop tard ! »

M. Thiers, dans la discussion du budget, montra que les dépenses s'étaient accrues de 1,500 millions en 1852 à plus de 2 milliards en 1864; il ne voulait pas cependant la réduction

de l'armée et se séparait sur ce point de l'opposition, que préoccupait surtout le désir de faire cesser les expéditions lointaines et d'en empêcher le renouvellement. M. Thiers jugeait que la situation de l'Europe ne nous permettait pas de réduire nos contigents.

Cette session, plus intéressante que fructueuse, se termina le 28 mai 1864.

Une transaction politique importante eut lieu à la fin de cet été : il s'agissait de ces affaires italiennes qui excitaient en France des passions si diverses. Le 15 septembre 1864, les deux gouvernements de France et d'Italie conclurent une convention d'après laquelle l'Italie s'engageait à ne pas attaquer le territoire actuel du Saint-Père et à empêcher toute attaque du dehors contre ce territoire. La France, de son côté, promettait de retirer ses troupes des États Pontificaux à mesure que l'armée du Saint-Père serait organisée. L'évacuation serait, en tous cas, accomplie avant deux ans.

Il était convenu, quoique cela ne fût pas constaté par la convention, que le siège du gouvernement italien serait transféré de Turin à Florence.

Par suite des événements qui avaient séparé la France et la Russie et qui avaient fait manquer le rapprochement tenté avec l'Autriche, Napoléon III resserrait ses liens avec l'Italie et faisait effort pour se dégager de la dangereuse occupation de Rome. La translation du gouvernement italien à Florence avait pour but de mettre la capitale à couvert derrière les Apennins, en cas de guerre contre l'Autriche.

Divers incidents de grave conséquence se produisirent dans les derniers mois de cette année. Le 28 septembre, des délégués ouvriers de plusieurs nations européennes se réunirent à Londres, pour rédiger les statuts d'une Société internationale des travailleurs. Les Expositions universelles de Londres et de Paris avaient mis en rapport les ouvriers des deux côtés du détroit. Les Français avaient été frappés des avantages que les Anglais obtenaient de leurs *Trade's Unions*, associations qui permettaient aux ouvriers de traiter de puissance à puissance avec les patrons ; les Français aspiraient à profiter de

l'exemple de leurs voisins et à s'entendre avec eux dans l'intérêt des classes ouvrières de tous les pays. Une commission française avait pris l'initiative et s'était concertée avec une commission anglaise pour appeler des représentants d'autres contrées : de leurs délibérations sortit la célèbre Société internationale.

Il y avait là, au début, des hommes d'une remarquable intelligence et d'intentions irréprochables, qui, depuis, se sont montrés d'excellents citoyens dans les crises qu'a traversées la France ; mais l'idée, en elle-même, était périlleuse ; tout groupement d'hommes de nations diverses, en vue d'une action sociale, politique ou religieuse, est exposé à perdre de vue la patrie pour tourner à la secte. L'Internationale ne tarda guère d'échapper à ses premiers fondateurs et ce qui n'était qu'international devint plus tard anti-national ; il y eut en Europe une secte d'anarchie cosmopolite, comme il y avait une secte de théocratie cosmopolite, l'une et l'autre immolant la patrie à leurs utopies.

Le socialisme s'agitait. La théocratie lança un manifeste, qui fit diversion aux récents événements du nord de l'Europe. Pie IX publia, le 8 décembre, l'Encyclique *Quanta cura*, restée si fameuse à cause du « *Syllabus* » dont elle était suivie. C'était la liste « des principales erreurs de notre temps » que condamnait le Saint-Père. Ces « erreurs » étaient tous les principes sur lesquels vit la société moderne depuis 89 et que l'Empire lui-même était obligé de reconnaître de nom, tout en les faussant dans la pratique.

L'Encyclique, vantée avec enthousiasme par les journaux ultramontains, souleva une tempête dans la presse libérale et démocratique. Le gouvernement ne crut pas pouvoir se dispenser d'intervenir. Il avait récemment défendu la publication en France d'un bref donné à Rome par le pape, afin de supprimer la vieille liturgie de l'église de Lyon et de la remplacer par la liturgie romaine. Le clergé lyonnais avait tenté en vain de défendre ses antiques traditions ; l'archevêque de Lyon, le cardinal de Bonald, affaibli par l'âge, n'avait osé résister au pape et les 1,400 prêtres gallicans du diocèse de Lyon, aban-

donnés de leur chef, avaient dû courber la tête. L'intervention du gouvernement avait été impuissante. Le pouvoir ne fut guère plus heureux dans l'affaire de l'Encyclique. Il interdit aux évêques de reproduire l'Encyclique dans leurs mandements et il intenta quelques appels comme d'abus, devant le conseil d'État, contre des prélats qui avaient enfreint cette défense. L'interdiction avait sa raison d'être pour empêcher les évêques d'accepter la solidarité de l'Encyclique devant leurs fidèles; mais elle était inutile au point de vue de la publicité; car l'Encyclique était dans tous les journaux. Quant à l'appel comme d'abus, c'était une peine nominale dont les évêques s'inquiétaient peu.

Un grand nombre d'évêques protestèrent contre l'interdiction, les uns en épousant ardemment les doctrines de l'Encyclique, les autres en tâchant de les expliquer et de les atténuer. Un seul, l'évêque de Montpellier, dans une lettre confidentielle au ministre de la justice et des cultes, reconnut nettement les droits de l'État et revendiqua les maximes de l'Église de France.

L'Empire et la papauté n'étaient, ni l'un, ni l'autre, disposés à rompre. Pie IX, par le conseil de son ministre Antonelli, approuva une brochure dans laquelle l'évêque d'Orléans Dupanloup avait interprété le *Syllabus* de la façon la moins offensive possible. Le *Syllabus* était moins dangereux en lui-même que par ce qu'il présageait. C'était comme la préface du funeste concile de 1870.

Le parti clérical, qui ne s'était pas calmé depuis que Napoléon III avait laissé envahir les États du pape, était plus inquiet et plus irrité que jamais devant l'attitude du nouveau ministre de l'instruction publique. M. Duruy publia, dans le *Moniteur*, au commencement de 1865, un grand rapport où il préconisait l'instruction gratuite et obligatoire et annonçait un prochain projet de loi sur l'instruction primaire. Les journaux ultramontains jetèrent de tels cris que le gouvernement recula et qu'une note du *Moniteur* présenta le rapport comme n'étant que « l'expression de l'opinion personnelle du ministre. »

La session de 1865 s'ouvrit le 15 février. Le duc de Morny,

comme on l'appelait dans ces dernières années, ne dirigeait plus les débats du Corps législatif; sa santé était usée par une vie de plaisir; pris d'une maladie inflammatoire, il fut emporté en peu de jours et mourut le 4 mars. C'était l'âme du 2 Décembre qui s'en allait; était-ce aussi, comme quelques-uns l'ont cru, la fortune de l'Empire? Morny eût-il réveillé, au moment opportun, l'homme qui rêvait aux Tuileries et eût-il été capable de lui imposer quelques résolutions viriles? Il y a peu d'apparence que Morny, s'il eût vécu, fût parvenu à modifier la marche des événements ou même l'eût tenté d'une façon sérieuse.

En ce moment même, Napoléon III faisait paraître le 1er volume de son *Histoire de Jules César*. Ce livre prétentieux et faux, dont les parties intéressantes sont dues aux savants distingués qui en fournissaient les matériaux, préoccupait l'empereur plus que les affaires publiques, durant une période redoutable où l'avenir de la France et de l'Europe était en jeu.

La session de 1865 avait continué son cours: l'empereur l'avait ouverte par un discours qui promettait beaucoup, touchait à tout et n'était clair ni sincère sur rien. Des vanteries sur nos triomphes militaires, qui étaient déjà loin! et sur « cette voix de la France, qui ne se fait entendre que pour le droit et la justice, » avec le succès qu'on vient de voir en Pologne et en Danemark! puis de nouveaux mensonges sur le Mexique et des banalités sur la différence « entre le vrai progrès et l'utopie », offrirent à l'opinion un mélange plus singulier que rassurant.

Les débats présentèrent dans le Sénat un intérêt inaccoutumé. Le prédécesseur de M. Duruy au ministère de l'instruction publique, M. Rouland, prononça, à propos du *Syllabus*, un discours qui rappelait Dupin; il fit une vive sortie contre l'ultramontanisme et contre les moines, et signala le remplacement de la liturgie gallicane par la liturgie romaine, usurpation qu'autrefois on n'eût jamais tolérée.

L'archevêque de Rouen, le cardinal de Bonnechose, répondit qu'on ne savait plus ce que c'était qu'un gallican et prétendit, par contre, que le *Syllabus* était d'accord avec les Principes de 89. Cette harangue, tout à la fois hardie et subtile, suscita une vigoureuse réplique de M. Bonjean, esprit religieux et

libéral, réservé à une fin tragique. M. Bonjean montra le péril de l'intervention des Jésuites dans la préparation aux écoles spéciales du gouvernement.

Ces orateurs gallicans défendaient le catholicisme contre lui-même et voyaient venir ce qu'on peut nommer la catastrophe religieuse de 1870, le mortel triomphe du jésuitisme dans l'Église.

L'archevêque de Paris, Darboy, destiné à périr à côté de M. Bonjean, essaya de prendre la position de modérateur; il cherchait la conciliation entre l'État et l'Église; mais le Saint-Père n'était pas disposé à s'arrêter dans la voie où on l'avait engagé.

Au Corps législatif, M. Émile Ollivier consomma sa séparation d'avec la gauche; il affirma que l'acte additionnel donné par Napoléon I[er] en 1815 était la meilleure Constitution qu'eût encore possédée la France; il déclara qu'il emploierait toutes ses forces à conclure une alliance durable entre la démocratie et la liberté par la main d'un pouvoir fort et national.

Ainsi, c'était, suivant lui, au pouvoir issu du 2 Décembre qu'il était réservé d'organiser la démocratie libérale!

On rentra dans la réalité avec M. Thiers, qui, sans répondre directement à M. Émile Ollivier, fit une vive critique du système impérial.

Une scène orageuse eut lieu à propos d'un mot d'Ernest Picard : — « le 2 Décembre est un crime! » Le mot ne fut pas répété dans le compte-rendu officiel, mais n'en avait pas moins été prononcé en face du gouvernement impérial.

Parmi les nombreuses revendications de l'opposition, il importe de signaler l'instruction gratuite et obligatoire. M. de Parieu, orateur du gouvernement, combattit cette demande et se mit en complète contradiction avec le récent rapport du ministre Duruy.

La convention franco-italienne du 15 septembre 1864 fut fort attaquée, au Corps législatif comme au Sénat, par les partisans du pouvoir temporel. M. Thiers fit à cette occasion un discours regrettable contre l'unité italienne; le fait était consommé; bien qu'incomplet encore, il était irrévocable et M. Thiers devait l'ac-

cepter un jour. L'attaque, en ce moment, ne pouvait que nous nuire en ébranlant l'alliance italienne.

M. Thiers était sur un meilleur terrain quand il combattait la réduction du contingent de 100,000 à 80,000 hommes, réclamée par des membres de l'opposition. L'un d'eux, cependant, M. Glais-Bizoin, émit une proposition qui déplaçait et agrandissait la question : il demanda le service personnel et obligatoire pour tous, comme en Prusse. Ceci, du moins, n'était pas désarmer le pays et plût au ciel qu'on eût écouté ce député breton !

Le ministre Duruy, dont le gouvernement n'avait pas soutenu les plans sur l'instruction gratuite et obligatoire, réussit à faire accepter une loi qui remplaçait la trop fameuse bifurcation, sans en avoir les inconvénients. Au lieu d'une mutilation de l'enseignement, qui le coupait en deux moitiés, l'une littéraire, l'autre scientifique, on restaura l'enseignement secondaire au complet et l'on admit à côté un enseignement spécial pour les jeunes gens qui ne recevraient pas l'instruction classique.

Les finances furent gravement discutées ; le gouvernement demandait deux emprunts, l'un de 250 millions pour Paris, afin de poursuivre les opérations de M. Haussmann, l'autre de 270 millions pour l'État, plus la faculté d'aliéner pour 100 millions de forêts de l'État. M. Thiers montra l'énorme excédent des dépenses sur les recettes, environ 300 millions. L'emprunt pour la ville de Paris passa ; mais le gouvernement, sentant qu'il s'opérait un ébranlement dans la majorité sur les questions financières, recula sur le reste ; il retira le projet d'emprunt pour l'État et celui de vente facultative des forêts. La session fut close le 4 juin.

L'empereur, en ce moment, revenait d'Algérie où il avait fait un voyage de quelques semaines.

Il est nécessaire de faire ici un retour sur l'histoire récente de l'Algérie. Cette grande colonie s'était ressentie des crises violentes de notre politique intérieure et des variations de régime qui en étaient résultées pour elle : ses progrès en avaient été retardés. La Révolution de 1848 avait donné à nos colons des députés, des élections municipales et une presse libre, avec une certaine

impulsion à l'accroissement de l'immigration française. Louis-Napoléon, durant sa présidence, fut d'abord, au contraire, hostile à l'Algérie, qu'il appelait « un boulet attaché au pied de la France. » Après le 2 Décembre, il enleva à la colonie ses députés et la peupla de proscrits du coup d'État. Il revint cependant sur ses premières dispositions et accepta l'Algérie, mais sans la comprendre. Il lui rendit toutefois service en la confiant au général Randon; ce gouverneur n'avait pas l'éclat militaire de Bugeaud; mais, bien qu'on lui imputât des incertitudes et des tâtonnements, il se montra bon organisateur et bon administrateur. Il fit augmenter dans une forte proportion les excellents corps spéciaux des zouaves et des tirailleurs indigènes (turcos), employa l'armée avec grand succès aux travaux des routes et des fortifications, à la manière des Romains, prit beaucoup de bonnes mesures pour l'ordre, la sécurité, l'assainissement du pays et comprit la vérité de l'axiome de Bugeaud : « Qu'en Algérie, pour être maître de quelque chose, il faut tout posséder. »

Il poussa les expéditions très loin dans le sud, afin de faire reconnaître notre souveraineté aux tribus du désert algérien, et y occupa à demeure les postes importants de Laghouat et de Géryville, qui furent pour les provinces d'Alger et d'Oran ce qu'était Biskra pour la province de Constantine. Il poursuivit, en même temps, avec persévérance, la difficile entreprise d'assurer notre domination sur le redoutable massif de montagnes dont les sommets s'aperçoivent d'Alger et qui commandent le littoral depuis depuis Dellys jusqu'à Collo; c'est là que, dans leurs cent petites cités perchées comme des nids d'aigles sur la cime des rochers, habitent ces vaillantes tribus kabyles, les vrais indigènes, qui ont gardé leurs mœurs et leur langue antique (la langue lybique), n'ont obéi qu'à demi aux Romains eux-mêmes et n'ont jamais subi le joug des Arabes ni des Turcs. Quelques tribus s'étaient déjà ralliées à nous et nous fournissaient des soldats d'élite; mais les deux puissants groupes de la Grande et de la Petite Kabylie ne voulaient laisser ni percer des routes, ni établir des postes fortifiés chez eux. Leurs montagnes étaient comme une immense forteresse naturelle interposée entre Alger, Constan-

tine, Bône et le littoral. Le général Randon attaqua et soumit, en 1853, la Petite Kabylie (les Babors); en 1857, il dirigea une attaque à fond contre la Grande Kabylie du Djurjura.

Les montagnards capitulèrent après une résistance héroïque. Le général Randon usa de sa victoire avec bon sens et modération. Il avait compris à quel point il nous importait de nous concilier cette race intrépide, que rien ne sépare essentiellement de notre civilisation.

Il nous a conservé, dans ses Mémoires, un récit très intéressant de sa négociation avec la grande tribu des Beni-Raten.

Ce récit peut se résumer en quelques mots :

— « Nous conserverons nos institutions ? dit le délégué des Kabyles.

— Oui.

— Vous ne nous imposerez pas d'Arabes pour nous commander ?

— Non. »

Tout était là pour ces fiers montagnards. Ils pouvaient reconnaître la souveraineté d'une grande nation, pourvu qu'ils continuassent de s'administrer eux-mêmes dans leurs cent petites républiques, dont chacune a sa coutume particulière et nomme ses magistrats, et pourvu qu'on ne leur imposât point des chefs étrangers.

On a depuis commis la faute énorme de manquer à ces deux conditions; mais cette faute a été reconnue et se répare.

Le gouverneur de l'Algérie eût voulu tirer parti de ses succès pour se rendre indépendant du ministre de la guerre, avec qui il ne s'entendait pas. Il échoua et ces tiraillements aboutirent à un changement de système dans le gouvernement algérien. L'empereur, comme nous l'avons dit plus haut, institua un ministère de l'Algérie et des colonies pour son cousin le prince Napoléon (juin 1858).

Les colons y gagnèrent de voir les territoires civils affranchis de l'autorité militaire; mais, d'autre part, la nouvelle organisation, trop compliquée, jeta de la confusion dans les services. L'administration à distance était chose peu pratique. Le prince Napoléon ne put d'ailleurs marcher d'accord avec les autres

ministres. Il se retira bientôt et fut remplacé par M. de Chasseloup-Laubat, qui, sans être marin, avait été un bon ministre de la marine. Celui-ci seconda autant qu'il put le progrès agricole et commercial, qui allait se développant; mais il trouvait peu d'appui auprès de l'empereur.

Napoléon III fit, en 1860, avec l'impératrice, une première apparition de quelques jours à Alger. On lui donna le spectacle d'une grande *fantasia* exécutée par des milliers de cavaliers arabes. Il fut ébloui des brillants costumes et des beaux chevaux avec lesquels paradèrent devant lui les chefs de grandes tentes; il repartit confirmé dans sa défaveur envers les colons et pris d'engouement pour les indigènes, non pas les vrais indigènes, les Kabyles, qu'il ne connaissait point, mais les Arabes.

Il supprima, en novembre 1860, le ministère de l'Algérie et des colonies et rétablit le gouverneur général, avec accroissement de pouvoirs; c'était ce qu'avait demandé le général, devenu maréchal Randon; mais Randon était alors ministre de la guerre et ce fut le maréchal Pélissier qui reçut le gouvernement de l'Algérie. Le vainqueur de Sébastopol réussit moins dans l'administration que dans la guerre; il se retrouva toutefois d'accord avec les colons, lorsque parut la lettre à effet qui lui fut adressée par l'empereur le 6 février 1863. Il n'y était question que des indigènes; l'empereur célébrait leur vaillance et l'importance de leur concours pour la grande culture et l'élève des bestiaux; il protestait contre la prétention d'enlever les terres aux Arabes pour les donner aux colons et qualifiait l'Algérie de « royaume arabe ».

Le gouverneur, pas plus que la colonie, ne cacha son mécontentement. Peu après, l'empereur fit présenter au Sénat un projet de sénatus-consulte, qui rendait les tribus arabes propriétaires des territoires dont elles avaient la jouissance à quelque titre que ce fût ou sans titre.

C'était sanctionner le régime nomade et appliquer au Tell, à la région faite pour le régime de la propriété individuelle et de la civilisation, ce qui ne convient qu'au Désert, moins les Oasis, et aux Hauts-Plateaux, accessoires du Désert. Et c'était resserrer la colonisation dans les limites les plus étroites. Le Sénat

restreignit quelque peu l'exagération du projet impérial et l'administration locale, en Algérie, s'efforça de conserver au domaine les forêts et les terrains d'origine douteuse; mais tout cela inquiéta et agita beaucoup la colonie; la vraie politique, qui devait être de substituer la propriété individuelle, chez les indigènes, à la possession collective, était méconnue et faussée.

L'année 1864 fut troublée en Algérie par une insurrection qui éclata parmi les tribus du sud de la province d'Oran et qui s'étendit dans les deux autres provinces. Le maréchal Pélissier mourut pendant ces troubles, qui furent réprimés par nos troupes après avoir causé de grands désordres; la Kabylie était restée parfaitement calme pendant ces incursions des nomades.

De nouvelles variations se produisirent dans le gouvernement à l'occasion de cette révolte. Les territoires civils furent restreints et les préfets encore une fois subordonnés aux généraux. Le maréchal de Mac-Mahon, qui avait aidé le maréchal Randon à soumettre la Kabylie, fut nommé gouverneur général. L'empereur se décida à faire, non plus une promenade de trois jours à Alger, mais un séjour de quelque durée en Algérie; il y débarqua le 3 mai 1865 et débuta par l'annonce d'une convention préparée avec une société de grands capitalistes, qui avancerait à l'Algérie 100 millions pour les travaux publics et dépenserait 100 autres millions pour la colonisation. Il publia une double proclamation aux colons et aux Arabes, adressant à ces derniers des citations du Koran, comme pour imiter ce qu'avait fait son oncle en Égypte. Il fit des excursions dans les trois provinces, se rembarqua, le 7 juin, à Bougie et, à son retour à Paris, écrivit au maréchal de Mac-Mahon une lettre-programme plus sérieuse, cette fois, que n'avait été la trop fameuse lettre au maréchal Pélissier sur « le royaume arabe » (20 juin). Les vues qu'il y exposait étaient en partie acceptables; tout en renouvelant ses avances aux Arabes et en énonçant l'intention d'augmenter le nombre et l'effectif des bataillons de tirailleurs indigènes, il cherchait à regagner les colons et leur promettait des ports francs, une zone de colonisation suffisamment étendue et des libertés municipales.

Cette lettre fut suivie d'un sénatus-consulte sur l'état des personnes et la naturalisation des indigènes (14 juillet 1865). Les indigènes étaient déclarés Français et admissibles aux emplois militaires dans tout l'Empire et aux emplois civils en Algérie; ils pouvaient être admis à tous les droits de citoyens français, s'ils acceptaient les lois civiles et politiques de la France; mais il y avait là un obstacle infranchissable pour les musulmans, chez lesquels les lois civiles se confondent avec les lois religieuses; c'était infranchissable du moins pour les Arabes; car les Kabyles ne se gouvernent pas, comme eux, exclusivement par le Koran. Ils ont des coutumes, des *Kanouns*, qu'on pourrait qualifier de laïques.

Il y avait donc, dans la lettre de l'empereur et dans le sénatus-consulte, des dispositions utiles; mais la question essentielle, si mal engagée, la transformation de la propriété, n'y était ni éclaircie ni résolue; elle est loin de l'être complètement encore, quoique l'action directe et indirecte de la civilisation et de l'administration française ait fort relâché le lien de la tribu et fait gagner du terrain à la propriété individuelle parmi les Arabes.

L'année du voyage de l'empereur en Algérie fut une année de trêve en Europe, trêve durant laquelle se préparait une crise immense; en France, elle ne donna lieu à aucun fait considérable. Le pouvoir manifestait toujours les mêmes contradictions, parlant de liberté et maintenant des lois oppressives contre la presse et contre les citoyens qui restaient sous le coup de la loi de sûreté générale. En ce qui regardait les libertés municipales, il avait fait la concession de promettre qu'il prendrait habituellement les maires parmi les conseillers municipaux; il se prêta, dans beaucoup de localités, à des transactions lors des élections municipales de juillet 1865. Dans quelques grandes villes où n'avait pas eu lieu cette conciliation, à Toulouse et à Marseille, par exemple, le gouvernement fut battu. Quant à Paris et à Lyon, ils restaient sous l'administration de commissions non élues, c'est-à-dire des préfets. Un grand nombre d'hommes indépendants, d'hommes d'opposition, entrèrent dans les assemblées communales des départements.

Beaucoup d'esprits jugeaient impossible de ressaisir la liberté

nationale, si on ne lui donnait pour base les libertés locales. Une tentative de rapprochement eut lieu entre des notabilités appartenant aux opinions les plus diverses, les bonapartistes exceptés, afin de propager les idées de décentralisation. Le comité de Nancy, ainsi qu'on désigna cette coalition, exprima le vœu de voir fortifier la commune, supprimer l'arrondissement, émanciper le département. Pris dans une juste mesure, ce vœu était très digne de considération; mais une partie des membres du comité de Nancy voulaient aller plus loin et parlaient de rétablir les provinces; les journaux démocratiques protestèrent avec énergie et repoussèrent tout accord entre les républicains et les monarchistes.

L'absence de liberté de réunion et d'association en France portait les hommes préoccupés des questions sociales de tout ordre à chercher au dehors la libre discussion qu'ils n'avaient pas dans notre patrie. Des congrès très différents d'esprit et de composition se tenaient, entre Français et étrangers, sur divers points des pays voisins.

Une association internationale pour le progrès des sciences sociales, qui n'avait rien de commun avec l'Association internationale des travailleurs, après trois sessions en Belgique et en Hollande, se réunit à Berne le 28 septembre 1865. Les débats sur l'enseignement offrirent un grand intérêt. M. Jules Simon présidait cette session; à propos du rôle qui doit être attribué ou refusé aux ministres des cultes dans les écoles publiques, il se prononça contre le Concordat et pour la séparation du spirituel et du temporel. Le congrès se déclara en faveur de l'enseignement obligatoire et laïque.

L'Association internationale des travailleurs tenait, vers le même temps, à Londres, une conférence où l'on ne s'entendit point, les uns prétendant, les autres ne voulant pas mêler les questions politiques aux questions sociales.

Enfin, les étudiants de France et de plusieurs autres nations tinrent à Liège, à la fin d'octobre, un congrès où l'on devait s'occuper exclusivement de l'enseignement.

Le programme des étudiants de Paris était raisonnable; la discussion ne le fut pas. Un certain nombre de jeunes gens se

laissèrent entraîner à des exagérations et à des violences de langage qui attirèrent sur eux, à leur retour, les rigueurs du Conseil de l'instruction publique.

Les diverses réunions qui se tenaient à l'étranger témoignaient du mouvement des esprits; mais ce mouvement, dans la jeunesse, était fort trouble et peu rassurant pour l'avenir. L'Empire corrompait ce qui se ralliait à lui et poussait à une irritation maladive et à de dangereuses déviations d'idées beaucoup de ceux qui le combattaient. Il devenait de mode, chez quelques jeunes gens, d'exalter non plus seulement, comme sous Louis-Philippe, Robespierre et les Jacobins, mais les types de la plus basse démagogie, quelque chose de pire que Marat, Hébert lui-même !

Napoléon III affectait un optimisme peu en rapport avec un horizon bien chargé de nuages. Lors de la réception du corps diplomatique, le 1[er] janvier 1866, il félicita les gouvernements d'avoir « évité les dangers, fait cesser les appréhensions, resserré les liens qui unissent les peuples et les rois! » — « Heureux si l'expérience d'événements accomplis nous permet d'augurer pour le monde de longs jours de paix et de prospérité ! »

Ceci au lendemain de l'écrasement de la Pologne et du Danemark et à l'entrée de la terrible année 1866, qui allait rouvrir pour l'Europe une ère de bouleversements dont les dernières guerres n'avaient été que le prélude !

A l'ouverture de la session de 1866, le 22 janvier, l'empereur tint devant les Chambres le même langage qu'il avait tenu devant les représentants des puissances étrangères. La paix était, d'après lui, partout assurée. A l'égard de l'Allemagne, « nous continuerons, dit-il, d'observer une politique de neutralité qui, sans nous empêcher de nous réjouir ou de nous affliger, nous laisse cependant étrangers à des questions où nos intérêts ne sont pas directement engagés. »

Ceci était toute l'oraison funèbre du Danemark. Quant au Mexique, Napoléon III assurait que tout était pour le mieux dans ce nouvel empire qui devait, peu de mois après, s'écrouler dans le sang de Maximilien ! Suivaient les phrases accoutumées sur

la prospérité toujours croissante à l'intérieur ; toutefois, l'empereur concluait qu'il ne se laisserait pas guider « par des esprits inquiets, qui, au milieu de cette prospérité, veulent l'empêcher de marcher, sous prétexte de hâter sa marche libérale. »

Cela n'était ni bien clair ni bien encourageant. M. Thiers, dans la discussion de l'adresse, répondit à la harangue impériale par un discours qui rappelait celui qu'il avait prononcé à la veille de la Révolution de Février. Comme alors, il revendiquait hautement les grandes traditions de la Révolution française. Il renouvelait, avec plus d'élévation et plus de force, sa récente réclamation des « libertés nécessaires, qui sont la conséquence de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, placée en tête de la Constitution de 1791. — L'ensemble des principes découlant de cette Constitution forme, dit-il, l'unité de la Révolution, et cet ensemble n'est point une imitation anglaise ou américaine, comme on le prétend parfois, mais l'œuvre originale de la France à l'usage de l'humanité tout entière. »

Il rappela que la Constitution de 1852, la Constitution donnée par Napoléon III, reconnaissait les Principes de 89 comme la base de notre droit public. — « Ces principes, ajouta-t-il, ont deux conséquences : l'égalité civile et la liberté politique ; l'une désormais hors de cause, l'autre mise encore en question ; » et il attaqua le système par lequel le gouvernement, depuis 1852, travaillait à détourner l'attention du pays de ses intérêts politiques sur ses intérêts matériels (20 février).

Le gouvernement n'essaya pas de répondre. M. Jules Favre protesta éloquemment, au nom de la gauche, contre la spoliation du Danemark, iniquité dont notre gouvernement prenait si aisément son parti. Il dénonça les projets de la Prusse, « nation ambitieuse, qui veut unifier l'Allemagne pour la dominer. » M. Thiers parla dans le même sens. « Il faut, dit-il, que l'on sache que la France est du côté du droit et qu'elle est décidée au besoin à le faire respecter. Il est bon que la voix de la France soit entendue par les ambitions et par les convoitises. »

La majorité vota l'approbation de la politique de neutralité, qui était l'abandon du Danemark.

Un débat intéressant s'éleva sur la situation de l'agriculture,

à propos d'une tentative malheureuse des protectionnistes pour faire établir un droit sur les céréales. La discussion montra que l'Empire, fondé par l'aveugle entraînement des campagnes, n'avait rien fait de sérieux pour elles et que son grand établissement du Crédit Foncier, organisé de façon à être inutile à l'agriculture, n'avait servi qu'à reconstruire et à agrandir les villes.

La gauche reproduisit son amendement annuel en faveur de la liberté. Un autre amendement fut présenté par le tiers-parti. Quarante-cinq députés y demandaient le développement de ce qu'ils appelaient « le grand acte de 1860. — La France, disaient-ils, attachée à la dynastie qui lui garantit l'ordre, ne l'est pas moins à la liberté, qu'elle considère comme nécessaire à l'accomplissement de ses destinées. »

L'orateur du tiers-parti fut M. Buffet. Le ministre d'État, M. Rouher, répondit par un discours déclamatoire, émaillé d'étranges erreurs historiques. M. Émile Ollivier vint se placer au milieu des quarante-cinq et les assura que l'avenir était à eux.

L'amendement fut rejeté par 206 voix contre 63. L'adresse, dans laquelle la majorité n'avait pas voulu donner place aux revendications libérales, fut votée le 20 mars. L'empereur y fit une réponse à la fois emphatique et négative quant au mouvement en avant. Il félicita le Corps législatif de ne s'être pas « laissé entraîner par de vaines théories. »

Cette session fut signalée par une loi fort débattue sur la marine marchande. Le principal article supprimait la surtaxe sur les navires étrangers dans un délai de trois ans. Pour mettre notre marine en état de soutenir la concurrence redoutable qu'on lui imposait, il eût fallu lui procurer des moyens de défense qu'on ne sut pas trouver et les suites ont justifié les craintes des orateurs qui prédisaient que sa condition empirerait (20 avril).

La gauche proposa la réduction du contingent de cent mille hommes à quatre-vingt mille. C'était moins nuisible en principe qu'une mesure de réduction des cadres adoptée récemment par l'empereur ; mais c'était, toutefois, très peu en rapport avec la

situation de l'Europe. Nous reviendrons tout à l'heure sur la lutte imminente entre l'Autriche, la Prusse et l'Italie. Bien qu'on n'eût pas, au Corps législatif, le droit d'interpellation, l'on tâcha d'amener le gouvernement à s'expliquer.

« La neutralité, déclara M. Rouher, dans des questions qui n'affectent, après tout, ni l'honneur, ni les intérêts de la France, est la meilleure politique à suivre en Allemagne. Quant à l'Italie, le gouvernement impérial la laisse libre de ses actions, parce qu'il l'en rend seule responsable. »

La question de savoir à qui allait appartenir la domination sur l'Allemagne n'affectait pas les intérêts de la France! voilà le langage que tenait un ministre d'État dans le pays du cardinal de Richelieu!

M. Rouher avait résumé en ces termes la politique impériale : — « attitude pacifique, neutralité loyale, liberté entière d'action. »

La « neutralité loyale » consista, comme nous le verrons, à essayer de jouer les autres en se jouant soi-même : « la liberté entière d'action » consista à ne pas agir.

M. Thiers répondit à M. Rouher. Il exposa, avec une grande autorité et un large développement, la question danoise et la question allemande. Il eut le tort de comparer l'inique mutilation de la nation danoise, ce partage du Danemark, où, comme il le dit si bien, « le bouffon se mêle à l'odieux, » à « la spoliation » des princes italiens, si peu dignes d'intérêt. A l'égard de l'Allemagne, il affirma qu'il fallait défendre le régime fédératif contre l'unité que la Prusse visait à établir à son profit et ne pas laisser se reformer un nouvel empire de Charles-Quint qui enserrerait notre frontière. Il croyait le moment venu de sortir de la neutralité et de prévenir courtoisement, mais nettement, la Prusse, que la France ne s'associait pas à sa politique; il eût même suffi, suivant lui, sans rien dire à M. de Bismark, d'empêcher l'Italie de devenir l'alliée de la Prusse.

Ce discours fit une grande impression sur l'Assemblée. Cette fois, devant les ministres déconcertés, la majorité applaudit.

M. Rouher para le coup en annonçant qu'il venait de recevoir

une dépêche par laquelle l'Italie promettait de ne point attaquer l'Autriche (3 mai).

Trois jours après, l'empereur saisit, pour répliquer indirectement à M. Thiers, la première occasion qu'il eut de parler en public : c'était dans une fête agricole, un concours régional à Auxerre. — « Je vois avec bonheur, dit-il aux populations bourguignonnes qui l'entouraient, que les souvenirs du premier Empire ne sont pas effacés de votre mémoire... Le département de l'Yonne a été un des premiers à me donner ses suffrages en 1848 ; c'est qu'il savait que je détestais, comme lui, ces Traités de 1815 dont on veut faire aujourd'hui l'unique base de notre politique extérieure. »

C'était la répétition, sous une forme plus vive, de sa parole du 5 novembre 1863 : — « les Traités de 1815 ont cessé d'exister. »

La politique de Napoléon III allait, en effet, aboutir à la destruction totale des Traités de 1815, mais au détriment et non au profit de la France, et en aggravant infiniment le mal que nous avait fait Napoléon Ier.

Le discours d'Auxerre fit baisser les fonds. On y vit le démenti des assurances pacifiques de M. Rouher.

Pour comprendre les graves incidents que suscita la politique extérieure durant notre session législative de 1866, il faut nous reporter de nouveau au-delà du Rhin, à Berlin, où se formait l'orage qui allait fondre sur l'Europe.

M. de Bismark avait réussi dans ses deux premières entreprises : premièrement, brouiller la France avec la Russie et obtenir la connivence de la Russie à ses projets ; secondement, démembrer le Danemark. Il lui fallait maintenant assurer à la Prusse le bénéfice de ce démembrement, ce qui amènerait inévitablement la lutte par lui prévue et préparée contre l'Autriche pour l'empire de l'Allemagne.

Il lui faudrait, le grand jour arrivé, l'alliance de l'Italie et le concours, ou, tout au moins, l'autorisation et la neutralité bienveillante de la France, concours ou neutralité qu'il n'espérait pas gratuits. Les précédents de Napoléon III donnaient bon espoir au ministre prussien. Dans les avances qu'il faisait à la

Prusse au commencement de la guerre de Crimée, en 1854, Napoléon III avait plus d'une fois répété qu'il désirait une Prusse forte et qu'il espérait qu'elle profiterait de l'occasion pour élargir sa base. — « La Prusse, avait-il dit au prince de Hohenzollern, doit s'arrondir en Allemagne *comme bon lui semble;* l'Autriche résoudra, en attendant, le problème danubien, où se concentrent dès à présent ses intérêts. »

La Prusse arrondie en Allemagne à sa convenance et l'Autriche poussée sur le Danube, c'était d'avance la politique de Bismark tracée par l'empereur des Français!

Quelques années après, vers la fin de 1858, à la veille de la guerre d'Italie, Napoléon III avait fait remettre indirectement au prince régent de Prusse (plus tard le roi Guillaume I[er]) une note qu'on peut résumer ainsi : — « La Prusse représente l'avenir; l'Autriche, le passé; la France préfère la Prusse. Si l'Autriche perd son influence en Allemagne, c'est la Prusse qui en héritera; soutenue par la France, elle peut poursuivre en Allemagne les hautes destinées qui l'attendent et que le peuple allemand attend d'elle ! »

M. de Bismark comptait sur ces bonnes dispositions et, jouant jeu double, au moment même où il préparait ses batteries pour rompre l'alliance franco-russe, immédiatement avant d'être appelé à la tête du ministère à Berlin, en 1862, il était venu tâter le terrain auprès de Napoléon III.

Cette cour impériale, si peu sérieuse, ne le prit point d'abord au sérieux; sa brusquerie, ses manières excentriques, le sans-façon avec lequel il étalait des plans très audacieux, mais beaucoup plus réfléchis qu'on ne voulait le croire, le faisaient passer en Autriche pour un fou et le firent prendre en France, suivant l'expression vulgaire, pour un hâbleur. Lui, de son côté, emporta de Napoléon III une opinion très peu avantageuse; il ne vit en lui « qu'une grande incapacité méconnue. — Il n'y a rien à faire avec ces gens-là, » aurait-il ajouté. Quant à Napoléon III, il aurait dit : « M. de Bismark est venu m'offrir tout ce qui ne lui appartenait pas. »

Les événements qui suivirent, les affaires de Pologne et de Danemark, ne semblaient pas de nature à rapprocher la France

et la Prusse; néanmoins, la nouvelle de la Convention du 15 septembre entre Napoléon III et Victor-Emmanuel fit croire à Bismark le moment arrivé d'un nouvel effort. Napoléon III, se sentant isolé, resserrait ses liens avec l'Italie. Bismark revint, en octobre 1864, solliciter le concert entre la France, la Prusse et l'Italie contre l'Autriche. On resta avec lui sur le terrain des généralités; mais il y a des versions contradictoires sur l'impression qu'il garda de cette visite. Ce qui est certain, c'est qu'il agit comme s'il avait lieu d'être satisfait.

Le 21 décembre 1864, il lança une circulaire où il revenait sur la déclaration faite en commun par l'Autriche et la Prusse, devant la conférence de Londres, en faveur des prétendus droits du prince Frédéric d'Augustenbourg sur le Slesvig-Holstein. Il disait maintenant qu'entre les divers prétendants, le droit paraissait incertain et que le gouvernement prussien avait besoin de consulter ses légistes. Les légistes de la couronne prononcèrent contre les divers prétendants : le roi de Danemark, suivant eux, avait seul droit sur les duchés; ces droits, il les avait cédés à l'Autriche et à la Prusse; M. de Bismark en concluait que l'Autriche et la Prusse pouvaient disposer de leur « propriété » à leur convenance.

C'était ce qu'il avait déjà exprimé à sa façon par ce mot : « Je dépouille, donc je reconnais. »

Et il signifia à l'Autriche les conditions auxquelles la Prusse consentirait à la formation d'un État de Slesvig-Holstein (25 février 1865). Ces conditions eussent fait entièrement du nouvel État une annexe de la Prusse.

L'Autriche parut enfin ouvrir les yeux; elle vota, avec les principaux des petits États allemands, une motion proposée à la diète en faveur du prince d'Augustenbourg (6 avril). Bismark riposta en transférant les établissements de la marine militaire prussienne de Dantzig à Kiel, ce port du Holstein tant convoité par la Prusse; c'était prendre possession sans formalités.

On fit grand bruit à la diète. On y parla d'élections libres dans les deux duchés, dont les populations, non seulement danoises, mais allemandes, se montraient hostiles à la Prusse.

Le gouvernement prussien, d'autre part, était plus que jamais en conflit avec sa Chambre des députés.

Bismark, cependant, redoublait de bravades ; il ne se cachait pas d'appeler la guerre de tous ses vœux ; il venait d'ouvrir des négociations avec l'Italie et il disait hautement qu'il suffirait d'une grande bataille pour avoir raison de l'Autriche.

Il n'était pas encore suffisamment le maître : son roi avait des hésitations et des scrupules et, puis, les choses n'étaient pas encore assez avancées du côté de l'Italie, ni surtout de la France. On rentra en pourparlers et, le 14 août 1865, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse signèrent la convention de Gastein. On partagea le butin, l'un des deux co-partageants se faisant, bien entendu, la part du lion. La Prusse aura le Slesvig ; l'Autriche, le Holstein ; toutefois, dans le Holstein, Kiel et Rendsbourg seront occupés en commun, sauf les établissements maritimes et les fortifications qui les protègent ; ceci, la Prusse le gardera. La Prusse aura en outre deux routes militaires dans le Holstein. L'Autriche cède à la Prusse le Lauenbourg à prix d'argent.

C'était par trop, dans cette œuvre honteuse, d'être à la fois complice et dupe. Il était évident que l'Autriche ne pourrait conserver sa part de cette triste conquête et que tout ceci menait à la guerre entre les deux puissances. Mieux eût valu pour l'Autriche faire la guerre tout de suite.

Chose incroyable et qui peint l'esprit prussien ! On cria très fort en Prusse contre Bismark, parce qu'il n'avait pas pris tout simplement et tout de suite les deux duchés.

La France et l'Angleterre protestèrent contre le pacte de Gastein. — « C'est là, écrivit notre ministre Drouyn de Lhuys, une pratique dont il faut chercher les précédents aux âges les plus funestes de l'histoire..... La violence et la conquête pervertissent la notion du droit et la conscience des peuples. » (29 août.)

Lord Russell, qui n'était jamais à court de belles paroles. enchérit sur le ministre français et, bientôt après, la flotte anglaise vint faire, à Brest, à la flotte française, une visite que celle-ci lui rendit à Portsmouth. Il eût été préférable

d'envoyer nos deux marines, l'année précédente, défendre les ports du Danemark et M. de Bismark se soucia peu de ces vaines démonstrations.

Il continuait de jouer l'Autriche et de s'en faire un instrument contre elle-même. C'était en lui faisant peur de la Révolution qu'il l'avait amenée à subir le traité de Gastein. Les députés des États du Holstein protestèrent contre le traité par une pétition à la diète : ils reconnaissaient, un peu tard, qu'ils étaient plus opprimés par des mains allemandes qu'ils ne l'avaient été par les mains danoises. Les députés des États allemands, réunis en congrès à Francfort, dénoncèrent, de leur côté, la conduite de la Prusse et de l'Autriche comme indigne des peuples civilisés et réclamèrent, pour l'Allemagne comme pour le Slesvig-Holstein, le principe de la souveraineté populaire (1er octobre 1865).

M. de Bismark menaça la ville libre de Francfort, si elle n'expulsait le congrès des députés allemands. L'Autriche se hâta d'en faire autant. Elle se laissa entraîner par Bismark jusqu'à adresser en commun à la Saxe une sorte d'intimation au sujet de la tolérance que le gouvernement saxon accordait à la presse « révolutionnaire. »

Après quoi, Bismark partit encore une fois pour la France, afin de demander à Napoléon III la permission de faire la guerre à l'Autriche. Il avait préparé son voyage en faisant parler par ses journaux de l'annexion éventuelle de la Belgique et du Luxembourg à la France ; puis, avant de quitter Berlin, il s'était expliqué sur ses vues de façon à ce que ses paroles fussent transmises à Napoléon III. C'était le partage du Slesvig, selon les nationalités : la Roumanie à l'Autriche ; la Vénétie à l'Italie ; pour la Prusse, une légère rectification de frontières comblant les solutions de continuité de son territoire ; plus, l'organisation d'une Confédération du Nord à son image et sous sa direction. L'Autriche s'arrangerait comme elle pourrait avec les États du Sud. L'Allemagne serait ainsi partagée en deux. La France gagnerait fort à la dissolution de cette Confédération germanique de 40 millions d'hommes que menait l'Autriche, et qui était toujours prête à entraver l'expansion de la puis-

sance française. La Prusse ne nous demandait pour de si beaux résultats que l'alliance italienne. Bismark alla de nouveau trouver l'empereur à Biarritz, dans ces bains de mer de la frontière d'Espagne qu'affectionnaient Napoléon III et l'impératrice Eugénie. Les longues promenades et les longs entretiens du ministre prussien avec l'empereur des Français sur cette plage excitèrent partout une curiosité anxieuse ; on crut voir, dans l'entrevue de Biarritz, le pendant de l'entrevue de Plombières et l'on ne douta guère qu'à l'exemple de M. de Cavour, M. de Bismark n'eût emporté son traité en repartant.

Il n'en était rien. Napoléon III, comme à son ordinaire, avait laissé beaucoup parler et parlé peu. Il n'avait pris ni demandé d'engagements ; il n'avait pas répondu aux insinuations que lui faisait le Prussien sur l'annexion de la Belgique et même de la Suisse française à la France ; c'est là, du moins, le probable. Il avait dit, toutefois, et ceci est le certain, que l'Italie avait raison de songer à compléter son unité ; il avait dit aussi que la France était bien résolue de ne pas contrarier les aspirations nationales de l'Allemagne.

« Au point de vue des principes » disait, quelques mois plus tard, M. de Bismark au général italien Govone, « l'empereur des Français approuverait plutôt la grande guerre pour la nationalité allemande, que la guerre pour les duchés de l'Elbe. »

Bismark crut pouvoir marcher en avant.

Tout à coup, il chercha querelle à l'Autriche, sous prétexte qu'elle ne continuait pas à seconder la Prusse contre la Révolution. Il l'accusa de tolérer des réunions séditieuses dans le Holstein et de « laisser se déployer, sous la protection de l'aigle autrichienne, des tendances révolutionnaires hostiles à tous les trônes ! » (26 janvier 1866.)

L'Autriche, stupéfaite d'une imputation si imprévue, repoussa la prétention de la Prusse à s'immiscer dans l'administration du Holstein et commença des préparatifs militaires.

Bismark se fit adresser par quelques nobles du Holstein une demande de réunion des duchés à la Prusse ; il leur répondit

qu'en effet, l'union avec la monarchie prussienne serait la solution la plus avantageuse pour le Slesvig-Holstein (2 mars). Le 24 mars, il dénonça, par une circulaire, les armements de l'Autriche, réclama la réforme fédérale, déclara les intérêts de l'Allemagne identifiés avec ceux de la Prusse et mit en demeure les États de la Confédération germanique de se prononcer pour ou contre la Prusse, au cas où elle serait attaquée par l'Autriche ou obligée à la guerre par les menaces de celle-ci. Il prétendait l'Allemagne exposée au sort de la Pologne, si, une fois, « la force de la Prusse était brisée. — La Prusse veut, disait-il, s'appuyer « sur la nationalité allemande et réaliser les vues du peuple allemand. »

Il parlait maintenant du peuple et non plus des trônes!

Dans cette circulaire, il signalait en détail toutes les dispositions militaires de l'Autriche, toutes les résolutions du conseil de guerre de l'Empire, comme s'il y avait assisté. La trahison lui en avait évidemment livré les secrets. C'était la première révélation de l'immense espionnage prussien. On allait voir successivement se dérouler les preuves des préparatifs que la Prusse n'avait cessé de faire en silence pour s'apprêter à l'action au dehors.

L'Autriche fit une réponse assez pâle. Elle protesta de son amour pour la paix et invoqua le règlement fédéral pour le cas de différends entre les confédérés (31 mars). Les principaux des petits États s'exprimèrent dans le même sens.

Pendant qu'il harcelait l'Autriche, Bismark avait repris activement les négociations avec l'Italie. A la suite d'un conseil tenu à Berlin, le 28 février, avec les principaux des diplomates et des généraux prussiens, il avait invité le chef du ministère italien, le général La Marmora, à lui envoyer un général investi de sa confiance, pour traiter d'un « accord éventuel. »

Le 9 mars, le général Govone fut expédié par le gouvernement italien à Berlin.

Le roi de Prusse hésitait toutefois encore à donner le signal de la guerre entre Allemands et à s'attaquer à cette vieille monarchie impériale des Habsbourg, envers laquelle il gardait

quelques restes d'un respect traditionnel. Il lui répugnait aussi de s'allier à Victor-Emmanuel, le roi révolutionnaire qui avait détrôné tant de princes.

Bismark inquiéta Guillaume I[er] sur les bruits qui couraient de pourparlers entre l'Autriche et l'Italie relativement à la cession de Venise. Le roi se décida. Le pacte secret entre la Prusse et l'Italie fut signé le 8 avril.

Ce pacte, Napoléon III l'avait conseillé à l'Italie. Les témoignages du premier ministre italien La Marmora et de nos ministres La Valette et Randon ne permettent pas d'en douter.

Le lendemain, la Prusse présenta à la diète germanique la motion suivante : « Il sera convoqué une assemblée issue des élections directes et du suffrage universel de toute la nation, laquelle assemblée sera saisie des propositions des gouvernements allemands pour une réforme fédérale..... »

Ce fut un prodigieux coup de théâtre. Le ministre féodal, despotique, anti-parlementaire d'un roi de droit divin s'appropriait le programme de la démocratie unitaire. Il imposait ou semblait imposer à Guillaume I[er] ce rôle de chef de la Révolution qu'avait refusé son frère en 1848. La différence, c'est que, cette fois, la royauté prussienne et non l'assemblée révolutionnaire allemande prenait l'initiative et devait garder la direction. La Révolution allait être l'instrument de la monarchie militaire et non se faire de la monarchie un instrument.

L'Autriche, abasourdie, annonça à la diète qu'elle examinerait « sans prévention » les propositions de la Prusse. Par cette réponse évasive, l'Autriche laissait échapper sa dernière chance, qui eût été d'accepter la proposition de Bismark et de la retourner contre lui. Si elle l'eût fait, elle eût obtenu en Allemagne la majorité contre la Prusse. Bismark savait trop bien qu'elle ne le ferait pas. Les ministres autrichiens n'étaient pas de taille à lui tenir tête. On avait si peu, à Vienne, le sentiment de la réalité, qu'on s'y raillait des milices prussiennes et qu'on y tremblait devant les orateurs des brasseries de Francfort.

L'Autriche fit une démonstration pacifique : elle proposa à la Prusse de désarmer simultanément. Le roi Guillaume, à la

grande inquiétude de Bismark, répondit favorablement. L'Autriche, néanmoins, sur le bruit que l'Italie armait, renforça ses garnisons au delà des Alpes. L'Italie, qui n'avait point encore armé, se hâta de le faire pour répondre à ce qu'elle déclara être une menace. Bismark protesta à Vienne des intentions pacifiques du gouvernement italien et insista pour que l'Autriche remît sur le pied de paix son armée d'Italie comme son armée d'Allemagne.

L'Autriche, se sentant déjà comme entre deux feux, prit une grande résolution. L'Italie avait essayé de lui racheter Venise. Elle avait refusé. A des ouvertures françaises dans le même sens, elle avait répondu que son honneur ne lui permettait pas de vendre Venise, mais qu'elle pourrait l'échanger contre un autre territoire. Des négociateurs italiens peu scrupuleux avaient songé à la Roumanie, qui n'était nullement disposée à devenir la rançon de Venise; mais Bismark venait de parer le coup en suscitant à Bucharest une révolution qui, par une intrigue très habile, fit appeler à la tête de la Roumanie un cousin du roi de Prusse, un Hohenzollern, avec l'agrément de Napoléon III.

L'Autriche porta ses vues ailleurs. Le 5 mai, le prince Richard de Metternich vint annoncer à Napoléon III que l'Autriche était disposée à céder la Vénétie à la France, qui la rétrocéderait à l'Italie. La France et l'Italie promettraient de rester neutres entre la Prusse et l'Autriche, qui entendait se dédommager par la conquête de la Silésie.

Il était bien tard ; l'Italie avait engagé sa parole; mais, par une chance singulière, la Prusse lui offrait le moyen de se dégager. La Prusse prétendait que le traité du 8 avril obligeait l'Italie à déclarer la guerre à l'Autriche, si celle-ci attaquait la Prusse, et non pas la Prusse à déclarer la guerre à l'Autriche, si l'Autriche attaquait l'Italie.

Cette étrange interprétation du traité venait bien moins de Bismark que de son roi, qui, par moment, flottait encore.

Ce fut devant cette attitude de la Prusse que le gouvernement italien envoya à Paris la dépêche où il promettait de ne pas attaquer l'Autriche.

Le négociateur italien à Berlin, le général Govone, conseillait l'acceptation de la proposition autrichienne. On peut croire que M. de Cavour n'eût point hésité. Par un excès de scrupule qu'on n'est guère habitué à rencontrer dans la diplomatie italienne, ni même dans aucune diplomatie, le premier ministre La Marmora recula. Il crut que l'honneur de l'Italie lui prescrivait d'observer un contrat par lequel l'autre partie n'entendait point être liée.

Si Napoléon III fût intervenu, s'il eût énergiquement pressé l'Italie d'accepter, Victor-Emmanuel, si attaché à l'alliance française, eût peut-être décidé autrement que son ministre.

Napoléon III eut des velléités, n'insista point, parla de congrès, son idée fixe, et laissa faire.

L'astuce audacieuse de Bismark, la loyauté timorée de La Marmora, l'inertie de Napoléon III, tout concourut à ouvrir cette ère du fer et du feu qu'appelait l'homme d'État prussien et dont l'Europe n'est pas près de voir la fin.

Napoléon III laissa donc l'Italie libre de faire la guerre à l'Autriche pour un objet que l'Autriche offrait de céder sans une goutte de sang italien, et il prononça son discours d'Auxerre. Tout le monde conclut de cette sortie contre les Traités de 1815 que l'empereur avait un pacte secret avec la Prusse et l'Italie, et que la rive gauche du Rhin nous était assurée. Cette pensée désarma chez nous les patriotes qui songeaient toujours à réparer nos pertes de 1814 et de 1815; une grande partie de l'opposition se tut et attendit.

Napoléon III, comme nous l'avons montré, n'avait point de traité avec la Prusse et l'Italie, qu'il avait poussées à s'allier, et, ce que nul ne soupçonnait, il continuait de négocier avec l'Autriche.

De l'autre côté du Rhin, la première quinzaine de mai se passa en échange de notes et de récriminations. La Prusse avait menacé la Saxe, si elle ne désarmait. C'était de ce côté qu'il convenait à Bismark d'engager la lutte. La Saxe proposa à la diète d'inviter la Prusse à rassurer la Confédération sur ses projets. Presque tous les États allemands votèrent la motion saxonne (8 mai). Bismark riposta par des bravades contre les gouvernements allemands et contre la Confédération.

Un contraste étrange se manifestait entre l'activité fiévreuse, mais réglée, que Bismark imprimait à la Prusse, et la confusion, le désarroi des petits États ; ils armaient, sans savoir ce qu'ils feraient de leurs armes. Une conférence tenue par leurs ministres à Bamberg n'aboutit qu'à inviter les membres de la Confédération qui avaient armé à déclarer à quelles conditions ils désarmeraient (24 mai)! Il y avait du comique dans ce prologue d'un drame terrible. Les gouvernements étaient ridicules dans leurs verbeuses et subtiles discussions, où ils ne venaient à bout, ni de s'entendre mutuellement, ni de se comprendre eux-mêmes. Les populations offraient un spectacle plus sérieux. L'aspect de l'Allemagne était lugubre. On s'y voyait avec angoisse entraîné vers une guerre que personne ne voulait, si ce n'est le ministre et quelques hautes têtes de l'état-major prussien. Non seulement les petits États allemands, non seulement les provinces du Rhin, qui étaient exaspérées d'être contraintes à donner leur sang pour les ambitions prussiennes, mais les anciennes provinces du royaume, jusqu'au Brandebourg et à la vieille Prusse, jusqu'à Kœnigsberg et à Berlin, étaient passionnément pour la paix. Un mois avant que les députés des Chambres allemandes, réunis à Francfort, eussent protesté contre la guerre (20 mai), le roi Guillaume avait été assailli d'adresses des villes et des corporations prussiennes en faveur de la paix et contre le ministère. Bismark était en butte aux imprécations universelles. Le 8 mai, un jeune étudiant avait tiré sur lui, à bout portant, cinq coups de revolver et, l'ayant manqué, s'était donné la mort. Ce ministre, si détesté du parti populaire, n'avait pas même pour lui la cour ; la famille royale, la reine Augusta, le prince-héritier, lui étaient contraires. On peut dire qu'il fit la grandeur de la maison royale malgré elle.

Il savait qu'il jouait sa tête en cas d'insuccès : il ne balança pas un instant. Le tout était pour lui d'avoir le roi, qui, plusieurs fois, avait failli lui échapper. Il l'eut. Il avait obtenu de lui la dissolution de la Chambre des députés le 9 mai, afin de n'être pas troublé par les cris de la tribune. Dès lors, il était sûr, tant les vieilles habitudes de discipline étaient fortes, que nul n'oserait désobéir et qu'une fois en campagne, chacun ferait

son devoir. Les landwehrs allaient à l'armée comme au supplice; tous maudissaient le ministre; mais tous marchaient. Tous les hommes des trois années de service actif que Bismark avait récemment obtenues au lieu de deux ans et qui ont fait l'armée prussienne actuelle, tous les hommes des quatre années de la réserve, tous ceux du premier ban de la landwehr, c'est-à-dire tous les hommes de vingt à trente-deux ans, avaient été appelés. Pour la première fois, en Europe, les chemins de fer, à l'exemple de l'Amérique, étaient employés comme moyens rapides de concentration et d'approvisionnement d'une armée en campagne. Du 3 au 25 mai, l'armée prussienne fut entièrement mobilisée.

La Prusse était prête; l'Autriche ne l'était pas. Elle avait pourtant armé la première, comme Bismark le lui avait reproché; mais la supériorité de l'organisation prussienne avait fait que les armements de l'Autriche s'étaient trouvés dépassés en quelques jours. La Prusse n'avait eu qu'à ouvrir les caisses de son trésor de guerre et qu'à appeler ses régiments, qui étaient chacun dans leur pays, avec leurs magasins d'armement sous la main. L'Autriche avait, au contraire, des finances en désordre, des chemins de fer insuffisants, des équipements et des approvisionnements incomplets, des régiments éparpillés. Elle était punie par où elle avait péché; sa maxime : « Diviser pour régner », avait abouti à disperser les Croates en Italie, les Hongrois en Bohême, les Italiens en Allemagne : un temps irréparable se perdait à rassembler ces membres épars.

Le 24 mai, la Prusse renouvela à la diète son invitation ou plutôt sa sommation de convoquer sans délai le Parlement allemand qu'élirait le vote universel. « C'était, disait-elle, le meilleur, peut-être l'unique moyen d'épargner à la nation la calamité d'une guerre entre Allemands. »

Le même jour, l'Autriche, la Prusse et l'Italie reçurent de la France, de l'Angleterre et de la Russie l'invitation à un congrès à Paris, où se débattraient les questions des duchés, de la réforme fédérale allemande et le différend austro-italien.

Ce projet de congrès s'agitait depuis que l'Italie avait refusé la proposition autrichienne et Bismark en était extrêmement

chagrin. Son traité avec l'Italie n'avait été conclu que pour trois mois et des négociations qui se fussent prolongées jusqu'au 8 juillet eussent dégagé l'Italie de plein droit.

Le ministre prussien renouvelait donc anxieusement ses efforts pour s'entendre avec Napoléon III. C'est à ce moment que se rapporte un projet de traité publié par Bismark, le 29 juillet 1870, et qui, quoiqu'ait pu dire le ministre prussien, provenait évidemment de la Prusse et non de la France. Les insinuations sur la Belgique n'ayant pas obtenu de réponse, Bismark se résignait à toucher au Rhin. En cas de congrès, on eût poursuivi d'un commun accord la cession de la Vénétie à l'Italie et l'annexion des duchés de l'Elbe à la Prusse. Le congrès n'aboutissant pas, alliance offensive et défensive entre la France, la Prusse et l'Italie, afin d'imposer la paix aux conditions suivantes : A l'Italie, la Vénétie ; à la Prusse, des territoires comprenant six à huit millions d'âmes à son choix, plus, la réforme fédérale selon ses vues ; à la France, le territoire entre la Moselle et le Rhin, sans Coblenz ni Mayence.

Il est clair que ce n'est pas le gouvernement français qui demandait une partie de la rive gauche du Rhin, sans Mayence, en accordant un si énorme accroissement à la Prusse.

Le projet d'alliance n'aboutissait pas. Restait le congrès, la grande inquiétude de Bismark.

L'Autriche tira de peine son ennemi. Elle n'adhéra au congrès qu'à la condition qu'il ne s'agirait d'agrandissement territorial ni d'augmentation de puissance pour personne (1er juin). La Russie, c'est-à-dire le prince Gortchakof, venant encore une fois à l'aide de Bismark, demanda à la France et à l'Angleterre si le congrès, avec ces réserves, pouvait encore avoir « un but pratique ». Les deux autres puissances convinrent que non. Le congrès s'en alla en fumée.

Bismark, au milieu de ses anxiétés, avait continué de marcher en avant ; le 27 mai, il avait fait connaître son plan de réforme fédérale qui impliquait le remplacement des votes de la diète par ceux de la future représentation nationale, la révision de la constitution militaire fédérale et la formation d'une marine fédérale. Il affectait encore de vouloir prévenir la révolution par

la réforme, — « Si la diète refuse, ajouta-t-il, nous élargirons notre programme restreint. »

L'Autriche, elle, s'opiniâtrant à rester sur un autre terrain, en même temps qu'elle faisait manquer le congrès, rompait le traité de Gastein, déférait à la diète la question des duchés et convoquait les États du Holstein. Pour contenter son roi, repris d'un dernier trouble de conscience, Bismark fit proposer à l'Autriche de traiter en commun les deux questions des duchés et de la réforme fédérale. L'Autriche refusa; elle aussi, poussée à bout, voulait la guerre (4 juin). Bismark y avait compté. La guerre désormais était absolument certaine.

Le 9 juin, Napoléon III, que tout le monde croyait l'allié de la Prusse et de l'Italie, signait avec l'Autriche un traité secret qu'il lui avait proposé aussitôt après qu'on eût renoncé au congrès. L'Autriche, faisant un grand pas au delà de sa proposition du 5 mai, n'exigeait plus la neutralité de l'Italie, se contentait de la neutralité de la France et promettait la cession de la Vénétie à la France, qui la rétrocéderait à l'Italie, après que l'Autriche aurait fait la conquête de la Silésie sur la Prusse.

Le 11 juin, notre ministre des affaires étrangères Drouyn de Lhuys vint lire au Corps législatif une lettre qu'il avait reçue de l'empereur.

« Si la conférence avait eu lieu, écrivait l'empereur au ministre, vous deviez déclarer en mon nom que je repoussais toute idée d'agrandissement territorial, tant que l'équilibre européen ne serait pas rompu : nous ne pourrions songer à l'extension de nos frontières que si la carte de l'Europe venait à être modifiée au profit exclusif d'une grande puissance et si les provinces limitrophes demandaient librement leur annexion à la France.

« Le conflit qui s'est élevé a trois causes :

« La situation de la Prusse mal délimitée ;

« Le vœu de l'Allemagne demandant une reconstitution politique plus conforme à ses besoins;

« La nécessité pour l'Italie d'assurer son indépendance nationale.

« Les cours qui ont participé aux actes constitutifs de la Confédération germanique avaient le droit d'examiner si les



changements réclamés n'étaient pas de nature à compromettre l'ordre établi en Europe.

« Nous aurions, en ce qui nous concerne, désiré, pour les États secondaires de la Confédération, une union plus intime, une organisation plus puissante, un rôle plus important; pour la Prusse, plus d'homogénéité et de force dans le nord; pour l'Autriche, le maintien de sa grande position en Allemagne.

« Nous aurions voulu, en outre, que, moyennant une compensation équitable, l'Autriche pût céder la Vénétie à l'Italie. »

L'empereur eût essayé, disait-il, de faire prévaloir ses idées au sein de la conférence ; maintenant, dans la lutte qui était sur le point d'éclater, « nous n'avons, poursuivait-il, que deux intérêts : la conservation de l'équilibre européen et le maintien de l'œuvre que nous avons contribué à édifier en Italie ». Il ne pensait pas que, pour sauvegarder ces deux intérêts, la France fût obligée de tirer l'épée. — « Nous sommes assuré, par les déclarations des cours engagées dans le conflit, que, quels que soient les résultats de la guerre, aucune des questions qui nous touchent ne sera résolue sans l'assentiment de la France. »

Napoléon III laissait enfin apercevoir le fond de sa pensée, la façon dont il entendait remplacer en Allemagne les Traités de 1815. Il voulait trois Allemagnes, sans s'expliquer sur le lien qui les relierait entre elles : « 1° Une Confédération des petits États; 2° une Autriche gardant sa grande situation allemande et abandonnant sa province italienne, moyennant compensation (cette compensation, c'était la Silésie); 3° une Prusse plus homogène et plus forte dans le nord, c'est-à-dire se dédommageant de la perte de la Silésie aux dépens des petits États du nord de l'Allemagne. »

Quelle serait la part de la France? — Peu de chose, à ce qu'il semble; car, si ce plan réussissait, la carte de l'Europe ne serait pas « modifiée au profit exclusif d'une grande puissance ». Il n'y aurait donc pas lieu pour nous de réclamer les provinces du Rhin.

D'après les confidences de Napoléon III à l'ambassadeur italien Nigra, les provinces de la rive gauche du Rhin formeraient

trois ou quatre petits duchés, faisant partie de la Confédération germanique, mais sous la protection de la France.

L'ingénieuse conception de Napoléon III reposait tout entière sur la victoire de l'Autriche. L'empereur n'avait oublié qu'une chose, c'est que l'Autriche pouvait ne pas vaincre.

Les hommes de routine militaire et le public, assez généralement, croyaient au succès de l'armée autrichienne, avec ses vieux soldats, contre ce qu'on nommait les gardes nationales prussiennes; cependant des gens éclairés, qui avaient étudié l'organisation de l'armée en Prusse, exprimaient l'opinion contraire.

Après la lecture de la lettre impériale, la gauche essaya d'ouvrir une discussion sur les affaires étrangères. La majorité cria : « la clôture! » M. Thiers voulut prendre la parole. La majorité étouffa sa voix. « La Chambre, s'écria-t-il, abdique ses droits et ses devoirs devant le pays! »

Napoléon III était abandonné sans contrôle à ses rêves.

Napoléon III rêvait; Bismark agissait avec une ardeur fiévreuse, s'efforçant de précipiter les coups de façon à ce que la France n'eût pas le temps d'intervenir avant que la fortune des armes eût prononcé. Il était persuadé que Napoléon III projetait d'apparaître sur le Rhin avec 300,000 hommes, pour dicter ses volontés comme un Jupiter olympien. L'empereur n'y songeait pas. Il comptait remanier l'Europe du fond de son cabinet, sans mettre en mouvement un seul de nos bataillons. Il avait poussé à la guerre et il entendait en régler les résultats sans y prendre part.

Bismark le faisait presser de nouveau par l'ambassadeur prussien de Goltz de faire connaître ses conditions. Les précieuses correspondances de l'ambassadeur italien Nigra et du général Govone, publiées par le général La Marmora, font connaître ce que le ministre prussien offrait : c'était ce que nous avons énoncé plus haut. « Bismark, écrivait de Paris Nigra le 31 mai, paraît en définitive décidé à donner à la France le territoire compris entre la Moselle et le Rhin, en échange de sa coopération armée. Je le sais confidentiellement et d'une manière certaine. » — Le 3 juin, Govone citait à La Marmora, dans une

lettre de Berlin, les paroles que venait de lui dire Bismark : « Je suis moins allemand que prussien et je ne verrais aucune difficulté à consentir la cession à la France de tout le pays compris entre le Rhin et la Moselle... mais le roi éprouverait de grands scrupules et ne pourrait s'y décider que dans un moment suprême, s'il s'agissait de tout perdre ou de tout gagner. »

Il y avait deux politiques pour la France : obliger l'Italie à la neutralité, moyennant la cession de Venise, et laisser agir l'Autriche contre la Prusse ; ou bien nous allier à la Prusse, à condition qu'elle nous rendît la partie la plus importante des frontières de la première République, le pays d'entre Rhin et Moselle.

Napoléon III n'avait pas pris à temps le premier des deux partis, dans la crainte que la guerre qu'il voulait n'éclatât point : il essayait d'y revenir sournoisement, après que la guerre fut devenue inévitable ; il engageait en secret l'Italie à n'entrer en campagne que pour la forme, attendu que la Vénétie lui était assurée. Ces insinuations ne devaient pas être et ne furent point accueillies ; l'honneur italien était maintenant trop réellement engagé. Napoléon III ne se décida point au second parti ; il attendit les bras croisés, en répétant sa maxime : *inertia sapientia* (l'inertie est la sagesse).

Les événements se succédaient comme les éclats de la foudre. Le 7 juin, Bismark avait ordonné l'occupation militaire du Holstein. Le 10, il lança ce nouveau programme plus large dont il avait menacé ses adversaires ; l'article premier portait : « Le territoire fédéral se compose des États qui ont appartenu jusqu'ici à la Confédération, à l'exception des territoires appartenant à l'empereur d'Autriche et au roi des Pays-Bas. »

En même temps, il faisait l'appel le plus formel aux démocrates unitaires, aux révolutionnaires de 1848, par l'article suivant : — « La représentation nationale émane d'élections directes, opérées d'après la loi du 12 avril 1849 pour les élections de l'Empire. »

Puis, il déclarait que la force de terre de la Confédération devrait être divisée en une armée du Nord, commandée par le

roi de Prusse, et une armée du Sud, commandée par le roi de Bavière.

C'était une avance à la Bavière, pour la détacher de l'Autriche, et c'était aussi une tentative pour rassurer la France à l'égard de l'unité allemande.

Quant au territoire appartenant au roi des Pays-Bas, qu'on mettrait hors de la Confédération, il s'agissait du Luxembourg ; c'était l'offrir indirectement à la France.

Le 11 juin, les troupes prussiennes empêchèrent la réunion des États du Holstein, convoqués par l'Autriche. Le même jour, l'Autriche proposa à la diète la mobilisation de six corps de l'armée fédérale. Le 12, elle rompit les relations diplomatiques avec la Prusse.

Le 14, la plupart des États allemands, y compris la Bavière, votèrent la mobilisation proposée par l'Autriche. La Prusse répondit en déclarant le pacte fédéral rompu.

Bismark n'avait pas réussi à gagner la Bavière ; mais il avait enfin conquis dans toute l'Allemagne l'opinion unitaire, effarouchée par la lettre de Napoléon III et irritée du refus de l'Autriche et de la diète d'accepter le vote universel. Les gouvernements étaient contre la Prusse ; mais le parti bruyant et remuant du National-verein était partout pour elle.

Le 15 juin, la Prusse proposa une nouvelle confédération aux États de l'Allemagne du Nord et somma la Saxe et le Hanovre de se mettre sur le pied de paix et de consentir à la convocation d'un parlement allemand. Ces deux États refusèrent. Les plus minuscules États du nord et du centre se rallièrent seuls et par contrainte à la Prusse.

Les Prussiens n'en marchèrent pas moins. Un manifeste du roi Guillaume déclara que ses troupes ne venaient pas en ennemies des populations, « dont la Prusse respecte l'indépendance ».

Le 16 juin, les forces prussiennes envahirent à la fois la Saxe, le Hanovre et la Hesse-Cassel. La grande guerre austro-prussienne était commencée.

CHAPITRE XI

SECOND EMPIRE (SUITE). — GUERRE ENTRE L'AUTRICHE, LA PRUSSE ET L'ITALIE. BATAILLE DE SADOWA. PRÉLIMINAIRES DE NIKOLSBOURG ET PAIX DE PRAGUE. — NAPOLÉON III ET LA PRUSSE.

(16 juin 1866. — 13 mai 1867.)

D'énormes masses armées marchaient les unes contre les autres en Allemagne vers le milieu de juin 1866. Si les levées eussent été proportionnées au chiffre des populations, la Prusse se fût trouvée dans une accablante infériorité numérique vis-à-vis de l'Autriche; l'alliance de presque tous les États allemands compensait pour les Autrichiens la nécessité de détacher une partie de leurs forces contre l'Italie. Mais l'organisation militaire qui faisait de la Prusse une nation tout entière armée lui avait permis d'opposer à ses adversaires des forces qui ne leur étaient pas très inférieures en nombre. On s'imaginait qu'elles leur étaient surtout inférieures en qualité. On se méprenait singulièrement, en Autriche et presque partout, sur ce que valaient ce qu'on nommait les milices prussiennes; on se figurait que ces gens qui restaient si peu de temps sous le drapeau ne tiendraient pas contre de vieux soldats. On ne voulait pas voir que tout avait été employé incessamment, depuis Iéna, pour pénétrer ce peuple tout entier de l'esprit militaire. La tradition des hommes qui avaient réorganisé la Prusse après ses malheurs de 1806 avait subsisté dans les hauts rangs de l'armée, même sous les rois les plus pacifiques, et, si la pratique des expéditions guerrières manquait aux Prussiens depuis un demi-siècle, la théorie avait été cultivée par eux avec une opiniâtre persévé-

rance, jusqu'au point de créer une école de guerre telle qu'on n'en avait pas encore vu. Durant les dernières années surtout, la paix n'avait été pour la Prusse qu'une préparation à la guerre. Contrairement à l'opinion dominante en Europe, c'était du côté de la Prusse que se trouvaient la science militaire, la méthode, les études préliminaires de toutes sortes et à tous les degrés de l'échelle; tous les pays qui confinaient à la Prusse avaient été étudiés au point de vue des ressources à y trouver aussi bien que des opérations à y exécuter; la géographie, la topographie, étaient devenues pour les Prussiens des branches éminemment pratiques de l'art militaire.

De l'autre côté, du côté de l'Autriche, on rencontrait des connaissances techniques sans doute, mais la routine et le décousu; on voyait des officiers distingués, mais non pas un ensemble bien dirigé, non pas un grand état-major. A la tête des armées prussiennes était un homme déjà avancé en âge, qui n'avait jamais commandé en temps de guerre, mais qui allait se révéler grand stratégiste, capable de manier les plus nombreuses armées; c'était le chef d'état-major général de Moltke. A la tête des Autrichiens, un bon chef de corps, propre à commander en sous-ordre, mais qui n'avait ni la capacité du général en chef, ni le coup d'œil du champ de bataille. C'était le feld-maréchal Bénédek, ex-commandant de l'aile droite autrichienne à Solferino.

Au point de vue politique, la Prusse avait aussi la supériorité; la cohésion n'était pas complète dans les éléments de la masse prussienne, à cause des Polonais, des Danois et des provinces de la rive gauche du Rhin ; mais cette insuffisance d'unité ne pouvait se comparer à l'incohérence universelle de l'Autriche, à l'antagonisme réciproque de ses diverses nationalités, partout réveillé dans les dernières années. L'Autriche ne s'était remise qu'en apparence de la crise de 1848 et ce qui avait été si profondément ébranlé alors ne s'était pas raffermi. Toutes ces parties divergentes ne tenaient ensemble que par l'habitude d'une vieille discipline militaire.

Quant aux alliés de l'Autriche, aux petits États allemands, on pouvait prévoir qu'ils auraient aussi peu d'accord et autant d'indécision et de lenteur en campagne qu'à la diète. La Prusse

y comptait et avait pris ses dispositions en conséquence. Elle n'opposait, du côté de l'ouest, que 48,000 hommes, sous le général Vogel de Falkenstein, à tous ces États du nord et du sud, qui, la Saxe à part, pouvait rassembler 120,000 soldats ; elle espérait les battre en détail avant qu'ils se fussent réunis.

La grande armée prussienne avait été dirigée à l'est contre la Saxe et l'Autriche. Le Rhin était absolument dégarni ; Bismark jouait son va-tout sur la neutralité de Napoléon III.

La grande armée était subdivisée en trois armées ; l'une en Silésie, 115,000 hommes, commandés par le prince royal de Prusse, sur la frontière de Bohême ; les deux autres, de 93,000 hommes, commandés par le prince Frédéric-Charles, et de 46,000, commandés par le général Herwarth de Bittenfeld, en Lusace, sur la frontière de Saxe. Le roi, Bismark et Moltke étaient avec Frédéric-Charles. Ces trois armées, en comprenant la réserve, comptaient 278,000 hommes et 846 canons. Elles devaient avoir affaire à 271,000 Autrichiens, avec 752 canons, plus 24,000 Saxons.

Le général en chef autrichien Bénédek avait projeté de prendre les Prussiens entre sa principale armée, qui attaquerait par la Silésie, et un de ses corps, qui, réuni aux Saxons et aux Bavarois, attaquerait par le nord de la Saxe. Il fut prévenu. Le 16 juin, lorsque les Prussiens entrèrent en campagne, les forces autrichiennes étaient encore espacées à travers la Bohême et la Moravie ; les Bavarois étaient bien loin, se formant à Bamberg, sur le Mein. Le petit corps d'armée saxon ne put opposer aucune résistance aux masses prussiennes qui envahissaient la Saxe et se réfugia en Bohême. Toute la Saxe fut occupée en quatre jours, et la Bohême, envahie à son tour par les deux armées de Frédéric-Charles et de Herwarth. Ces deux armées et la troisième, celle de Silésie, avaient ordre de se réunir, par une marche convergente, dans le nord de la Bohême, vers Gitschin. L'opération était hasardeuse ; car il y avait un large intervalle entre les deux armées déjà entrées en Bohême et la troisième qui devait arriver de Silésie à travers les montagnes.

Bénédek avait bien le projet de se jeter entre les deux masses

prussiennes ; mais il n'eut ni l'activité, ni la justesse de conception, ni la précision de mouvement nécessaires pour réparer un retard de concentration qui ne lui était point imputable. Le prince royal de Prusse, avec l'armée de Silésie, franchit sans obstacle les redoutables défilés qui donnent entrée dans la Bohême. Les troupes autrichiennes n'arrivèrent pas à temps et le gouvernement avait refusé des armes aux paysans slaves pour défendre leur pays.

Bénédek eût pu encore accabler l'armée de Silésie au débouché des montagnes ; il ne tira aucun parti de sa supériorité numérique et fit attaquer cette armée par des corps détachés qu'elle repoussa victorieusement dans une série de combats, du 27 au 30 juin. Le fusil à aiguille, par la rapidité de son tir et par sa longue portée, avait produit un effet décisif. L'imprévoyance et la présomption autrichienne l'avaient dédaigné après l'avoir pourtant vu à l'œuvre en Danemark.

L'armée de Silésie avait atteint le haut Elbe. Pendant ce temps, Frédéric-Charles et Herwarth avaient chassé devant eux les Saxons réunis à un corps autrichien et avaient atteint leur objectif, la position de Gitschin. Bénédek, pour ne pas être enveloppé, opéra un mouvement en arrière et alla s'appuyer sur la place forte de Koeniggraetz, entre l'Elbe et la Bistritz. Ce fut là que les trois armées prussiennes vinrent l'attaquer le 3 juillet.

Sa position était bien choisie contre les deux armées qui venaient de Gitschin ; mais il semblait peu se préoccuper de l'armée de Silésie, comme si elle ne pouvait intervenir à temps. Elle arriva au contraire fort exactement à l'heure fixée par Moltke et dégagea l'armée de Frédéric-Charles, qui avait fait face, plusieurs heures, à des forces très supérieures. Bénédek ne sut faire usage de ses masses, ni pour une vigoureuse offensive contre Frédéric-Charles avant l'arrivée de l'armée de Silésie, ni pour la défense des fortes positions de son centre, quand il y fut assailli des deux côtés par les armées ennemies. Sans les efforts de sa cavalerie et surtout de son excellente artillerie, qui se sacrifia pour protéger la retraite, l'armée autrichienne eût été anéantie. Rien ne put empêcher toutefois que la retraite n'aboutît à une immense déroute.

Telle fut cette journée de Sadowa, ainsi nommée d'un bourg des bords de la Bistritz, cette journée qui allait changer la face de l'Europe.

La nouvelle de la grande bataille, portée dans toute l'Europe par le télégraphe, produisit partout une impression d'étonnement, on pourrait dire de stupeur. Napoléon III voyait ses savantes combinaisons anéanties. Dès le 4 juillet, le gouvernement autrichien invoqua sa médiation pour obtenir un armistice de l'Italie et lui demanda de réaliser le traité secret du 9 juin et d'occuper la Vénétie, c'est-à-dire de se placer entre l'Italie et l'Autriche, ce qui eût rendu à celle-ci la disposition de son armée du Sud. En fait, l'Autriche vaincue, priait Napoléon III de se prononcer pour elle.

Napoléon III télégraphia immédiatement au roi d'Italie, mais aussi au roi de Prusse, pour leur proposer à tous deux sa médiation et un armistice. Ce n'est pas là ce que souhaitait l'Autriche, qui rêvait de se relever par les armes. Le *Moniteur*, le lendemain, 5 juillet, annonça la médiation et la cession de la Vénétie ; le soir, il y eut illumination par ordre dans Paris.

Sous cette joie officielle, le désarroi était à Saint-Cloud chez l'empereur et la discorde entre ses conseillers. Une lutte aussi grave par les conséquences que la lutte du champ de bataille eut lieu le 5 dans le cabinet de Napoléon III.

Cette lutte durait depuis longtemps. La politique extérieure de l'Empire était disputée entre deux partis, le parti prusso-italien et le parti autrichien. Le premier avait conseillé l'alliance avec la Prusse et l'Italie contre l'Autriche, moyennant la cession de la rive gauche du Rhin à la France : le second avait insisté pour qu'on empêchât la guerre et qu'on se mît en travers de l'ambition prussienne. C'étaient deux plans qui avaient leurs raisons et leur logique : l'empereur avait pris quelque chose de l'un et de l'autre pour en faire un amalgame bizarre, une espèce de monstre politique. D'une part, il n'avait pas empêché la guerre : il y avait poussé. De l'autre part, il s'était refuse à y entrer ; il avait cru bien plus habile d'allier la Prusse et l'Italie en restant neutre. Finalement, il avait traité avec l'Autriche sans sortir de la neutralité et il avait attendu la victoire de

l'Autriche pour tout régler et faire la part de chacun. On a vu le résultat ; l'araignée s'était prise dans sa propre toile. Malheureusement, la France était prise avec son triste chef.

Un effort fut tenté pour nous dégager. On a, sur ce qui se passa le 5 juillet, les récits contradictoires des deux partis. Si les détails sont contestés, le fond est acquis à l'histoire. Le ministre des affaires étrangères, M. Drouyn de Lhuys, d'accord avec le ministre de la guerre, le maréchal Randon, vint trouver l'empereur et le pressa de convoquer les Chambres, dont la session venait d'être close le 30 juin ; il voulait que l'on demandât les subsides nécessaires pour mobiliser l'armée, qu'on marchât sur le Rhin et qu'on ne laissât point accabler l'Autriche. L'empereur accéda. Le ministre de l'intérieur La Valette combattit passionnément cette résolution. « L'empereur, s'écria-t-il, dérogerait au rôle de médiateur qu'il vient de prendre hier. Il a présidé à l'alliance de l'Italie avec la Prusse ; peut-il demander au roi Victor-Emmanuel de violer le traité qu'il lui a conseillé de signer et d'abandonner son allié ? Cette politique, c'est la guerre avec la Prusse et l'Italie et, cette guerre, nous ne sommes pas en mesure de la soutenir. Le Mexique a tout absorbé ; nous n'avons ni chevaux, ni matériel, ni effectifs. Nous n'avons qu'une quarantaine de mille hommes incomplètement munitionnés à mettre en ligne ! »

C'était l'acte d'accusation de Napoléon III, que son ministre de l'intérieur lui jetait à la face ! Chose étrange ! ce serviteur de l'Empire, pour le besoin de sa cause, trouvait moyen d'exagérer le mal immense que nous avait fait l'Empire ! La France n'était pas encore réduite si bas qu'il le prétendait. On avait gaspillé bien du sang et de l'argent français au Mexique ; néanmoins, l'assertion qu'une telle expédition avait suffi pour dévorer toutes les ressources de la France, était inacceptable. Ce qui était vrai, c'est que le maréchal Randon, qui avait fort bien servi la France en Afrique et qui avait fait de son mieux lors de la guerre d'Italie, n'avait pas eu l'ascendant nécessaire pour arrêter cette décomposition de l'armée qui tenait au relâchement de toutes choses entre les mains vacillantes de Napoléon III. Les ressorts se détendaient ; le sentiment du devoir faiblissait ; les res-

sources étaient mal employées ; nos places de guerre étaient en mauvais état ; nos arsenaux, dégarnis ; nous n'étions pas prêts pour une grande guerre et, lorsque le maréchal Randon parlait de mettre sur pied 450,000 hommes dans un mois, il se faisait illusion ; mais, quand il offrait d'en faire marcher immédiatement 80,000, on pouvait le croire et ces 80,000 hommes suffisaient : nous verrons pourquoi tout à l'heure.

Quant à l'Italie et à la Prusse, l'empereur s'était mis évidemment dans une très difficile et très fausse position ; mais soutenir la médiation en montrant la France armée n'était pas déclarer la guerre à la Prusse, ni lui refuser toutes conséquences de sa victoire.

Malgré les protestations de La Valette, la résolution fut maintenue. Le décret de convocation des Chambres devait paraître au *Moniteur* le lendemain 6 juillet.

Le décret ne parut pas. Dans la soirée, les instances pour empêcher l'empereur d'agir furent renouvelées par divers personnages politiques. Le prince Napoléon intervint avec ardeur. Gendre du roi Victor-Emmanuel, il reflétait les sentiments italiens et il avait l'illusion de l'alliance franco-prussienne, de l'association entre les deux monarchies novatrices des Napoléon et des héritiers du grand Frédéric. Le ministre d'État, M. Rouher, se prononça dans le même sens. Cet habile homme d'affaires, dont on avait prétendu faire un homme d'État, avait bien peu de compétence dans la politique étrangère. L'empereur céda. Lorsque le maréchal Randon fut informé de ce revirement, il s'écria : « C'est nous qui avons été battus à Sadowa ! »

Les ministres de la guerre et des affaires étrangères ne perdirent pas courage. Ils revinrent à la charge auprès de Napoléon III. Le maréchal préparait la mobilisation de 250,000 hommes. M. Drouyn de Lhuys montrait à l'empereur que la réforme fédérale annoncée par Bismark le 10 juin absorberait l'Allemagne dans la Prusse et il insistait pour qu'on arrêtât la Prusse par une médiation armée. Les représentants de l'Autriche et des petits États allemands conjuraient l'empereur de ne pas les abandonner. Eux aussi, affirmaient que 100,000 hommes suffiraient et ils tenaient encore Mayence !

La situation était celle-ci. Bismark, comme nous l'avons dit, avait joué son va-tout sur la carte de la neutralité française. Les provinces du Rhin étaient vides de forces militaires. Les Italiens n'avaient pas été heureux dans l'attaque de la Vénétie. Là, il s'était trouvé que les Autrichiens avaient le stratégiste qui leur manqua en Bohême. L'archiduc Albert, fils du célèbre archiduc Charles, le meilleur général autrichien de nos grandes guerres, avait gagné une bataille sur les Italiens, le 24 juin, à Custozza. Il pouvait revenir rapidement sur Vienne en abandonnant la Vénétie et rallier à son armée les grands débris de celle de Bénédek.

En Allemagne, pendant la terrible lutte de Bohême, le général prussien Vogel de Falkenstein avait fait mettre bas les armes aux Hanovriens ; mais le gros des forces des autres petits États étaient encore sur pied. L'assertion que l'apparition du drapeau français eût immédiatement rallié toute l'Allemagne à la Prusse, assertion souvent répétée chez nous par les dupes de la politique prussienne, était encore moins fondée que celle qui concernait l'impuissance absolue de la France. Un historien de la diplomatie contemporaine, M. Klaczko, a cité les remarquables paroles du ministre d'un des États allemands (M. de Beust?) à Napoléon III : « Sire, une simple démonstration militaire de « votre part peut sauver l'Europe, et l'Allemagne vous en « gardera une reconnaissance éternelle. Si vous laissez échap- « per ce moment, d'ici à *quatre ans*, vous serez forcé de faire « guerre à la Prusse et vous aurez alors toute l'Allemagne « contre vous. »

Le plus décisif de tous les témoignages est celui de M. de Bismark lui-même. Le 16 janvier 1874, M. de Bismark disait ceci au parlement allemand : — « Après la bataille de Sadowa, « l'empereur Napoléon fit entrevoir son immixtion ; l'apparition « de la France sur le théâtre de la guerre nous eût exposés « à perdre nos succès. Bien que la France eût alors peu de « forces disponibles, l'addition d'un corps français eût suffi à « faire des nombreuses troupes de l'Allemagne du Sud, qui « avaient un matériel excellent, mais sans organisation, une « très bonne armée, qui nous aurait aussitôt forcés de cou-

« vrir Berlin et de renoncer à tous nos succès en Autriche. »

Il faut ajouter que l'armée victorieuse à Sadowa, très brave et très disciplinée, mais jeune et peu endurcie à la peine, était accablée de fatigue et envahie par le choléra.

Il y avait à choisir entre deux politiques, impliquant l'une et l'autre l'armement immédiat de la France.

Réclamer la rive gauche du Rhin, si la Prusse s'annexait de grands territoires ;

Ou bien interdire à la Prusse ces grandes conquêtes en déclarant qu'on ne réclamait pas la rive gauche du Rhin et qu'on défendrait les États allemands. Appeler en même temps un congrès européen à résoudre les questions pendantes.

Il était trop tard pour la première de ces deux politiques : la seconde était la meilleure, la seule pratique, et eût réussi, de l'aveu de M. de Bismark.

Napoléon III ne prit ni l'un ni l'autre parti. Il n'arma point et lui, qui avait eu, pour ainsi dire, l'idée fixe des congrès et qui en avait proposé dans les conditions les moins opportunes, il n'en proposa pas, lorsqu'un congrès était nécessaire.

Il n'avait pas à prendre l'initiative : elle était prise par un autre, dans des conditions inespérées. La Russie s'était réveillée. Gortchakof échappait aux filets de Bismark. Cet homme d'État, qui avait commis la grande faute d'abandonner le Danemark, était disposé à ne pas renouveler cette faute en ce qui regardait les petits États allemands, auxiliaires accoutumés de la politique russe et attachés à la maison impériale de Russie par des alliances de famille. Le gouvernement russe proposa que la France, l'Angleterre et la Russie s'entendissent pour expédier à Berlin une note identique, qui dénierait à la Prusse le droit d'abolir à elle seule la Confédération germanique en formant une nouvelle Confédération de l'Allemagne du Nord. Suivant l'auteur d'une étude fort nourrie de révélations diplomatiques sur la *Politique française en* 1866, M. Rothan (*Revue des Deux Mondes*, septembre-novembre 1878), l'empereur Alexandre II aurait conjuré personnellement Napoléon III de s'associer à ses protestations. Il était probable que l'Angleterre accéderait. Napoléon III ne consentit pas. Le 7 juillet, M. Drouyn de Lhuys écrivit ceci à

notre ambassadeur en Russie : — « La tentative de médiation que fait en ce moment l'empereur Napoléon exclut de notre part toute démarche pouvant revêtir un caractère comminatoire et ne nous permet pas de donner suite, quant à présent, à la proposition du prince Gortchakof. »

Notre ministre des affaires étrangères n'eût pas mieux demandé, quant à lui, que de prendre des mesures comminatoires vis-à-vis de la Prusse ; mais, pas plus que Napoléon III, il n'était favorable au projet de congrès, parce que tous deux s'attachaient à l'idée de revendications territoriales que le congrès ne leur eût point données. Le ministre les voulait par la menace de nos armes ; l'empereur les attendait du bon vouloir de la Prusse. Le ministre, qui souhaitait avec raison d'arrêter la Prusse, n'en vit pas le vrai moyen et en laissa échapper l'occasion unique. Les suites funestes de ce refus ne devaient pas se faire longtemps attendre.

L'offre de médiation avait fort inquiété la Prusse et désappointé l'Italie. Le roi Guillaume, sentant que les ménagements étaient nécessaires, avait accepté la médiation ; mais, quant à l'armistice, il avait répondu que son ambassadeur ferait connaître les conditions auxquelles on pourrait le conclure ; c'est-à-dire que l'armistice devrait être précédé par des préliminaires de paix. En attendant, les armées prussiennes poursuivirent ardemment leurs opérations contre l'Autriche et contre les petits États.

Le roi Victor-Emmanuel, de son côté, avait répondu qu'il ne pouvait accepter l'armistice que d'accord avec son allié. Il lui était difficile de répondre autrement. L'Italie voyait avec chagrin qu'on l'empêchât de tenter la revanche de Custozza et de recouvrer la Vénétie par ses propres forces. Napoléon III insista en vain pour amener l'Italie à un armistice séparé.

Il n'y avait qu'un moyen d'empêcher les Italiens de reprendre l'offensive dans la Vénétie ; c'était de planter le drapeau français sur cette contrée cédée à la France par l'Autriche, en attendant qu'on le remplaçât par le drapeau de l'Italie. Drouyn de Lhuys l'avait proposé ; mais Napoléon III était fort loin de vouloir prendre une telle attitude.

Durant quelques jours, projets et contre-projets s'échangèrent entre les Tuileries et le quartier général prussien. Bismark énonça tout d'abord la prétention d'exclure l'Autriche de l'Allemagne, d'assurer à la Prusse la suprématie sur l'Allemagne entière et d'opérer de larges annexions aux dépens des États occupés par les armes prussiennes; puis, sur les objections de notre ambassadeur Benedetti, il dit que ces propositions n'avaient rien d'absolu; qu'il s'agissait de s'entendre, entre la France et la Prusse, pour modifier leur état territorial et qu'on n'aurait à craindre d'opposition armée ni de l'Angleterre ni de la Russie.

Le gouvernement français répondit par une contre-proposition. C'était une nouvelle confédération des États allemands, la Prusse et l'Autriche pouvant conclure avec eux des alliances séparées. La Prusse aurait l'hégémonie (la suprématie) sur le Hanovre, la Saxe et les duchés de Thuringe; elle annexerait les duchés de l'Elbe, le Mecklembourg, la Hesse et le Brunswick, et céderait en échange aux souverains de ces États ses possessions de la rive gauche du Rhin. La France reprendrait sa frontière de 1814 (Landau et la Sarre), en consultant les populations.

La Prusse, à son tour, refusa. Elle persista à exclure l'Autriche de l'Allemagne, mais consentit à n'avoir l'hégémonie que sur les États du Nord.

L'empereur céda; sous la pression de son cousin le prince Napoléon, il renonça définitivement à toute démonstration armée et envoya, le 14 juillet, un projet de préliminaires de paix à la Prusse et à l'Autriche. C'était l'intégrité de l'Empire autrichien, sauf la Vénétie; la dissolution de l'ancienne Confédération germanique; une nouvelle organisation de l'Allemagne, dont l'Autriche ne ferait plus partie; une nouvelle Confédération de l'Allemagne au nord du Mein, sous la direction militaire de la Prusse; la faculté aux États du sud du Mein de former entre eux une Confédération de l'Allemagne du Sud, sauf à régler d'un commun accord les liens nationaux entre le Nord et le Sud; la réunion des deux duchés de l'Elbe à la Prusse, sauf rétrocession au Danemark de la partie nord du Slesvig, si les populations le réclamaient.

Ainsi, Napoléon III déchirait sa fameuse lettre du 11 juin et admettait que l'Autriche fût expulsée de l'Allemagne. Il renonçait à ses trois Allemagnes et prétendait en maintenir deux. Pure chimère ! L'Allemagne du Sud ne pouvait faire équilibre à celle du Nord qu'avec l'Autriche; sans l'Autriche, n'étant pas défendue par l'épée de la France, elle tombait inévitablement sous la domination de la Prusse.

Comment Napoléon III était-il arrivé à un tel affaissement ? — Ses défauts s'étaient accrus avec les années. Cet esprit si obstiné avait toujours été en même temps un esprit indécis. L'indécision avait augmenté et, aussi, l'inapplication.

La vie déréglée qu'il continuait à mener l'avait usé au delà de son âge et, par une coïncidence fatale, au plus vif de cette décisive crise politique, il avait été pris d'une première et violente atteinte du mal qui devait l'enlever quelques années plus tard. Il n'avait pas la force morale qui procède de la conscience et qui, chez des hommes d'État dévoués à une grande idée, à un grand devoir, a su parfois maintenir intactes la liberté de l'esprit et la puissance de la volonté dans un corps ruiné et parmi les plus âpres douleurs.

S'il eût été bien portant, Drouyn de Lhuys et Randon l'eussent peut-être emporté sur leurs adversaires. Voilà de quels incidents dépend le sort des peuples qui se livrent à un homme !

Tandis que Napoléon III rédigeait son projet, M. de Bismark négociait, au quartier général prussien, avec notre ambassadeur Benedetti. La rectification territoriale qu'il réclamait pour la Prusse, c'était l'annexion de la Saxe, de la Hesse électorale et du Hanovre. La compensation qu'il semblait prêt à garantir à la France, c'était la Belgique. Il ne cessait de renouveler cette insinuation ou cette ouverture par lui-même ou par ses agents. Napoléon III, jusque-là, ne s'était pas montré disposé à y entendre. Il avait, dit-on, plusieurs fois répété que « ce serait un brigandage ». On ne se serait pas attendu à rencontrer pareil scrupule chez l'homme du 2 Décembre.

Ce que redoutait surtout M. de Bismark, c'était qu'on en revînt à l'idée d'un congrès européen. Ce fut sur ces entrefaites qu'arriva le projet de préliminaires de paix expédié par Napo-

léon III. Ce projet assurait à Bismark deux points essentiels : l'Autriche exclue de l'Allemagne et la Confédération du Nord sous la suprématie de la Prusse. Bismark avait atteint le premier but bien déterminé de son ambition; l'Allemagne du Nord était sous sa main; le reste était dans les chances de l'avenir.

Napoléon III avait fait ces deux concessions capitales sans rien stipuler pour la France. Il ajournait nos revendications après l'armistice et les préliminaires de paix, c'est-à-dire qu'il attendait que la Prusse fût dégagée de tout embarras pour lui faire ses conditions! Bismark, néanmoins, ne parut pas satisfait et son roi fut sur le point de repousser les préliminaires; des ordres furent donnés par le roi pour se mettre en défense vers le Rhin ; c'est que le projet de l'empereur, s'il ne réclamait rien pour la France, ne parlait pas non plus d'acquisitions territoriales pour la Prusse, sauf les duchés de l'Elbe, et le roi Guillaume tenait avant tout aux annexions.

Le roi de Prusse ne se décida à l'acceptation du projet que sauf réserves; il l'agréa comme suffisant pour un armistice, mais non pour un traité définitif, et il déclara qu'il entendait traiter séparément avec l'Autriche. Les autres États devraient négocier chacun à part.

Avant que les plénipotentiaires autrichiens se fussent abouchés avec ceux de la Prusse, la question des annexions prussiennes était vidée. Le 19 juillet, l'ambassadeur de Prusse, M. de Goltz, était allé exposer à notre ministre des affaires étrangères les prétentions de son gouvernement : il ne s'agissait plus maintenant que de quelques lambeaux de territoire à prendre sur la Hesse, sur la Saxe et sur le Hanovre, environ 300,000 âmes, afin de faire disparaître les solutions de continuité qui séparaient les deux moitiés de la monarchie prussienne. M. Drouyn de Lhuys répondit que toute annexion prussienne sur la rive droite du Rhin devait avoir pour compensation une annexion française sur la rive gauche. M. de Goltz n'avait présenté que le minimum des prétentions qu'il avait charge de soutenir; il se ravisa et, de chez le ministre, il s'en alla droit chez l'empereur. Il n'y avait ni ordre ni règle dans cette cour livrée à la fan-

taisie ; l'ambassadeur entra chez le souverain sans être attendu, aborda avec lui à l'improviste la grave question dont il venait d'entretenir le ministre et demanda à Napoléon III, non plus le minimum, mais le maximum des visées prussiennes : la reconnaissance de l'annexion du Hanovre, de la Hesse électorale, du Nassau et de la ville de Francfort, 4 millions et demi d'habitants ! Il se donna comme un ami qui prévenait l'empereur d'un grand péril, d'un projet de brusque attaque contre la France, agité par le parti militaire. Il fit de grandes et vagues promesses de compensations. Napoléon III consentit, sauf à régler les intérêts de la France par des « négociations ultérieures ! »

On peut juger de la joie qu'apporta une telle nouvelle au quartier général prussien. On y était bien loin des desseins dont M. de Goltz avait effrayé l'empereur et qui eussent été alors tout à fait impraticables. Personne n'eût osé prévoir une telle naïveté ni une telle pusillanimité chez ce monarque que l'Europe avait craint si longtemps comme un Machiavel couronné! Aussi le camp prussien ne tarissait-il pas en éloges de la France. M. de Bismark acceptait avec toute satisfaction la ligne du Mein : il ne souhaitait, dit-il, que d'abandonner l'Allemagne du Sud pleinement à elle-même. Le roi Guillaume allait jusqu'à dire que « la grandeur militaire de la Prusse ferait désormais oublier la chimère de l'unité germanique. » (Rothan, *Revue des Deux Mondes*, du 15 octobre 1878.)

Les préliminaires de paix furent signés le 26 juillet à Nikolsbourg. L'Autriche, abandonnée, s'était résignée à dépasser, à l'exemple de Napoléon III, le projet du 14 juillet. Non seulement elle se laissait exclure de l'Allemagne; mais elle reconnaissait, exception faite pour la Saxe, « les modifications territoriales à introduire dans l'Allemagne du Nord » ; elle ratifiait ainsi d'avance toutes les annexions qu'il plairait à la Prusse d'opérer. La France et l'Autriche avaient obtenu l'intégrité du territoire saxon. La Prusse ne devait donc point annexer la Saxe; mais elle comptait bien du moins s'en faire une vassale.

Des armistices séparés furent ensuite conclus entre la Prusse et les États du Sud, qui, grâce à leur peu d'accord et aux mauvaises manœuvres de leurs généraux, avaient essuyé divers

échecs, mais avaient encore les armes à la main. Quant aux petits États du Nord, ils étaient entièrement au pouvoir des Prussiens.

L'Italie adhéra, le 30 juillet, à l'armistice consenti par la Prusse sans l'attendre. Elle avait éprouvé un grave revers maritime le 20 juillet, à Lissa, près des côtes de Dalmatie. Elle avait été obstinément contraire à l'armistice, parce qu'elle aspirait à recouvrer par les armes le Trentin, cette portion méridionale du Tyrol qui est italienne de langue, de cœur et de situation géographique, et sans laquelle on peut dire que l'Italie n'a pas la clé de sa maison. La Prusse, pendant comme avant la guerre, entendait bien que son alliée fût engagée envers elle, mais n'entendait point être engagée envers son alliée. L'Italie dut se résigner à renoncer au Trentin, déjà presque délivré par Garibaldi et ses volontaires.

Il n'avait pas dépendu de la diplomatie russe d'arrêter le gouvernement français sur la pente où il se précipitait. Elle l'avait prévenu que les belles paroles de M. de Bismark n'avaient qu'un but, c'était d'empêcher la France et la Russie de s'entendre. Elle déclarait à Berlin que l'empereur de Russie ne reconnaîtrait pas les changements qui se préparaient en Allemagne, si ces changements n'étaient discutés dans une conférence internationale (Rothan).

On n'écouta pas la Russie. Notre ministre des affaires étrangères s'obstinait dans l'idée des revendications françaises, sans que l'empereur lui donnât une armée pour les appuyer ; adversaire de la Prusse, il se refusait au congrès qui eût été pourtant la seule barrière contre la Prusse. Quelques jours avant la signature des préliminaires (23 juillet), il avait obtenu de Napoléon III l'autorisation d'énoncer au gouvernement prussien les prétentions de la France comme la conséquence nécessaire des concessions faites à M. de Goltz. Le ministre d'État Rouher, qui avait été contre Drouyn de Lhuys quand celui-ci voulait agir à temps, se rangeait de son côté maintenant qu'il était trop tard.

Le 23 juillet, il est vrai, la paix n'était pas encore conclue ; mais on ne s'était pas mis en situation d'envoyer un ultimatum, qui, repoussé, eût pu empêcher la signature des préliminaires par l'Autriche. On commença par poser un principe de com-

pensation que M. de Bismark ne contesta pas : puis, le 26 juillet, avant la signature des préliminaires par l'Autriche, notre ambassadeur pressentit Bismark sur la rive gauche du Rhin. Bismark ne dit pas absolument non, parut admettre la possibilité de lâcher tout au moins le Palatinat, qui appartenait à la Bavière et non à la Prusse, mais maintint sa préférence pour une autre combinaison ; il revenait toujours à la Belgique. Il allait jusqu'à offrir un traité de garantie réciproque par les armes pour les acquisitions françaises et prussiennes.

Le 1er ou le 2 août, la Prusse demanda à la France de reconnaître, comme l'avait promis Napoléon III, les annexions qu'elle allait s'attribuer ; notre ministre répondit que ce point devait être traité en même temps que la rectification de notre frontière. Le 5 août, le roi Guillaume ouvrit la session du Parlement prussien. Il reconnut que les dépenses publiques avaient manqué de base légale dans les dernières années, les impôts ayant été perçus sans avoir été votés par la Chambre des députés. Il convint qu'un bill d'indemnité était nécessaire. Bismark savait bien que ce bill d'indemnité ne serait pas refusé à la victoire. Ces libéraux-nationaux, qui, vaincu, l'eussent envoyé à l'échafaud, couvrirent son roi et lui de leurs acclamations.

Le discours royal parla vaguement d'une extension des frontières de l'État. Cette réserve tenait à l'incertitude où l'on était à Berlin sur le règlement des rapports avec la France.

Le lendemain, 6 août, notre ambassadeur Benedetti communiqua à Bismark un projet de traité qui cédait à la France la rive gauche du Rhin, jusques et y compris Mayence. On devait en outre obtenir de la Prusse qu'elle nous aidât à acquérir le Luxembourg, qui appartenait au roi de Hollande.

Bismark repoussa cette proposition, qu'il eût été naturel de faire avant Sadowa et Nikolsbourg, mais qu'il n'était pas sérieux de présenter après, les mains désarmées. Bismark, pourtant, ne rompit nullement les pourparlers et revint encore une fois sur la Belgique. Benedetti, partisan de l'alliance franco-prussienne, n'avait demandé que malgré lui la rive gauche du Rhin ; il partit pour aller appuyer près de Napoléon III l'offre de Bismark.

Mais, tandis que l'ambassadeur français prenait la route de

Paris, Bismark faisait partir pour Saint-Pétersbourg un envoyé extraordinaire, Manteuffel. Ce général diplomate était chargé d'excuser l'accueil défavorable qu'avaient reçu à Berlin les ouvertures de Gortchakof sur le projet de congrès; il devait offrir à la Russie carte blanche en Orient pour qu'elle laissât faire en Allemagne.

Benedetti réussit auprès de l'empereur, grâce à l'appui des hommes qui avaient fait changer de résolution Napoléon III le 5 juillet. Napoléon III écrivit, le 12 août, au ministre de l'intérieur La Valette, une lettre où il rejetait sur Drouyn de Lhuys le projet de traité relatif à la rive gauche du Rhin et disait « que « le véritable intérêt de la France n'était pas d'obtenir un « agrandissement de territoire insignifiant, mais d'aider l'Al-« lemagne à se constituer de la manière la plus favorable à nos « intérêts et à ceux de l'Europe. »

En cinq ou six semaines, il avait changé cinq ou six fois de visées. Napoléon III avait toujours été bien au-dessous du renom politique que lui avaient fait les événements et, maintenant, il était tombé fort au-dessous de lui-même. Il n'y avait plus chez lui ni volonté, ni suite, ni virilité quelconque.

Il semblait résulter de la lettre à La Valette qu'on ne demandait plus rien du tout pour la France. On ne demandait plus rien en effet sur le Rhin; mais on s'était résigné à accepter autre chose. Après une vaine tentative pour obtenir l'érection de la rive gauche du Rhin en État neutre, l'empereur avait fait taire ses scrupules sur la Belgique. Benedetti retourna annoncer à Bismark que la première communication qu'il lui avait faite était comme non avenue et lui en adressa une autre, sur la base qu'avait proposée le ministre prussien. Le projet concernant la Belgique, discuté entre le ministre de Prusse et l'ambassadeur de France, et finalement dicté par Bismark et écrit de la main de Benedetti, fut expédié par celui-ci à Napoléon III. L'empereur l'annota et autorisa Benedetti à « l'accepter en principe, sauf quelques petits changements ». L'empereur voulait de plus qu'on réclamât le Luxembourg. La Prusse ferait bien, ajoutait-il, de prendre la Saxe en donnant au roi de Saxe la rive gauche du Rhin. La lettre de Napoléon III, du 26 août, citée,

mais interprétée à faux, dans le livre de Benedetti (*Ma Mission en Prusse*), a été publiée intégralement avec les papiers d'État pris par les Prussiens à Cercey, chez M. Rouher.

Durant ces allées et venues, des faits très considérables s'étaient produits en Allemagne. Du 17 au 22 août, les États du Sud, Bavière, Würtemberg, Bade, avaient signé des traités secrets d'alliance offensive et défensive avec la Prusse. Bismark avait exploité près d'eux et leur ressentiment d'avoir sollicité en vain les secours de la France et la proposition de Napoléon III sur la rive gauche du Rhin, quoiqu'elle fût déjà retirée. La fameuse ligne du Mein, qui était censée séparer les deux Allemagnes, était donc déjà supprimée et Bismark avait retourné contre la France ces États qui, de son aveu, eussent été nos alliés contre lui si nous avions su agir. Le lendemain de ces traités, la paix avait été définitivement signée à Prague entre la Prusse et l'Autriche (23 août).

La Prusse avait obtenu ailleurs un autre succès capital. La mission de Manteuffel avait réussi. Gortchakof retombait sous la main de Bismark. La Russie, repoussée par Napoléon III, abandonnait sa politique traditionnelle, la protection des petits États allemands, et livrait l'Occident à la Prusse pour un mirage d'Orient, ne prévoyant pas que la Prusse, devenue l'empire d'Allemagne, pourrait un jour pousser l'Autriche contre elle en Orient. Quant à la France, elle devait payer cher les erreurs de son gouvernement.

Bismark n'avait plus besoin de pratiquer vis-à-vis de Napoléon III ce qu'il nommait, en style peu diplomatique, « la politique de pourboire ». Lorsque, le 29 août, Benedetti vint lui demander de signer le pacte secret sur la Belgique, il eut l'air d'hésiter ; il affecta la crainte que l'empereur ne se servît de cette négociation pour susciter des ombrages entre la Prusse et cette Angleterre dont il semblait naguère se soucier si peu. Bref, il ne signa pas. Quelques jours après, il promit le Luxembourg, jeta des paroles dilatoires sur la Belgique, puis s'en alla dans ses terres pour trois mois. En temps opportun, il eût donné la Belgique et bien autre chose ; actuellement, il ne voulait plus rien donner du tout.

Napoléon III resta comme abasourdi sous le coup. Si outrageusement bafoué, il s'en prit, non pas aux ministres qui l'avaient poussé dans cette honteuse impasse, mais à ceux qui avaient voulu l'en détourner. Drouyn de Lhuys dut quitter les affaires étrangères, où, du reste, sa position n'était plus tenable; la correspondance sur l'affaire de Belgique avait eu lieu, en dehors de lui, entre Benedetti et le ministre d'État Rouher, qu'on trouve toujours mêlé à toute aberration diplomatique. Le ministre de la guerre, Randon, allait bientôt suivre Drouyn de Lhuys. Napoléon III appela aux affaires étrangères M. de Moustier, alors ambassadeur à Constantinople, et, en attendant le retour de ce nouveau titulaire, il confia l'intérim au ministre de l'intérieur La Valette. Celui-ci adressa, le 16 septembre, à nos agents à l'étranger une circulaire très étudiée, très prétentieuse, œuvre personnelle de l'empereur, dont M. de Moustier avait refusé d'accepter la responsabilité et que La Valette lui-même signait à regret. Napoléon III y employait toute sa rhétorique à pallier son amer désappointement et l'immolation des plus grands intérêts de la France.

Il y avait eu deux points essentiels dans la lettre de Napoléon III, du 11 juin : l'Autriche conservant sa position en Allemagne ; la France devant réclamer des compensations, si d'autres, en s'agrandissant, rompaient l'équilibre européen. Le premier point avait été abandonné à Nikolsbourg ; maintenant, on abandonnait l'autre. N'importe, tout était pour le mieux ! La circulaire célébrait les événements récents comme le triomphe du droit nouveau et l'heureuse transformation de L'Europe. « Une puissance irrésistible, faut-il le regretter ? disait-elle, pousse les peuples à se réunir en grandes agglomérations, en faisant disparaître les États secondaires. »

C'est là ce que la circulaire appelait le droit nouveau, comme si le droit des États se mesurait à l'étendue de leur territoire et comme si, à côté de petits États factices et sans raison d'être, il n'y avait pas de petites nations aussi respectables que les grandes.

La circulaire impériale s'appropriait les maximes d'une brochure publiée par la diplomatie prussienne, en 1865, et s'en

faisait comme la seconde édition ! Elle osait parler encore de la joie qu'éprouvait la France à voir les Traités de 1815 détruits et la coalition des trois cours du Nord brisée. Elle affirmait que ce qui venait de se passer était une garantie pour la France et pour la paix du monde.

Elle n'en concluait pas moins à la nécessité, pour la défense de notre territoire, de perfectionner, sans délai, notre organisation militaire. C'était la seule vérité que contînt cette pièce d'éloquence.

Une grande commission de généraux et d'administrateurs fut en effet créée dans le but indiqué. Le résultat de ses travaux fut publié, le 12 décembre, dans le *Moniteur*. La commission proposait que tous les jeunes gens fussent désormais appelés au service militaire. Chaque classe serait annuellement répartie par le tirage entre l'armée active et la réserve. Après avoir servi six ans, dans l'une ou dans l'autre, on servirait trois ans dans la garde mobile. C'était une masse d'environ douze cent mille hommes qui serait divisée en trois corps à peu près égaux.

La réserve formerait deux bans, le premier pouvant être appelé par un simple arrêté du ministre de la guerre, le second, par un décret de l'empereur. C'était donc, à condition que la réserve fût exercée, 800,000 hommes disponibles pour les opérations actives en temps de guerre, plus, à peu près 400,000 hommes pour le service intérieur et la défense des places et des côtes.

Ceci se rapprochait de l'organisation prussienne, avec cette différence que tout le monde ne passait point, comme en Prusse, par l'armée active, la moitié des classes ne servant que dans la réserve.

Ce projet jeta un grand trouble dans l'opinion publique. On sentait que Napoléon III avait été trop humilié pour ne pas rêver une revanche ; on était entre le péril de laisser la France insuffisamment armée et celui de supprimer tout contrôle sur les contingents devenus fixes et de mettre une masse militaire énorme dans des mains à la fois faibles et téméraires par accès. Cette brusque transformation de toute notre organisation militaire et cet accroissement extraordinaire des charges publiques

furent mal accueillis. Le gouvernement était dépourvu de l'autorité morale qui eût fait accepter ou subir ces sacrifices nécessaires. Il le sentit, faiblit et fit entendre que le projet pourrait être modifié.

Bismark, cependant, poursuivait son œuvre. Le 16 août, sans attendre la paix de Prague, Guillaume I[er], en vertu d'une loi votée par le parlement prussien, avait pris, pour lui et ses successeurs, le gouvernement du royaume de Hanovre, de l'électorat de Hesse, du duché de Nassau et de la ville libre de Francfort. Une députation du Hanovre vint conjurer Guillaume de ne pas supprimer ce royaume et sa dynastie. Le roi répondit que, parent de la maison de Hanovre, il remplissait un devoir très douloureux en se décidant à annexer ce royaume.

Le 20 septembre, une loi adoptée par les deux Chambres, à Berlin, ordonna l'incorporation pour toujours à la monarchie prussienne du Hanovre, de la Hesse, du Nassau et de Francfort. C'était ainsi que le roi de Prusse tenait la parole donnée le jour de l'entrée en campagne : de respecter l'indépendance des populations.

La Chambre des députés de Berlin, où dominaient les libéraux-nationaux, avait, dans son adresse du 23 août, « salué avec joie et reconnaissance l'incorporation de territoires allemands à la Prusse. » Le rapport de la commission de la Chambre sur la loi du 20 septembre caractérise l'état moral de ce pays et de ses représentants. La pudeur de la commission semble d'abord un peu alarmée de ce que « M. le ministre président du Conseil (Bismark) a invoqué sans restriction, en faveur de la Prusse, le droit de conquête. — La commission a répondu que l'État prussien devait s'appuyer sur un autre droit que celui de la conquête.... Cependant, la majorité de la commission n'a pas méconnu que le droit de conquête existe tant que la guerre existe elle-même... Le droit des gens moderne, aussi bien que la doctrine ancienne, compte la conquête parmi les moyens d'acquérir les territoires étrangers. L'idée de corroborer ce droit par le vote universel n'a pas été accueillie par la commission, par le motif que ce vote se fonde sur l'apparence plutôt que sur la réalité. »

La conclusion, c'est qu'en Prusse, absolutistes et libéraux ne croient qu'à un seul et même droit, celui de la force. Seulement, les uns le proclament franchement, les autres le déguisent sous des arguties qui détonnent, au dix-neuvième siècle, comme un écho des sophistes scolastiques du quatorzième. Ils renvoient gravement la suppression du droit de conquête après la suppression de la guerre !

Durant l'hiver de 1866 à 1867, la diplomatie française et autrichienne fit des efforts pour regagner la Russie à propos des affaires d'Orient. L'île de Crète s'étant insurgée contre les Turcs, la France et l'Autriche manifestèrent le désir de s'entendre avec le gouvernement russe pour modifier l'état de choses établi par la paix de Paris, en 1856.

Il était trop tard. Gortchakof se déroba et ne voulut point saisir cette occasion de réparer les revers de Crimée.

Napoléon III, qui avait si souvent cherché à détourner l'opinion des affaires du dedans sur celles du dehors, ayant si mal réussi à l'extérieur, en Europe comme en Amérique, songeait à agir maintenant en sens inverse ; il espérait faire prendre le change à l'opinion par des mesures qui seraient présentées comme de grandes concessions libérales. Il offrit le ministère de l'instruction publique et la fonction d'orateur du gouvernement à Émile Ollivier, s'il se chargeait de soutenir ces mesures devant la Chambre.

Les concessions étaient si médiocres qu'Émile Ollivier ne crut pas pouvoir faire son début ministériel sous de tels auspices. Il préféra provisoirement le rôle de conseiller intime à celui de représentant officiel de la politique impériale ; il poussait l'empereur ; Rouher le retenait. Napoléon III se décida enfin. Il écrivit, le 19 janvier 1867, à Rouher, une lettre qui parut le lendemain au *Moniteur*. Il y annonçait solennellement que l'heure avait sonné de donner aux institutions de l'Empire tout le développement qu'elles comportaient et aux libertés publiques une extension nouvelle.

Voici en quoi consistaient ces grandes réformes.

Le droit de répondre au discours du trône par une adresse, rendu aux deux Chambres le 24 novembre 1860, était supprimé



et remplacé par le droit d'interpellation, dans les conditions suivantes : la demande d'interpellation serait signée par cinq membres d'une des Chambres et admise par deux bureaux sur cinq au Sénat, et par quatre sur neuf au Corps législatif.

Chaque ministre pourrait dorénavant, par délégation de l'empereur, discuter devant les deux Chambres.

Des projets allaient être présentés pour attribuer le jugement des délits de presse aux tribunaux correctionnels et pour régler le droit de réunion.

L'empereur terminait en déclarant qu'il achevait enfin le couronnement de l'édifice élevé par la volonté nationale.

Ce couronnement n'était pas magnifique et ne pouvait produire beaucoup d'effet sur les imaginations.

Le ministère fut modifié à la suite de la lettre du 19 janvier. Le maréchal Randon fut remplacé à la guerre par le maréchal Niel. Achille Fould quitta les finances, qu'il avait voulu et n'avait pu réformer. Les finances furent réunies au ministère d'État dans les mains de Rouher, comme pour le consoler de n'avoir pas réussi à empêcher la proclamation de l'Empire libéral.

Napoléon III s'obstinait à exagérer l'importance politique de ce ministre médiocre ; il l'invita à s'entendre avec Émile Ollivier pour l'exécution des réformes annoncées.

Le Sénat eut aussi sa part. Quelques jours après, un sénatus-consulte lui donna droit d'examiner non plus seulement la constitutionnalité, mais la valeur des lois et de provoquer sur les lois une seconde délibération du Corps législatif.

Le public restait assez froid. L'empereur s'avisa d'une espèce de coup de théâtre. Le jour même de l'ouverture des Chambres, 14 février, il fit tout à coup rétablir la tribune, qu'il avait supprimée le lendemain du 2 Décembre. Dans la Chambre de l'Empire, les orateurs avaient été jusque-là réduits à parler de leur place.

Le discours par lequel l'empereur ouvrit la session ne fut guère, pour les questions du dehors, qu'une reproduction de la circulaire La Valette. Napoléon III reprit la théorie des grandes agglomérations, pour en reporter la conception à Napoléon Ier.

Il ne dit pas qu'il avait réclamé sans succès afin que la France en partageât le profit avec la Prusse. Il témoigna satisfaction et sécurité et conclut, comme la circulaire La Valette, que la paix ne serait pas troublée, mais toutefois qu'il fallait « augmenter nos forces défensives et nous rendre invulnérables ».

Napoléon III avait fait valoir dans sa harangue les nouveautés libérales qu'il offrait à la France. Il lui était impossible de sortir de l'équivoque, qui était sa nature même. Ces réformes, c'était Rouher, leur adversaire, qu'il chargeait de les appliquer. Lorsque Jules Favre attaqua la suppression de l'adresse, en montrant que le droit d'interpellation, mis à la discrétion de la majorité, était un leurre, Rouher défendit, à la tribune, les mesures enfantées par le libéralisme impérial; mais, en même temps, il encourageait de son mieux un cercle formé par les bonapartistes purs, par les députés partisans de l'absolutisme, pour résister à ces mêmes innovations et les faire avorter.

On s'attendait à une rupture et à une lutte de tribune entre lui et Émile Ollivier. Celui-ci recula devant l'attitude malveillante de la majorité, plus impérialiste que l'empereur, et, à l'étonnement général, il félicita le ministre d'État des paroles « nobles, libérales, loyales » qu'il avait prononcées en répondant à Jules Favre.

Rouher resta maître du champ de bataille. Les commissions chargées d'examiner les projets de loi sur la presse et sur le droit de réunion furent composées d'adversaires de ces modestes réformes et traînèrent si bien en longueur que les rapports ne furent pas présentés avant la clôture de la session.

Il en fut de même pour une loi de la plus grande importance et de la plus grande urgence, la loi militaire. Ici, les délais eurent une autre cause. Il ne s'agissait plus d'une mesure trop libérale aux yeux des bonapartistes; mais la majorité, par courte vue et peur des sacrifices, et l'opposition, par défiance du gouvernement, étaient mal disposées et le gouvernement hésitait à engager le débat, quoique la perte de temps fût extrêmement périlleuse. Le projet de loi atténuait quelque peu le plan primitif de la commission extra parlementaire. Il y avait toujours neuf

ans de service, mais seulement cinq dans l'armée active ou la réserve, et les quatre autres dans la garde mobile. Le gouvernement pourrait appeler la réserve à l'activité, même en temps de paix. La garde mobile ne serait appelée que par une loi ou par un décret qui devrait être converti en loi dans les vingt jours.

Quoique tout le monde fût appelé à servir, ce n'était pas encore le vrai service obligatoire ; car on maintenait l'exonération à prix d'argent pour l'armée active et le remplacement pour la réserve et la garde mobile.

Cette session inféconde ne donna guère au pays qu'une loi digne d'être signalée. Le ministre de l'instruction publique, M. Duruy, ne pouvait obtenir de pareilles assemblées la rénovation scolaire à laquelle il aspirait; il avait dû renoncer à réclamer l'obligation; il parvint du moins à gagner du terrain pour la gratuité ; les communes qui feraient des sacrifices pour l'établir auraient droit à être aidées par l'État. L'exemption du service militaire, accordée aux membres des congrégations religieuses vouées à l'enseignement, fut restreinte à ceux qui enseignaient dans les écoles publiques.

Si la session manqua de résultats, elle ne présenta que trop d'intérêt par les discussions auxquelles le gouvernement ne put échapper sur sa malheureuse politique. Le débat sur les affaires étrangères eut, du 14 au 18 mars, un éclat extraordinaire. M. Thiers, dans un vaste discours où il retraça l'histoire entière de la politique française depuis le seizième siècle, opposa la théorie de l'équilibre européen, qui résumait pour lui notre tradition, à la théorie des nationalités, qui avait, suivant lui, égaré le gouvernement impérial et gravement compromis la France.

La théorie des nationalités, bien définie, n'est pas autre chose que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes; mais, interprétée comme l'appliquait le machiavélisme conquérant de la Prusse et comme l'acceptait la résignation des dupes de Bismark, cette théorie aboutissait aux grandes agglomérations opérées par la force et justifiait la réprobation de M. Thiers.

L'assimilation que faisait M. Thiers entre l'unité de l'Italie et

l'unité de l'Allemagne n'était point admissible à ce point de vue. Il regrettait l'unité de l'Italie, comme ayant conduit nécessairement à l'unité de l'Allemagne, si menaçante pour la France. Les choses humaines ne se gouvernent point par cette logique absolue. L'empereur, après l'unité de l'Italie accomplie, eût pu mettre obstacle à ce que l'unité de l'Allemagne s'opérât par la conquête prussienne, soit en empêchant la guerre, ce qui lui était facile, soit en y intervenant. Il le pouvait en fait, et, quant au droit nouveau dont on parlait tant, il y avait une différence profonde entre l'Italie et l'Allemagne. En Italie, les populations avaient chassé leurs gouvernements et appelé les Piémontais. En Allemagne, la Prusse n'avait abattu les gouvernements que par sa supériorité militaire. Si influent que fût le parti de l'unité, il n'avait, nulle part, soulevé les populations en faveur des Prussiens; une partie de ces populations avait été inerte; l'autre, telle que le Hanovre et que le Holstein, premier prétexte de la guerre, n'avait subi la domination prussienne qu'avec grand chagrin, et la ville libre de Francfort, qu'avec un désespoir manifesté par le suicide de son bourgmestre.

Les conclusions de M. Thiers furent : qu'on devait s'opposer à ce que l'unification de l'Allemagne se complétât. — « La vraie politique, dit-il, c'est, en admettant ce qui est fait, de déclarer hautement qu'on ne souffrira pas qu'on aille plus loin... c'est, non pas de réagir contre les événements, mais de les arrêter, de les suspendre, de les ralentir au moins. »

Il était trop tard. On aurait eu mille fois raison d'arrêter la Prusse, l'année précédente, en prenant la défense des petits États envahis; on ne l'avait pas fait et, maintenant, à l'insu de M. Thiers, la Prusse déjà était « allée plus loin ».

L'interdiction réclamée par M. Thiers ne pouvait plus que servir la Prusse en surexcitant ce parti de l'unité qui dominait l'Allemagne.

M. Thiers conseillait, non pas de déclarer la guerre à la Prusse, mais de nous rapprocher de l'Angleterre, de l'Autriche et de ce qui restait de petits États, tout en nous préparant à la lutte. Conséquent avec lui-même, il approuvait l'extension projetée de notre état militaire.

Ces dernières conclusions de M. Thiers auraient dû être acceptées par tous les patriotes, même par ceux qui n'acceptaient pas ses théories.

Après avoir énuméré toutes les erreurs du gouvernement impérial, il lui avait jeté ce mot accablant : « il n'y a plus une faute à commettre ! »

L'impression produite sur la majorité était évidente. M. Rouher, effrayé, paya d'audace. Il prétendit « qu'il n'y avait pas eu une seule faute commise » et que la situation outre-Rhin était meilleure pour nous qu'auparavant, l'Allemagne étant maintenant coupée en trois tronçons. Il comptait entre les trois l'Autriche allemande. La France devait, selon lui, « envisager l'avenir avec un sentiment de profonde quiétude. »

Jules Favre répliqua au ministre d'État par ce dilemme : « ou votre discours n'est qu'une ostentation ne répondant point aux faits réels, ou vous devez retirer votre projet de loi militaire. »

La suite de la discussion révéla des illusions dangereuses chez les hommes de la gauche sur ce qui concernait les Allemands. Garnier-Pagès en était encore aux beaux rêves de 1848, au pacte fraternel proposé par notre seconde Constituante au parlement de Francfort. Il croyait que l'opinion publique se prononçait de plus en plus, en Allemagne, contre M. de Bismark, dont l'œuvre, disait-il, « rencontrera des obstacles qui la briseront. »

C'était tout le contraire qui avait lieu ; la Prusse exultait ; l'Allemagne se soumettait.

Émile Ollivier parla dans le même sens que Garnier-Pagès, en préconisant l'alliance franco-allemande. Il admettait qu'on empêchât la Prusse d'achever l'unification de l'Allemagne par la force, mais non pas qu'on empêchât l'Allemagne de s'unifier librement.

Ce grand débat se termina par une scène étrange. M. Thiers avait critiqué le principe fréquemment émis par Napoléon III, quant au vote des populations dans les annexions. C'était hors de la question, la Prusse n'ayant aucunement accepté ce principe. M. Rouher en profita pour se poser en défenseur du droit des nations et de la souveraineté du peuple, et il provoqua volontairement une tempête, afin d'enlever le vote de la majorité.

« La nation, dit-il, a librement, spontanément, proclamé Louis-Napoléon après le 2 Décembre. »

La gauche, comme il s'y attendait, se leva avec des cris de colère et M. Thiers, se joignant aux républicains, s'écria : « Ne parlez pas du 2 Décembre devant ceux qu'il a proscrits. » M. Rouher récidiva en affirmant que le 2 Décembre avait sauvé la Société. On répondit en lui rappelant les jours de Février, où il faisait retentir les clubs de déclamations républicaines. Les plus violentes interpellations s'échangeaient de député à député. Majorité et minorité étaient debout, se menaçaient et semblaient près d'en venir aux mains.

Ce tumulte aboutit au vote de l'ordre du jour pur et simple par 219 voix contre 45.

Le débat était clos à peine, que M. Rouher recevait de Berlin la réponse à son argument des « trois tronçons ». M. de Bismark répondit à la fois à M. Rouher et à M. Thiers en publiant ses traités secrets avec les États du sud du Mein.

Or, notre ministre d'État, au moment où il félicitait l'Empire français de voir l'Allemagne coupée en trois tronçons, savait fort bien que l'Allemagne était unifiée par la main de la Prusse; notre diplomatie était avertie des traités secrets dès novembre 1866, ainsi que l'a révélé M. Rothan, alors notre chargé d'affaires à Francfort, et M. de Bismark venait d'avouer ces traités à notre ambassadeur, le 9 mars !

En dépit des phrases pacifiques de l'empereur et de ses ministres, les esprits étaient fort préoccupés d'incidents nouveaux d'où pouvait sortir la guerre.

Le gouvernement impérial, ne pouvant se résigner à rester les mains vides devant la France et se décourageant d'insister sur la Belgique, s'était rattaché à une bien maigre compensation, qu'il comptait du moins ne pas se voir disputée : c'était le Luxembourg, cette petite province dont la partie occidentale était restée à la Belgique depuis la Révolution de 1830 et dont la partie orientale formait un grand-duché appartenant au roi de Hollande. Napoléon III voulait acheter le grand-duché, qui n'avait aucun lien naturel avec la Hollande et qui avait quelque importance pour la France, à cause de la place de Luxembourg,



puissamment fortifiée par Vauban ; cette place eût protégé une partie de notre frontière. Le grand-duché avait été annexé à la Confédération germanique par les traités de 1815 et la Prusse y tenait garnison au nom de la Confédération. La Prusse, ayant déchiré les traités et brisé la Confédération, n'avait plus aucun titre à occuper le Luxembourg. Avant la guerre, l'abandon de cette ville forte à la France ne semblait pas douteux. La place était déjà presque évacuée par les Prussiens. Depuis la guerre, M. de Bismark n'avait pas changé de langage sur ce point. Après avoir éludé la signature du traité sur la Belgique, il avait promis de s'opposer à ce qu'on fît entrer le Luxembourg dans la nouvelle Confédération du Nord ; il avait conseillé au gouvernement français de traiter avec le roi de Hollande en dehors de la Prusse et de provoquer, dans le grand-duché, des manifestations qui pussent démontrer que la population voulait devenir française. Il recommandait d'en finir avant la réunion du Reichstag (du parlement) de la nouvelle Confédération. Cette fois, il se peut qu'il ait été sincère.

On ne sut pas même profiter de cet avis et faire vite. Bismark avait donné ce conseil au commencement de septembre ; ce fut seulement dans les premiers jours de février 1867 que le gouvernement de Napoléon III pressentit le gouvernement hollandais sur une cession éventuelle du grand-duché. On demandait au roi Guillaume III l'abandon de ses droits souverains, moyennant quelques millions ; puis on ferait voter les populations. La propagande des agents français était fort bien accueillie dans le Luxembourg ; les habitants, quoique en majorité de langue allemande, inclinaient à la France plutôt qu'à l'Allemagne. On mit en avant le projet d'un double traité : l'un garantirait à la Hollande le Limbourg, qui avait été, comme le Luxembourg, associé à la Confédération germanique et que les Hollandais craignaient de voir revendiqué par l'Allemagne ; l'alliance défensive de la France serait assurée à la Hollande. L'autre traité nous céderait le Luxembourg. Si l'on n'eût pas tant tardé, on eût été pris au mot. Maintenant, il y avait de l'hésitation. La famille royale était divisée sur le système d'alliance. On n'avait pas confiance dans la santé de l'empereur ni dans

l'avenir de sa dynastie ; on redoutait la Prusse, dont l'attitude paraissait équivoque. Elle ne cessait d'accroître ses armements. Bismark, à Berlin, l'ambassadeur de Goltz, à Paris, renouvelaient le conseil de s'entendre directement et promptement entre France et Hollande. Bismark ne se liait, il est vrai, par aucun engagement direct et son roi encore moins; cependant, le roi de Prusse paraissait admettre aussi que la France s'arrangeât avec le roi de Hollande. Mais, pendant ce temps, l'attitude de la presse, de l'armée et de la diplomatie prussiennes, audelà du Rhin, était de plus en plus malveillante et provoquante à l'égard de la France.

Ce fut sur ces entrefaites qu'eurent lieu les orageuses séances de notre Corps législatif et la publication des traités secrets entre la Prusse et l'Allemagne du Sud. Le roi de Hollande prit peur. Il proposa de soumettre la question de la cession du Luxembourg aux puissances signataires du traité de 1839, qui avait réglé définitivement les différents entre la Hollande et la Belgique.

Le gouvernement français, alors, essaya d'obtenir le consentement direct du roi de Prusse à la cession. Il ne réussit pas. Le gouvernement prussien gardait son attitude réservée ; mais le nouveau parlement de l'Allemagne du Nord, c'est-à-dire la majorité prussienne qui le dominait, n'avait pas la même réserve ; cette majorité se montrait fort violente, fort arrogante, envers les représentants de Francfort et des autres pays annexés, à plus forte raison, très hostile à la France. Des interpellations avaient été formulées pour savoir si le Limbourg et le Luxembourg resteraient unis à l'Allemagne (18 mars).

Le roi de Hollande, de son côté, posa la question au roi de Prusse. On lui répondit, comme à la France, d'une manière équivoque. Cependant la réponse fut interprétée dans le sens qu'il fallait se hâter d'en finir.

Le roi de Hollande accéda enfin aux propositions de la France et en fit prévenir l'empereur par son fils, le prince d'Orange (30 mars). On allait signer les deux actes de garantie et de cession, le 1er avril : le ministre hollandais Van-Zuylen y trouva un vice de forme et demanda la remise au lendemain.

On attendait, à Paris, la dépêche définitive en toute confiance.

Au lieu du représentant du roi de Hollande, ce fut l'ambassadeur de Prusse, M. de Goltz, qui se présenta, le 30 mars au soir, chez notre ministre des affaires étrangères. Il était accouru presser M. de Moustier de tout rompre, parce que l'affaire, comme il prétendait l'avoir prévu, prenait, disait-il, la plus mauvaise tournure en Allemagne. M. de Goltz avait, au contraire, toujours représenté à Paris l'affaire comme assurée et n'avait cessé et ne cessa, jusqu'à la fin, de jouer jeu double : à Paris, ami de la France et familier des Tuileries, fort écouté, et surtout écoutant et surprenant les secrets fort mal gardés de la cour ; à Berlin, dans sa correspondance, ennemi de la France et connivant avec le parti de la guerre.

M. de Moustier, étonné et indigné, répondit qu'il était trop tard ; qu'on nous avait attirés dans un piège, mais que nous ne reculerions pas.

Il y a toute apparence que le « vice de forme » qui avait retardé la signature du double traité n'était pas involontaire et que la Prusse avait arrêté le roi de Hollande, en promettant de renoncer, pour l'Allemagne, à toute prétention sur le Limbourg, à condition que le Luxembourg ne fût pas cédé à la France.

Bismark, pendant ce temps, adressait à notre ambassadeur Benedetti des récriminations, où, suivant son habitude, il intervertissait les rôles. On y pouvait toutefois démêler ceci : que, si la négociation eût été plus vivement conduite et terminée, il en eût pris son parti. Maintenant, il était pressé entre le parti militaire prussien et le parlement de la Confédération du Nord, également belliqueux, et, sachant que l'Allemagne était prête et que la France ne l'était pas, il n'eût pas mieux demandé que de nous attirer à une rupture.

Le 1er avril, M. de Bennigsen, le chef de ce parti libéral-national qui était devenu l'instrument dévoué de M. de Bismark, interpella de nouveau ce ministre sur la question du Luxembourg et réclama la guerre, plutôt que de laisser « un prince de race allemande (le roi de Hollande) trafiquer d'un pays allemand d'origine et de sympathies. »

Ces prétendues sympathies allemandes ne se manifestaient, en ce moment même, dans le Luxembourg, que par des démonstra-

tions populaires en faveur de la réunion à la France, démonstrations dont se plaignait amèrement le gouverneur prussien de la forteresse.

Bismark fit à Bennigsen une réponse mesurée dans la forme ; il ne voulait point avoir l'air de provoquer le gouvernement français; mais, en fait, il s'abritait derrière l'opinion publique et le parlement, organe de cette opinion, et le sens de sa réponse était bien que le Luxembourg ne devrait être ni à la nouvelle Confédération du Nord ni à la France, mais non pas, toutefois, que la Prusse l'évacuerait. Sans s'expliquer là-dessus dans son discours, il se réservait de réclamer pour la Prusse un prétendu droit de garnison qu'il entendait tirer d'une convention de 1839 entre les grandes puissances.

Il recommençait à protester de ses bonnes intentions auprès de Napoléon III; mais, en même temps, comme notre ministre à La Haye insistait pour la signature des traités et que le roi de Hollande semblait près d'y consentir, le ministre de Prusse à La Haye eut ordre d'annoncer au gouvernement hollandais que le gouvernement prussien serait forcé par l'opinion publique de considérer la cession du Luxembourg comme un cas de guerre (3 avril).

Les troupes prussiennes se massaient déjà sur la frontière hollandaise, avec l'intention évidente de ne pas respecter la neutralité belge.

La Hollande recula et ne signa pas.

C'était pour Napoléon III un échec humiliant qui achevait cette série de défaites diplomatiques commencée au lendemain de Sadowa.

Notre ministre des affaires étrangères ne resta pas sous le coup. M. de Moustier était un diplomate sensé et habile qui eût mérité d'être associé à un autre gouvernement. Il fit de grands efforts pour pallier ce revers et pour tirer convenablement la France de l'impasse où on l'avait fourvoyée. M. de Moustier savait que nous n'étions pas en état de recourir aux armes, et le ministre de la guerre, le maréchal Niel, qui disait le contraire en public, était le premier dans le cabinet à déconseiller énergiquement de prendre l'offensive. La Prusse avait complètement

réorganisé ses forces depuis Sadowa ; elle pouvait disposer, avec sa Confédération du Nord, de près de 900 mille hommes ; ceci, en dehors des engagements pris envers elle par les États du Sud. Nous n'avions pas à notre disposition la moitié de ce chiffre. Nos places étaient dans le plus mauvais état et nos magasins étaient vides.

Une circulaire de M. de Bismark, dérogeant à toutes les convenances diplomatiques, mit l'empereur personnellement en cause ; Bismark prétendait l'empereur poussé à la guerre malgré lui, présentait la Prusse comme toute pacifique et la France comme ne rêvant que la guerre.

Napoléon III, qui n'avait pas agi quand il pouvait et devait agir, avait été sur le point de se jeter dans l'action quand il était trop tard. De Moustier et Niel parvinrent à l'empêcher de céder aux provocations calculées de Berlin. M. de Moustier opéra une manœuvre fort intelligente. Il maintint la validité des engagements du roi de Hollande, mais laissa la cession du Luxembourg en suspens et déféra aux puissances signataires du traité de 1839 la question du prétendu droit de garnison réclamé par la Prusse.

Tandis que le gouvernement français prenait cette position défensive, Bismark redevenait offensif et paraissait rallié au maréchal de Moltke, qui poussait ardemment à la guerre : « nous sommes prêts, disait Moltke, et la France ne l'est pas. » L'état-major prussien ne parlait que de conquérir l'Alsace et d'aller jusqu'à la ligne de la Meuse. Le haut espionnage prussien était en pleine activité dans nos salons, dans nos ministères et surtout dans cette cour impériale qui était, comme une grande hôtellerie, ouverte à tous.

Notre ministre de la guerre hâtait fiévreusement les préparatifs de défense et notre diplomatie avait enfin une bonne et active direction. Le terrain avait été bien choisi. Les progrès gigantesques de la Prusse, son ambition insatiable, son attitude hautaine et provocante, avaient fait réfléchir l'Angleterre. Le chef du cabinet anglais, lord Stanley (depuis lord Derby), n'avait pas à l'égard de la France les sentiments hostiles de lord Palmerston et de lord Russell. La reine Victoria elle-même, tout

en gardant ses sympathies allemandes, n'avait plus en faveur de la Prusse un parti pris comme en 1864.

Quant à l'Autriche, en cas de guerre, elle était décidée à la neutralité; elle ne voulait pas s'allier à la Prusse et il lui était difficile de s'allier à la France; nous reviendrons plus tard sur sa situation nouvelle. Au point de vue diplomatique, elle n'était pas neutre; elle aidait la France en s'employant avec zèle au maintien de la paix.

La Russie gardait une attitude équivoque.

Bismark se reprenait à hésiter. Il ne se fiait pas à son pacte offensif et défensif avec le Sud; les États du Sud n'étaient pas prêts et ne se souciaient point d'être prêts à la guerre; leurs parlements étaient pour la paix; les populations annexées à la Prusse, surtout le Hanovre et Francfort, étaient mécontentes et agitées. L'opinion européenne paraissait généralement contraire aux prétentions de la Prusse. Bismark jugea l'offensive dangereuse. Il désirait ardemment d'être attaqué. Cette fois, grâce à deux ministres intelligents, on eut, chez nous, le bon sens de ne pas lui donner cette satisfaction et cet avantage. La paix n'était pourtant rien moins qu'assurée. Un incident quelconque pouvait mettre le feu aux poudres. La question du Luxembourg s'agitait devant nos Chambres, ainsi que devant le parlement allemand, dans des conditions, il est vrai, fort différentes. C'était la « pacifique » Allemagne qui provoquait du haut de la tribune; la France, que les mensonges diplomatiques montraient si menaçante, semblait, au contraire, étouffer les éclats de sa propre voix. Une demande d'interpellation ayant été présentée au Corps législatif, M. de Moustier affirma que le gouvernement de l'empereur était disposé à examiner le différend avec les autres cabinets de l'Europe, dans un esprit de conciliation. M. Rouher, pour gagner du temps, ne craignit pas de prétendre que l'affaire n'était pas encore entrée dans la voie diplomatique! (8 avril.) Les bureaux n'autorisèrent pas l'interpellation.

Jules Favre revint à la charge, le 25 avril. M. de Moustier se couvrit de la réserve commandée par les négociations.

Bismark avait laissé, néanmoins, durant tout ce mois, ses

journaux continuer leurs bravades et déclarer que jamais les régiments prussiens ne sortiraient du Luxembourg. Ces apparences guerrières redoublaient l'activité de l'Angleterre et de l'Autriche en faveur de la paix. Ces deux puissances, qui, d'abord, avaient approuvé la cession du Luxembourg à la France, cherchaient maintenant à nous procurer quelque léger dédommagement pour nous faire renoncer au Luxembourg et amener la Prusse à l'évacuer. Elles firent diverses propositions, par exemple : de réunir le Luxembourg à la Belgique, en rendant à la France ses anciennes places de Philippeville et Marienbourg, perdues en 1815. Rien n'aboutissait. De guerre lasse, M. de Moustier abandonna toute idée d'une compensation qui ne pouvait plus être que dérisoire et se résuma en disant que nous ne pourrions renoncer à la cession promise que si les puissances obtenaient de la Prusse l'évacuation.

Bismark tenta un dernier effort pour éviter de faire à son tour ce pas en arrière. Si les parlements et les populations des États du Sud étaient peu disposés à la guerre, le chef du ministère bavarois, le prince de Hohenlohe, n'en était pas moins l'auxiliaire dévoué du ministre prussien. La Bavière essaya de s'entremettre entre la Prusse et l'Autriche et d'amener le gouvernement autrichien à l'alliance prussienne. Cette tentative échoua et son insuccès eut un double contre-coup à Pétersbourg et à Berlin. Le prince Gortchakof, dont notre diplomatie n'avait pu jusque-là rien tirer, annonça que son empereur allait intervenir activement afin de ménager une transaction. La reine Victoria écrivit au roi de Prusse que son gouvernement approuvait la demande d'évacuation. La diplomatie russe agit dans le même sens que la diplomatie anglaise, sous une forme plus amicale pour la Prusse.

Bismark se résigna à donner, le 26 avril, le consentement que lui demandait l'ambassadeur de Russie, afin d'ouvrir à Londres une négociation sur la base de la neutralité du Luxembourg. La neutralité, placée sous la garantie européenne, impliquait l'évacuation. La presse prussienne n'en cria que plus fort à la guerre ; par-dessus l'Alsace et la Lorraine, elle voulait maintenant la Hollande. Bismark, accusé de modérantisme par

le parti militaire, tantôt lâchait, tantôt retenait ses journaux. Il retarda de quelques jours l'ouverture des négociations par ses prétentions et ses exigences sur les formes de la conférence et sur les garanties qui en résulteraient. La Russie s'entremit, à ce sujet, entre la Prusse et l'Angleterre ; la conférence s'ouvrit enfin à Londres le 7 mai. Tandis qu'on négociait, Bismark faisait de nouveaux efforts pour nous pousser, par ses mauvais procédés, à quelque éclat imprudent.

Notre ministre ne donna pas dans le piège et le traité de neutralisation du Luxembourg fut signé le 11 mai. Bismark fit brusquement volte-face. Les journaux officieux de Prusse eurent ordre de changer de langage ; ils se remirent à couvrir de fleurs Napoléon III, qu'ils insultaient la veille, et annoncèrent la prochaine visite du roi Guillaume à notre Exposition universelle.

Le 14 mai, M. de Moustier communiqua le traité aux Chambres. Le grand-duché de Luxembourg, neutralisé, restait sous la souveraineté du roi de Hollande. Le gouvernement prussien s'engageait à évacuer la place forte de Luxembourg, qui serait démantelée par les soins du roi grand-duc. Les Prussiens évacuaient Luxembourg militairement, mais non commercialement ; car les liens du grand-duché avec le Zollverein allemand n'étaient pas rompus.

« Ce traité, dit M. de Moustier au Corps législatif, répond pleinement aux vues du gouvernement français. Il donne à notre frontière du nord la garantie d'un nouvel État neutre. Pour la première fois peut-être, la réunion d'une conférence, au lieu de suivre la guerre, a réussi à la prévenir. Il y a là un indice précieux des tendances nouvelles qui prévalent de plus en plus dans le monde et dont les amis des progrès pacifiques et de la civilisation doivent se réjouir. »

Cette communication fut reçue avec un froid glacial. Les belles phrases du ministre ne faisaient illusion à personne, à lui-même moins qu'à tout autre ; il pouvait du moins se rendre ce témoignage qu'il avait fait tout le possible pour empêcher que la mauvaise situation créée par d'autres ne devînt pire.

Les journaux impérialistes manifestèrent, le lendemain, un ridicule enthousiasme pour ce mince succès qui ôtait une place forte à la Prusse, mais ne donnait pas à la France un pouce de terrain en compensation des énormes accroissements de sa dangereuse voisine.

La France se résigna à la solution qui écartait la guerre. L'orgueil allemand resta froissé. Un incident significatif montra la différence des sentiments des deux côtés du Rhin. Les étudiants d'Alsace et de Lorraine envoyèrent une adresse « à leurs frères, » les étudiants allemands, pour protester contre les guerres et les haines internationales. Les étudiants de Berlin répondirent qu'ils regrettaient profondément les concessions faites par le gouvernement prussien au gouvernement français. « La neutralisation du Luxembourg, ajoutaient-ils, cette aliénation d'une terre allemande, est une atteinte au principe des nationalités, un de ces faits qui, en ne sauvegardant pas les intérêts des nations, lèsent ceux de l'humanité. »

D'un côté, la cordialité naïve ; de l'autre, l'orgueil haineux et la sophistique.

L'humanité lésée par la neutralisation du Luxembourg ! voilà ce que personne n'eût imaginé, hors des universités allemandes. Quant au principe des nationalités, on a vu comment la jeunesse allemande et ses maîtres le respectaient dans le Slesvig, ainsi que dans la Pologne prussienne. Les étudiants de Berlin n'entendaient point du tout réclamer pour les habitants du Luxembourg le droit de disposer d'eux-mêmes ; ce qu'ils réclamaient, c'était le droit pour l'Allemagne de disposer du Luxembourg sans lui et malgré lui.

L'affaire du Luxembourg avait terminé la série d'efforts maladroits et malheureux par lesquels Napoléon III avait essayé de parer aux conséquences de sa déplorable politique. Cette question avait moins mal abouti que le reste, grâce au ministre et non à l'empereur ; mais, si l'on embrassait d'un coup d'œil l'ensemble de la situation européenne depuis Sadowa, l'impression n'en demeurait pas moins douloureuse pour notre amour-propre national et alarmante pour nos plus chers intérêts. L'axe de la politique européenne était dérangé à

notre détriment. L'empereur avait annoncé avec emphase que les traités de 1815 n'existaient plus. En effet ; mais l'état de choses qui les remplaçait était bien pire et l'équilibre imparfait qu'ils avaient constitué était détruit, non à notre profit, mais à notre grand désavantage.

Tel était le présent. Que serait l'avenir ? La conférence de Londres avait montré qu'il y avait encore, malgré tout, une Europe et que la diplomatie pouvait encore arrêter le débordement de la grande monarchie militaire fondée à Sadowa, à condition que la France eût une politique et une armée. Rien ne serait perdu, si la France avait un gouvernement ; mais la France reste dans les mains de l'homme qui l'a si profondément compromise, qui l'a menée jusqu'au bord de l'abîme et qui l'y précipitera !

CHAPITRE XII

SECOND EMPIRE (SUITE). — AFFAIRES INTÉRIEURES.

(13 mai 1867. — 24 avril 1869.)

Les hommes politiques qui savaient ou devinaient que nous n'étions pas prêts à soutenir une grande guerre contre l'Allemagne réunie et puissamment armée sous la direction de la Prusse, étaient satisfaits que nous eussions évité ce péril. La masse du public éprouvait le même sentiment. La solution négative du Luxembourg n'en marquait pas moins un nouveau pas sur la pente de la décadence.

La dernière partie de la session, après cette question résolue, ne fut pas avantageuse à la considération du gouvernement. La conduite du pouvoir fut vivement critiquée, non plus seulement par la gauche, mais par le tiers parti. M. Latour du Moulin, ancien directeur de la librairie passé à l'opposition, accusa les ministres de faire obstacle aux intentions libérales de l'empereur. C'était le thème convenu de ce qu'on pouvait nommer l'opposition dynastique. Cette précaution prise, l'orateur alla loin et frappa fort. Il signala « l'incohérence des actes démentis par les paroles et la mobilité des paroles contredites par les actes » : — « Je cherche, dit-il, la politique du gouvernement à l'extérieur et je ne la trouve pas ; à l'intérieur, sa politique est celle de l'équivoque. » Cette équivoque, il la montre personnifiée dans M. Rouher, adversaire des réformes chargé de soutenir officiellement les réformes. — « Vous vous vantez à tout propos, ajouta-t-il, du nombre de voix qui vous approuvent M. Guizot, en 1847, était aussi sûr que vous de sa majorité. »

La gauche ne pouvait qu'applaudir à la condamnation de la politique du gouvernement; mais elle n'admettait pas que la responsabilité s'arrêtât aux ministres. Ernest Picard, avec sa logique serrée, n'eut pas de peine à démontrer que, d'après la Constitution de 1852, la responsabilité remontait tout entière à l'empereur.

Après Ernest Picard, Jules Simon vint revendiquer « toutes les libertés ; car, dit-il, elles se tiennent toutes et elles nous manquent toutes. — Le césarisme, ajouta-t-il, c'est la démocratie sans liberté. » Le diapason s'était élevé dans cette session.

L'équivoque était dans les finances comme dans la politique générale. L'absence de sincérité dans le budget rectificatif de 1867 fut démontrée par un député de la gauche, M. Magnin, qui s'était fait remarquer par sa connaissance des questions financières et sa méthode de discussion ferme et claire.

Le gouvernement avait présenté un projet de loi sur un nouveau crédit extraordinaire de 158 millions. Il s'agissait de couvrir des dépenses militaires faites en vue des craintes de guerre durant l'affaire du Luxembourg. On avait dépensé sans autorisation des Chambres, en violation du sénatus-consulte de 1861. Rouher avoua l'illégalité et la majorité le couvrit de son vote. Il était d'ailleurs difficile de faire autrement. Le nouveau ministre de la guerre, le maréchal Niel, s'efforçait de remettre l'armée en bon état et l'on avait commencé la transformation de notre armement. On avait adopté, en le perfectionnant, le système du fusil à aiguille se chargeant par la culasse et l'on allait dépasser le fusil Dreyse des Prussiens par notre fusil Chassepot. Malheureusement, il n'en était pas de même pour l'artillerie ; on croyait tenir la perfection avec nos canons rayés, auxquels l'empereur attachait son amour-propre ; on ne voulut pas voir que les Prussiens perfectionnaient notre canon, tandis que nous perfectionnions leurs fusils, et l'on ne tint compte des offres de la maison Krupp, ces grands industriels de la guerre, qui, tout Allemands qu'ils fussent, nous proposaient leurs services comme à la Prusse.

M. Émile Ollivier, après avoir plié un moment devant

M. Rouher et devant la majorité, avait ravivé son opposition aux ministres sans retourner à la gauche. Il reprit, avec un grand talent, la thèse de M. Latour du Moulin ; il imputa aux ministres d'avoir fait de la lettre du 19 janvier un expédient sans valeur et traita M. Rouher de « vice-empereur sans responsabilité, qui s'oppose de toutes ses forces à ce que le gouvernement passe de la dictature à la liberté. » Il posa au pouvoir ce dilemme : « ou une guerre qui, si elle n'est pas défensive, serait néfaste pour l'humanité et sans profit pour le pays ; ou l'établissement difficile, mais glorieux, d'un gouvernement constitutionnel et libre. »

Il eût été à souhaiter, pour son pays et pour lui-même, que l'orateur se fût souvenu de ses paroles, trois ans plus tard, à la veille d'une guerre qui débuta par n'être point défensive !

La question du Mexique revenait chaque année, de plus en plus accablante. En 1867, l'année de la chute et de la mort de Maximilien, ce fut un écrasement. M. Rouher essayait, comme à son ordinaire, de payer d'audace. Il soutenait que « notre prestige n'était pas diminué. » Jules Favre répondit en lui jetant à la face le sang et l'or de la France versés à flots pour un résultat si misérable : « Dans un pays libre, s'écria-t-il, vous seriez mis en accusation ! » (12 juillet.)

L'empereur, le lendemain, envoya à Rouher la grand'-croix de la Légion d'honneur en diamants, pour répondre « aux attaques injustes, lui écrivait-il, dont vous êtes l'objet. »

Émile Ollivier semblait rejeté bien loin de son but. Rouher, d'accord avec la majorité, avait réussi à ajourner les réformes plus ou moins sérieuses qu'il était chargé de réaliser. Chaque séance avait été pour lui un échec moral et pourtant il restait matériellement victorieux; mais le gouvernement baissait à chacune de ses victoires.

La session se termina le 24 juillet. Elle avait été bien stérile, si l'on excepte deux lois, l'une sur l'abolition de la contrainte par corps, l'autre sur l'instruction primaire. M. Duruy avait obtenu quelques améliorations dans le traitement des instituteurs et des institutrices, et des dispositions favorables à l'extension de la gratuité facultative dans les communes. Il fut

statué que chaque commune de plus de 500 âmes aurait une école de filles.

La promesse de réformes donnée avec tant de solennité à la France et si lente à se réaliser avait manqué son effet. On avait compté sur autre chose pour distraire les esprits et amuser le pays. Le 1er avril, s'était ouverte la nouvelle Exposition universelle. La précédente, celle de 1855, s'était tenue dans le Palais de l'industrie, cette grande cage de verre qu'on avait imitée du Palais de cristal de Londres et qui a continué de servir à toutes sortes d'expositions partielles et de cérémonies publiques. Cette fois, on avait entrepris de frapper les imaginations et d'éblouir la France et l'Europe par une création entièrement nouvelle, celle d'un gigantesque édifice de construction légère qui devrait disparaître avec l'Exposition elle-même. Les produits d'art et d'industrie, non pas seulement de l'Europe, mais des cinq parties du monde, s'étalaient au Champ de Mars dans une série de cercles concentriques dont le premier était formé par une multitude de cafés, de restaurants, de concerts, où l'on goûtait les mets et où l'on entendait la musique de toutes les nations. Des jardins improvisés entouraient de leurs masses de verdure des palais mauresques, des mosquées, des pavillons égyptiens, chinois, persans, des spécimens des habitations de toutes les contrées de la terre, les huttes des sauvages auprès des merveilles de l'architecture orientale. De l'autre côté de la rivière, M. Haussmann avait fait raser la verte colline du Trocadéro et l'avait remplacée par une pente montant à une vaste place d'où l'on devait embrasser d'un coup d'œil le Champ de Mars si étonnamment transformé. Rien n'était plus disgracieux que l'aspect du nouveau Trocadéro, où un immense escalier menait, non pas comme ceux de Versailles, à un splendide palais, mais à un grand emplacement vide et nu. Le palais du Champ de Mars, au contraire, produisait l'impression d'une conception ingénieuse et grandiose. Il a été fort surpassé depuis sous un tout autre régime, sous la République, qui a donné à une autre Exposition des proportions plus colossales encore et réuni les deux rives de la Seine dans un prodigieux ensemble. Néanmoins, le palais de 1867, en associant, dans

une riche variété, tous les genres d'industrie aux beaux-arts, à l'archéologie, aux sciences appliquées, offrait déjà, non pas seulement des motifs de haute curiosité à la foule, mais mille moyens d'étude et de comparaison aux esprits sérieux. En attirant dans Paris une multitude de riches étrangers, l'Exposition fut l'occasion d'un effréné débordement de luxe et de frivolité; mais l'Exposition, en elle-même, n'était pas frivole, quel que fût le but du gouvernement qui l'avait organisée.

L'Exposition était dans tout son éclat en mai; toute l'Europe y affluait, et l'Amérique et l'Orient même. L'empereur de Russie arriva le 1er juin. Alexandre II avait beaucoup hésité : il sentait la Pologne entre Paris et lui et n'ignorait pas les marques de sympathie prodiguées en France à ce peuple si durement opprimé; mais la police impériale de Paris avait garanti à la police impériale de Saint-Pétersbourg que toutes les précautions étaient prises et qu'il n'y avait rien à redouter, ni des Parisiens, ni des émigrés polonais. Le préfet de police Piétri avait promis plus qu'il ne pouvait tenir; le cri de : « vive la Pologne! » retentit maintes fois dans Paris aux oreilles du tsar et il se produisit bientôt un fait plus grave. Le roi de Prusse était arrivé, accompagné de M. de Bismark, quelques jours après Alexandre II. La situation réciproque des deux empereurs et du roi Guillaume était très fausse et embarrassée; Napoléon III cherchait à ramener à lui le tsar et, par conséquent, à l'éloigner de la Prusse; Guillaume et son ministre, de leur côté, donnaient tous leurs soins à maintenir l'alliance russe et à ne pas laisser Napoléon III regagner le terrain perdu. Cette contrainte et cette dissimulation mutuelle jetaient un froid mortel dans les fêtes somptueuses que Napoléon III offrait à ses hôtes. Le 6 juin, une brillante revue de 60,000 hommes, garde impériale et autres corps, fut passée devant les trois souverains, au champ de courses du bois de Boulogne. Au retour, près de la grande cascade, lors du passage de la première voiture du cortège impérial, un coup de feu partit de la foule. Napoléon III, l'empereur de Russie et deux de ses fils occupaient cette première calèche découverte. Aucun d'eux ne fut atteint. L'auteur de l'attentat fut immédiatement arrêté.

C'était un jeune homme de dix-huit ans, un Polonais, nommé Berezowski. Il fut traduit devant le jury. Son âge, ses bons antécédents, le fanatisme patriotique qui l'avait conduit à cet acte insensé, touchèrent les jurés, qui lui accordèrent des circonstances atténuantes pour lui épargner l'échafaud. Alexandre II vit dans cet arrêt une offense; il ne laissa rien paraître de ses impressions et prolongea son séjour plusieurs semaines après l'attentat; néanmoins, ni les protestations des grands corps de l'État, ni le langage très correct de la presse démocratique, ni les nouvelles fêtes dont on entoura le tsar n'apaisèrent le ressentiment qu'il garda contre Napoléon III et contre la France. Tout profitait à Bismark. Le tsar et le roi de Prusse repartirent le 11 juillet.

Napoléon III avait, le 2 de ce mois, procédé à la distribution des récompenses aux exposants par un discours plein d'assurances de paix, de concorde et de prospérité. Les esprits réfléchis sentaient bien que tout cela n'était qu'apparence. On apprit, quelques jours après, la catastrophe de l'empereur du Mexique, sinistre présage pour celui à qui Maximilien devait sa grandeur passagère et sa chute. La foule put toutefois être quelque temps enivrée par le tourbillon qui éblouissait et étourdissait Paris. Les rois et les princes se succédaient autour de Napoléon III, comme autrefois autour de son oncle, attirés, il est vrai, par la curiosité et non plus par l'admiration et la peur. On vit tour à tour ou ensemble, dans les pompeuses réceptions de la cour impériale, le roi des Belges, l'héritier de la couronne d'Angleterre et son frère, le roi et la reine de Portugal, le roi de Bavière et d'autres souverains allemands, l'héritier de la couronne de Hollande, puis le khédive d'Égypte, précédant son suzerain, le sultan en personne, « ce commandeur des croyants » dont les prédécesseurs n'avaient jamais mis le pied en Occident. Jusqu'au frère du taïcoun du Japon, qui nous vint de l'extrémité du monde!

Le roi d'Italie ne parut pas : son fils seulement se montra à Paris. Les rapports étaient tendus en ce moment entre Napoléon III et Victor-Emmanuel. Le gouvernement italien se plaignait, non sans motif, de la façon dont on interprétait, aux

Tuileries, la convention du 15 septembre. Que le pape recrutât ses zouaves pontificaux dans le parti catholique et légitimiste français, ce n'était pas une transgression du pacte ; mais il n'en était pas de même, quand on formait à Antibes une légion composée de soldats français en activité de service, qu'on envoyait cette légion à Rome et qu'un général français allait l'y inspecter et affecter un rôle officiel. Les Italiens pouvaient dire que nous rentrions à Rome subrepticement après en être sortis. On sentait là une influence qui envahissait de plus en plus notre politique, l'influence de l'impératrice.

L'Exposition fut fermée le 4 novembre. L'impression qu'emportèrent les étrangers fut, non point l'admiration, comme on s'en vantait aux Tuileries, mais l'envie de notre richesse et l'opinion de notre affaiblissement moral, politique et militaire. La légèreté, l'ignorance, l'esprit superficiel de la cour impériale et des gens en faveur avaient singulièrement frappé nos hôtes. Nous leur apparûmes comme une nation et une capitale énervée par le luxe et par les jouissances, et où l'on ne connaissait plus d'autres divinités que le plaisir et l'argent. Les visiteurs prussiens repartirent encouragés dans leurs convoitises et affermis dans la conviction de leur supériorité. Ils ne prenaient guère la peine de cacher leurs orgueilleuses visées et l'écho de leurs propos menaçants arrivait à qui voulait bien prêter l'oreille ; ils mettaient à profit l'hospitalité parisienne pour chercher à loisir les emplacements des batteries où ils installeraient contre Paris leurs canons Krupp, les canons dont nous n'avions pas voulu et dont ils étalaient les modèles dans la partie militaire de l'Exposition. Ils se promettaient la facile conquête de cette moderne Babylone amollie et perdue de voluptés. Personne ne soupçonnait, sous le Paris du second Empire, le Paris des quatre mois de siège, ce Paris indomptable à la souffrance, invincible au fer et au feu, et qui ne pouvait succomber que devant la faim.

Le grand bazar cosmopolite du Champ de Mars et la grande hôtellerie parisienne avaient confondu matériellement pour un moment toutes les langues et tous les peuples, mais n'avaient concilié ni les esprits, ni les intérêts ; ils n'avaient rien fait pour

la paix, rien pour rendre la sécurité aux nations. Les points noirs subsistaient à l'horizon, comme l'avoua Napoléon III dans une réponse au maire de Lille. L'Exposition n'avait pas produit le mouvement commercial auquel on s'attendait; à cette agitation succédait l'atonie; l'anxiété générale arrêtait l'essor des affaires; tout ce qui possède et tout ce qui travaille était inquiet, et il se produisait parmi les classes ouvrières, non pas seulement françaises, mais européennes, des tentatives remarquables pour aller au-devant du péril et prévenir la guerre. L'Association internationale des travailleurs, très active, si elle n'était pas très nombreuse, y prit part avec zèle. Ce groupe se montrait fidèle à son titre en mettant en rapport les sociétés ouvrières françaises avec les *Trade's Unions*, les grandes sociétés ouvrières anglaises; par son intermédiaire, les *Trade's Unions* prêtèrent assistance à une grève des ouvriers bronziers de Paris. L'Internationale ne soutenait que les grèves qui se maintenaient dans la légalité et blâmait tout ce qui était violence et désordre. Ce qu'il y avait d'utopique dans ses théories procédait de Proudhon et maintenait du moins jusqu'ici le principe de la liberté individuelle. Elle ne se borna pas aux questions purement économiques : un groupe d'ouvriers allemands ayant pris l'initiative d'une protestation contre les bruits de guerre entre la France et l'Allemagne, le groupe français de l'Internationale répondit chaleureusement et proposa une « ligue nationale de désarmement général et d'organisation des milices. »

L'Internationale tint un congrès à Lausanne au commencement de septembre 1867. Elle y discuta un programme très étendu, qui embrassait toutes les questions économiques et sociales. La question religieuse fut écartée. Celle de la propriété souleva de grands débats : la propriété fut défendue par les Français et les Italiens contre le communisme des membres belges, anglais et allemands. On vota une motion pour la reprise des chemins de fer par l'État, « afin d'anéantir le monopole des grandes compagnies, qui soumettent la classe ouvrière à leurs lois arbitraires. » Par contre, chose singulière, on ne vota pas en faveur de l'enseignement gratuit; « l'État ne doit

payer pour les parents que quand ils ne peuvent le faire eux-mêmes. » Le congrès se montra peu sympathique aux sociétés coopératives : il les traitait presque comme si elles eussent été le renouvellement des anciennes corporations fermées. L'Internationale était tiraillée entre des influences contradictoires.

Sans entrer dans les discussions de politique actuelle, le congrès de Lausanne déclara que l'émancipation sociale du travailleur était inséparable de son émancipation politique.

Le congrès de Lausanne ne fit pas grand bruit ; son retentissement fut étouffé par celui d'une autre assemblée qui se tint, presque en même temps, de l'autre côté du lac, à Genève : le congrès de la paix, qui ne fut rien moins que pacifique.

Là, comme dans l'Internationale, on partait d'excellentes intentions. Une Ligue de la paix avait été formée, dans le palais même de l'Exposition, par des hommes très notables et très honorables ; d'autres Unions de la paix s'étaient organisées dans plusieurs de nos villes. Un journal de province, le *Phare de la Loire*, s'empara de cette idée pour le compte de la démocratie et proposa pour programme *les États-Unis d'Europe*, fondés sur l'alliance des peuples affranchis. Il s'organisa à Paris un comité, obligé au secret par l'absence des libertés de réunion et d'association. Une importante société de la Suisse française, l'Institut génevois, accorda l'hospitalité au congrès de la paix provoqué par le comité de Paris. Le programme fut arrêté à Genève et accepté à Paris. On y posait trois questions : 1° le règne de la paix, auquel aspire l'humanité, est-il compatible avec ces grandes monarchies militaires qui dépouillent les peuples de leurs libertés et tendent à supprimer les petits États au profit de centralisations despotiques, ou bien, la condition essentielle d'une paix perpétuelle n'est-elle pas l'établissement d'une confédération de libres démocraties constituant les États-Unis d'Europe ?

2° Quels sont les moyens de préparer l'avènement de cette confédération des peuples libres ? — Retour aux principes de la Révolution ; revendication de toutes les libertés ; *réveil de la conscience* (ce mot révélait la pensée d'Edgar Quinet, réfugié en Suisse) ; diffusion de l'instruction populaire ; destruction des



préjugés de race, de secte, etc. ; abolition des armées permanentes; harmonie des intérêts économiques par la liberté; accord de la politique et de la morale.

3° Quel serait le moyen de rendre permanente et efficace l'action du congrès? — L'organisation d'une association durable des amis de la démocratie et de la liberté.

L'esprit de liberté, l'élévation morale sont les caractères distinctifs de ce programme. Il est impossible d'entendre sans émotion ce cri d'alarme et cette protestation lancés à l'approche du jour fatal où les puissances malfaisantes que dénonçaient les promoteurs du Congrès de la paix allaient s'entre-heurter et couvrir la France de sang et de ruines.

Les Trade's-Unions et la Ligue de la Réforme anglaise adhérèrent. La Belgique envoya des hommes distingués. Ce qui se passa en Allemagne est important à signaler. Le comité de Manheim, par l'organe du docteur Karl Grün, répondit au comité parisien par le vœu suivant: « abolition des dictatures militaires; rétablissement des grands principes de votre Révolution et de nos deux philosophies... » Le comité de Manheim eût voulu recevoir le congrès dans sa ville, afin « de porter la discussion dans l'un des deux pays qu'une volonté arbitraire menace de lancer l'un contre l'autre. » Le vénérable docteur Jacoby, chef du groupe le plus démocratique du parlement de Berlin, acquiesça vivement aussi au congrès. Il n'en fut pas de même du célèbre économiste qui avait été le grand propagateur des associations de coopération et de production en Allemagne, mais qui se rattachait au parti libéral-national, devenu l'instrument de M. de Bismark, M. Schultze-Delitsch. Voici dans quels termes il répondit au comité de Paris: « L'Allemand est le peuple pacifique par excellence; les journalistes et les hommes politiques français qui extravaguent sur de prétendus dangers dont notre nouvelle Constitution menace la France, ne croient pas eux-mêmes ce qu'ils disent..., la France n'est menacée d'aucun côté; seule, elle menace ses voisins... la démocratie allemande compromettrait toute son influence en adhérant au congrès, dans un moment où l'on ne parle en Allemagne que des armements de la France. »

« Le peuple pacifique par excellence » était alors occupé à se transformer tout entier en une armée colossale, sous la direction d'une monarchie militaire exclusivement organisée pour la guerre et pour la conquête. Les armements de l'Allemagne étaient doubles ou triples de ceux de la France. La Prusse allait avoir 900,000 combattants immédiatement disponibles, avec ses nouveaux confédérés du Nord ; elle n'en devait pas rester là.

Cette transformation, accueillie avec enthousiasme par la noblesse militaire et par la bourgeoisie lettrée, par les *junkers* et par les universitaires, inspirait moins de satisfaction aux classes populaires. La Société ouvrière de Berlin et beaucoup d'autres associations ouvrières allemandes se rallièrent au congrès, malgré M. Schultze-Delitsch. Plus tard, durant la guerre de 1870, ce fut à peu près uniquement parmi les ouvriers que s'élevèrent, en Allemagne, des protestations contre l'abus de la victoire. Sous les utopies sociales, le sentiment du droit a persisté parmi l'élite d'entre eux et ils n'ont pas été envahis par l'esprit de conquête et par l'esprit de sophisme qui s'associent chez les classes supérieures.

L'Italie avait adhéré avec passion au congrès, en apprenant que la présidence était offerte à Garibaldi. Le comité avait espéré un grand effet de la présence d'un guerrier, d'un héros, à la tête des amis de la paix. Garibaldi arriva à Genève le 8 septembre. Tout en partageant les sentiments des organisateurs du congrès, il avait autre chose en tête que la formation d'une société pacifique. L'achèvement de l'unité italienne était son idée fixe ; dès 1862, quand l'Italie n'avait ni Rome ni Venise, il avait voulu recommencer la guerre pour les reconquérir ; il avait tenté une prise d'armes, malgré le roi et le parlement ; Victor-Emmanuel avait été obligé de faire marcher des troupes contre lui, et une balle italienne l'avait atteint et arrêté à Aspromonte. Maintenant, l'Italie avait Venise et Garibaldi voulait sans délai avoir Rome. Il ne visait pas seulement à la destruction du pouvoir temporel ; il avait contre la papauté la haine des grands protestants du seizième siècle, une haine non pas d'incrédule, mais de croyant anti-papiste. Ses premiers mots au peuple de Genève furent significatifs : — « Vous avez ébranlé la Rome papale ;

c'est à nous, Italiens, de l'abattre! votre concours sera peut-être nécessaire; j'y compte! »

L'attitude de Garibaldi au congrès fut conforme à ce début. Il présenta les propositions suivantes :

« Les nations sont sœurs; les querelles nationales seront jugées par les congrès; les membres des congrès seront nommés par les Sociétés démocratiques de tous les peuples.

« La papauté, comme la plus nuisible des sectes, est déclarée déchue d'entre les institutions humaines. La religion de Dieu est adoptée par le congrès.

« Le congrès consacre au sacerdoce les hommes d'élite de la science et de l'intelligence. »

Cette espèce de résurrection du saint-simonisme, évoquée par cette parole guerrière, saisit un moment les imaginations : Garibaldi fut acclamé; mais le congrès était jeté hors de sa voie et n'y devait pas rentrer. On entendit se succéder les motions les plus hardies, mais non pas les plus propres à rendre possible l'œuvre commune. M. Émile Accolas, du comité de Paris, déclara que ses amis et lui étaient venus à Genève pour attester l'idée républicaine et rechercher au grand jour les moyens de la faire triompher en Europe.

Arrive ensuite une adresse de l'Internationale, assemblée, comme nous l'avons dit, à Lausanne, appelant un nouvel ordre de choses « qui ne connaîtrait plus dans la société deux classes dont l'une exploite l'autre et qui affranchirait le peuple de l'influence du capital. » Une partie des membres du congrès protestèrent contre le socialisme. Un illustre exilé, Edgar Quinet, ramena le débat sur un autre terrain, celui de la morale publique, en appelant à la résurrection de la conscience humaine étouffée par le 2 Décembre.

Un représentant des provinces rhénanes, Simon (de Trèves), fit une éloquente sortie contre l'Allemagne prussifiée, contre ce « féodalisme allemand, qui a fourni des soldats à tous les despotismes. » Il rappela que ce féodalisme allemand avait envahi, le premier, la France républicaine et que les guerres du premier Empire n'avaient été que le contre-coup de cette invasion.

Edgar Quinet et Simon, de Trèves, parlaient au nom de la liberté ; le Russe Bakounine attaqua, dans un esprit tout opposé, non seulement la centralisation, mais le principe de nationalité et les unités nationales. Il ne voulait plus partout que la fédération à tous les degrés.

Un membre de l'Internationale vint proposer au congrès d'affirmer un socialisme pacifique. Il fut appuyé par un disciple de Proudhon, Gustave Chaudey.

Ces discussions politiques et sociales, qui agitaient sans ménagement les questions les plus redoutables, avaient inquiété, dès l'origine, les hommes politiques de Genève; ceux-ci craignaient de compromettre la Suisse vis-à-vis des grandes puissances. Le peuple génevois avait fini par éprouver les mêmes alarmes et menaçait d'expulser le congrès. L'assemblée termina ses séances en décrétant une Ligue de la paix et de la liberté, une fédération cosmopolite. Chaque membre de la Ligue préparerait par ses efforts la substitution des milices nationales aux armées permanentes ; on mettrait à l'ordre du jour, dans tous les pays, la situation des classes laborieuses et déshéritées. Ceci pour se concilier les socialistes. On forma un comité permanent, qui fonda un organe hebdomadaire, *les États-Unis d'Europe*.

Efforts impuissants, mais dont l'histoire doit tenir compte! Il y avait eu là un chaos sillonné de bien des éclairs. Le résultat immédiat le plus notable du congrès avait été de nouer des liens entre notre jeunesse bourgeoise et les ouvriers.

Le grand public, chez nous, était moins préoccupé des congrès de Lausanne et de Genève que d'une démarche récente de Napoléon III. L'empereur et l'impératrice des Français étaient allés, dans le courant d'août, visiter l'empereur d'Autriche à Salzbourg. Dans quel but? Les journaux autrichiens expliquèrent ce voyage comme une visite de condoléance à l'occasion de la mort de Maximilien. Cette interprétation rendait assez choquantes les fêtes offertes aux voyageurs impériaux. Quant aux journaux officieux de l'empire français, ils se répandirent en vanteries sur une alliance austro-française et firent entendre qu'on préparait une coalition contre la Prusse et la Russie.

Napoléon III cherchait, en effet, cette alliance, quoique avec la mollesse qu'il mettait dorénavant en toute chose, et François-Joseph inclinait à accepter ses avances; mais l'empire autrichien était dans un état de transformation qui lui rendait toute entreprise bien difficile. François-Joseph avait emprunté à la Saxe un ministre plus capable que ceux qui s'étaient succédé à Vienne depuis la mort de Schwarzenberg. Ce ministre, M. de Beust, avait fait comprendre au souverain vaincu que la monarchie unitaire était désormais aussi impossible sous la forme constitutionnelle que sous la forme absolue. Il n'essaya pas d'aller à l'autre extrême, à l'état fédératif, où les diverses nationalités de l'empire eussent été sur le pied de l'égalité. Il alla au plus pressé. Les Hongrois avaient failli renverser l'empire d'Autriche en 1849 et leur attitude avait été peu rassurante en 1866. On leur offrit le partage de l'empire par un dualisme qui laisserait la prépondérance à l'élément allemand dans les contrées à l'ouest de la rivière de Leitha et qui donnerait la même suprématie à l'élément magyar ou hongrois proprement dit au levant de cette rivière. En deçà de la Leitha, François-Joseph serait l'empereur d'Autriche; au delà, il serait le roi de Hongrie. La guerre, les finances générales et la diplomatie resteraient en commun. Les Hongrois acceptèrent ce pacte, qui assurait le présent, sinon l'avenir, mais qui était peu compatible avec les idées de revanche contre la Prusse. Les Hongrois étaient trop satisfaits de voir l'Autriche hors de l'Allemagne, pour se prêter volontiers à aucune tentative qui pourrait aboutir à la restauration de l'empire unitaire.

L'Autriche n'osa pas même se joindre à la France pour réclamer l'exécution de l'article du traité de Prague qui promettait la rétrocession de la partie nord du Slesvig au Danemark. Bismark foula aux pieds ses engagements sans le moindre scrupule, attendu qu'il y avait, dans le nord du Slesvig, deux bonnes places de guerre, Als et Dybbel, dont il n'entendait pas se dessaisir. Il écarta avec hauteur les observations du gouvernement français, sous prétexte que la France n'avait pas signé le traité de Prague; que l'Autriche seule avait reçu la promesse et qu'elle n'en demandait pas l'exécution.

De l'Autriche, l'attention publique se reporta bientôt sur l'Italie. Garibaldi, avant son excursion à Genève, avait préparé l'organisation de bandes de volontaires destinées à marcher sur Rome. Le gouvernement italien avait publié une déclaration officielle contre ce projet et garni de troupes la frontière du territoire papal, pour empêcher l'entrée des volontaires. Des détachements avaient néanmoins trouvé moyen d'échapper à cette surveillance, qui n'était pas très rigoureuse (27, 29 septembre). Les garibaldiens étaient déjà aux prises, çà et là, avec les troupes pontificales. Garibaldi, revenu de Genève à son île de Caprera, en repartit pour aller se mettre à la tête « des chemises rouges, » ainsi qu'on nommait ses volontaires. Le gouvernement italien le fit arrêter, reconduire dans son île et surveiller par une escadre (3 octobre).

La petite guerre continuait sur le territoire romain. Le parti clérical français éclata en cris de colère et réclama violemment l'intervention armée de la France. Napoléon III hésita, suivant sa coutume. Le gouvernement italien se déclarait prêt à aller rétablir l'ordre dans l'État romain. Napoléon III n'acceptait pas cette proposition qui tranchait la question romaine; mais il pouvait agréer l'ouverture faite par l'ambassadeur d'Italie : une occupation franco-italienne, et appeler les puissances européennes à résoudre en commun le problème de Rome et du pouvoir temporel. C'était le meilleur expédient pour se débarrasser de ce rocher de Sisyphe qui retombait toujours sur les épaules du gouvernement français. Il y pensait. Ce n'était pas les idées qui lui manquaient, mais la volonté, mais l'action. Les choses se passèrent comme au lendemain de Sadowa : mêmes variations et même discorde. On discuta fort à Saint-Cloud. L'impératrice, qui assistait à tous les conseils et y parlait beaucoup plus que l'empereur, réclama impérieusement l'intervention immédiate et exclusive de la France. Elle arracha à l'empereur l'ordre de préparer un corps expéditionnaire. Le prince Napoléon, l'ambassadeur italien Nigra et l'ancien ministre La Marmora, envoyé extraordinaire du roi d'Italie, obtinrent la suspension des préparatifs. L'impératrice revint à la charge avec acharnement. Elle entraîna le ministre d'État, Rouher,

qui, dans la politique extérieure, finissait toujours par aboutir au plus mauvais parti. Napoléon III céda. Une circulaire annonça aux puissances la résolution imposée à Napoléon III par sa femme. Il y était bien encore question d'un congrès pour régler définitivement la question romaine, mais non pas d'un accord avec l'Italie pour rétablir préalablement l'ordre en commun. Une sorte d'ultimatum fut, au contraire, expédié à Florence. Une division de notre armée fut acheminée sur Toulon pour s'y embarquer.

La seconde expédition de Rome était donc l'œuvre de l'impératrice et l'Empire était décidément tombé en quenouille. Ce n'était là, par malheur, que le début de ce nouveau règne!

L'impératrice, durant les premières années de son élévation, avait peu fait sentir son influence sur les affaires; mais elle était tombée, depuis, sous la direction d'un confesseur actif et habile, le grand aumônier Menjaud, agent dévoué du parti ultramontain; il avait exalté sa dévotion espagnole en faveur de ce qu'il nommait les intérêts catholiques, et les qualités et les défauts de l'impératrice, sa vivacité d'impressions, sa facilité de perception et de parole, son énergique et opiniâtre volonté, qui n'était point guidée par les connaissances ni par les facultés nécessaires à un grand rôle politique, avaient exercé un ascendant croissant et de plus en plus périlleux à mesure que s'affaiblissait moralement et physiquement l'homme qui l'avait appelée au partage du trône.

Pendant que l'expédition française appareillait, Garibaldi s'était dérobé à l'escadre italienne : il était parvenu à rejoindre ses volontaires et à les réunir en une petite armée. Il occupait, avec eux, à quelques lieues de Rome, la position de Monte-Rotondo, enlevée aux soldats du pape. Les troupes pontificales s'étaient repliées sur Rome (26 octobre). Trois jours après, le corps expéditionnaire français, porté à deux divisions sous le général de Failly, débarqua à Civita-Vecchia. Ce général entra dans Rome et dirigea sur Monte-Rotondo un corps de 5,000 hommes, dont 3,000 soldats pontificaux et 2,000 Français, armés du nouveau fusil Chassepot. Cette colonne rencontra les garibaldiens en avant de Monte-Rotondo, près du village de Mentana

(4 novembre). Après deux jours d'une courageuse résistance, les volontaires capitulèrent. Ils avaient cruellement souffert de l'effet de nos nouvelles armes à longue portée et le général de Failly déclara, dans un rapport devenu trop fameux, que « les Chassepots avaient fait merveille. »

Ce malheureux combat, qui nous reportait en 1849, et ce révoltant commentaire exaspérèrent l'Italie et n'irritèrent pas moins l'opinion démocratique française.

Un nouvel incident aggrava encore le ressentiment de l'Italie. Le gouvernement italien avait, pour la seconde fois, arrêté Garibaldi après sa défaite et se disposait à le renvoyer à Caprera; mais, en même temps, Victor-Emmanuel avait fait entrer ses troupes sur les terres du pape. Il ne pouvait, sans s'aliéner le sentiment populaire, admettre que les Français occupassent seuls le territoire romain. L'impératrice intervint de nouveau et poussa le gouvernement français à signifier qu'il considérait cette mesure comme une violation de la Convention du 15 septembre. Les grandes puissances ne soutinrent pas diplomatiquement l'Italie : la Prusse protestante trouvait le terrain mal choisi pour une querelle avec la France; Victor-Emmanuel céda, non sans amertume, et retira ses troupes. Il accepta la proposition de conférence que mettait derechef en avant le gouvernement impérial et qui ne devait pas plus aboutir que les précédents projets du même genre. Notre ministre des affaires étrangères tâchait d'apaiser l'Italie en protestant du désir qu'avait l'empereur de faire cesser le plus tôt possible l'occupation de Rome; mais nous n'en devions plus sortir que dans les circonstances les plus calamiteuses pour notre pays.

Au plus fort de la crise romaine, à la veille de l'embarquement de nos troupes, l'empereur d'Autriche, accompagné de son nouveau ministre, M. de Beust, était arrivé à Paris pour rendre à Napoléon III sa visite (23 octobre). Dans un banquet qu'on lui offrit à l'hôtel de ville, il répondit à un toast de l'empereur des Français par le vœu de voir disparaître le souvenir de « toutes les discordes qui ont séparé deux pays appelés à marcher ensemble dans les voies du progrès et de la civilisation. » Ce

n'était pas le désir, mais le pouvoir qui lui manquait pour faire davantage.

Le moment n'était pas favorable pour ces fêtes. Au sortir du banquet, les deux empereurs entendirent les jeunes gens et les ouvriers crier : « Vive l'Italie ! vive Garibaldi ! » comme ils avaient crié : « Vive la Pologne ! » sur le passage de l'empereur de Russie (29 octobre).

Il y eut, le Jour des Morts, 2 novembre, une manifestation au tombeau de Manin, dont le corps avait été déposé dans le monument de famille du grand peintre Ary Scheffer, en attendant qu'on pût le rendre à Venise. Les esprits étaient agités et aigris. Le mouvement commercial s'arrêtait. Le capital se refusait aux affaires. La bourgeoisie était anxieuse et mécontente. Des dispositions menaçantes commençaient à se manifester dans les classes populaires. Des ouvriers allèrent porter à Jules Favre la question suivante : « Le prolétariat pourrait-il être guidé dans la lutte par la bourgeoisie libérale, le jour où il se lèverait en masse pour la République, conformément à la décision du congrès de Genève? »

Jules Favre aurait, dit-on, répondu : — « C'est vous, messieurs les ouvriers, qui avez fait l'Empire ; à vous de le renverser seuls ! »

La réponse, s'il l'a faite, n'était pas politique ni propre a rapprocher ouvriers et bourgeois.

A l'approche de la session, il y eut des modifications dans le ministère. M. Rouher se déchargea des finances sur M. Magne. M. de La Valette, qui s'était opposé à la seconde expédition de Rome, quitta l'intérieur. L'impératrice, malgré M. Rouher, fit remplacer La Valette par un magistrat jeune encore, M. Pinard, qui s'était signalé par son talent comme membre du parquet, mais qui n'était nullement préparé au ministère.

Les Chambres se rouvrirent le 18 novembre. L'empereur, comme à l'ordinaire, passa en revue, dans son discours d'ouverture, l'intérieur et l'extérieur.

Quant aux affaires du dedans, il déclara que le temps écoulé n'avait pas changé ses convictions sur l'utilité des réformes annoncées le 19 janvier. La session, suivant lui, devait être prin-

cipalement employée à l'examen de ces projets de lois. Il fut obligé d'avouer qu'il y avait du malaise dans le pays et qu'on ne pourrait égaler complètement les recettes aux dépenses, ce qui faisait prévoir de nouveaux emprunts.

Pour le dehors, il tâcha de faire cesser « l'état d'incertitude » qui pesait sur l'industrie et le commerce, en énonçant qu'il fallait accepter franchement les changements survenus de l'autre côté du Rhin. « Tant que nos intérêts et notre dignité ne seront pas menacés, nous ne nous mêlerons pas des transformations qui s'opèrent par le vœu des populations. » Il ajouta que l'intervention à Rome, nécessitée par la non-exécution de la Convention du 15 septembre, « n'avait rien d'hostile à l'unité et à l'indépendance de l'Italie ».

Quoi que pût dire l'empereur, il n'était plus capable de satisfaire ni de rassurer le pays.

Les affaires de Rome suscitèrent des débats passionnés dans les deux Chambres. Le cardinal de Bonnechose fit une sortie très violente contre l'unité italienne. L'archevêque de Paris, Mgr Darboy, parla modérément et sensément dans un sens tout opposé. Il conseilla au pape de s'entendre avec l'Italie. Le ministre des affaires étrangères, M. de Moustier, parla sans conclure L'archevêque de Paris, lui, avait conclu : — « On ne peut avancer ni reculer. »

L'interpellation des cléricaux, au Sénat, n'aboutit à rien : les débats, au Corps législatif, eurent de plus sérieuses conséquences. Jules Favre montra la seconde expédition de Rome pire que la première, et c'était vrai, dans l'état des relations internationales. Il eût voulu qu'on laissât Rome et l'Italie s'arranger ensemble. Jules Simon demanda qu'on résolût la question romaine par l'abolition du Concordat et la séparation de l'Église et de l'État.

Adolphe Guéroult, le directeur du journal l'*Opinion Nationale*, l'ancien saint-simonien qui avait rêvé l'Empire libéral et démocratique, fit cette déclaration courageuse : « Si le gouvernement persiste dans son hésitation chronique, dans sa soumission à la politique cléricale, il n'aura pas d'adversaire plus résolu que moi. »

Le parti ultramontain releva le gant par l'organe de M. Chesnelong, qui demanda que la conférence projetée entre les puissances sur les affaires de Rome eût pour objet, non pas de discuter, mais de consacrer avant tout l'existence du pouvoir temporel.

M. Thiers soutint l'orateur clérical, dans un discours où il présenta de nouveau la participation de la France à l'unité de l'Italie comme une faute que compléterait l'abandon de Pie IX.

M. Rouher fit une réponse emphatique dans ce style étrange où il arrivait quand il cherchait des effets d'éloquence. Il termina par un engagement de la dernière gravité. — « Nous le déclarons, dit-il, au nom du gouvernement français, l'Italie ne s'emparera pas de Rome. — Jamais! »

La droite se leva tout entière en répétant : « Jamais! Jamais! »

MM. Thiers et Berryer tirèrent de M. Rouher l'affirmation qu'avec Rome, il entendait garantir tout le territoire actuel du Saint-Père. La droite retira son interpellation et vota un ordre du jour de confiance.

Ce fut une journée fâcheuse dans la vie politique de M. Thiers et qui rappelait trop la rue de Poitiers. M. Thiers ne montrait pas sa clairvoyance accoutumée, en ne se résignant point à ce qu'il n'était plus temps d'empêcher et en persistant à maintenir un sujet d'irritation entre la France et l'Italie (4 décembre).

La discussion de la loi militaire commença enfin le 15 décembre. Une année entière, depuis la publication du premier projet, avait été dépensée en hésitations et en tâtonnements. Le projet du 12 décembre 1866 avait été modifié. Le projet actuel, au lieu des sept ans de service de la loi de 1832 (six ans et demi en fait), établissait cinq ans de service dans l'armée active et quatre dans la réserve. Il y avait avantage sur le projet du 12 décembre précédent, en ce que le contingent, au lieu d'aller en partie dans la réserve, passait tout entier par le service actif, mais n'y restait que cinq ans au lieu de six. Ce changement obligeait à maintenir le contingent de 100,000 hommes au lieu de 80,000, comme dans le projet du 12 décem-

bre. Cette aggravation de charge avait une compensation. Le premier ban de la réserve n'était plus à la disposition du ministre et ne pouvait être appelé que par décret en temps de guerre. Le mariage ne serait permis que dans les trois dernières années de la réserve, c'est-à-dire qu'aucun jeune soldat ne pourrait se marier qu'après six ans de service. Ici, l'on empirait gravement les conditions du premier projet. On comptait avoir, avec ce système, 500,000 hommes dans l'armée active et 250,000 dans la réserve. Les jeunes gens non compris dans le contingent formeraient la garde mobile, qui ne pourrait être appelée que par une loi et servir qu'à l'intérieur, comme au précédent projet. Elle aurait quinze réunions d'un jour par an. Le remplacement administratif et l'exonération étaient abolis, grand progrès sur le projet de décembre 1866. La force disponible était un peu moindre que dans le premier projet; la garde mobile ne serait pas suffisamment exercée; mais, par contre, la réserve, toute formée d'anciens soldats, devrait devenir un élément très solide.

On pouvait dire que le système proposé n'était qu'un compromis incomplet entre notre loi de 1832 et le régime prussien : que cinq ans de service actif, c'était trop pour y appeler la nation entière, comme en Prusse, ou pas assez, au point de vue des armées limitées et des vieux soldats. On pouvait objecter aussi qu'il n'était rien fait pour nous rapprocher de l'organisation qui, en Prusse, adapte les corps d'armée aux circonscriptions territoriales, ne déplace pas les soldats et rend la mobilisation si aisée et si rapide. Néanmoins, le projet présentait des moyens de défense respectables, à la condition que l'armée fût dans de bonnes mains.

Mais où étaient les garanties de cette condition, avec l'Empire et l'empereur? La réorganisation militaire et l'affranchissement politique du pays étaient inséparables : il fallait faire des citoyens-soldats, et l'Empire était incapable de donner la vraie liberté ainsi que d'exposer hautement et simplement au pays les nécessités militaires du salut public.

La gauche proposa de réduire le contingent à 80,000 hommes. Elle ne voyait dans la loi qu'une tentative du pouvoir pour

« encaserner » la nation entière. M. Jules Simon combattit la loi dans un discours très éloquent; des vérités sévères pour l'Empire s'y mêlaient aux illusions où vivait l'opposition libérale.

L'erreur de la gauche tenait à ce qu'elle méconnaissait entièrement l'état de l'Allemagne. Elle s'imaginait que nous avions devant nous une nation qui ne demandait qu'à être libre et une chez elle, tandis que nous avions affaire à un despotisme militaire qui aspirait à déborder au dehors et qui s'emparait de toutes les forces de cette nation pour les diriger contre nous.

Le contingent de 100,000 hommes fut accepté par 220 voix contre 29 ; un certain nombre de députés indépendants n'avaient pas voulu s'associer à la demande imprudente de réduction du contingent. La loi militaire fut votée, le 14 janvier 1868, par 199 voix contre 65.

La loi sur la presse succéda à la loi militaire (29 janvier), après bien des tiraillements autour de l'empereur. Malgré le discours impérial très affirmatif du 10 novembre, on avait encore longuement débattu si le projet de loi serait maintenu ou retiré. M. Émile Ollivier dépassa les orateurs de la gauche en portant à la tribune le système original d'Émile de Girardin sur l'impunité de la presse; il mitigeait toutefois cette thèse par deux exceptions, quant à la diffamation et à la provocation suivie d'effet.

La majorité vota avec répugnance l'article premier, qui dispensait les journaux de l'autorisation préalable. C'était là qu'était toute la portée de la loi. Il n'y eut que sept votes négatifs, celui de Granier de Cassagnac et six autres. Ce député ultra-impérialiste avait prononcé un grand discours contre la loi et contre la liberté de la presse en général. L'empereur l'avait fait complimenter, puis avait pourtant fait avertir la majorité qu'il fallait voter la loi, et la majorité s'était soumise. Ceci peint et le gouvernement et l'assemblée.

Les articles suivants offraient un mélange bizarre de libéralisme et de compression. L'on diminua un peu l'impôt du timbre. On substitua de lourdes amendes à l'emprisonnement pour les délits de presse, ce qui reportait la pénalité des écrivains



sur les propriétaires et incitait ceux-ci à contenir les rédacteurs. La privation des droits électoraux pour cinq ans fut établie contre tout condamné pour délit de presse. On assimilait ainsi les écrivains les plus honorables aux malfaiteurs.

Un amendement proposé par le député Guilloutet vint ajouter aux rigueurs du projet la disposition la plus étrange. Le parquet était autorisé à poursuivre d'office toute énonciation d'un fait relatif à la vie privée, d'un fait quelconque, non plus seulement d'un fait diffamatoire! L'amende pouvait être de 500 à 5,000 francs.

M. Berryer tenta en vain d'obtenir quelque garantie pour les prévenus dans la composition des tribunaux correctionnels. Il demandait que là, où, comme à Paris, le tribunal se composait de plusieurs chambres, le roulement entre les chambres s'opérât par la voie du sort. Le pouvoir tenait à conserver la faculté de répartir arbitrairement les magistrats entre les diverses chambres. La sixième chambre était devenue célèbre par son ardeur de condamnation. M. Berryer n'obtint que 40 voix en faveur d'une réclamation si bien justifiée.

Le compte-rendu des procès de presse fut interdit. M. Thiers réclama la liberté du compte-rendu des séances des deux Chambres, à l'occasion duquel le pouvoir persécutait incessamment les journaux; il en trouvait la facilité dans les dispositions légales les plus équivoques et les plus arbitraires. Le gouvernement et la majorité résistèrent. L'arbitraire leur était trop commode. Les débats allèrent croissant de virulence. Il y eut des incidents scandaleux. Jules Favre fut insulté par Granier de Cassagnac et n'obtint aucune justice du vice-président Jérôme David. La majorité repoussait avec obstination tous les amendements; mais il y en eut qui obtinrent un très grand nombre de voix. La majorité, à mesure qu'elle diminuait de nombre, redoublait d'intolérance et d'emportement.

La loi fut votée le 9 mars par 222 voix contre une, la voix de Berryer, et un certain nombre d'abstentions. La gauche ne pouvait voter la loi et ne voulait pas la repousser, à cause du premier article.

La loi fut portée du Corps législatif au Sénat, où elle suscita

une discussion intéressante. M. Bonjean eût voulu qu'on envoyât les délits de presse au jury et, comme la majorité donnait des signes d'hostilité contre la loi, il reprocha au Sénat de repousser la liberté offerte par le gouvernement. M. Rouher, à contre-cœur, soutint le projet de son maître et demanda aux sénateurs s'ils prétendaient opposer leur expérience à celle de l'empereur, lorsque Napoléon III jugeait le temps venu de préparer le couronnement d'un grand règne et l'avènement de son héritier.

Les défenseurs de la loi rencontrèrent un auxiliaire qui excita une vive irritation dans l'Assemblée. C'était un célèbre écrivain, un grand critique littéraire, Sainte-Beuve, qui avait passé par toutes les doctrines et tous les partis, depuis le Saint-Simonisme et la République jusqu'à l'Empire et depuis le mysticisme jusqu'à l'entière incrédulité. Après tant de variations, il finissait par revenir à la liberté, en haine du cléricalisme. Il demandait plus que la loi, l'entier affranchissement de la presse. Il avait été nommé sénateur comme partisan du pouvoir absolu et, maintenant, il défendait la liberté de penser dans une assemblée cléricale et la liberté politique dans un sénat césarien; aussi était-il conspué à la presque unanimité.

La loi passa néanmoins à 94 voix contre 23. L'empereur l'ordonnait. On obéit.

Le projet sur le droit de réunion fut abordé à son tour par le Corps législatif (12 mars). Les orateurs de la gauche montrèrent que cette loi était pleine de pièges. Elle fut adoptée le 25 mars. La plus grande partie de la gauche, avec MM. Thiers et Berryer, votèrent contre la loi, comme équivoque et antilibérale. Des formalités compliquées et embarrassantes et une responsabilité exagérée étaient imposées aux organisateurs de réunions publiques.

Les débats financiers augmentaient de gravité chaque année. Le gouvernement avait demandé 100 millions pour les chemins vicinaux; c'était, comme on le dit, de la monnaie électorale à la veille des élections; mais, du moins, la dépense était utile. Ce qui préoccupait les esprits, avant la discussion du budget, c'était quelque chose de plus grave : un rapport publié, le

17 janvier, par le ministre des finances Magne, annonçant un projet d'emprunt de 700 millions ; ce chiffre égalait l'emprunt de la guerre de Crimée et, cependant, ne devait pas suffire pour terminer les travaux publics antérieurement décrétés. On n'achèverait que le plus pressé et la grosse masse de l'emprunt irait à la réorganisation de l'armée. Une grande partie avait été dépensée à l'avance, en 1867, et, ces dépenses couvertes, il ne resterait qu'environ 440 millions à employer. M. Magne avouait, comme l'empereur l'avait déjà indiqué dans son discours d'ouverture de la session, que les recettes étaient au-dessous et les dépenses au-dessus des prévisions. Il évaluait la dette flottante à 936 millions.

Garnier-Pagès démontra que ce grand emprunt ne liquiderait pas la situation et qu'un déficit de 170 millions était certain pour l'année 1870. Il fit voir que la dette flottante s'élevait en réalité bien au delà du chiffre de M. Magne, c'est-à-dire à 1356 millions. Un des plus dévoués impérialistes, M. Calley-Saint-Paul, reconnut qu'il existait un déficit normal de 90 à 100 millions par an.

M. Thiers intervint par un de ses grands discours qui sont de véritables monuments. Il prouva que l'Empire n'avait cessé d'avoir, non pas 90 à 100 millions, mais 260 à 270 millions de déficit annuel et qu'il avait emprunté 4 milliards pour le dissimuler. Quant à présent, on avait un budget de 2 milliards 300 millions en dépenses contre 2 milliards et quelques millions en recettes. Après le nouvel emprunt, la dette flottante serait encore de 950 à 970 millions à la fin de 1869. De plus, l'État étant responsable en fait de trois autres dettes, la caisse des travaux de Paris, la dette de Paris envers le Crédit foncier et la caisse des chemins vicinaux, le total réel de la dette flottante se retrouverait, à cette date, de 1,400 millions (1er juillet).

M. Thiers attribuait ce déplorable état de choses à la fausse politique du gouvernement et à l'impuissance de la Chambre, qui ne pouvait lui faire entendre la vérité.

M. Thiers, non seulement confirmait, mais dépassait les chiffres de M. Garnier-Pagès dans son exposé aussi large et aussi

lumineux qu'effrayant. Le ministre Magne lui fit une faible réponse : on n'en pouvait faire une bonne. M. Émile Ollivier laissa échapper un mot vif ! — « C'est, dit-il, la liquidation intermittente : M. Fould liquide M. Magne ; M. Magne liquide M. Fould ; si cela dure, on en viendra aux expédients, au papier-monnaie, à l'impôt sur la rente. »

M. Magne avait tâché de faire de l'optimisme ; M. Rouher fit du cynisme. Il eut l'audace de répéter que le gouvernement n'avait commis aucune faute ; que le déficit dénoncé dans les finances était une calomnie ; que la paix était assurée, l'opinion publique, confiante, et que, quant à ceux qui prétendaient les ressources de la France épuisées, ils ne méritaient que le dédain.

Si les ressources de la France n'étaient pas épuisées, elles étaient bien compromises ! La majorité ferma la discussion pour protéger les ministres aux abois (7 juillet). Un mot d'un député impérialiste, qui était alors du tiers parti, M. Haentjens, résumait ce débat : — « On votera silencieusement pour le ministre ; mais on ne le soutiendra pas ; les budgets actuels sont des budgets insensés. »

Les débats de cette session ne donnèrent aucun éclaircissement sur les affaires étrangères. Le ministre, M. de Moustier, se dérobait. Ce diplomate expérimenté ployait sous les fautes d'autrui, qu'il ne lui était pas possible de réparer. M. Rouher, lui, était écrasé par ses propres fautes. Il restait toujours sous le coup de l'affaire du Mexique. Dans une séance où il osait prétendre avoir toujours dit la vérité à ce sujet, Ernest Picard lui cria : — « Témoin le jour où vous avez trompé des milliers de familles, aujourd'hui ruinées pour avoir cru votre parole ! » C'était une allusion au déplorable emprunt mexicain. Le gouvernement avait l'entière responsabilité des ruines que rappelait l'orateur républicain. Il était impossible de ne pas accorder une indemnité à tous ces malheureux qui n'avaient souscrit que sur les incitations et les assurances mensongères du pouvoir. La discussion de cette indemnité eût, devant une autre Chambre, abouti à la mise en accusation de M. Rouher. Le ministre d'État donna pour excuse « la fatalité ». Il savait bien que la Chambre s'en contenterait (25 juillet).

Lorsqu'on examina le budget de la guerre, un amendement important fut proposé : il s'agissait d'une enquête pour vérifier les existences en matériel de la guerre et de la marine. Le ministre de la guerre, le maréchal Niel, fit rejeter l'enquête. Ce fut une faute et un malheur. Le maréchal connaissait le mauvais état de nos magasins et de nos places; il voulait combler le déficit; il mourut avant d'avoir pu le faire et, après lui, son successeur ne le fit pas.

La session fut close le 28 juillet, après le vote de l'emprunt.

On avait voté, auparavant, une mesure que réclamait le progrès social : l'abrogation de l'article du Code pénal qui maintenait l'inégalité entre patrons et ouvriers dans les procès. Le Corps législatif, tout réactionnaire qu'il fût, n'osa refuser ce vote.

Les incidents qui s'étaient produits, durant cette session, en dehors des Chambres, attestaient une défiance croissante et réciproque entre le gouvernement et le pays. L'entourage de l'empereur était très inquiet du mouvement de l'opinion, comme le témoignent les documents trouvés aux Tuileries, après la chute de l'Empire. Le pouvoir, plus faible, n'était pas moins tracassier que par le passé; les arrestations, les poursuites contre la presse étaient fréquentes. Le gouvernement prenait ombrage de tout. Lorsqu'en mars 1868, les amis français de Manin reconduisirent à Venise sa dépouille mortelle, le pouvoir n'autorisa pas la commission italienne, envoyée au-devant des restes du grand Vénitien, à les venir chercher jusque dans Paris. On craignait une démonstration populaire et une nouvelle protestation contre Mentana.

Le droit de réunion était à peine sanctionné par la loi qu'il était violé. Les réunions privées, convoquées en vue d'élections partielles, étaient interdites. Une de ces réunions, à Nîmes, était dissoute par la force avec une insigne brutalité.

Tous les efforts d'intimidation ou de séduction, employés en faveur de la candidature officielle, n'empêchèrent pas l'élection de M. Jules Grévy dans le Jura (3 août). Ce retour à une renommée de 1848 parut, aux Tuileries, un signe alarmant. Les vexations que se permettait le pouvoir lui ôtaient le bénéfice des concessions qu'il avait faites, sans le garantir contre leur péril.

Les restrictions et les pénalités qu'il avait accumulées dans la loi de la presse ne compensaient pas, pour lui, la portée du premier article, celui qui permettait de créer de nouveaux journaux sans autorisation. On en vit bientôt les résultats, qui justifièrent les alarmes des impérialistes.

Le 1er mai, parut le premier numéro du journal hebdomadaire *La Lanterne*.

L'effet en fut prodigieux. Jusque-là, l'Empire, anathématisé du dehors par les livres de l'exil, n'avait été attaqué, à l'intérieur, qu'avec des ménagements habiles, des artifices de langage, des allusions et des épigrammes où la finesse de la forme voilait à demi la hardiesse du fond. Cette fois, le rédacteur de la *Lanterne*, M. Henri de Rochefort, attaquait, par des coups droits, avec une verve insultante et une raillerie impitoyable, non seulement les choses et les hommes de l'Empire, mais la personne même de l'empereur. Toutes les haines, tous les mépris, tous les ressentiments accumulés contre le régime impérial trouvèrent là leur expression et leur issue. La publicité fut immense. Ce qui satisfaisait la passion des uns amusait la légèreté des autres: le monde frivole de l'Empire riait de voir éclabousser ses idoles.

L'audace de M. de Rochefort sembla d'abord abasourdir ceux qu'il frappait. Ce fut seulement après le troisième numéro qu'on se décida à faire saisir la *Lanterne*. Les numéros suivants eurent le même sort et, les 14 et 26 août, M. de Rochefort subit une double condamnation à 10 et à 13 mois de prison et à deux fois 10,000 francs d'amende. Il s'évada et alla continuer à Bruxelles son pamphlet qui, malgré tous les efforts de la police, entra en France par contrebande. Plus violente et moins spirituelle, la *Lanterne*, délivrée du souci des tribunaux, baissa comme valeur littéraire, mais continua d'être vivement recherchée, par hostilité contre le pouvoir et par goût du fruit défendu.

Au moment où émigrait l'auteur de *La Lanterne*, paraissait à Paris une œuvre bien autrement sérieuse et dont la modération atteignait plus à fond l'Empire que les emportements ou les sarcasmes de M. de Rochefort. C'était *Paris en Décembre* 1851,

par Eugène Ténot. Ce livre ne ressemblait en rien aux récits enflammés des proscrits, à ces cris de colère de l'exil qui avaient pénétré à travers la frontière; c'était un procès-verbal, terrible par sa simplicité même; l'auteur y exposait, y constatait, sans jugement et sans commentaire, des faits monstrueux que nul n'avait osé jusque-là réunir et publier en France, et que nul ne pouvait contester.

L'étoile de l'Empire allait pâlissant. L'empereur, cette année comme les précédentes, faisait des excursions dans les départements. Naguère, il avait trop parlé en public; maintenant, il parlait encore, mais pour ne rien dire. Il semblait éviter l'effet et le bruit, autant qu'il les avait cherchés. C'était un symptôme de son état d'esprit. Sa confiance en lui-même était profondément ébranlée. Son langage contrastait avec celui du roi de Prusse, qui accentuait autant ses paroles que Napoléon III assourdissait les siennes. En visitant sa récente acquisition, peu glorieuse, mais fort utile, de Kiel, le roi Guillaume avait dit qu'il ne voyait en Europe aucune menace de guerre, mais que, « d'ailleurs, il avait sa flotte et son armée ».

La Ligue de la paix tint un second Congrès à Berne, le 4 septembre. Des députés et des journalistes danois y protestèrent contre l'inexécution du traité de Prague, qui avait promis la restitution du nord du Slesvig au Danemark, et contre l'appui que le peuple prussien prêtait à son gouvernement pour opprimer les autres peuples.

Le Russe Bakounine, dépassant ses propositions de la précédente année et dévoilant sa pensée tout entière, demanda nettement la destruction de la propriété, de la famille, de la patrie, toute organisation devant se réduire à des communautés rurales et à des communautés industrielles.

Le Congrès n'en était pas là. Les délégués français et allemands se trouvèrent d'accord contre le programme du nihilisme.

Gustave Chaudey, disciple et exécuteur testamentaire de Proudhon, repoussa la théorie de ceux qui ne se contentent pas de la liberté américaine ou suisse et déclara que la démocratie était séparée par un abîme du socialisme, tel qu'on venait de le définir à Berne.

La scission s'opéra. Bakounine et ses adhérents se retirèrent. Chaudey devait être la victime des sectaires anarchistes avec lesquels il avait courageusement rompu.

Le Congrès se déclara pour la séparation de l'Église et de l'État. Un Russe francisé, le positiviste Wirouboff, proposa de chercher les moyens de « délivrer les peuples de toute religion ». Le Congrès n'accepta pas plus cette motion que celle de Bakounine.

Le troisième Congrès de l'Association internationale des Travailleurs se tenait à Bruxelles, presque en même temps que le Congrès de la paix à Berne. Il ne fut pas malheureusement aussi sensé.

Les progrès de l'Internationale, en France, préoccupaient le gouvernement impérial, qui hésitait entre la répression et la tolérance, dans l'espoir de gagner les ouvriers. En mars dernier, plusieurs des chefs de l'Internationale avaient été condamnés à une légère amende, comme faisant partie d'une société non autorisée. Un petit nombre d'ouvriers cédèrent aux avances du pouvoir; mais le conseil général de l'association ne s'y prêta point. En Allemagne, où l'Internationale s'était également étendue dans de larges proportions, les associés entendaient, comme en France, garder leur entière indépendance vis-à-vis de leur gouvernement. Les délégués français, au Congrès de Bruxelles, protestèrent que le peuple, chez nous, réprouvait toute idée d'une guerre offensive contre la Prusse. Les délégués allemands allèrent jusqu'à déclarer qu'une guerre entre la France et l'Allemagne serait une guerre civile. Le Congrès formula une très énergique protestation contre la guerre en général. En cas de menace de guerre, il rêvait d'arrêter les gouvernements par une grève universelle.

Le Congrès s'occupa ensuite de la réglementation des grèves par lesquelles les travailleurs des divers pays, en s'entendant, arriveraient à soutenir et à élever autant que possible les salaires. C'est ici qu'apparut la grande déviation qui devait perdre l'Internationale. L'association s'était formée sous l'influence des disciples de Proudhon, qui, aux rêves du crédit mutuel gratuit et de la suppression de l'intérêt, mêlaient du

moins des idées de liberté et d'individualité qui pouvaient conduire à rectifier leurs erreurs; mais, d'une année à l'autre, l'esprit avait changé par l'invasion d'éléments nouveaux. Il fut décidé que la grève n'était qu'un moyen de transition et que le but était l'abolition du salariat, non plus, comme le pensaient les premiers organisateurs, par le développement des associations libres, mais par la substitution de la propriété collective à la propriété individuelle; le sol arable devrait être concédé aux compagnies agricoles, comme les mines aux compagnies minières, comme les chemins de fer aux compagnies ouvrières, etc. C'est là ce qu'on a nommé « le collectivisme », pour remplacer le terme discrédité de communisme. Ce n'était point ici l'anarchisme révolutionnaire de Bakounine, la destruction de la société par la force; les collectivistes de l'Internationale pensaient que « l'évolution économique » ferait, de l'application de leur théorie, « une nécessité sociale ». Leur utopie, pour être jusqu'ici pacifique, n'en visait pas moins à la suppression de la libre individualité, au profit d'une vague collectivité dont il leur était impossible de déterminer la forme ni les limites. C'est ce que l'un des premiers fondateurs de l'Internationale, M. Tolain, leur remontra avec énergie. Il n'entendait pas que l'individualité fût sacrifiée à l'idole de la communauté, le perfectionnement de l'individu, disait-il avec raison, étant le but suprême. M. Tolain et ses amis ne purent arrêter le courant fatal qui emportait la majorité.

Cette majorité, dans sa réaction contre le Congrès précédent, allait jusqu'à exprimer l'opinion que, dans l'avenir, le père de famille serait déchargé, non seulement des frais d'instruction, mais des frais d'entretien de ses enfants. Le Congrès émit, au point de vue intellectuel, des maximes dignes de Babœuf : il déclara qu'il n'était nullement nécessaire de former des savants.

Il n'y avait plus rien à espérer de l'Internationale.

On vit reparaître, dans les polémiques de cet automne de 1868, un nom d'un autre temps : M. Guizot publia, dans la *Revue des Deux Mondes*, un article où il proposait de mettre l'armée sur le pied de paix, pour calmer l'inquiétude univer-

selle. M. Guizot se retrouvait, ici comme autrefois, l'adversaire de M. Thiers, et, pas plus qu'autrefois, ce n'était de son côté qu'étaient l'esprit pratique et l'appréciation exacte des faits présents. Désarmer en présence de l'Allemagne, incomparablement plus armée que la France, était impraticable. Il eût fallu qu'un désarmement simultané pût être opéré par une convention internationale; ce désarmement, l'organisation militaire de la Prusse, qui devenait celle de l'Allemagne entière, ne s'y prêtait pas, et la Prusse n'entendait nullement changer cette organisation.

Emile de Girardin, avec son audace irréfléchie, se jetait dans l'excès contraire et poussait imprudemment à la guerre dans son journal.

Le gouvernement tâchait à la fois de rassurer le pays sur la guerre et de l'effrayer de la Révolution. Ses journaux publièrent à grand fracas le manifeste d'une société secrète : la *Commune révolutionnaire de Paris*. C'était un brutal factum anarchique rédigé par quelques énergumènes. Le pouvoir eut bientôt affaire à quelque chose de plus sérieux. Le 2 novembre, le jour des Morts, une manifestation eut lieu devant la tombe du représentant du peuple Baudin, mort, le 3 décembre 1851, pour la défense des lois et de la République. On y parla très violemment, en prose et en vers, contre le pouvoir qui avait « assassiné Baudin » et qui était « encore debout ». On cria : « vive la République ! » A la suite de cet incident, les journaux l'*Avenir National*, dirigé par M. Peyrat, et le *Réveil*, par M. Delescluze, ouvrirent une souscription pour élever un monument à Baudin.

L'autorité prévint ces deux journaux et une troisième publication, la *Revue politique*, qui s'était jointe à eux, d'avoir à clore leurs listes de souscriptions. Les directeurs des journaux ne tinrent compte de l'avertissement. Le parquet les poursuivit pour « manœuvres à l'intérieur », singulier délit inventé par les lois impériales. Les poursuites, comme on devait s'y attendre, redoublèrent l'élan des souscriptions. Des journaux qui s'étaient d'abord tenus sur la réserve, *le Siècle*, *le Temps*, *le Journal de Paris*, *la Tribune*, *l'Électeur libre*, ce dernier dirigé

par Ernest Picard, ouvrirent leurs colonnes à la souscription quand elle fut poursuivie. M. Berryer écrivit à l'*Electeur libre* la lettre suivante :

« Le 2 décembre 1851, j'ai provoqué et obtenu de l'Assemblée nationale, réunie dans la mairie du X[e] arrondissement, un décret de déchéance et de mise hors la loi du président de la République, convoquant les citoyens à la résistance contre la violation des lois dont le président se rendait coupable. Ce décret a été rendu public dans Paris autant qu'il a été possible. Mon collègue, M. Baudin, a énergiquement obéi aux ordres de l'Assemblée ; il en a été victime et je me sens obligé de prendre part à la souscription ouverte pour l'érection d'un monument expiatoire sur sa tombe. »

La sensation fut profonde et les injures de certains journaux bonapartistes contre Berryer ne firent que redoubler l'effet produit sur l'opinion publique. Le procès Baudin était pour les républicains une occasion éclatante de rallier toutes les opinions indépendantes contre le gouvernement. Ils en profitaient. La chance était pour eux. Le pouvoir, cette fois, ne sut pas préparer ses armes. La fameuse sixième Chambre, qui se montrait toujours si rude aux prévenus politiques et dont les présidents avançaient toujours si vite, eut à sa tête, dans ce nouveau procès, un vice-président libéral, à tendance orléaniste, peu disposé à soutenir contre les avocats un substitut assez faible.

Les débats s'ouvrirent, le 13 novembre, par une plaidoirie de M. Crémieux, ancien membre du Gouvernement provisoire de 1848 et l'un des députés arrêtés au coup d'État. C'était le 24 Février qui venait demander des comptes au 2 Décembre. Le lendemain, Emmanuel Arago succéda à Crémieux. C'était encore le 24 Février, et sous une forme plus vive. Arago termina en rappelant les honneurs funèbres qu'on avait rendus à Morny. — « Morny et Baudin, s'écria-t-il, rappelez-vous ces deux hommes et frémissez du contraste ! Que le second Empire dresse des statues à ses complices, mais qu'il nous laisse une tombe pour Baudin..., ce nom signifie la loi assassinée ! »

D'Emmanuel Arago, la parole passa à un jeune avocat jus-

que-là connu seulement parmi les étudiants, le jeune barreau et la jeune presse, entrevu du monde politique, mais ignoré du grand public. Il se nommait Léon Gambetta. Sa physionomie énergique et originale, son organe doux et fort, puissant et pénétrant, préparèrent, dès le premier aspect et les premiers mots, l'effet de son argumentation qui prit corps à corps le réquisitoire du ministère public et alla montant dans un crescendo terrible. Ce qu'il dit des hommes du 2 Décembre, « sans talent, sans honneur, perdus de dettes et de crimes », dépassa les livres de l'exil, sauf un seul que nul ne pouvait dépasser : *les Châtiments*. Il écrasa l'avocat impérial qui s'efforçait de l'interrompre et dont sa voix tonnante étouffait la voix.

Le président parut vouloir calmer l'orage. — « Me Gambetta, observa-t-il, vous voulez dire que les auteurs du coup d'État ont commis un grand crime ; cela ne peut-il pas se dire tout simplement? »

Ce n'était pas donner au parquet une assistance bien efficace que de souligner ainsi les paroles de l'orateur. Gambetta continua : « Le procès du coup d'État a été jugé hier ; il le sera demain, toujours, jusqu'à ce que la conscience universelle ait reçu satisfaction. Depuis dix-sept ans, vous qui êtes maîtres de la France, vous n'avez jamais osé célébrer le 2 Décembre comme un anniversaire national ; eh bien! cet anniversaire, c'est nous qui le prenons! »

Il alla ainsi jusqu'au bout. Un tonnerre d'applaudissements se prolongeait de la salle d'audience jusque dans la foule qui attendait au dehors. Toute la France en retentit. Une grande carrière était commencée. L'orateur s'y était préparé à travers la vie agitée des étudiants de ce temps, rentrés bruyamment dans l'opposition républicaine. Les hommes politiques avaient pu remarquer déjà que ce jeune avocat avait acquis plus que les notions de politique intérieure familières à ses collègues du jeune barreau républicain ; il avait déjà des vues générales et des connaissances exceptionnelles sur la politique européenne et les intérêts internationaux.

Après cette plaidoirie éclatante, il y eut encore d'intéressantes séances où d'autres avocats, Me Clément Laurier, Me Le-



blond firent preuve, l'un d'une dialectique redoutable, l'autre d'une grande élévation morale. Pendant tout ce procès, l'accusé avait été l'Empire. Jamais pareil retour offensif n'avait broyé l'accusation et les accusateurs officiels.

Matériellement, les journalistes et les manifestants du 2 novembre poursuivis avec eux furent condamnés : Delescluze, à six mois de prison ; deux autres, à un mois de prison ; tous, à des amendes. Pauvre dédommagement pour l'Empire frappé d'un coup irréparable.

Berryer mourut quelques jours après ; il avait bien fini par sa noble lettre sur la souscription Baudin. Il était, au fond, plus artiste que politique et plus Français qu'homme de parti.

Le pouvoir, qui avait montré tant d'ombrage à l'égard des réunions électorales, ne mit point obstacle aux réunions publiques qui, cet hiver, agitèrent toutes les questions sociales. Il fit plus que les tolérer; on a su depuis que plus d'un des orateurs qui se signalaient par leur exagération avait des rapports intimes avec la police. Le pouvoir croyait que la peur du socialisme lui ramènerait les bourgeois. Soit dans le même but, soit dans la prévision réelle d'une émeute, le 3 décembre, anniversaire de la mort de Baudin, des masses de troupes furent déployées sur les boulevards ou consignées dans les casernes. Personne ne bougea et le public se moqua de cette levée de boucliers. On s'en prit de cet effet manqué au ministre de l'intérieur, M. Pinard, qui sortit du ministère et fut remplacé par M. Forcade de la Roquette.

Les Chambres se rouvrirent le 18 janvier 1869. Le discours impérial affirma que « les ressources militaires de la France étaient désormais à la hauteur de ses destinées dans le monde. » — « Dans cette situation, dit l'empereur, nous pouvons proclamer sans faiblesse notre désir de la paix. »

Napoléon III ne fit pas de nouvelles promesses libérales. Au contraire, il fit allusion à « des esprits subversifs cherchant à troubler la tranquillité publique et à une agitation factice à laquelle la nation reste insensible, comptant sur la fermeté du gouvernement. » Il étala, comme à l'ordinaire, des banalités sur l'alliance du pouvoir et de la liberté. Il conclut en se van-

tant d'avoir donné à la France dix-sept années de quiétude et de prospérité toujours croissante.

Cette session fut marquée, au Sénat, par une discussion fort singulière. Il y eut, dans cette assemblée, une tentative pour former un tiers-parti, à l'exemple du Corps législatif, et ce fut M. de Maupas qui essaya de s'en faire le chef. L'ancien complice de M. de Morny devenait son imitateur. Il faisait du parlementarisme; il voulait des ministres responsables pour couvrir la personne de l'empereur. Le président du Sénat, M. Troplong, et le ministre d'État rappelèrent gravement l'ex-préfet de police du 2 Décembre au respect de la Constitution. Maupas, dans le cours de ce débat, avait prétendu que le 2 Déembre avait été opéré contre l'anarchie et non contre la liberté.

Le fait capital de la session, au Corps législatif, fut le débat sur un traité que la ville de Paris, c'est-à-dire le préfet Haussmann, venait de conclure avec le Crédit foncier, pour obtenir de cet établissement un emprunt de 465 millions. Les conditions en étaient non seulement onéreuses, mais illgales. Le but était de couvrir le déficit des finances parisiennes.

C'était, comme on l'a dit, « la grande œuvre du règne » qu'on allait juger. Cette œuvre inachevée avait coûté jusque-là 1 milliard 865 millions, dépensés, suivant le bon plaisir du préfet, sous le contrôle illusoire d'une commission municiple choisie par lui. Garnier-Pagès, puis Ernest Picard attaquèrent à fond. Ce dernier poursuivit le préfet de la Seine dans toutes ses ruses et ses détours pour échapper à la loi et à la Cour des comptes. M. Thiers intervint avec son grand savoir financier et sa lucidité accoutumée. Il montra que les ressources de la ville étaient épuisées sans qu'on eût achevé la transformation de Paris. Il prononça son arrêt avec autorité sur le triple réseau du fameux plan Haussmann; il se résumait ainsi: « le premier réseau était utile, le second, utile dans quelques-unes de ses parties; le troisième est entièrement inutile. » Le second réseau, annoncé comme devant coûter 180 millions, en avait coûté 410.

M. Thiers eût voulu ou le rétablissement d'un conseil municipal électif, ou du moins le contrôle législatif, le budget de Paris soumis à la Chambre.

Le ministre Forcade de la Roquette s'efforça péniblement de défendre et de glorifier « la grande œuvre ».

M. Rouher sentit le péril et intervint par une manœuvre assez adroite, mais qui ne pouvait réussir qu'avec une telle Chambre. Il sacrifia en paroles M. Haussmann et le Crédit foncier, pour les amnistier en fait. Il avoua l'illégalité des 465 millions d'emprunts déguisés qu'on cherchait à couvrir et de tant d'autres opérations audacieuses que s'était permises le préfet. Il voulut bien convenir que tout cela était « fâcheux » et devait avoir un terme. Il prit l'engagement de refuser l'approbation du gouvernement à un dernier traité qui se manigançait et de faire connaître au Corps législatif, pour le 31 mars, la vraie situation de la ville. Il ne visait, au fond, qu'à sauvegarder le passé tout en le désavouant et qu'à laisser continuer l'opération en changeant les moyens.

Un amendement qui eût déjoué cette manœuvre et frappé le Crédit foncier réunit 97 voix contre 142. M. Rouher parvint à faire maintenir le traité entre la ville et le Crédit foncier, tout en blâmant l'un et l'autre, sauf restitution de 17 millions perçus indûment par le Crédit foncier. L'article 1er, sur le traité, passa avec 200 voix. L'article 2 établit qu'à l'avenir, le budget extraordinaire de la ville, voté d'abord par le soi-disant conseil municipal (la commission non élue), serait approuvé par une loi. La Chambre n'admit pas la proposition d'Adolphe Guéroult, sur la formation d'une commission parlementaire qui dresserait le bilan de la ville. Elle rejeta de même les amendements qui réclamaient le rétablissement d'un conseil municipal élu. Elle vota, à 200 voix contre 41, la loi inconséquente et illusoire qui sortait de cette orageuse discussion. Elle s'en était remise à M. Rouher quant à l'exposé des finances de Paris : il oublia sa promesse le 31 mars et la Chambre ne l'obligea pas à la tenir.

Les finances de l'État avaient aussi leurs emprunts déguisés, quoique dans une proportion moins scandaleuse. Les tendances et les expédients se ressemblaient partout. La gauche, voyant ses interpellations écartées de la tribune par la majorité des bureaux, massa ses amendements à l'occasion de la discussion du budget. La plupart étaient bons, pas tous; la gauche s'obs-

tinait à demander en vain la réduction de l'effectif militaire et à fermer les yeux sur le danger extérieur. On ne pouvait pourtant méconnaître la valeur de son argument, lorsqu'elle disait que ce qui serait une sécurité sous un gouvernement libre devenait un péril entre les mains d'un monarque pouvant faire la guerre à sa fantaisie.

M. Thiers revint encore sur les libertés nécessaires, sur les droits dont la jouissance constitue la liberté politique et sur la façon dont le gouvernement entendait l'application de ces droits. La portée du discours était cette fois dans la conclusion. Il conclut en démontrant, d'accord avec la gauche, que, dans les gouvernements libres, il n'appartient qu'au pays de se prononcer sur la paix ou sur la guerre.

Tout était là, en effet. On ne le vit que trop.

La session se termina le 24 avril 1869 et, avec elle, les pouvoirs de la Chambre élue en 1863. Triste assemblée, sans dignité, sans force morale, incapable de soutenir ses velléités de résistance; d'autant plus condamnable devant l'histoire qu'elle péchait bien moins par ignorance et par illusion que par faiblesse et par servilité, par la peur de perdre ses candidatures officielles ; elle laissait faire tout ce qu'elle désapprouvait : elle voyait engager la France sur la pente de la ruine et n'étendait pas le bras pour l'arrêter.

L'opposition avait compté plus de voix qu'auparavant, mais n'en était pas moins restée matériellement impuissante. La formation du tiers-parti, entre la gauche républicaine et la majorité, avait affaibli moralement le gouvernement, sans que ce parti intermédiaire fût assez nombreux ni assez énergique pour rien empêcher. Le gouvernement baissait et la Chambre n'avait pas su s'élever. La situation générale, au dedans et au dehors, était très alarmante au moment où disparaissait cette assemblée. Que serait et que pourrait la nouvelle Chambre qui allait lui succéder?

FIN DU TOME SIXIÈME.

TABLE

FIN DE LA TABLE

7404-83. — Corbeil. Typ. Crété.



